

- Novembre 2019
- INJEPR-2019/12

# Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2019

CREDOC - POLE ÉVALUATION  
ET SOCIÉTÉ

■ Julie Baillet, Lucie Brice Mansencal,  
Radmila Datsenko, Sandra Hoibian, Colette Maes  
avec la collaboration de Nelly Guisse et  
Pauline Jauneau-Cottet

■ Commanditaire : Direction de la jeunesse, de  
l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA)





# **Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2019**

*CREDOC pôle évaluation et société*

*Julie Baillet, Lucie Brice Mansencal, Radmila Datsenko,  
Sandra Hoibian, Colette Maes,  
avec la collaboration de Nelly Guisse et Pauline Jauneau-Cottet*

Document réalisé en collaboration avec l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), à la demande de la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA)

[Pour citer ce document](#)

CRÉDOC, Baillet J., Brice Mansencal L., Datsenko R., Hoibian S., Maes C., 2019, avec la collaboration de Guisse N., Jauneau-Cottet P., *Baromètre DJEPVA pour la jeunesse 2019*, INJEP Notes & rapports/rapport d'étude.

---

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>I. FACE AUX INCERTITUDES, UN ÉTAT D'ESPRIT COMBATTANT .....</b>	<b>9</b>
1.1. Une hausse de l'insatisfaction de sa situation .....	9
1.2. Un léger repli du niveau de confiance dans l'avenir .....	13
1.3. Un léger retour des inquiétudes.....	15
1.4. L'impression que son avis compte ne concerne toujours qu'une minorité de jeunes.....	25
1.5. L'optimisme laisse place à la détermination.....	28
<b>II. LA VOLONTÉ D'ÊTRE DAVANTAGE INFORMÉ SUR SES DROITS.....</b>	<b>31</b>
2.1. Sous l'effet de l'actualité, la notoriété de la prime d'activité progresse fortement.....	32
2.2. La prise de conscience du non-recours en augmentation légère sur quatre ans.....	40
2.3. Moins d'attentes sur l'emploi, davantage sur le financement de la « vie quotidienne » et sur les dépenses culturelles, probablement en liaison avec l'annonce du pass culture jeunes.....	47
<b>III. DES EXPÉRIENCES DE MOBILITÉ INTERNATIONALE PLUS SOUVENT RECONNUES.....</b>	<b>53</b>
3.1. L'expérience internationale accuse une baisse.....	54
3.2. L'expérience de mobilité s'inscrit essentiellement dans un parcours de formation ou d'insertion professionnelle.....	65
3.3. Certains bénéfices liés à l'accès à la formation et à l'insertion professionnelle progressent.....	71
3.4. Vers une meilleure reconnaissance des acquis de l'expérience de mobilité, avec la progression des validations d'acquis d'expérience et des certificats .....	75
3.5. Près d'un jeune sur quatre se montre toutefois réfractaire au départ .....	82
<b>IV. UNE LÉGÈRE AUGMENTATION DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES.....</b>	<b>89</b>
4.1. Les jeunes participent un peu plus à la vie publique sur Internet ou par des manifestations, moins à une concertation publique.....	90
4.1. Le degré de participation associative et d'engagement bénévole en légère progression depuis 2016 .....	97
4.2. Le sport reste le domaine d'implication bénévole privilégié des jeunes.....	103
4.3. L'environnement : une prise de conscience qui se traduit moins par du bénévolat que par un engagement fait de petits pas au quotidien.....	105
4.4. Un engagement des jeunes avant tout altruiste .....	109
4.5. Se sentir utile, le principal bénéfice perçu de l'engagement.....	114
4.6. Le manque de temps reste la principale raison déclarée par les jeunes pouvant freiner leur engagement bénévole.....	117

## **V. L'UNION EUROPÉENNE : UNE ENTITÉ COMPLEXE DIVISANT FORTEMENT LES JEUNES .....121**

5.1. La moitié des jeunes se sentent citoyens européens.....	121
5.2. L'Union européenne est d'abord associée à la complexité, et ensuite seulement à la culture et la mobilité.....	129
5.3. Un jeune sur deux pense que la construction européenne doit se poursuivre.....	137
5.4. Un tiers des jeunes est sûr d'aller voter aux prochaines élections européennes.....	145
5.5. Le devoir citoyen est en tête des motivations de vote.....	152
5.6. L'impression d'une déconnexion des élections par rapport à sa vie quotidienne et ses idées est la principale source d'abstention.....	157
5.7. Le refus de répondre aux questions portant sur l'Union européenne, reflet d'une distance pour une fraction de la jeunesse.....	162

## **VI. DES PRATIQUES CULTURELLES INDIVIDUELLES DE CRÉATIVITÉ AMATEURS ET DES PRATIQUES NUMÉRIQUES..... 165**

6.1. Pour occuper leur temps libre, les jeunes privilégient la sociabilité, le numérique et le sport.....	166
6.2. La lecture et le cinéma sont les activités culturelles « classiques » les plus répandues auprès des jeunes.....	172
6.3. Neuf jeunes sur dix pratiquent une activité artistique créative.....	184
6.4. La moitié des jeunes découvre principalement de nouveaux biens culturels sur les réseaux sociaux.....	191
6.5. La consommation de films, de séries et de musique en streaming est au cœur des activités culturelles des jeunes sur Internet.....	196
6.6. Seuls 30 % des jeunes préfèrent les activités de loisirs pouvant être pratiquées à la maison.....	202
6.7. Le coût et le manque de temps sont les deux principaux obstacles aux sorties culturelles des jeunes.....	205

## **ANNEXES.....213**

1. Questionnaire.....	213
2. Régressions logistiques.....	227
3. Analyse des corrélations (bivariées) entre les différents domaines et motivations d'engagement des jeunes (en %).....	239

## Introduction

À la demande de la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) et avec l'appui de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), le CREDOC a réalisé début 2019 la quatrième édition du baromètre DJEPVA sur la jeunesse, une enquête nationale auprès de 4 500 jeunes de métropole et d'outre-mer, âgés de 18 à 30 ans. Ce dispositif est adossé à l'enquête permanente du CREDOC sur les Conditions de vie et Aspirations des Français, qui existe depuis 1978 et permet de resituer les analyses portant sur les jeunes sur des données de contexte général, et de comparer certains des résultats à ceux observés dans d'autres tranches d'âge.

### PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

L'enquête a été réalisée en ligne, du 25 février 2019 au 26 mars 2019, auprès d'un échantillon représentatif de 4 516 jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant en France (y compris en outre-mer\*), sélectionnés selon la méthode des quotas. La méthodologie mise en œuvre permet la réalisation d'analyses régionales\*\*. Les quotas nationaux (région, taille d'agglomération, âge, sexe, niveau de diplôme, situation d'activité) et régionaux (sexe, âge, niveau de diplôme, situation d'activité) ont été calculés d'après les résultats du dernier recensement général de la population.

Un redressement a été effectué pour assurer la représentativité de l'échantillon par rapport à la population nationale des jeunes âgés de 18 à 30 ans intégrant l'ensemble des variables de quotas ainsi que le taux de départ à l'étranger des jeunes de 18 à 30 ans observé dans l'enquête Conditions de vie et aspirations du CRÉDOC, réalisée en face à face en juin 2018.

En parallèle, des questions du baromètre DJEPVA sur la jeunesse ont été insérées à la demande de la DJEPVA et de l'INJEP dans la vague de janvier 2019 de l'enquête Conditions de vie et aspirations\*\*\* du CRÉDOC, menée en ligne auprès de 2 979 résidents français âgés de 15 ans et plus. Les résultats de ces questions figurent dans le présent document à titre de points de comparaison.

Note de lecture : en raison des arrondis, il est possible que la somme des pourcentages d'une même colonne soit légèrement différente de 100 %.

Précaution de lecture : l'enquête 2016 portait uniquement sur les jeunes métropolitains.

\* Les départements d'outre-mer concernés sont : l'île de La Réunion, la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane.

\*\* À l'exception de la Corse qui sera regroupée pour les analyses avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et des départements et régions d'outre-mer pour des raisons d'effectifs.

\*\*\* L'enquête Conditions de vie et aspirations (CDV) est réalisée en ligne auprès d'un échantillon de 3 050 personnes, représentatif de la population métropolitaine de 15 ans et plus pour sa vague d'hiver. Cet échantillon est construit selon la méthode des quotas. Les quotas ont été calculés à partir des données du dernier recensement général de la population disponible.

Plusieurs thèmes ont été abordés dans cette quatrième vague :

- **Les aspirations** : l'état d'esprit actuel, la satisfaction vis-à-vis de la vie actuelle et les perspectives futures.
- **La culture, les loisirs<sup>1</sup>** : les formes d'occupation du temps libre, les activités artistiques pratiquées, la fréquentation d'équipements culturels, les freins à la culture, les modes d'information sur des produits culturels et les types de loisirs réalisés sur Internet
- **L'accès aux droits sociaux et aux soins** : le non-recours aux droits sociaux, les motifs de non recours, la connaissance d'une sélection de dispositifs sociaux et les attentes d'aides des pouvoirs publics.
- **La mobilité et l'expérience internationale** : les départs à l'étranger (hors vacances) au cours des cinq dernières années, les apports de ce séjour à l'étranger, les éléments qui pourraient inciter les jeunes à aller vivre à l'étranger pendant une période et la reconnaissance des acquis de l'expérience de mobilité.
- **L'engagement citoyen** : l'adhésion associative, l'engagement bénévole, les freins et leviers à l'engagement bénévole, mais aussi les différentes formes de participation à la vie publique au cours des douze mois précédant l'enquête, la volonté de participer aux élections européennes de 2019, les raisons de cette participation ou abstention escomptée, les valeurs associées à l'Union européenne ainsi que le sentiment de citoyenneté français et européen.

Certains des thèmes ont déjà été abordés lors des trois premières vagues du baromètre. Par conséquent chaque fois que cela est possible, les réponses sont présentées en évolution.

L'année 2018 a été marquée par un ensemble d'événements ayant laissé leur empreinte sur l'état d'esprit de la jeunesse, son rapport à l'avenir et donc sur ses attentes envers les pouvoirs publics. Si l'année 2017 était synonyme de transformation politique, d'annonces de réformes et de reprise économique, 2018 se définit comme un **retour à la réalité et des inquiétudes** pour la jeunesse. La **reprise économique** semble bel et bien se poursuivre avec des conséquences positives sur le taux d'emploi et la tenue d'événements sportifs (Coupe du monde masculine de football) a pu un temps améliorer le **moral** de certains jeunes. Toutefois, cette année a aussi vu **la fin de la traditionnelle « lune de miel » politique** avec une remontée de la méfiance envers le gouvernement. Le mouvement des « **gilets jaunes** », démarré à l'automne 2018, a divisé l'opinion et a pu alimenter des craintes à l'égard du climat social et économique du pays. Parallèlement, les **préoccupations climatiques** ont poussé une partie de la jeunesse à se mobiliser, notamment par l'intermédiaire des marches pour le climat, mais aussi à travers un vote européen plus favorable aux tendances écologistes.

À l'aune de cette année 2018, les jeunes âgés de 18 à 30 ans se distinguent début 2019 par leur détermination et leur pragmatisme. Malgré de nombreux motifs d'inquiétudes, ils ne semblent pas pour autant dans le pessimisme et témoignent de leur ambition à se battre pour réussir (I). En témoigne leur volonté accrue de s'informer sur les différents dispositifs d'aide auxquels ils pourraient prétendre, le manque d'information restant la principale cause de non-recours identifiée par les jeunes. Dans un contexte d'incertitude, les attentes en termes d'aides se portent en premier lieu sur les éléments de **la vie quotidienne** (courses alimentaires, loyer, factures, etc.) (II). Sur un autre plan, la **mobilité internationale des jeunes se fait également plus stratégique**. La reconnaissance des acquis de l'expérience de mobilité progresse, de même que les gains perçus en termes d'insertion

<sup>1</sup> Les questions sur la culture, les loisirs et celles sur la mobilité internationale n'ont été posées qu'aux jeunes résidant en métropole.

professionnelle et d'accès à la formation (III). L'engagement des jeunes progresse. Le niveau d'engagement bénévole et la participation associative des jeunes suivent une tendance à la hausse sur quatre ans. En parallèle, la participation en ligne ou par des manifestations, moins formalisée et plus ponctuelle, augmente. La notion **d'utilité sociale** est profondément ancrée dans l'engagement des jeunes. (IV). L'utilité est également essentielle à la participation électorale des jeunes. La principale motivation pour aller voter aux élections européennes est en effet le souhait d'accomplir son **devoir citoyen**, suivie de l'envie que « les choses changent ». Et la distance vis-à-vis de l'Europe tient pour beaucoup à la perception, pour les abstentionnistes, d'un scrutin inutile, sans effet sur sa vie quotidienne (V). Cette vie quotidienne est ponctuée par **des activités créatives amateurs et des pratiques culturelles et de loisirs diversifiées** (fréquentation de cinéma, lecture, activité sportive) qui font la part belle au **numérique (IV)**.



# I. Face aux incertitudes, un état d'esprit combattant

En 2019, **une majorité de jeunes** s'avèrent satisfaits de leur situation et confiants dans leur avenir personnel. Cette édition 2019 du baromètre DJEPVA sur la jeunesse n'en révèle pas moins **une montée de l'insatisfaction et des inquiétudes**, y compris parmi les populations les mieux insérées socio-économiquement, par rapport à 2018. Malgré la reprise<sup>2</sup> et l'impression que leur niveau de vie personnel s'est amélioré (+ 6 points par rapport à 2018)<sup>3</sup>, les jeunes ont davantage l'impression de **s'imposer des restrictions** budgétaires (+ 5 points) avec un retour au niveau de 2017. De fait, les jeunes de 18 à 30 ans s'attendent plus souvent que par le passé à ce que leurs conditions de vie se dégradent au cours des cinq prochaines années (+ 6 points par rapport à 2018)<sup>4</sup> et plus de la moitié (54 %) estiment même que le nombre de chômeurs va « continuer à augmenter pendant plusieurs années », alors que seuls 41 % pensaient ainsi en 2018<sup>4</sup>. Ils témoignent davantage de **signes de stress** : ils sont plus nombreux à avoir souffert de nervosité (+ 7 points), d'état dépressif (+ 5 points), d'insomnies (+ 3 points) et de maux de tête (+ 2 points).

Au-delà du contexte économique, la méfiance de la jeunesse envers l'avenir entre en résonance avec une **montée générale des inquiétudes au sein de la jeunesse** depuis une dizaine d'années, sur des thématiques aussi variées que la santé ou les accidents de la route, mais aussi avec **l'actualité environnementale et sociale** de l'hiver 2018-2019<sup>4</sup>.

## 1.1. Une hausse de l'insatisfaction de sa situation

GRAPHIQUE 1. DE MANIÈRE GÉNÉRALE, VOTRE VIE ACTUELLE CORRESPOND-ELLE À VOS ATTENTES ? (EN %)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans

<sup>2</sup> Jauneau Yves, Vidalenc Joëlle, « Une photographie du marché du travail en 2018 : le taux d'emploi des jeunes et des seniors augmente de nouveau », *INSEE Première*, n°1740, 2019.

<sup>3</sup> CRÉDOC, Enquête Conditions de vie et aspirations, 2019, 2018, vagues d'hiver.

<sup>4</sup> Brice Mansencal Lucie, Croutte Patricia, Hoibian Sandra, avec la collaboration de Prieur Victor, « En 40 ans : plus de liberté, mais aussi plus d'inquiétude », *France Portrait social. Edition 2019*, INSEE à paraître.

En 2019, **une majorité des jeunes déclarent être satisfaits de leur vie actuelle (59 %)**, une proportion très similaire à celle de l'ensemble de la population française (62 %) <sup>5</sup>. Cependant, la part de jeunes insatisfaits est en légère hausse par rapport à 2018 (+ 3 points) [Graphique 1].

Le niveau de satisfaction semble fortement corrélé **au parcours d'autonomisation du jeune** (Graphique 3). On constate ainsi que le niveau de satisfaction varie fortement selon le niveau **d'insertion économique, l'indépendance financière et la situation familiale**.

**En premier lieu, le niveau d'insertion économique est déterminant** : l'entrée sur le marché du travail est, en effet, centrale dans l'acquisition d'une autonomie <sup>6</sup>. En 2019, la profession, le travail sont considérés comme importants dans leur vie par 69 % des jeunes de 18 à 30 ans, contre 59 % des Français en moyenne <sup>7</sup>. La **formation** revêt une importance particulière puisqu'elle permet plus facilement d'accéder à un emploi mais constitue également un facteur de **valorisation sociale** important, le niveau de diplôme atteint comptant parfois plus que son contenu <sup>8</sup>. Les personnes détentrices d'un **diplôme égal ou supérieur** au baccalauréat (65 %, + 5 points), celles **en emploi** (66 %, + 6 points) ou étudiants et ne travaillant pas (66 %, + 6 points) sont plus satisfaites de leur vie. En miroir, les personnes dont le niveau de diplôme est inférieur au baccalauréat (55 %, - 5 points), au chômage (37 %, -23 points) ainsi que celles invalides, malades ou sans recherche d'activité (50 %, - 10 points) se déclarent moins souvent satisfaites.

Alors que dans les années 1980, Pierre Bourdieu et Anne Marie Métaillié montraient l'importance du travail pour l'atteinte de l'âge adulte <sup>9</sup>, Cécile Van de Welde indique près de 30 ans plus tard en 2008, que les représentations ont évolué et que l'alternance de phases d'emploi et de chômage est valorisée dans les discours des jeunes comme **un temps de maturation** : « Devenir adulte ne se conçoit plus seulement comme un statut à acquérir, mais également comme un chemin de vie à construire, dans un parcours qui se veut signifiant. [...] Après le départ [du foyer parental] s'ouvre un temps long d'expérimentation, censé potentiellement se prolonger jusqu'à 30 ans environ, caractérisé par une alternance possible entre phases de formation et phases d'emploi. Loin d'être vécus comme une précarité subie, ces itinéraires discontinus sont prioritairement associés à une rhétorique de la construction de soi et à une représentation d'un âge adulte lointain et subjectif. S'y affirme la volonté de se confronter à de multiples expériences afin de "se réaliser" et d'"être prêt" à exercer des responsabilités professionnelles ou familiales <sup>10</sup>. »

Cette rhétorique, pour reprendre les mots de la chercheuse, semble en effet un **discours rationalisé** par les jeunes afin de **s'adapter à la réalité du marché du travail**. Selon François de Singly, « entrer dans de bonnes conditions sur le marché du travail est indispensable pour que l'autonomie soit associée à une véritable indépendance ». Et ces conditions d'accès ne sont pas toujours aisées <sup>11</sup>. Rappelons qu'en 2016, seuls 57,5 % des jeunes ont accédé durablement à l'emploi (parcours d'accès

<sup>5</sup> CRÉDOC, Enquête Conditions de vie et aspirations, 2019, vague d'hiver.

<sup>6</sup> Chevalier Tom, « Les jeunes, ces citoyens de seconde zone », *La vie des idées* [en ligne], 2017.

<sup>7</sup> CRÉDOC, Enquête Conditions de vie et aspirations, 2019, vague d'hiver

<sup>8</sup> Durut-Bellat Marie, *L'inflation scolaire. Les désillusions de la méritocratie*, Paris, Le Seuil, 2006

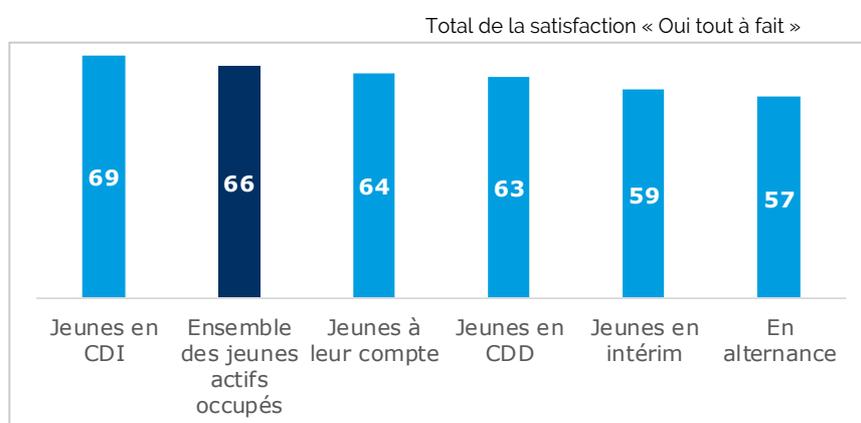
<sup>9</sup> Bourdieu Pierre, Métaillié Anne-Marie, « La "jeunesse" n'est qu'un mot, Pierre Bourdieu, Entretien avec Anne Marie Métaillié », in *Les jeunes et le premier emploi*, Association des Ages, 1978, repris in *Questions de sociologie*, Minuit, 1984. Ed. 1992

<sup>10</sup> Van de Welde, Cécile, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Presses universitaires de France, 2008.

<sup>11</sup> Singly (de) François « Les jeunes du monde moderne » in Stellingner Anna, Wintrebert Raphaël (dir.) *Les jeunes face à leur avenir*, Fondation pour l'innovation politique, 2008.

immédiat ou rapide à l'emploi et très bon maintien dans celui-ci par la suite)<sup>12</sup>. En outre, on assiste à la montée des **contrats précaires** dans des secteurs en majeure partie **routiniers**<sup>13</sup> et au développement des emplois sur les **plateformes collaboratives** chez les jeunes<sup>14</sup>, avec leurs corollaires, des **revenus variables**<sup>15</sup>. Les contrats courts ne sont plus nécessairement des périodes d'essai ne disant pas leur nom ou le passage obligé avant un emploi plus stable et n'offrent plus aux jeunes l'assurance que cette phase de leur vie « expérimentale » puisse être laissée derrière eux. Cette insécurité professionnelle pourrait expliquer qu'en 2019, être en emploi n'est pas un gage de satisfaction suffisant pour les jeunes, **la nature de l'emploi** compte davantage. Les jeunes en alternance, en intérim et en contrat à durée déterminée sont moins satisfaits de leur vie que les jeunes en contrat à durée indéterminée (Graphique 2).

**GRAPHIQUE 2. SATISFACTION À L'ÉGARD DE SA VIE SELON LE TYPE D'EMPLOI OCCUPÉ (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans occupant un emploi

De fait, la précarité apparaît surtout **subie** et moins souvent vécue comme une expérience temporaire de construction personnelle, pour une partie de la jeunesse se sentant marginalisée<sup>16</sup>, avec un accès à l'emploi incertain et choisi davantage par opportunisme que par préférence personnelle<sup>17</sup>. Dans une **période de reprise économique**, l'écart de situation et de perspective des jeunes les moins diplômés au reste de la population est probablement **encore plus difficile à accepter**. Entre 2018 et 2019, la satisfaction à l'égard de sa vie a plus particulièrement **reculé auprès des jeunes non étudiants** qu'ils soient autres inactifs (- 6 points), en recherche d'emploi (- 3 points) ou même en emploi (- 5 points) et y compris en CDI (- 8 points).

<sup>12</sup> INJEP, *Les chiffres clés de la jeunesse 2019*, 2019.

<sup>13</sup> DARES, « CDD, CDI : comment évoluent les embauches et les ruptures depuis 25 ans ? », *DARES Analyses*, n°26, 2018.

<sup>14</sup> Alberola Élodie, Aldeghi Isa, Hoibian Sandra, « Être salarié : un idéal, sauf pour les jeunes qui aspirent à plus de liberté », *Consommation et modes de vie*, n°289, 2017, p. 4.

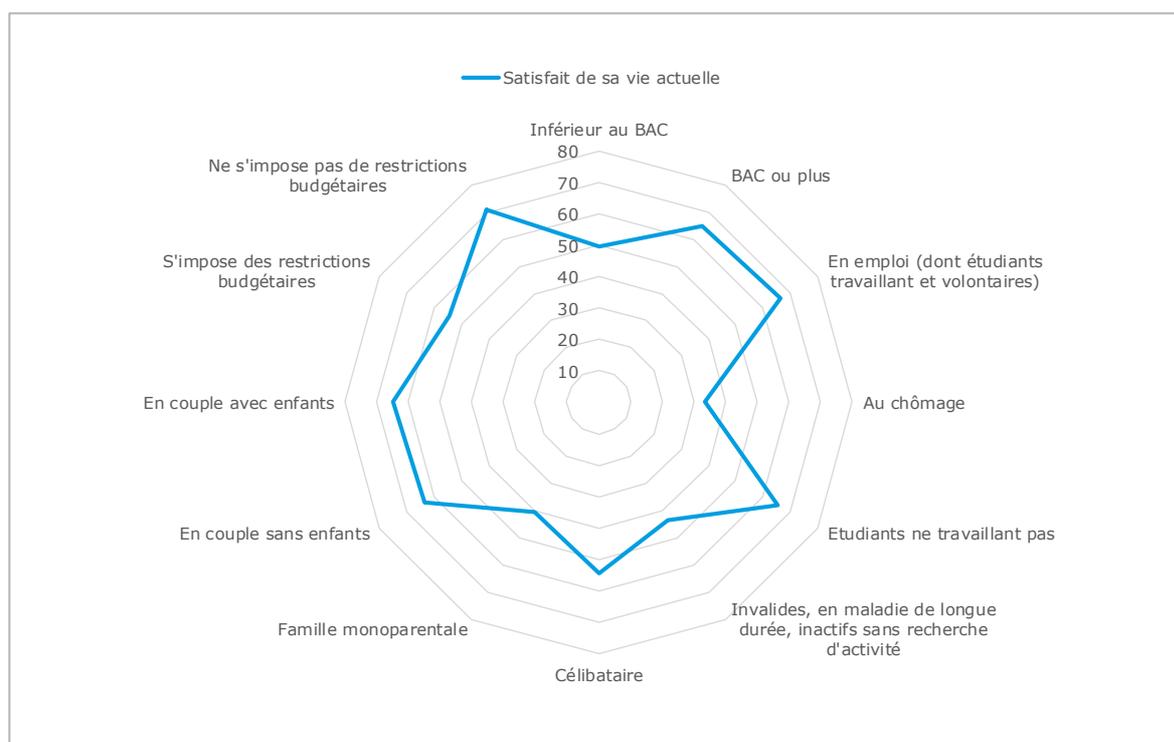
<sup>15</sup> Selon le baromètre d'opinion de la DREES, 33 % des 18-30 ans estiment ainsi leurs revenus variables d'un mois sur l'autre contre 24 % de l'ensemble de la population. Voir DREES, *Baromètre de l'opinion de la DREES*, 2018.

<sup>16</sup> Powell Fred, Scanlon Margaret « Le précaire des jeunes, le "générationisme" et la cité de l'austérité », in Conseil de l'Europe, *Une Europe en bonne santé : la jeunesse européenne contemporaine entre doutes et certitudes*, 2017 ; Bernot-Caboche Claire, *Les jeunes « invisibles »*. *De l'émergence d'un problème à l'élucidation des conditions de construction de réponses cohérentes*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Université Lumière Lyon 2, 2016, p. 693.

<sup>17</sup> Powell Fred, Scanlon Margaret, « Le précaire des jeunes, le 'générationisme' et la cité de l'austérité », in Conseil de l'Europe, *Une Europe en bonne santé : la jeunesse européenne contemporaine entre doutes et certitudes*, 2017

Si autonomie et indépendance vont souvent de pair, l'occupation d'un emploi stable permettant par exemple de dégager des ressources nécessaires à son indépendance financière, les deux notions ne se recoupent pas<sup>18</sup>. Un jeune peut donc être autonome (par exemple : occuper un emploi, étudier, vivre ou voyager seul) sans pour autant disposer de ressources suffisantes pour être indépendant, notamment de ses parents. En 2014, 70 % des jeunes de 18-24 ans recevaient ainsi une aide financière régulière de leurs parents, dont 42 % de ceux occupant un emploi<sup>19</sup>. Au-delà de l'autonomie, **l'indépendance financière** a un impact sur le moral des jeunes : les jeunes déclarant ne pas s'imposer de restrictions budgétaires sont bien plus satisfaits de leur vie (71 %, + 11 points par rapport à la moyenne) que ceux devant s'en imposer (56 %, - 4 points d'écart à la moyenne).

**GRAPHIQUE 3. POSITIONNEMENT À L'ÉGARD DE SA VIE SELON LE NIVEAU DE DIPLOME, LE STATUT D'ACTIVITÉ, LE STATUT FAMILIAL ET LE SENTIMENT DE RESTRICTION BUDGÉTAIRE (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans

Enfin, la **structure familiale** a un effet notable : si la cellule familiale n'est plus considérée par les jeunes français comme un fondement de la société<sup>20</sup>, elle constitue l'un des cadres où ils se sentent bien, voire, pour 52 % d'entre eux, le seul endroit où ils se sentent bien et détendus (contre 59 % pour l'ensemble des Français), une opinion relativement stable au sein de la jeunesse puisqu'ils étaient 50 % à penser de même en 1979<sup>21</sup>. En 2019, 78 % des jeunes de 18 à 30 ans estiment d'ailleurs que « leur

<sup>18</sup> Singly (de) François, « Penser autrement la jeunesse », *Voir les jeunes autrement*, n°43, 2000.

<sup>19</sup> INJEP, *Les chiffres clés de la jeunesse 2019*, 2019.

<sup>20</sup> Singly (de) François, « Les jeunesses du monde moderne », in Stelling Anna, Wintrebert Raphaël (dir.), *Les jeunesses face à leur avenir*, Fondation pour l'innovation politique, 2008

<sup>21</sup> CRÉDOC, Enquête Conditions de vie et aspirations, 1979-2019, vagues d'hiver (NB : passage d'une interrogation face-à-face à une interrogation en ligne en 2015)

propre famille et leurs enfants » sont importants dans leur vie (contre 86 % pour l'ensemble des Français)<sup>22</sup>. Les jeunes accordent une grande importance **au statut familial** dans le sentiment d'avoir atteint une certaine autonomie<sup>23</sup>. Ce qu'écrivent Maxime Felder, Laurence Ossipow et Isabelle Csupor à propos des jeunes suisses est tout autant valable pour les jeunes français : « Si les jeunes relativisaient la notion d'autonomie [...] ils pourraient se penser comme adultes. Toutefois, nombreuses sont les personnes qui ne se considèrent comme des adultes qu'après avoir passé certains seuils dont certains – comme celui de la parentalité – semblent plus importants que d'autres<sup>24</sup>. »

Dans nos travaux cette année, le fait de **vivre en couple** paraît constituer un facteur de bien-être. Les personnes en **couple**, qu'elles aient ou non des enfants (68 %, + 8 points), se déclarent plus satisfaites contrairement aux personnes célibataires (54 %, - 6 points) ou élevant seules au moins un enfant (54 %, - 6 points).

Avoir de jeunes enfants dans son foyer contribue à un niveau de bonheur plus élevé<sup>25</sup> dans la population française en général. Mais cette année, le **sentiment de ne pas profiter de la reprise** transparaît probablement chez les jeunes parents chez qui la satisfaction à l'égard de sa vie a diminué : **- 13 points pour les parents isolés et - 6 points pour les parents** en couple. Les jeunes ne vivant pas chez leurs parents sont aussi moins satisfaits de leur vie (- 6 points).

Pour établir les influences respectives de ces différents facteurs, une régression logistique réalisée sur l'année 2019 nous confirme que le fait **d'avoir des enfants**, qu'on soit une famille monoparentale ou en couple, contribue significativement à se déclarer satisfait de sa vie (Tableau 21).

La régression montre également qu'être **en études sans travailler à côté** a une influence positive sur le fait de se déclarer satisfait, de même que le fait d'être un **homme**. À l'inverse, posséder un niveau de **diplôme inférieur** au baccalauréat, être inactif (hors étudiant) ou au **chômage** a, toutes choses égales par ailleurs, une influence négative sur la probabilité de se déclarer satisfait de sa vie.

Un effet **régional** est observable : les jeunes des régions Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté, Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Corse montrent une moins grande satisfaction par rapport aux Franciliens. En revanche, la taille de l'unité urbaine n'a pas d'effet sur la satisfaction à l'égard de leur vie actuelle.

## 1.2. Un léger repli du niveau de confiance dans l'avenir

Les jeunes sont dans l'ensemble bien plus confiants dans leur avenir que la moyenne des Français : selon le baromètre de l'opinion de la DREES<sup>26</sup>, 56 % des 18-30 ans se déclarent ainsi plutôt optimistes pour eux-mêmes quand ils pensent à l'avenir contre 47 % de l'ensemble des Français et seuls 6 % s'avèrent « très pessimistes » contre 10 % des Français en 2018 (Graphique 4).

<sup>22</sup> CRÉDOC, Enquête Conditions de vie et aspirations, 2019, vague d'hiver

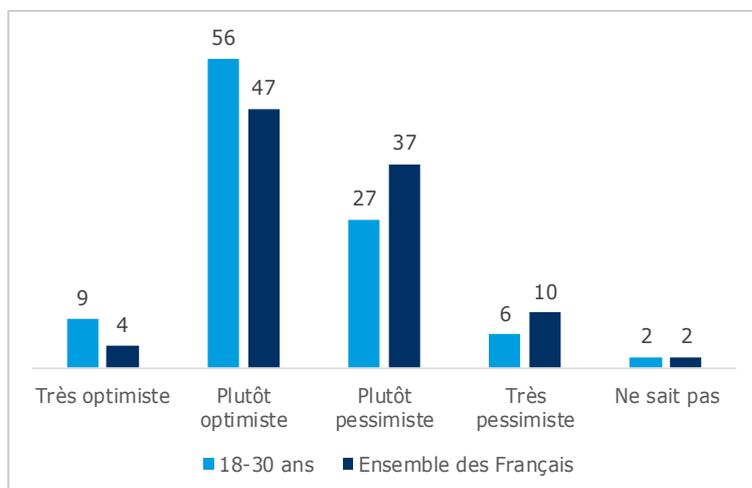
<sup>23</sup> Galland Olivier, « Les jeunes et la société : des visions contrastées de l'avenir », in Stellingner Anna, Wintrebert Raphaël (dir.), *Les jeunes face à leur avenir*, Fondation pour l'innovation politique, 2008

<sup>24</sup> Felder Maxime, Ossipow Laurence et Csupor Isabelle, « Citoyen-ne-s, mais pas encore adultes ? Les injonctions à la responsabilité et à la citoyenneté dans les rituels d'accession à la majorité en Suisse », *Lien social et Politiques*, n°80, 2018.

<sup>25</sup> Bigot Régis, Crouette Patricia, Daudey Émilie, Hoibian Sandra, Müller Jörg, « L'évolution du bien-être en France depuis 30 ans », *Cahier de recherche*, n°298, 2012.

<sup>26</sup> DREES, Baromètre de l'opinion de la DREES, 2018.

**GRAPHIQUE 4. QUAND VOUS PENSEZ À L'AVENIR, ÊTES-VOUS PLUTOT OPTIMISTE OU PLUTOT PESSIMISTE... POUR VOUS-MÊME ? (EN %)**

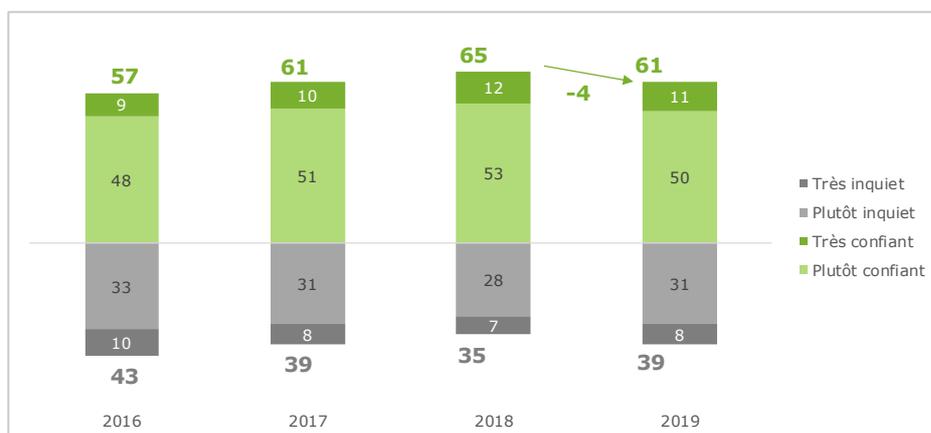


Source : DRESS, Baromètre d'opinion, 2018.

Champ : Ensemble des personnes âgées de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine.

La majorité des jeunes interrogés en 2019 se disent **confiants par rapport à leur avenir (61%)**. Néanmoins, la part de ceux qui se déclarent « très confiants » baisse de 4 points entre 2018 et 2019, au profit de ceux qui se déclarent « plutôt inquiets » et « très inquiets » (Graphique 5).

**GRAPHIQUE 5. COMMENT VOYEZ-VOUS VOTRE AVENIR DANS LES TROIS ANS QUI VIENNENT ? (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Les catégories de jeunes les plus confiantes dans leur avenir sont similaires d'une année sur l'autre, sans que 2019 ne déroge à la règle, on y retrouve :

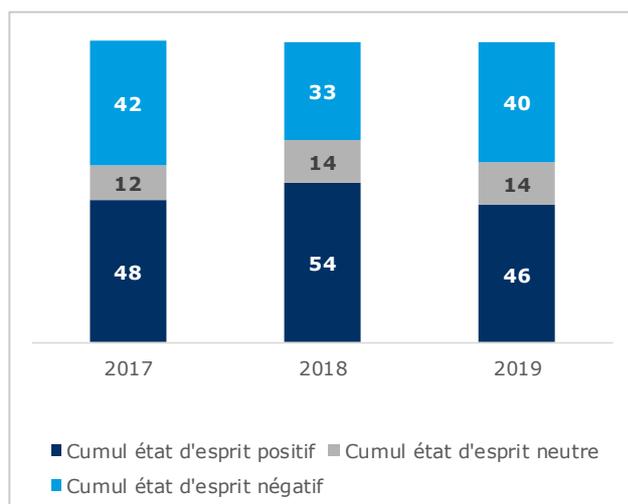
- les hommes ;
- les diplômés d'un niveau baccalauréat ou supérieur ;
- les jeunes en emploi ou en études ;
- les jeunes habitants des unités urbaines de 200 000 habitants ou plus ;
- les jeunes ne s'imposant pas de restrictions budgétaires ;
- les jeunes en couple ;





Une codification des mots et phrases courtes a été effectuée avec le même plan de codification que les années précédentes afin d'assurer une comparaison en historique. **Elle confirme une remontée des états d'esprit négatifs au sein de la jeunesse.** Ces derniers, qui avaient reculé entre 2017 et 2018 (- 9 points), progressent de 2018 à 2019 (+ 7 points) au détriment des états d'esprit positifs (Graphique 6).

**GRAPHIQUE 6. L'ÉTAT D'ESPRIT DES JEUNES – CUMUL DES ÉVOICATIONS NÉGATIVES, POSITIVES OU NEUTRES (EN % DES RÉPONSES APRÈS RECODIFICATION DES RÉPONSES)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019, 2018 et 2017. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

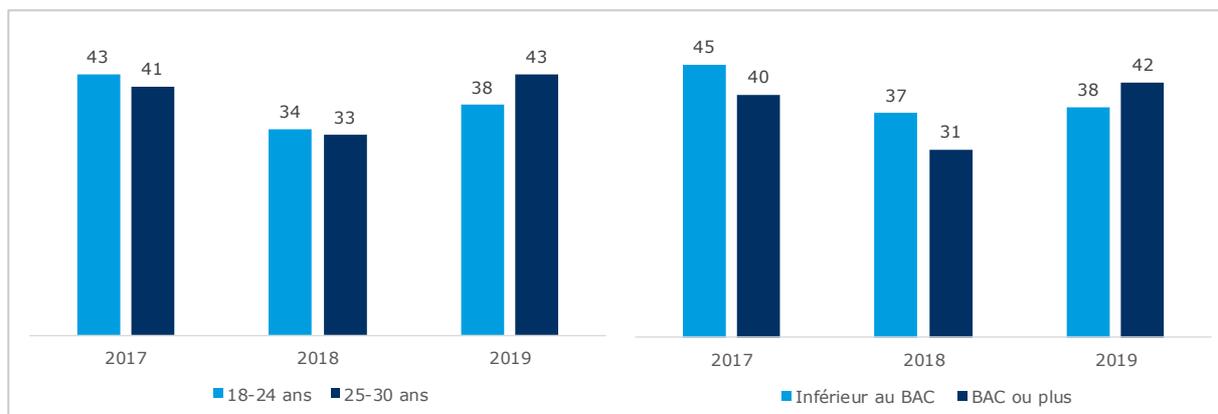
Un répondant peut avoir évoqué à la fois une réponse négative et une positive, la recodification aura pris en compte les deux aspects. Par conséquent, le total des réponses est différent de 100 %.

La réalisation d'une régression logistique révèle, toutes choses égales par ailleurs, un effet de l'année d'enquête, et donc d'une dimension **conjoncturelle** à ces états d'âme. L'année 2018 ayant été, d'une certaine manière atypique, en lien notamment avec l'élection présidentielle qui a entraîné une vague d'espoir dans la population<sup>27</sup>. La régression démontre aussi un effet du statut familial, du statut d'activité et du sexe sur la probabilité d'être dans un état d'esprit négatif, tandis que l'âge, le niveau de diplôme, la taille de l'unité urbaine et la région de résidence ont moins d'impact (Tableau 23).

L'année 2019 voit la **remontée des états d'esprit négatifs auprès de très nombreux profils** : le graphique 7 montre une « courbe en U » des humeurs négatives chez les 18-24 ans comme chez les 25-30 ans, chez les diplômés du bac ou les moins diplômés.

<sup>27</sup> Berhuet Solen, Brice Mansencal Lucie, Crouette Patricia, Datsenko Radmila, Guisse Nelly, Hoibian Sandra, Millot Charlotte, Müller Jörg « Être l'entrepreneur de son bien-être », *Note de conjoncture sociétale du CRÉDOC*, 2018

**GRAPHIQUE 7. ÉVOLUTION DES ÉVOICATIONS NEGATIVES (CUMUL) SELON L'ÂGE ET LE NIVEAU DE DIPLOME (EN % DES RÉPONSES APRES RECODIFICATION DES RÉPONSES)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019,

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans

En 2019, le portrait du jeune à l'état d'esprit négatif dessine l'image de jeunes, souvent des femmes, en marge de l'emploi et des études (au chômage, en invalidité), au budget serré, se sentant appartenir aux catégories les moins fortunées de la population (Encadré 1).

### ENCADRÉ 1. PROFIL DES JEUNES À L'ÉTAT D'ESPRIT NÉGATIF EN 2019

#### ■ Des jeunes femmes

48 % des jeunes femmes ont exprimé un état d'esprit négatif (+ 8 points par rapport à la moyenne). L'analyse toutes choses égales par ailleurs opérée sur les vagues 2017, 2018 et 2019 du baromètre confirme l'incidence du sexe sur l'état d'esprit déclaré. Cette différence entre hommes et femmes est en effet constante quelle que soit l'année concernée, et l'écart se creuse même, passant de 8 points en 2018 à 15 points en 2019.

#### ■ Des chercheurs d'emploi

Plus de la moitié d'entre eux (52 %, + 12 points) sont animés d'au moins un état d'esprit négatif. Après une embellie en 2018 (48 % d'état d'esprit négatif), 2019 marque un retour au seuil observé en 2017.

#### ■ Des jeunes s'imposant des restrictions budgétaires

48 % des jeunes s'imposant des restrictions budgétaires (+ 8 points) ont un état d'esprit négatif, notamment les jeunes s'imposant des restrictions sur les soins médicaux, le logement et les dépenses de téléphonie, internet, le matériel électronique et informatique.

#### ■ Des jeunes invalides, malades de longue durée et inactifs sans recherche d'activité

46 % (+ 6 points par rapport à la moyenne) sont dans ce cas ; soit plus qu'en 2017 (43 %).

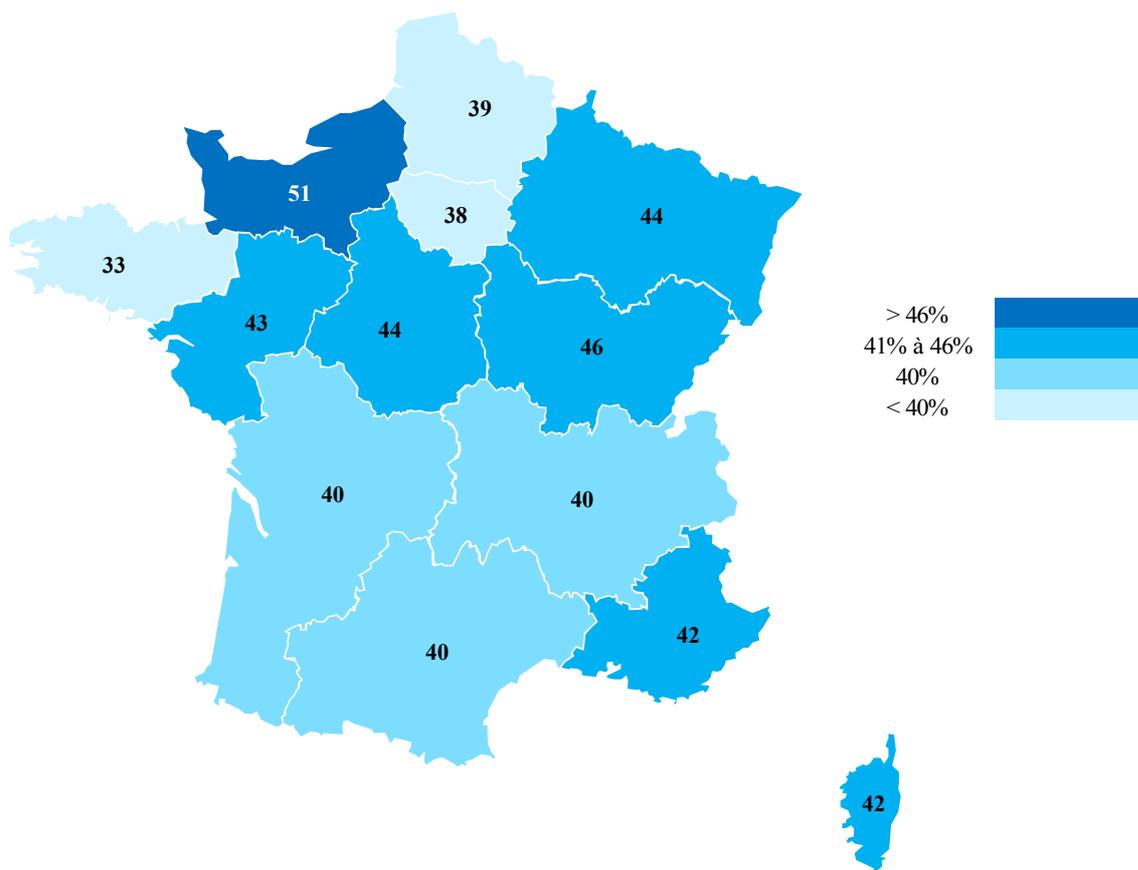
#### ■ Des jeunes se considérant défavorisés, en déclassement

Plus globalement, la majorité (51 %, + 11 points) des jeunes ayant l'impression d'avoir appartenu à une catégorie de la population plus favorisée dans leur enfance que celle à laquelle ils se sentent actuellement appartenir et donc, en d'autres termes, ayant l'impression d'avoir subi un phénomène de « déclassement », sont d'humeur sombre.

48 % des jeunes estimant appartenir à la « classe populaire » et jusqu'à 62 % de ceux s'identifiant « aux défavorisés » voient la vie sous un jour négatif.

Bien que la régression ne montre pas d'effet, toutes choses égales par ailleurs, du lieu de vie, les différences en termes de structuration des emplois et des lieux d'études induisent des niveaux de « bonheur » différents selon la région (Figure 2). Les jeunes bretons se distinguent ici aussi par un état d'esprit moins négatif qui concerne seulement 33 % d'entre eux contre 51 % par exemple de leurs voisins normands.

FIGURE 2. CUMUL DES ÉTATS D'ESPRIT NÉGATIF PAR RÉGION (EN %)

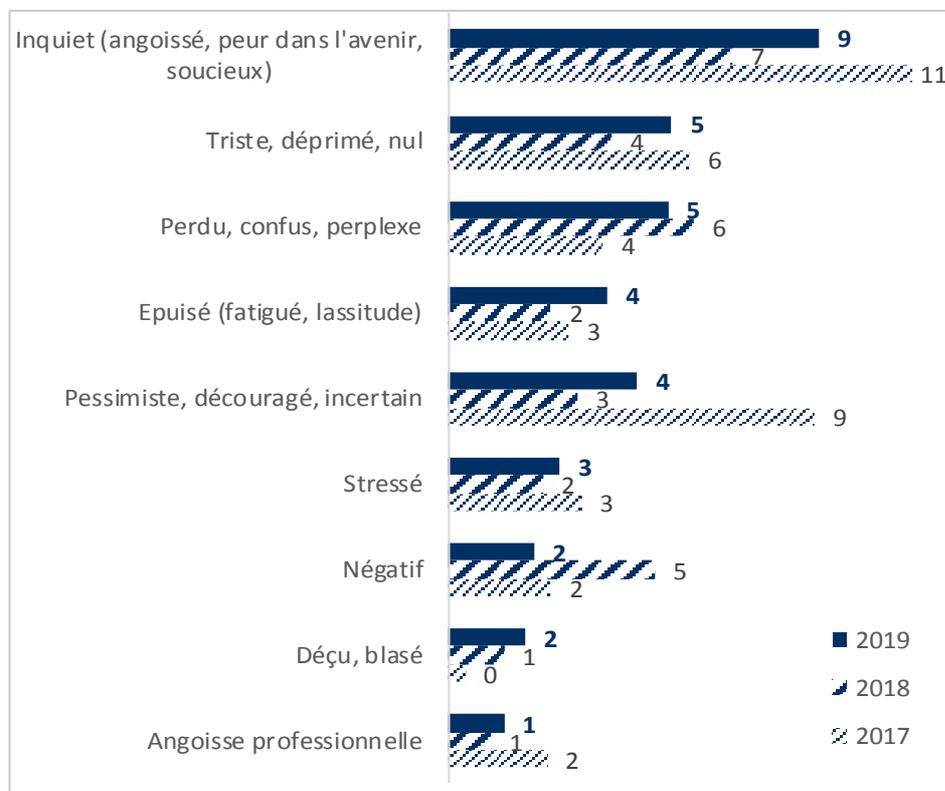


Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Une codification permet d'aller un peu plus loin dans l'analyse et la compréhension de l'évolution de l'état d'esprit des jeunes pour l'année 2019. Elle confirme le **caractère particulier de 2018** par rapport à 2017 et 2019 (Graphique 8). En effet, l'année 2018 avait été caractérisée par une baisse notable du pessimisme (- 6 points) et des inquiétudes (- 4 points) par rapport à 2017, sous l'impulsion d'un climat économique plus favorable, de nombreuses réformes produisant une impression de changement au sein de la population<sup>28</sup>, et, peut-être, de la perspective d'événements festifs durant l'été comme la Coupe du Monde de football masculin. En 2019, l'état d'esprit « inquiet » (9 %, + 2 points) remonte légèrement sans toutefois atteindre le niveau de 2017. Les jeunes disent également plus souvent se sentir **épuisés** (+ 2 points par rapport à 2018).

<sup>28</sup> Berhuet Solen, Brice Mansencal Lucie, Crouette Patricia, Datsenko Radmila, Guisse Nelly, Hoibian Sandra, Millot Charlotte, Müller Jörg, « Être l'entrepreneur de son bien-être », *Note de conjoncture sociétale du CRÉDOC*, 2018.

**GRAPHIQUE 8. QUEL MOT (OU PHRASE COURTE) DÉCRIT LE MIEUX VOTRE ÉTAT D'ESPRIT ACTUEL ? (RECODIFICATION DES ÉVOICATIONS NÉGATIVES, EN %)**



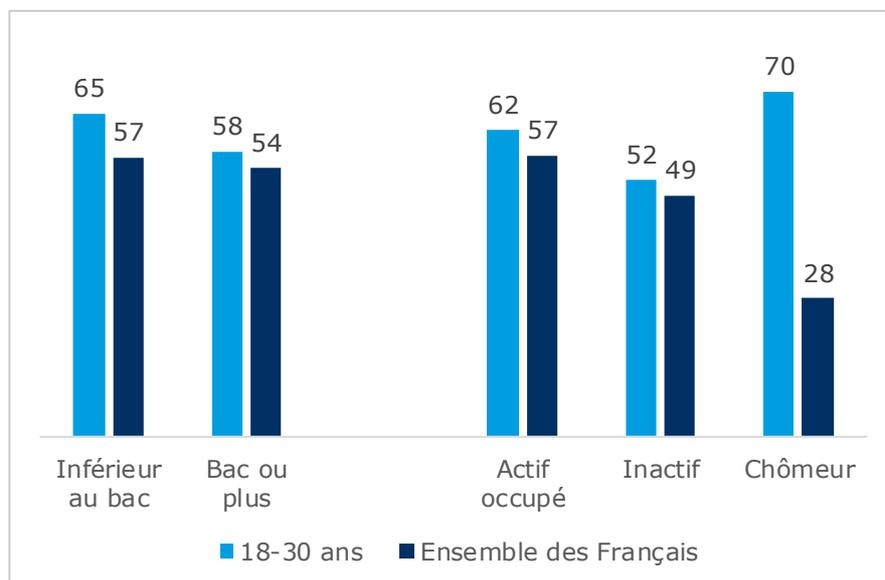
Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019, 2018, 2017.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Si le taux de chômage des jeunes a baissé en moyenne (- 4 points entre 2016 et 2018 parmi les 15-24 ans)<sup>29</sup>, il subsiste une  **Crainte de ne pouvoir accéder à un emploi** au sein des **catégories de la population moins insérées économiquement**. L'enquête Conditions de vie et Aspirations du CREDOC révèle que **60 % des jeunes s'inquiètent toujours du chômage** pour eux-mêmes et pour leurs proches en 2019 (contre 69 % en 2015)<sup>30</sup>. Cette inquiétude est plus marquée, chez les jeunes comme dans l'ensemble de la population, parmi ceux qui ont un faible niveau de diplôme et qui sont en recherche d'emploi (Graphique 9).

<sup>29</sup> Jauneau Yves, Vidalenc Joëlle, « Une photographie du marché du travail en 2018 : le taux d'emploi des jeunes et des seniors augmente de nouveau », *INSEE Première*, n°1740, 2019.

<sup>30</sup> CRÉDOC, Enquête Conditions de vie et aspirations, 2019, 2015, vagues d'hiver.

**GRAPHIQUE 9. INQUIÉTUDE À L'ÉGARD DU CHÔMAGE SELON LE NIVEAU DE DIPLOME ET LE STATUT D'ACTIVITÉ**

Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations, 2019.

Champ : Ensemble de la population de 15 ans et plus résidant en France métropolitaine

Le profil des jeunes âgés de 18 à 30 ans estimant que **le nombre de chômeurs va continuer à augmenter** pendant plusieurs années est très similaire à celui des jeunes à l'état d'esprit négatif : cette opinion est plus répandue auprès des femmes (59 % contre 54 % parmi les 18-30 ans en moyenne), les personnes au niveau de diplôme inférieur au baccalauréat (62 %, + 8 points), au chômage (61 %, + 7 points) ou s'imposant des restrictions budgétaires (71 %, + 17 points)<sup>31</sup>.

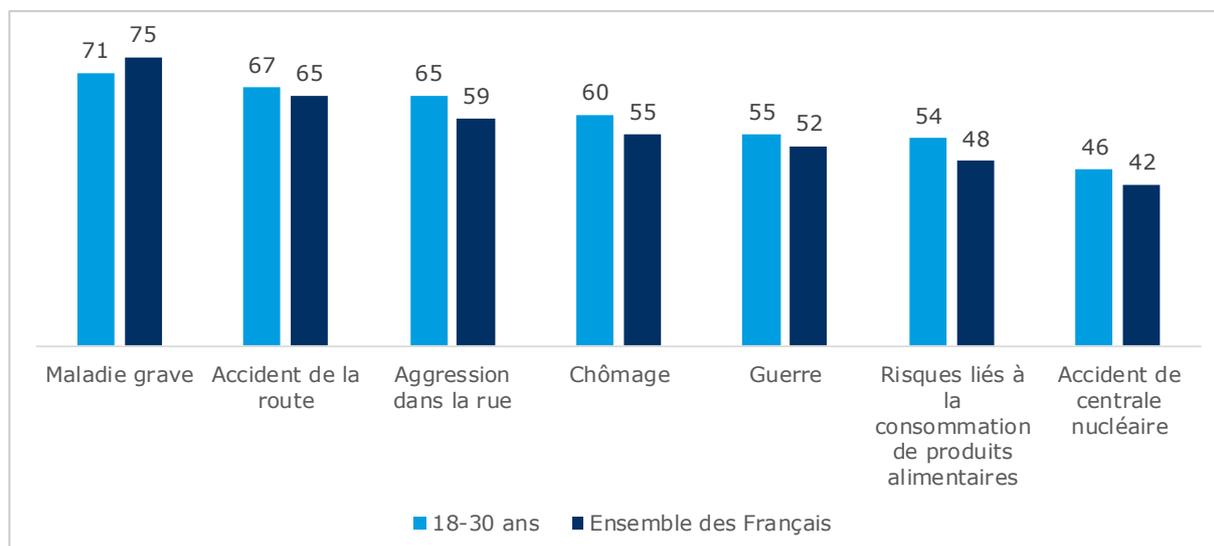
**Les registres d'inquiétudes des jeunes ne se limitent pas à leur avenir professionnel et financier.** En témoigne par exemple le fait que les différences régionales observées en termes d'état d'esprit négatif ne recoupent pas nécessairement celles du chômage des jeunes : en 2017, le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans était ainsi le plus élevé dans les Hauts-de-France (29 %) et en Occitanie (28 %), régions où les jeunes ne sont pas les plus négatifs.

De nombreuses autres thématiques sont susceptibles d'influencer l'état d'esprit des jeunes. 33 % des jeunes âgés de 18 à 30 ans indiquent s'inquiéter à la fois des maladies graves, des agressions dans la rue, des accidents de la route et des accidents de centrale nucléaire, tandis que seuls 29 % de l'ensemble des Français s'inquiètent de ces quatre motifs à la fois. **Les 18-30 ans s'avèrent en réalité plus anxieux que l'ensemble des Français sur de nombreux sujets.**

Seules les maladies graves les inquiètent moins qu'en moyenne (- 4 points), ce sujet étant plus prégnant auprès des plus de 60 ans. Il s'agit toutefois de leur sujet d'inquiétude le plus répandu (Graphique 10).

<sup>31</sup> CREDOC, Enquête Conditions de vie et aspirations, 2019, vague d'hiver.

**GRAPHIQUE 10. ON ÉPROUVE PARFOIS DE L'INQUIÉTUDE, POUR SOI-MÊME OU POUR DES PROCHES. POUVEZ-VOUS ME DIRE SI LES RISQUES SUIVANTS VOUS INQUIÈTENT ?**



Source : CREDOC, Conditions de vie et aspirations, 2019.

Champ : Ensemble de la population de 15 ans et plus résidant en France métropolitaine

Plusieurs facteurs permettent d'appréhender ce positionnement anxieux de la jeunesse. Il convient d'abord de noter que si la jeunesse française se caractérise de longue date par une certaine forme de « fatalisme », en particulier comparée à la jeunesse de ses voisins européens<sup>32</sup>, elle était d'ordinaire moins inquiète que la moyenne de la population et surtout que les Français plus âgés<sup>33</sup>. L'enquête Conditions de vie du CREDOC montre un retournement de la situation au milieu des années 2000. Le graphique suivant montre ainsi que, par exemple, sur la question des agressions dans la rue, les 18-30 ans sont devenus plus inquiets que la moyenne, alors que quarante ans auparavant, ils étaient moins soucieux de ces questions. Des données qui s'expliquent probablement par de nombreux facteurs, au rang desquels les émeutes des banlieues de 2005, la séquence terroriste initiée le 11 septembre 2001 aux États-Unis et réactivée en 2015-2015 en France avec les attentats de janvier et novembre 2015, ayant créé chez les jeunes une « génération attentats<sup>34</sup> ». Néanmoins, ce changement d'opinion pourrait également traduire, comme le suggère Laurent Mucchielli<sup>35</sup>, une plus grande sensibilisation et intolérance à la violence de la part de la population, alors que cette violence tend à diminuer dans notre société.

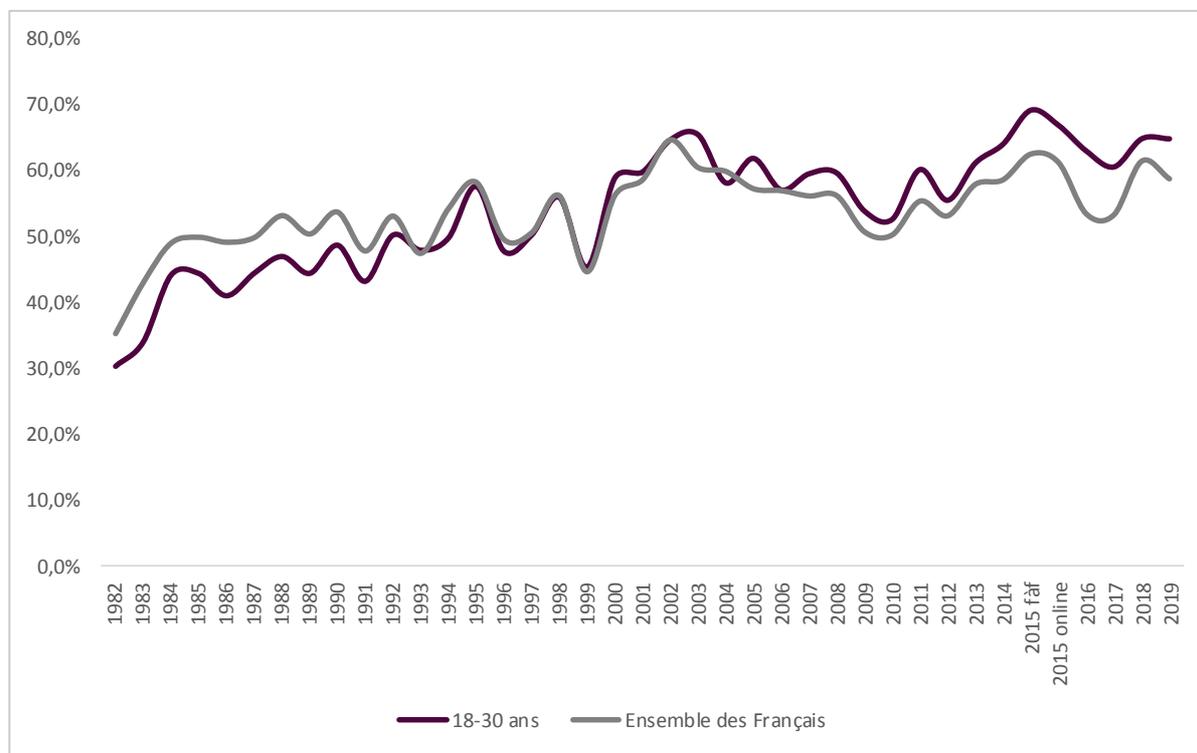
<sup>32</sup> Singly de François « Les jeunes du monde moderne » in Stellingner Anna, Wintrebert Raphaël (dir.) *Les jeunes face à leur avenir*, Fondation pour l'innovation politique, 2008

<sup>33</sup> Brice Mansencal Lucie, Croutte Patricia, Hoibian Sandra, Prieur Victor « En 40 ans : plus de liberté, mais aussi plus d'inquiétudes », *France, portrait social - édition 2019*, INSEE, 2019.

<sup>34</sup> Marr Maira Sunaina, *The 9/11 Generation*, New York, NY Press, 2016 ; Scholz Christian, « Quelques réflexions sur la génération Bataclan », *Villa Europa*, n°7, 2016, p. 49-53 ; Hoibian Sandra et al., « L'empreinte des attentats du 13 novembre 2015 sur la société française », *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, n° 38-39, novembre 2018, p. 772-781.

<sup>35</sup> Mucchielli Laurent, « Violence : de quoi parle-t-on ? », *Sciences humaines*, n° 247, avril 2013.

**GRAPHIQUE 11. ON ÉPROUVE PARFOIS DE L'INQUIÉTUDE, POUR SOI-MÊME OU POUR DES PROCHES. POUVEZ-VOUS ME DIRE SI LE RISQUE D'AGRESSION DANS LA RUE VOUS INQUIÈTE ?**



Source : CREDOC, Conditions de vie et aspirations.

Champ : Ensemble de la population de 15 ans et plus résidant en France métropolitaine.

Ces dernières années, le regard que portent les jeunes sur leur **santé** s'est aussi étioilé : 23 % des 18-30 ans considèrent leur état de santé comme peu satisfaisant ou pas satisfaisant du tout par rapport aux personnes de leur âge, ils étaient 19 % en 2015<sup>36</sup>. Sous l'impulsion de la numérisation de l'économie et en particulier de l'essor des **réseaux sociaux**, l'image de soi des jeunes est devenue de plus en plus conditionnée par le regard des autres. Une étude menée au Royaume-Uni<sup>37</sup> s'est penchée sur les conséquences des réseaux sociaux sur l'image corporelle chez les jeunes. Ces travaux rapportent que l'exposition des adolescentes et des jeunes femmes à *Facebook*, même de courte durée, les conduit à être davantage **préoccupées** de leur image corporelle que des non-utilisatrices du réseau social.

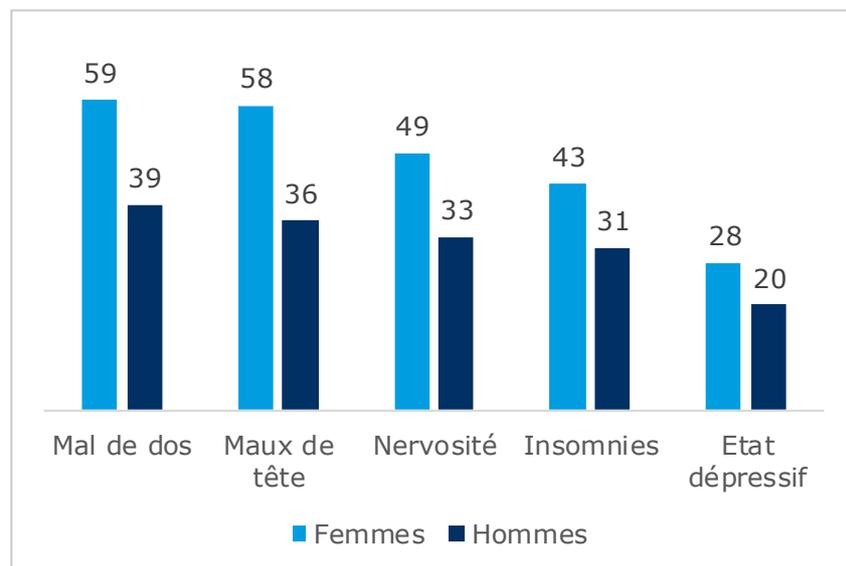
Les adolescentes et les jeunes femmes sont particulièrement touchées par ce phénomène<sup>38</sup>. Si les jeunes femmes de 18 à 30 ans considèrent tout autant que leurs homologues masculins être en piètre santé par rapport aux jeunes de leur âge, elles font plus souvent état de troubles physiques et apparaissent comme plus nerveuses (Graphique 12).

<sup>36</sup> Enquête conditions de vie, 2019, 2015.

<sup>37</sup> RSPH, *Status of mind. Social media and young people's mental health and wellbeing*, Royal Society for Public Health, 2017.

<sup>38</sup> Tiggerman Marika, Slater Amy, « The internet and body image concerns in preteenage girls », *The Journal of Early Adolescents*, vol. 34, n° 5, 2013.

**GRAPHIQUE 12. EN DEHORS DES LONGUES MALADIES OU INFIRMITÉS, LES GENS SOUFFRENT DE TEMPS EN TEMPS D'AFFECTIONS COURANTES. AVEZ-VOUS SOUFFERT AU COURS DES QUATRE DERNIÈRES SEMAINES DE/D' ... (EN %)**



Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant en France métropolitaine.

Des enquêtes réalisées par Santé publique France confirment ces effets physiques d'une anxiété plus marquée des femmes en population générale. Les femmes y apparaissent à la fois comme souffrant davantage de dépression<sup>39</sup> et d'insomnies<sup>40</sup> que les hommes.

Outre les motifs d'inquiétudes personnelles, Olivier Galland note que les causes de l'insatisfaction des jeunes sont à chercher du côté **des menaces qu'ils estiment peser sur la société**<sup>41</sup>. Or la fin de l'année 2018 et le début de l'année 2019 ont été marqués par un contexte de crise, avec des **revendications environnementales** défendues par une fraction de la jeunesse, lors des marches pour le climat, sur lesquelles nous reviendrons plus en détail dans la partie traitant de l'engagement des jeunes (Partie 4. 4), et qui paraissent affecter les catégories de la population les plus concernées par la remontée des états d'esprit négatif (plus âgés, plus diplômés).

Cette période a aussi vu **une montée de contestations sociales, portées par le mouvement des Gilets jaunes**, avec une mise en cause des institutions et de l'action du gouvernement par des populations ayant le sentiment d'être confrontées à une grande précarité sociale et financière, alors même que la plupart travaillent<sup>42</sup>.

Si la confiance de la jeunesse envers les institutions ne diminue qu'à la marge entre 2018 et 2019 (- 2 points de confiance pour les médias, les banques, la police et l'école), à l'exception de la confiance

<sup>39</sup> Léon Christophe, Chan Chee Christine, Du Roscoât Enguerrand (dir.), « La dépression en France chez les 18-75 ans : résultats du Baromètre santé 2017 », *Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire*, n°32-33, 2018, p. 637-644.

<sup>40</sup> Léger Damien, Zeghnoun Abdelkrim, Faraut Brice, Richard Jean-Baptiste, « Le temps de sommeil, la dette de sommeil, la restriction de sommeil et l'insomnie chronique des 18-75 ans : résultats du Baromètre de Santé publique France 2017 », *Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire*, n° 8-9, 2019.

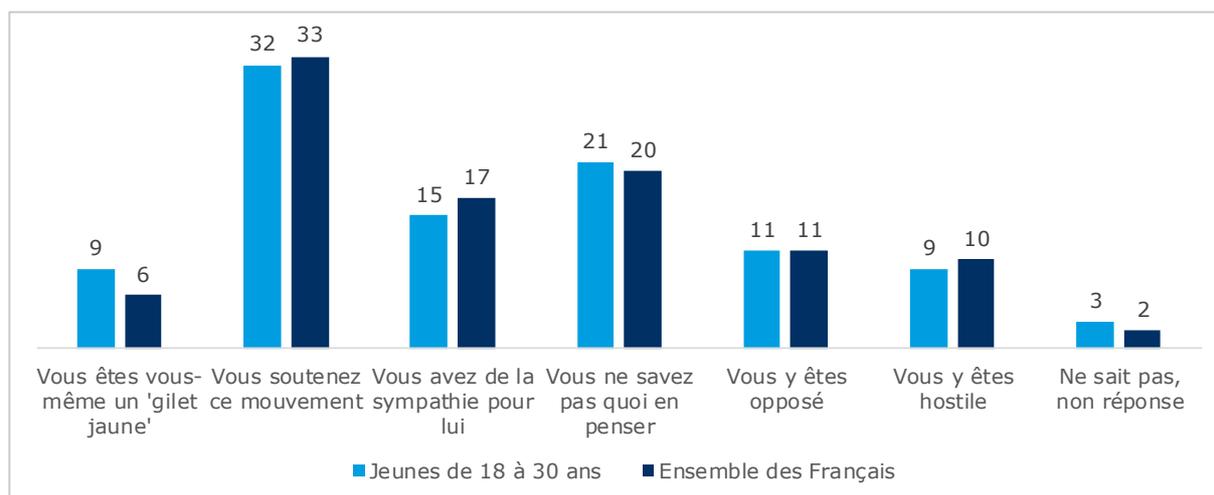
<sup>41</sup> Galland, Olivier « Les jeunes et la société : des visions contrastées de l'avenir », in Stellingher Anna, Wintrebert Raphaël (dir.), *Les jeunes face à leur avenir*, Fondation pour l'innovation politique, 2008, p. 47.

<sup>42</sup> HOIBIAN Sandra, « Les Gilets jaunes, un "précipité" des valeurs de notre société », *Note de synthèse du CREDOC n°26*, 2019.

portée aux associations en plus forte baisse (- 4 points), le contexte général est bien celui d'une **méfiance envers la capacité du gouvernement à résoudre les problèmes**. Après une « lune de miel » post-élection<sup>43</sup>, la méfiance envers le gouvernement remonte en effet au sein de la population française : de 82 % de méfiance en 2017 à 56 % en 2018, puis 70 % en 2019. La jeunesse s'avère à peine moins méfiante que l'ensemble de la population française à cet égard (66 % de méfiance en 2019 parmi les 18-30 ans).

En janvier 2019, **plus d'un jeune sur deux (56 %) exprimait son adhésion, son soutien ou sa sympathie envers le mouvement des Gilets jaunes**, soit autant que l'ensemble de la population française âgée de 15 ans et plus (56 %) <sup>45</sup> [Graphique 13].

**GRAPHIQUE 13. DEPUIS OCTOBRE 2018 EST APPARU LE MOUVEMENT DES GILETS JAUNES, APPELANT AU DEPART LES AUTOMOBILISTES À BLOQUER LES ROUTES POUR PROTESTER CONTRE LA HAUSSE DES PRIX DES CARBURANTS ET DEMANDER UNE BAISSÉ DES TAXES. QUELLE EST VOTRE ATTITUDE À L'ÉGARD DE CE MOUVEMENT ? (EN %)**



Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations, 2019

Champ : Ensemble des personnes âgées de 15 ans et plus résidant en France métropolitaine

Le soutien au mouvement n'est pas uniforme au sein de la jeunesse. Les diplômés de niveau baccalauréat ou supérieur, soit l'une des catégories plus particulièrement concernées par la remontée des états d'esprit négatifs entre 2018 et 2019, est ainsi beaucoup moins acquise à cette cause et pourrait être plus **sensible à cette dégradation du climat social sur la période** (Tableau 1).

<sup>43</sup> CREDOC, Enquête Conditions de vie et aspirations, 2019, vague d'hiver

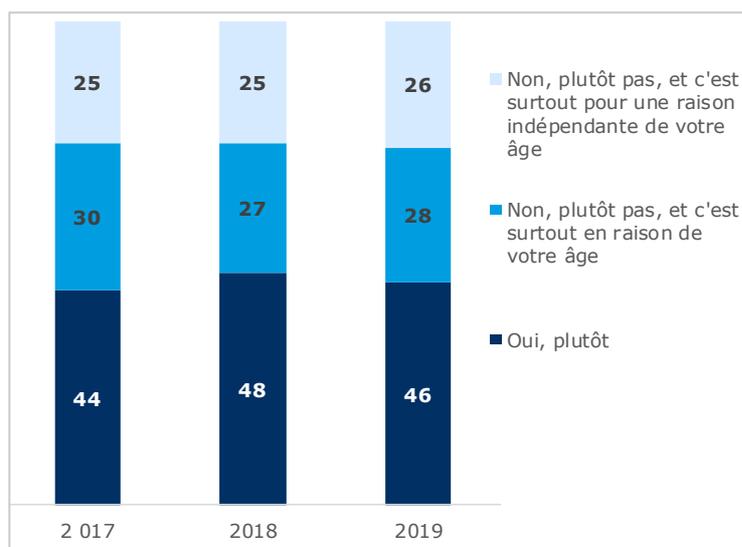
**TABLEAU 1. POSITIONNEMENT À L'ÉGARD DU MOUVEMENT DES GILETS JAUNES AU SEIN DE LA JEUNESSE SELON LE NIVEAU DE DIPLOME**

	Adhésion, soutien ou sympathie pour le mouvement des gilets jaunes (56 %)	Ignorance sur la manière dont se positionner sur le sujet (21 %)	Opposition ou hostilité au mouvement des Gilets jaunes (20 %)
Niveau de diplôme inférieur au baccalauréat	65 %	16 %	17 %
Niveau de diplôme équivalent ou supérieur au baccalauréat	53 %	22 %	22 %

Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant en France métropolitaine

## 1.4. L'impression que son avis compte ne concerne toujours qu'une minorité de jeunes

**GRAPHIQUE 14. PENSEZ-VOUS QUE VOTRE AVIS COMPTE AU SEIN DES ESPACES DANS LESQUELS VOUS ÉVOLUEZ ? (EN %)**

Source : INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2019, 2018, 2017.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans

**Plus de la moitié des jeunes en 2019 (54 %) considèrent toujours que leur avis ne compte pas au sein des espaces dans lesquels ils évoluent.** 26 % déclarent que l'âge ne serait pas lié à cette absence de considération et 28 %, au contraire, que leur âge serait en cause, des proportions stables par rapport à 2018 (Graphique 14).

Le regret de ne pas être entendu comme il se doit exprimé par les jeunes fait écho au sentiment d'invisibilité sociale<sup>44</sup> largement répandu aujourd'hui puisque plus la **moitié des Français estiment déjà**

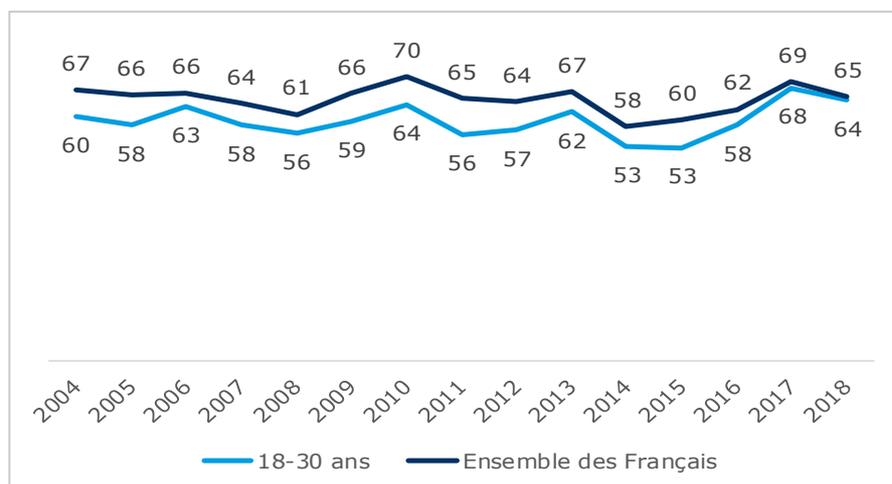
<sup>44</sup> ONPES, « Étude sur l'invisibilité sociale : un enjeu de connaissance des personnes pauvres et précaires », *La Lettre*, n°4, 2014.

**être confrontés personnellement « très souvent » ou « assez souvent » à des difficultés invisibles**, qui ne seraient pas prises en compte par les pouvoirs publics ou les médias<sup>45</sup> (58 % en 2019). Pierre Rosanvallon évoque ainsi « l'impression d'abandon [qui] exaspère aujourd'hui de nombreux Français. Ils se trouvent oubliés, incompris, pas écoutés. Le pays, en un mot, ne se sent pas représenté<sup>46</sup>. » Être visible, entendu, écouté, prend d'autant plus d'importance que la **reconnaissance** est un besoin fondamental de nos sociétés actuelles<sup>47</sup>. **Savoir se raconter**, produire du sens à partir de récits heurtés et de parcours de vie non linéaires<sup>48</sup> devient nécessaire pour exister et se faire reconnaître par des autres significatifs dans une **société hyper connectée**, où l'attention qui est portée aux individus est une ressource rare au milieu d'un flux incessant d'information.

Le sentiment de pas être entendu reste, en 2019 comme en 2017 ou 2018, **l'apanage des jeunes les moins intégrés socio-économiquement**, tels les jeunes dont le niveau de diplôme est inférieur au baccalauréat, ceux en recherche d'emploi ou inactifs (hors étudiants) qui estiment le défaut d'écoute imputable surtout à une raison indépendante de leur âge. Les jeunes étudiants invoquent eux davantage leur âge pour justifier leur sensation de ne pas être écoutés.

Alors que les différences entre sexes étaient minimales en 2017 et 2018, on observe **l'apparition d'un écart entre hommes et femmes en 2019**. Les jeunes **femmes** sont ainsi moins nombreuses (42 %) que leurs homologues masculins (49 %) à considérer leur avis pris en compte. Et selon elles, la raison en est plus souvent imputable à un autre facteur que leur âge (30 % contre 25 % des hommes). Cette évolution s'inscrit dans un contexte où **l'intensité de perception des inégalités entre les hommes et les femmes est en hausse auprès des jeunes** pour rejoindre celle de la population française dans son ensemble (Graphique 15).

**GRAPHIQUE 15. AVEZ-VOUS LE SENTIMENT QUE LES INÉGALITÉS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES EN FRANCE SONT AUJOURD'HUI... (TOTAL « TRÈS IMPORTANTES » ET « ASSEZ IMPORTANTES », EN %)**



Source : DRESS, Baromètre d'opinion, 2018.

Champ : Ensemble des personnes âgées de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine.

<sup>45</sup> Nelly Guisse et Sandra Hoibian, *La France des invisibles*, CREDOC/Collection des rapports n°327, mars 2016.

<sup>46</sup> Pierre Rosanvallon, *Le parlement des invisibles*, Paris, Le Seuil, 2014.

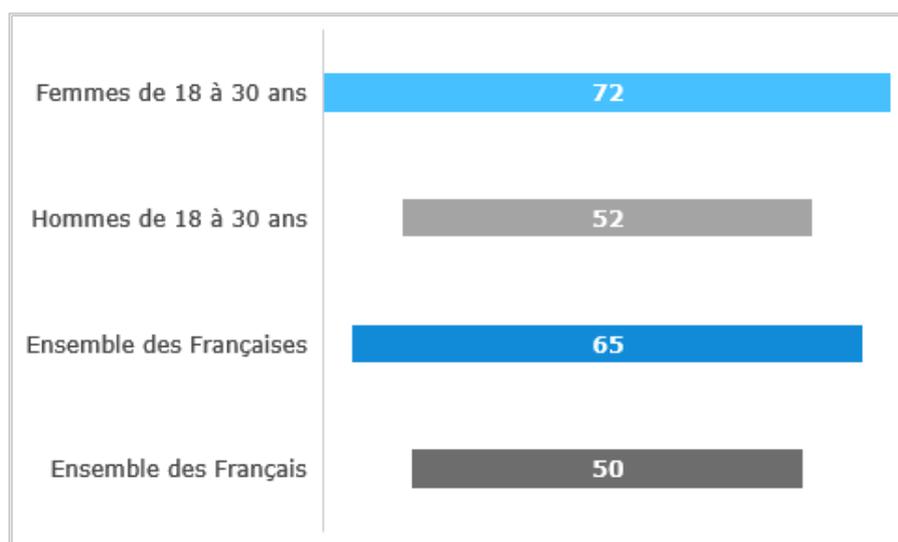
<sup>47</sup> Sur ce sujet voir : Lucie Brice, Patricia Crouette, Emilie Daudey, Nelly Guisse, Sandra Hoibian, Franck Lehuede, 2016, « À Paris comme ailleurs : Fluctuat nec mergitur », Note de conjoncture sociétale du Crédoc 2015, accessible sur souscription.

<sup>48</sup> Paul Ricoeur, *Parcours de la reconnaissance*, Edition Stock, Les Essais, 2004.

Le mouvement « Me Too » de 2018, en réaction à l'affaire Weinstein, revendiquant la libération de la parole des femmes a en effet créé une « prise de conscience » internationale sur la parole des femmes et la façon dont elle est reçue dans nos sociétés. Nombreux ont été les témoignages, mais aussi les concepts discutés dans l'espace public tels que le « mansplaining » et « manserrupting »<sup>49</sup>, qui désignent une attitude masculine consistant à expliquer des choses aux femmes ou à les interrompre systématiquement. L'évolution observée pourrait indiquer que les jeunes femmes sentent **leur parole déconsidérée** en raison de leur sexe. En 2019, toutes choses égales par ailleurs (Tableau 24), les jeunes hommes se sentent en effet davantage écoutés que les jeunes femmes. Pourtant, l'enquête Conditions de vie et aspirations montre un besoin de parole important chez les femmes, et en particulier les jeunes femmes. Rappelons que celles-ci sont en première ligne des atteintes à caractère sexuel ou sexiste : l'enquête Virage<sup>50</sup> montre en effet que la pression sexuelle est particulièrement forte pour les jeunes femmes et qu'elle diminue continûment avec l'âge.

Un peu plus d'un an après la médiatisation de l'affaire Weinstein, l'enquête Conditions de vie et aspirations montre que **six Français sur 10 pensent que l'on ne parle pas assez des injustices et des violences faites aux femmes**. C'est **10 points de plus** qu'il y a un an, alors que les débats publics sur la question battaient encore leur plein. En particulier, 63 % des jeunes de 18 à 30 ans pensent qu'on ne parle pas suffisamment des injustices et violences faites aux femmes (contre 58 % de l'ensemble des Français). Et les jeunes femmes (72 %) sont bien plus nombreuses à partager cette opinion que leurs homologues masculins (52 %) [Graphique 16].

**GRAPHIQUE 16. À PROPOS DES INJUSTICES ET DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, DIRIEZ-VOUS ?**  
- « ON N'EN PARLE PAS ASSEZ » (EN %)



Source : CREDOC, Conditions de vie et aspirations, 2019.

Champ : Ensemble des personnes âgées de 15 ans ou plus résidant en France métropolitaine.

<sup>49</sup> À titre d'exemple, voici quelques articles de presse sur le sujet : « "Laisse-moi t'expliquer, jeune fille", le mansplaining et moi », *Le HuffPost*, 24 janvier 2019 ; « Dans la tête d'un hétéro », *Slate.fr*, 25 juin 2019 ; « Mansplaining, slushaming, dick picking... Les mots de la domination masculine », *Le nouvel Obs.*, 27 juin 2019 ; « Mansplaining », ou quand les hommes nous expliquent la vie », *Le Figaro*, 23 mars 2017 ; « Ce que vous venez de faire, ça s'appelle du "mansplaining" : Marlène Schiappa reprend Jean-Claude Van Damme », *France TV, On n'est pas couchés*, 1<sup>er</sup> juillet 2018.

<sup>50</sup> Amandine Lebugle, « Les violences dans les espaces publics touchent surtout les jeunes femmes des grandes villes », *Population & Sociétés*, n°550, décembre 2017.

Autre élément convergent, l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) définit le sexisme comme « tout comportement discriminatoire fondé sur le sexe de la personne visée. Il prend sens dans un problème plus large qui renvoie à l'égalité entre hommes et femmes<sup>51</sup> ». Entre 2010 et 2016, **les injures sexistes ont progressé de 40 %** pour s'établir à 1 371 000 en 2016 selon les données de l'observatoire. Cette progression peut être le signe d'une hausse des comportements injurieux sur la période, mais aussi le signe d'une **moindre acceptabilité sociale**.

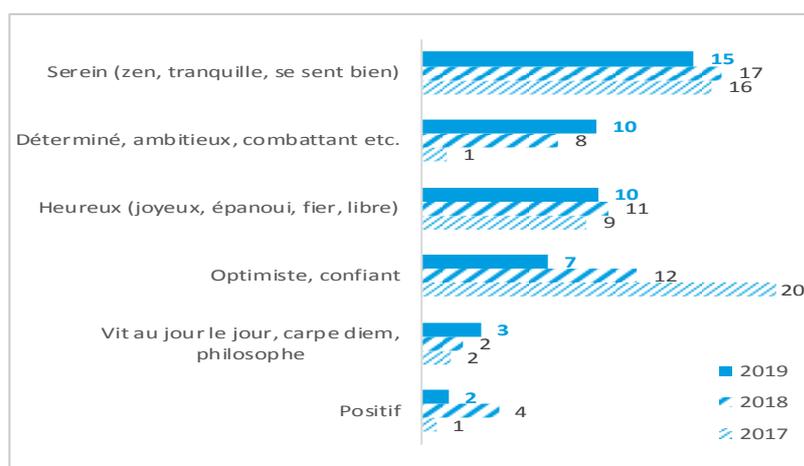
En 2019, toutes choses égales par ailleurs (Tableau 24), en dehors des questions de genre les plus discriminantes, on constate que, les jeunes âgés de 25 à 30 ans se sentent davantage écoutés, tandis que les jeunes qui ont un niveau inférieur au baccalauréat, qui sont inactifs (hors étudiants) et au chômage se sentent moins écoutés. Au niveau régional, les jeunes habitants du Centre-Val de Loire et, à la marge, de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Corse, sont aussi plus écoutés.

On constate en outre qu'une fois annulés les effets d'âge, de diplôme, de situation d'activité, de taille d'agglomération et de région, les parents élevant seuls un ou plusieurs enfants ont une plus forte probabilité de sentir leur avis pris en compte. Cela pourrait être dû à leur statut de parent assurant seul un certain nombre de tâches concernant leur enfant, ce qui leur conférerait une autorité dans certains espaces, notamment institutionnels, mais aussi sociaux.

## 1.5. L'optimisme laisse place à la détermination

La codification réalisée sur la question ouverte relative à l'état d'esprit révèle que la montée de l'insatisfaction et des inquiétudes face à l'avenir se traduit également par **une baisse de l'optimisme des jeunes**, notamment **au profit d'une mentalité plus combative et déterminée**, parmi les jeunes à l'état d'esprit plus positif (Graphique 17).

**GRAPHIQUE 17. QUEL MOT (OU PHRASE COURTE) DÉCRIT LE MIEUX VOTRE ÉTAT D'ESPRIT ACTUEL ? (RECODIFICATION DES ÉVOCATIONS POSITIVES, EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019, 2018, 2017.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant en France métropolitaine.

<sup>51</sup> Keltoume Larchet, « Les injures sexistes. Exploitation des enquêtes Cadre de vie et sécurité », Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, ONDRP, *Grand Angle*, n°47, mars 2018, p. 5.

La sensation de vivre dans une société mouvante, aux risques multiples et aux « retournements de situation » potentiels (licenciement, obtention d'un diplôme mais pas d'un emploi...) pourrait entamer l'optimisme des jeunes et les pousser, lorsqu'ils ne sont pas à proprement parler pessimistes, à adopter une attitude plus déterminée face à ces aléas. Les jeunes Français sont, de manière endémique, moins optimistes que les jeunes des autres pays, plus résolus à **devoir se battre contre un avenir presque prédestiné**, contrastant en particulier avec les jeunes étatsuniens pour lesquels l'avenir est à écrire<sup>52</sup>.

Toutes choses égales par ailleurs, les variables ayant un impact significatif sur la présence d'un état d'esprit négatif le sont également, en miroir, pour un état d'esprit positif : l'année d'enquête d'abord exerce un effet, signe que la conjoncture a un impact sur les résultats observés cette année. Le sexe, le statut d'activité, le statut familial influent également. On constate aussi un effet du niveau de diplôme (qui influence moins l'expression d'un état d'esprit négatif) et, dans une moindre mesure, de la taille de l'unité urbaine de résidence.

En 2019, le portrait des jeunes à **l'état d'esprit positif** est donc presque symétrique à celui des jeunes à l'état d'esprit négatif : des **hommes** (52 %, + 6 points par rapport à la moyenne des jeunes), des **étudiants** sans activité professionnelle (52 %, + 6 points), des jeunes qui ne doivent **pas s'imposer de restriction** budgétaire (57 %, + 11 points) ou témoignant d'un sentiment de **stabilité sociale** depuis l'enfance (49 %, + 3 points).

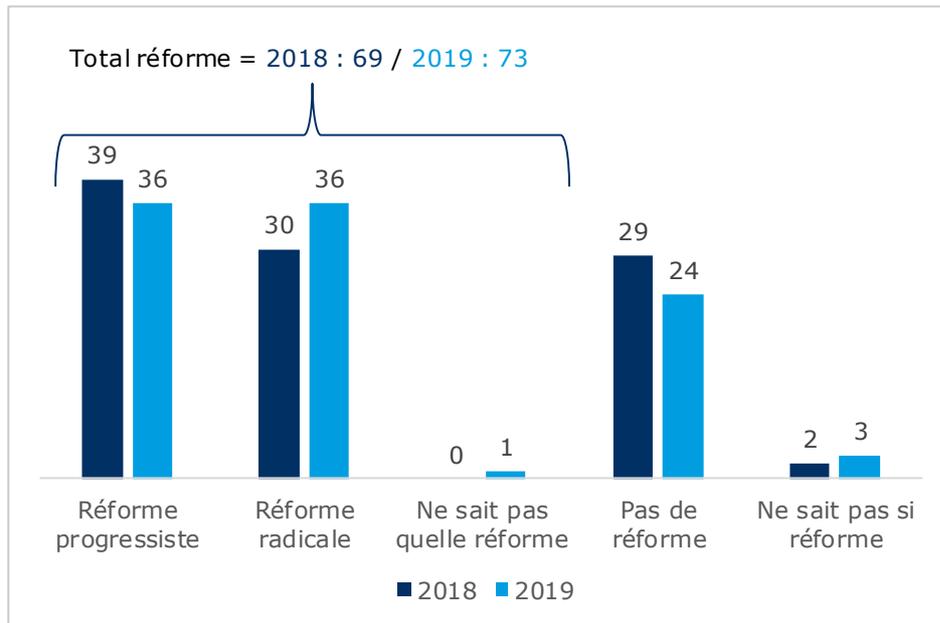
La détermination affichée par des profils, somme toute, sans préoccupation financière semble bien confirmer le **poids des attentes qu'une fraction de la jeunesse fait peser sur sa propre vie** ainsi que la crainte d'une situation pas toujours aussi bonne à l'avenir. Les travaux du CEREQ sur la génération 2010 (entrée sur le marché du travail en 2010) montrent également qu'« à situation d'emploi comparable, les diplômés du secondaire (CAP, BEP et bac général) et la licence générale protègent plutôt mieux de l'inquiétude que les diplômés de niveau plus élevé. Le sentiment d'insécurité est ainsi plus fort chez les docteurs et plus faible chez les titulaires d'un CAP ou d'un BEP que chez les bacheliers technologiques ou professionnels. [...], si le diplôme a pu jouer son rôle au moment de l'insertion en permettant l'accès aux conditions d'emploi actuelles, il ne constitue pas (ou plus) la garantie d'un avenir professionnel rassurant. Les conditions d'emploi et les perspectives professionnelles qui lui sont attachées ont alors un effet bien plus important<sup>53</sup>. »

Dans la lignée de cet état d'esprit déterminé, les jeunes de 18-30 ans sont plus nombreux à **désirer que la société française** change en 2019 par rapport à 2018 (+ 4 points), et notamment de manière radicale (+ 3 points). Ils restent cependant moins avides de transformations que l'ensemble de la population, 83 % des Français souhaitant une évolution de la société en 2019 (soit + 10 points par rapport aux jeunes) [Graphique 18].

<sup>52</sup> Singly de François « Les jeunes du monde moderne », in Stellingner Anna, Wintrebert Raphaël (dir.) *Les jeunes face à leur avenir*, Fondation pour l'innovation politique, 2008.

<sup>53</sup> Béduwé Catherine, Dupray Arnaud, « D'une Génération à l'autre : l'inquiétude des jeunes en question », *CEREQ Bref*, n° 361, 2018.

**GRAPHIQUE 18. INDICATEUR DE TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ (SOUHAIT OU NON DE TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ, ET TYPE DE TRANSFORMATION ATTENDUE : RÉFORME PROGRESSISTE OU RADICALE) AUPRÈS DES JEUNES**



Source : CREDOC, Conditions de vie et aspirations, 2019, 2018.

Champ : Personnes de 18 à 30 ans résidant en France métropolitaine

## II. La volonté d'être davantage informé sur ses droits

La question du recours (ou du non-recours) aux droits est une question importante des politiques publiques au même titre que celle des fraudes ou des indus<sup>1</sup> : il s'agit en effet de s'assurer que les politiques publiques touchent bien les publics visés. **Les Français** semblent avoir intégré la notion de non-recours : en 2018, 69 % des Français âgés de 18 ans et plus sont d'accord avec l'idée que « beaucoup de personnes ne bénéficient pas des droits ou allocations auxquels elles peuvent prétendre<sup>2</sup> ». La proportion n'était que de 42 % en 2016<sup>3</sup>.

Benjamin Vial, dans sa revue de littérature sur le non-recours **des jeunes adultes** à l'aide publique explique que « par rapport à d'autres pays, comme le Royaume-Uni, l'Allemagne ou les Pays-Bas, cette prise en compte publique du non-recours est relativement récente en France et s'inscrit dans un processus encore incertain (Warin, 2016b). Dans le champ des politiques de jeunesse, l'intérêt pour le non-recours semble plus récent et plus fragile encore. Sous l'effet des inquiétudes politiques autour de la catégorie des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni dans le système scolaire (NEET – Neither in Employment nor in Education or Training) [Cahuc *et al.*, 2013 ; Eurofound, 2012], et sous l'impulsion des travaux du Conseil économique social et environnemental (CESE) [Dulin, Vérot, 2017 ; Dulin, 2012 ; Dulin, 2015], le non-recours des jeunes adultes à l'aide publique apparaît aujourd'hui comme un problème public. »

Le baromètre jeunesse porte un regard sur la question de la perception des jeunes concernant leur accès aux droits sociaux. Cette réflexion se construit au fil de cette partie à travers l'examen de divers indicateurs. Nous présenterons tout d'abord, les évolutions de notoriété des différentes prestations sociales chez les jeunes, marquées principalement en 2019 par la progression de la connaissance de la prime d'activité. Puis, nous nous focaliserons sur la prise de conscience du non-recours et des facteurs qui lui sont associés. Enfin, l'enquête s'attardera sur le changement progressif des attentes des jeunes vis-à-vis des pouvoirs publics, davantage en faveur de la « vie quotidienne » et des dépenses culturelles.

<sup>1</sup> Centre d'analyse stratégique, « Fraude, indus, non-recours : comment faciliter le juste paiement des prestations sociales ? », *La note d'analyse n°306*, novembre 2012

<sup>2</sup> DREES, Baromètre d'opinion DREES, 2016-2019.

<sup>3</sup> Hoibian Sandra, *Le modèle social à l'épreuve de la crise, Baromètre de la cohésion sociale 2014*, CREDOC/Collection des rapports n°312, octobre 2014.

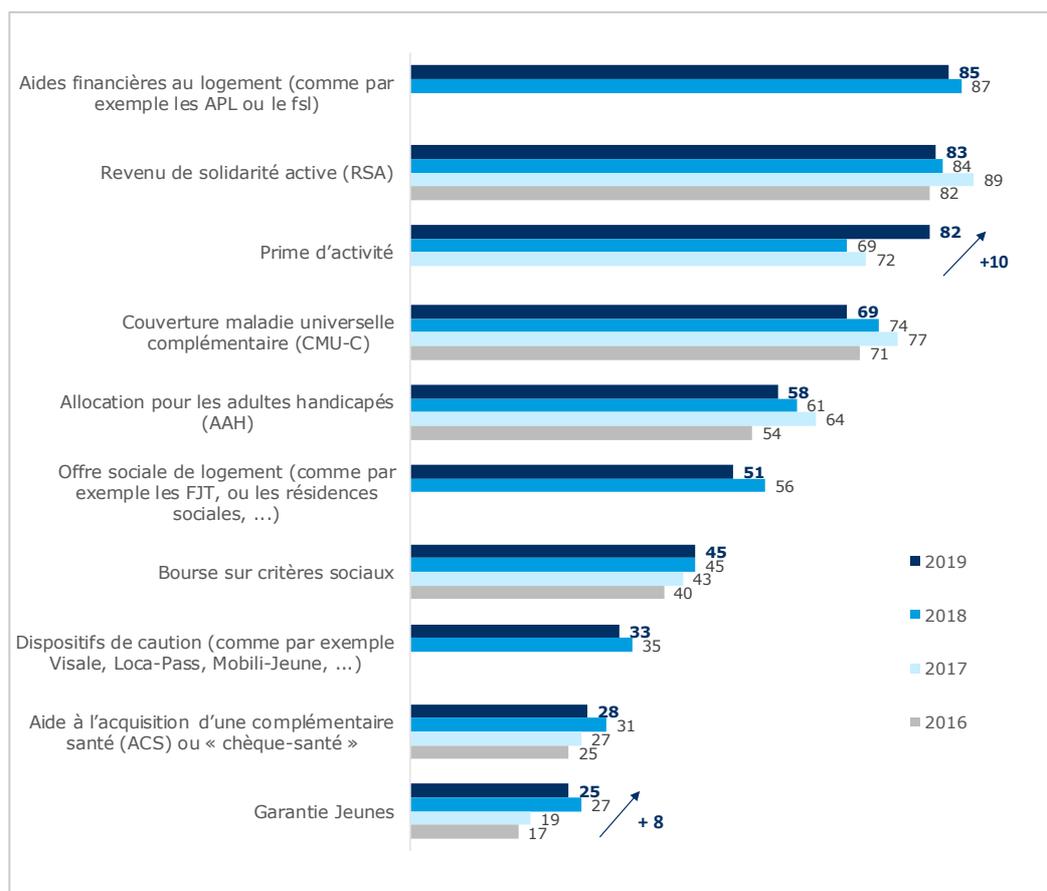
NB : la formulation a légèrement changé passant de « Beaucoup de personnes renoncent à bénéficier des droits ou allocations auxquels elles pourraient prétendre » à « Beaucoup de personnes ne bénéficient pas des droits ou allocations auxquels elles peuvent prétendre »

## 2.1. Sous l'effet de l'actualité, la notoriété de la prime d'activité progresse fortement

En 2019, la connaissance des prestations sociales reste très inégale selon les aides considérées. Ainsi, alors que 85 % des jeunes ont entendu parler des aides financières au logement (APL, FSL), un quart d'entre eux seulement cite la « garantie jeunes » (Graphique 19).

Le revenu de solidarité active (RSA) se place en deuxième position des prestations les plus citées par les jeunes (83 %), derrière les prestations d'aide au logement. La connaissance de la **prime d'activité** (82 %) **atteint la troisième place** en progressant **de 13 points entre 2018 et 2019**. Plus de la moitié des jeunes cite également les aides liées à la santé, la couverture maladie universelle (69 %) et l'allocation pour adulte handicapé (AAH) (58 %), malgré une notoriété en diminution depuis 2017. Puis, arrivent les bourses sur critères sociaux, qui se maintiennent au niveau enregistré en 2018 (45 %). Parmi les prestations les moins connues figurent « les dispositifs de caution » (33 %), « l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé » (ACS) (28 %) et la garantie jeunes (28 %).

**GRAPHIQUE 19. AVEZ-VOUS ENTENDU PARLER DES PRESTATIONS ET DISPOSITIFS SUIVANTS ? (EN % - REPONSES « OUI »)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse 2019, 2018, 2017 et 2016.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Les écarts de notoriété entre les différents dispositifs peuvent s'expliquer par une combinaison de divers facteurs : le **nombre de bénéficiaires de la prestation, l'antériorité des dispositifs<sup>4</sup>, l'amplitude du public ciblé par ces prestations sociales, ainsi que les campagnes de communication ou le débat public** autour des dispositifs en question.

En effet, les aides financières au logement, prestation la plus citée par les jeunes, ont été introduites dans les années 1970. Elles s'adressent à l'ensemble de la population sous conditions de ressources et comptent aujourd'hui un nombre conséquent de bénéficiaires<sup>5</sup>, dont près d'un quart (21 %) sont des jeunes de moins de 25 ans, 10 % des jeunes de 25 ans à 30 ans (DREES, 2018). À l'opposé, la garantie jeunes, créée en 2013 et généralisée à l'ensemble du territoire en 2017<sup>6</sup>, cible une population restreinte ; les jeunes de 16 à 25 ans se trouvant dans une situation de précarité sociale<sup>7</sup>. De fait, elle enregistre un nombre de bénéficiaires nettement inférieur à celui des aides au logement, puisqu'en 2018, un peu plus de 80 000 jeunes en étaient bénéficiaires<sup>8</sup>.

L'évolution de la notoriété des aides sociales chez les jeunes peut être le résultat de **l'impact des campagnes de communication ou de réformes récentes des dispositifs**. L'augmentation de la notoriété de la garantie jeunes depuis 2018 peut pour partie s'expliquer par la généralisation du dispositif en 2017 à l'ensemble du territoire français et par la mise en place d'une communication sur le sujet<sup>9</sup>. De même, la hausse de la notoriété de la prime d'activité chez les jeunes est très probablement liée à sa récente médiatisation à l'occasion de sa revalorisation annoncée par le gouvernement en décembre 2018, puis confirmée en mars 2019 au moment du terrain d'enquête, en réponse à la crise sociale des Gilets jaunes et dans le but d'inciter à la reprise de l'emploi.

Ce coup de projecteur médiatique sur la prime pour l'emploi, doublé du renforcement des dispositifs liés à l'emploi en 2019, explique peut-être la légère baisse d'autres dispositifs, en polarisant l'attention des jeunes.

La baisse de connaissance n'est **pas forcément imputable à un désintérêt des jeunes pour les dispositifs**. La baisse de 8 points depuis 2017 de la connaissance de la CMU-C, et de 3 points pour l'ACS, est peut-être à relier **aux réformes successives** de ces aides, qui contribuent à multiplier et d'une certaine manière à complexifier les offres du point de vue du grand public. En revanche, on note une nette progression de l'ACS (de 18 % en 2016 à 45 % en 2019) chez les autres inactifs (invalides, malades de longue durée, personnes sans recherche d'activité professionnelle).

<sup>4</sup> CRÉDOC et INJEP pour la DJEPVA, *Baromètre DJEPVA sur la jeunesse*, 2016.

<sup>5</sup> Les aides au logement (APL, ALS et ALF) comptaient ainsi 6 479 900 bénéficiaires au 31 décembre 2016. (DREES, 2018). Voir *Minima sociaux et prestations sociales. Ménages aux revenus modestes et redistribution, édition 2018*, DREES/Panoramas de la DREES social, 2018.

<sup>6</sup> La garantie jeunes a été mise en place en octobre 2013, sous forme expérimentale, puis a été ensuite élargie à d'autres territoires à partir de janvier 2015 par vagues successives. Fin 2016, toutes les missions locales volontaires y étaient entrées. À la suite de la loi du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels, le dispositif a été généralisé à l'ensemble du territoire national au 1<sup>er</sup> janvier 2017 (DARES, 2019). Voir Marine Guillerm, Solène Hilary, « La Garantie jeunes : quels jeunes et quel bilan après cinq ans ? », *DARES analyses*, n°018, 2019.

<sup>7</sup> La garantie jeunes est une aide qui ne cible les jeunes entre 16 et 25 ans ni en emploi, ni en formation, ni en études, et dans une situation financière précaire

<sup>8</sup> DARES, Site internet des politiques de l'emploi (PoEm) : <http://poem.travail-emploi.gouv.fr/>

<sup>9</sup> Voir la campagne de communication : [http://idf.direccte.gouv.fr/sites/idf.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/garantie\\_jeunes.pdf](http://idf.direccte.gouv.fr/sites/idf.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/garantie_jeunes.pdf) et de sensibilisation de l'Etat : [www.gouvernement.fr/action/la-garantie-jeunes](http://www.gouvernement.fr/action/la-garantie-jeunes)

## QUELQUES ÉLÉMENTS CONCERNANT LA CMU-C ET L'ACS

La couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) a été mise en place dans le cadre de la loi du 27 juillet 1999. Cette couverture maladie « garantit à tous une prise en charge des soins par un régime d'assurance maladie, et aux personnes dont les revenus sont les plus faibles le droit à une protection "assurance" complémentaire et à la dispense d'avance de frais "tiers payant" ». La CMU offre à ses bénéficiaires une assurance complémentaire santé gratuite ainsi que d'autres avantages destinés à faciliter l'accès aux soins, comme l'absence de dépassement d'honoraires dans le cadre d'un parcours de soins coordonnés. En 1999, le plafond de ressources de la CMU-C était fixé à 50 % du revenu médian (correspondant à un seuil de pauvreté défini par l'INSEE).

La loi du 13 août 2004 portant réforme de l'assurance maladie a « instauré une aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS) pour les ménages disposant de faibles ressources et qui ne peuvent être bénéficiaires ni de la CMU-C [...] ni d'une protection obligatoire d'entreprise ». L'ACS s'adresse aux personnes dont les ressources sont comprises entre le plafond de ressources de la CMU-C et ce même plafond majoré de 35 %. Le souci du législateur étant de limiter les effets de seuil propres aux conditions d'accès de la CMU-C, amenant à exclure de la prise en charge des personnes aux situations très proches. Des travaux sociologiques sur le sujet montrent d'ailleurs que « très fréquemment, l'ACS est octroyée à des personnes venues réclamer le bénéfice de la CMU-C, mais qui se la voient refuser pour avoir franchi le plafond de ressources ». À la différence de la CMU-C, l'ACS est une aide financière mise en place pour réduire le montant de la prime annuelle d'un contrat d'assurance complémentaire santé.

De **nombreuses réformes** ont été adoptées depuis la création de ces deux dispositifs dans le **souci d'étendre le champ des populations** éligibles. Les effectifs éligibles à l'ACS ont aussi été étendus de manière plus spécifique par relèvement du seuil d'éligibilité, qui a successivement été porté de + 15 % par rapport au plafond CMU-C à sa création, à + 20 % en 2007, + 26 % en 2011 et enfin + 35 % depuis 2012. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, en application de l'article 56 de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2014, l'ACS est réservée à des contrats de complémentaire santé sélectionnés dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence afin de faire baisser les prix des contrats et améliorer les niveaux de prise en charge des assurés. Ces différentes réformes ont eu pour effet **d'augmenter significativement la population éligible mais aussi bénéficiaire des deux dispositifs, sans que le taux de recours atteigne des niveaux importants**. Une prochaine réforme est à venir le 1<sup>er</sup> novembre 2019 avec l'extension de la CMU-C aux bénéficiaires de l'ACS. À terme, il n'y aura plus qu'un seul dispositif, la CMU-C. Pour les personnes bénéficiaires de l'actuelle ACS, la réforme permettra d'accéder au panier de soins de la CMU-C sans restes à charge comme cela l'est actuellement, ainsi qu'un accès facilité à une protection complémentaire santé (il n'y aura plus de choix de garanties à effectuer entre les contrats A, B ou C).

Source : Berhuet Solen, Croutte Patricia, *Les populations éligibles à la CMU-C et à l'ACS en 2019, Qui sont-elles ? Quel est leur interlocuteur privilégié en cas de préoccupation pour leur santé et quelles sont leurs pratiques en matière d'automédication ?*, Rapport CREDOC pour le Fonds CMU, 2019.

La baisse de notoriété s'étend aussi aux allocations pour **adultes handicapés** (AAH) [- 6 points depuis 2017] auprès de l'ensemble des jeunes mais se maintient auprès de ses publics potentiellement cibles (82 %).

**De manière générale, la jeunesse a une moins bonne connaissance des prestations sociales que l'ensemble des Français.** 96 % des 18 ans et plus ont entendu parler des aides financières au logement (APL) et la même part du RSA, 88 % de la couverture maladie universelle (CMU-C) et 73 % de l'allocation pour adultes handicapés (AAH)<sup>10</sup>. Rappelons en outre que la notoriété est un premier pas vers l'accès mais que, en règle générale, elle n'est pas synonyme de compréhension ou de recours aux dispositifs. Une part non négligeable de la population ignore en effet quels sont les publics cibles des

<sup>10</sup> DREES, Baromètre d'opinion DREES, 2019

dispositifs<sup>11</sup> : ainsi, alors que 97 % des Français déclarent avoir entendu parler des allocations d'aides au logement, 57 % ne savent pas précisément qui peut en bénéficier. Cette proportion s'élève à 46 % pour le RSA et 41 % pour la CMU-C (DREES, 2016).

Comme à l'échelle de la population française<sup>12</sup>, la connaissance des prestations chez les jeunes varie selon les groupes sociaux. À l'exception de la garantie jeunes, le profil des jeunes ayant le plus souvent entendu parler des dispositifs d'aides sociales disponibles est similaire : des **jeunes femmes, des diplômés, des jeunes âgés de 25 à 30 ans mais aussi des jeunes au chômage et s'imposant des restrictions** (Tableau 2).

Comme nous l'avons signalé précédemment, la plupart des aides sont **davantage connues parmi les jeunes qui répondent au moins en partie aux critères d'éligibilité**. Il en va par exemple ainsi des jeunes connaissant les prestations de santé, plus souvent en situation d'invalidité et de restrictions budgétaires en termes de santé. De même, la bourse sur critères sociaux, mise en place pour les étudiants ayant des difficultés matérielles pour poursuivre leurs études supérieures, est essentiellement connue des jeunes ayant poursuivi des études au-delà du bac, et des étudiants. Néanmoins la connaissance est loin d'être totale, y compris auprès de personnes qui en sont la cible.

---

<sup>11</sup> Papuchon Adrien, « Prestations sociales : les personnes éligibles sont-elles les mieux informées ? », *Études et résultats*, n° 954, DREES, 2016.

<sup>12</sup> Hoibian Sandra, Croutte Patricia, Bigot Régis, *Soutien à la fonction parentale, connaissance des dispositifs et perception de la CAF : état de l'opinion en 2014*, CREDOC/Collection des rapports, n° 310, 2014 ; Papuchon Adrien, « Prestations sociales : les personnes éligibles sont-elles les mieux informées ? », *Études et résultats*, n° 954, DREES, 2016

TABLEAU 2. TAUX DE NOTORIÉTÉ DES DISPOSITIFS D'AIDES SELON LES POPULATIONS CIBLÉES

Type d'aide / Taux de notoriété	Catégorie de population	
	2018	2019
<b>Garantie Jeunes</b>	<b>27%</b>	<b>25%</b>
	34%	<b>38%</b>
	33%	<b>35%</b>
	33%	<b>24%</b>
	39%	<b>39%</b>
	34%	<b>33%</b>
	34%	<b>31%</b>
<b>Revenu de solidarité active</b>	<b>84%</b>	<b>83%</b>
	87%	<b>87%</b>
	75%	<b>73%</b>
	90%	<b>90%</b>
<b>Prime d'activité</b>	<b>69%</b>	<b>82%</b>
	79%	<b>90%</b>
	47%	<b>68%</b>
	63%	<b>81%</b>
	69%	<b>85%</b>
	93%	<b>90%</b>
	78%	<b>90%</b>
<b>Couverture maladie universelle complémentaire</b>	<b>74%</b>	<b>69%</b>
	78%	<b>75%</b>
	80%	<b>76%</b>
	80%	<b>75%</b>
	82%	<b>77%</b>
	83%	<b>76%</b>
	79%	<b>79%</b>
	83%	<b>80%</b>
<b>Aide l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS) ou "chèque-santé"</b>	<b>31%</b>	<b>28%</b>
	28%	<b>25%</b>
	42%	<b>45%</b>
	35%	<b>32%</b>
	/	<b>47%</b>
<b>Allocation pour les adultes handicapés</b>	<b>61%</b>	<b>58%</b>
	80%	<b>80%</b>
	69%	<b>67%</b>

\* Différence en point de pourcentage avec la moyenne en 2019

Source : INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse 2019 et 2018.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Au-delà de la possibilité même d'être éligible, le **besoin<sup>13</sup> est le principal facteur agissant sur la notoriété des aides**. Celui-ci a par exemple un impact sur la plus grande connaissance des prestations sociales en matière d'emploi par les femmes. Les jeunes femmes sont plus pauvres que les jeunes hommes<sup>14</sup>. Les jeunes femmes travaillent de fait plus souvent à temps partiel (34 % des femmes de 15 à 24 ans contre 17 % des hommes du même âge) et sont moins rémunérées que les hommes<sup>15</sup>.

**La socialisation aux démarches administratives a également un impact**. Ainsi, on note que l'amélioration de la connaissance se fait sentir dès l'obtention d'un CAP/BEP et non subitement avec l'obtention du baccalauréat. **Chaque année supplémentaire passée dans un cursus de formation paraît ainsi bénéfique à l'éveil des jeunes sur leurs droits**. Les plus diplômés ont ainsi plus souvent

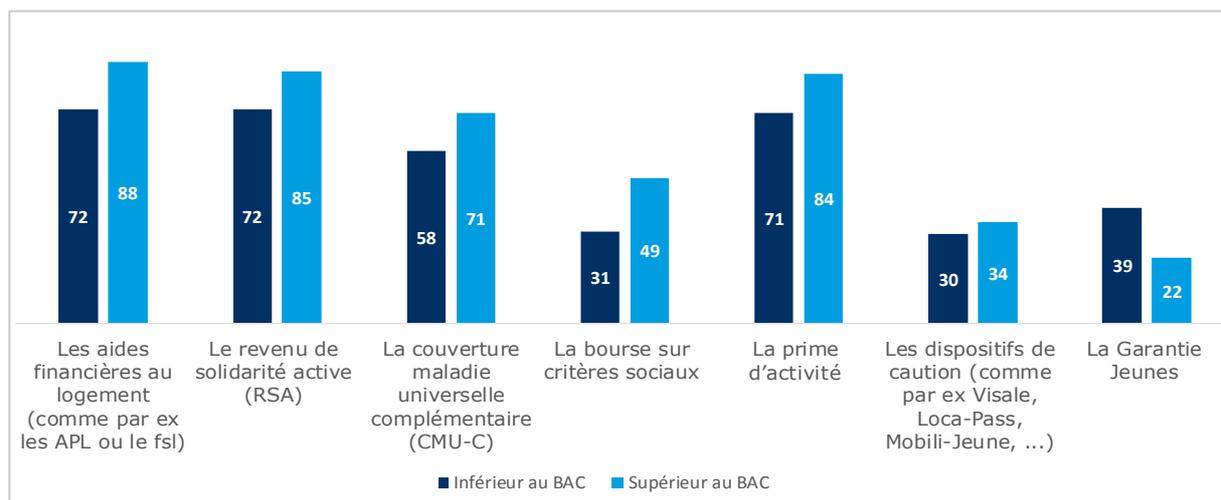
<sup>13</sup> Dalstein Anne-Laure., Domingo Pauline, « La place du RSA "jeune" dans les parcours d'insertion professionnelle. » *Politiques sociales et familiales*, n°116, 2014, p. 62-68.

<sup>14</sup> Observatoire des inégalités, *La pauvreté selon le sexe*, 2017 ; source INSEE 2015.

<sup>15</sup> Jauneau Yves, Vidalenc Joëlle, « Une photographie du marché du travail en 2018 : le taux d'emploi des jeunes et des seniors augmente de nouveau », *INSEE Première*, n°1740, 2019.

entendu parler des aides au logement (APL, FSL) [+ 3 points par rapport à la moyenne], des bourses sur critères sociaux (+ 4 points), de la prime d'activité (+ 2 points), du revenu de solidarité active (RSA) (+ 2 points) et de la CMU-C (+ 2 points) [Graphique 20].

#### GRAPHIQUE 20. NOTORIÉTÉ DES PRESTATIONS SOCIALES SELON LE NIVEAU DE DIPLOME (EN %)



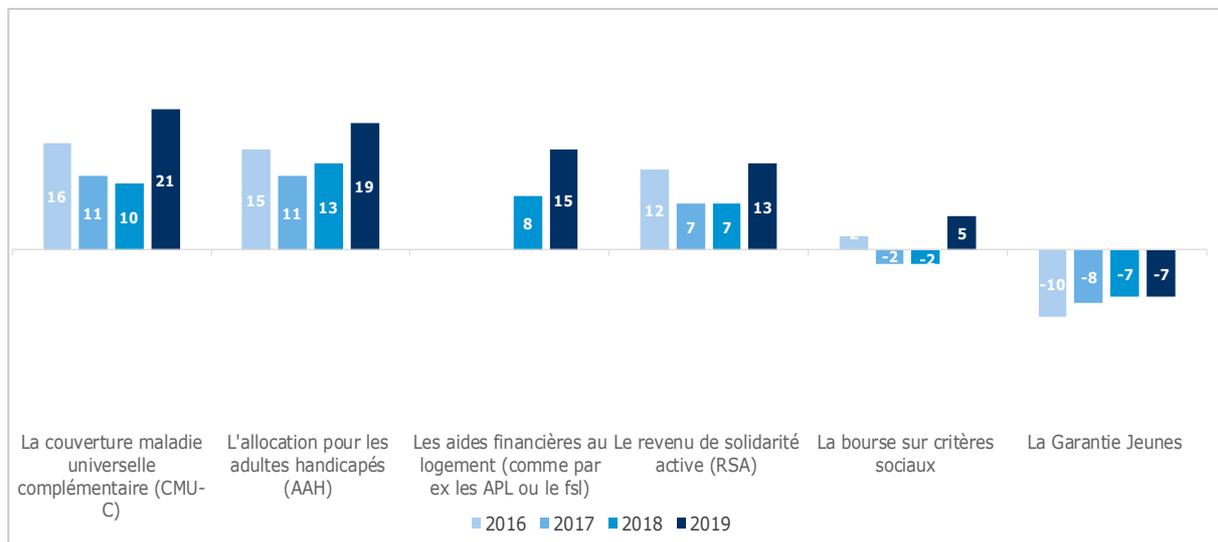
Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2019. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Enfin, **les modes de vie expliquent en partie les divergences de notoriété selon le profil sociodémographique**. Les femmes connaissent ainsi plus fréquemment les aides en matière de santé. Elles enregistrent en effet un plus grand nombre de pratiques de préventions et de consultations chez un médecin généraliste<sup>16</sup> que les hommes. Très souvent **responsables des démarches administratives** et des démarches dans la vie quotidienne<sup>17</sup> au sein des ménages, les jeunes femmes sont souvent plus au fait des aides. On note à ce propos que les écarts selon le sexe se renforcent et tout particulièrement s'agissant des prestations en matière de santé (de 15 points d'écart entre hommes et femmes en 2016 à 19 points en 2019 pour l'AAH) et de logement (de 8 points en 2018 à 15 points d'écart en 2019) [Graphique 21].

<sup>16</sup> Montaut Alexis, « Santé et recours aux soins des femmes et des hommes : premiers résultats de l'enquête Handicap-Santé 2008 », *Études et résultats*, n°717, 2010.

<sup>17</sup> « Couple, famille et vie active », in *Couple et familles. Édition 2015*, INSEE Références, 2015.

**GRAPHIQUE 21. ÉVOLUTION DES ECARTS (EN POINT DE POURCENTAGE) ENTRE LA PROPORTION DE FEMMES ET D'HOMMES CONNAISSEURS DES PRESTATIONS ET DISPOSITIFS SOCIAUX (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse 2019, 2018, 2017 et 2016.

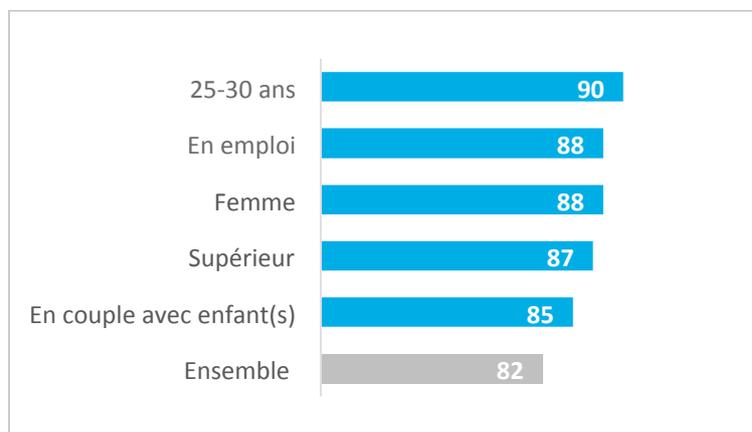
Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Lecture : Est représentée la différence (en point) entre la proportion de femmes et d'hommes qui connaissent les dispositifs. En 2016, 16 points séparent les femmes des hommes en ce qui concerne la connaissance de la CMU-C, les femmes connaissant mieux ce dispositif.

Bien que la prime d'activité et la garantie jeunes aient connu une augmentation significative de leur notoriété ces dernières années en 2019, les deux sont repérées par des profils de jeunes très distincts :

- **La prime d'activité** est davantage citée par les femmes, les jeunes âgés de 25 à 30 ans, diplômés du supérieur et qui ont un emploi (Graphique 22). Conséquence probable de sa forte médiatisation, sa connaissance ne se borne plus à son public cible. Elle est en 2019 tout autant connue par les jeunes en emploi durable que par ceux en contrat court ou temps partiel, contrairement à 2018 où les jeunes à l'emploi plus précaire en étaient les principaux informés.

**GRAPHIQUE 22. PROFIL DES JEUNES CONNAISSANT LE PLUS LA PRIME D'ACTIVITÉ EN 2019 (EN %)**

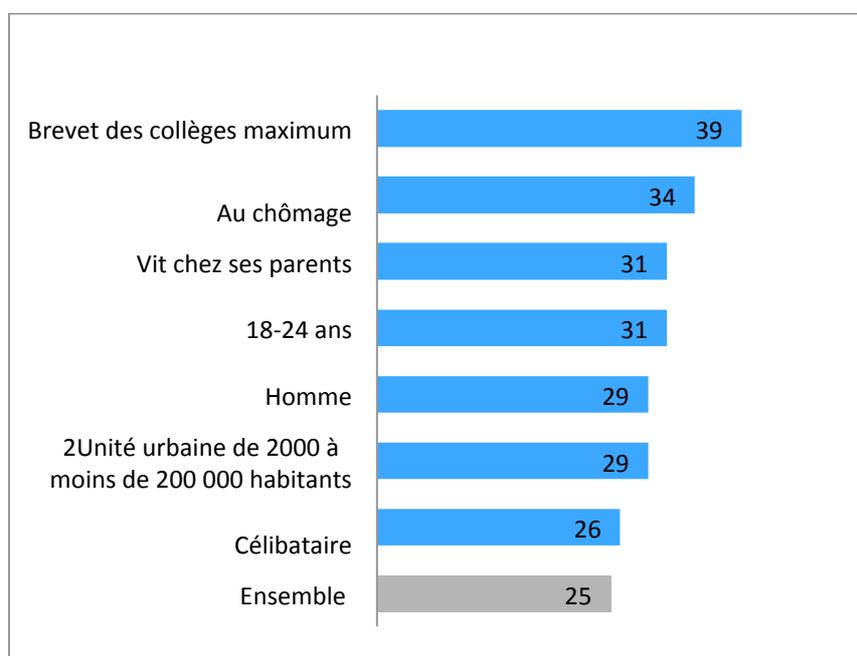


Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

- **La garantie jeunes** est citée par des jeunes au profil différent des autres prestations sociales (Graphique 23). Les jeunes au chômage la connaissent plus. C'est également le cas des hommes, des jeunes peu diplômés, des 18-24 ans, de ceux vivant dans des villes de 2 000 à 200 000 habitants et des célibataires vivant chez leurs parents. Le profil des jeunes qui connaissent ce dispositif est donc à la fois **proche de celui de son public cible**<sup>18</sup> et de **ceux qui en ont effectivement bénéficié**<sup>19</sup>. Les effets **bénéfiques** sur la situation d'emploi et l'accès à l'autonomie des bénéficiaires, mesurés par la DARES<sup>20</sup>, pourraient contribuer à cette bonne connaissance de la garantie jeunes auprès des jeunes pouvant y prétendre. Toutefois, le taux de **non-recours** demeurerait élevé : entre 17 % et 47 % des jeunes potentiellement éligibles au dispositif n'en seraient pas bénéficiaires<sup>21</sup>.

**GRAPHIQUE 23. PROFIL DES JEUNES QUI CONNAISSENT LE PLUS LA GARANTIE JEUNES EN 2019 (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

<sup>18</sup> La garantie jeunes cible les jeunes entre 16 et 25 ans ni en emploi, ni en formation, ni en études, et dans une situation financière précaire. Cette aide permet d'accompagner ces vers l'emploi ou la formation. Voir DARES, « La Garantie jeunes : quels jeunes et quel bilan après cinq ans ? », DARES analyses, n°018.

<sup>19</sup> Entre le début de l'expérimentation et fin juillet 2018, 229 000 jeunes sont entrés dans le dispositif. En décembre 2018, 83 650 jeunes bénéficiaient de la garantie jeune (DARES, 2019).

<sup>20</sup> Marine Guillerm, Solène Hilary, « La Garantie jeunes : quels jeunes et quel bilan après cinq ans ? », DARES analyses, n°018, 2019.

<sup>21</sup> Vial Benjamin, Le non-recours des jeunes adultes à l'aide publique. Revue de littérature. INJEP, 2018.

## 2.2. La prise de conscience du non-recours en augmentation légère sur quatre ans

**Le non-recours** « renvoie à la situation de toute personne qui ne bénéficie pas d'une offre publique, de droits et de services, à laquelle elle pourrait prétendre<sup>22</sup> ».

Les recherches sur le non-recours trouvent leur origine aux États-Unis (années 1930), avant de gagner le Royaume-Uni dans les années 1960 et les Pays-Bas dans les années 1980. Sa prise en compte en France fut plus graduelle. Les premières analyses sur le sujet apparaissent dans les années 1970 et 1980 à travers les analyses d'Antoinette Catrice-Lorey<sup>23</sup>, déjà pour partie centrées sur les jeunes et s'effectuant sur la base de l'enquête CRÉDOC-CNAF de 1971 « Les besoins et aspirations des familles et des jeunes »<sup>24</sup>, ou encore à travers les analyses du CERC sur les veuves de moins de 60 ans<sup>25</sup>.

Les travaux sur le non-recours se généralisent à partir du milieu des années 1990, portés par les analyses de la CNAF et notamment d'Antoine Math et Wim Van Oorschot<sup>26</sup>. Pourtant, il faut attendre 2011 et la publication du rapport final du Comité national d'évaluation du RSA<sup>27</sup> pour que la notion de non-recours soit mise au premier plan. L'analyse de ce phénomène s'est par la suite étendue à de nombreux champs d'intervention. Son ampleur n'est pas aisée à mesurer<sup>28</sup>, notamment en raison de l'invisibilité du phénomène<sup>29</sup> et des difficultés méthodologiques qui en découlent. Cependant, certaines études ont permis de quantifier ce phénomène : alors qu'en 2010, le RSA jeune élargissait le nombre de bénéficiaires (estimé à 160 000 bénéficiaires) aux jeunes âgés de 18 à 25 ans, justifiant d'au moins deux ans d'activité en équivalent temps plein au cours des trois années précédant la demande, le taux de non-recours au RSA jeune a été estimé, un an plus tard (en 2011), à plus de 90 %. Par ailleurs, au début des années 2010, le taux de non-recours au RSA-socle serait ainsi de 28 % pour les jeunes âgés de moins de 30 ans, tandis que le taux de non-recours au RSA-activité s'élèverait à 63 %<sup>30</sup>. Le non-recours à la CMU-C est estimé à 24 % des jeunes âgés de 18 à 25 ans éligibles à ce droit<sup>31</sup>. Les jeunes qui pourraient bénéficier de l'ACS sont également ceux qui y ont le moins recours par rapport aux autres catégories d'âge<sup>32</sup>.

L'ampleur du phénomène, en particulier chez les jeunes, interroge, car elle suppose une incapacité des aides sociales à toucher ses publics cibles.

<sup>22</sup> Vial Benjamin, *Le non-recours des jeunes adultes à l'aide publique. Revue de littérature. INJEP*, 2018, p. 5.

<sup>23</sup> Catrice-Lorey Antoinette, « Inégalités d'accès aux systèmes de protection sociale et pauvreté culturelle », *Revue française des affaires sociales*, vol. 30, n°4, 1976, p. 127-137.

<sup>24</sup> Tabard Nicole et al., « Besoins et aspirations des familles et des jeunes », Enquête CRÉDOC-CNAF, 1974.

<sup>25</sup> CERC, *Le veuvage avant soixante ans : ses conséquences financières. 1. Les premiers mois du veuvage*, Document n°81, 1986 ; CERC, *Le veuvage avant soixante ans : ses conséquences financières 1. La deuxième année de veuvage*, document n°95, 1989.

<sup>26</sup> Math Antoine., Van Oorschot Wim « La question du non-recours aux prestations sociales », *Recherches et prévisions*, n°43, 1996.

<sup>27</sup> Bourguignon François, *Comité d'évaluation du RSA – Rapport intermédiaire 2010*, Ministère des solidarités et de la cohésion sociale, 2011.

<sup>28</sup> Vial Benjamin, *Le non-recours des jeunes adultes à l'aide publique. Revue de littérature*, INJEP, 2018.

<sup>29</sup> Warin Philippe, *Le non-recours aux politiques sociales*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 2016

<sup>30</sup> IGAS, *La protection sociale des jeunes de 16 à 29 ans. Rapport IGAS 2015*, La Documentation française/Bibliothèque, des rapports publics, 2015.

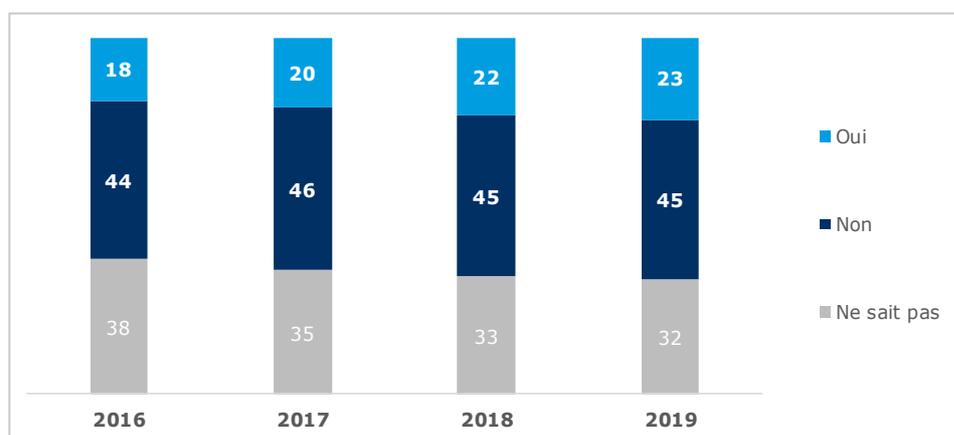
<sup>31</sup> Chauveaud Catherine, Warin Philippe, *Le non-recours à la couverture maladie universelle complémentaire. Enquête auprès de populations précaires*, Rapport de recherche ODENORE pour le Fonds CMU, 2016.

<sup>32</sup> Vérot Célia & Dulin Antoine (dir.), *Arrêtons de les mettre dans des cases : pour un choc de simplification en faveur de la jeunesse*, Rapport au Premier ministre, 2017.

Le baromètre DJEPVA sur la jeunesse ne permet pas de mesurer l'intégralité des taux de non-recours des jeunes qui intègrent différents cas de figure (Warin, 2016)<sup>33</sup> : l'offre sociale n'est pas connue ; l'offre sociale est connue mais pas demandée ; l'offre sociale n'est pas proposée ou n'est pas activée ; l'offre sociale est connue demandée, mais n'est pas reçue.

Mais le dispositif permet d'approcher une partie du phénomène. En 2019, **23 % des jeunes déclarent ainsi ne pas avoir bénéficié de dispositifs, allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels ils auraient eu droit** ; une part en progression depuis 2016 (+ 5 points) [Graphique 24]. Une part plus importante encore de jeunes (32 %) ne savent pas s'ils ont été en situation de non-recours au cours des 12 derniers mois.

**GRAPHIQUE 24. AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS, Y A-T-IL DES DISPOSITIFS, ALLOCATIONS, DROITS, AIDES OU TARIFS SOCIAUX AUXQUELS VOUS POUVIEZ PRÉTENDRE ET DONT VOUS N'AVEZ PAS BÉNÉFICIÉ ? (EN %)**



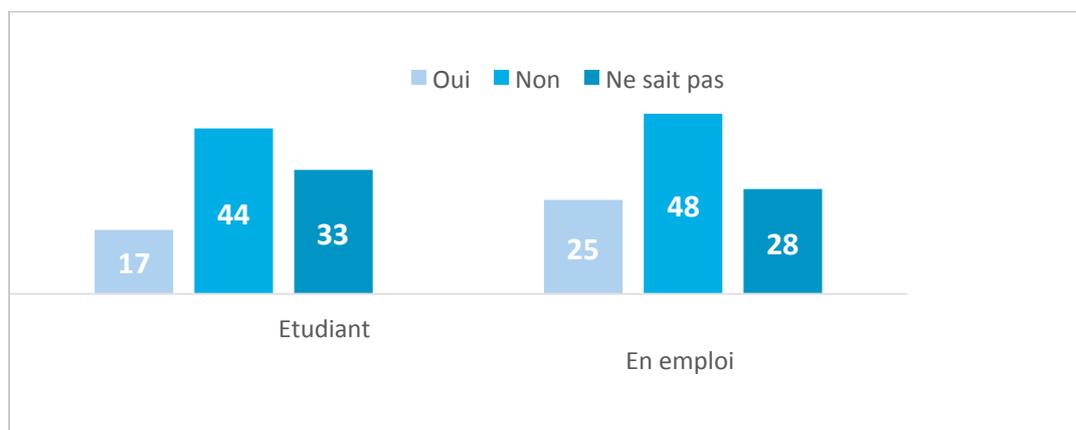
Source : INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse 2019, 2018, 2017 et 2016.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Depuis 2016, la prise de conscience de la situation de **non-recours a progressé plus rapidement chez les hommes, d'ordinaire moins informés sur les aides** (voir partie 2.1). 16 % des hommes déclaraient être en situation de non-recours contre 21 % des femmes en 2016, ils sont 23 % à déclarer de même en 2019, une part à présent similaire à celle des femmes.

La situation de non-recours « consciente » est plus ou moins présente selon la position sociale du jeune. Elle est plus fréquente **chez les jeunes ayant une situation professionnelle incertaine et précaire ou entrant dans le processus d'autonomisation** : les étudiants vivant chez leurs parents sont moins nombreux (16 % en 2019) que les étudiants vivant dans un logement autonome (29 % en 2019) à se percevoir en situation de non-recours. De la même façon, les jeunes en emploi durable se déclarent beaucoup moins en situation de non-recours (20 %) que les demandeurs d'emploi (28 %) ou encore les jeunes ayant un emploi à durée déterminée ou à temps partiel (31 %) [Graphique 25].

<sup>33</sup> Warin P., *Le non-recours aux politiques sociales*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 2016.

**GRAPHIQUE 25. PERCEPTION DE LA SITUATION DE NON-RECOURS CHEZ LES ÉTUDIANTS ET LES JEUNES EN EMPLOI (EN %)**

Source : INJEP - CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Les jeunes qui se définissent eux-mêmes comme « **privilegiés** » (48 %) estiment plus souvent être dans une situation de non-recours que les jeunes de la classe moyenne (19 %) et ceux se déclarant appartenir aux classes défavorisées (32 %). Le sentiment d'appartenance à la catégorie des « privilégiés », le plus haut possible sur l'échelle proposée (« privilégiés », « gens aisés », « classe moyenne supérieure », « classe moyenne inférieure », « classe populaire », « défavorisés ») ne recoupe pas complètement une réalité objective, mais il fait probablement une synthèse de différents éléments. Par exemple, 66 % des jeunes se sentant « privilégiés » sont en emploi contre 32 % à peine de ceux s'estimant « défavorisés », qui se trouvent effectivement dans une situation d'activité plus précaire puisque 51 % sont au chômage, invalides, en maladie de longue durée ou sans recherche d'activité. Comment expliquer dès lors que les jeunes qui s'estiment privilégiés soient plus nombreux à déclarer avoir renoncé à des droits ou allocations ? Doit-on y voir une forme de distance par rapport au modèle de protection sociale et une volonté affichée de se déclarer indépendant de celui-ci ? S'agit-il d'un renoncement délibéré, car les besoins ne s'en font pas ressentir ?

Les explications du non-recours sont multiples, que ce soit en termes de **coût psychologique** lié à la motivation nécessaire pour faire valoir ses droits, de la **possibilité d'erreurs techniques ou humaines des services en charge de la vérification de la validité des demandes, de rationalité** d'entreprendre une démarche<sup>34</sup>, d'attribution de **priorités** différentes de celles proposées par la prestation<sup>35</sup> ou encore de la difficulté de s'identifier à la catégorie de population éligible<sup>36</sup>.

La notoriété et l'**information accessible sur les dispositifs** entrent aussi en ligne de compte. En 2019, le « manque d'information sur les aides ou les personnes à qui s'adresser » est la principale limite du recours aux dispositifs sociaux **perçue**, évoquée par un tiers des jeunes (32 %), loin devant toutes les autres causes proposées. Le « découragement devant l'ampleur ou la complexité des démarches à suivre » (14 %) et « parce que l'aide n'a pas été proposée » (13 %) se positionnent

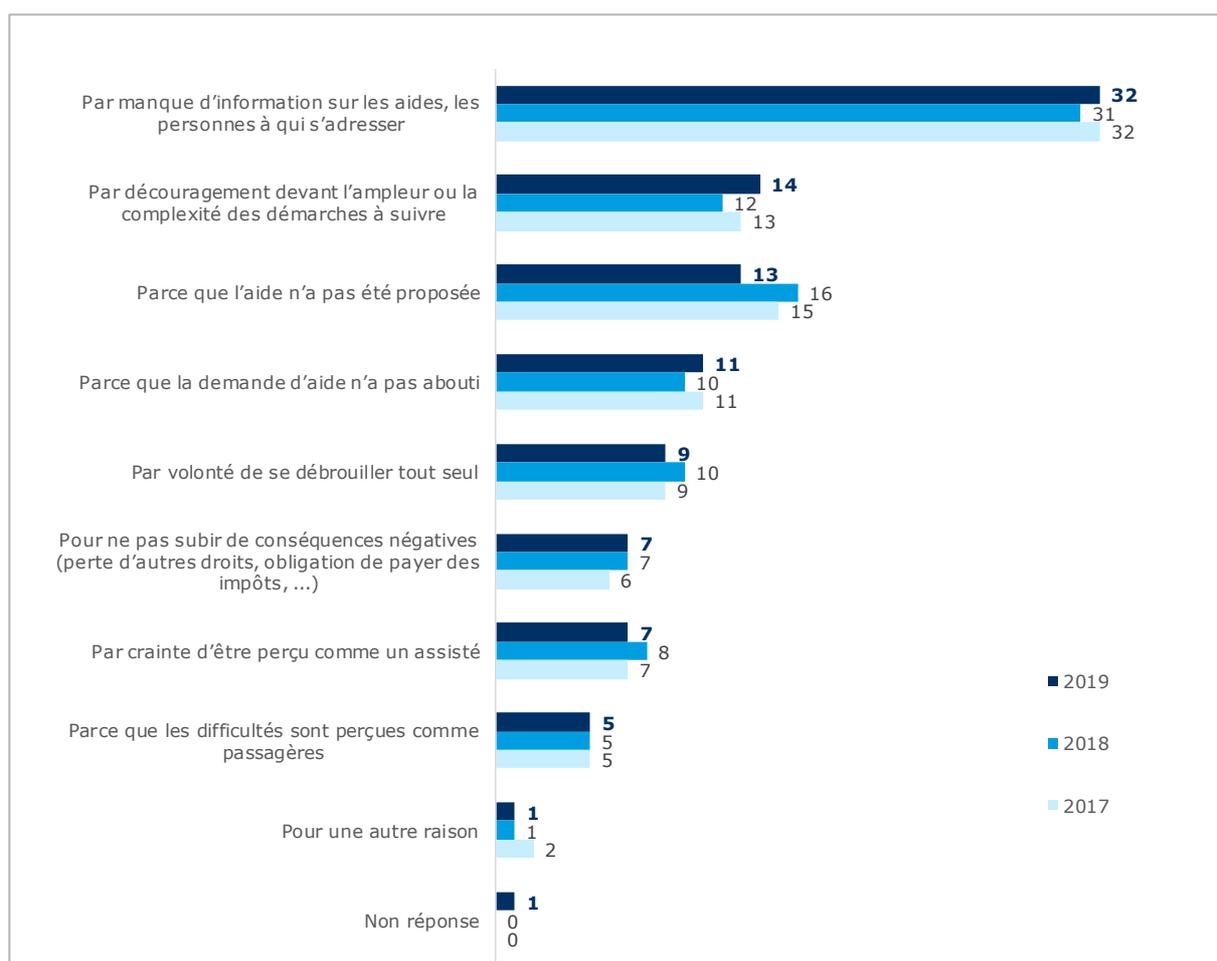
<sup>34</sup> Warin, Philippe, *Le non-recours aux politiques sociales*, Presses universitaires de Grenoble, 2016

<sup>35</sup> Berrat, Brigitte, Paul, Virginie, *Comprendre les causes de non-recours à la CMU Complémentaire et à l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé*, Neuilly-sur-Marne, IRTS Île-de-France Montrouge, 2007.

<sup>36</sup> Alberola Élodie, Brice Mansencal Lucie, Maes Colette & Müller Jörg, *La caractérisation de la population éligible à l'ACS et les motifs de non-recours*, CREDOC pour le Fonds CMU-C, 2017.

respectivement en deuxième et troisième positions. Parmi les facteurs proposés, viennent ensuite « parce que la demande d'aide n'a pas abouti » (11 %) et, cités par moins de 10 % des jeunes, « la volonté de se débrouiller tout seul » (9 %), « ne pas subir les conséquences négatives » (7 %), « la crainte d'être perçu comme un assisté » (7 %). Enfin, l'idée que c'est « parce que les difficultés sont perçues comme passagères » (5 %) arrive en dernière position. Ces tendances restent similaires à celles enregistrées les années précédentes (Graphique 26).

**GRAPHIQUE 26. LA DERNIÈRE FOIS QUE C'EST ARRIVÉ, POUR QUELLE RAISON PRINCIPALE N'AVEZ-VOUS PAS BÉNÉFICIÉ DES DISPOSITIFS, ALLOCATIONS, DROITS, AIDES OU TARIFS SOCIAUX AUXQUELS VOUS POUVIEZ PRÉTENDRE ? / POUR QUELLE RAISON PRINCIPALE PENSEZ-VOUS QUE CERTAINES PERSONNES NE BÉNÉFICIENT PAS DES DISPOSITIFS, ALLOCATIONS, DROITS, AIDES OU TARIFS SOCIAUX AUXQUELS ELLES PEUVENT PRÉTENDRE ? (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse 2019, 2018 et 2017.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Les raisons évoquées par les jeunes comme facteurs du non-recours sont similaires à **celles déclarées par l'ensemble de la population**. En effet, pour plus de la moitié des Français, les personnes ne bénéficient pas des allocations, droits ou aides auxquels ils pourraient prétendre par « manque d'information sur les aides ou les organismes à qui s'adresser » (52 %), loin devant le fait que « les

démarches à faire soient trop complexes et trop longues » (23 %). Et seulement 7 % pensent que ces personnes « refusent de dépendre de l'aide sociale et d'être considérées comme des assistées<sup>37</sup> ».

Afin de décrire et saisir au mieux le processus du « non-recours », les recherches ont souvent abordé le phénomène à travers l'utilisation de la **typologie explicative**<sup>38</sup>. À partir des nombreux travaux et des typologies déjà existantes, l'Observatoire des non-recours des droits et services (ODENORE)<sup>39</sup> propose une typologie explicative basée sur **4 types de non-recours : le non-recours par non-connaissance, le non-recours par non-demande, le non-recours par non-proposition et le non-recours par non-réception**<sup>40</sup>.

Cependant, identifier et mesurer les quatre types de non-recours se heurte à de nombreuses difficultés et biais méthodologiques, notamment à cause de la nature des données qui ne permettent pas d'identifier la non-proposition<sup>41</sup>. En effet, cela supposerait de pouvoir interroger les professionnels proposant et/ou attribuant directement les dispositifs sociaux aux jeunes. Face à ces difficultés, Benjamin Vial propose une alternative grâce à la construction de deux typologies : la première permet d'appréhender le non-recours à partir de la classification des raisons déclarées par les jeunes en deux catégories d'analyse : celle du **non-recours « subi »** et celle du **non-recours « choisi »**<sup>42</sup>.

En nous appuyant sur cette distinction, **nous avons construit une typologie de trois catégories** : le non-recours subi, incluant le manque d'information, le découragement, le sentiment de stigmatisation lié à la « crainte d'être perçu comme un assisté » ; le non-recours choisi, composé de « la volonté de se débrouiller tout seul », de « ne pas subir les conséquences négatives », de « la perception des difficultés comme passagères » ; et une troisième catégorie « autres » traduisant l'identification par les jeunes de raisons liées au contexte administratif mêlant la perception de non-proposition et celle de la non-réception (Tableau 3).

<sup>37</sup> DREES, BVA, *Baromètre d'opinion de la DREES sur la santé, la protection sociale et les inégalités, Principaux enseignements de l'enquête 2017, 2018.*

<sup>38</sup> Kerr, Scott A., « Deciding about supplementary pensions : a provisional modal », *Journal of Social Policy*, n°4, vol. 11 ; Van Ooschot, Wim, « Les causes du non-recours. Des responsabilités largement partagées », *Recherches et prévisions*, n°43, 1996 ; Warin Philippe, *Le non-recours : définition et typologies*, Working Paper de l'ODENORE, n°1, 2010.

<sup>39</sup> Warin Philippe, *Le non-recours : définition et typologies*, Working Paper de l'ODENORE, n°1, 2010.

<sup>40</sup> Le non-recours par non-connaissance : l'offre sociale n'est pas connue par ses personnes éligibles (manque d'information, mauvaise compréhension des informations, ne se sent pas concernés). Le non-recours par non-demande : l'offre sociale est connue, mais n'est pas demandée par ses destinataires potentiels. La non-demande renvoie aux dispositions psychosociales, aux représentations, aux valeurs et aux critères de jugement des destinataires (sentiment de honte, le recours est jugé inutile ou coûteux, affirmation de la volonté de se « débrouiller » dans le recours). Le non-recours par non-proposition : l'offre sociale n'est pas proposée ou n'est pas activée par les professionnels (manque d'information chez les professionnels, offre jugée inadaptée par les professionnels, etc.). Le non-recours par non-réception : l'offre sociale est connue et demandée, mais n'est pas reçue, ou partiellement seulement (complexité des démarches, erreur de traitement de la part de l'administration, lenteur des procédures, etc.). Voir Warin Philippe, *Le non-recours : définition et typologies*, Working Paper de l'ODENORE, n°1, 2010.

<sup>41</sup> Vial Benjamin, *Le non-recours des jeunes adultes à l'aide publique. Revue de littérature*. INJEP, 2018 ; Mazet Pierre, « Entretien de Pierre Mazet, chercheur à l'ODENORE (chapitre 9, p. 98-102) », in *Journal RESOLIS* n°15 « La pauvreté en France. Des solutions locales pour une action globale », 2016.

<sup>42</sup> Vial Benjamin, *Le non-recours des jeunes adultes à l'aide publique. Revue de littérature*. INJEP/Notes & Rapports, 2018.

TABLEAU 3. CLASSIFICATION DU NON-RECOURS « SUBI » ET DU NON-RECOURS « CHOISI »

Non-recours subi	Non-recours choisi	Autres (lié au contexte administratif)
<ul style="list-style-type: none"> <li>« manque d'information sur les aides ou les personnes »</li> <li>« découragement devant l'ampleur ou la complexité des démarches à suivre »</li> <li>« la crainte d'être perçu comme un assisté »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>« volonté de se débrouiller tout seul »</li> <li>« ne pas subir les conséquences négatives »</li> <li>« parce que les difficultés sont perçues comme passagères »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>« parce que l'aide n'a pas été proposée »</li> <li>« parce que la demande d'aide n'a pas abouti »</li> </ul>

Source : Adaptation de la proposition de typologie de Vial (2018), INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

En considérant ces trois catégories, le « **non-recours subi** » est évoqué par plus d'un jeune sur deux (53 %), loin devant le « non-recours choisi » (21 %). Cette répartition est similaire à celle estimée sur la base de l'édition 2016 du baromètre DJEPVA sur la jeunesse, où le « non-recours subi » représentait 51 % et le « non-recours choisi » 23 % des jeunes<sup>43</sup>. De plus, en 2019, 26 % des jeunes évoquent des raisons « dites » contextuelles liées à leur situation de non-recours<sup>44</sup>.

La **situation personnelle de recours ou non** aux prestations sociales influence notablement les raisons invoquées (Graphique 27) :

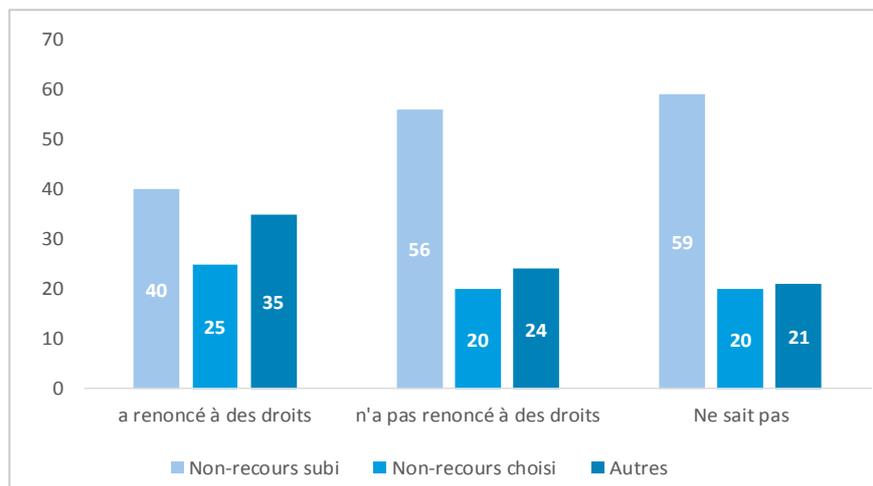
- Les jeunes déclarant avoir eux-mêmes **vécu personnellement un phénomène de non-recours se distinguent nettement de la moyenne des jeunes** car ils estiment bien moins que les autres que le non-recours puisse être subi (40 %, - 13 points) mais davantage choisi (25 %, + 4 points). De plus, ces jeunes sont plus nombreux à évoquer des causes **contextuelles** (35 %), soit 9 points au-dessus de la moyenne. Parmi ces jeunes, ceux dont le niveau de diplôme est inférieur au baccalauréat (+ 9 points) ou au chômage (+ 6 points) évoquent davantage des motifs relevant du **choix**.
- Les jeunes ne **se percevant pas en situation de non-recours** donnent des causes **similaires à la moyenne des jeunes** (56 % de non-recours subis contre 53 % en moyenne ; 20 % de non-recours choisis soit autant qu'en moyenne et 24 % d'autres formes de non-recours). Les femmes se distinguent des hommes en déclarant davantage le non-recours subi (+ 5 points). Le non-recours par choix est ici davantage évoqué par les jeunes les moins diplômés, d'un niveau inférieur au baccalauréat (+ 7 points).
- Les jeunes indiquant **ne pas savoir** s'ils ont ou non accès à l'ensemble de leurs droits évoquent plus que la moyenne un **non-recours subi** (+ 6 points), surtout les femmes (+ 6 points) et les 25-30 ans (+ 7 points). La proportion de jeunes évoquant le non-recours choisi reste similaire à la

<sup>43</sup> Estimation réalisée à partir des données INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2016, in Vial Benjamin, *Le non-recours des jeunes adultes à l'aide publique. Revue de littérature*. INJEP, 2018.

<sup>44</sup> Pour ces estimations, Vial (2018) a identifié que 25 % des jeunes n'avaient pas souhaité s'inscrire dans les propositions de l'enquête (Voir Vial Benjamin, *Le non-recours des jeunes adultes à l'aide publique. Revue de littérature*. INJEP, 2018). Nous avons écarté de la typologie les jeunes ayant répondu « une autre raison », c'est à dire environ 1 % des jeunes.

moyenne des jeunes, mais reste néanmoins privilégié par les peu diplômés (+ 15 points) et par les hommes (+ 6 points).

**GRAPHIQUE 27. RÉPARTITION DE LA SITUATION DE NON-RECOURS SELON LA SITUATION PERSONNELLE DE NON-RECOURS**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse 2019.

Champ : Ensemble des jeunes de 18 à 30 ans compris dans la classification du non-recours «subi » ou « choisi ».

**L'accent mis sur un non-recours choisi de la part des jeunes peu diplômés pourrait sous-entendre une forme de censure ou d'auto-exclusion de ces jeunes, pourtant plus en besoin d'aides de la part des pouvoirs publics.**

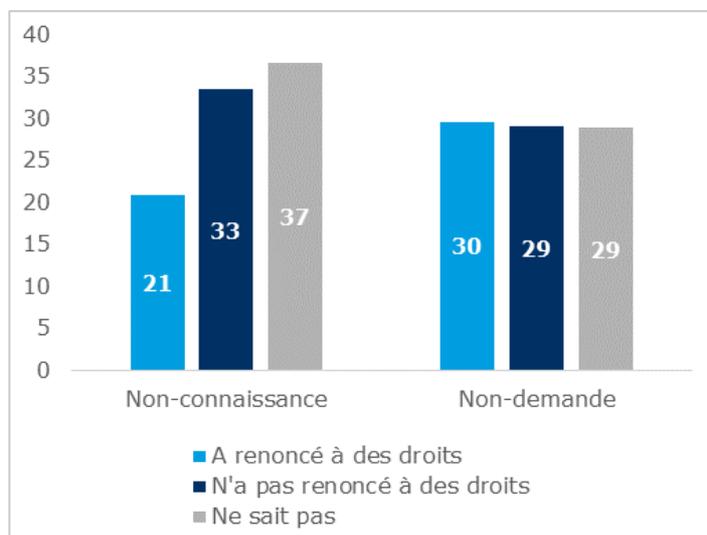
La deuxième lecture du non-recours proposée par Benjamin Vial à partir de la classification de l'ODENORE, différencie le « non-recours » lié à la « **non-connaissance** » renseignée par le « manque d'information » et de la « **non-demande** », comprenant « le choix de s'en sortir par soi-même », « ne pas subir les conséquences négatives<sup>45</sup> » et « le découragement ».

D'après cette classification, le non-recours par « non-connaissance » est cité par 32 % des jeunes en 2019 contre 29 % pour le non-recours « par non-demande », soit des niveaux très proches<sup>46</sup>. Parmi les jeunes qui ont déclaré être en situation de non-recours, **30 % se situent dans la catégorie de la « non-demande »** ; une part supérieure à celle des jeunes citant la non-connaissance (21 %). Les jeunes ne sachant pas se prononcer sur leur situation de non-recours et ceux déclarant ne pas être en situation de non-recours évoquent davantage la non-connaissance (Graphique 28).

<sup>45</sup> Comme le précise Vial (2018), « se prémunir des conséquences négatives qu'ils pourraient avoir à subir relève d'abord de la non-demande dès lors que le non-recours résulte d'un calcul de risque et d'une anticipation rationnelle ». Voir Vial Benjamin. *Le non-recours des jeunes adultes à l'aide publique. Revue de littérature*. INJEP, 2018, p. 23.

<sup>46</sup> 39 % des jeunes ne sont dans aucune de ces deux catégories. Nous avons écarté de la typologie les jeunes ayant répondu « une autre raison ».

**GRAPHIQUE 28. TYPE DE « NON-RECOURS » SELON LA PERCEPTION DU NON-RECOURS DES JEUNES EN 2019 (EN %)**



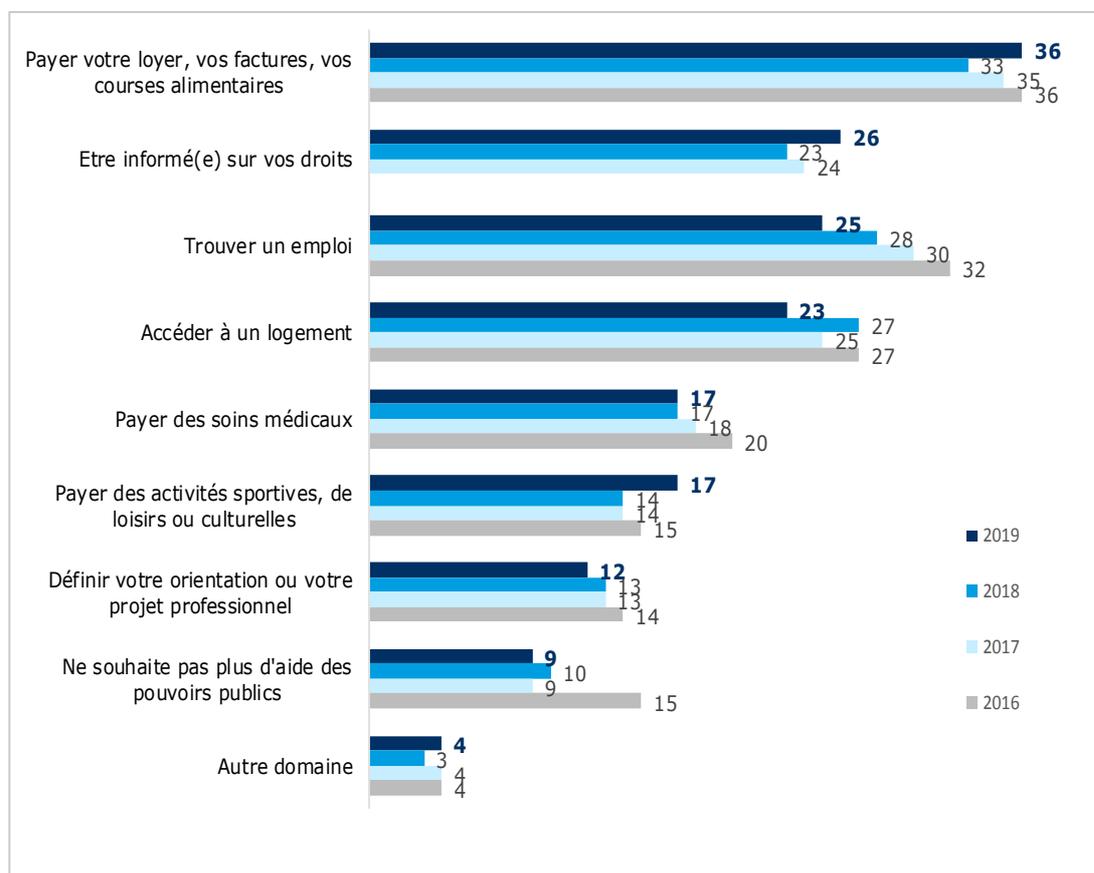
Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

### 2.3. Moins d'attentes sur l'emploi, davantage sur le financement de la « vie quotidienne » et sur les dépenses culturelles, probablement en liaison avec l'annonce du pass culture jeunes

Plus d'un tiers des jeunes souhaiteraient une aide des pouvoirs publics (36 %) pour « payer le loyer, les factures, les courses alimentaires ». Puis, se placent respectivement en deuxième et troisième positions les attentes d'« être informé de leurs droits » (26 %) et de « trouver un emploi » (25 %). Parmi les propositions suggérées viennent ensuite l'« accès à un logement » (23 %), « payer des soins médicaux » (17 %), « payer des activités sportives, de loisirs ou culturelles » (17 %), et enfin, en dernière position, « définir votre orientation ou projet professionnel » (12 %). Par ailleurs, 9 % des jeunes déclarent « ne pas souhaiter plus d'aide de la part des pouvoirs publics » (Graphique 29).

**GRAPHIQUE 29. QUELS SERAIENT LES DEUX PRINCIPAUX DOMAINES DANS LESQUELS VOUS SOUHAITERIEZ QUE LES POUVOIRS PUBLICS VOUS AIDENT DAVANTAGE ? (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse 2019, 2018, 2017 et 2016.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Bien que les grandes tendances se maintiennent sur quatre ans, quelques évolutions sont à noter. En premier lieu, on soulignera **la hausse des attentes concernant la culture et le sport**, avec une augmentation de 4 points entre 2018 et 2019. Cette évolution récente peut s'expliquer en partie par la mise en place et la **promotion du pass culture**, un dispositif annoncé en mars 2018, puis mis en place en juin 2018, et enfin généralisé en 2019 dans toute la France, facilitant l'accès aux activités culturelles des jeunes âgés de 18 ans. La montée des attentes des jeunes peut aussi être la répercussion de l'engouement généralisée pour les **grands événements sportifs** en 2018 et 2019 comme les coupes du monde de football.

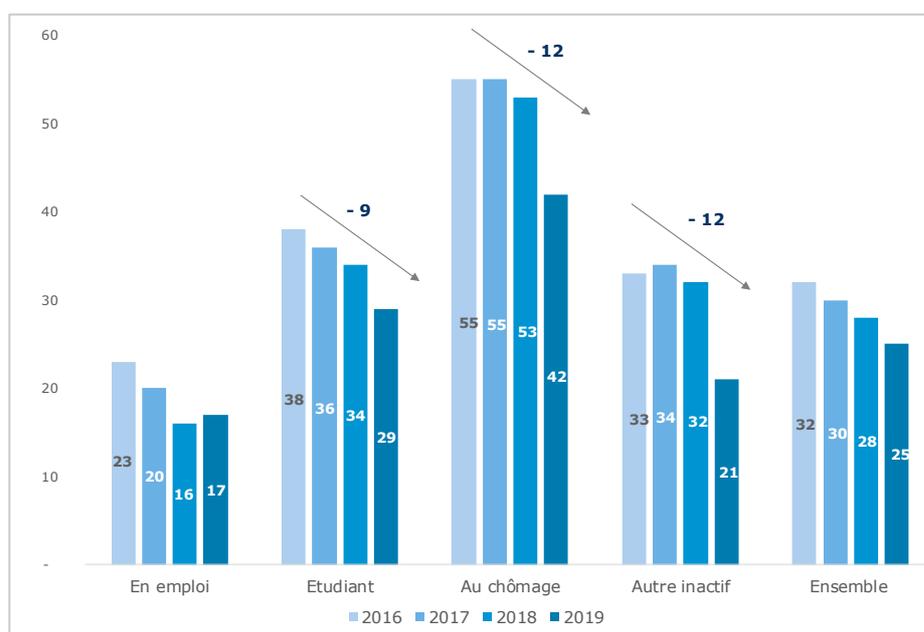
Plusieurs éléments semblent converger pour montrer **un impact de la reprise économique sur les attentes des jeunes** :

- **La baisse de l'attente liée à la recherche d'emploi** : Entre 2016 et 2019, les attentes des jeunes vis-à-vis de l'État pour « trouver un emploi » ont diminué de 7 points. Ce constat peut avant tout s'expliquer par un climat de l'emploi des jeunes plus favorable en 2018 et 2019 : d'après l'INSEE<sup>47</sup>, le taux d'emploi des jeunes (15-24 ans) a augmenté de 1,2 % en 2018 pour atteindre 29,9 %.

<sup>47</sup> Jauneau Yves, Vidalenc Joëlle, « Une photographie du marché du travail en 2018 : le taux d'emploi des jeunes et des seniors augmente de nouveau », *Insee Première*, n°1740, 2019.

- **La baisse des attentes de « l'accès au logement »** : Bien que l'accès au logement reste une difficulté majeure pour les jeunes, entre 2018 et 2019, leurs attentes liées au logement vis-à-vis de l'État ont diminué de 5 points. Or l'accès au logement est très largement lié à l'insertion professionnelle (INJEP, DJEPVA 2018).
- Ce contexte économique plus favorable peut également expliquer la baisse généralisée des attentes chez les jeunes, notamment au sein des **populations les plus en difficultés comme les jeunes chômeurs et les inactifs (hors étudiants)**. Il s'agit des catégories pour lesquelles les attentes envers les pouvoirs publics diminuent le plus fortement entre 2018 et 2019 (- 12 points pour les chômeurs ; - 12 points pour les inactifs hors étudiants), même si elles demeurent à un niveau plus élevé que celles des jeunes en emploi et étudiants (Graphique 30).

**GRAPHIQUE 30. DISTRIBUTION DES JEUNES QUI ONT DES ATTENTES « POUR TROUVER UN EMPLOI » SELON LEUR SITUATION PROFESSIONNELLE » (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse 2019, 2018, 2017 et 2016.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Nous avons cette année posé la même question à la population française dans son ensemble, pour identifier dans quelle mesure les attentes des jeunes se différencient ou non.

Signalons en préambule que cette question sur les attentes à l'égard des pouvoirs publics (Graphique 31) avait été initialement pensée pour être posée aux jeunes. On n'est donc pas surpris de constater que la catégorie « autre domaine » soit beaucoup plus citée (+ 30 points) par l'ensemble des Français que par les 18-30 ans. Cela peut s'expliquer par l'absence d'un certain nombre de thématiques du champ des propositions, comme les aides à destination des publics âgés ou encore les dépenses liées à la parentalité ou au mode de garde des enfants.

L'attente d'aide des pouvoirs publics pour « payer le loyer, les factures et les courses alimentaires » est aussi importante chez les jeunes que dans le reste de la population : 35 % des 18-30 ans citent cette attente contre 33 % de l'ensemble des Français interrogés dans le cadre de l'enquête Conditions de vie et Aspirations du CREDOC (Graphique 31).

Les jeunes se distinguent surtout de l'ensemble de la population concernant leurs attentes à l'égard de « **l'information des droits** », ce qui peut pour partie s'expliquer par la présence de questions sur les prestations sociales exactement avant celle-ci dans le cadre du baromètre DJEPVA sur la jeunesse et non dans celui de l'enquête Conditions de vie et Aspirations. Mais cela peut également témoigner d'un besoin d'information dans une période de la vie où de **nombreux changements et choix de vie** se produisent : choix d'une formation et d'une voie professionnelle, choix affectifs, choix du lieu de vie, etc.

Les jeunes évoquent ensuite un peu plus les attentes liées à **l'insertion professionnelle et l'autonomie résidentielle** : « trouver un emploi », « accéder à un logement ». Ils mentionnent un besoin d'aides plus important concernant « les soins médicaux », « les activités sportives, de loisirs ou culturelles » que l'ensemble des Français. L'enquête Conditions de vie montre que les jeunes doivent composer avec une gestion financière sur le fil, sans épargne de nature à sécuriser les éventuels besoins : 68 % de jeunes âgés de 18 à 30 ans estiment qu'il leur serait assez difficile, voire très difficile, de faire face à une dépense imprévue de 2 000 euros dans l'année à venir contre 54 % de l'ensemble des Français<sup>48</sup>.

Les jeunes sont bien moins nombreux à attendre une aide des pouvoirs publics concernant le fait de « définir son projet professionnel » (12 % pour les 18-30 ans contre 24 % pour la population française). Ce dernier point pourrait surprendre à cet âge de la vie où les études et l'entrée dans la vie active supposent au contraire de définir son orientation. En réalité, ces résultats convergent avec d'autres résultats d'enquête. D'autres travaux du CREDOC concernant les projets des Français montrent en effet que **26 % de la population a le projet de changer de métier ou d'entreprise au cours des cinq prochaines années**<sup>49</sup>, soit une proportion très proche de celle observée ici dans l'attente d'aide sur le plan de l'orientation et du projet professionnel.

Selon une étude menée par le CREDOC pour le CNESCO, **43 % des 18-25 ans déclarent ne pas avoir de projet professionnel défini**<sup>50</sup>. À l'heure où les parcours scolaires se spécialisent (choix des filières pour le baccalauréat, prérequis pour l'entrée dans l'enseignement supérieur), il est de plus en plus attendu de l'élève qu'il soit en capacité de construire un projet professionnel qui servira de fil rouge à son orientation. Parmi les éléments nécessaires à la construction de ce projet, l'information sur les débouchés des filières (48 %) et la connaissance des métiers (48 %) arrivent bien entendu très haut dans les besoins exprimés par les jeunes. Mais la première réponse donnée par les 18-25 ans a trait finalement à une **meilleure connaissance d'eux-mêmes**. 58 % expliquent ainsi que « comprendre ses propres envies » est essentiel dans le chemin de l'orientation. La majorité des jeunes se disent en effet aujourd'hui plutôt bien accompagnés à la fois par leurs parents, très investis, et par leurs établissements scolaires, qui apportent un complément d'information à leurs propres recherches. Mais, alors que les jeunes placent en premier dans leurs critères de choix la définition de leurs goûts personnels, de leurs motivations profondes, ils s'estiment peu accompagnés dans **l'identification de leurs goûts personnels et de la correspondance de ceux-ci avec des métiers et filières**.<sup>51</sup>

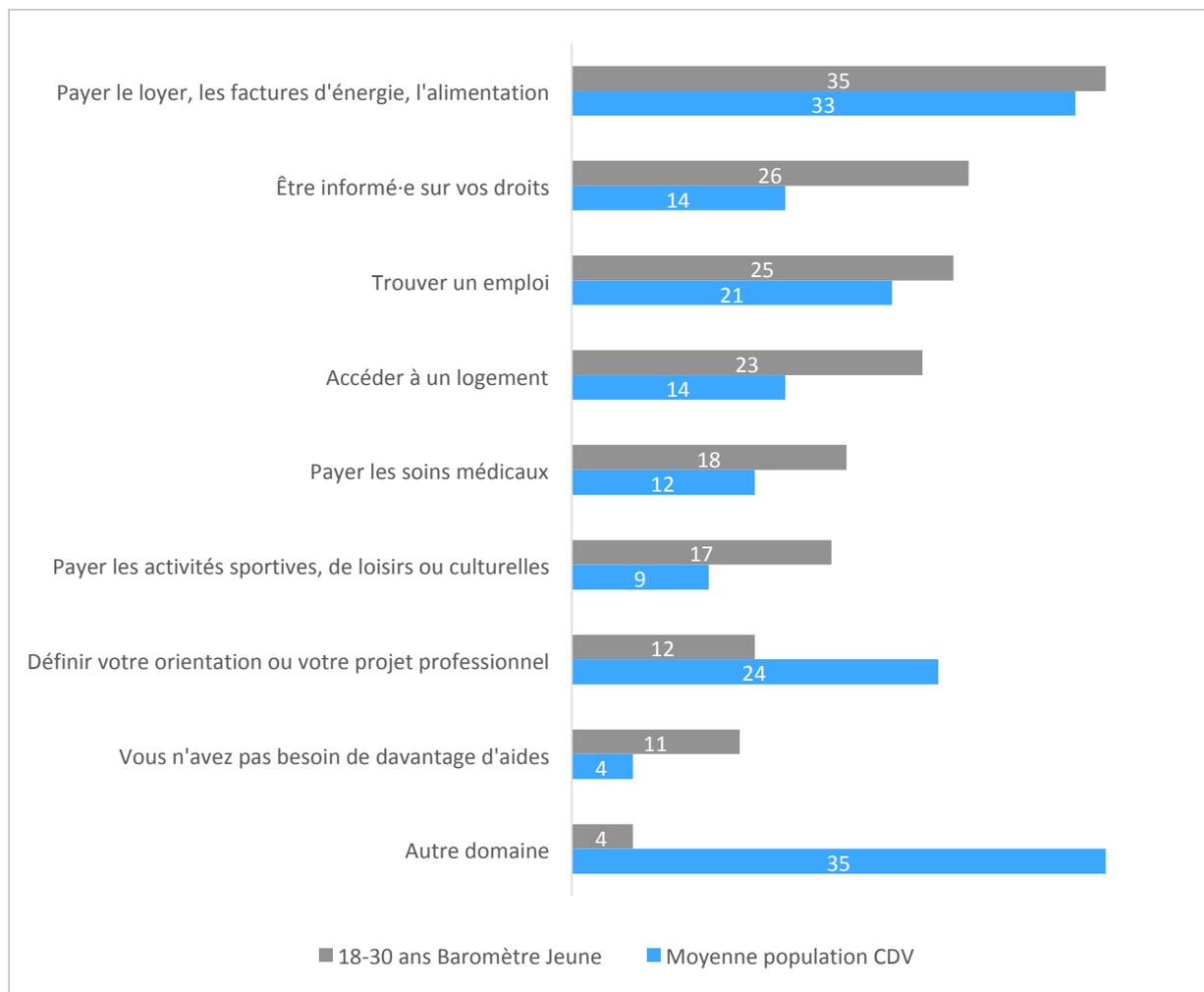
<sup>48</sup> DREES, Baromètre de l'opinion DREES, 2018.

<sup>49</sup> Hoibian Sandra, Millot Charlotte, « 2018 : le bon moment pour se lancer dans un projet », *Note de synthèse*, 2018.

<sup>50</sup> Hoibian Sandra, Millot Charlotte, *Aider les jeunes à mieux identifier leurs goûts et motivations personnelles : un levier pour améliorer l'orientation*, CNESCO, 2018.

<sup>51</sup> Millot Charlotte, « Orientation : les jeunes veulent être accompagnés pour comprendre leurs envies », *Consommation et modes de vie*, n°305, 2019.

**GRAPHIQUE 31. PRINCIPAUX DOMAINES D'ATTENTES À L'ÉGARD DES POUVOIRS PUBLICS POUR LES JEUNES DE 18 À 30 ANS ET POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION FRANÇAISE (EN %)**



Sources : CREDOC, Conditions de vie et aspirations, 2019 / INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des personnes âgées de 15 ans et plus résidant en France / Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.



### III. Des expériences de mobilité internationale plus souvent reconnues

---

*Remarque : Cette partie porte uniquement sur les jeunes métropolitains.*

La mobilité internationale est aujourd'hui parée de nombreuses vertus. Francine Labadie et Clotilde Talleu résumant ici les principaux bénéfices de la mobilité : « Connotée positivement, elle est traditionnellement considérée comme un levier pour l'épanouissement et le développement personnels, l'enrichissement culturel et l'intégration sociale. Elle est aujourd'hui promue, pour des raisons économiques, dans le cadre du marché unique de circulation des travailleurs, la formation du capital humain étant essentielle dans une économie de la connaissance. Dans un contexte marqué par des difficultés persistantes d'accès au marché du travail, elle tend à être prise en compte comme un facteur favorisant l'insertion professionnelle des jeunes – leur employabilité [...] Au niveau des structures et des systèmes, elle faciliterait également l'émergence d'une citoyenneté européenne, la compréhension interculturelle, le "vivre ensemble" et la paix. Elle participe aussi à la construction d'un espace européen de la formation et de l'emploi [...] les études d'impact des programmes de mobilité convergent sur le fait que les séjours à l'étranger sont pourvoyeurs d'apprentissages multiples en termes d'acquisition de savoirs (sur la culture, sur les jeunes, sur l'Europe...), de savoir-être (confiance en soi, estime de soi, autonomie...), d'aptitudes (compétences linguistiques, interculturelles...), mais aussi de valeurs (respect des autres, tolérance envers les cultures différentes...)<sup>1</sup> ».

Les programmes d'aide à la mobilité internationale sont nombreux, ils s'inscrivent très souvent dans un cadre « formel » via les études, le principal programme étant Erasmus Éducation-Formation. Les principaux opérateurs et programmes couvrent à la fois les cadres « formel » (mobilité apprenante et encadrée) et « non formel » (mobilité accompagnée, citoyenne et engagée) : Erasmus + Jeunesse et Sport, Office franco-québécois pour la jeunesse, Office franco-allemand pour la jeunesse, volontariat de solidarité internationale, Jeunesse solidarité internationale/Ville Vie Vacances-solidarité, aides financières régionales et locales, etc.

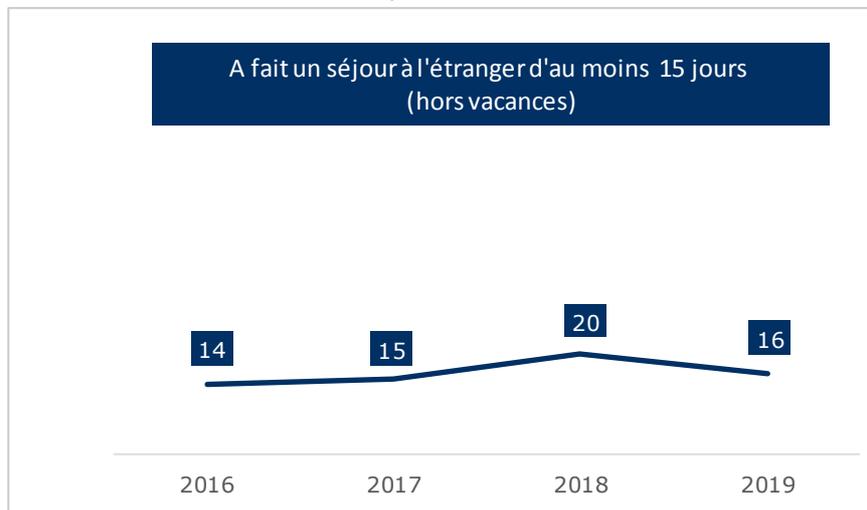
Quelle est aujourd'hui la mobilité internationale des jeunes ? Qui sont les jeunes les plus mobiles et ceux plus en retrait de ces expériences ? Comment évoluent ces tendances ?

---

<sup>1</sup> Labadie Francine, Talleu Clotilde, « Les enjeux de l'action publique en faveur de la mobilité internationale des jeunes », *Cahiers de l'action*, n° 44, 2015, p. 9-14.

### 3.1. L'expérience internationale accuse une baisse

**GRAPHIQUE 32. AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES, EN DEHORS DES VACANCES, ÊTES-VOUS PARTI(E), POUR UNE PÉRIODE D'AU MOINS 15 JOURS CONSÉCUTIFS, À L'ÉTRANGER ? (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019, 2018, 2017, 2016.

Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans.

En complément de l'occurrence traitée dans ce graphique, plusieurs motifs de séjour ont été proposés : pour poursuivre vos études, un stage de fin d'études, un stage professionnel, une mission professionnelle dans le cadre de votre travail, rechercher un emploi, occuper un emploi, effectuer une mission de bénévolat ou de volontariat, une autre raison en dehors des vacances.

Après une légère hausse en 2018, **le niveau des expériences de mobilité internationale accuse une baisse** (Graphique 32). En 2019, 16 % des jeunes sont partis au moins 15 jours consécutifs à l'étranger au cours des cinq dernières années, en dehors des vacances, soit 4 points de moins qu'en 2018, **avec un retour à des taux proches des années 2016-2017**.

Comme l'indique Laure Coudret-Laut, directrice de l'Agence Erasmus+ France Éducation-Formation, l'engouement pour la mobilité internationale observé en 2018 **peut notamment s'expliquer par la menace du Brexit dès 2016**<sup>2</sup> « qui a sans doute incité les jeunes à profiter de l'opportunité de séjourner au Royaume-Uni pendant que cela est encore possible » (et dans les mêmes conditions)<sup>3</sup>. Selon l'agence, sur l'année universitaire 2017-2018, 8 021 étudiants français se sont rendus au Royaume Uni dans le cadre d'Erasmus, une petite hausse de 3,3 % par rapport à l'année précédente, après un recul en 2016-2017 par rapport à 2015-2016. Le contexte génère des incertitudes comme en témoigne le site du Service public<sup>4</sup> dans sa rubrique « questions les plus fréquentes », qu'il s'agisse des **risques d'augmentation des frais d'inscription** pour les étudiants, des conditions de **maintien de la protection**

<sup>2</sup> Le 23 juin 2016, le Royaume-Uni a choisi de quitter l'Union européenne à hauteur de 51,9 % des voix. Plus de deux ans plus tard, aucun accord définitif n'est encore signé entre l'Union européenne et le Royaume-Uni. S'il est envisageable que le Royaume-Uni quitte l'Union européenne sans accord préalable, cela ne signifierait pas forcément le départ du pays du programme Erasmus. Actuellement, cinq pays hors Union européenne (Islande, Serbie, Turquie, Liechtenstein, Macédoine) participent pleinement au programme Erasmus.

<sup>3</sup> Interview de Laure Coudret-Laut, directrice de l'Agence Erasmus+ France Éducation-Formation, lors d'une conférence de presse, propos retransmis par le *Figaro étudiant* le 22/03/19. Voir : AFP, « Brexit : les étudiants français en Erasmus préfèrent l'Espagne à la Grande-Bretagne », *Le Figaro*, 2019.

<sup>4</sup> SGAE, site Brexit en pratique, rubrique étudiant : [www.brexit.gouv.fr/sites/brexit/accueil/vous-etes-francais/vous-etes-etudiant.html](http://www.brexit.gouv.fr/sites/brexit/accueil/vous-etes-francais/vous-etes-etudiant.html)

**sociale**, des éventuelles nouvelles **modalités d'accueil** relatives à la délivrance de visas, ou de permis de travail, ou encore la remise en cause du système de **validation de crédits**<sup>5</sup> (ECTS).

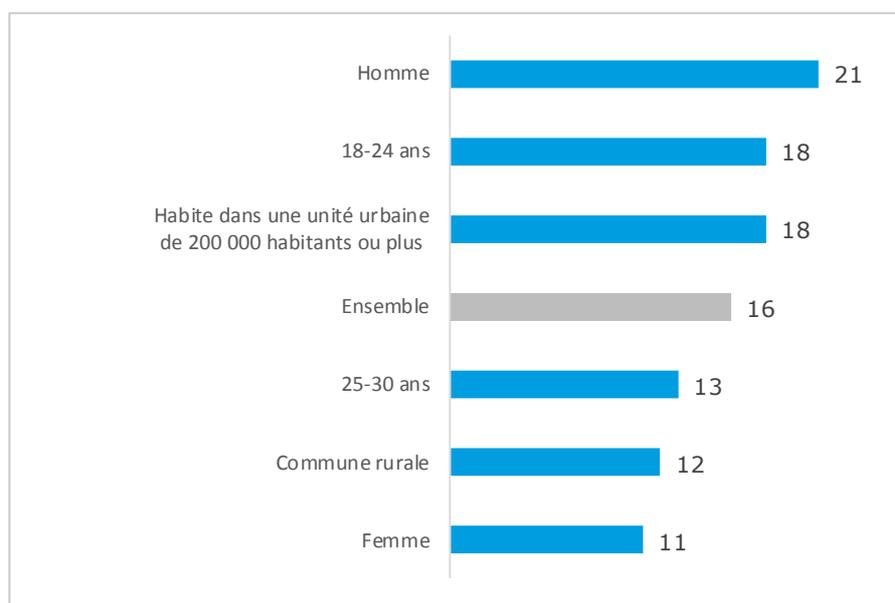
La deuxième piste d'explication tient vraisemblablement à l'évolution **de l'état d'esprit** des jeunes que nous évoquions en première partie et qui suit la même trajectoire, avec un pic en 2018, en liaison avec les espoirs dans la suite de l'élection présidentielle d'Emmanuel Macron notamment. En effet, les données montrent un lien entre confiance et départ à l'étranger : les jeunes très **confiants dans leur avenir personnel ou tout à fait satisfaits de leur vie ont plus souvent vécu une expérience de mobilité internationale** (respectivement 32 % et 31 %). Rappelons que l'on perçoit cette année une **hausse de 5 points des inquiétudes des jeunes métropolitains envers leur avenir**.

Plusieurs facteurs socio-économiques influent sur le départ.

L'expérience de **mobilité internationale** se montre **inégaie en fonction du sexe, de l'âge et du lieu de résidence** (Graphique 33).

Les jeunes **hommes** montrent une plus grande appétence pour la mobilité internationale, tout comme les **plus jeunes et les populations urbaines**. En 2019, la part des hommes ayant séjourné à l'étranger (hors vacances) est deux fois plus élevée que celle des femmes (21 % *versus* 11 %). De même, les **18-24 ans** ont plus souvent expérimenté la mobilité sortante que leurs aînés (18 %, *vs* 13 %). À l'inverse, les jeunes résidant en commune rurale ont moins souvent séjourné à l'étranger (12 %) que les jeunes vivant dans des unités urbaines plus denses, notamment de 200 000 habitants et plus.

**GRAPHIQUE 33. PART DES JEUNES AYANT SEJOURNÉ À L'ETRANGER (HORS VACANCES) SELON LES PROFILS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

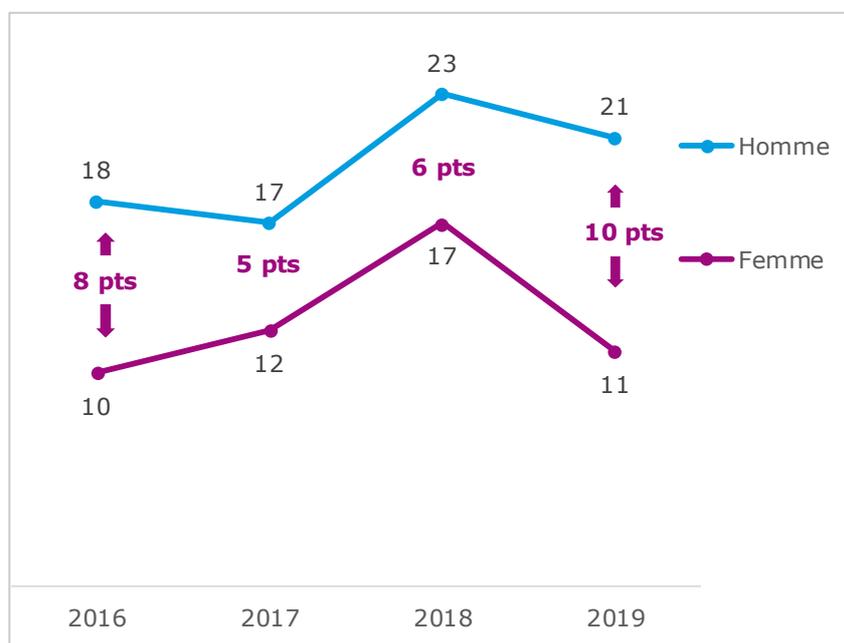
Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans ayant séjourné à l'étranger (hors vacances)

Grille de lecture : parmi les femmes, 11 % ont effectué un séjour à l'étranger (hors vacances).

<sup>5</sup> Mis en place en tant que programme pilote dans le cadre du programme Erasmus, le système européen de transfert et d'accumulation de crédits « *European Credit Transfert System* », constitue une unité de mesure des diplômes commune à de nombreux pays européens, pour faciliter leur reconnaissance. Chaque semestre effectué à l'étranger vaut 30 crédits.

Si les inégalités en termes de sexe et d'âge tendaient à se résorber au cours des deux vagues d'enquête précédentes, l'écart se creuse en 2019, passant de 6 points d'écart entre les hommes et les femmes en 2018 à 10 points en 2019, soit le plus grand écart observé depuis la mise en place du baromètre. Une étude de l'Observatoire Campus France de la mobilité internationale<sup>6</sup> indique ainsi que la **situation financière des étudiantes est souvent plus difficile** que celles de leurs homologues masculins, 18 % ayant renoncé à partir faire des études à l'étranger pour des raisons financières (vs 13 %). Elles sont en effet plus nombreuses à être boursières (29 % vs 25 % pour les hommes), à considérer leurs parents dans une situation difficile (33 % vs 29 %) ou encore à exercer ou à avoir dû exercer une activité rémunérée pendant leurs études (50 % vs 46 %). **Tout autant attirées par l'étranger** que les étudiants, et convaincues des bienfaits de ce type d'expérience (82 % le conçoivent comme un enrichissement personnel, vs 76 %), **elles ont plus souvent tenu compte des frais de scolarité** des établissements pour choisir leurs études supérieures (43 % vs 37 %). Par ailleurs, les jeunes femmes déclarent moins souvent **avoir été aidées dans leur projet** (39 % vs 49 %). Étant moins représentées dans les écoles de commerce ou d'ingénieurs où la mobilité est imposée et organisée, leur premier séjour est plus souvent facultatif (35 % vs 30 %). Enfin les **étudiantes se montrent plus sévères envers leur niveau de langue étrangère** et leur capacité à suivre des cours en anglais. Elles sont ainsi 59 % à s'accorder une note inférieure à 7/10 (vs 47 %). Cette forme d'autocensure, **combinée à un état d'esprit plus pessimiste**, pourrait également freiner leurs départs à l'étranger.

**GRAPHIQUE 34. ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES JEUNES AYANT EFFECTUÉ UN SEJOUR À L'ÉTRANGER SELON LE SEXE (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019, 2018, 2017, 2016.

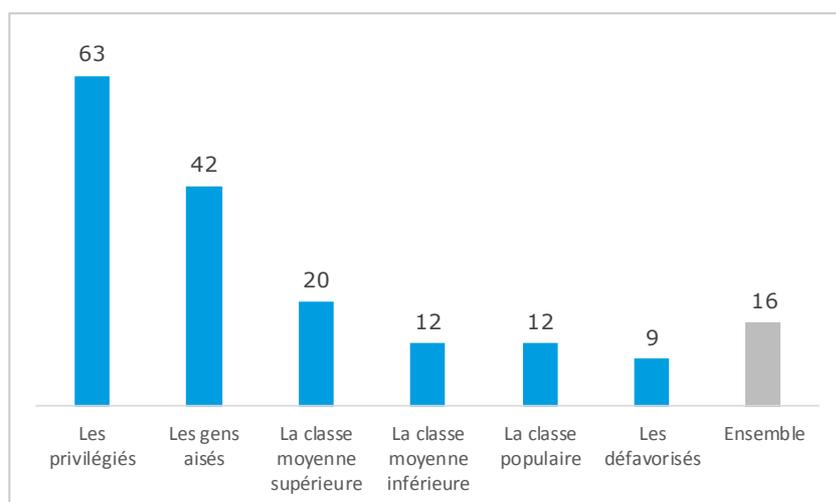
Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans ayant séjourné à l'étranger (hors vacances)

Grille de lecture : Parmi les jeunes hommes de métropole, 21 % ont séjourné à l'étranger, pendant au moins 15 jours (hors vacances).

<sup>6</sup> Campus France, « Le genre et la mobilité étudiante internationale », *Les notes de Campus France* n°52, 2016. Informations issues de l'Observatoire 2016 de la mobilité internationale Campus France et d'un sondage mené fin 2015 auprès de 26 000 étudiant-e-s représentatif-ve-s de la population concernée.

La **mobilité est en grande partie un héritage culturel**, et comme l'indique Elie Guéraud, sociologue « Quitter sa région reste plus fréquent dans les milieux sociaux supérieurs. [...] L'attachement au territoire est une caractéristique forte dans les milieux les plus modestes. Ailleurs, on socialise et on initie ses enfants à la mobilité très tôt. » Le taux de mobilité internationale est ainsi fortement corrélé à la catégorie sociale dans laquelle les jeunes se positionnent. Sept jeunes sur dix estimant appartenir à la catégorie des « privilégiés » ont séjourné à l'étranger dans les cinq dernières années, contre un jeune « défavorisé » sur dix (Graphique 35).

**GRAPHIQUE 35. RÉPARTITION DES JEUNES AYANT EFFECTUÉ UN SEJOUR À L'ÉTRANGER AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES SELON L'AUTO-POSITIONNEMENT SOCIAL DES JEUNES (EN %)**



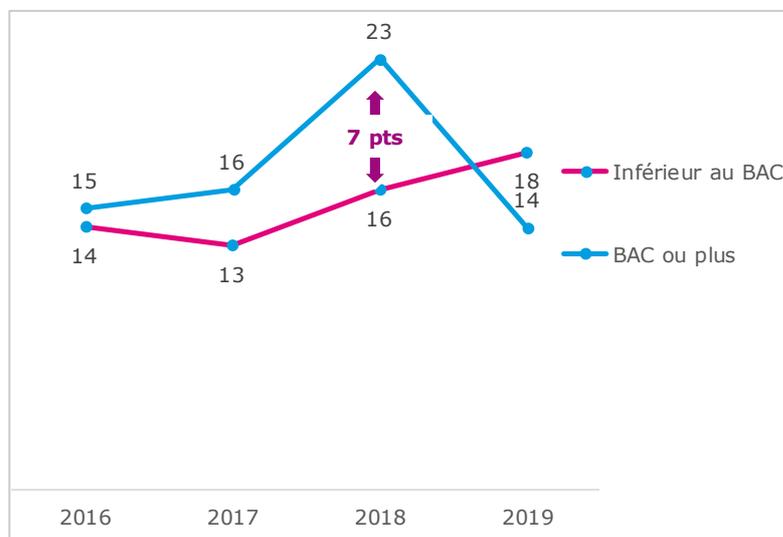
Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans ayant séjourné à l'étranger (hors vacances).

Des inégalités subsistent en fonction du niveau de diplôme. **Les diplômés d'un bac + 4** (maîtrise, master 1) **ou + 5** (DEA, DESS, master 2, grandes écoles, doctorat...) **montrent une plus grande appétence pour la mobilité internationale** (respectivement 22 % et 23 % contre 16 % dans l'ensemble), qui s'explique notamment par une incitation forte des grandes écoles dans lesquelles un parcours à l'étranger est souvent obligatoire pour la validation du diplôme.

Toutefois, tous les écarts sociodémographiques ne sont pas en voie d'accentuation. Si traditionnellement, les diplômés du supérieur montrent une plus forte propension à séjourner à l'étranger, **cette année les non-bacheliers font preuve d'une plus grande mobilité** : 18 % ont effectué un séjour au-delà des frontières vs 14 % des diplômés du bac ou d'études supérieures (Graphique 36).

**GRAPHIQUE 36. RÉPARTITION DES JEUNES AYANT EFFECTUÉ UN SEJOUR À L'ÉTRANGER SELON QU'ILS SOIENT BACHELIERS OU NON (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019, 2018, 2017, 2016.

Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans ayant séjourné à l'étranger (hors vacances)

## ENCADRÉ 2. QUELQUES ÉLÉMENTS SUR ERASMUS +, UN DES PRINCIPAUX PROGRAMMES DE MOBILITÉ INTERNATIONALE POUR LES JEUNES

**En 2018, 85 409 personnes ont bénéficié, en France, d'une mobilité financée par Erasmus +, en Europe ou hors de l'Europe.** Parmi eux se trouvent plus de 49 000 étudiants (en échange universitaire ou en stage), 18 000 apprenants issus de la formation professionnelle et environ 16 800 jeunes. Le budget alloué à Erasmus + en France, en 2018, était de 202 millions d'euros, **en augmentation de 23 % par rapport à 2017.**

Comme l'indique l'Observatoire Erasmus +, les **profils sociaux des bénéficiaires de ce programme** varient en fonction des filières d'enseignement :

**En 2016/2017, 61 % des apprenants de l'enseignement et de la formation professionnelle** (qui représentent 30 % des bénéficiaires de la mobilité Erasmus +) **ont une origine sociale populaire**, c'est-à-dire que les deux parents sont ouvriers ou employés, et/ou agriculteurs et/ou inactifs (soit + 2 points par rapport à l'enquête Génération 2010). 20 % des élèves ou alternants sont boursiers sur critères sociaux, et 50 % peuvent être considérés comme des publics ayant le moins d'opportunité en raison d'obstacles économiques (+ 15 points). D'autre part, 30 % des stagiaires de la formation continue étaient des chômeurs de longue durée au moment du départ, et 12 % touchaient le RSA ou l'allocation de la garantie jeunes, l'année précédant leur mobilité.

**Dans l'enseignement supérieur, les jeunes sont d'origine sociale plus favorisée**, 51 % ont l'un des parents cadre (+ 2 points par rapport à la Génération 2010). Toutefois 39 % des étudiants Erasmus + sont boursiers. La part des boursiers pour mobilité de stage est supérieure de 3 points (à la part des boursiers pour mobilité d'études).

Source : Toute l'Europe, *Erasmus + en dix chiffres*, 2019 URL : [www.touteurope.eu/actualite/erasmus-en-dix-chiffres.html](http://www.touteurope.eu/actualite/erasmus-en-dix-chiffres.html)

L'observatoire Erasmus +, « Erasmus + : Vers une démocratisation et une inclusion renforcées ? », *Notes*, n°10, 2019. Données issues d'une enquête en ligne, réalisée entre le 3 septembre et le 26 octobre 2018, auprès de 1943 apprenants de l'enseignement et de la formation professionnelle et 6 537 étudiants partis en mobilité Erasmus + en 2016-2017.

**Pour la première fois en 2019, l'expérience de mobilité des plus diplômés accuse donc une forte baisse après le pic observé en 2018.** On observe une chute de 9 points pour les titulaires d'un bac + 2, de 18 points pour les détenteurs d'un bac + 3 ; de 19 points pour les titulaires d'un bac + 4 ; et de 11 points pour les bac + 5. **À l'inverse, la mobilité internationale augmente pour les moins diplômés** (titulaires du BEPC, brevet des collèges, CAP, BEP ou équivalent). La hausse, déjà amorcée l'an dernier, se confirme en 2019. **Celle-ci est surtout imputable à la part des diplômés du CAP, BEP ou équivalent qui a augmenté de 5 points** (passant de 13 % à 18 % de jeunes ayant vécu une expérience internationale au cours des 5 dernières années). Elle est probablement le fruit de **politiques publiques inclusives**, qui ciblent fortement les jeunes avec moins d'opportunités<sup>7</sup> (JAMO). Le premier objectif de l'Agence Erasmus + France Éducation Formation pour la programmation 2014-2020 visait, dans un souci de démocratisation, à favoriser l'employabilité des publics les plus en difficultés. Le nombre de personnes moins favorisées bénéficiant du dispositif constituera un indicateur d'évaluation pour le programme 2021-2027. Conformément à ces objectifs, la dotation pour la mobilité des publics en formation professionnelle a augmenté dans le programme Erasmus+ 2014-2020 par rapport à la période précédente. Selon l'enquête sur le profil des apprenants 2018, près d'un étudiant Erasmus + sur cinq doit faire face à des situations de vulnérabilités (difficultés financières avec impossibilité de faire face aux besoins alimentaires, de payer de loyer ou autres factures, obligation de renoncer à des soins, ne pas manger à sa faim de façon répétée pour raisons financières, devoir travailler pour subvenir aux besoins élémentaires, n'avoir personne sur qui compter, se sentir en mauvaise santé, rencontrer de grandes difficultés concernant son logement)<sup>8</sup>. **Les jeunes ayant moins d'opportunités, représentent la moitié des apprenants de l'enseignement et de la formation professionnelle en mobilité Erasmus +.**

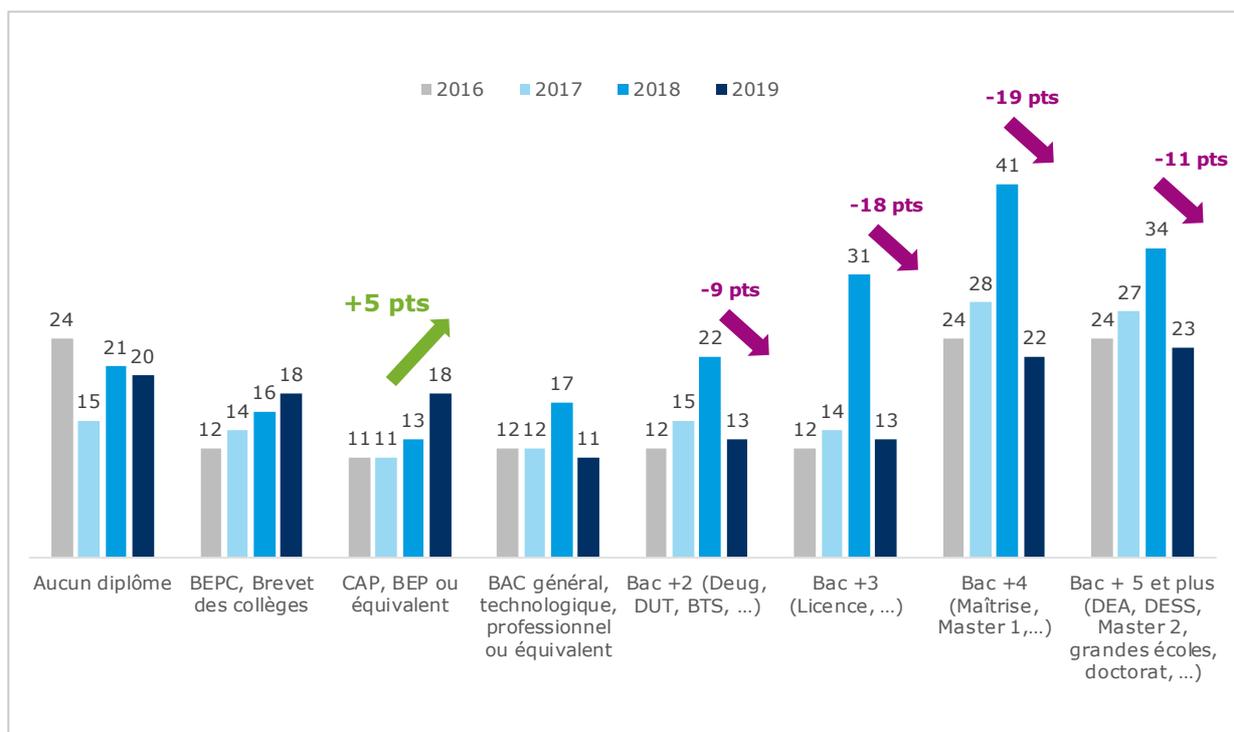
**Dans l'enseignement supérieur, la population étudiante en Erasmus + est au contraire davantage issue des milieux favorisés.** L'accentuation des efforts et des moyens financiers déployés à destination des publics les plus sensibles, de formation professionnelle, pourrait donc porter ses fruits en matière de mobilité internationale.

**La part des non-diplômés ayant séjourné à l'étranger se stabilise** (20 %) quant à elle (Graphique 37).

<sup>7</sup> Jeunes ayant moins d'opportunité : terminologie de l'Union européenne pour désigner les jeunes en situation de handicap et les jeunes issus d'un milieu social défavorisé ou d'une région moins dynamique que les autres.

<sup>8</sup> L'observatoire Erasmus + , « Erasmus + : Vers une démocratisation et une inclusion renforcées ? », Notes, n°10, 2019.

**GRAPHIQUE 37. PART DES JEUNES AYANT EFFECTUÉ UN SEJOUR À L'ÉTRANGER SELON LE DIPLOME (EN %)**



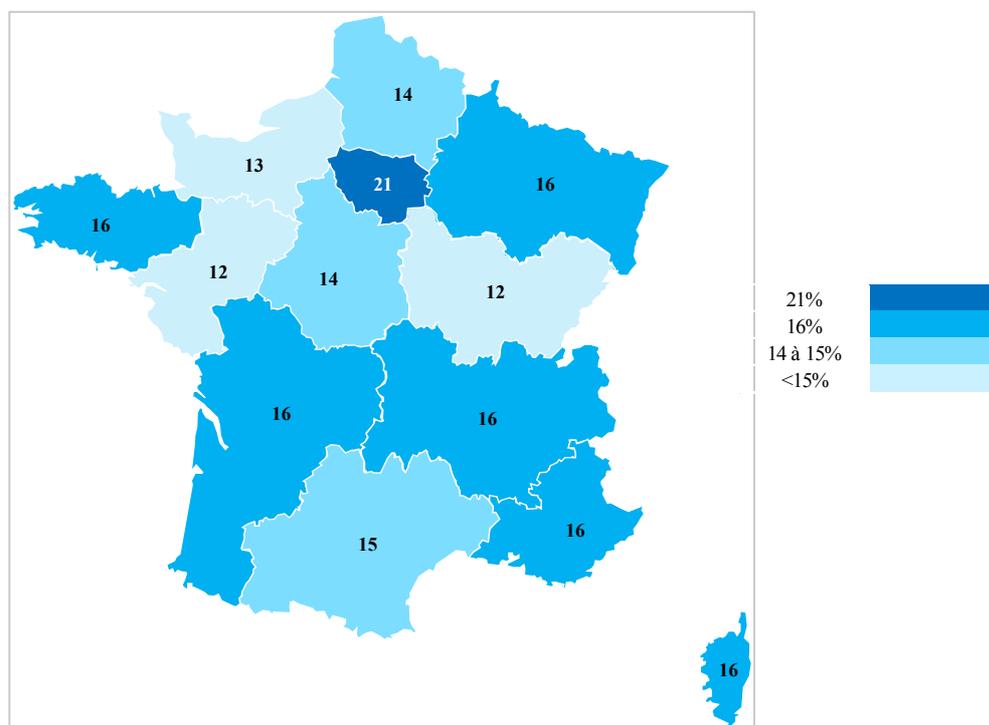
Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019, 2018, 2017, 2016.

Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans

Grille de lecture : 18 % jeunes titulaires du CAP, BEP ou équivalent ont effectué un séjour de plus de 15 jours à l'étranger au cours des cinq dernières années.

**Les jeunes résidant en Île-de-France ont une plus grande propension à séjourner à l'étranger.** L'Île-de-France est **sur les quatre années** largement en tête du classement des régions comptabilisant le plus de séjours à l'étranger, avec un jeune sur cinq (21 %) tandis que trois régions se montrent plus en reste : la Normandie, la Bourgogne-Franche-Comté et les Pays de la Loire.

FIGURE 3. PART DE JEUNES AYANT EFFECTUÉ UN SEJOUR À L'ÉTRANGER (EN %)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019, 2018, 2017, 2016

Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans, cumul des 4 vagues d'enquêtes (2016 à 2019).

La proportion de jeunes ayant séjourné à l'étranger par région est en partie liée à la présence de classes socioprofessionnelles plus ou moins favorisées, mais aussi à **l'offre de formation dans l'enseignement supérieur**. L'Île-de-France concentre des grandes écoles d'ingénieurs et de commerce (25 % des établissements de l'Hexagone)<sup>9</sup> et recense plus d'un étudiant<sup>10</sup> sur quatre (la moitié dans la capitale)<sup>11</sup>, loin devant l'Auvergne-Rhône-Alpes (13 %), la région Grand Est (9 %), la Nouvelle Aquitaine (8 %), la Provence-Alpes-Côte d'azur (8 %). À l'inverse, les régions qui comptent le moins de jeunes ayant séjourné à l'étranger, sont aussi les régions recensant le moins d'étudiants, c'est le cas des régions Centre-Val de Loire (2 %), Bourgogne Franche-Comté (3 %), Normandie (4 %), les Pays de la Loire (5 %). Deux régions cependant, l'Occitanie et les Hauts-de-France présentent des taux de mobilité inférieurs à la moyenne, alors qu'elles comptent également une forte proportion d'étudiants (9 % chacune).

**Les aides à la mobilité et leurs conditions d'accès peuvent varier selon les territoires et donc expliquer certaines des disparités observées (Figure 4)** La cartographie du financement du programme Erasmus pour les années 2014 à 2018 révèle ainsi des différences régionales variant de 1,4 euros par habitant pour la région Centre-Val de Loire à 14 euros en Île-de-France. Rappelons que le programme Erasmus + est sans limite d'âge, contrairement à notre étude qui cible les 18-30 ans. Par ailleurs, il ne concerne pas uniquement les étudiants, mais également les personnes inscrites à Pôle emploi ou accompagnées par des missions locales, des associations et organismes de formation

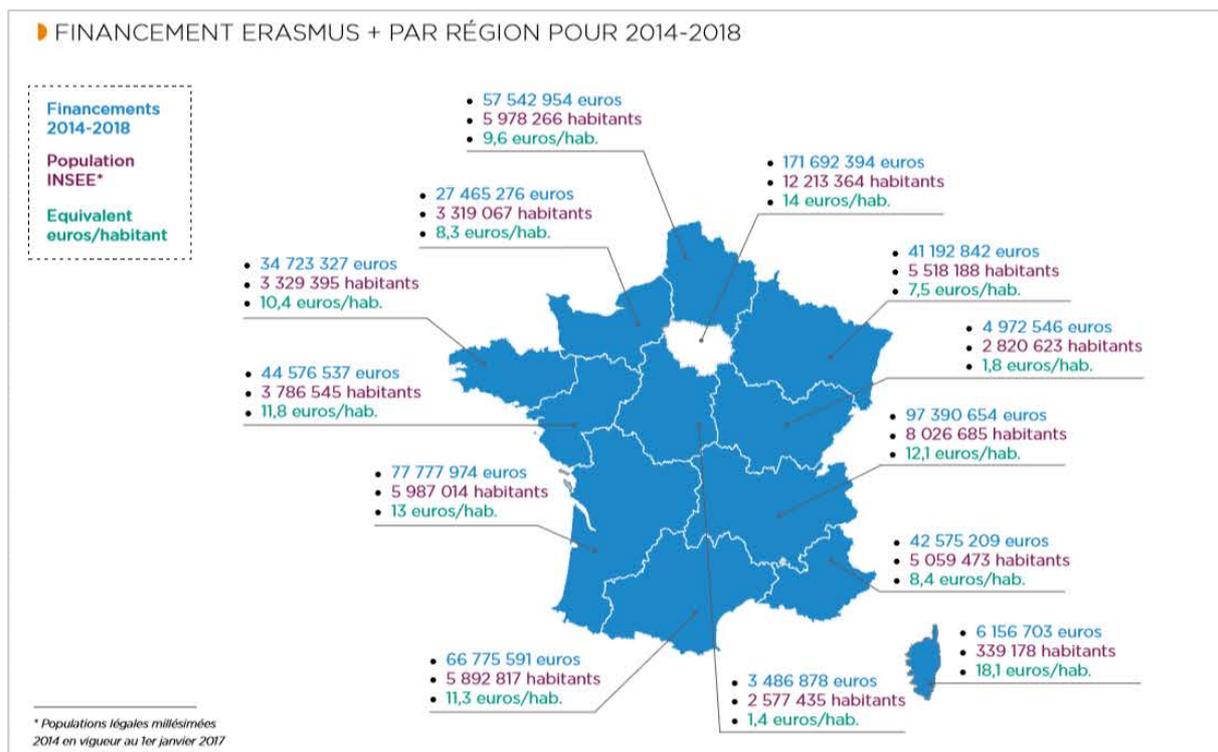
<sup>9</sup> Région Ile-de-France, « Rentrée universitaire : quelles aides aux étudiants franciliens ? », 2018.

<sup>10</sup> Il s'agit des étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur en France métropolitaine ou dans un département d'outre-mer.

<sup>11</sup> Algava Élisabeth, Lièvre Agnès Lièvre, « Les effectifs étudiants dans l'enseignement supérieur en 2015-2016 », *Note Flash*, Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, MENESR-DGESIP-DGRI SIES, n°10, 2016.

continue. Les aides à la mobilité soutiennent également la mobilité non formelle de type groupes de jeunes, volontariat à l'étranger, etc.

FIGURE 4. MONTANT DES FINANCEMENTS ERASMUS + ÉDUCATION FORMATION PAR RÉGION



Source : Staterasmus 2018<sup>12</sup>

Au-delà des aides européennes et nationales (Encadré 3), les jeunes peuvent également prétendre aux aides de conseils régionaux, des conseils départementaux, de leur commune de résidence et même des établissements d'envoi ou d'accueil. Les conditions d'éligibilité et le montant des aides varient essentiellement en fonction du niveau d'études et de la durée du séjour : les bourses accordées dans le cadre de stages ont généralement des durées minimales plus courtes. Quelques régions imposent également une limite d'âge (ex : 29 ans pour la région Grand Est).

**Le montant des aides diffère aussi considérablement d'une région à l'autre.** Par exemple, le conseil régional de Bretagne attribue une aide de 460 euros pour les publics pré-bac dans le cadre d'un stage professionnel à l'étranger, quelle que soit la durée du séjour (sous réserve d'une durée minimale de 26 jours). Les étudiants en BTS ou DUT peuvent bénéficier d'une aide forfaitaire au départ de 150 euros, complétée d'une bourse mensuelle de 200 euros (pour deux mois maximum), majorée de 150 euros par mois pour les boursiers sur critères sociaux ou en situation de handicap. Les étudiants en licence ou master qui effectuent un séjour de 80 jours minimum dans le cadre d'un stage professionnel ou des études peuvent prétendre (sous réserve d'un quotient familial inférieur à 30 000 euros) à une aide mensuelle de 200 euros dans la limite de 10 mois, avec là encore une majoration de 150 euros pour la même durée destinée aux candidats boursiers sur critères sociaux ou en situation de handicap.

<sup>12</sup> Agence Erasmus + France Education Formation, *Rapport d'activité agence Erasmus 2018*, 2018.

La Région Île-de-France apporte aux étudiants franciliens inscrits en DUT, licence ou master dans un établissement francilien partenaire une aide financière pour effectuer leur séjour à l'étranger. Comprise entre 250 et 450 euros maximum par mois (sous réserve d'un quotient familial du foyer fiscal inférieur ou égal à 19 190 euros), cette aide est versée mensuellement sur une durée de 10 mois maximum. Les pays les plus prisés sont les États-Unis, l'Espagne, le Canada, l'Italie et le Brésil<sup>13</sup>. Les étudiants en BTS<sup>14</sup> et les doctorants peuvent prétendre quant à eux aux bourses mobilités.

### ENCADRÉ 3. LES AIDES À LA MOBILITÉ

#### AIDES EUROPÉENNES

##### Erasmus+ pour la Jeunesse

- Échanges entre groupes de jeunes.
- Période de mobilité de 5 à 21 jours hors durée du voyage.
- Aide financière en fonction de la taille du groupe et de la destination.
- Âge des jeunes entre 13 et 30 ans, le chef de groupe doit avoir au minimum 18 ans.
- Nombre de participants entre 16 et 60 (sans compter les chefs de groupe) et au minimum 4 participants par groupe national (sans compter le chef de groupe).

##### Corps européen de solidarité depuis 2018

- Actions de volontariat d'une durée de 12 mois au maximum, individuelles ou collectives, dans le pays de résidence des jeunes ou à l'étranger.
- Projets de solidarité réalisés au niveau national pour une période de 2 à 12 mois concernant des groupes d'au moins 5 jeunes, en vue de relever les défis au sein de leur communauté locale.
- Activités d'équipes de volontaires pour une période de 2 semaines à 2 mois participant au Corps européen de solidarité et provenant de différents pays visant à inclure dans le CES des jeunes ayant moins d'opportunités et à réaliser un objectif commun.
- Stages (2 à 6 mois exceptionnellement jusqu'à 12 mois) ou emplois (3 à 12 mois).
- Formation et soutien linguistiques (e-learning), soutien administratif, assurance, soutien en fin de mission dont certificat.

##### Erasmus+ pour l'enseignement supérieur

- Pour les étudiants en licence, master, doctorat, en BTS, DUT..., en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation post-bac.
- Stage de 2 à 12 mois. À partir de la 1<sup>re</sup> année.
- Aide mensuelle variable en fonction de la destination, gérée par l'établissement.
- On peut désormais bénéficier de 12 mois de mobilité (étude et/ou stage) par cycle (licence, master ou doctorat).
- Les personnes en formation continue (CIF, contrat ou période de professionnalisation) qui préparent un diplôme de l'enseignement supérieur reconnu (BTS, licence professionnelle, master...) sont concernés par ce volet du programme.

##### Erasmus+ pour la formation professionnelle

- Pour les lycéens de l'enseignement technique ou professionnel et apprentis (jusqu'au niveau bac), y compris les

<sup>13</sup> Région Île-de-France, *L'aide à la mobilité internationale des étudiants, une priorité de la Région*, 2019.

<sup>14</sup> Son montant est de 500 euros. Cette aide s'adresse aux étudiants inscrits en formation initiale hors apprentissage et alternance dans les parcours BTS suivants : BTS chimie avec option « anglais scientifique approfondi » à l'École nationale de chimie physique et biologie de Paris (ENCPB), BTS commerce international, BTS assistant(e) de manager, BTS hôtellerie-restauration, BTS tourisme.

élèves qui préparent une mention complémentaire bac+ 1.

- Stage professionnel de 2 à 39 semaines en Europe. L'organisme de formation (lycée, CFA) où les jeunes sont inscrits organise le placement (recherche de stage, hébergement, transport, etc.).
- Les bénéficiaires restent rattachés à leur établissement d'origine qui se charge de faire la demande.
- Peuvent être concernés les salariés en formation qualifiante ou diplômante (niveau bac maximum), financée dans le cadre d'un CIF, du plan de formation, ou en contrat de professionnalisation. Le contact reste l'établissement de formation.
- Attention : si la formation aboutit à un diplôme reconnu de l'enseignement supérieur (BTS compris), ils sont éligibles à Erasmus+ Enseignement supérieur.

## AIDES NATIONALES

### Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Aide à la mobilité internationale pour les étudiants boursiers sur critères sociaux, ou bénéficiaires d'une aide d'urgence annuelle.

- Aide complémentaire à la bourse du CROUS.
- Séjour d'études à l'étranger dans un établissement d'enseignement supérieur dans le cadre d'un programme d'échanges, ou stage à l'étranger.
- Durée : 2 mois minimum.
- Montant mensuel : 400 euros avec une limite de 9 mois au cours de l'ensemble de ses études.
- Les bénéficiaires de cette aide, qui fait l'objet d'un contingent annuel, sont sélectionnés par l'établissement d'enseignement supérieur dont ils dépendent.

### Ministère de l'agriculture

Pour les élèves de Bac pro, de BTA, Bac technologique, et de BTSA (Ministère de l'agriculture)

- Aide pour un stage de 4 semaines consécutives minimum.
- Destination : tous pays.
- Bourse individuelle : aide forfaitaire selon durée, 360 à 450 euros en Europe, 460 à 600 euros hors Europe (à confirmer avec l'établissement)
- Non cumulable avec les aides du conseil régional de Bretagne ou du programme Erasmus+

Pour les étudiants des établissements d'enseignement supérieur (Ministère de l'agriculture)

- Aide pour un stage de 6 semaines consécutives minimum.
- Étudiants (BTS exceptés) préparant un diplôme national (ingénieur, vétérinaire, paysagiste)
- Bourse individuelle : entre 50 et 1200 euros
- Destination : tous pays

D'autres aides existent également via l'Office franco-allemand pour la jeunesse, l'Office franco-québécois pour la jeunesse, le ministère de l'Europe et des affaires étrangères (dispositif ville vie vacances – solidarité internationale), etc.

Enfin, les jeunes ayant séjourné à l'étranger se **montrent également plus engagés** :

- Un quart (25 %) des jeunes qui font partie ou participent aux activités d'une association (sportive, culturelle, de loisir, de jeunes, humanitaire, politique...) ont fait un séjour à l'étranger,

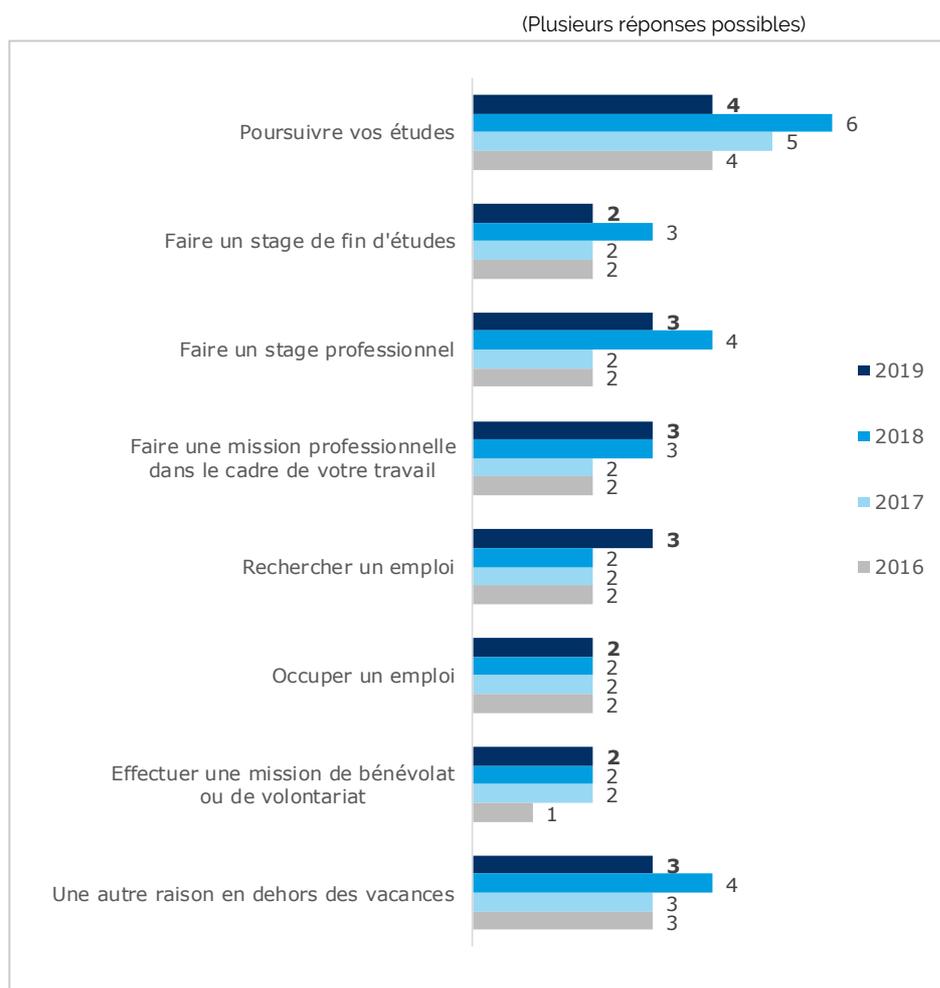
contre 16 % dans l'ensemble. Les profils « associatifs » sont toutefois moins nombreux qu'en 2018 où ils étaient un tiers (32 %).

- Comme en 2018, un tiers des bénévoles réguliers (donnant bénévolement chaque semaine quelques heures de leur temps au sein d'une association ou d'une autre organisation : parti politique, syndicat, etc.) et 31 % des irréguliers (quelques heures chaque mois, tout au long de l'année) ont expérimenté un séjour international.

### 3.2. L'expérience de mobilité s'inscrit essentiellement dans un parcours de formation ou d'insertion professionnelle

Les expériences de mobilité internationale s'inscrivent majoritairement dans une mobilité formelle et sont principalement motivées par les **études** (y compris les stages) et **l'emploi**, malgré un léger recul de ces motifs de départ en 2019 (Graphique 38).

**GRAPHIQUE 38. AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES, EN DEHORS DES VACANCES, ÊTES-VOUS PARTI-E, POUR UNE PÉRIODE D'AU MOINS 15 JOURS CONSÉCUTIFS, À L'ÉTRANGER POUR... (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019, 2018, 2017, 2016.

Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans.

**Seuls 2 % des jeunes s'inscrivent dans une mobilité non formelle**, dans le cadre d'une mission de bénévolat ou de volontariat par exemple. Selon Lynne Chisholm<sup>15</sup>: « les apprentissages non formels sont des apprentissages intentionnels mais volontaires qui se déroulent dans une diversité d'environnements et de situations pour lesquels l'enseignement la formation et l'apprentissage ne sont pas nécessairement la seule ou la principale activité. [...] Les activités et les séquences d'apprentissage sont planifiées mais sont rarement structurées par des rythmes conventionnels ou des programmes d'enseignement. » Clotilde Talleu limite le périmètre de la mobilité non formelle « aux volontariats transnationaux (européens/internationaux), les échanges de jeunes et séjours collectifs réalisés à l'étranger ayant pour vocation le développement, d'attitudes, de connaissances, d'aptitudes, de valeurs »<sup>16</sup>. Ce concept de mobilité « non formelle » est à nuancer toutefois, comme l'indique Clotilde Talleu: « [T]raditionnellement considérée comme un levier pour l'épanouissement et le développement personnels, l'enrichissement culturel et l'intégration sociale, [elle] est aujourd'hui promue, pour des raisons économiques [...]. Dans un contexte marqué par des difficultés persistantes d'accès au marché du travail, elle tend à être prise en compte comme un facteur favorisant l'insertion professionnelle des jeunes, leur employabilité<sup>16</sup> ».

Dans tous les cas, la mobilité se montre « apprenante » en référence aux travaux européens<sup>17</sup> « une période de temps passé dans un pays autre que le sien, organisée dans le but d'acquérir des connaissances, des aptitudes et des compétences ».

Les effectifs concernés par chaque cas de figure étant limités, pour aller plus loin dans **l'analyse, nous avons cumulé les quatre vagues d'enquête**<sup>18</sup>. Les motifs justifiant une mobilité internationale ont été regroupés selon qu'ils concernent les **études** (au moins un item cité parmi « poursuivre vos études » ou « stage de fin d'études » ou « stage professionnelles »), **l'emploi** (au moins un item cité parmi « faire une mission professionnelle dans le cadre du travail » ou « rechercher un emploi » ou « occuper un emploi »).

L'analyse ci-dessous porte sur le cumul des effectifs des quatre vagues d'enquête de ce baromètre (2016 à 2019) des **jeunes ayant séjourné à l'étranger dans un cadre formel**.

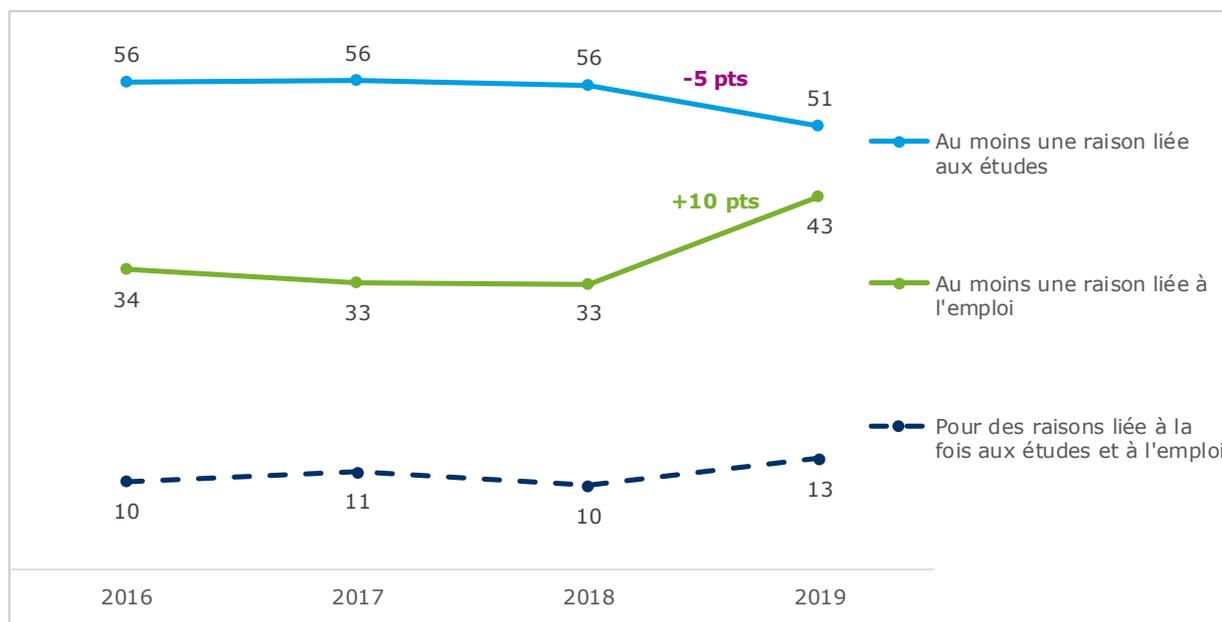
<sup>15</sup> Chisholm Lynne., « Cheat sheet on recognition terminology », in *Bridges for Recognition. Promoting Recognition of Youth Work across Europe*, SALTO-Youth Inclusion Resource Center, Leuven-Louvain, 2005.

<sup>16</sup> Talleu Clotilde, *La mobilité internationale des jeunes dans un cadre non formel. Revue de littérature*, INJEP/Rapport d'étude, 2017.

<sup>17</sup> Icon Institute GMBH, COKG Consulting Gruppe, *Study on Mobility Developments in School Education, Vocational Education and Training, Adult Education and Youth Exchanges*, 2012, p. 17-19.

<sup>18</sup> Même en cumulant les effectifs des quatre vagues d'enquête, seuls 2 % des jeunes ont séjourné à l'étranger pour effectuer une mission de bénévolat ou de volontariat (soit 283 jeunes). La faiblesse des effectifs ne permet donc pas d'analyser en détail le profil des jeunes ayant réalisé une mobilité internationale de type non formel.

**GRAPHIQUE 39. PART DES JEUNES JUSTIFIANT LEUR EXPÉRIENCE DE MOBILITÉ INTERNATIONALE PAR LEUR PARCOURS D'ÉTUDES ET/OU D'EMPLOI (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019, 2018, 2017, 2016.

Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans ayant séjourné à l'étranger (hors vacances)

Grille de lecture : En 2019, 51 % des jeunes ayant séjourné plus de 15 jours à l'étranger (hors vacances), justifient cette expérience par au moins un motif lié aux études, à savoir : « poursuivre vos études » ou « stage de fin d'études » ou « stage professionnel », ces items ne sont pas exclusifs.

En 2019, la mobilité internationale s'inscrit ainsi dans un **parcours d'étude pour un jeune sur deux** (51 %), et dans un parcours d'insertion professionnelle pour une proportion moindre (43 %). 13 % citent les deux types de motifs (à la fois les études et l'emploi) (Graphique 39).

Si les seuils étaient relativement stables et éloignés au cours des trois vagues précédentes du baromètre (les motifs liés aux études étaient cités par 56 % des jeunes tandis qu'un tiers citaient l'emploi), un rapprochement s'opère en 2019 : l'expérience de mobilité internationale reste majoritairement inscrite dans le parcours de formation mais **les motifs liés à l'emploi sont à présent presque aussi souvent cités**.

De 2016 à 2019, les jeunes qui séjournent à l'étranger pour au moins un motif **lié aux études** sont sensiblement **plus jeunes**, et s'inscrivent plus souvent dans un parcours d'études supérieures, ils se montrent **plus aisés socialement**. Ceux qui justifient leur mobilité par au moins **un motif lié à l'emploi** sont sensiblement **plus âgés, moins diplômés** (à l'exception de ceux qui sont partis dans le cadre d'une mission professionnelle), et **plus avancés dans leur parcours d'autonomie** (Tableau 4, Tableau 5, Tableau 6).

**TABLEAU 4. PART DES JEUNES JUSTIFIANT LEUR EXPÉRIENCE DE MOBILITÉ INTERNATIONALE PAR LEUR PARCOURS D'ÉTUDES ET/OU D'EMPLOI**

La mobilité internationale inscrite dans un parcours de	<b>Études, formation</b> (au moins un motif lié à la « poursuite d'étude » ou « stage de fin d'études » ou « stage professionnel »)	<b>Insertion professionnelle</b> (au moins un motif lié à une mission professionnelle dans le cadre du travail », « recherche d'un emploi », « occupation d'un emploi »)
Part des jeunes ayant effectué un séjour à l'étranger au cours des 5 dernières années (hors vacances)	<b>55 % de l'ensemble des jeunes</b> (1 529 jeunes)	<b>36 % de l'ensemble des jeunes</b> (995 jeunes)
Âge	18-24 ans (58 %) + 3 pts	25-30 ans (43 %) + 7 pts
Diplôme	Supérieur au bac (64 %) + 9 pts Bac + 4 (71 %) + 16 pts Bac + 5 (71 %) + 16 pts	CAP/BEP ou équivalent (43 %) + 7 pts
Situation actuelle	Etudiants ayant une activité professionnelle (69 %) + 14 pts Etudiants, sans activité professionnelle (64 %) + 9pts	Chômeur (47 %) + 11 pts Sans activité professionnelle et n'en cherchant pas (46 %) + 10 pts En emploi (43 %) + 4 pts
Situation familiale		En couple avec une personne qui vit dans le même logement (42 %) + 6 pts Ont des enfants avec qui ils vivent (45 %), avec qui ils ne vivent pas (44 %)
Logement		Ne vivent plus chez leurs parents 40 % + 4 pts Ont déjà habité un logement indépendant (40 %) + 3pts
Catégorie sociale à laquelle le jeune a le sentiment d'appartenir*	Les privilégiés (65 %) + 10 pts Les gens aisés (64 %) + 9 pts	

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019, 2018, 2017, 2016.

Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans ayant séjourné à l'étranger (hors vacances) sur les 4 vagues d'enquête du baromètre (de 2016 à 2019)

\* La question « À laquelle des catégories suivantes avez-vous le sentiment d'appartenir, les privilégiés, les gens aisés, la classe moyenne supérieure, la classe moyenne inférieure, la classe populaire, les défavorisés, ne sait pas » a été posée uniquement en 2019.

**TABLEAU 5. PART DES JEUNES AYANT SÉJOURNÉ À L'ÉTRANGER POUR AU MOINS UN MOTIF LIÉ AUX ÉTUDES**

La mobilité internationale inscrite dans un <b>parcours d'insertion professionnelle</b> dont :	Poursuivre ses études	Faire un stage de fin d'études	Faire un stage professionnel
Part des jeunes ayant effectué un séjour à l'étranger au cours des 5 dernières années (hors vacances)	30 % de l'ensemble des jeunes partis à l'étranger (826 jeunes)	16 % de l'ensemble des jeunes partis à l'étranger (441 jeunes)	18 % de l'ensemble des jeunes partis à l'étranger (494 jeunes)
Diplôme	Bac + 5 et + : (42 %) + 12 pts Bac + 4 : (38 %) + 8 pts	Bac + 5 et + : (23 %) + 7 pts Bac + 4 : (22 %) + 6 pts	Bac + 4 : (28 %) + 10 pts Bac + 2 : (23 %) + 5 pts Bac + 5 : (22 %) + 4 pts
Situation actuelle	Etudiants sans activité professionnelle : (40 %) + 10 pts Avec activité professionnelle : (36 %) + 6 pts	Étudiant ou élève qui travaille, y compris en alternance : (21 %) + 5 pts	
Classe d'appartenance*		Les privilégiés (26 %) + 10 pts	

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019, 2018, 2017, 2016.

Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans ayant séjourné à l'étranger (hors vacances) sur les 4 vagues d'enquête du baromètre (de 2016 à 2019)

\* La question « À laquelle des catégories suivantes avez-vous le sentiment d'appartenir, les privilégiés, les gens aisés, la classe moyenne supérieure, la classe moyenne inférieure, la classe populaire, les défavorisés, ne sait pas » a été posée uniquement en 2019.

**TABLEAU 6. PARMI LES JEUNES AYANT SÉJOURNÉ À L'ÉTRANGER POUR AU MOINS UN MOTIF LIÉ À L'EMPLOI**

La mobilité internationale inscrite dans un <b>parcours d'insertion professionnelle</b> dont :	Mission professionnelle	Rechercher un emploi	Occuper un emploi
Part des jeunes ayant effectué un séjour à l'étranger au cours des 5 dernières années (hors vacances)	14 % de l'ensemble des jeunes partis à l'étranger (386 jeunes)	14 % de l'ensemble des jeunes partis à l'étranger (385 jeunes)	14 % de l'ensemble des jeunes partis à l'étranger (378 jeunes)
Diplôme	Bac + 3 : (18 %) + 4 pts	CAP/BEP ou équivalent : (20 %) + 6 pts	
Situation actuelle		Chômeurs : (29 %) + 15 pts	En emploi : (18 %) + 4pts

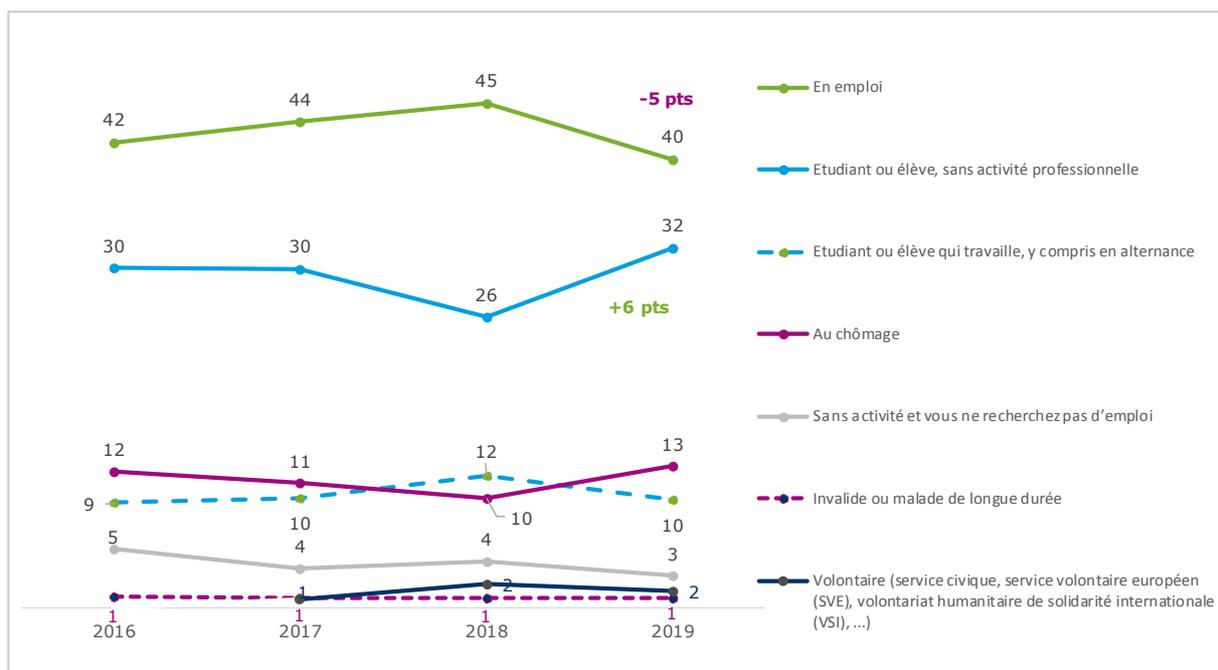
Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019, 2018, 2017, 2016.

Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans ayant séjourné à l'étranger (hors vacances) sur les 4 vagues d'enquête du baromètre (de 2016 à 2019).

Parmi les jeunes ayant séjourné à l'étranger au cours des cinq dernières années (hors vacances), **40 % sont en emploi au moment de l'enquête** (50 % en comptabilisant les jeunes qui sont étudiants et qui travaillent y compris en alternance), 32 % poursuivent leurs études (42 % en comptabilisant les étudiants ou élèves qui travaillent, y compris en alternance), 13 % sont au chômage, 3 % sont inactifs (ne cherchent pas d'emploi), 3 % sont invalides ou en maladie de longue durée, 2 % sont volontaires (en service civique, service volontaire européen, ou en mission de volontariat humanitaire de solidarité internationale)

En 2019, la part des personnes en emploi parmi les personnes ayant réalisé une mobilité internationale a chuté de 5 points par rapport à l'année précédente, tandis que la part des étudiants (sans activité professionnelle) a augmenté de 6 points. Cela s'explique notamment par un « rajeunissement » des profils ayant séjourné à l'étranger (Graphique 40), moins avancés dans leur parcours de formation.

GRAPHIQUE 40. RÉPARTITION DES JEUNES AYANT EFFECTUÉ UN SÉJOUR À L'ÉTRANGER (EN %)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019, 2018, 2017, 2016.

Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans ayant séjourné à l'étranger (hors vacances)

Grille de lecture : 13 % des jeunes qui ont séjourné à l'étranger en 2019 sont étudiants n'ayant jamais travaillé au moment de l'enquête.

L'analyse de l'enquête Génération 2010<sup>19</sup> du CEREQ portant sur les jeunes en mobilité formelle indique que les jeunes ayant effectué une mobilité encadrée<sup>20</sup> à l'étranger semblent, à l'issue de leur formation, davantage **protégés du chômage et bénéficiaires d'une insertion professionnelle plus rapide**. Ils passent en moyenne 28 mois en emploi dans les trois ans qui suivent leur formation (contre 23 mois pour ceux qui n'ont pas effectué de séjour à l'étranger) et 37 % sont en CDI (contre 26 %). Ils ont par ailleurs accédé à leur premier emploi 2,9 mois en moyenne après leur sortie de formation (contre 4,6 mois pour les autres).

Nos analyses à partir du matériau de l'enquête DJEPVA pour la jeunesse (régression logistique) ne permettent pas de conclure à l'impact d'un séjour sur la probabilité d'être en emploi au moment de l'enquête. Magali Ballatore tire des conclusions similaires à partir de l'observation d'étudiants partis dans le cadre du programme Erasmus. Leur expérience de mobilité seule ne permet pas nécessairement de s'insérer socio-économiquement ou de le faire plus rapidement : « Une fois diplômés, les Erasmus des universités sont loin de constituer une élite, un groupe social homogène. Leurs entrées dans le monde professionnel et la vie d'"adulte" ou de couple sont très variables. Certains d'entre eux expérimentent des difficultés d'accès à l'emploi, ce qui ne les empêche pas de s'investir fortement dans le travail. Leurs trajectoires sont souvent non linéaires [...].<sup>21</sup> »

<sup>19</sup> L'observatoire Erasmus + France Éducation Formation, CÉREQ, « Le devenir professionnel des jeunes ayant effectué une mobilité internationale », *Notes*, n°2, 2016, p. 20.

<sup>20</sup> Il s'agit des séjours effectués à l'étranger durant la dernière formation suivie, dans le cadre d'un stage, d'études ou d'un emploi (hors loisirs et voyages). Les jeunes ayant bénéficié de ce type de mobilité représentent 10 % de la génération 2010.

<sup>21</sup> Ballatore Magali, *Erasmus et la mobilité des jeunes Européens*, Presses universitaires de France, 2015, p. 5-6.

En revanche, la régression confirme que ne pas être diplômé du supérieur ou appartenir à une catégorie sociale inférieure (classe moyenne inférieure, classe populaire ou défavorisée) a un impact négatif sur la probabilité d'être en emploi. Une étude de l'Observatoire des formations et de l'insertion professionnelle de l'université de Toulouse 1 Capitole<sup>22</sup>, qui analyse les parcours d'insertion des diplômés de master 2, six à neuf mois après l'obtention du diplôme, se montre également réservée. Les diplômés partis au moins une fois à l'étranger pendant leur cursus universitaire sont autant en emploi six mois après l'obtention de leur diplôme que ceux qui n'ont pas effectué de séjour. **Les différences s'expriment plutôt en termes de niveau d'emploi occupé**, 73 % de ceux qui ont effectué au moins une mobilité internationale occupent un poste de cadre (mais aussi 75 % de ceux qui n'en ont pas effectué, mais l'auraient souhaité), contre 55 % de ceux qui n'ont pas effectué de mobilité et ne le souhaitaient pas. Ainsi **la capacité de mobilité** en début de vie active, plus souvent présente chez les individus qui ont effectué un séjour prolongé à l'étranger pendant leur cursus, favorise l'accès à un emploi de cadre et à dimension internationale. Selon Manon Brezault<sup>22</sup>, « plus que l'acquisition de compétences au cours d'une ou plusieurs expériences à l'étranger, la posture des individus à l'égard de la mobilité pourrait influencer sur leur capacité à obtenir un emploi de cadre ou au moins de ne pas subir de situation de déclassement dans les mois qui ont suivi l'obtention de leur diplôme ». Cette distinction introduit ainsi la notion de « réflexivité » ou de « mise en projet », selon laquelle **les étudiants ayant expérimenté la mobilité internationale seraient plus en capacité de donner du sens à leurs parcours**, notamment par un examen de leurs pratiques, de leurs connaissances et de leurs compétences.

### 3.3. Certains bénéfiques liés à l'accès à la formation et à l'insertion professionnelle progressent

Les jeunes ayant expérimenté la mobilité internationale considèrent souvent ce séjour comme enrichissant (Graphique 41). **Seuls 5 % des jeunes temporairement expatriés estiment que cette expérience ne leur a rien apporté**. Cette proportion est proche de celle observée lors de la précédente interrogation des jeunes sur le sujet, en 2017 (3 %).

Les bénéfiques de ce type de séjour sont multiples et **les compétences transversales** semblent primer sur les compétences techniques ou purement liées au projet de formation ou professionnel. En tête figurent la meilleure **maitrise des langues étrangères**, citée par près de 3 jeunes sur 10 (29 %), puis le **développement du réseau de connaissances** ou des **capacités d'adaptation**, cités par 23 % des jeunes.

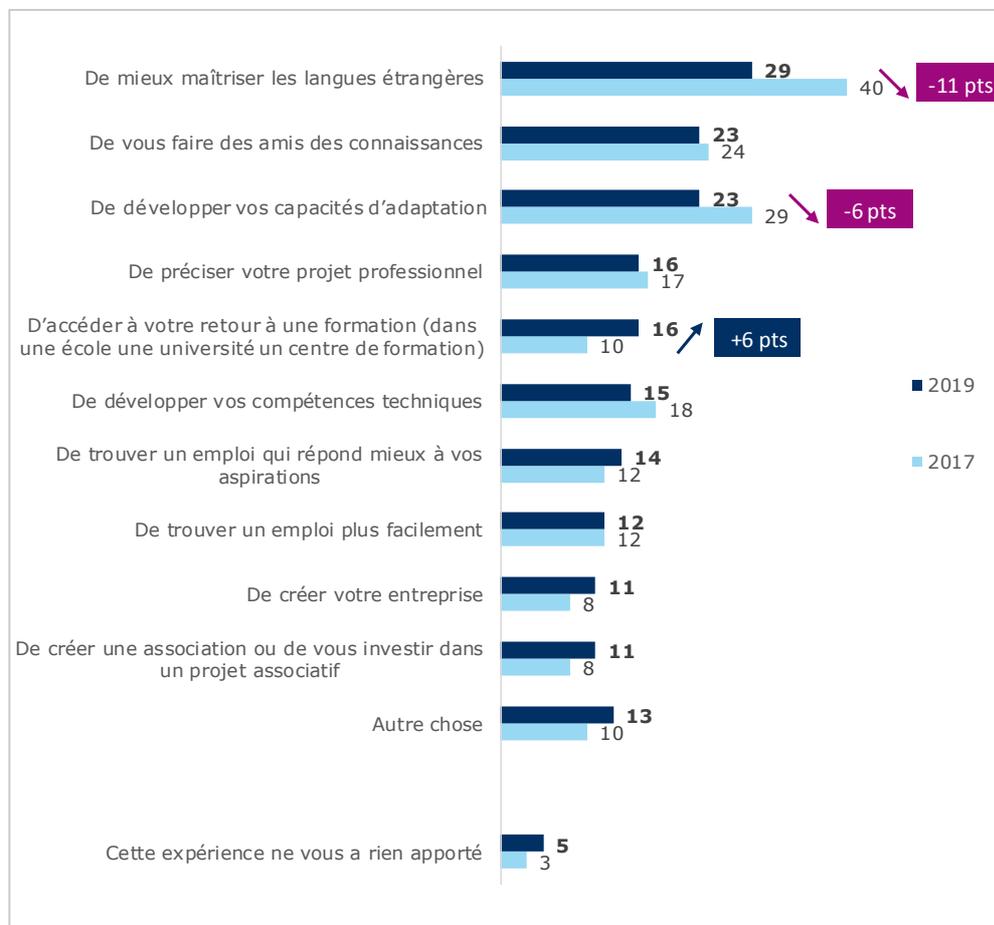
Dans une moindre mesure, l'opportunité de préciser leur projet professionnel ou encore d'accéder à une formation au retour en France est citée par 16 % des jeunes et le développement des compétences techniques par 15 %. Dans une proportion proche, les jeunes mentionnent la possibilité de trouver un emploi qui répond mieux à leurs attentes ou à leurs aspirations (respectivement mentionnés par 15 % et 14 % de jeunes).

Enfin, pour une personne sur dix cette expérience a contribué à la création d'une entreprise (11 %) ou à l'investissement dans un projet associatif (11 %).

<sup>22</sup> Brezault Manon, *La mobilité internationale, vecteur de professionnalisation du parcours des étudiants*, Observatoire des formations et de l'insertion professionnelle (OFIP) de l'université de Toulouse 1 Capitole, juin 2016.

**GRAPHIQUE 41. VOUS ÊTES PARTI·E À L'ÉTRANGER POUR UNE PÉRIODE D'AU MOINS 15 JOURS CONSÉCUTIFS, CETTE EXPÉRIENCE VOUS A-T-ELLE PRINCIPALEMENT PERMIS... ? (EN %)**

(Plusieurs réponses possibles)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019, 2017.

Champ : Jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans ayant fait un séjour de plus de 15 jours à l'étranger au cours des 5 dernières années (hors vacances)

Note : Cette question n'a pas été posée en 2018.

Si l'on compare les bénéfices cités en 2019 à ceux cités en 2017, le classement, ainsi que les ordres de grandeur sont sensiblement les mêmes. On note toutefois quelques évolutions :

- L'accès à la formation au retour (qu'il s'agisse d'une école, d'une université ou d'un centre de formation) augmente de 6 points. Elle semble surtout concerner **les jeunes moins avancés dans leur parcours de formation** (notamment les diplômés d'un CAP/BEP).
- Dans des proportions moindres, la création d'entreprise et le fait de trouver un emploi qui répond mieux à ses aspirations ont sensiblement augmenté (respectivement + 3 et + 2 points).
- En revanche les jeunes accordent en 2019 **moins d'importance à la maîtrise de la langue**. Cité par trois jeunes sur dix, contre quatre sur dix en 2017, cet apport perd 11 points. Ces dernières années **l'attrait de l'apprentissage de l'anglais par une mobilité proche au Royaume-Uni s'est estompé**. En 2017-2018, **l'Espagne** a remplacé la Grande-Bretagne jusque-là en tête des destinations des étudiants français dans le cadre du programme Erasmus + Éducation-Formation (avec 8 298 étudiants français) soit une hausse de 6,3 %. La langue espagnole

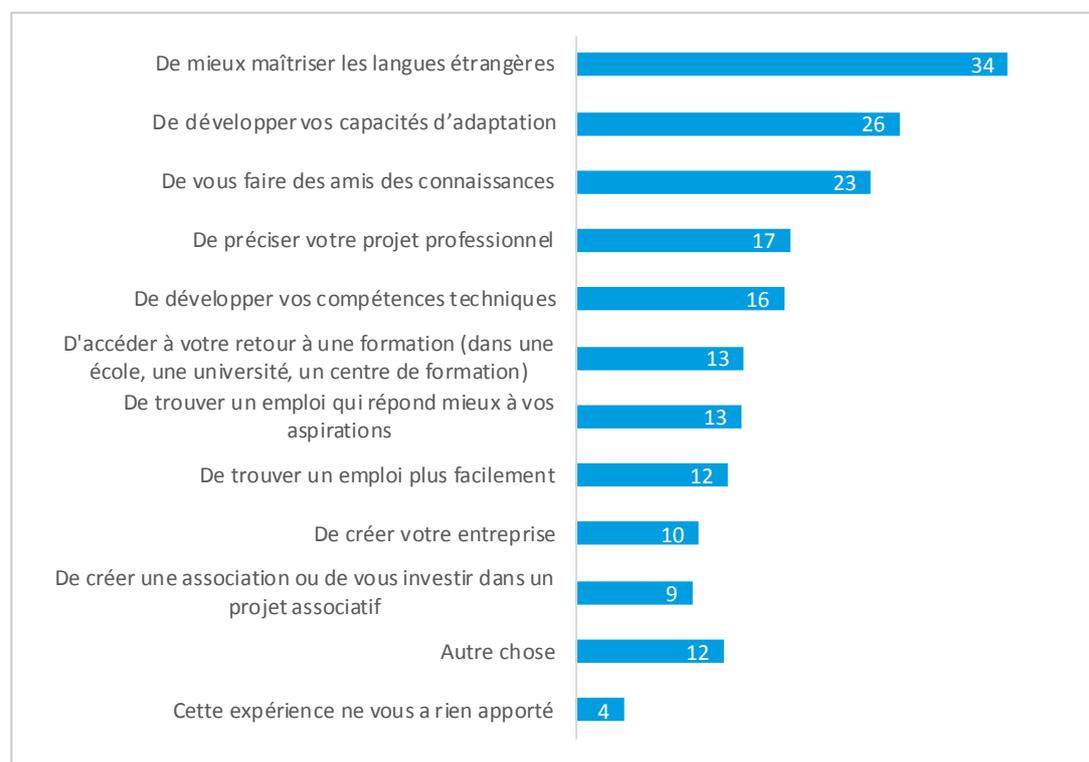
souvent parlée par les Français et un coût de la vie moins élevé influencent sans doute ce choix de destination. Parmi les cinq premières destinations des Français, d'autres pays connaissent des hausses importantes sur cette même période. C'est le cas de la Belgique (hausse de 23 points avec 2 586 étudiants français), l'Italie (15 points, avec 3 192 étudiants), l'Allemagne (+ 3 points, 4 956 étudiants), et l'Irlande (+ 4,5 points avec 2 566 étudiants).

- D'autre part, **le développement des capacités d'adaptation perd une place au classement** (- 6 points par rapport à 2017).

Les bénéfices de l'expérience à l'étranger varient essentiellement en fonction du niveau de diplôme mais aussi du sexe du jeune interrogé. Pour une plus grande robustesse, l'analyse ci-après porte sur le cumul des effectifs 2017 et 2019 (Graphique 42).

#### GRAPHIQUE 42. VOUS ÊTES PARTI(E) À L'ETRANGER POUR UNE PÉRIODE D'AU MOINS 15 JOURS CONSÉCUTIFS, CETTE EXPÉRIENCE VOUS A-T-ELLE PRINCIPALEMENT PERMIS... ? (EN %)

(Plusieurs réponses possibles)



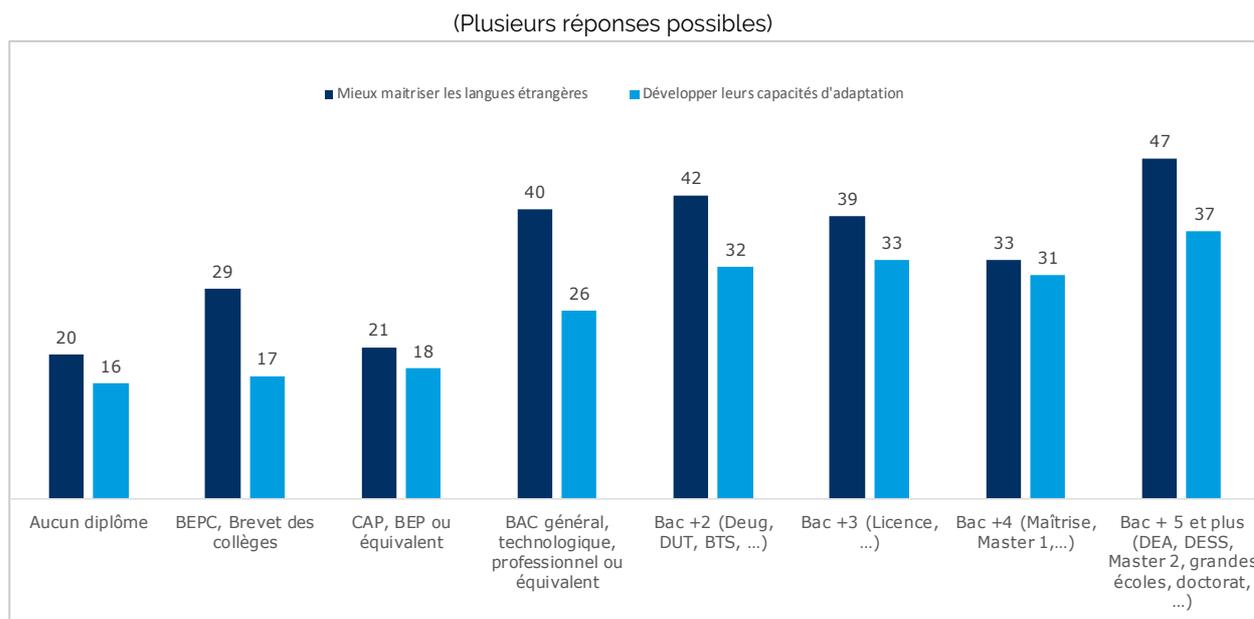
Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019, 2017.

Champ : Jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans ayant fait un séjour de plus de 15 jours à l'étranger au cours des 5 dernières années (hors vacances) - % calculés sur le cumul des vagues 2017 et 2019.

Les diplômés du supérieur et plus particulièrement les **diplômés d'un bac + 5** (respectivement 41 % et 47 %, 40 % des diplômés de bac technologique, contre 34 % dans l'ensemble) **associent plus souvent leur expérience de mobilité internationale à une meilleure maîtrise des langues étrangères**. Ces derniers effectuent en moyenne des séjours plus longs, contrairement aux jeunes en formation professionnalisante,

qui effectuent des séjours plus courts<sup>23</sup> et plus souvent dans des pays francophones (notamment la Belgique) (Graphique 43). Les **jeunes femmes** (40 %) citent également plus souvent l'amélioration de la maîtrise d'une langue étrangère à l'issue de leur séjour, comme nous l'avons vu précédemment, elles se montrent aussi moins confiantes en amont dans leur niveau en langues.

**GRAPHIQUE 43. PROPENSION À CITER UNE MEILLEURE MAITRISE DES LANGUES ÉTRANGÈRES, SELON LE DIPLOME (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019, 2017.

Champ : Jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans ayant fait un séjour de plus de 15 jours à l'étranger au cours des 5 dernières années (hors vacances) - % calculés sur les effectifs cumulés des vagues 2017 et 2019

Le **développement des capacités d'adaptation** est également **plus souvent cité par les diplômés du supérieur** (34 % vs 26 % dans l'ensemble), notamment les diplômés d'un bac + 5 (37 %), ainsi que par les jeunes femmes (30 %).

**En revanche, l'accès au retour à une formation est plus souvent mis en avant par les non-bacheliers** (17 % vs 13 % dans l'ensemble) par les diplômés d'un CAP/BEP (18 %), les parents ayant un enfant avec lequel ils vivent (18 %) et par 16 % des personnes en couple. Les non-bacheliers mettent davantage en avant l'opportunité de **trouver un emploi qui correspond le mieux à leurs aspirations** (16 % contre 13 % dans l'ensemble).

Les **personnes ayant au moins un enfant avec lequel ils vivent sont plus nombreuses à considérer que leur séjour international leur a permis de « trouver un emploi plus facilement »** (16 % vs 12 % dans l'ensemble).

<sup>23</sup> L'analyse de l'enquête Génération 2013 du CEREQ<sup>23</sup> nous apporte un éclairage sur la durée des séjours. Le CEREQ a distingué quatre profils types de sortants du secondaire ayant réalisé un séjour à l'étranger à des fins d'apprentissage ou professionnelles. Les bacheliers professionnels de filière tertiaire ou ceux qui effectuent un parcours scolaire en apprentissage ont majoritairement effectué des séjours courts (94 % des premiers ont effectué un séjour de 15 jours ou moins, et 89 % des seconds). Les bacheliers professionnels de filière industrielle effectuent des séjours sensiblement plus longs (62 % ont effectué un séjour de 16 jours à un mois).

L'opportunité de « **créer son entreprise** » est plus souvent citée par de jeunes **parents** qui ne vivent pas avec leurs enfants (25 % vs 10 % dans l'ensemble), par les **diplômés d'un CAP/BEP ou équivalent** (6 % d'un bac + 5), ainsi que par les hommes (11 % vs 7 % des femmes).

### 3.4. Vers une meilleure reconnaissance des acquis de l'expérience de mobilité, avec la progression des validations d'acquis d'expérience et des certificats

Près de six jeunes sur dix ayant séjourné plus de 15 jours à l'étranger (en dehors des vacances) durant les cinq dernières années **ont bénéficié d'une reconnaissance des acquis de leur expérience de mobilité internationale**. Le niveau de validation d'acquis d'expérience, stable de 2016 à 2018, enregistre une progression de 5 points en 2019 (Graphique 44).

**GRAPHIQUE 44. AVEZ-VOUS BÉNÉFICIÉ D'UNE RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE VOTRE EXPÉRIENCE DE MOBILITÉ INTERNATIONALE ? (EN %)**

(Plusieurs réponses possibles sauf pour les réponses « non »)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019, 2018, 2017, 2016.

Champ : Jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans ayant fait un séjour de plus de 15 jours à l'étranger au cours des 5 dernières années (hors vacances).

Les jeunes se montrent ainsi **plus stratégiques en valorisant cette expérience**. Ces données sont notamment à mettre en lien avec la **hausse de l'accès à la formation au retour** évoquée plus haut, qui augmente de 6 points.

En effet, 23 % de ceux qui se sont vu délivrer un certificat, 22 % de ceux qui ont reçu une reconnaissance par le biais d'une VAE, déclarent que leur expérience leur a principalement permis de **reprendre une formation à leur retour**. À l'inverse, seuls 8 % de ceux qui auraient aimé que leur expérience soit reconnue considèrent que leur expérience leur a permis d'accéder à une formation à leur retour ainsi que 6 % de ceux qui considèrent que cette reconnaissance n'est pas utile pour eux.

L'augmentation du degré de reconnaissance est possiblement le fruit **d'une meilleure information des différents partenaires** (les établissements scolaires et universitaires, les agences Erasmus +, l'Office franco-québécois pour la jeunesse, l'Office franco-allemand pour la jeunesse, Pôle emploi...) et d'une

**plus grande anticipation du retour.** De nombreux outils sont ainsi mis à disposition pour accompagner les jeunes au départ, mais aussi préparer le retour et valoriser cette expérience (telle que la plateforme de Pôle emploi, voir Encadré 4).

#### ENCADRÉ 4. OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT AU RETOUR

Au-delà des aides financières, divers outils sont mis à disposition des jeunes pour les accompagner dans leur expérience internationale, mais aussi pour anticiper et préparer leur retour.

Le portail « découvrir le monde »<sup>24</sup> édité par le **ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse** vise à guider les jeunes dans le choix de leur destination, et à finaliser leur projet de séjour à l'étranger que ce soit pour étudier, effectuer un stage ou une mission de volontariat... Le site regroupe de nombreuses pistes ou missions

Depuis l'été 2016, **Pôle emploi** a mis en place une nouvelle offre de services « mobilité internationale » en proposant un accompagnement personnalisé par des conseillers spécialisés (de la préparation de l'entretien, au retour en France, en faisant par exemple le point sur les droits à l'assurance chômage, les compétences linguistiques, les niveaux de salaires, etc.).

Par ailleurs le e-service « Emploi store », (cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « emploi et inclusion » 2014-2020) aide à préparer le retour d'une période d'emploi hors frontières ou à anticiper les démarches lors d'un départ. Il regroupe tous les services internationaux en ligne : un *serious game* (« Demain je pars travailler à l'étranger »), des tests de langue, des ateliers virtuels qui expliquent comment chercher un emploi selon les pays, un simulateur d'entretien en langue étrangère, un site visant à anticiper et valoriser l'expérience internationale et les compétences acquises (Le B.A.BA Retour de mobilité<sup>25</sup>). Des web-conférences visent également à inciter à aller travailler à l'étranger.

**EURES** est le serveur européen de l'emploi qui met en relation les demandeurs d'emploi et les employeurs dans toute l'Europe. L'application « Jobs », permet d'accéder directement à ce service sur un smartphone. Elle permet de rechercher les offres d'emploi publiées sur tous les services publics de l'emploi en Europe (ce dans 25 langues), mais aussi de contacter des conseillers EURES pour obtenir des conseils personnalisés.

**Oohee.co**, édité par Phileas International, connecte les entreprises avec les expatriés francophones, pour des missions courtes et ponctuelles partout dans le monde.

**Moovijob**, édité par Europa Synergie Anonyme, est un moteur de recherche qui permet de consulter les offres d'emplois en France mais aussi en Belgique, au Luxembourg, en Allemagne et en Suisse.

**AKI**, conçu par l'Office franco-québécois et l'Office franco-allemand pour la jeunesse, permet d'évaluer et de valoriser les compétences non formelles, acquises par les jeunes dans un projet de mobilité internationale, au service de l'insertion socioprofessionnelle.

La reconnaissance des acquis est équitablement partagée entre la validation de crédits dans le cursus de formation (18 % des jeunes ayant séjourné à l'étranger), la valorisation des acquis de l'expérience (17 %) et la délivrance de certificat (17 %).

<sup>24</sup> Voir le moteur de recherche « Découvrir le Monde » du Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports sur le site : [www.emploi-store.fr/portail/services/decouvrirLeMonde](http://www.emploi-store.fr/portail/services/decouvrirLeMonde)

<sup>25</sup> Voir l'application B.A.-BA retour de mobilité, accessible sur ce site : [www.emploi-store.fr/portail/services/bABaRetourDeMobilité](http://www.emploi-store.fr/portail/services/bABaRetourDeMobilité)

Plus affectés par la crise économique<sup>26</sup> et en situation de précarité face à l'emploi, les jeunes se montrent plus conscients des bénéfices de la mobilité internationale qu'en 2016. En effet, si un quart considère que la reconnaissance de leur mobilité n'est pas utile dans leur cas, cette proportion a diminué de 5 points depuis l'an dernier (et se situe à un niveau inférieur à 2016).

**La délivrance d'un certificat et la valorisation des acquis de l'expérience prennent de l'ampleur sur la période et gagnent respectivement 5 et 4 points (Graphique 45).** Ces deux types de reconnaissance permettent peut-être au bénéficiaire de mieux réfléchir en termes de connaissances et compétences acquises et, si ce n'est de faciliter l'intégration professionnelle, tout au moins de mieux préciser un projet professionnel. La valorisation des acquis de l'expérience (VAE), accessible aux personnes justifiant d'un an d'expérience en rapport avec la certification visée, concerne en 2019 des jeunes plus avancés dans leur parcours d'autonomie : 21 % des jeunes qui vivent couples et 27 % des parents habitant avec leur(s) enfant(s) ont profité de ce type de reconnaissance.

**Dans le même temps, la part des validations de crédits dans le cursus de formation perd 6 points en 2019 par rapport à 2018, atteignant un niveau inférieur à celui de 2016.** Cette baisse s'explique en partie par la diminution de la part des étudiants et l'augmentation parallèle de la part des non-bacheliers parmi les « sortants ». Cette tendance pourrait se confirmer dans le cas d'un Brexit, faute d'accords avec les universités britanniques. À ce sujet le site Service public<sup>27</sup> se veut rassurant : « Si le Royaume-Uni sort de l'Union européenne mais reste dans l'Espace Européen de l'Enseignement supérieur qui a été mis en œuvre dans le cadre de Bologne (processus intergouvernemental entre 48 pays) et qui est notamment à l'origine du principe de la généralisation des crédits ECTS pour les cycles courts, premier et deuxième cycle pour l'ensemble de ces pays membres. Le Brexit n'aura pas d'impact, le Royaume-Uni restant toujours en accord avec ce principe admis. »

En 2019, les diplômés de l'enseignement supérieur (27 % vs 18 % dans l'ensemble), les actifs occupés (23 %), les jeunes résidant en unité urbaine de 200 000 habitants ou plus (21 %) et les jeunes Franciliens (23 %) sont plus nombreux à avoir bénéficié d'une reconnaissance de leur mobilité par ce biais.

Parmi les jeunes ayant effectué un séjour international, 41 % n'ont bénéficié d'aucune reconnaissance, 52 % ont bénéficié d'une reconnaissance, 6 % de deux, et 1 % de trois et plus.

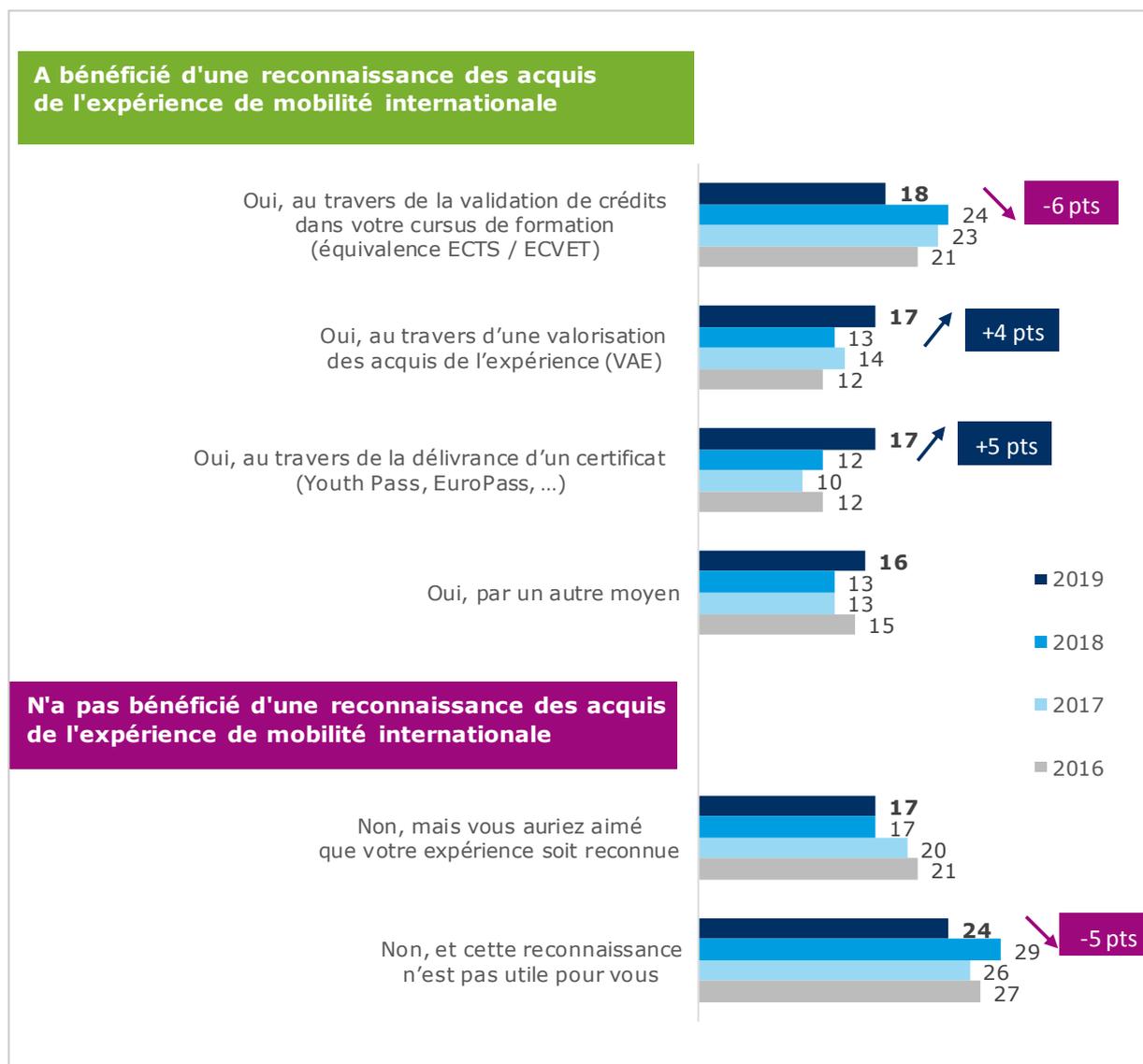
<sup>26</sup> Hoibian Sandra, Millot Charlotte, Berhuet Solen, Müller Jörg, « Liberté, égalité, individualité », *Note de conjoncture sociétale du Crédoc*, 2019.

Selon Eurostat, en 2018, la part des salariés âgés de 15 à 29 ans en emploi temporaire (en pourcentage de l'emploi salarié total) atteint en 2018 près de 40 % en France (contre 32 % pour l'ensemble des jeunes des 28 pays de l'Union européenne).

<sup>27</sup> SGAE, site Brexit en pratique, rubrique étudiant : [www.brexit.gouv.fr/sites/brexit/accueil/vous-etes-francais/vous-etes-etudiant.html](http://www.brexit.gouv.fr/sites/brexit/accueil/vous-etes-francais/vous-etes-etudiant.html)

**GRAPHIQUE 45. AVEZ-VOUS BÉNÉFICIÉ D'UNE RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE VOTRE EXPÉRIENCE DE MOBILITÉ INTERNATIONALE ? (EN %)**

(Plusieurs réponses possibles sauf pour les réponses « non »)



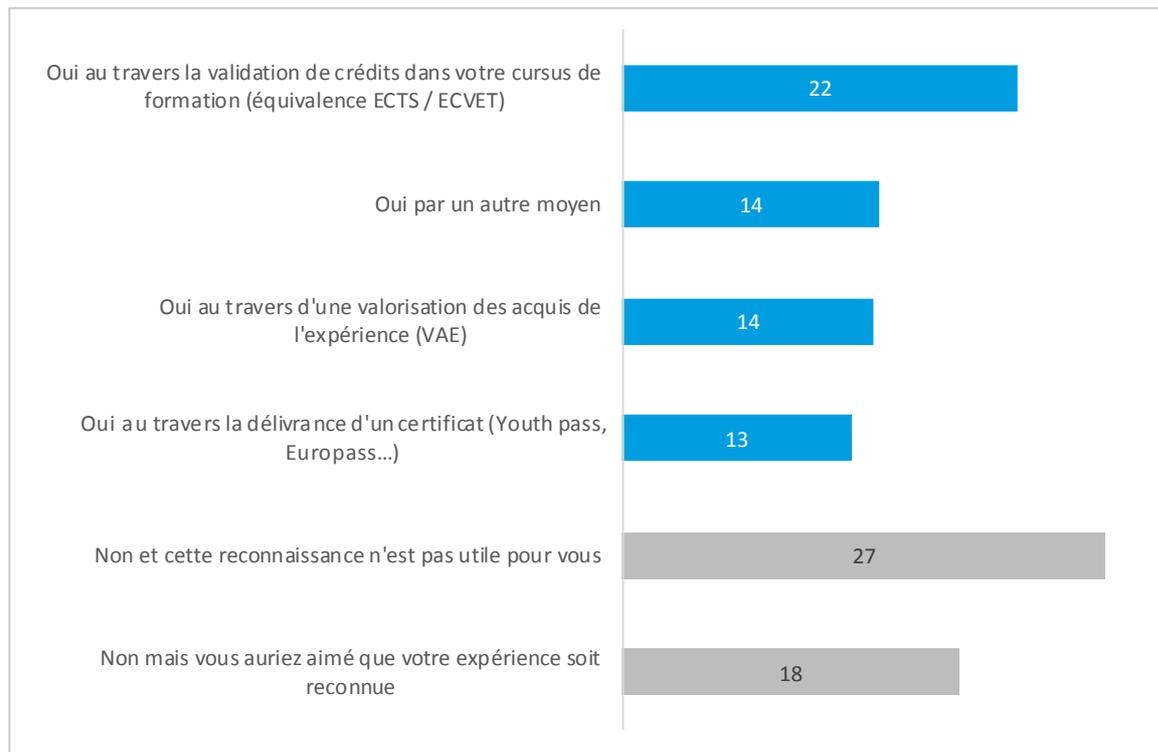
Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019, 2018, 2017, 2016.

Champ : Jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans ayant fait un séjour de plus de 15 jours à l'étranger au cours des 5 dernières années (hors vacances)

Pour une plus grande fiabilité des analyses sociodémographiques, les quatre vagues d'enquête ont été cumulées (Graphique 46).

### GRAPHIQUE 46. AVEZ-VOUS BÉNÉFICIÉ D'UNE RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE VOTRE EXPÉRIENCE DE MOBILITÉ INTERNATIONALE ? (EN %)

(Plusieurs réponses possibles sauf pour les réponses « non »)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019, 2018, 2017, 2016.

Champ : Jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans ayant fait un séjour de plus de 15 jours à l'étranger au cours des 5 dernières années (hors vacances) - % calculés à partir du cumul des effectifs des 4 vagues du baromètre (2016 à 2019).

Sur la période 2016-2019, le type de reconnaissance varie en fonction de différents déterminants :

- **La validation de crédits** concerne 22 % des jeunes ayant séjourné à l'étranger et plus particulièrement les diplômés du supérieur : 40 % des diplômés du bac + 5 (vs 22 % dans l'ensemble), 34 % des bac + 4, et 28 % des bac + 3. Les jeunes qui ont déjà un pied dans la vie active sont également plus souvent dans ce cas, avec 31 % des étudiant ou élèves qui travaillent (y compris en alternance), 25 % des personnes en emploi (hors étudiants), de même que celles un peu plus avancées dans leur parcours vers l'autonomie, avec 27 % des personnes qui vivent en couple ou encore 28 % de parents qui résident avec leurs enfants.
- D'un point de vue territorial, **la reconnaissance des diplômes ECTS** est surreprésentée parmi les jeunes Franciliens (27 %) et les jeunes résidant en unité urbaine de 200 000 habitants ou plus (25 %), soit les territoires qui concentrent un plus grand nombre d'étudiants et comportent le plus grand nombre de grandes écoles où les départs à l'étranger sont obligatoires dans le cursus de formation.
- La **valorisation des acquis de l'expérience (VAE)** est citée par 14 % des jeunes ayant séjourné à l'étranger : les diplômés d'un bac + 2 montrent une plus forte propension à citer ce type de reconnaissance. L'augmentation des VAE entre 2018-2019 semble liée à la hausse des CAP/BEP ayant effectué un séjour à l'étranger (avec 21 %, ils sont deux fois plus nombreux à avoir cité ce type de reconnaissance cette année, soit une hausse de 11 points contre 4 en

moyenne). À ce niveau d'étude, les séjours majoritairement effectués dans le cadre scolaire sont probablement plus encadrés tout au long du processus de mobilité.

- Une note de la direction de l'évaluation de la prospective et de la performance de 2016<sup>28</sup> laisse à penser que la longueur des démarches visant à obtenir une VAE pourrait décourager certains candidats. En effet, pour la moitié des bénéficiaires, 11 à 18 mois s'écoulent entre le dépôt de dossier de candidature pour une VAE et la décision du jury. Le baromètre jeunesse semble toutefois montrer que les volontaires et les chômeurs paraissent plus nombreux à avoir valorisé leur expérience par **le biais d'une VAE**<sup>29</sup>.
- La **délivrance d'un certificat de type Youth Pass ou Euro Pass** n'est pas plus citée par un profil en particulier. **L'augmentation du recours à ces certificats semble imputable aux diplômés du brevet des collèges** (+ 16 pts contre 5 pts dans l'ensemble), dans des proportions moindres aux bac + 2 et bac + 3, ainsi qu'aux inactifs (personnes invalides ou malades de longue durée, et personnes sans activité et ne cherchant pas d'emploi).  
À noter, la demande d'Europass mobilité est effectuée par l'organisme d'envoi (sous réserve de disposer d'une convention de stage, d'un tuteur désigné et des objectifs de formation clairement définis), et ne s'inscrit pas dans une démarche individuelle.

Sur l'ensemble des 4 vagues d'enquête, **18 % des jeunes qui ont effectué un séjour à l'étranger** (au cours des 5 dernières années et hors vacances) **déplorent le manque de reconnaissance de cette expérience**. Cette situation est plus souvent décriée par les femmes (20 % contre 17 % des hommes), et les diplômés du baccalauréat (23 %), qu'il soit général ou technologique ou équivalent.

Enfin depuis la mise en place de ce baromètre, **27 % des jeunes n'ont bénéficié d'aucune reconnaissance et considèrent que cela n'est pas utile dans leur cas**. C'est plus souvent le cas des personnes sans activité professionnelle et ne cherchant pas à en avoir (39 %), des personnes actuellement au chômage (36 %), des titulaires d'un BEPC ou brevet des collèges (35 %), des non-diplômés (34 %). Les Franciliens sont nettement moins concernés (23 %). **Le sentiment d'inutilité de ces valorisations d'expérience semble essentiellement lié à l'éloignement du parcours professionnel**, que ce soit par manque d'intérêt au moment de l'enquête (personnes ne cherchant pas d'emploi, ou les moins avancés dans leurs parcours de formation), ou encore le signe d'un découragement des personnes en recherche d'emploi ou sans situation, qui pensent que la valorisation ne changerait rien à leur statut.

<sup>28</sup> Direction de l'évaluation de la prospective et de la performance (DEPP), « Validation des acquis de l'expérience dans les établissements d'enseignement supérieur », *Note d'information* n°25, 2016.

<sup>29</sup> Précisons que les effectifs sont assez faibles sur ces catégories.

## ENCADRÉ 5. LES PRINCIPAUX MODES DE VALORISATION DE L'EXPÉRIENCE INTERNATIONALE

■ Le système ECTS a initialement été mis sur pied en 1989 en tant que programme pilote dans le cadre du programme Erasmus afin de faciliter la reconnaissance des périodes d'études effectuées à l'étranger. Destiné à l'enseignement supérieur et utilisé dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur, il concerne 46 pays engagés dans le processus de Bologne. L'utilisation du système ECTS favorise la transparence des programmes d'études et des certifications, et facilite la reconnaissance des diplômes et certificats. Le système ECTS peut être appliqué à tous les types de programmes d'études, quel que soit leur mode d'administration (enseignement académique, formation professionnelle), le statut de l'étudiant (à temps plein ou temps partiel) ou le type de l'enseignement (formel, non formel et informel).

Les crédits ECTS reposent sur la charge de travail nécessaire à l'étudiant pour atteindre les résultats attendus à l'issue du processus de formation. 60 crédits ECTS sanctionnent la charge de travail d'une année à temps plein d'un apprentissage formel (année académique) et les résultats d'apprentissage correspondants. Dans la plupart des cas, la charge de travail d'un étudiant est de 1 500 à 1 800 heures pour une année académique, la valeur d'un crédit représentant alors 25 à 30 heures de travail.

■ L'ECVET (*European Credit system for Vocational Education and Training*) est un système européen de crédits d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels. Il a été instauré par une recommandation du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne le 18 juin 2009. L'ECVET permet le **transfert**, la **reconnaissance** et l'**accumulation des acquis** d'apprentissages validés à l'issue de **mobilités** en vue de l'obtention d'une **certification professionnelle** (diplôme, titre ou certificat).

■ La **validation des acquis de l'expérience** : créée en 2002, la VAE constitue un moyen de reconnaissance officielle des compétences acquises par l'expérience et d'accès aux diplômes. **Toute personne**, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, **qui justifie d'au moins un an d'expérience en rapport direct avec la certification visée**, peut prétendre à la VAE. Cette certification qui peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle, doit être inscrite au répertoire national des certifications professionnelles

■ Le **Youthpass** est un outil développé pour permettre la reconnaissance des résultats de l'**apprentissage non formel et informel** acquis par les participants aux activités Jeunesse du programme Erasmus +. Il se concrétise par la remise d'un certificat individuel pour les participants qui en font la demande, comprenant deux parties : une partie de présentation de l'activité et une partie d'auto-évaluation des résultats d'apprentissage – suivant le cadre européen de référence des 8 compétences clés. **La démarche Youthpass va permettre de faire un point sur soi-même et sur ce qu'un projet a permis de développer en termes de savoirs, savoir-faire et/ou savoir-être**. Avec Youthpass, participants et organisateurs des projets mettent en place ensemble un **processus individuel et collectif d'auto-évaluation réciproque** des résultats de processus d'apprentissage : chacun se demandera s'il a atteint ses objectifs.

■ **Europass**, adopté par le Conseil européen et le Parlement européen en 2005, est un portefeuille européen de compétences reconnu dans 34 pays, **il décrit les compétences, qualifications et connaissances acquises, que ce soit au cours de sa formation** (scolaire, supérieure, professionnelle, continue), de sa vie professionnelle, ou d'expériences personnelles (activités bénévoles, projets associatifs, engagement citoyen, etc.). Y sont recensées à la fois les activités et tâches effectuées, les compétences liées à l'emploi ainsi que les compétences linguistiques, numériques, organisationnelles, et les compétences en communication. Elles permettent ainsi de mesurer la progression avant/après la mobilité. **L'organisme d'envoi effectue la demande pour le bénéficiaire** (pas de demande individuelle).

■ **Aki**, est un projet européen contribuant à identifier et à valoriser les compétences transversales développées en mobilité internationale par les jeunes de 18 à 30 ans, hors cursus scolaire et universitaire. Ce projet répond à une **volonté commune de rendre ces compétences plus visibles et de renforcer leur pertinence sur le marché du travail** et dans la société. Financé par l'Agence Erasmus + Jeunesse, ce projet réunit des acteurs majeurs de mobilité internationale : l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) l'Office franco-québécois pour la Jeunesse (OFQJ) ; l'Institut supérieur de formation permanente (INSUP), coordinateur du projet ; l'Union wallonne des entreprises (UWE). Les partenaires ont élaboré **un guide de cinq compétences transversales développées en mobilité internationale** : confiance en soi, ouverture d'esprit, adaptation au changement, sens des relations interpersonnelles, sens des responsabilités. Ce guide offre la possibilité à celui qui le souhaite de se référer à une fiche établie par

compétence permettant de comprendre comment la compétence peut être développée lors d'un stage de mobilité internationale et comment elle peut être mise ensuite au service de la vie professionnelle et citoyenne. **Cet outil est complété par un kit de valorisation permettant au participant de réfléchir sur son expérience de mobilité et de la valoriser** (questionnaires destinés aux jeunes, livret de suivi tuteur, document personnalisé de valorisation des compétences transversales).

Sources : Agence Erasmus + France Éducation Formation : [www.vae.gouv.fr](http://www.vae.gouv.fr) ; [www.aki-mobility.org](http://www.aki-mobility.org)

### 3.5. Près d'un jeune sur quatre se montre toutefois réfractaire au départ

L'absence de désir de mobilité constitue le premier frein à la mobilité internationale. Aujourd'hui, un quart des jeunes interrogés déclare que rien ne les inciterait à aller vivre à l'étranger pendant une période de quelques mois.

Certains profils montrent une moindre appétence envers l'expérience de mobilité internationale. **Au-delà des conditions matérielles, les notions de bien/mal-être semblent également jouer un rôle important.** Les catégories suivantes de jeunes sont surreprésentées parmi les 23 % qui déclarent que rien ne les inciterait à aller vivre à l'étranger pour une période de quelque mois (Graphique 47) :

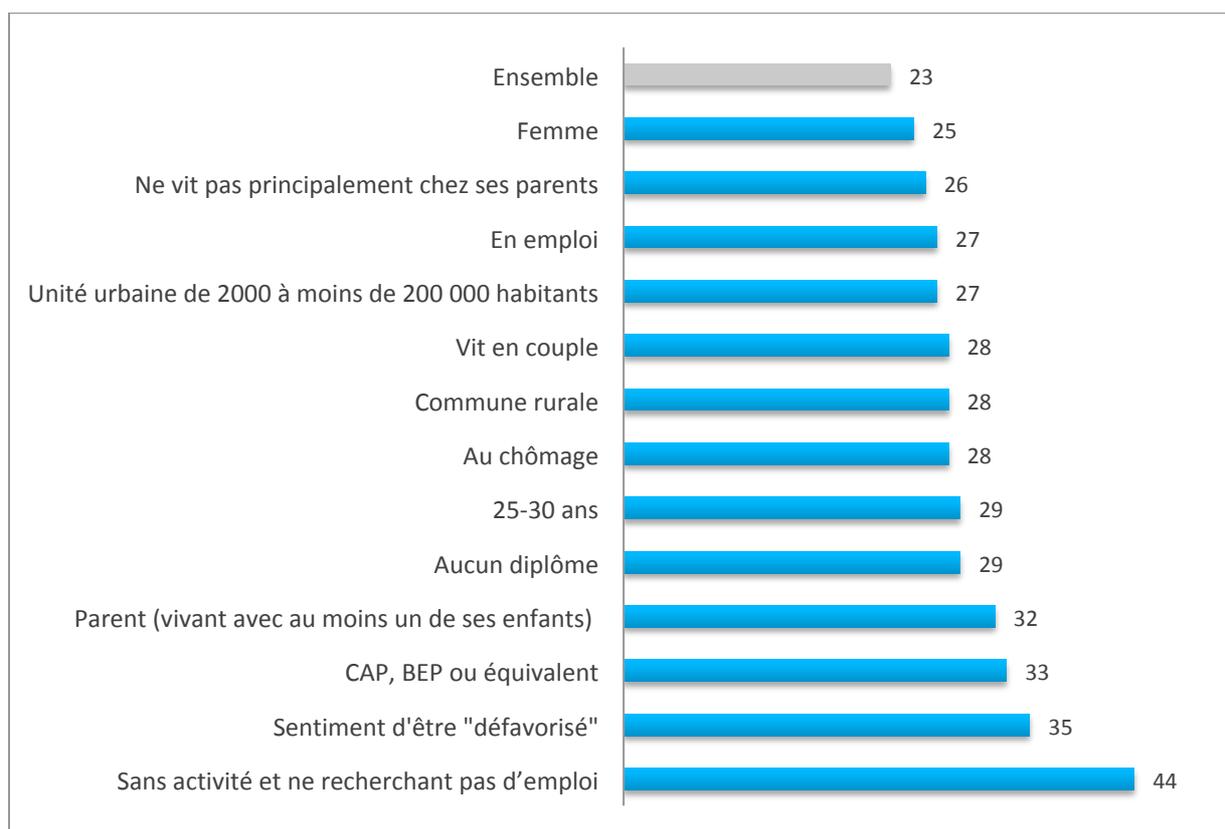
- **Les femmes** : 25 % d'entre elles déclarent que rien ne pourrait les y inciter contre 20 % des hommes. L'étude de l'Observatoire Campus France de la mobilité internationale<sup>30</sup> relève trois freins au départ des étudiantes : un niveau de langue qu'elles estiment plus souvent insuffisant (42 % vs 35 % des étudiants réticents au départ), une plus grande difficulté à quitter le cocon familial et amical (40 % vs 21 %), et l'obstacle financier (38 % vs 27 %). Le fait de s'éloigner de ses proches freine plus les femmes à partir (11 % vs 6 %), elles montrent également plus d'appréhension en amont du départ (68 % vs 58 %). Ces dernières auraient sans doute besoin d'un accompagnement renforcé pour partir en toute quiétude.
- **Les plus avancés dans leur parcours d'autonomie**, à savoir les **parents** qui vivent avec leurs enfants (32 %), les 25-30 ans (29 %), les jeunes qui vivent en **couple** (28 %), 26 % de ceux qui ont déjà acquis leur autonomie du point de vue du logement (n'habitent plus chez leurs parents).
- **Les moins diplômés**, plus particulièrement les titulaires d'un CAP, BEP ou équivalent (33 %), ainsi que les non-diplômés (29 %). Les premiers sont sans doute moins incités à partir à l'étranger dans le cadre de leurs études, contrairement aux jeunes en études supérieures qui doivent souvent effectuer un séjour au-delà des frontières pour valider leur diplôme.
- **Les jeunes résidant en commune rurale** (28 %) ou dans une unité urbaine de 2 000 à moins de 200 000 habitants, ou encore résidant en Normandie (29 %), ou dans la région Grand Est (28 %).
- Les **inactifs** (sans activité et ne recherchant pas d'emploi (44 %), les **chômeurs** (28 %), mais aussi les personnes en emploi (27 %). Plus globalement des jeunes qui se déclarent très **inquiets pour l'avenir** (33 %).

<sup>30</sup> Campus France, « Le genre et la mobilité étudiante internationale », *Les notes de Campus France*, n° 52, 2016. Informations issues de l'Observatoire 2016 de la mobilité internationale Campus France et d'un sondage mené fin 2015 auprès de 26 000 étudiant·e·s représentatif·ve·s de la population concernée.

- **Des jeunes avec un sentiment de relégation** : 35 % de ceux qui se considèrent aujourd'hui comme « défavorisés », 28 % des personnes qui se considéraient comme défavorisées pendant l'enfance. Plus souvent animés par un **sentiment d'invisibilité** – 32 % ont le sentiment que leur avis ne compte pas au sein des espaces dans lesquels ils évoluent (entreprise, école, université, association, club de loisir ou de sport...) et indépendamment de leur âge – ou **encore de frustration** – 29 % des jeunes pour lesquels la vie actuelle ne correspond pas à leurs attentes.
- **Les jeunes plus en retrait de la société** : les jeunes qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales (29 %). **Les moins engagés**, qui ne seraient certainement pas prêts à devenir bénévole pour une cause (53 %), qui ne donnent jamais de leur temps en tant que bénévole (31 %), ou ne participent pas aux activités d'une association (28 %), **voire les jeunes casaniers**, qui préfèrent pratiquer des activités à la maison (29 %).

**GRAPHIQUE 47. PART DES RÉFRACTAIRES À ALLER VIVRE PENDANT QUELQUE MOIS À L'ÉTRANGER, SELON LES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES (EN %)**

(Réponse « Rien ne vous inciterait à aller vivre à l'étranger » à la question « Qu'est-ce qui pourrait vous inciter à aller vivre pendant une période de quelques mois à l'étranger »)

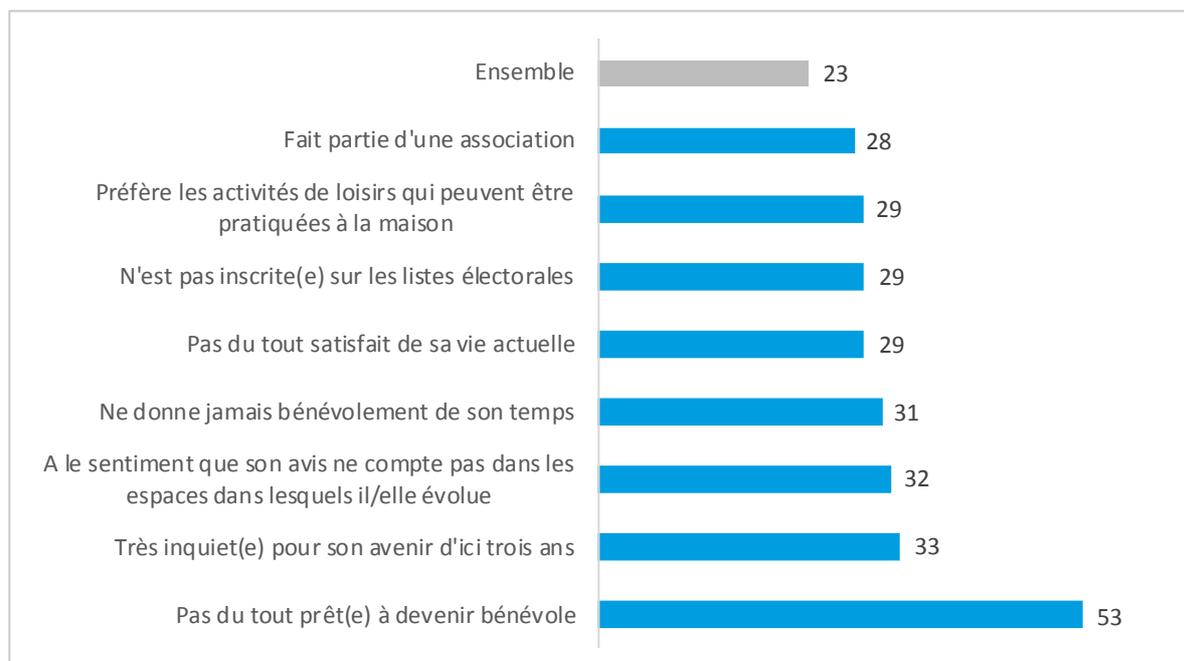


Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019, 2018, 2017, 2016.

Champ : Jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans

#### GRAPHIQUE 48. PART DES RÉFRACTAIRES À ALLER VIVRE PENDANT QUELQUE MOIS À L'ÉTRANGER, SELON LA FACULTÉ À SE MOBILISER AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ (EN %)

(Réponse « Rien ne vous inciterait à aller vivre à l'étranger » à la question « Qu'est-ce qui pourrait vous inciter à aller vivre pendant une période de quelques mois à l'étranger »)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019, 2018, 2017, 2016.

Champ : Jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans.

Grille de lecture : 53 % des jeunes qui ne sont « pas du tout prêts à devenir bénévoles » déclarent que rien ne les inciterait à aller vivre quelques mois à l'étranger.

#### Divers facteurs peuvent inciter les jeunes à tenter l'expérience internationale, ces éléments pouvant intervenir en amont du séjour ou une fois sur place (Graphique 49).

En réponse aux « coups de pouce » évoqués, le fait **d'avoir un logement sur place** arrive en tête (cité par 28 % des jeunes), ainsi que le fait d'être **mis en relation avec des employeurs** ou d'avoir accès à des offres d'emploi ou de stage en amont (27 %).

**Les aides financières sont quant à elles mentionnées par un jeune sur cinq.** Campus France estime le coût d'un séjour étudiant à l'étranger à près de 6 100 euros. Or près de 6 jeunes sur dix (59 %), qu'ils aient ou non effectué un séjour à l'étranger, déclarent devoir s'imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de leurs budgets (67 % des 25-30 ans et 52 % des 18-24 ans). Les jeunes obligés de s'imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de leur budget se montrent sensiblement plus intéressés par les aides financières (24 % contre 20 % de ceux qui n'ont pas besoin de se restreindre).

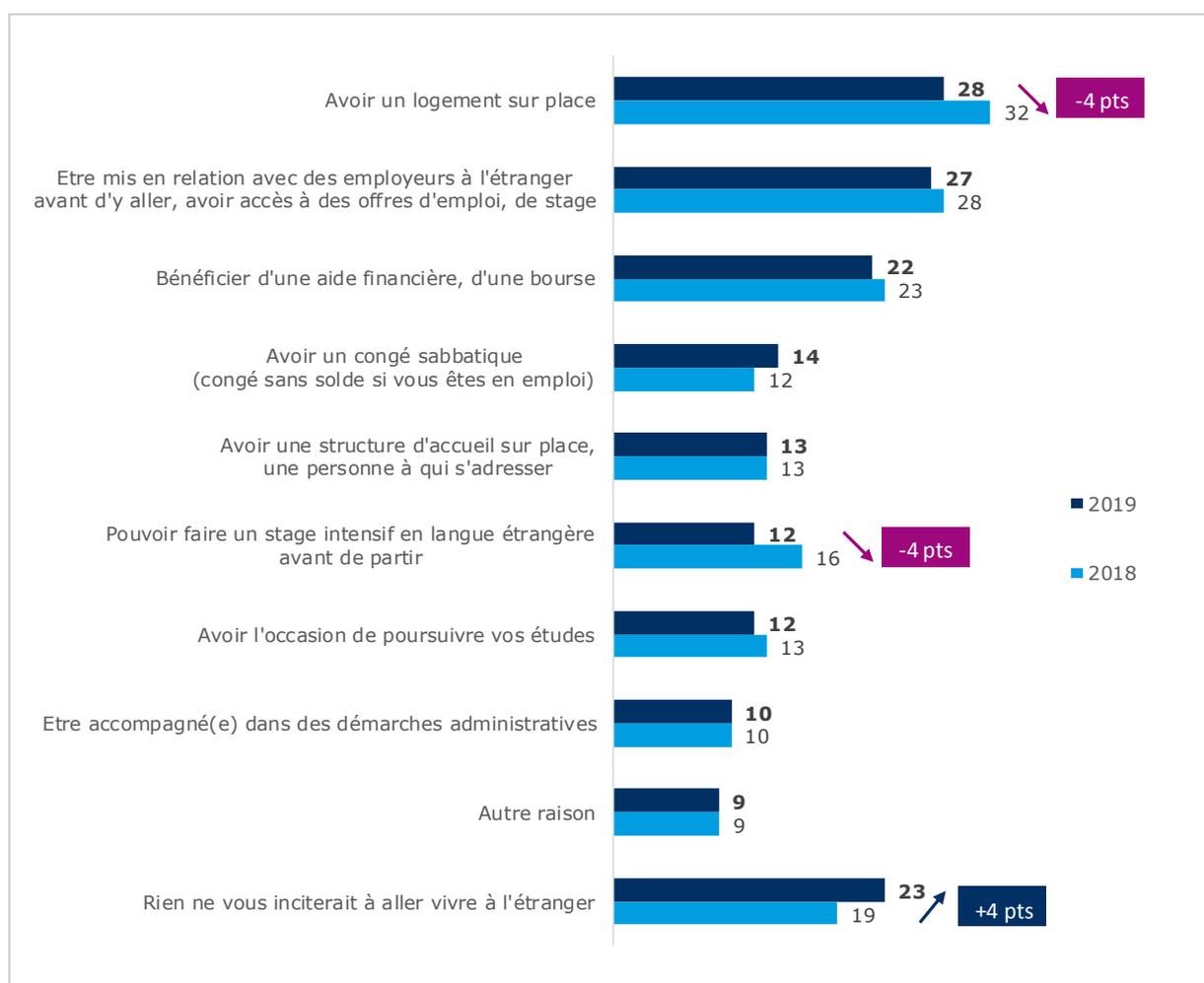
Parmi les différentes aides (européennes, nationales, régionales...) à disposition pour inciter les jeunes à séjourner à l'étranger, la majeure partie concerne **une indemnité le temps du séjour**. Pôle emploi peut aussi prendre en charge les frais occasionnés par les entretiens avec des employeurs à l'étranger ainsi que le déménagement en cas de recrutement.

La possibilité de bénéficier d'un congé sabbatique ou sans solde est citée par 14 % des personnes en emploi, tandis que 12 % citent l'opportunité de suivre des études. Enfin 10 % seraient incités au départ s'ils étaient accompagnés dans leurs démarches administratives.

Le classement et l'ordre de ces facteurs incitatifs sont proches de ceux de 2018. Deux éléments perdent toutefois du terrain (- 4 points) : le fait d'avoir un logement sur place et la possibilité de faire un stage intensif en langue étrangère avant de partir (qui chute de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> position). Rappelons que certains pays francophones comme la Belgique ou le Canada ont vu leur nombre d'étudiants internationaux augmenter<sup>31</sup>. Par ailleurs, la durée du séjour augmente en fonction du niveau de diplôme<sup>32</sup>.

**GRAPHIQUE 49. QU'EST-CE QUI POURRAIT VOUS INCITER À ALLER VIVRE PENDANT UNE PÉRIODE DE QUELQUES MOIS À L'ÉTRANGER ? (EN %)**

(Deux réponses possibles)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019, 2018.

Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans

<sup>31</sup> Campus France, *Observatoire territorial de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs*, juin 2018.

<sup>32</sup> L'observatoire Erasmus + France Éducation Formation, CÉREQ, « Portrait des jeunes en mobilité internationale », *Notes*, n°1, 2015.

Les différents facteurs cités plus haut, susceptibles d'inciter au séjour international, ont **un impact variable selon les profils des jeunes**.

- Les jeunes déjà confrontés aux problématiques du logement, habitant dans des zones où le marché immobilier est tendu, se montrent **plus sensibles au fait d'avoir un logement sur place**. C'est le cas des **Franciliens** (vs 28 % dans l'ensemble) et des jeunes qui **résident dans des unités urbaines de 200 000 habitants et plus** (31 %). Il en est de même pour les chômeurs (35 %) pour lesquels la perspective d'avoir des frais supplémentaires, de devoir payer une caution... peut être d'autant plus anxiogène.  
La diminution de cette préoccupation observée entre 2018 et 2019 est plus perceptible chez les titulaires d'un CAP, BEP ou équivalent. (- 8 points par rapport à 2018, contre 4 points dans l'ensemble). **À ce niveau d'études, les séjours s'inscrivent plus souvent dans le cadre d'échanges scolaires au cours desquels l'hébergement est probablement pris en charge**. Notons par ailleurs que **les jeunes des formations professionnelles peuvent prétendre au programme Erasmus + pour des séjours plus courts que leurs homologues étudiants** (dès deux semaines, contre deux mois), ce qui peut expliquer une moindre inquiétude envers les conditions d'hébergement. L'analyse de l'enquête Génération 2010 réalisée par le CEREQ<sup>33</sup> nous enseigne que plus le niveau de diplôme est élevé, plus la durée de mobilité est longue. 90 % des séjours en collège et lycée général durent moins d'un mois, entre un et deux mois en formation professionnelle de niveau secondaire, entre 1 et 5 mois pour les formations bac + 2 ou bac + 3 et plus de 6 mois pour les formations bac + 5 (hors ingénieur).
- La **mise en relation avec des employeurs à l'étranger en amont du séjour ou le fait d'avoir accès à des offres d'emploi, de stage** est plus souvent cité par les diplômés des études supérieures (40 % des bac + 4, 38 % des bac + 5, 32 % des bac + 3, contre 27 % dans l'ensemble), ainsi que les étudiants ou élèves qui travaillent (34 %), y compris en alternance.
- Se montrent plus sensibles au fait de **bénéficier d'une aide ou d'une bourse** les étudiants sans activité professionnelle (31 %), mais aussi ceux qui travaillent (29 %), les 18-24 ans (26 %), les diplômés d'un bac général, technologique, professionnel ou équivalent (26 %), et les couples qui vivent séparément (26 %).
- La **possibilité de bénéficier d'un congé sabbatique ou sans solde** (14 % dans l'ensemble), retient plus l'attention des diplômés d'un bac + 5 (22 %) et bac + 3 (18 %), mais aussi les personnes en emploi (19 %). Ce facteur est plus souvent cité par les jeunes jugeant leur situation plus favorisée : 23 % de ceux qui se considèrent « privilégiés », 20 % comme faisant partie des « gens aisés », 18 % membres de la « classe moyenne supérieure ».
- Les étudiants ou élèves **se montrent plus motivés par la possibilité d'effectuer un stage intensif en langue étrangère avant le départ** (21 % de ceux qui travaillent et 16 % de ceux qui ne travaillent pas, contre 12 % dans l'ensemble).
- **Avoir l'occasion de poursuivre ses études** concerne plus particulièrement les étudiants ou élèves (28 % de ceux qui ne travaillent pas et 24 % de ceux qui travaillent). Ce sont les moins avancés dans leur parcours de formation qui citent ce type de réponse : les 18-24 ans (19 % contre 12 % dans l'ensemble), les diplômés d'un bac général, technologique, professionnel ou équivalent (16 %) et les titulaires d'un BEPC ou brevet des collèges.

<sup>33</sup> L'observatoire Erasmus + France Éducation Formation, CEREQ, « Portrait des jeunes en mobilité internationale », *Notes*, n°1, 2015.

L'enquête Génération 2010, réalisée en 2013, porte sur 33 500 jeunes sortis du système éducatif en 2010, elle permet de produire des analyses sur les leurs trois premières années de leur vie active.

En 2019, **la mobilité internationale diminue et concerne moins d'un jeune sur cinq**. L'écart en termes de sexe et d'âge se creuse, les jeunes femmes et les 25-30 ans se montrant plus concernés par la baisse. Toutefois, les disparités en termes de niveau de diplôme tendent à s'atténuer cette année, notamment avec une augmentation des départs pour les non-bacheliers, traditionnellement moins concernés par une expérience de mobilité internationale.

Dans un contexte d'incertitude où les jeunes accèdent plus difficilement à des formes pérennes d'emploi, la mobilité internationale des 18-30 ans semble **plus stratégique**. Comme les années précédentes, l'expérience de mobilité s'inscrit majoritairement dans un parcours de formation ou d'insertion professionnelle et plus rarement dans le cadre d'une mission de bénévolat. Cependant, la part des jeunes qui saisissent cette expérience en vue d'une insertion professionnelle augmente. Certains bénéfices liés à la formation et l'insertion professionnelle connaissent également une progression et les jeunes se montrent plus enclins à valoriser cette expérience à leur retour. Malgré les différents outils et aides financières à la disposition des jeunes, un quart d'entre eux ne montre aucun intérêt envers l'expérience internationale.



## IV. Une légère augmentation de l'engagement des jeunes

La jeunesse étant régulièrement qualifiée par le discours médiatique et politique de « désengagée, apolitique, individualiste et apathique<sup>1</sup> », les attentes et le souhait de la classe politique d'une jeunesse à la fois « plus dévouée » pour sa communauté et « plus impliquée » dans la défense d'une cause sont de plus en plus prononcés<sup>1</sup>. Les enquêtes sociologiques de terrain<sup>2</sup> révèlent pourtant que l'engagement des jeunes, au sens large, ne faiblit pas, et tend même à **progresser et à se transformer**.

Les **contours de cette transformation** restent l'objet de discussions. Pour Jacques Ion<sup>3</sup>, on assiste au passage de l'« engagement-timbre » à « l'engagement post-it ». Dans son ouvrage *La fin des militants*<sup>4</sup>, le chercheur décrit « l'engagement timbre » comme un engagement traditionnel ou encore de longue durée. Il associe à « l'engagement post-it » un engagement moderne ou de court terme, même s'il est « répétable successivement en différents lieux<sup>3</sup> », lié à « l'émergence de **l'acteur individuel concret** » qui souhaite des **résultats rapides**. L'engagement post-it se caractérise selon lui par « des rassemblements de durée limitée, sur des objectifs restreints, contractuel en droit comme en fait, généralement à l'intérieur de groupements monofonctionnels. Il suppose des formes de fonctionnement légères et souples ne mordant pas sur la sphère privée bien que pouvant fortement impliquer la personne.<sup>4</sup> » À l'engagement symbolisé par le « timbre renouvelable et collé sur la carte, succéderait l'engagement symbolisé par le post-it, détachable et mobile : mise de soi à disposition, résiliable à tout moment<sup>4</sup> ». Laurent Prouteau<sup>5</sup> ou Lesley Hustinx et Frans Lammertyn<sup>6</sup> suggèrent quant à eux **la coexistence de plusieurs modèles (ou idéaux types) d'engagement**, laissant la place à une pluralité des formes d'engagement plutôt qu'à la prédominance d'un type d'engagement spécifique.

Au-delà des mouvements de long terme, le **contexte national de 2019** marqué par une crise sociale significative au travers du mouvement des Gilets jaunes, un essor des préoccupations environnementales (marche pour le climat, mouvement initié par Greta Thunberg, etc.) et une reprise économique, invite à explorer les tendances récentes en termes de type et de fréquence d'engagement chez les jeunes, afin de saisir leurs motivations et les bénéfices de leur expérience, ainsi que les freins limitant leur engagement bénévole.

<sup>1</sup> Becquet Valérie, Goyette Martin, « L'engagement des jeunes en difficulté », *Sociétés et jeunes en difficulté*, 2014, n°14.

<sup>2</sup> Ion Jacques, *La fin des militants*, Les Éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières, 1997 ; Ion Jacques, *S'engager dans une société d'individus*, Armand Colin, 2012 ; Ion Jacques., Franguiadakis Spyros, Viot Pascal, *Militer aujourd'hui*, Autrement/Presses de Sciences Po, 2005 ; Galland Olivier., Roudet Bernard., (dir.), *Une jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes Français depuis 30 ans*, La Documentation française/INJEP, 2012.

<sup>3</sup> Ion Jacques, *S'engager dans une société d'individus*, Armand Colin, 2012.

<sup>4</sup> Ion Jacques, *La fin des militants*, Les Éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières, 1997.

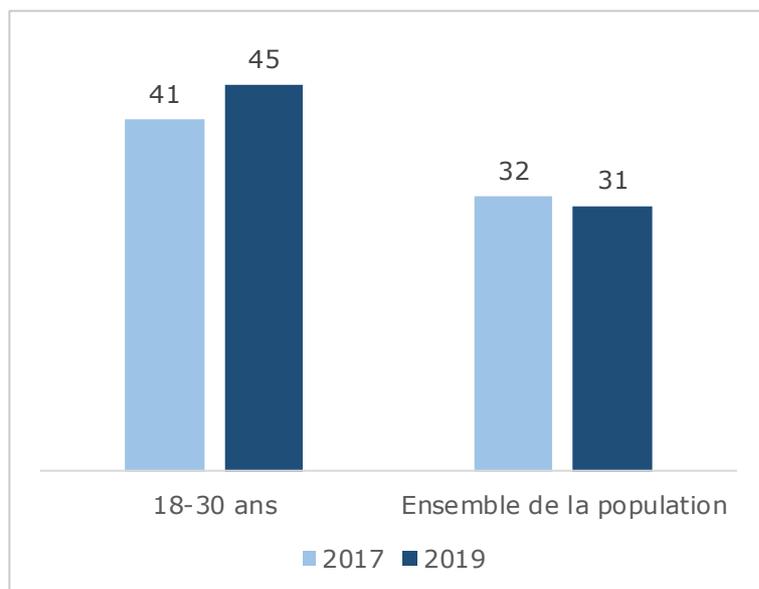
<sup>5</sup> Prouteau Laurent, « Le bénévolat et bénévoles en France en 2017. État des lieux et tendances », Association CRA, Consumer Science et Analytics (CSA), 2018.

<sup>6</sup> Hustinx Lesley, Lammertyn Frans, « The cultural bases of volunteering: Understanding and predicting attitudinal differences between Flemish Red Cross volunteers », *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol. 33, n° 4, 2004.

## 4.1. Les jeunes participent un peu plus à la vie publique sur Internet ou par des manifestations, moins à une concertation publique

Participer à la vie collective peut se traduire par diverses formes d'engagement comme le bénévolat, l'action politique, une manifestation ou une grève ponctuelle (Graphique 51). En 2019, « **avoir signé une pétition ou défendu une cause par internet, un blog, un réseau social** » est chez les jeunes la principale voie d'action dans la vie publique (45 %). La proportion a augmenté régulièrement depuis la première vague du baromètre en 2016, et progressé au total de 9 points en l'espace de quatre ans. Au-delà de la diffusion sur les réseaux sociaux<sup>7</sup>, la progression de ces pratiques chez les jeunes est vraisemblablement à relier au succès des pétitions en ligne, dont plusieurs ont rassemblé des millions de personnes<sup>8</sup> en 2019. L'enquête Conditions de vie et Aspirations du CREDOC portant sur la population française dans son ensemble confirme cet engouement particulier des jeunes pour l'engagement en ligne (que ce soit par le biais de pétitions ou en défendant une cause sur internet, un blog, un réseau social)<sup>9</sup> : l'engagement numérique observé dans l'ensemble de la population<sup>10</sup> est plus faible et il est resté stable dans l'intervalle (32 % en 2017 et 31 % en 2019)<sup>11</sup>.

GRAPHIQUE 50. ENGAGEMENT EN LIGNE DES 18-30 ANS ET DE L'ENSEMBLE DES FRANÇAIS (EN %)



Source : Baromètres DJEVA sur la jeunesse, 2019, 2017 (jeunes de 18 à 30 ans) / CREDOC, Enquêtes Conditions de vie et Aspirations, 2019, 2017 (ensemble des Français).

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant en France métropolitaine / Ensemble des Français de 15 ans et plus résidant en France métropolitaine.

<sup>7</sup> CREDOC pour l'ARCEP, le CGE et l'Agence du numérique, *Le baromètre du numérique*, 2018.

<sup>8</sup> On pourra en particulier citer la pétition environnementale « L'affaire du siècle » ayant rassemblé 1,8 million de signataires en 10 jours, et la pétition « Pour une baisse des prix du carburant à la pompe », signée par 1,2 million de personnes.

<sup>9</sup> Les taux observés dans l'enquête Conditions de vie et aspirations sont rigoureusement identiques à ceux mesurés dans le baromètre DJEVA de la jeunesse : la pratique des pétitions en ligne chez les jeunes est passée entre 2017 et 2019 de 41 % à 45 %.

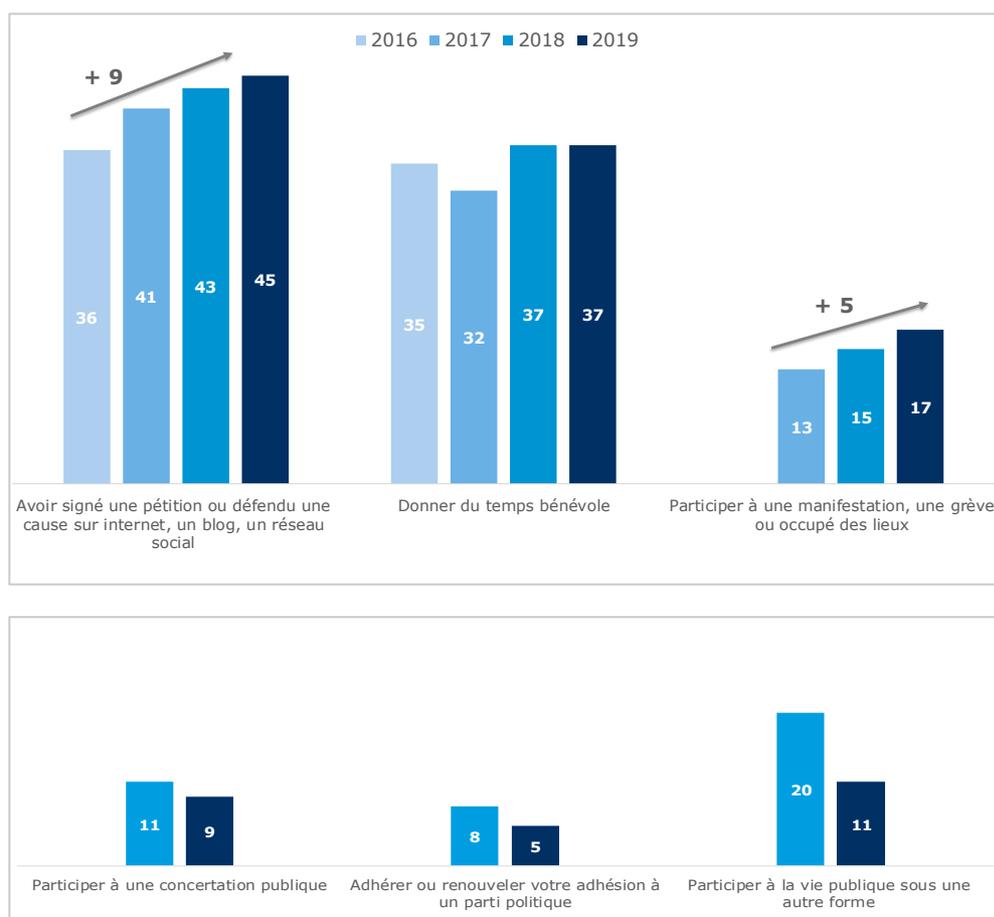
<sup>10</sup> Ici, il s'agit de l'ensemble de la population : de 15 ans et plus.

<sup>11</sup> CREDOC, Enquête Conditions de vie et aspirations, 2019, vague d'hiver

L'enquête européenne de la Fondation de Dublin sur la qualité de vie, menée en 2016, ciblée sur les pétitions (papier et en ligne) montrait que les jeunes Français de 18 à 24 ans se situaient au **10<sup>e</sup> rang des signataires de pétitions parmi les jeunes européens**, derrière des pays comme la Suède, le Royaume-Uni, l'Irlande, les Pays bas, la Belgique. Ce résultat laissait entrevoir une progression possible de ces pratiques tirées à la fois par la diffusion des usages numériques et la montée en puissance de formes d'engagement individuel d'inspiration anglo-saxonne.

L'**engagement bénévole**, avec un peu plus d'un tiers des jeunes concernés (37 %), reste, en 2019, la deuxième forme d'engagement des jeunes Français ; son évolution est légèrement orientée à la hausse depuis 2016 (+ 2 points) [Graphique 51]. Cette dynamique a également été observée dans le contexte **européen**, où selon une enquête de la Commission européenne de 2017, l'engagement des 15-30 ans (déclarant avoir participé à une activité de bénévolat organisé au cours des 12 derniers mois) a progressé dans la plupart des pays (de 6 points en moyenne entre 2014 et 2017). Dans cette enquête, les jeunes Français se situent à un niveau médian d'engagement bénévole (13<sup>e</sup> position sur 28 pays), les jeunes Danois, Irlandais et Néerlandais se partageant la première place<sup>12</sup>.

**GRAPHIQUE 51. AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS, AVEZ-VOUS ... (EN % - RÉPONSES « OUI »)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2016, 2017, 2018 et 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans

<sup>12</sup> TNS Politique & Social pour la Commission européenne, « La jeunesse européenne », Eurobaromètre flash n°455, 2018.

**La participation à des « manifestations, grèves ou occupations des lieux » a progressé chaque année de 2 points chez les jeunes entre 2017 et 2019** pour atteindre 17 % en 2019. Cette progression s'inscrit dans une tendance observée dans l'ensemble de la population, mais elle est moins rapide et atteint un niveau moins élevé : la proportion de manifestants, grévistes ou occupants de lieux est passée, pour l'ensemble de la population française, de 23 % en 2017 à 34 % en 2019.

La fin de l'année 2018 et le début de l'année 2019 ont été en effet marqués **par de multiples manifestations et blocages de ronds-points par le mouvement dit des « gilets jaunes »** constitué pour moitié de personnes de moins de 40 ans<sup>13</sup>, ainsi que par les marches pour le climat<sup>14</sup>, ce qui pourrait expliquer cette progression.

L'enquête européenne sur la qualité de vie 2016<sup>15</sup> montre que les jeunes Français sont, cette fois-ci, au-dessus de la moyenne des pays européens pour cette forme d'engagement, occupant la 4<sup>e</sup> position des pays ayant le plus de participation chez les jeunes, derrière le Monténégro (21 %), le Danemark (17 %) et l'Italie (16 %). Ce goût pour l'engagement « physique » via des manifestations est d'ailleurs notable en France, quelles que soient les classes d'âge (10 % de participants à des manifestations en 2016, soit un taux aussi élevé que celui observé en Irlande ou en Suède).

En revanche, on note une légère baisse de la participation à une concertation publique. **Une évolution qui interroge dans un contexte pourtant marqué par le Grand débat** lancé par Emmanuel Macron fin décembre 2018, à la suite du mouvement des Gilets jaunes, et plus globalement alors que se développent les « civic tech », c'est-à-dire les technologies permettant de renouveler les outils de concertation démocratique, comme les plates-formes de budgets participatifs, de co-construction de lois entre citoyens et parlementaires, comme Parlements & Citoyens, ou des applications d'interpellation d'élus et de signalement de dysfonctionnements locaux comme TellMyCity ou Fluicity. D'autres participations à la sphère publique via des possibilités émergentes que Dominique Cardon dénomme les « social tech » n'ont pas fait l'objet de mesures, car trop confidentielles aujourd'hui. Ce sont des projets qui visent « à mettre en œuvre, directement et concrètement, des projets politiques, locaux ou sectoriels réunissant les citoyens-internautes de bonne volonté. Dans l'esprit du film *Demain* de Cyril Dion et Mélanie Laurent, ils recourent au *crowdfunding* pour servir des causes d'intérêt général, partager des services entre habitants, organiser des dons d'objets et des circuits courts alimentaires, récupérer les invendus périssables des magasins et les redistribuer aux populations démunies, créer des réseaux de soutien aux migrants, etc. Des politiques publiques se mettent ainsi en place autour d'un service web né de l'initiative des internautes plutôt que des pouvoirs publics<sup>16</sup>. » Parce qu'elles naissent de dynamiques « a-politiques » au sens de non positionnées sur l'échiquier partisan et qu'elles offrent une voie de changement à côté du système démocratique traditionnel, il n'est pas impensable que ces formes séduisent les jeunes à l'avenir.

**L'adhésion à un parti politique est très marginale et orientée à la baisse** (- 3 points en un an). Les jeunes Français se situent au même niveau que l'ensemble des pays européens. Ces constats font écho aux

<sup>13</sup> Hoibian Sandra, « Les Gilets jaunes, un "précipité" des valeurs de notre société », *Note de synthèse du CREDOC*, n°26, 2019.

<sup>14</sup> Plusieurs marches pour le climat ont eu lieu dans la période précédant le terrain d'enquête : à la fin 2018 et début 2019 : 8 septembre 2018, 13 octobre 2018, 8 décembre 2018, 26 et 27 janvier 2019.

<sup>15</sup> Eurofound, *Enquête européenne sur la qualité de la vie*, 2016.

<sup>16</sup> Cardon Dominique, « Civic tech : démocratiser la démocratie », in Cardon Dominique (dir.) *Culture numérique*. Paris, Presses de Sciences Po, 2019.

conclusions mises en avant par Olivier Galland et Bernard Roudet<sup>17</sup> qui signalent, une baisse, depuis les années 1990, de l'investissement des jeunes dans les formes de politique traditionnelles, en parallèle d'une progression de leur participation protestataire depuis les années 1980. En effet, en 2008, 62 % des jeunes ont signé une pétition et 48 % ont participé à une manifestation autorisée (Tableau 7).

**TABLEAU 7. FORMES D'ACTION POLITIQUE PROTESTATAIRE PRATIQUÉES PAR LES 18-29 ANS DE 1981 À 2008, ET PAR LES 30 ANS ET PLUS EN 2008 (EN %)**

Formes d'action politique	1981	1990	1999	2008	2008 30 ans et +
Signer une pétition	47	46	62	64	64
Participer à une manifestation autorisée	34	30	41	48	40
Participer à un boycott	14	9	9	16	15
Participer à une grève sauvage	12	3	8	11	12
Occuper des bureaux ou des usines	7	2	3	5	10

Source : Galland et Roudet (2012), Enquêtes sur les valeurs européennes (EVS).

**11 % des jeunes** disent avoir **participé à la vie publique sous une autre forme** (donner son avis à un niveau local, partager son expérience ou apporter une aide de manière informelle, donner son avis sur internet sans aller jusqu'à défendre une cause, etc.). On constate une baisse de 9 points par rapport à l'an dernier, qui s'explique principalement par une modification du questionnaire<sup>18</sup>.

**L'évolution de la participation à la vie publique en général selon le sexe mérite attention.** Près d'une jeune femme sur deux (49 % exactement) déclare avoir « signé une pétition ou défendu une cause par internet, un blog ou un réseau social » en 2019 contre seulement 40 % de leurs homologues masculins. Cet écart entre les sexes est dû principalement à l'augmentation importante (+ 11 points) de la participation féminine entre 2016 et 2017, écart qui s'est maintenu entre 2017 et 2019. La **prédominance des femmes dans la pratique d'engagement numérique** a également été mise en avant dans d'autres études<sup>19</sup> portant sur toutes les classes d'âge. Cette pratique féminisée peut s'expliquer par la présence un peu plus importante des femmes sur les réseaux sociaux en général (60 % des femmes de 12 ans et plus contre 57 % des hommes)<sup>20</sup>. Les jeunes hommes en revanche sont plus présents dans les autres types de participation impliquant des **interventions dans l'espace public extérieur** : engagement bénévole (43 % des hommes contre 31 % des femmes), participation à des concertations publiques (12 % contre 6 %), adhésion à un parti politique (7 % contre 3 %), participation à des manifestations, grève ou occuper des lieux (22 % des hommes contre 12 % des femmes) [Graphique 52]. L'espace numérique parviendrait-il à bousculer des différences longtemps établies d'un engagement masculin dans l'espace public plus important ? S'agit-il d'une évolution liée à des changements générationnels ?

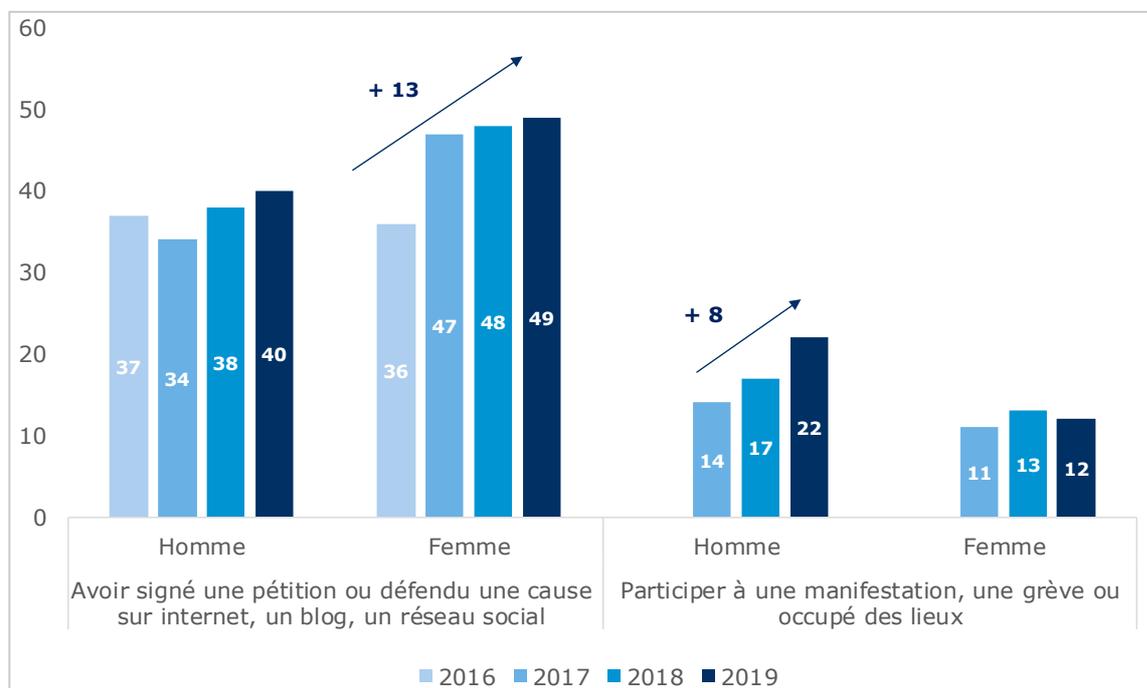
<sup>17</sup> Galland Olivier., Roudet Bernard., (dir.), *Une jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes Français depuis 30 ans*, La Documentation française/INJEP, 2012.

<sup>18</sup> La baisse de la « participation à la vie publique sous une autre forme » entre 2018 et 2019 est principalement liée à l'introduction d'une question ouverte. En 2019, il est demandé aux jeunes de préciser sous quelles « autres formes » ils ont participé à la vie publique, ce qui a permis de corriger les réponses à la question précédente portant sur les différents types de participation à la vie publique.

<sup>19</sup> Godefroy Dang Nguyen, Delporte Nicolas, *Internet et engagement civique*, 2017 ([www.marsouin.org/IMG/pdf/internet\\_et\\_engagement\\_civique.pdf](http://www.marsouin.org/IMG/pdf/internet_et_engagement_civique.pdf)).

<sup>20</sup> CRÉDOC pour l'ARCEP, le CGE et l'Agence du Numérique, *Le baromètre du numérique*, 2018.

GRAPHIQUE 52. TYPE DE PARTICIPATION À LA VIE PUBLIQUE SELON LE SEXE (EN %)

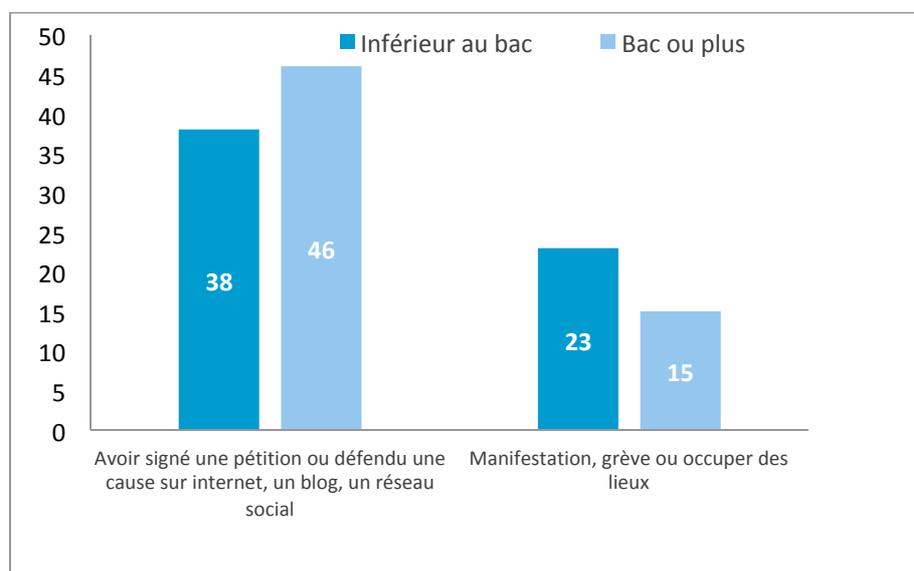


Source : INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2019, 2018, 2017, 2016.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans

Le niveau de **diplôme** influence aussi le type de participation (Graphique 53). Les jeunes ayant le baccalauréat et plus, sont plus nombreux à « donner du temps bénévolement » et à « signer des pétitions par internet » (46 %) ; contre 38 % des jeunes ayant un niveau inférieur au baccalauréat. En revanche, les jeunes ayant un diplôme inférieur au baccalauréat (23 %) participent plus à des modes d'expression physique : une manifestation, un blocage de lieu ou une grève.

GRAPHIQUE 53. TYPE DE PARTICIPATION À LA VIE PUBLIQUE SELON LE NIVEAU DE DIPLOME



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2019.

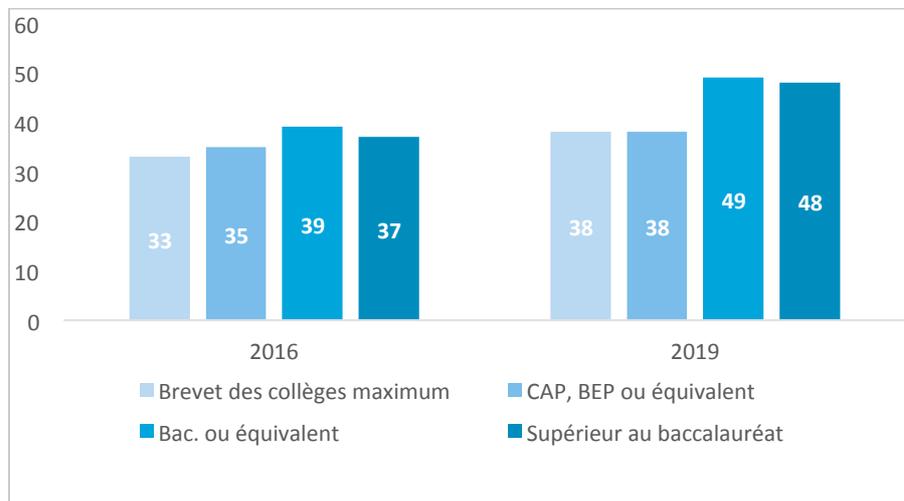
Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Plus globalement, les étudiants et les jeunes se sentant appartenir aux classes privilégiées<sup>21</sup> sont plus nombreux à recourir aux moyens de mobilisation dans la vie publique évoqués. À titre d'exemple, les étudiants sont plus nombreux (20 %) à avoir participé à une manifestation, que les jeunes en emploi (17 %) ou encore les chômeurs (13 %). Les jeunes ayant le sentiment d'appartenir aux classes privilégiées sont 31 % à avoir participé à une manifestation et 33 % à avoir assisté à une concertation politique contre respectivement 18 % et 5 % des jeunes s'identifiant comme appartenant aux catégories « défavorisées ». Les diplômés du supérieur sont eux plus nombreux qu'en moyenne à signer des pétitions.

Les disparités entre niveaux de diplômes **évoluent** depuis 2016 différemment selon le mode d'engagement étudié. La signature de pétition **par internet**, est aujourd'hui **plus mobilisée par les jeunes diplômés** que par le passé, les écarts en la matière grandissent et se polarisent dans le temps : 10 points séparent les plus diplômés des moins diplômés aujourd'hui contre 4 points il y a quatre ans. (Graphique 54).

<sup>21</sup> Il est important de rappeler qu'il s'agit ici d'une perception du jeune et non une mesure « objective » de sa position sociale.

**GRAPHIQUE 54. « SIGNER UNE PÉTITION OU AVOIR DÉFENDU UNE CAUSE PAR INTERNET, UN BLOG, UN RÉSEAU SOCIAL » SELON LE NIVEAU DE DIPLOME (EN %)**

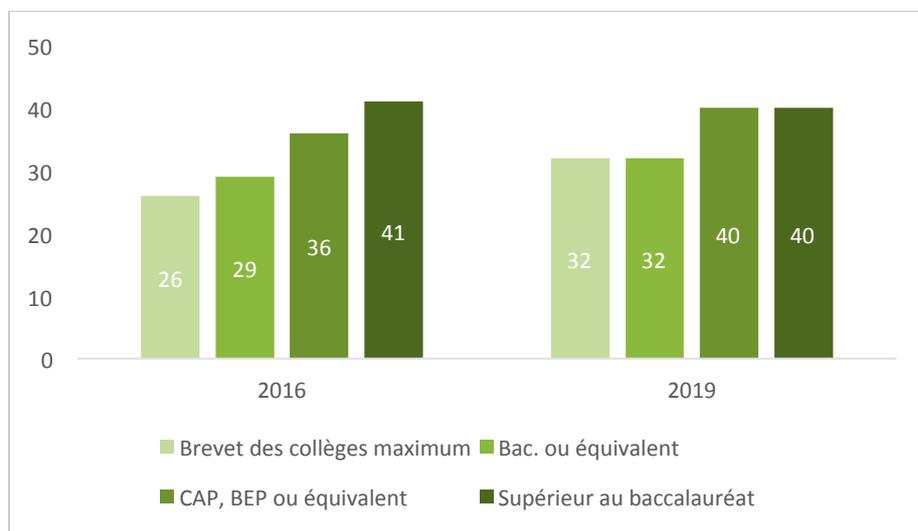


Source : INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2019 et 2016.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Inversement, les disparités d'engagement bénévole ont plutôt tendance à se gommer au fil des années : 15 points séparent les jeunes diplômés du supérieur des jeunes sans diplôme, contre 8 points en 2016 (Graphique 55).

**GRAPHIQUE 55. « DONNER DE SON TEMPS BÉNÉVOLEMENT » SELON LE NIVEAU DE DIPLOME (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2019 et 2016. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

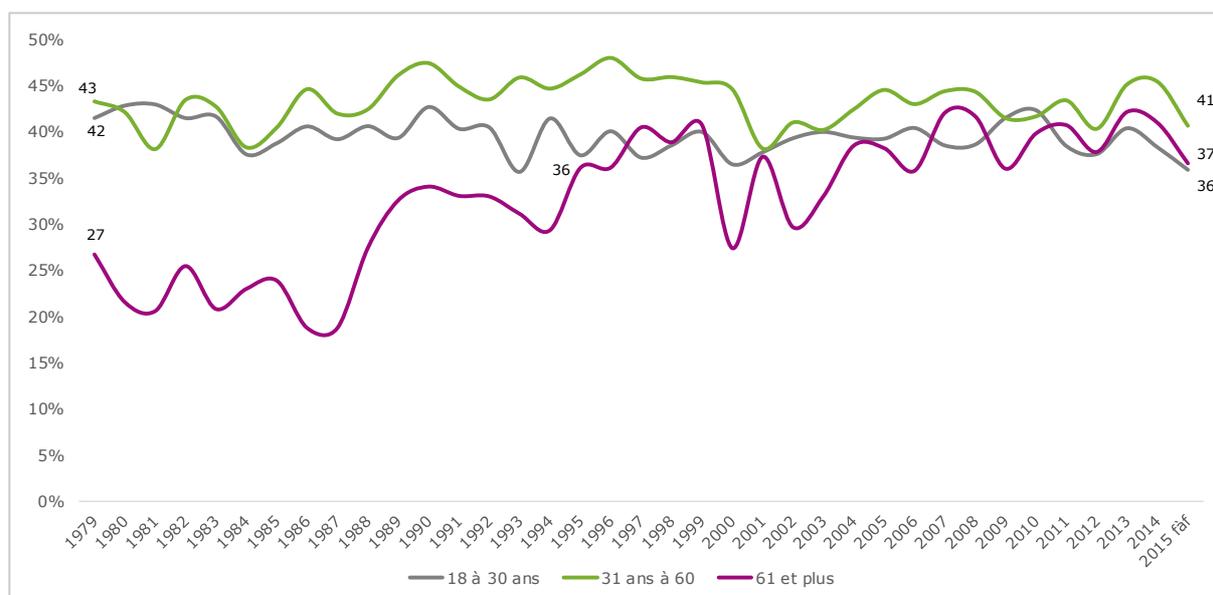
**L'engagement numérique** (par le biais de pétitions en ligne, de participation à des réseaux sociaux ou à des blogs) est identique quelle que soit la situation professionnelle : la part des étudiants et des jeunes en emploi est similaire (45 %), comme elle l'était déjà en 2016 (36 % pour les jeunes étudiants et 37 % pour les étudiants), et quelles que soient les catégories sociales auxquelles les jeunes se sentent appartenir.

## 4.1. Le degré de participation associative et d'engagement bénévole en légère progression depuis 2016

Plusieurs travaux établissent que le taux d'adhésion à une association évolue chez les jeunes pour concerner entre 3 et 4 jeunes sur dix au cours des 40 dernières années. L'INSEE décomptait 36 % des jeunes **de 16 à 24 ans adhérents à une association en 2013**<sup>22</sup>, taux similaire à celui enregistré dans le milieu des années 1980 avec 31 % de taux d'adhésion, mais en deçà de la participation associative des jeunes des années 1990 et du début des années 2000 avec respectivement 42 % (en 1996) et 40 % (2002) de participation<sup>23</sup>.

L'enquête Conditions de vie et aspirations du CREDOC constate elle aussi un « couloir » dans lequel évolue le taux d'adhésion des 18-30 ans et celui des 31-60 ans (Graphique 56), tandis que l'engagement des seniors a tendance à progresser (+10 points), en liaison avec l'évolution des conditions de vie de cette tranche d'âge au cours des quarante dernières années<sup>24</sup>.

**GRAPHIQUE 56. PARTICIPE À UN TYPE D'ASSOCIATION PARMIS LES SIX SUIVANTS (SPORTIVE, CULTURELLE, CONFESIONNELLE, SYNDICALE, ENVIRONNEMENT, PARENTS D'ÉLÈVES)**



Source : CREDOC, Enquêtes Conditions de vie et Aspirations, 1979-2015

Note : contrairement aux autres vagues d'enquêtes, l'enquête 2015 a été réalisée en face-à-face.

Le baromètre DJEPVA pour la jeunesse vient compléter ces données par une mise à jour plus régulière. L'enquête confirme les proportions observées dans les autres enquêtes (37 % de jeunes

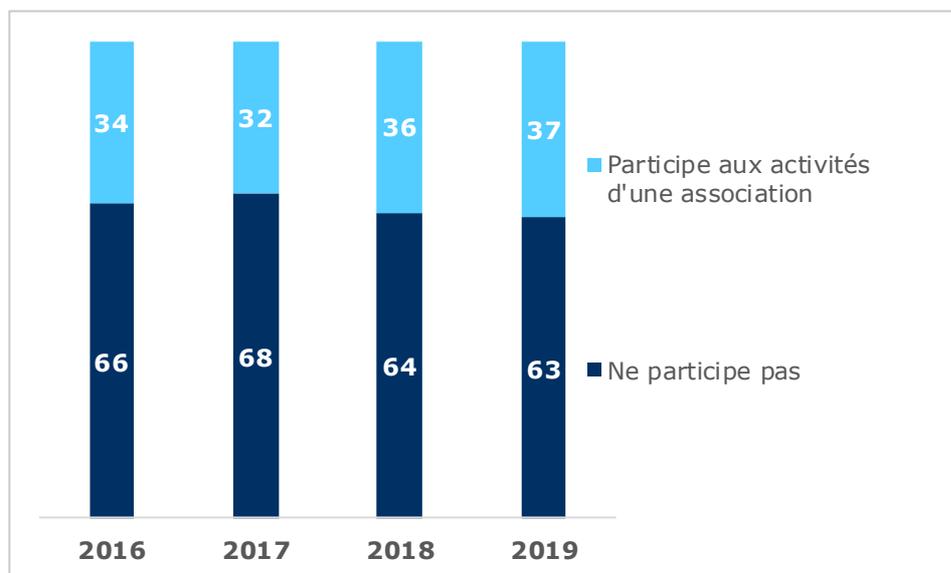
<sup>22</sup> Burrigand Carine, Gleizes François, « Trente ans de vie associative : Une participation, stable mais davantage féminine », *INSEE Première*, n°1580, 2016.

<sup>23</sup> Dans cette étude, les auteurs font référence à diverses enquêtes : pour la période récente (2008-2013), il s'agit de l'enquête Statistique sur les ressources et les conditions de vie (SRCV). Un module supplémentaire sur la vie associative a été intégré en 2008, 2010 et 2013. Pour la période 1996 à 2005, il s'agit de l'Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (EPCV). Pour l'année 1983, les données sur les taux d'adhésion à une association sont tirées de l'enquête Contacts entre les personnes. (INSEE, 2016).

<sup>24</sup> Bigot Régis, Croutte Patricia, Müller Jörg, *Évolution des conditions de vie et des aspirations des seniors en France depuis 30 ans*, CREDOC/Cahier de recherche n°311, 2013.

adhérents à une association en 2019) et montre une tendance orientée à la hausse **au cours des quatre dernières années**, avec une **progression régulière pour la troisième année consécutive**. La participation à une association chez les jeunes avait légèrement diminué (- 2 points) entre 2016 et 2017, mais progresse depuis 2017 pour atteindre 37 % en 2019 (+ 5 points) [Graphique 57].

**GRAPHIQUE 57. FAITES-VOUS PARTIE, OU PARTICIPEZ-VOUS AUX ACTIVITÉS D'UNE ASSOCIATION (SPORTIVE, CULTURELLE, DE LOISIR, DE JEUNES, HUMANITAIRE, POLITIQUE ...) ? (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2019, 2018, 2017 et 2016.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

On peut être adhérent d'une association sans y donner bénévolement de son temps, en ayant une fonction organisatrice, d'animation ou en ayant une action citoyenne (investissement auprès de publics en difficultés, actions environnementales, etc.) par exemple. Comme le rappelle Édith Archambault<sup>25</sup> : « La distinction entre travail bénévole et loisir repose traditionnellement sur le critère de la tierce personne (Hawrylyshyn, 1977). La personne présumée bénévole peut-elle ou non être remplacée par un salarié ? Si oui, il s'agit d'un travailleur bénévole, sinon d'un simple membre de l'association. On distinguera ainsi ceux qui donnent des leçons de tennis des simples joueurs, ceux qui organisent une réunion ou une manifestation de ceux qui y participent. » La chercheuse rappelle que la distinction n'est pas toujours simple (dans le cas d'un engagement militant par exemple, ou lorsque la rémunération peut limiter l'écho donné à une action, par exemple dans le cas d'une visite destinée à créer du lien social) et les enquêtes se fient donc souvent comme c'est notre cas aujourd'hui au jugé des interviewés. En effet, le baromètre DJEPVA permet de distinguer la participation associative de l'engagement bénévole : deux formes d'implication dans la vie de la cité qui, si elles se confondent pour une partie de la jeunesse, sont bien distinctes dans le sens où l'on peut être adhérent d'une association sans y donner de son temps, et inversement.

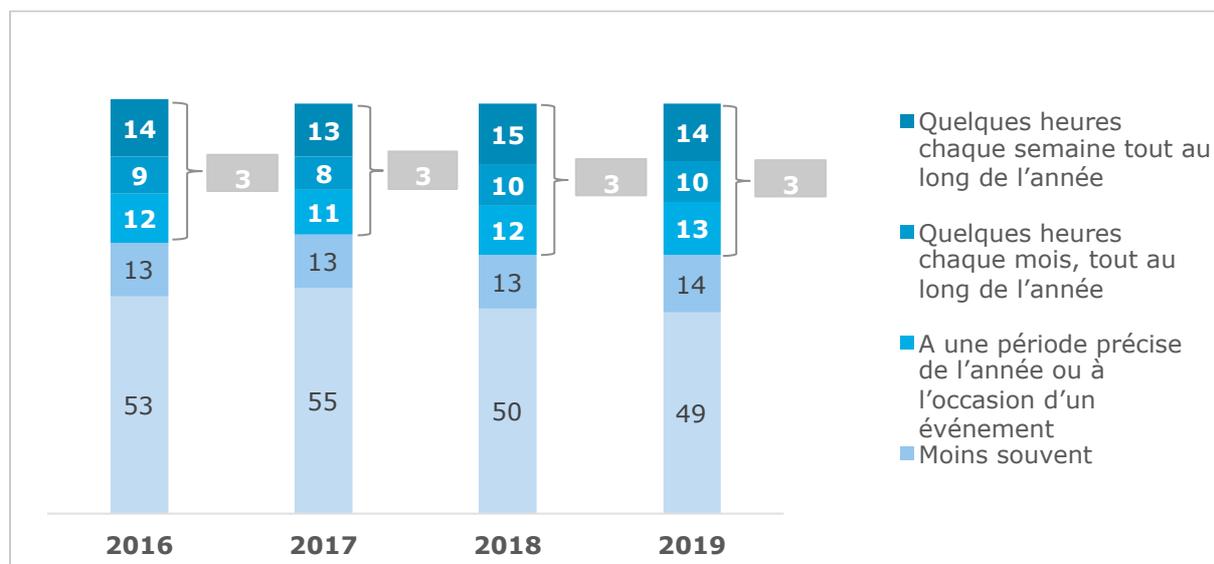
Le bénévolat est très présent dans le secteur associatif et selon l'INSEE le volume de travail consacré par les bénévoles représente l'équivalent de 680 000 emplois en équivalent temps plein en 2013<sup>26</sup>.

<sup>25</sup> Archambault Édith, « Le bénévolat en France et en Europe », *Pensée plurielle*, vol. 1, n°9, 2005.

<sup>26</sup> Reynaert Lise, D'isanto Aurélien, « Neuf associations sur dix fonctionnent sans salarié », *INSEE Première*, n°1587, 2016.

En 2019, **37 % de jeunes déclarent donner** de leur temps bénévolement contre 35 % en 2016 (Graphique 58). Il s'agit de jeunes qui ont donné de leur temps tout au long de l'année, soit quelques heures chaque semaine ou quelques heures chaque mois, soit à l'occasion d'un événement ou une période précise. Ne sont pas pris en compte ici les jeunes qui donnent moins souvent de leur temps de façon bénévole.

**GRAPHIQUE 58. À QUELLE FRÉQUENCE DONNEZ-VOUS BÉNÉVOLEMENT DE VOTRE TEMPS AU SEIN D'UNE ASSOCIATION OU D'UNE AUTRE ORGANISATION : PARTI POLITIQUE, SYNDICAT, ETC. ? (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse 2019, 2018, 2017 et 2016.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

La légère progression de l'engagement bénévole chez les jeunes s'inscrit dans **un contexte national où le taux de participation bénévole ne cesse de progresser depuis une vingtaine d'années** : de 28 % en 2002<sup>27</sup>, à 32 % en 2010<sup>28</sup> et 43 % en 2017<sup>29</sup>, ce qui représente environ 22 millions de personnes<sup>30</sup>. Les Français sont de plus en plus bénévoles et **ils consacrent plus de temps à ces activités** (100 heures par an par bénévole en 2017 contre 68 heures par an et par bénévole en 2002). Ces **données empiriques** mesurées dans l'ensemble de la population, et chez les jeunes en particulier viennent contredire les prédictions pessimistes du début des années 2000 de Robert Putnam sur une baisse de l'engagement bénévole dans les pays occidentaux. Dans son célèbre ouvrage *Bowling alone : the Collapse and Revival of American Community*, le sociologue décrivait une société marquée par l'anomie sociale, où le lien social serait tellement distendu que les pratiques de loisirs de sociabilité, à l'instar du bowling du samedi soir, seraient de plus en plus pratiquées seul.

Elles s'inscrivent dans des tendances observées à partir également des enquêtes européennes, et décryptées par Olivier Galland dans ses travaux sur les valeurs de la jeunesse. Le sociologue dresse

<sup>27</sup> INSEE, Enquête Vie associative, 2002.

<sup>28</sup> DREES, BVA, Enquête La participation des Français à la vie associative en 2010, 2010.

<sup>29</sup> CRA, CSA, Enquête Le bénévolat en France en 2017, 2017.

<sup>30</sup> Prouteau Laurent, Le bénévolat et bénévoles en France en 2017. État des lieux et tendances, Association CRA, Consumer Science et Analytics (CSA), 2018.

une typologie des jeunes Européens<sup>31</sup> dont un des groupes, « **les participatifs confiants** », rassemble plus d'un jeune sur deux en France (51 % exactement) et occupe également une place importante aux Pays-Bas (56 %), en Espagne (51 %), en Suisse (49 %) ou en Allemagne (44 %) et est ultra dominant dans les pays du nord de l'Europe (82 % des jeunes Danois par exemple). « Il s'agit de jeunes areligieux, confiants dans les autres, impliqués dans des associations et politisés, tolérants et ouverts à l'égard des personnes différentes (immigrés, voisins possiblement perturbateurs), adhérant aux valeurs démocratiques. Ils sont aussi très en faveur de valeurs d'autonomie individuelle et sont opposés aux normes générales qui peuvent régler les comportements surtout dans le domaine privé, mais également dans le domaine public. Ce groupe représente 23 % de la population jeune européenne<sup>31</sup>. »

Les derniers travaux de Pierre Bréchon, Frédéric Gonthier et Sandrine Astor<sup>32</sup> sur les valeurs en Europe à partir de la dernière vague de l'Enquête européenne (2018) concluent à une **progression de l'altruisme** en général en France, et en particulier chez les jeunes, à contre-courant des thèses alarmistes sur la perte du lien social et le déclin de la cohésion nationale. Depuis 1990, les Français se disent de plus en plus concernés par les conditions de vie des personnes âgées, malades ou handicapées<sup>33</sup>, mais aussi par celles des chômeurs et des immigrés, et ce malgré la crise, explique Frédéric Gonthier : « Alors qu'on aurait pu croire que la Grande Récession allait amortir cette tendance en provoquant un repli sur soi, le souci des autres a fortement progressé entre 2008 et 2018. Mieux, il a le plus progressé parmi les jeunes générations, pourtant parmi les plus exposées en période de crise économique. En clair, l'altruisme a plutôt bien résisté à la crise<sup>34</sup>. »

Frédéric Gonthier réfute ainsi, à partir des enquêtes sur les valeurs, l'hypothèse que la montée de l'insécurité économique et du précaire chez les jeunes entrainerait un recul de la solidarité<sup>35</sup>. Les jeunes de la génération X (nés entre 1960 et 1980) et ceux de la génération Y (nés entre 1980 et 2000) sont aussi altruistes que les jeunes des générations précédentes, après une baisse de l'altruisme entre 1999 et 2008. Il explique la montée de l'altruisme à la fois par un mouvement concernant l'ensemble de la population, et également par une médiatisation et une prise de conscience des difficultés des groupes défavorisés dans la suite de la crise de 2008. Derrière cet altruisme des jeunes générations, il faut voir surtout un effet du **diplôme**, variable la plus discriminante. Il rappelle que ces résultats rejoignent « les recherches soulignant que les orientations des valeurs des jeunes transcendent volontiers leurs propres intérêts matériels, alors que les anciennes générations sont davantage guidées par une rationalité instrumentale (Inglehart et Welzel, 2005<sup>36</sup>). Les jeunes générations tendent ainsi à favoriser l'altruisme et la solidarité sur l'égoïsme car elles sont plus profondément attachées aux valeurs de justice sociale et d'égalité (Schwartz, 2007)<sup>37</sup> ».

<sup>31</sup> Galland Olivier, « Les valeurs des jeunes Européens : un tableau d'ensemble », *Agora débats/jeunesses*, n°67, 2014. Le chercheur distingue également parmi les jeunes Européens : les individualistes en retrait (28 %), les individualistes inciviques (19 % de la jeunesse européenne), les religieux traditionnels autoritaires (un quart des jeunes), les religieux hyper participatifs (4 %).

<sup>32</sup> Bréchon Pierre, Gonthier Frédéric, Astor Sandrine (dir.), *La France des valeurs. Quarante ans d'évolutions*, Presses universitaires de Grenoble, 2019

<sup>33</sup> Boutaud, Anne-Sophie « La France de 2019: plus critique et plus altruiste », *CNRS Le journal*, 25.04.2019 (édition en ligne).

<sup>34</sup> Gonthier Frédéric, « Le souci des autres. Une forte progression parmi les jeunes générations », in Bréchon Pierre *et al.* (dir.), *La France des valeurs. Quarante ans d'évolutions*, Presses universitaires de Grenoble, 2019.

<sup>35</sup> Welzel Christian., *Freedom Rising : Human Empowerment and the Quest for Emancipation*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013.

<sup>36</sup> Inglehart Ronald, Welzel Christian, *Modernization, Cultural Change, and Democracy: The Human Development Sequence*, Cambridge, Cambridge University press, 2005.

<sup>37</sup> Schwartz Shalom H., « Universalism values and the inclusiveness of our moral universe ? », *Journal of Cross cultural psychology*, vol. 38, n° 6, 2007.

La progression du bénévolat en France en général et chez les jeunes en particulier, pourrait également s'inscrire dans le **mouvement de convergence** observé en Europe par Archambault entre les différents modèles historiques du bénévolat.

L'économiste distingue dans ses travaux<sup>38</sup> **différentes grandes familles de pays** (rhénan, libéral-anglo-saxon, scandinave, et méditerranéen, oriental (ou postcommuniste)) **avec des traditions de bénévolat** diverses qu'elle explique par :

- des **systèmes d'État providence** différents<sup>39</sup>. Par exemple, dans les pays rhénans ou « corporatistes » (Allemagne, Autriche, Belgique, France, Pays-Bas), domine le principe de « subsidiarité » : l'État ne produit pas directement des services, ou uniquement pour combler les manques sociaux non pourvus par les familles, collectivités locales, associations, régions, **mais il les finance. Le secteur associatif est important**, car il est un des piliers de ce système (pilarisation). Dans les pays scandinaves dits « beveridgiens », l'État est supposé couvrir les besoins universels. Le bénévolat est plus récent et moins institutionnalisé. La plupart des associations sont au « service de leurs membres et non de la collectivité » ;
- des niveaux de **centralisation différents**. Par exemple dans les pays rhénans avec une forte culture de décentralisation, le bénévolat a un ancrage très local ;
- des divergences de **systèmes de financement**. Par exemple en Allemagne, l'État collecte les impôts dont il transmet une partie aux églises en fonction des souhaits des citoyens, ce qui donne indirectement une assise aux associations religieuses ;
- des **systèmes de valeur** respectifs des pays : par exemple en Irlande ou au Royaume-Uni, le bénévolat s'inscrit dans une longue tradition qui valorise l'action et l'initiative individuelle, et « s'exerce en réaction contre l'emprise de l'État fédéral (variante américaine) ou en relation étroite avec les collectivités locales (variante européenne) ». Dans les pays méditerranéens, l'entraide familiale ou très locale est valorisée, ce qui explique un plus faible développement du bénévolat ;
- les différences de **système scolaire et de formation** : dans les pays anglo-saxons, il « existe une forte culture associative, enracinée dans une longue histoire, transmise par une socialisation précoce au bénévolat à l'intérieur du système scolaire où cette pratique est incluse dans le cursus et valorisée » ;
- la **présence et tradition religieuse et/ou syndicale**. Dans les pays méditerranéens, « les organisations charitables liées à l'Église, le réseau scolaire et les services sanitaires et sociaux catholiques et, de l'autre, des organisations professionnelles, syndicales et corporatives, liées au mouvement ouvrier et à un réseau coopératif puissant ». En **France, il est plus laïc** en liaison avec la Révolution française<sup>40</sup> ;
- **l'ancienneté de la pratique de bénévolat qui a un impact sur le niveau d'organisation**. Très ancienne dans les pays anglo-saxons (1601 en Grande-Bretagne), elle est plus récente en France, où le bénévolat est de ce fait moins organisé et plus fragile.

Édith Archambault observe qu'avec le temps, **les modèles se rapprochent : on observe un mouvement de convergence** en Europe vers un mélange des variantes continentale et anglo-saxonne. Ce mélange est favorisé : par la diffusion des « bonnes pratiques » par les **institutions européennes**, et

<sup>38</sup> Archambault Édith, « Diversité et fragilité des associations en Europe », *Informations sociales*, n° 172, 2004.

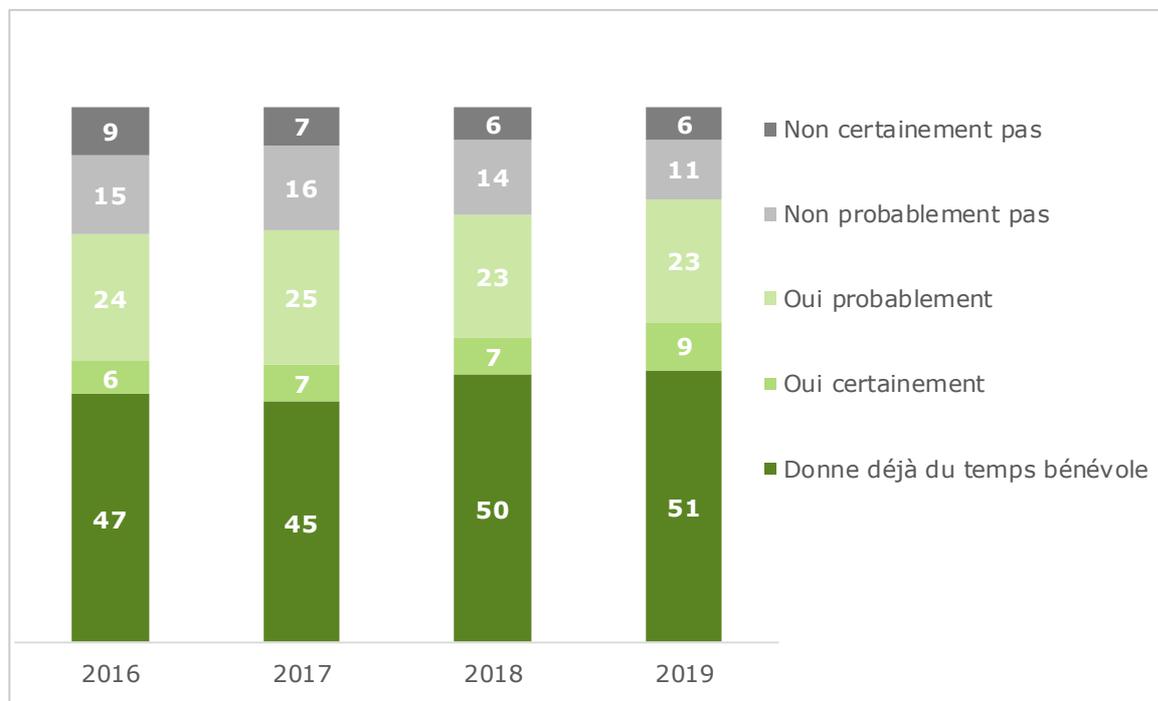
<sup>39</sup> Esping-Andersen Gosta, *The Three Worlds of Welfare Capitalism*, Princeton, Princeton University Press, 1990.

<sup>40</sup> Archambault Édith, *Le secteur sans but lucratif*, Associations et Fondations en France, Paris, Economica, 1996.

Le développement des échanges (tourisme, migrations) entre pays européens, le mouvement de **décentralisation** de pays anciennement très centralisés comme celui observé en France (lois de décentralisation de 1983 et 2003) qui entraîne un ancrage plus local et un développement du milieu associatif : « La **tertiarisation** de l'économie jointe à l'augmentation de l'emploi salarié des femmes a également joué en faveur des ISBL<sup>41</sup>, qui produisent principalement des services et emploient partout plus de femmes que d'hommes. [...] Des tendances démographiques et économiques lourdes sont aujourd'hui partagées par la plupart des pays européens avec une intensité variable : vieillissement de la population, faible niveau de fécondité, arrivée de populations immigrées de plus en plus lointaines, croissance insuffisante pour résorber un chômage de longue durée, paupérisation des bassins industriels traditionnels et désertification des zones rurales, montée des inégalités sociales. Ces changements posent des problèmes sociaux multiples, très divers localement, auxquels les ISBL sont aptes à répondre. Elles attirent partout, y compris dans les nouveaux pays membres de l'Union européenne, une classe moyenne de plus en plus éduquée et de plus en plus désireuse de prendre des initiatives pour apporter des solutions locales aux problèmes locaux<sup>40</sup>. »

En 2019, de manière générale chez les jeunes, **l'envie** de devenir bénévole est, comme pour les années précédentes, supérieure à celle de ne pas vouloir s'engager (Graphique 59). De plus, on note une légère augmentation (+ 2 points par rapport à 2018 ; + 3 par rapport à 2016) de ceux qui déclarent vouloir « certainement » s'investir dans le bénévolat et une petite baisse de la proportion de ceux qui déclarent « ne probablement pas s'engager ». Si bien qu'en définitive, **la proportion de jeunes réticents à l'engagement est en diminution constante** : 24 % en 2016, 23 % en 2017, 20 % en 2018, 17 % en 2019.

**GRAPHIQUE 59. SERIEZ-VOUS PRÊT À DEVENIR BÉNÉVOLE POUR UNE CAUSE ? (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse 2019, 2018, 2017 et 2016.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

<sup>41</sup> Institutions sans but lucratif.

## 4.2. Le sport reste le domaine d'implication bénévole privilégié des jeunes

Avec plus d'un tiers de jeunes bénévoles concernés, **le sport reste le domaine d'implication privilégié des jeunes Français**. Ce constat rejoint celui établi par de nombreuses enquêtes en France<sup>42</sup>. C'est d'ailleurs une tendance que l'on observe partout à l'échelle européenne<sup>43</sup>.

Cet engouement des jeunes pour le domaine sportif s'explique en partie par le processus de construction de la pratique sportive au sein d'associations et de clubs. En effet, c'est à **l'initiative de jeunes lycéens souhaitant la création de clubs sportifs que l'on doit la genèse de l'organisation du sport en France** à la fin XIX<sup>e</sup> siècle<sup>44</sup>. La loi de 1901, « sur la valorisation d'initiatives indépendantes fondées sur l'organisation démocratique du club »<sup>45</sup>, favorisera et pérennisera ensuite la pratique sportive hors du cadre scolaire et universitaire<sup>46</sup>. Le fort investissement bénévole des jeunes dans le domaine sportif tient aussi à **leur goût prononcé pour ces pratiques** : alors que la France compte, en 2010, 14 millions de licences sportives, on estime à plus de 10 millions celles concernant les jeunes affiliés à plus de 170 000 clubs ou sections de club<sup>47</sup>. Et selon le baromètre national des pratiques sportives, en 2018, 84 % des jeunes de 15 à 24 ans ont pratiqué au moins une activité sportive au cours des 12 derniers mois contre 51 % des 70 ans et plus<sup>48</sup>.

Toutefois, la proportion de jeunes bénévoles français dans le champ sportif a **légèrement tendance à diminuer** (- 2 points en deux ans), se situant là aussi dans le sillage du mouvement observé plus généralement en Europe : la proportion de jeunes ayant participé à des associations sportives est passée de 35 % en 2013 à 29 % en 2017. La baisse est relativement contenue en France lorsqu'on la compare à celle observée en moyenne (- 9 points en quatre ans), et jusqu'à - 13 points au Royaume-Uni ou - 14 points en Italie par exemple.

Ces évolutions sont probablement à relier avec la **pratique de plus en plus autonome** en dehors des associations, de manière souple tant en termes d'horaires que de lieu, la pratique à domicile, en pleine nature, ou en milieu urbain ayant le vent en poupe chez les jeunes<sup>49</sup>.

<sup>42</sup> Roudet Bernard, « Participation associative : des jeunes plus engagés dans la vie de la cité », *Jeunesses études et synthèses*, n°4 ; Peter, Jean-Michel. « L'engagement bénévole des jeunes sportifs : crise ou mutation ? », *Agora débats/jeunesses*, n° 51, 2009 ; Ion Jacques, *S'engager dans une société d'individus*, Armand Colin, 2012 ; Prouteau Laurent, *Le bénévolat et bénévoles en France en 2017. État des lieux et tendances*, Association CRA, Consumer Science et Analytics (CSA), 2018.

<sup>43</sup> Commission européenne, « Opinion des Européens sur le développement, la coopération et l'aide », *Eurobaromètre spécial*, n°455, 2017

<sup>44</sup> Vigarello Georges, *Passion sport : histoire d'une culture*, Textuel, coll. « Passion », Paris, 2000 cité par Peter Jean-Michel « L'engagement bénévole des jeunes sportifs : crise ou mutation ? », *Agora débats/jeunesses*, n° 51, 2009, p. 29-42.

<sup>45</sup> Peter Jean-Michel « L'engagement bénévole des jeunes sportifs : crise ou mutation ? », *Agora débats/jeunesses*, n° 51, 2009, p. 30.

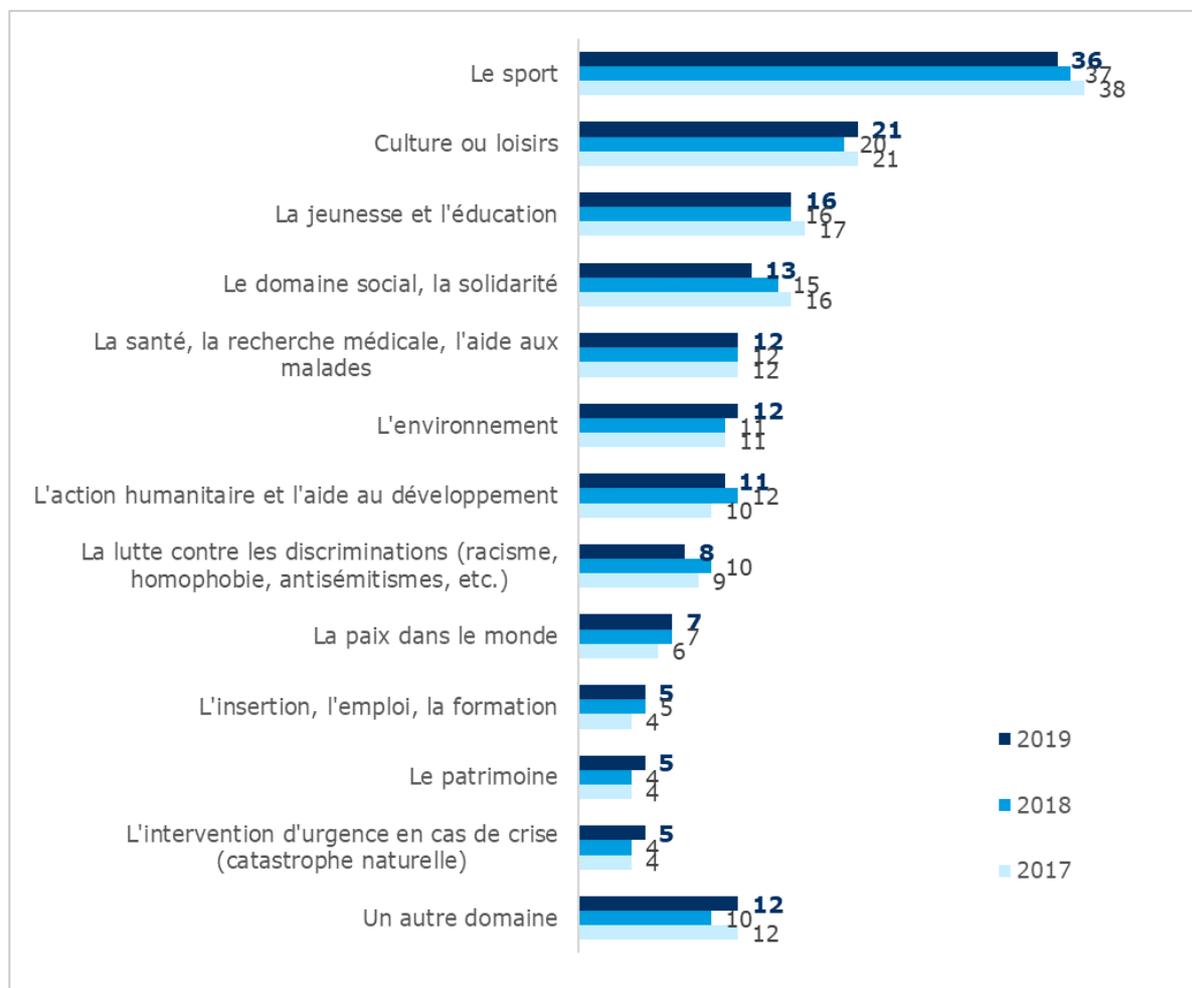
<sup>46</sup> Peter Jean-Michel. *op. cit.*, p. 29-42.

<sup>47</sup> Augustin Jean-Pierre, Fuchs, Julien « Le sport, un marqueur majeur de la jeunesse », *Agora débats/jeunesses*, n° 68, 2014.

<sup>48</sup> Croutte Patricia, Müller Jörg, *Baromètre national des pratiques sportives 2018*, INJEP Notes et rapports, Rapport d'étude réalisé à la demande de l'INJEP et du ministère des Sports, 2019.

<sup>49</sup> Müller Jörg, « Les jeunes aiment le sport... de préférence sans contrainte », *Consommation et modes de vie*, n° 297, 2018.

**GRAPHIQUE 60. DANS QUELS DOMAINES DONNEZ-VOUS BÉNÉVOLEMENT DE VOTRE TEMPS AU SEIN D'UNE ASSOCIATION OU D'UNE AUTRE ORGANISATION ? (EN % - PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2019, 2018 et 2017.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans donnant de leur temps bénévolement.

La culture ou loisir (21 %) et la jeunesse et l'éducation (16 %) se maintiennent respectivement en deuxième et troisième positions des domaines d'engagement privilégiés des jeunes (Graphique 60).

L'insertion, l'emploi (5 %), le patrimoine (5 %) et l'intervention d'urgence (5 %) continuent d'être les domaines dans lesquels les jeunes sont moins nombreux à s'impliquer bénévolement. Par ailleurs, certains domaines sont moins prisés en 2019 comme le domaine social et solidarité (- 3 points par rapport à 2017) et de la lutte contre les discriminations (- 2 points entre 2018 et 2019).

### 4.3. L'environnement : une prise de conscience qui se traduit moins par du bénévolat que par un engagement fait de petits pas au quotidien

En 2010, le rapport des Nations unies sur la jeunesse et le changement climatique notait que « répondre et s'adapter au problème du changement climatique sera l'un des traits caractéristiques de l'avenir de la jeunesse d'aujourd'hui<sup>50</sup> ». Huit ans plus tard, le rapport des Nations unies sur la jeunesse et l'agenda 2030 du développement durable précise : « L'engagement actif [des jeunes] est la clé de sociétés durables, inclusives et stables et de la prise en compte des futurs enjeux les plus sérieux à l'égard du développement durable, tels que les impacts du changement climatique, les conflits, les inégalités entre sexes, les migrations forcées, la pauvreté et le chômage<sup>51</sup>. »

L'engagement bénévole des jeunes en faveur de l'environnement reste « modéré ». En effet, « l'environnement » se place en 2019 en 6<sup>e</sup> position (12 %) des domaines cités par les jeunes et progresse faiblement (+ 1 point) depuis 2017. « L'intervention d'urgence en cas de crises dues à une catastrophe naturelle » est la dernière cause désignée par les jeunes, avec une faible participation (5 %). À l'échelle européenne<sup>52</sup>, les conclusions rencontrent celle du Baromètre Jeunes : l'engagement pour le climat est minoritaire (5 % de participation en 2017).

Les jeunes ne sont donc **pas plus nombreux à donner de leur temps** pour la planète. En revanche, d'autres indicateurs montrent une **montée de la sensibilisation** des jeunes à cette cause qui représente « un nouvel espace de mobilisation pour les jeunes » pour reprendre les mots de la sociologue Anne Muxel<sup>53</sup>.

L'enquête Conditions de vie et Aspirations montre tout d'abord que les jeunes se disent plus particulièrement **préoccupés** par la dégradation de l'environnement que la moyenne de la population, et ce depuis quarante ans que cette donnée est suivie. L'attention portée à la dégradation de l'environnement évolue fortement en fonction du contexte économique. En période d'amélioration économique, de diminution du chômage, les préoccupations environnementales progressent. Les jeunes sont eux aussi pris dans ces mécanismes. Parmi les onze sujets de préoccupations proposés dans l'enquête Conditions de vie et Aspirations<sup>54</sup>, 26 % des Français déclarent que la dégradation de l'environnement figure parmi leurs deux préoccupations principales. Un taux en progression de 4 points par rapport à 2018, de 12 points par rapport à 2015, et **le plus haut depuis près de 20 ans** que le CRÉDOC suit cet indicateur. La **tendance chez les 18-30 ans est encore plus nette** (Graphique 61).

<sup>50</sup> Organisation des Nations unies, département des affaires économiques et sociales, *Rapport mondial sur la jeunesse : La jeunesse et le changement climatique*, 2010.

<sup>51</sup> Organisation des Nations unies, *op. cit.*, p. 19.

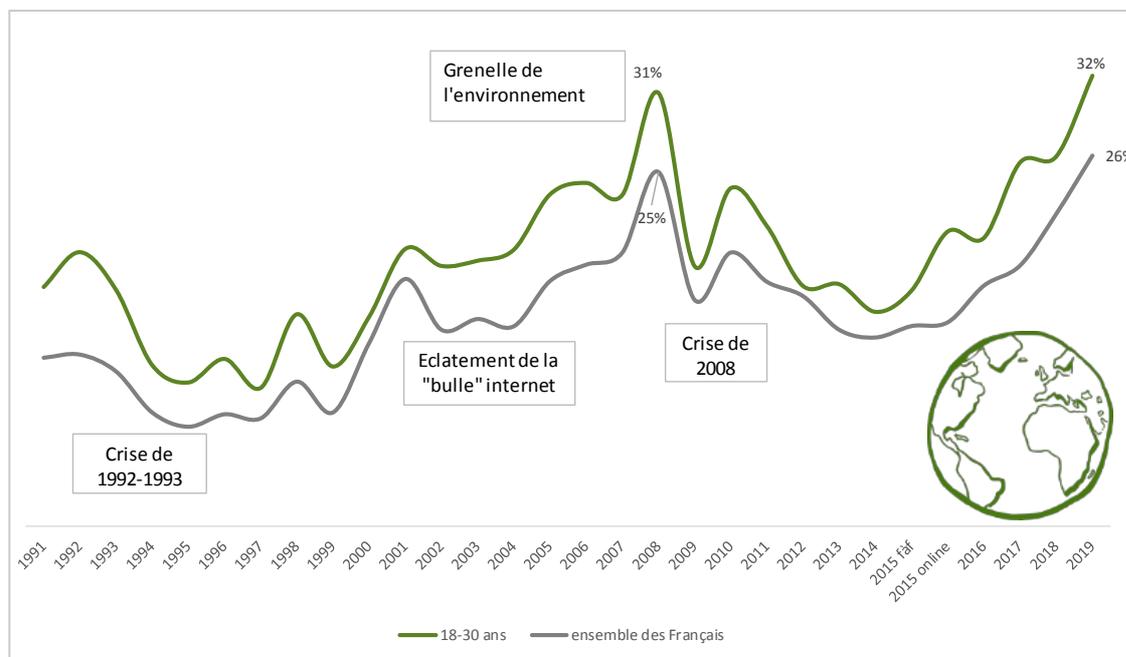
<sup>52</sup> Commission européenne, « Opinion des Européens sur le développement, la coopération et l'aide », *Eurobaromètre spécial*, n°455, 2017

<sup>53</sup> Colinet Mathieu, « Anne Muxel, sociologue : "Le climat, un nouvel espace de mobilisation pour les jeunes" », *Le Soir*, 7 mai 2019 (édition en ligne).

<sup>54</sup> Le chômage, les maladies graves, la dégradation de l'environnement, la pauvreté en France, la pauvreté dans le monde, la drogue, la violence et l'insécurité, les tensions internationales, les conflits sociaux, l'immigration, l'Europe.

**GRAPHIQUE 61. LES PRÉOCCUPATIONS À L'ÉGARD DE L'ENVIRONNEMENT N'ONT JAMAIS ÉTÉ AUSSI HAUTES – EN PARTICULIER CHEZ LES 18-30 ANS (EN %)**

« Parmi les sujets suivants, quels sont les deux qui vous préoccupent le plus ? – La dégradation de l'environnement »



Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et Aspirations, 1991-2019.

Champ : Ensemble des personnes de 15 ans et plus résidant en France métropolitaine.

Note de lecture : L'année 2015 a donné lieu à une double interrogation en face-à-face et en ligne.

Les jeunes Français, contrairement aux jeunes Européens, placent même l'environnement comme la priorité (57 %) des autorités européennes, devant l'emploi (53 %), l'éducation et la formation (51 %) <sup>55</sup>.

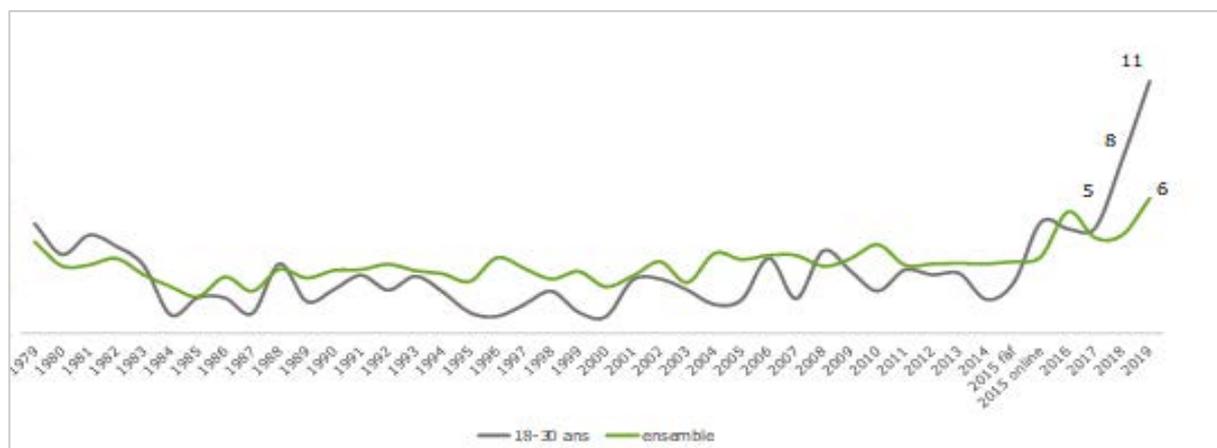
La fin 2018 et le début 2019 ont été, rappelons-le, marqués par différentes mobilisations publiques : fortes réactions à la démission du ministre de la transition écologique et solidaire Nicolas Hulot en août, marches pour le climat particulièrement mobilisatrices en septembre, octobre et décembre, nombreux soutiens à l'action en justice contre l'État pour le climat, menée par le collectif d'associations « L'affaire du siècle » et dont la pétition a rassemblé plus de 2 millions de signatures, marches de jeunes étudiants, collégiens au niveau international à l'appel de la jeune suédoise Greta Thunberg. Les jeunes ont voté massivement pour la liste écologique aux dernières élections européennes en mai 2019 (25 % des 18-24 ans et 28 % des 25-34 ans, d'après une enquête IPSOS/Sopra Steria) <sup>56</sup>,

Les jeunes ne donnent pas plus de leur temps bénévolement pour des causes environnementales, mais ils sont plus nombreux, depuis quelques années à **dire faire partie d'une association environnementale** (Graphique 62).

<sup>55</sup> Commission européenne, « Opinion des Européens sur le développement, la coopération et l'aide », *Eurobaromètre spécial*, n°455, 2017.

<sup>56</sup> IPSOS, 22:30 - *Le RN prend la première place des Européennes*, 2019.

**GRAPHIQUE 62. LA PROPORTION DE 18-30 ANS ADHÉRENTS À UNE ASSOCIATION ENVIRONNEMENTALE (EN %)**



Source : CRÉDOC, enquêtes « Conditions de vie et aspirations », 1979-2019.

Champ : Ensemble des personnes de 15 ans et plus résidant en France métropolitaine.

Cette adhésion correspond-elle à une forme de **soutien symbolique via la signature de pétitions diffusées par ces associations ou à un intérêt pour l'accès à une information spécialisée et crédible à leurs yeux**? On peut penser à l'intérêt actuel pour le flexitarisme et végétarisme, ou à celui pour les questions de protection animale (via par exemple l'association L214 dont plusieurs vidéos ont eu beaucoup d'écho médiatique). L'adhésion à une association serait ainsi un premier pas vers une information qui ne se traduirait pas encore par un don de son temps, mais par des actes au quotidien.

En effet, se développent en la matière des pratiques que l'on pourrait qualifier de « **micro-engagements** » **individuels** : donner quelques heures ponctuellement pour nettoyer les déchets d'un espace vert ou d'un cours d'eau en opération « commando » ; participer aux mobilisations et grèves étudiantes ; s'engager au quotidien sans pour autant donner de son temps en veillant à manger moins de viande dans son alimentation, à choisir des modes de transports moins énergivores, à acheter des vêtements d'occasion plutôt que neufs.

Les jeunes empruntent en effet de nouvelles voies pour protéger l'environnement : participation citoyenne de proximité, achats d'occasion ou pratiques collaboratives, transports alternatifs qu'ils associent plus volontiers que leurs aînés à un moyen de protéger la planète<sup>57</sup>. Interrogés en 2016 dans l'enquête Conditions de vie sur les principaux avantages des pratiques collaboratives, ils sont 28 % à penser que les pratiques collaboratives sont un moyen de protéger l'environnement, contre 22 % de la population dans son ensemble. Et *de facto*, ils sont le fer de lance de ces pratiques : en 2016, 29 % des moins de 25 ans et 30 % des 25-39 ans y ont eu recours, contre 22 % des 40-59 ans et 16 % des 60-69 ans<sup>58</sup>. Une étude européenne, qui analyse la pratique de huit écogestes, révèle par exemple que les jeunes Européens en général (et les jeunes Français ne dérogent pas à la règle) se montrent moins bons élèves que leurs aînés sur un certain nombre de pratiques, à l'exception des modes de déplacement (Graphique 63). Ils déclarent plus souvent, avoir choisi un mode de déplacement respectueux de l'environnement, tel que la marche à pied, la bicyclette, les transports en commun. (50 % des Français

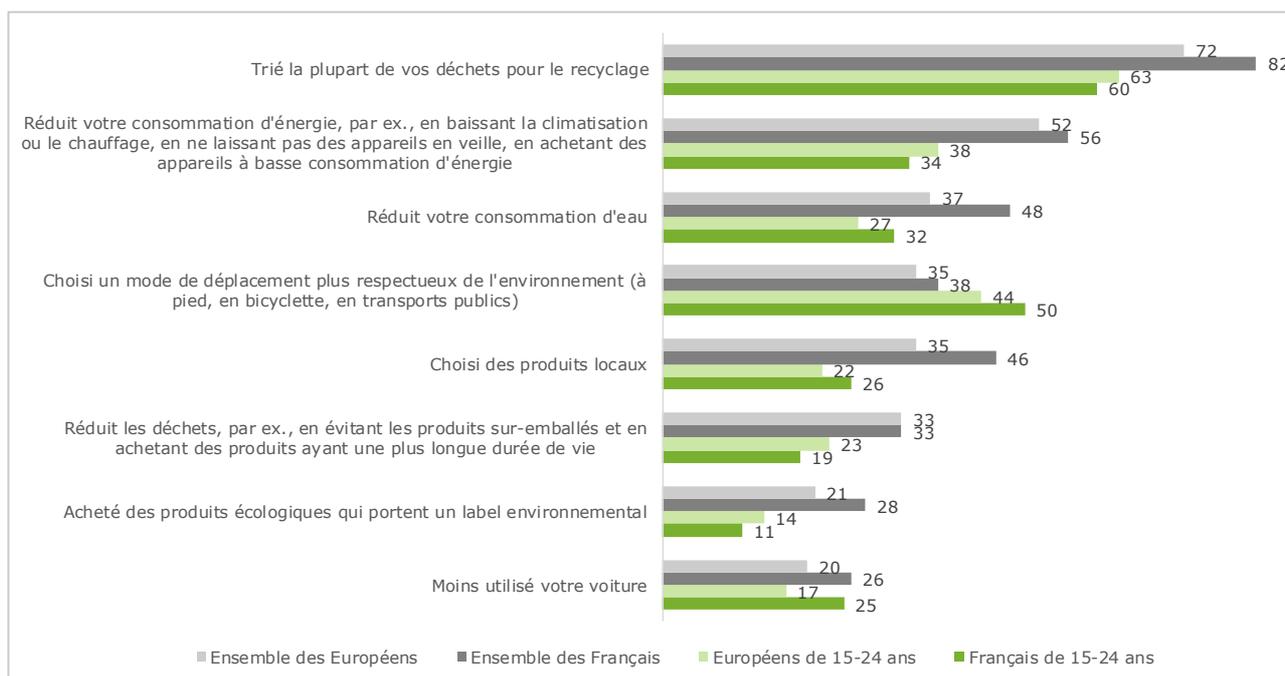
<sup>57</sup> Brice Mansencal Lucie, Crouette Patricia, Hoibian Sandra, « Pour protéger l'environnement, les jeunes se tournent vers des transports alternatifs et les pratiques collaboratives », *Théma, Modes de vie et pratiques environnementales des Français*, Commissariat général au développement durable, 2018.

<sup>58</sup> CRÉDOC, Enquête Condition de vie et aspirations, 2016.

âgés de 15 à 24 ans, contre 38 % des Français, et 35 % de l'ensemble des Européens).<sup>59</sup> Les jeunes se montrent ainsi de moins en moins portés sur la voiture individuelle et s'orientent plutôt vers des pratiques de covoiturage, 56 % ayant déjà eu recours à ce mode de déplacement pour une courte distance (contre 31 % de l'ensemble de la population), et 46 % sur de longues distances (vs 30 %)<sup>60</sup>.

**GRAPHIQUE 63. POUR LUTTER CONTRE LA DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT, LES JEUNES SE TOURNENT VERS LES TRANSPORTS ALTERNATIFS (EN %)**

« Au cours du mois dernier, avez-vous accompli l'une des actions suivantes pour des raisons environnementales ? »



Source : Eurobaromètre Spécial 416, septembre 2014.

Champ : Ensemble des personnes de 15 ans et plus résidant en France métropolitaine

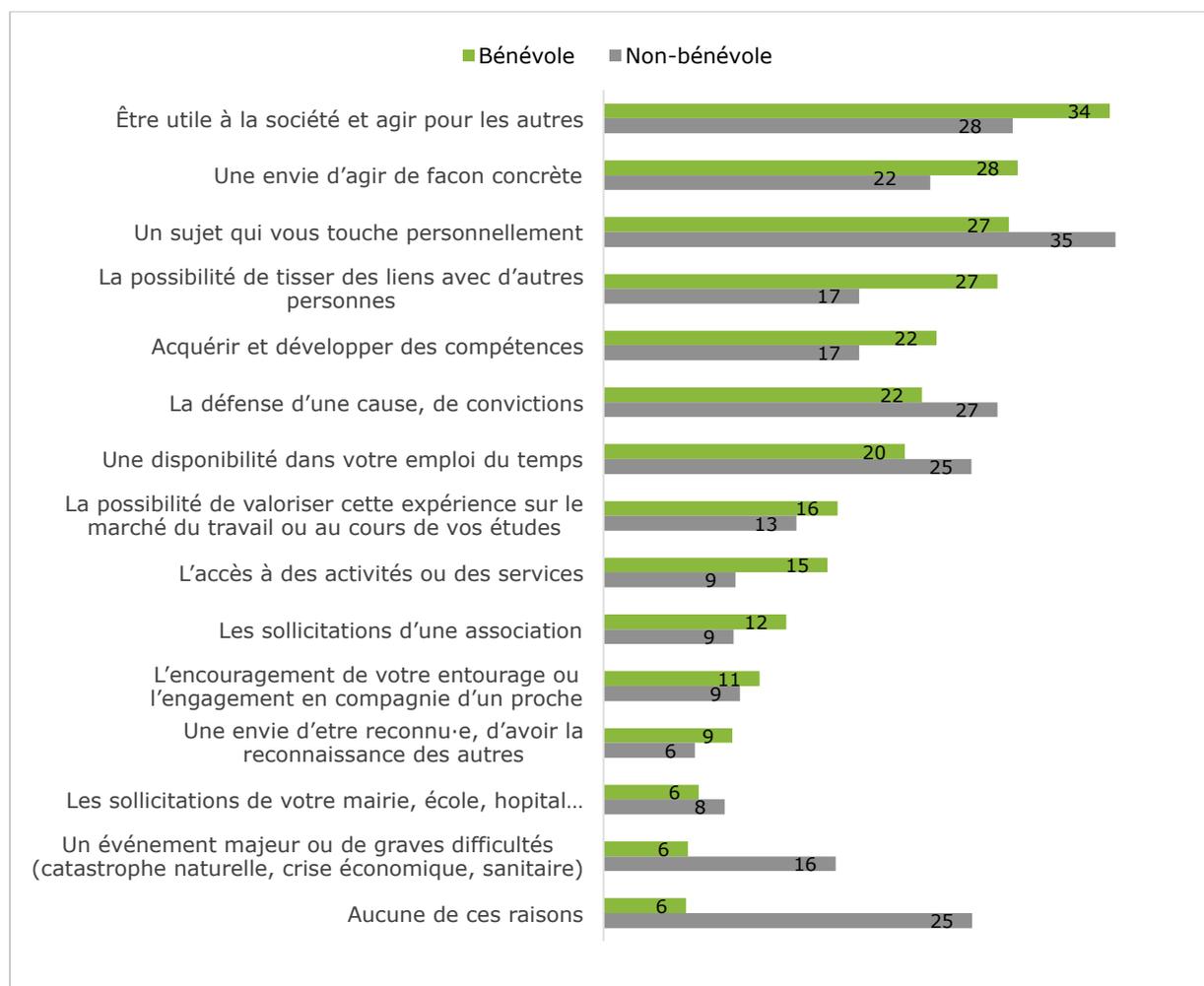
<sup>59</sup> TNS politique et social pour la Commission européenne, « Attitudes of European citizens towards the environment », *Eurobaromètre Spécial*, n° 416, 2014. La question était : « Au cours du mois dernier, avez-vous accompli l'une des actions suivantes pour des raisons environnementales ? Trier la plupart de ses déchets pour le recyclage, réduire ses déchets, choisir des produits locaux, acheter des produits portant un label environnemental, réduire sa consommation d'énergie, réduire sa consommation d'eau, moins utiliser sa voiture, choisir un déplacement respectueux de l'environnement. ».

<sup>60</sup> Pautard Éric, « Les Français et la mobilité durable : quelle place pour les déplacements alternatifs à la voiture individuelle ? », *Datalab*, SOeS, 2016.

## 4.4. Un engagement des jeunes avant tout altruiste

Deux motivations sont à l'origine de l'engagement bénévole chez les jeunes déjà engagés : **se sentir utile à la société ou auprès des autres** (34 %) et le souhait **d'agir de façon concrète** (28 %) [Graphique 64].

GRAPHIQUE 64. QUELLES SONT LES RAISONS QUI POURRAIENT VOUS AMENER À VOUS ENGAGER BÉNÉVOLEMENT ? / QUELLES SONT LES RAISONS DE VOTRE ENGAGEMENT BÉNÉVOLE ? (EN %)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

25 % des non-bénévoles ne se reconnaissent dans aucune des motivations à l'engagement proposées par l'enquête. On retrouve ici le noyau des jeunes rétifs à l'engagement que nous avons mis en avant plus haut (autour d'un jeune sur cinq).

Nous proposons de rassembler ces différents types de motivations en quatre familles de motivations. Les motivations que nous avons qualifiées **d'altruistes** (regroupant le souhait d'être utile à la société, d'agir de façon concrète, le souhait d'aider en cas de crise majeure et la défense d'une cause) arrivent **nettement en tête des moteurs d'engagement**. Viennent ensuite des motivations que nous avons qualifiées **d'instrumentales** (52 % des leviers à l'engagement cités par les jeunes bénévoles), car elles ont trait à un

bénéfice retiré par le jeune (acquisition de compétences, possibilité de valorisation de l'expérience, envie d'être reconnu, la possibilité de tisser des liens sociaux, ou d'accéder à des services)<sup>61</sup>. Notons que les **jeunes non engagés ont moins conscience des bénéfices personnels** qu'ils peuvent retirer de l'engagement. Le ressort de **l'émotion et de la proximité personnelle à une cause** (35 %) intervient ensuite.

La place prise par **l'émotion** chez les jeunes dans l'engagement doit être resituée dans un mouvement plus général d'évolution d'un individualisme de raison vers un individualisme de la singularité, décrit par des nombreux chercheurs avec des terminologies différentes. Nous reprendrons ici la terminologie définie par François de Singly<sup>62</sup> qui distingue :

- **L'individualisme de raison**, qui désigne l'apparition d'un individu progressivement détaché de ses groupes d'appartenance, communautés où les liens sont prescrits et affectifs, vers un individu inscrit dans une société où les relations sont fondées par l'intérêt individuel et sont révocables<sup>63</sup>.
- **L'individualisme de la singularité** : l'individu prend une place encore plus centrale en cherchant à exprimer sa singularité, il est « un sujet préoccupé au plus haut point par son "identité" et en quête de "reconnaissance"<sup>64</sup> ».

Christian Le Bart dans son ouvrage de synthèse sur le processus d'individualisation explique : « Désormais les individus cherchent à exister et à s'affirmer en tant qu'individus singuliers, différenciés, irréductibles à aucun autrui ni à aucun rôle social. L'individu entend exister au-delà de tous ses ancrages identitaires et sociaux. Il est moi profond contre moi social, émotion singulière plutôt que raison universelle, imprévisible irrationalité plutôt qu'étroit calcul d'intérêt. Être soi tend à devenir une norme généralisée, d'où un relatif bouleversement de l'ordre social<sup>65</sup>. »

L'émotion ne doit donc pas être lue comme une expression d'actions impulsives, sans fondement, mais bien au contraire dans un **processus de quête identitaire** au cœur des valeurs de notre société.

Enfin, un jeune sur cinq évoque **une sollicitation** (de la mairie, d'une école, d'une association, d'un proche) comme **coup de pouce déclencheur du passage à l'acte**. Les actions des associations, ONG, mouvements, et organisations diverses pour aller vers les jeunes ont donc un effet non négligeable.

Ce constat rejoint les écrits de Nadia Bellaoui (2005)<sup>66</sup> sur les transformations de l'engagement chez les jeunes. Alors qu'auparavant, ces derniers s'engageaient dans une association ou adhéraient à un parti politique par sympathie pour un discours et une **vision du monde**, aujourd'hui c'est « l'activité menée personnellement qui est au centre du processus<sup>68</sup> ». Pour l'auteure, l'engagement des jeunes est « une affaire d'expression individuelle qui permet tout à la fois d'exprimer des valeurs, de découvrir la société

<sup>61</sup> Comme le précise Nadia Bellaoui (« L'engagement bénévole des jeunes et des étudiants », in Becquet Valérie, Linares de Chantal (dir.), *Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires*, Paris, L'Harmattan/Débats Jeunesse, 2005), au-delà de l'envie d'agir pour « défendre une cause personnelle », s'engager bénévolement est aussi perçu par les jeunes comme une ressource/une expérience individuelle à travers laquelle ils saisissent l'opportunité de se former, d'acquérir de nouvelles compétences, de créer et maintenir un réseau ou encore à propos des bénévoles étudiants, « de tester une voie qui intéresse » et « d'afficher leur détermination et un début d'expérience ».

<sup>62</sup> Singly (de) François, « Les deux sources de l'individualisme », *La vie des idées*, 2015.

<sup>63</sup> Tönnies Ferdinand, *Communauté et société, Le Lien social*, Presses Universitaires de France, 1887.

<sup>64</sup> Gauchet Marcel, « Trois figures de l'individu », *le Débat*, 2010/3 (N°160), p. 72-78.

<sup>65</sup> Le Bart Christian, *L'individualisation*. Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 9-26.

<sup>66</sup> Bellaoui Nadia, « L'engagement bénévole des jeunes et des étudiants », in Becquet Valérie, Linares de Chantal (dir.), *Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires*, Paris, L'Harmattan/Débats Jeunesse, 2005.

et de se tester. On participe à une mission, on conduit un projet, mais sans se fondre dans une identité collective structurante<sup>67</sup>. »

Notons que ces résultats se rapprochent de ceux mis en évidence par l'enquête CERPHI de 2008<sup>68</sup>. Ils montrent que les jeunes sont tout d'abord motivés par **le sentiment de se « sentir utile à la société et d'agir pour les autres »**. Puis, les jeunes s'engagent parce qu'ils sont à la recherche d'un sentiment d'épanouissement personnel, tout compte fait « on s'engage pour soi » et « par besoin de reconnaissance ». Et enfin, l'engagement est motivé par le fait « d'acquérir des compétences » dans des tâches à responsabilité. Il s'agit alors de « penser aux autres, mais ne pas s'oublier pour autant<sup>69</sup> » (Graphique 65).

La question des motivations à l'engagement n'a pas été posée spécifiquement pour chacun des domaines d'engagement des jeunes (qui peuvent avoir plusieurs, en moyenne 1,6). 65 % des jeunes engagés n'a cité toutefois qu'un seul domaine d'engagement. Une analyse des corrélations laisse entrevoir de possibles liens entre des familles de motivations et des domaines d'engagement.

Les **motivations altruistes ou émotionnelles** sont plus souvent citées par les personnes engagées dans les **domaines du social, de l'action contre les discriminations, pour la paix dans le monde, de la santé, de l'action humanitaire<sup>70</sup>**. Certaines motivations **instrumentales**, comme la possibilité de tisser des liens, l'accès à des services, ou l'acquisition de compétences sont plus souvent évoquées par les jeunes investis dans le domaine **du sport, ou de la culture et des loisirs, ou d'action en cas de crise<sup>71</sup>**.

L'engagement dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation semble être au carrefour de plusieurs motivations, tout à la fois altruistes (être utile à la société, agir concrètement) et instrumentales (tisser des liens, acquérir des compétences).

La **sollicitation extérieure** semble avoir un impact plus fort sur l'engagement en matière d'insertion, d'emploi. La sollicitation des associations est corrélée positivement à l'investissement bénévole dans le domaine du sport.

<sup>67</sup> Bellaoui Nadia, « L'engagement bénévole des jeunes et des étudiants », in Becquet Valérie, Linares (de) Chantal (dir.), *Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires*, Paris, L'Harmattan/Débats Jeunesse, 2005.

<sup>68</sup> Malet Jacques (dir.) « La France bénévole », *Le baromètre d'opinion des bénévoles*, 5<sup>e</sup> édition, 2008.

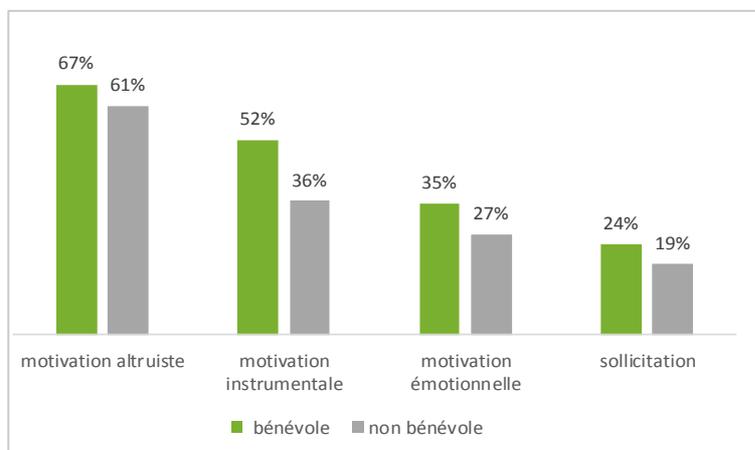
<sup>69</sup> Malet Jacques *op.cit.*, p. 38.

<sup>70</sup> Corrélations (voir tableau de corrélation en annexe) : le « domaine social, la solidarité » : 0,113\*\*. « Un sujet qui vous touche personnellement » et « la lutte contre les discriminations » : 0,135\*\*. « Être utile à la société et agir pour les autres » et le « domaine social, la solidarité » : 0,211\*\* ; « Être utile à la société et agir pour les autres » et « la jeunesse et l'éducation » : 0,141\*\*. « L'engagement à cause d'un événement majeur ou de graves difficultés (catastrophe naturelle, crises économiques, sanitaires) » et « la paix dans le monde » : 0,196\*\*. \*\* : La corrélation est significative au niveau 0,01 (bilatéral).

<sup>71</sup> Corrélations (voir tableau de corrélation en annexe) : « La possibilité de tisser des liens » et « la culture et loisirs » : 0,179\*\*. « La possibilité de tisser des liens » et le fait « d'acquérir et développe des compétences » : 0,125\*\*. « L'accès à des services » et « sport » : 0,212\*\*. « L'accès à des services » et « la culture ou loisir » : 0,107\*\*.

\*\* : La corrélation est significative au niveau 0,01 (bilatéral).

### GRAPHIQUE 65. LES PRINCIPALES FAMILLES DE MOTIVATION À L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE DES JEUNES (EN %)

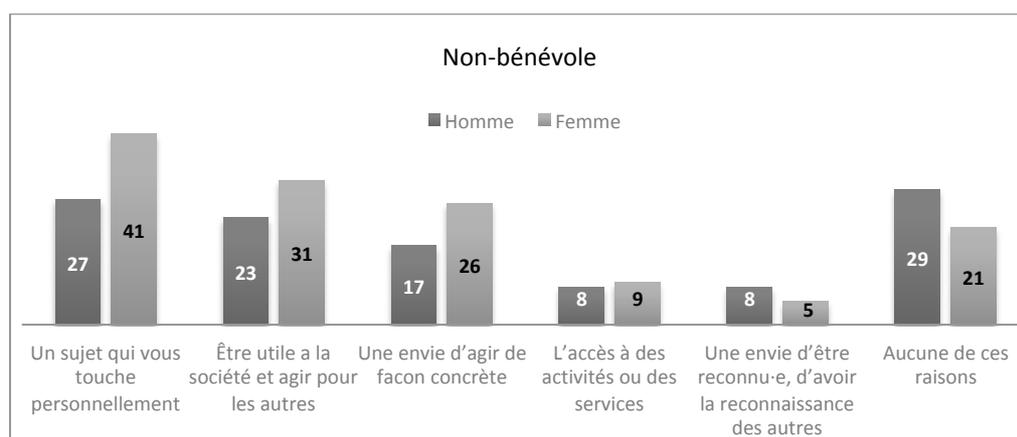
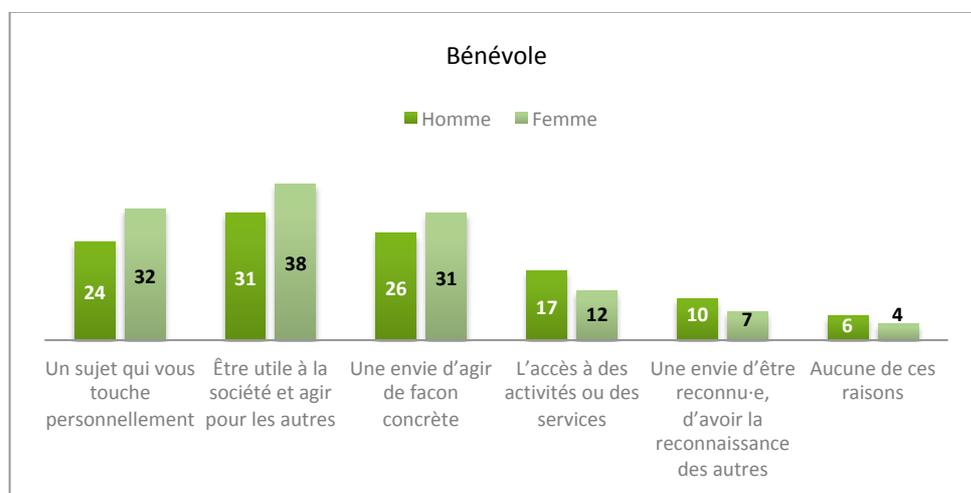


Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Les principales motivations évoquées sont marquées surtout par l'influence du genre et de la position sociale des jeunes<sup>72</sup> (Graphique 66). « Un sujet qui vous touche personnellement » est davantage évoqué par les femmes (38 % contre 26 % chez les hommes). Si l'on distingue la population bénévole des non-bénévoles, l'écart entre les sexes diminue, mais reste significatif (écart de 8 points pour les bénévoles contre 14 points pour les non-bénévoles). La surreprésentation des femmes se retrouve dans la plupart des motivations énoncées, sauf concernant « l'envie de reconnaissance », « l'accès à des activités de services et autres » et « aucune de ses raisons ».

<sup>72</sup> La position sociale est ici représentée par le niveau de diplôme, la situation professionnelle actuelle et la perception individuelle d'appartenance à une catégorie sociale.

**GRAPHIQUE 66. PRINCIPALES MOTIVATIONS SELON LE SEXE CHEZ LES JEUNES BÉNÉVOLES ET NON-BÉNÉVOLES (EN %)**

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

**Chez les jeunes bénévoles et non-bénévoles, le niveau de diplôme influence les motivations déclarées par les jeunes.** Les jeunes bénévoles ayant un niveau de diplôme supérieur au baccalauréat sont plus nombreux que ceux ayant un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat à évoquer la défense d'une cause (26 % contre 19 % pour les jeunes ayant un diplôme inférieur au baccalauréat), une envie d'agir de façon concrète (25 % contre 19 %), être utile à la société et agir pour les autres (32 % contre 22 %) et un sujet qui vous touche (34 % contre 25 %). Les mêmes disparités s'observent chez les non-bénévoles.

Par ailleurs, la principale motivation chez les jeunes ayant un diplôme supérieur au baccalauréat est « un sujet qui [les] touche personnellement », qu'ils soient bénévoles (34 %) ou non-bénévoles (36 %), tandis que les jeunes ayant un diplôme inférieur au baccalauréat déclarent principalement ne pas se reconnaître dans les raisons évoquées (27 % chez les bénévoles et 35 % chez les non-bénévoles).

Pour les chômeurs, la possibilité de **tisser des liens avec les autres est bien plus importante que pour les autres catégories de la population (30 % contre 27 % chez les jeunes en emploi, 25 % étudiants,**

**25 % autres inactifs**). La désocialisation de certains demandeurs d'emploi a été décrite dès les années 1980 par Dominique Schnapper dans *L'épreuve du chômage*<sup>73</sup>. Serge Paugam explique aussi que le chômage affecte différemment les relations sociales selon les pays. Contrairement aux pays du Sud de l'Europe où le chômage est une situation plus banale : « Dans les pays qui ont connu le plein emploi, et dont la situation est aujourd'hui dégradée, les chômeurs ont plus de chances de connaître l'épreuve de la disqualification sociale, d'autant que les représentations de l'honneur social sont plus souvent fondées sur le statut que procure la participation directe à l'activité professionnelle<sup>74</sup> »

## 4.5. Se sentir utile, le principal bénéfice perçu de l'engagement

« **Se sentir utile** » est, pour plus d'un jeune bénévole sur deux, le principal bénéfice de leur engagement bénévole, confirmant le ressort en premier lieu **altruiste** de l'engagement des jeunes. Puis, ce sont des bénéfices « d'ordre relationnel » (relation aux autres et relation à soi) qui sont le plus souvent cités par les jeunes : « savoir mieux communiquer avec les autres » (37 %), « gagner de la confiance en soi » (35 %), suivis du développement de compétences d'adaptation (30 %) et organisationnelles. Enfin, environ 20 % des jeunes déclarent que le bénévolat leur a permis de tester et de développer leurs compétences techniques (Graphique 67).

**GRAPHIQUE 65. ESTIMEZ-VOUS QUE VOTRE ENGAGEMENT BÉNÉVOLE VOUS PERMET OU VOUS A PERMIS D'APPRENDRE À ... ? (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans donnant de leur temps bénévolement

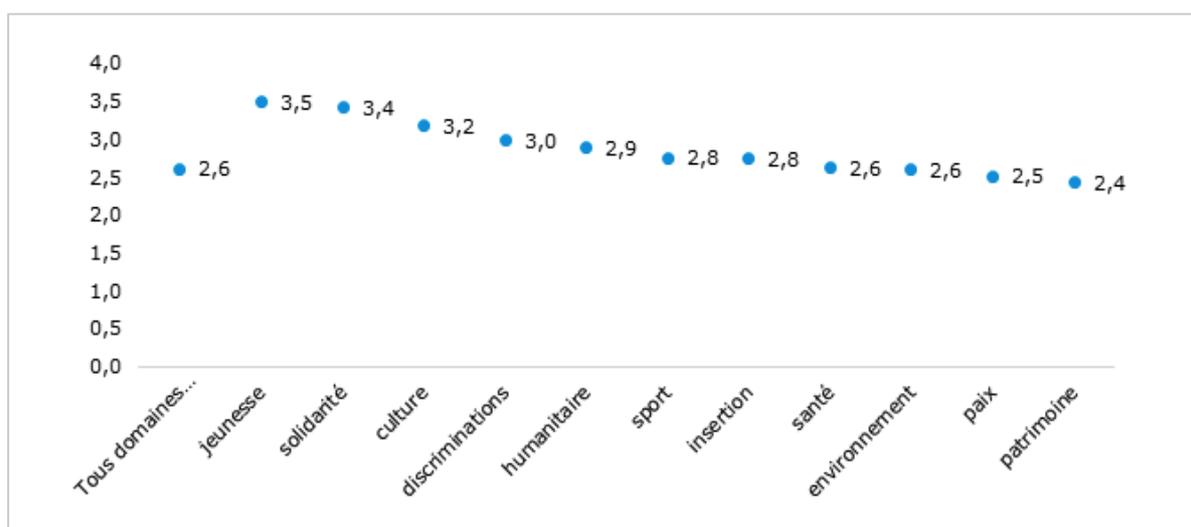
<sup>73</sup> Schnapper Dominique, *L'épreuve du chômage*, Paris, Gallimard, 1981

<sup>74</sup> Paugam Serge, « L'épreuve du chômage : une rupture cumulative des liens sociaux ? », *Revue européenne des sciences sociales*, Tome XLIV, n°135, 2006.

En moyenne les jeunes bénévoles citent 2,6 bénéfiques à leur engagement parmi les neuf proposés (Graphique68). L'investissement dans le domaine de la **jeunesse et l'éducation** semble<sup>75</sup> être perçu comme très enrichissant. Les jeunes bénévoles investis dans ce champ citent en moyenne 3,5 motivations. En particulier le sentiment d'être utile est évoqué par 71 % d'entre eux (contre 56 % en moyenne), l'apprentissage de la communication avec autrui (51 % vs 37 % en moyenne) et de la capacité d'adaptation (51 % vs 30 %).

Les jeunes engagés dans le **domaine de la solidarité, du social** sont également très positifs : ils ressentent très massivement le sentiment d'être utile (60 %), l'apprentissage de la coopération, l'adaptabilité acquise au travers de l'expérience (50 %). 35 % d'entre eux voient aussi leur engagement comme un moyen de mieux connaître le fonctionnement de certaines institutions (contre 23 % tous domaines confondus).

**GRAPHIQUE 66. NOMBRE MOYEN DE BÉNÉFICES EFFECTIVEMENT PERÇUS À L'ENGAGEMENT**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans donnant de leur temps bénévolement

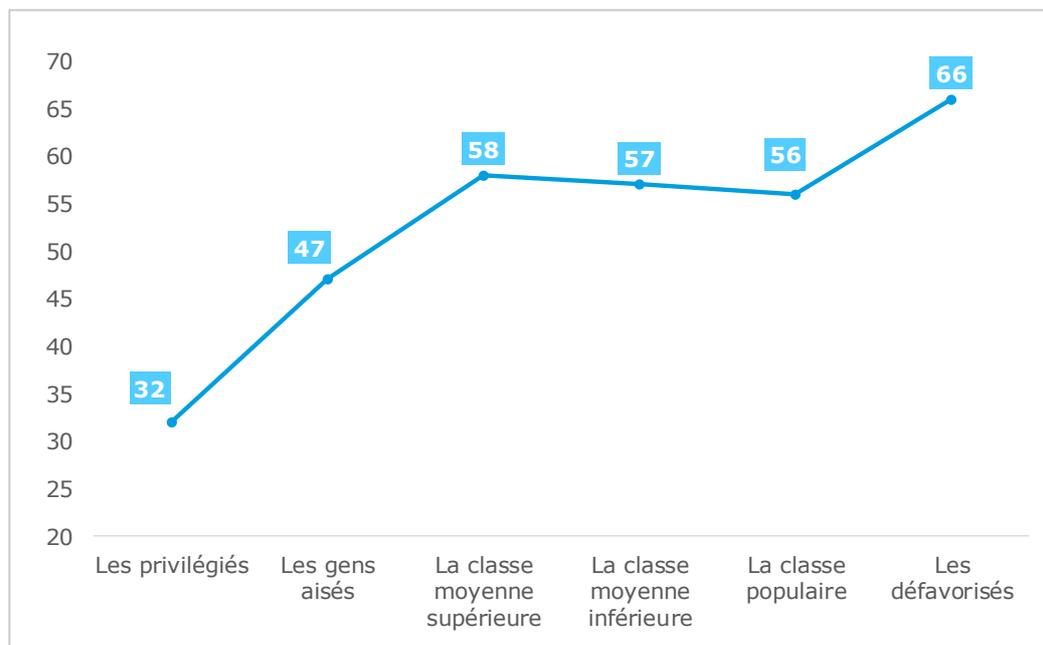
Signalons enfin que l'apprentissage de l'adaptation à des situations nouvelles (56 %) et l'acquisition de savoirs techniques ou spécifiques (langues, informatique, etc.) 31 % sont relativement souvent cités pas les jeunes investis dans des interventions en cas d'urgence.

Les **femmes** (66 % contre 48 % d'hommes) et **les jeunes les plus diplômés** (58 % pour jeunes ayant le baccalauréat ou plus (+ 2 points par rapport à la moyenne), contre 42 % pour ceux ayant un diplôme inférieur au baccalauréat) mentionnent plus fréquemment le sentiment d'utilité comme principal bénéfice de leur expérience de bénévolat. Ce sentiment est également partagé par **66 % des jeunes pensant appartenir aux catégories défavorisées, 56 % des classes populaires** tandis que cela touche seulement 32 % des jeunes se situant parmi des classes privilégiées qui citent plus souvent les bénéfiques instrumentaux. Les jeunes appartenant aux classes les moins privilégiées déclarent principalement avoir pu développer des bénéfiques « d'ordre relationnel » (confiance en soi, apprendre à communiquer, etc.) liés principalement au développement du « **savoir-être** ».

<sup>75</sup> Les jeunes ayant pu citer plusieurs domaines d'engagement.

Les jeunes ayant le sentiment d'appartenir aux « **classes privilégiées** » déclarent plus fréquemment avoir pu développer des compétences associées principalement à celles du « **savoir-faire** » (« développer des savoirs techniques ou spécifiques » [22 %, + 3 points], « connaître le fonctionnement de certaines organisations » [29 %, + 6 points], « développer votre sens de l'organisation » [25 %, + 1 point]) [Graphique 69].

**GRAPHIQUE 67. SENTIMENT D'ÊTRE UTILE PROCURÉ PAR L'ENGAGEMENT SELON L'AUTO-POSITIONNEMENT DES JEUNES SUR L'ÉCHELLE DES REVENUS (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans donnant de leur temps bénévolement.

44 % des jeunes autres inactifs, 39 % des étudiants, 34 % des jeunes au **chômage** indiquent qu'ils ont **gagné en confiance en eux** grâce à leur investissement bénévole contre 33 % des jeunes en emploi.

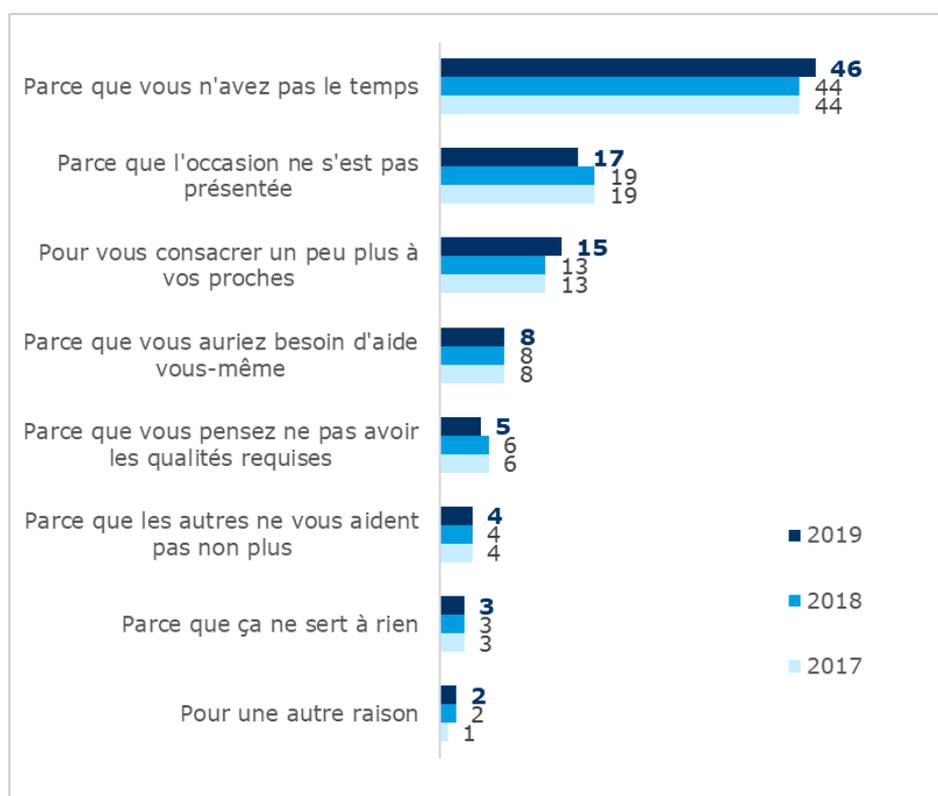
Aussi, l'engagement bénévole peut s'inscrire comme une opportunité pour acquérir et développer des compétences<sup>76</sup> et peut s'appréhender comme une porte d'entrée dans la vie professionnelle et une façon de rester « connecté aux autres ».

<sup>76</sup> Peter Jean-Michel, « L'engagement bénévole des jeunes sportifs : crise ou mutation ? », *Agora débats/jeunesses*, n°51, 2009, p. 29-42.

## 4.6. Le manque de temps reste la principale raison déclarée par les jeunes pouvant freiner leur engagement bénévole

Pour près d'un jeune sur deux (46 %), le manque de temps est la principale raison qui limite l'engagement bénévole. Le manque d'opportunité (17 %) et l'envie de se consacrer un peu plus à ses proches (15 %) arrivent respectivement en troisième et quatrième position (Graphique 70).

GRAPHIQUE 68. SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS DONNER DE VOTRE TEMPS BÉNÉVOLEMENT / OU DAVANTAGE DE VOTRE TEMPS / OU DEVENIR BÉNÉVOLE, C'EST AVANT TOUT ... (EN %)

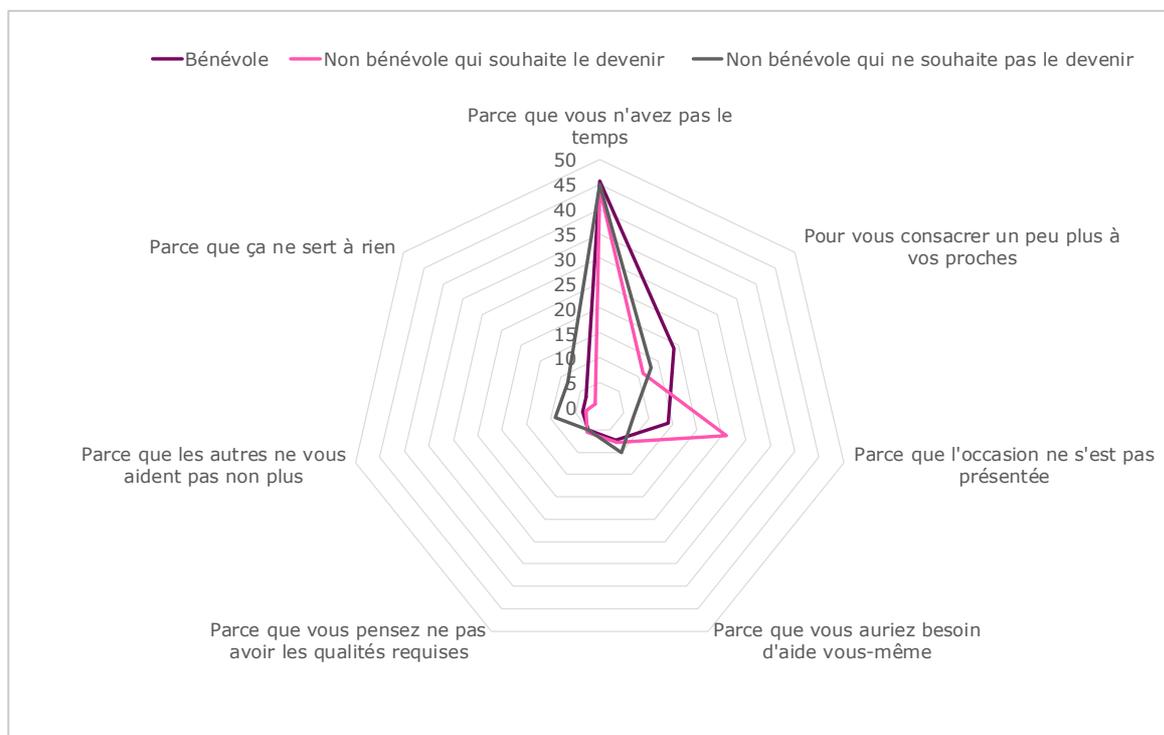


Source : INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse 2019, 2018 et 2017.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Les jeunes qui déclarent « manquer de temps » se différencient peu selon le sexe, l'âge, la situation familiale ou encore la situation professionnelle. Les jeunes en emploi sont 51 % à avoir déclaré ne pas s'être engagés faute de temps disponible alors que c'est le cas pour 22 % des autres inactifs. Les moins diplômés citent davantage « avoir aussi besoin d'aide pour eux-mêmes » (13 %, + 5 points). Les jeunes rétifs à tout engagement (non-bénévoles et ne souhaitant pas le devenir) évoquent plus **le sentiment d'absence de reconnaissance sociale de leurs propres besoins** (« avoir besoin d'aide », « parce que les autres de nous aident pas non plus ») ou une forme de défaitisme (« l'engagement bénévole ne sert à rien »). Les jeunes qui potentiellement seraient prêts à s'engager, mais qui n'ont pas encore sauté le pas, évoquent plus souvent l'absence « d'occasion » laissant supposer que les politiques de sollicitation du monde bénévole peuvent être un facteur déclenchant de l'action concrète chez ces publics (Graphique 71).

**GRAPHIQUE 6g. RAISONS LIMITANT L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE CHEZ LES JEUNES SELON LA SITUATION « BÉNÉVOLE » EN 2019 (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2019.  
 Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

À partir de l'enquête DJEPVA, nous avons cherché à étudier **6 catégories de jeunes<sup>77</sup>** en fonction de leur rapport à l'engagement institutionnalisé (Tableau 8) pour tenter de comprendre si des recoupements ou des lignes de divergence apparaissaient.

On peut distinguer quatre grandes familles :

- Les **jeunes participant à une association et ceux donnant leur temps bénévolement** ont des profils très proches. On y trouve une surreprésentation des **hommes** et des **étudiants**. L'engagement bénévole des étudiants est une des principales évolutions ; leur part progresse de 7 points entre 2017 et 2019 (36 % à 43 %). Ces jeunes choisissent les **domaines du sport et de la culture et des loisirs**. Ils se disent plus souvent motivés par « **la possibilité de tisser des liens avec d'autres personnes** » et « **l'accès de services** ». Ils évoquent plus souvent les bénéfices instrumentaux à l'engagement (**sens de l'organisation, acquisition de compétences**).
- Les jeunes qui s'engagent de manière **plus ponctuelle (13 %)** en moyenne ou ceux qui ont un **engagement non institutionnalisé (bénévole mais hors association)** n'ont pas de profil sociodémographique particulier. En revanche, ils se mobilisent plus souvent pour des causes plus **humanitaires et politiques**. Les bénévoles occasionnels optent plus souvent pour les domaines de **la santé, de la recherche médicale, de l'aide aux malades et de la lutte contre les discriminations**. Les

<sup>77</sup> Nous avons distingué les jeunes participant à une association, donnant de leur temps bénévolement, donnant leur temps bénévolement de manière ponctuelle, donnant de leur temps bénévolement mais ne participant pas à une association, ceux étant prêt à s'engager bénévolement, et enfin ceux n'étant pas prêts à s'engager bénévolement. Ces catégories ne sont pas exclusives les unes des autres.

« non institutionnalisés » pour un engagement en faveur de la « paix dans le monde », « l'action humanitaire et l'aide au développement ». Ils évoquent tous les deux plus souvent la motivation du sentiment **d'utilité** à leur engagement.

Notons que les jeunes bénévoles « non associatifs », qui ont donné de leur temps, sans faire partie d'une association ou organisation semblent plus sensibles aux « **sollicitations** de [leur] mairie, école, hôpital... »

– Les jeunes qui ne donnent pas de leur temps bénévolement mais qui seraient **prêts à le faire (32 %)** sont plus souvent des **femmes, des jeunes au chômage et des jeunes « autres inactifs »**. L'envie de s'engager semble avoir progressé chez ces derniers, depuis 2016. **Les jeunes qui ne sont pas prêts à s'engager (17 %)** sont plus représentés chez les jeunes « autres inactifs », peu diplômés.

– La plus grande vulnérabilité sociale des jeunes qui aimeraient, mais qui n'ont pas sauté le pas de l'engagement, ou des plus réfractaires à l'engagement fait écho aux travaux de Valérie Becquet et Martin Goyette<sup>78</sup> qui montrent comment les jeunes les plus en difficulté ou défavorisés, freinés par ce que les auteur·e·s nomment une « ségrégation douce », ont finalement **un accès limité à l'engagement bénévole** et ont des difficultés à appréhender les exigences associées à cette pratique. À titre de piste de réflexion, l'analyse de l'engagement des jeunes « en difficultés » de Becquet et Goyette invite à considérer l'engagement bénévole non pas en termes de « volonté » et de motivations, mais comme le « résultat de normes d'engagement qui en déterminent l'accès et en orientent la teneur<sup>79</sup> ». La prise en compte de l'engagement bénévole comme résultat de la contrainte sociale, et non en termes de volonté, peut être une piste à approfondir.

Contrairement aux idées reçues largement diffusées, l'engagement chez les jeunes en France ne faiblit pas, mais à l'inverse, **progressé**. En effet, l'édition 2019 du baromètre DJEPVA sur la jeunesse montre que les jeunes participent un peu plus à la vie publique, soit par le biais du numérique, soit par des manifestations dans l'espace public ; ce qui révèle par ailleurs que la participation protestataire chez les jeunes se maintient.

En outre, le degré de **participation associative et d'engagement bénévole est aussi en légère progression depuis 2016**, tout comme le nombre de jeunes aspirant à l'engagement bénévole. Le sport reste le domaine privilégié des jeunes.

L'engagement des jeunes en 2019 est avant tout une **démarche altruiste**, motivée par des sujets qui les touchent, l'envie d'aider les autres et de se sentir utile. Néanmoins, une partie des jeunes, les plus précarisés, restent en marge de cette pratique, bien qu'ils déclarent de plus en plus au fil des années vouloir s'engager bénévolement.

<sup>78</sup> Becquet Valérie, Goyette Martin, « L'engagement des jeunes en difficulté », *Sociétés et jeunesse en difficulté*, 2014, n°14.

<sup>79</sup> Becquet Valérie, Goyette Martin, *op. cit.*, p. 3.

TABLEAU 8. CATÉGORISATION DU RAPPORT À L'ENGAGEMENT

Thème / Rapport à l'engagement	Participe à une association à l'association (37 % en moyenne)	Bénévole	Non-bénévole		Bénévole
			Donne son temps bénévolement de son temps (13 % en moyenne)	Prêt à s'engager (32 % en moyenne)	
<b>Caractéristiques sociodémographiques en 2019</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Étudiant (45 %, + 8)</li> <li>Homme (43 %, + 6)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Étudiant (43 %, + 6)</li> <li>Homme (43 %, + 6)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Au chômage (42 %, + 10)</li> <li>Femmes (39 %, + 7)</li> <li>Autre inactifs (39 %, + 7)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>CAP, BEP (22 %, + 5)</li> <li>Autres inactifs (25 %, + 8)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucune caractéristique spécifique</li> </ul>
<b>Principales évolutions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>18-24 ans + 6 points 2018 et 2019 (de 36 % à 42 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Étudiants + 7 points 2017 à 2019 (36 % à 43 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Autres inactifs + 9 points en quatre ans (30 % à 39 %)</li> <li>chômeurs + 5 points en quatre ans (37 % à 42 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Hommes - 8 points en quatre ans (27 % à 19 %)</li> <li>18-24 ans - 8 points en quatre ans (22 % à 14 %)</li> <li>Niveau inférieur au bac - 9 points en quatre ans (de 30 à 21 %)</li> <li>Chômeurs - 8 points en un an (25 % à 17 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucune caractéristique spécifique</li> </ul>
<b>Les deux premiers domaines d'engagement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sport (90 %)</li> <li>Culture et loisirs (81 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>100 % (question filtre)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La santé, la recherche médicale, l'aide aux malades (54 %)</li> <li>La lutte contre les discriminations (47 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La paix dans le monde (38 %)</li> <li>L'action humanitaire et l'aide au développement (38 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La paix dans le monde (38 %)</li> <li>L'action humanitaire et l'aide au développement (38 %)</li> </ul>
<b>Les deux premières raisons d'engagement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'accès à des activités ou des services (53 %)</li> <li>La possibilité de tisser des liens avec d'autres personnes (47 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'accès à des activités ou des services (50 %)</li> <li>La possibilité de tisser des liens avec d'autres personnes (47 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un événement majeur ou de graves difficultés (66 %)</li> <li>Les sollicitations de votre mairie, école, hôpital... (56 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucune de ces raisons (53 %)</li> <li>Vous ne savez pas (17 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les sollicitations de votre mairie, école, hôpital... (11 %)</li> <li>Une envie d'être reconnu.e, d'avoir la reconnaissance des autres (11 %)</li> </ul>
<b>Les deux premiers bénéfices perçus de l'engagement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer votre sens de l'organisation (82 %)</li> <li>Acquérir une autre compétence (82 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>100 % (question filtre)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous sentir utile (63 %)</li> <li>Savoir mieux communiquer avec les autres (34 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cela ne m'apporte aucune compétence (33 %)</li> <li>Vous sentir utile (24 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cela ne m'apporte aucune compétence (33 %)</li> <li>Vous sentir utile (24 %)</li> </ul>

Source : INJEP-CREDOC. Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2019.

## V. L'Union européenne : une entité complexe divisant fortement les jeunes

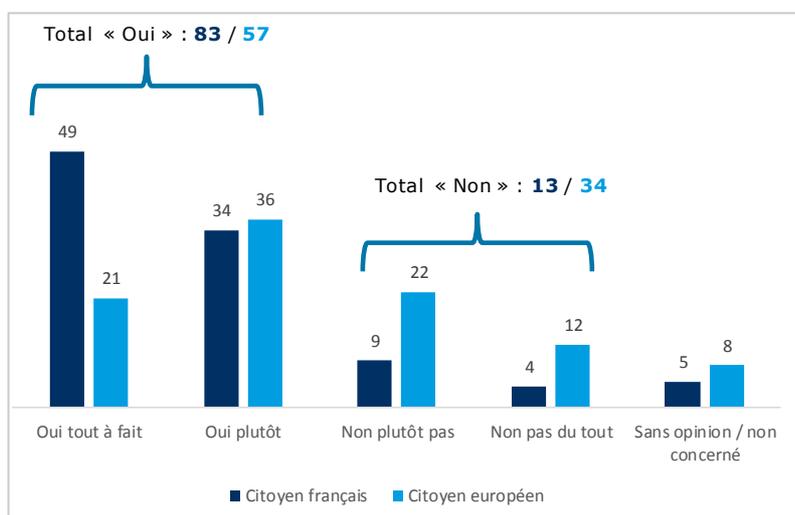
En 2019 se tenaient des **élections pour le Parlement européen**, dans un climat politique tendu, tant au niveau européen en liaison avec la crise du Brexit qu'au niveau national avec la crise des Gilets jaunes. Le taux de participation en France métropolitaine (51 %) <sup>1</sup> s'établit à un niveau record depuis 1994 : le degré de mobilisation étant largement supérieur à ceux observés lors des précédents scrutins du même type (44,2 % en 2014 et 41,3 % en 2009). Toutefois **l'abstention** (49 %) demeurait plus forte dans les rangs des jeunes de moins de 25 ans (73 %) <sup>2</sup>.

Plus généralement, les jeunes Français, pourtant nombreux à s'inscrire dans un univers mondialisé, ne **manifestent pas un grand sentiment d'appartenance citoyenne à l'Union européenne**. Leur attachement à l'Europe est d'ailleurs moindre que celui observé parmi la jeunesse d'autres pays membres <sup>3</sup>.

Le baromètre DJEVA dont le terrain se déroulait avant les élections a cherché à cerner le rapport des jeunes Français à l'Europe : comment les jeunes perçoivent-ils l'Union européenne ? Se sentent-ils citoyens européens ? Pourquoi certains jeunes ne se mobilisent-ils pas pour le vote ? Quelle est l'opinion de la jeunesse sur la construction européenne ?

### 5.1. La moitié des jeunes se sentent citoyens européens

GRAPHIQUE 70. VOUS, PERSONNELLEMENT, VOUS SENTEZ-VOUS ... ? (EN %)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant accepté de s'exprimer sur ces questions (Effectifs : 4 184 « citoyens français » / 4 170 « citoyens européens »)

<sup>1</sup> [www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Europeennes/elecresult\\_\\_europeennes-2019/\(path\)/europeennes-2019/FE.html](http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Europeennes/elecresult__europeennes-2019/(path)/europeennes-2019/FE.html)

<sup>2</sup> IFOP, Fiducial pour Paris Match, Cnews et Sud radio, Européennes 2019 : profil des électeurs et clefs du scrutin 27 mai 2019.

<sup>3</sup> Commission européenne, *L'opinion publique dans l'Union européenne*, Eurobaromètre Standard 90.3, 2018.

**Le sentiment d'appartenance citoyen à l'Union européenne est partagé par un peu plus de la moitié des jeunes** (Graphique 72). En effet, ils sont 57 % à déclarer se sentir citoyens européens, plus précisément 21 % à se sentir « tout à fait » citoyens européens et 36 % « plutôt ».

Cette adhésion à la citoyenneté européenne est sans commune mesure avec celle concernant **la citoyenneté française**. En effet, 83 % des jeunes se sentent citoyens français dont 49 % « tout à fait ». Les jeunes sont en cela, **assez proches des Français** dans leur ensemble qui se sentent, selon la Commission européenne (2016)<sup>4</sup> en priorité attachés à leur pays (93 %), puis à leur ville ou village (78 %), avant l'Europe (61 %). Une hiérarchie qui **n'est d'ailleurs pas nouvelle** et que l'on observait déjà dans l'enquête Conditions de vie en 1999, et dix ans plus tard en 2013<sup>5</sup>.

**TABLEAU 8. ÉVOLUTION DU SENTIMENT D'APPARTENANCE (EN %)**

	1999 (*)	2011	2013
La commune, le quartier.....	33	25	26
Le département(*) .....	-	6	7
La région.....	17	13	10
France .....	33	36	37
L'Europe.....	6	5	5
Le monde .....	11	11	12
Un autre pays que la France(*).....	-	2	2
Total (y.c. nsp).....	100	100	100

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations », ensemble des Français.

(\*) Les items de réponses étaient légèrement différents en 1999, dans la mesure où l'on ne proposait pas les réponses « le département » ou « un autre pays que la France ».

Les plus attachés à l'Europe sont en France la catégorie des **seniors**, plus prompts à déclarer un sentiment citoyen<sup>6</sup> ou un attachement européen<sup>7</sup>. Les dernières données de l'enquête sur les Valeurs des Français (2018) constatent également que les jeunes sont moins attachés à l'Union européenne que leurs aînés : 59 % des 18-25 ans se déclarent ainsi attachés à l'Europe contre 68 % des plus de 65 ans. Pour Laurent Lardeux, ce décalage est à un vécu différent de l'histoire européenne selon les générations : « Ce décalage important peut être interprété en termes de différences générationnelles liées à des histoires vécues sur l'Europe fondamentalement distinctes entre deux générations. La plus âgée a vu l'Europe se construire sur les décombres de la Seconde Guerre mondiale et la conçoit davantage dans un registre de maintien de la paix ; les plus jeunes ont vécu dans les contextes de crise économique, ce qui fait que les institutions européennes sont jugées à travers un répertoire économique et de rigueur budgétaire<sup>8</sup>. »

<sup>4</sup> Eurobaromètre standard 86, automne 2016.

<sup>5</sup> Hoibian, *Les Français en quête de lien social*, CREDOC/Collection des rapports, n°292, juin 2013.

<sup>6</sup> TNS SOFRES pour la Fondation pour l'innovation politique, *Le sentiment européen chez les Français*, 2011.

<sup>7</sup> Et Eurobaromètre 90.3, novembre 2018

<sup>8</sup> Lardeux Laurent, « Des appartenances géographiques de plus en plus multiples » in Bréchon Pierre, Gonthier Frédéric, Astor Sandrine (dir.), *La France des valeurs. Quarante ans d'évolutions*, Presses universitaires de Grenoble, 2019, p46

Cette hypothèse n'est vraisemblablement pas la seule explication. Certes, dans certains pays fondateurs de l'Europe dès 1957, comme l'Allemagne, la Belgique, la France, les plus âgés (70 ans et plus) sont bien la catégorie d'âge la plus attachée à l'Union européenne (Tableau 10). Mais dans d'autres pays, ayant rejoint la communauté européenne à des périodes diverses, au Danemark (1973), en Estonie (2004), en Espagne (1986), ce sont les jeunes de **18 à 24 ans qui sont la classe d'âge la plus encline** à se déclarer « très attachée » à l'Union européenne.

**TABLEAU 9. CLASSES D'ÂGE SE DECLARANT « TRES ATTACHÉE » À L'UNION EUROPEENNE PAR PAYS MEMBRE**

Classe d'âge	Pays membres				
18-24 ans	Danemark Lituanie	Estonie Portugal	Espagne Slovaquie	Grèce	Croatie
25-30 ans	République Italie	Tchèque Malte	Irlande		
31-40 ans	Autriche Royaume-Uni	Bulgarie Irlande	République de Chypre Roumanie		
41-50 ans	Espagne	Finlande			
51-60 ans	Hongrie	Pologne			
61-70 ans	Luxembourg	Slovénie			
Plus de 70 ans	Belgique <b>France</b>	République Lettonie	Tchèque Suède	Allemagne	

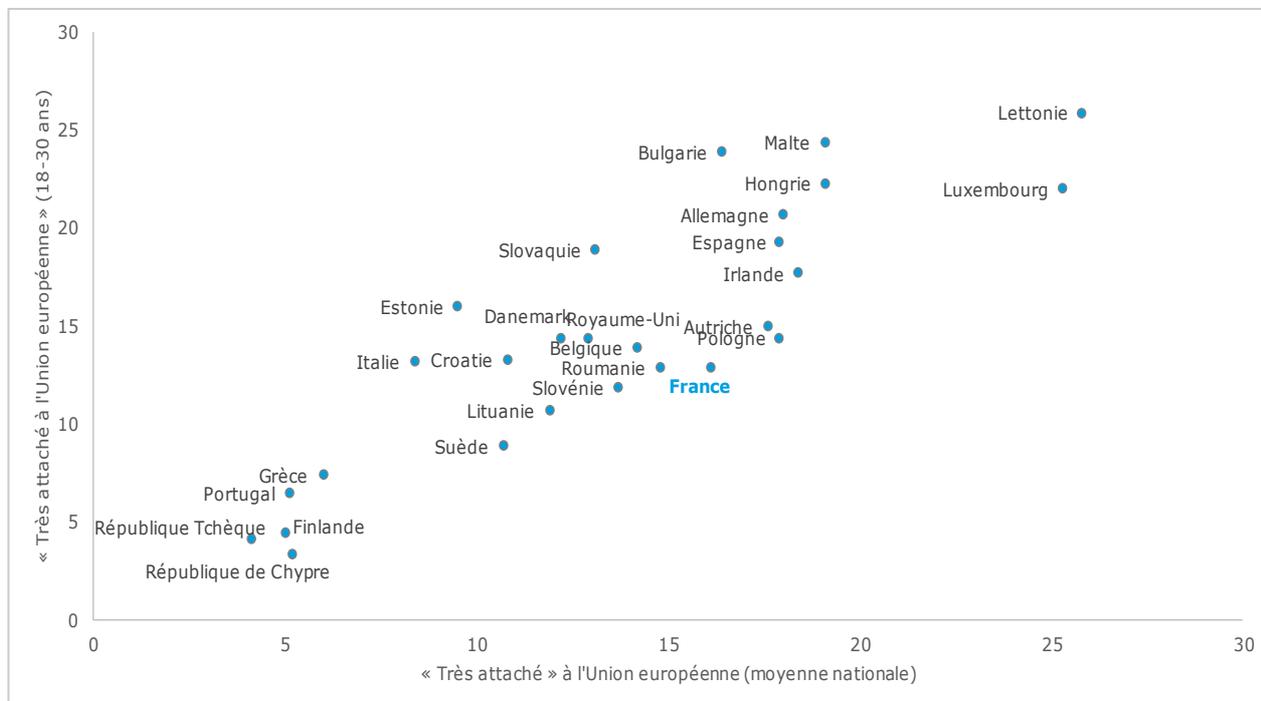
Source : Eurobaromètre 90.3, novembre 2018.

Note de lecture : certains pays apparaissent deux fois en raison de pourcentages similaires pour deux classes d'âge / le Pays-Bas n'a pas été pris en compte, les données pour toutes les classes d'âge n'étant pas accessibles pour ce pays.

**De manière mécanique, plus un pays fait preuve d'attachement à l'Union européenne, plus sa jeunesse y est également sensible.** 26 % des Lettons âgés de 18 à 30 ans sont ainsi « très attachés » à l'Union européenne pour 26 % de sa population également. À l'extrémité opposée, seuls 3 % des Chypriotes âgés de 18 à 30 ans (contre 5 % des Chypriotes en moyenne) ou 4 % des Tchèques de 18 à 30 ans (comme en moyenne) se déclarent « très attachés » à l'Union européenne (Graphique 73).

**Les Français, toutes classes d'âge confondues, sont peu attachés à l'Union européenne.** En 2018, 38 % des Finlandais déclaraient se sentir « très attachés » à l'Union européenne. Ils ne sont que 16 % de Français à estimer de même, un résultat cependant proche des proches voisins de l'Hexagone comme la Belgique (14 %), l'Allemagne (18 %) ou l'Espagne (18 %).

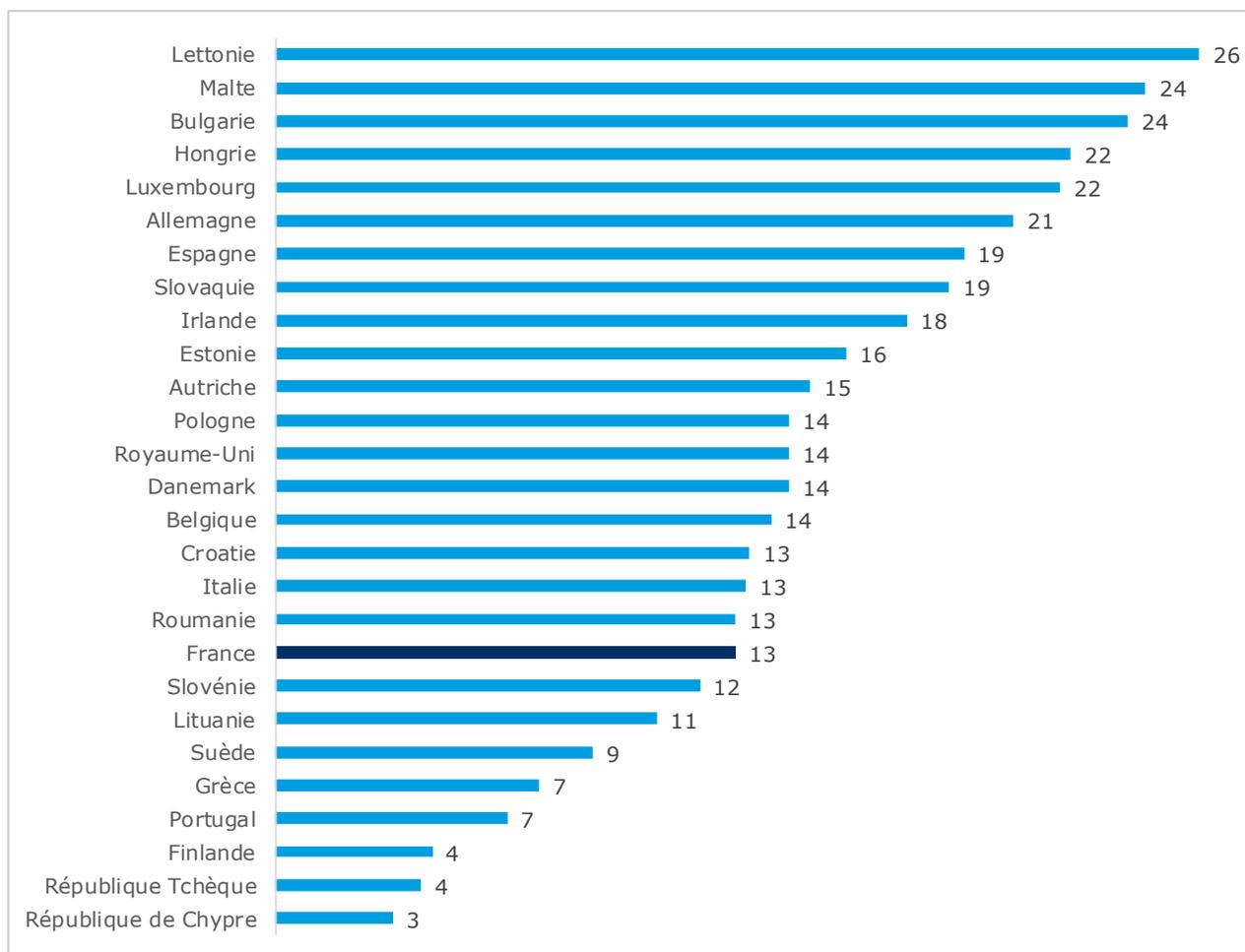
**GRAPHIQUE 71. LIEN ENTRE L'ATTACHEMENT DE LA JEUNESSE ET DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION D'UN PAYS À L'UNION EUROPÉENNE (EN %)**



Source : Eurobaromètre 90.3, novembre 2018

Champ : Ensemble de la population de 15 ans et plus résidant dans l'un des 28 États membres de l'Union européenne.

**La jeunesse française**, comparée à celle des autres pays-membres, apparaît comme l'une des moins proches de l'Union européenne. 13 % des jeunes Français de 18 à 30 ans seulement s'y déclarent très attachés (Graphique 74).

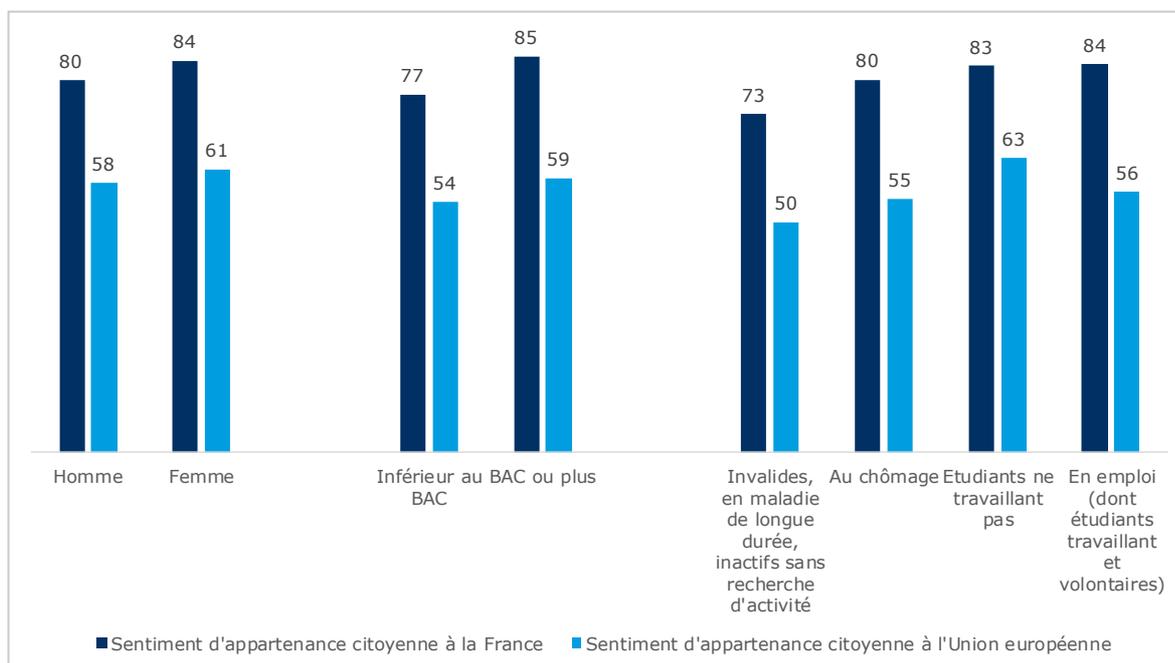
**GRAPHIQUE 72. SENTIMENT D'ATTACHEMENT À L'UNION EUROPÉENNE DES JEUNES EUROPÉENS SELON LE PAYS (EN %)**

Source : Eurobaromètre 90.3, novembre 2018

Champ : Ensemble des jeunes de 18 à 30 ans résidant dans l'un des 28 États membres de l'Union européenne.

**Le profil des jeunes manifestant un sentiment d'appartenance citoyen français ou européen** (réponses « oui tout-à-fait » et « oui plutôt ») varie sensiblement **selon leurs caractéristiques sociodémographiques** (Graphique 75) : les jeunes femmes et les jeunes diplômés se sentent un peu plus **à la fois** européens et français que les autres ; les **étudiants** ressentent plus que les autres catégories une inscription citoyenne française, et européenne. Les jeunes se sentant appartenir à la classe moyenne supérieure (86 %, + 4 points) ou inférieure (86 %, + 4 points) se sentent souvent français tandis que les jeunes se sentant appartenir à la catégorie des « privilégiés » (66 %, + 9 points), des « gens aisés » (66 %, + 9 points) ou de la classe moyenne supérieure (68 %, + 11 points) font état d'un sentiment de citoyenneté européenne plus marquée.

GRAPHIQUE 73. SENTIMENT D'APPARTENANCE CITOYEN SELON LE DIPLOME ET LE STATUT D'ACTIVITÉ (EN %)



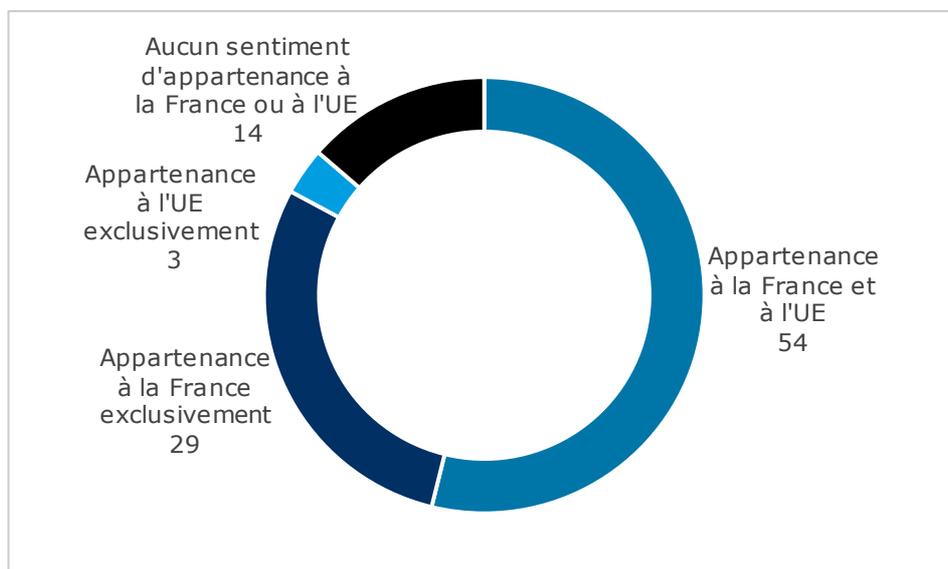
Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant accepté de s'exprimer sur ces questions (Effectifs : 4 184 « citoyens français » / 4 170 « citoyens européens »).

**L'expérience concrète d'une mobilité internationale a également un impact.** En effet, les jeunes métropolitains affichant leur attachement exclusivement à la citoyenneté européenne sont davantage partis en séjour international au cours des cinq dernières années (44 % contre 16 % en moyenne, de même que ceux ne déclarant aucun sentiment d'appartenance citoyenne (21 %).

**La région d'habitation est également en lien avec ce sentiment d'appartenance.** Les jeunes habitants d'Île-de-France (63 %, + 6 points) se disent ainsi plus européens tandis que les habitants d'Occitanie se déclarent davantage citoyen français (85 %, + 3 points) qu'en moyenne. Les habitants d'outre-mer sont plus prompts à manifester leur sentiment d'appartenance citoyen à la France (86 %, + 4 points) et à l'Union européenne (68 %, + 11 points).

**GRAPHIQUE 74. RELATIONS ENTRE LES SENTIMENTS D'APPARTENANCE CITOYENNE À LA FRANCE ET À L'UNION EUROPÉENNE (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant accepté de s'exprimer sur ces questions (Effectifs : 4 184 « citoyens français » / 4 170 « citoyens européens »).

**Plus de la moitié des jeunes (54 %) déclarent se sentir à la fois citoyens européens et citoyens français, soit bien plus que les jeunes se sentant uniquement français (29 %) ou uniquement européens (3 %). Plus d'un jeune sur dix (14 %) ne manifeste ni sentiment d'appartenance à la France ni sentiment d'appartenance à l'Union européenne, souvent en lien avec un profil inactif et peu diplômé (Tableau 11).**

**TABLEAU 10. PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE ET OPINIONS DES JEUNES SELON LEUR SENTIMENT D'APPARTENANCE CITOYEN (EN %)**

Sentiment d'être citoyen français ET citoyen européen (54 %)	Sentiment d'être citoyen FRANÇAIS mais pas citoyen européen (29 %)	Sentiment de n'être ni citoyen français ni citoyen européenne (14 %)
<p><b>Vit en outre-mer (65 %, + 11 points)</b>                      Étudiants (59 %, 5 points)                      Vit en Île-de-France (58 %, + 4 points).</p>	<p><b>Vit en Bourgogne-Franche-Comté (38 %, + 9 points)</b>                      Vit en Provence-Alpes-Côte d'Azur ou Corse (35 %, + 6 points).                      Vit en Centre-Val de Loire (34 %, + 5 points)                      Vit en Grand Est (33 %, + 4 points)                      25-30 ans (33 %, + 4 points)                      Vit dans une commune rurale (32 %, + 3 points)</p>	<p><b>Invalides, en maladie de longue durée ou sans recherche d'activité (22 %, + 8 points)</b>                      Niveau de diplôme inférieur au baccalauréat (18 %, + 4 points),                      Vit en Normandie (18 %, + 4 points)</p>

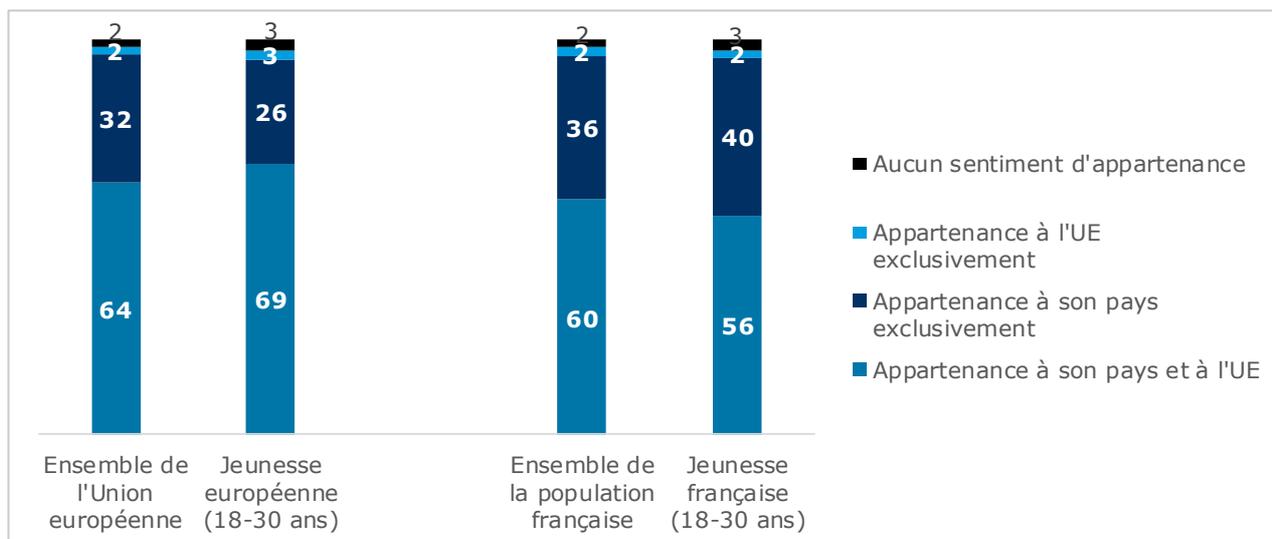
Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant accepté de s'exprimer sur ces questions (Effectifs : 4 184 « citoyens français » / 4 170 « citoyens européens »).

Note de lecture : les éléments en gras signalent les écarts importants (plus de 6 points) par rapport à la moyenne.

Ces résultats sont similaires à ceux observés par l'Eurobaromètre Standard 90.3 de novembre 2018. **La comparaison des résultats obtenus sur l'ensemble de la population française d'une part et sur la population européenne, jeune ou non, d'autre part révèle une spécificité de la jeunesse française.** Si les jeunes Européens se déclarent plus souvent citoyens nationaux et européens à la fois que l'ensemble de la population européenne (+ 5 points), les jeunes Français y sont au contraire **plus réticents** que la moyenne de la population française (- 4 points).

**GRAPHIQUE 75. SENTIMENT D'APPARTENANCE DES FRANÇAIS, JEUNES FRANÇAIS, EUROPÉENS ET JEUNES EUROPÉENS (EN %)**

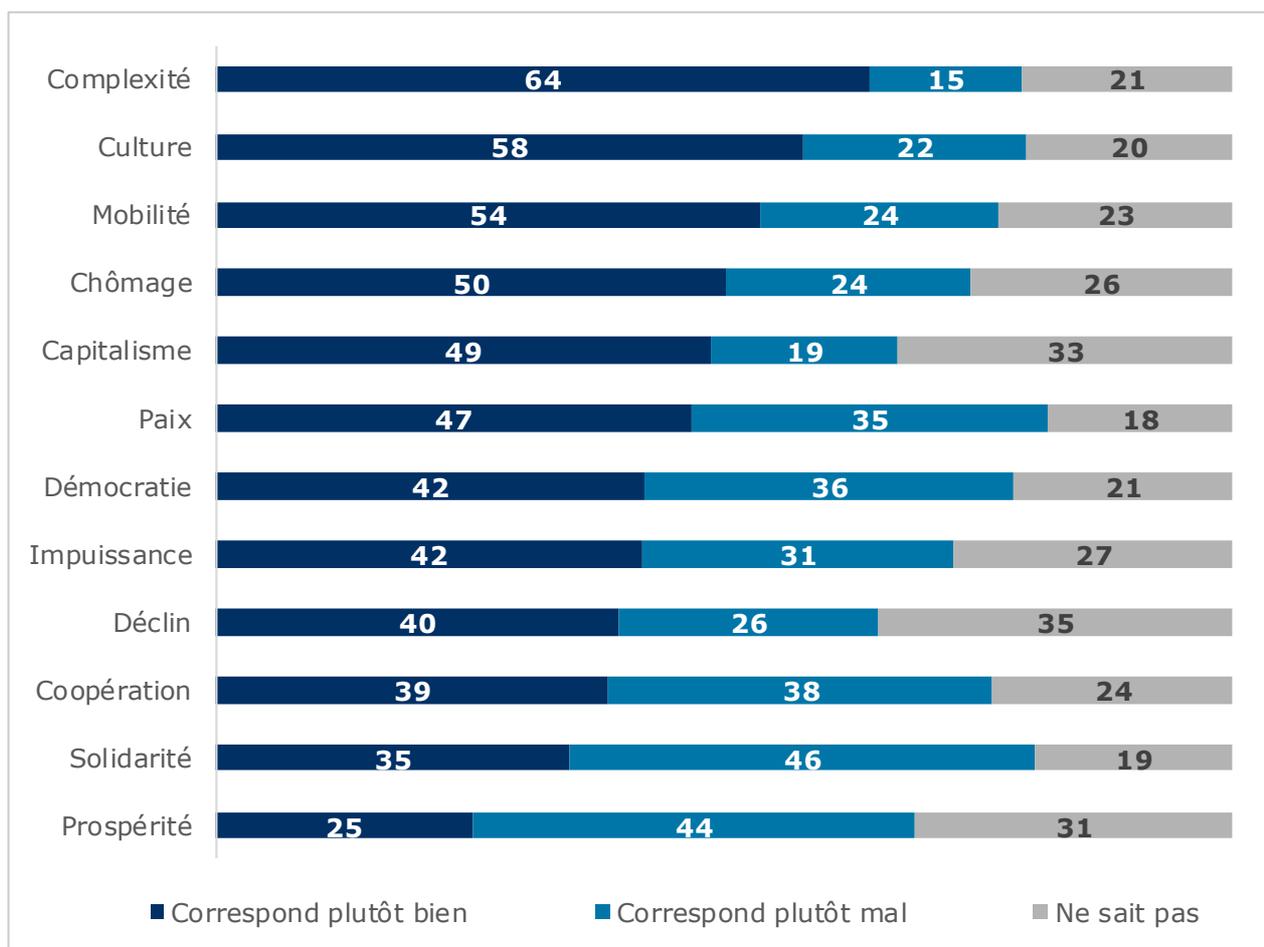


Source : Eurobaromètre 90.3, novembre 2018.

Champ : Ensemble de la population de 15 ans et plus résidant dans l'un des 28 États membres de l'Union européenne.

## 5.2. L'Union européenne est d'abord associée à la complexité, et ensuite seulement à la culture et la mobilité

GRAPHIQUE 76. JE VAIS VOUS CITER DIFFÉRENTS MOTS. POUR CHACUN D'ENTRE EUX, POUVEZ-VOUS ME DIRE S'IL CORRESPOND BIEN À L'UNION EUROPEENNE OU SI AU CONTRAIRE VOUS PENSEZ QU'IL CORRESPOND MAL À L'UNION EUROPÉENNE ? (EN %)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant accepté de s'exprimer sur cette question (Effectifs de 3 999 à 4 054 suivant l'item).

Les jeunes Français ont donc un **lien distancié** avec l'Union européenne. Cette distance semble s'expliquer tout d'abord par une très forte association mentale de l'Europe avec la notion de **complexité**, citée par **64 % des jeunes** (Graphique 78). Il s'agit du terme le plus consensuel auprès de la jeunesse, devant la question de la « **culture** » (58 %). En 2011 déjà, les mots les plus associés à l'Union européenne par la population française étaient aussi ceux de « **complexité** » et de « **culture**<sup>9</sup> ». Ces notions semblent donc fermement ancrées dans les esprits des jeunes français.

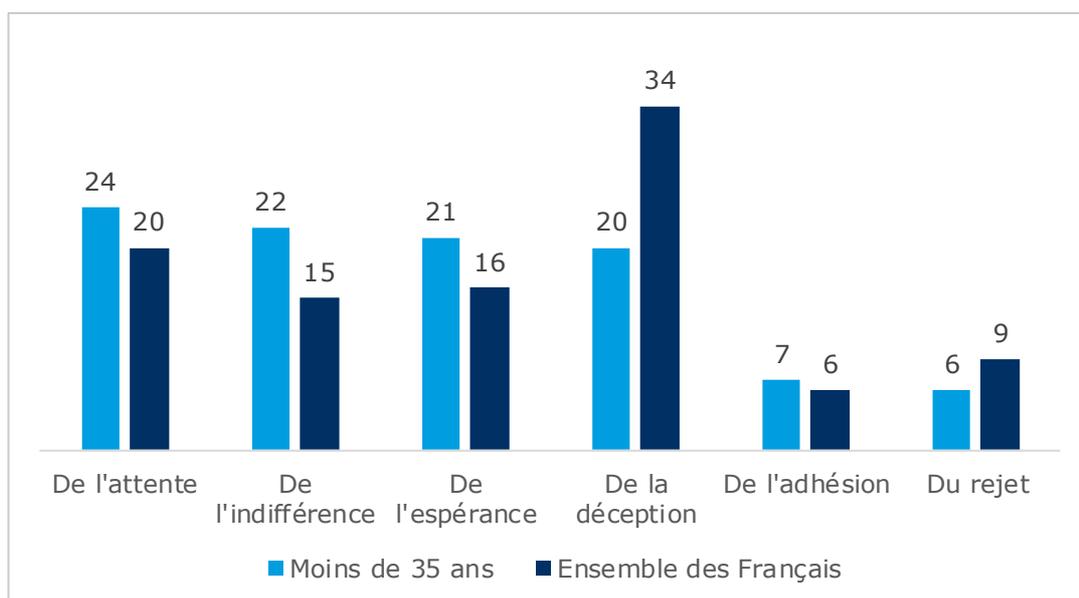
L'Union européenne est ensuite associée à la « **mobilité** » par 54 % des jeunes. Le « **chômage** » correspond bien à l'Union européenne pour un jeune sur deux (50 %). Le « **capitalisme** » est presque

<sup>9</sup> TNS SOFRES pour la Fondation pour l'innovation politique, *Le sentiment européen chez les Français*, 2011.

autant cité (49 %), juste devant la paix (47 %). Les termes de « démocratie » (42 %) et d'« impuissance » (42 %) sont ensuite cités à des niveaux similaires. Quatre jeunes sur dix associent l'Union européenne au « déclin » et 39 % à la « coopération ». La « solidarité » (35 %) et la « prospérité » (25 %) sont les deux termes correspondant le moins à l'Union européenne d'après les jeunes.

La distance vis-à-vis de l'Union européenne est possiblement mâtinée de **déception** mais aussi **d'attente** de la part des moins de 35 ans<sup>10</sup>. L'enquête de la Commission européenne<sup>11</sup> montre également une forte emprise du **doute** en France, mais cette enquête confirme que des « émotions » positives sont également présentes comme l'espoir ou la confiance, notamment chez les 15-24 ans.

#### GRAPHIQUE 77. NATURE DES SENTIMENTS À L'ÉGARD DE L'UNION EUROPÉENNE (EN %)



Source : IPSOS/Sopra Steria 2018

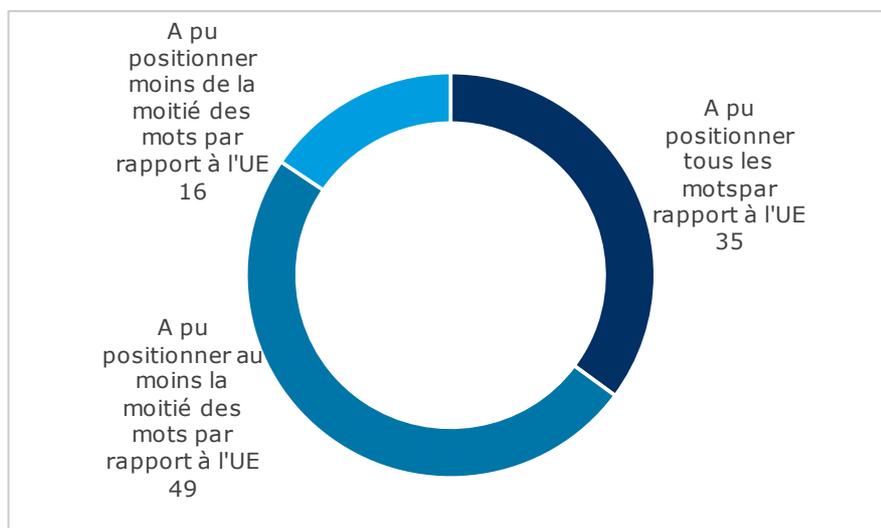
Champ : Ensemble de la population française âgée de 18 ans et plus.

Au total, 82 % des jeunes ont déterminé qu'au moins un des termes présentés correspondait bien à l'UE et 79 % qu'un des termes lui correspondait mal. **La proportion de personnes déclarant ne pas savoir positionner les mots présentés par rapport à l'Union européenne est importante** : seuls 35 % des jeunes ont pu dire si tous les mots correspondaient ou non à l'Union européenne, 49 % ont donné des réponses pour la moitié ou plus des mots et 16 % pour moins de termes (Graphique 80).

<sup>10</sup> Teinturier, Brice et Gallard, Mathieu (IPSOS/Sopra Steria pour *Le Monde*, la Fondation Jean-Jaurès et Sciences Po), *Fractures françaises 2018*, vague 6, « Programmes Viepol », 2018.

<sup>11</sup> *Flash Eurobarometer* n° 4021, « Emotions and political engagement towards the EU », avril 2019.

**GRAPHIQUE 78. PROPORTION DE JEUNES AYANT PU OU NON DIRE SI LES MOTS PRÉSENTÉS CORRESPONDAIENT BIEN OU MAL À L'UNION EUROPÉENNE (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant accepté de s'exprimer sur cette question (Effectifs de 3 999 à 4 054 suivant l'item).

Cette impossibilité à se positionner face à l'Union européenne, de même que sa forte association à une idée de complexité pour les jeunes capables de se positionner, fait écho à la **difficulté plus générale de la population à en comprendre le fonctionnement**. Les Français font à cet égard état d'une grande incompréhension : 51 % d'entre eux estiment ne pas comprendre le fonctionnement de l'Union européenne contre 39 % en moyenne dans la population européenne. La jeunesse française déclare, de même, moins comprendre ce fonctionnement que la jeunesse européenne (43 % contre 34 % des jeunes européens)<sup>12</sup>.

**Tous les jeunes n'ont pas les mêmes évocations lorsqu'ils entendent parler de l'Union européenne.** Le sexe, l'âge, le niveau de diplôme, la situation d'activité ou encore le statut familial sont autant de facteurs de différenciation dans la nature de la réponse apportée mais aussi dans le simple fait d'être à même de répondre. Plus encore que cette situation sociodémographique, le **positionnement général à l'égard de sa vie** (négatif/positif) est en lien avec le positionnement attribué à l'Union européenne et à la probabilité de répondre sur le sujet.

Rappelons à ce titre que les répondants avaient la possibilité de choisir de ne pas répondre à chacune des propositions de mots (item « refus ») plutôt que de choisir de répondre par l'item « ne sait pas ». Les femmes (19 %, + 3 points) ainsi que les personnes en invalidité, en longue maladie ou sans activité et n'en cherchant pas (22 %, + 6 points) sont plus nombreuses à n'avoir pu positionner que moins de la moitié des mots. Les hommes au contraire ont plus souvent positionné l'intégralité des mots (38 %, + 3 points), de même que les chômeurs (38 %, + 3 points), les parents de famille monoparentale (39 %, + 4 points) et les personnes se sentant défavorisées au sein de la société (40 %, + 5 points). En raison du mode de passation (par téléphone), les jeunes résidant en outre-mer ont été amenés à se positionner bien plus souvent sur cette question : 76 % ont donné une réponse pour tous les mots présentés (+ 41 points), 22 % pour plus de la moitié (-27 %) et seuls 3 jeunes répondants ultramarins ont indiqué ne pas pouvoir se positionner sur plus de la moitié des mots.

<sup>12</sup> Commission européenne, *L'opinion publique dans l'Union européenne*, Eurobaromètre Standard 90.3, 2018.

Parmi les jeunes se prononçant sur le sujet<sup>13</sup>, **la plupart adoptent un regard nuancé sur l'Union européenne** : 83 % d'entre eux estiment que des mots à connotation positive comme des mots à connotation négative peuvent lui correspondre. Seuls 3 % ne lui associent que des mots positifs mais plus d'un jeune sur dix (14 %) ne lui associe que des mots négatifs, et ce alors même que le nombre de mots négatifs proposés (4) est inférieur au nombre de mots positifs (6).

On note que les jeunes portant un **regard entièrement négatif sur l'Union européenne ont un profil plus précaire** que ceux émettant un point de vue nuancé (Tableau 12).

**TABLEAU 12. PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE ET OPINIONS DES JEUNES SELON LEUR POSITIONNEMENT À L'ÉGARD DE L'UNION EUROPÉENNE (EN %)**

Un regard nuancé (83 %)	Un regard négatif (14 %)
<p><b>Vit en outre-mer (90 %, + 7 points)</b>            Étudiants (87 %, + 4 points)  <i>Sentiment d'appartenance à la catégorie des « gens aisés » (87 %, + 4 points)</i>  <i>Sentiment d'appartenance à la « classe moyenne supérieure » (90 %, + 7 points)</i>  <i>Sentiment que son avis compte (86 %, + 3 points)</i>  <i>Ne s'impose pas de restrictions budgétaires (87 %, + 4 points)</i></p>	<p><b>En situation d'invalidité, de longue maladie, sans recherche d'activité (27 %, + 7 points)</b>            Niveau de diplôme inférieur au baccalauréat (20 %, + 6 points),            Au chômage (20 %, + 6 points)            En famille monoparentale (26 %, + 6 points)            Vit en Bourgogne-Franche-Comté (19 %, + 5 points)            Vit en Nouvelle-Aquitaine (18 %, + 5 points)            Vit en Centre-Val de Loire (17 %, + 3 points)  <i>Sentiment d'appartenance à la catégorie des « défavorisés » (21 %, + 5 points),</i>  <i>Sentiment que son avis ne compte pas pour une autre raison que son âge (20 %, + 5 points),</i>  <i>Insatisfait de sa vie actuelle (18 %, + 4 points)</i>  <i>Inquiétude pour son propre avenir (19 %, + 5 points)</i></p>

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant accepté de s'exprimer sur cette question (Effectifs de 3 999 à 4 054 suivant l'item).

Note de lecture : les éléments en italique distinguent les questions d'opinion des variables sociodémographiques classiques, les éléments en gras signalent les écarts importants (plus de 6 points) par rapport à la moyenne.

Une régression linéaire révèle que, toutes choses égales par ailleurs, **avoir un diplôme inférieur au baccalauréat, être en invalidité, en longue maladie ou sans recherche d'activité et au chômage** joue bien significativement sur le fait d'associer l'Union européenne à des termes négatifs, tout comme le fait de **vivre dans un couple sans enfant**. En revanche, être étudiant sans activité professionnelle engendre un positionnement moins négatif. Cette analyse montre en outre que les différences régionales observées sont liées à des effets de structure de la population jeune sur ces territoires plutôt qu'à un impact géographique propre (Tableau 26).

Dans le détail, les **évoqueries négatives de « complexité », « chômage », « impuissance » et « déclin »** sont cités par des profils estimant plus souvent **se restreindre budgétairement**, avoir connu un phénomène de **« déclasserment » social par rapport à leur enfance** et aujourd'hui appartenir aux catégories les moins fortunées de la population (Tableau 13). Les mots « chômage » et « impuissance » résonnent bien plus fortement auprès des chômeurs tandis que les personnes en emploi (66 %) associent davantage que les chômeurs (62 %), étudiants (63 %) et autres inactifs (57 %) le mot de « complexité » à l'Union européenne. Les jeunes empreints d'une vision **défaitiste** (sentiment d'appartenance à la catégorie des défavorisés, de déclasserment, absence de confiance en son propre avenir) sont ceux favorisant le plus l'idée de « déclin ». Des

<sup>13</sup> Ayant accepté de répondre et n'ayant pas choisi systématiquement la modalité « ne sait pas » face aux mots présentés.

disparités régionales sont également à l'œuvre, la région Bourgogne-Franche-Comté se distinguant sur un grand nombre de mots négatifs (3 sur 4) ainsi que, dans une moindre mesure, la région Grand Est (2 mots sur 3).

**TABLEAU 11. PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE ET OPINIONS DES JEUNES ESTIMANT LE PLUS QUE DES MOTS À CONNOTATION NÉGATIVE CORRESPONDENT BIEN À L'UNION EUROPÉENNE (EN %)**

<b>Complexité (64 %)</b>	<b>Chômage (50 %)</b>
<p><i>Sentiment d'appartenance à la classe populaire (70 %, + 6 points)</i></p> <p><i>Sentiment d'appartenance à la classe moyenne inférieure (69 %, + 5 points)</i></p> <p><i>Sentiment de déclassement (69 %, + 5 points)</i></p> <p><i>S'impose des restrictions budgétaires (68 %, + 5 points)</i></p> <p><b>Bac ou plus (71 % + 6 points)</b></p> <p><b>Vit en Auvergne, Rhône-Alpes (71 %, + 6 points)</b></p> <p><b>Vit dans les Pays de la Loire (70 %, + 5 points)</b></p> <p><b>En couple sans enfants (68 %, + 4 points)</b></p> <p><b>25-30 ans (67 %, + 3 points)</b></p> <p><b>Vit en Île-de-France (67 %, + 3 points)</b></p> <p><b>Résident d'une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus (67 % + 3 points)</b></p>	<p><i>Sentiment d'appartenance à la catégorie des défavorisés (60 % + 10 points)</i></p> <p><b>Pas de confiance en son avenir (58 % + 8 points)</b></p> <p><b>S'impose des restrictions budgétaires (57 % + 7 points)</b></p> <p><i>Sentiment de déclassement (55 % + 5 points)</i></p> <p><i>Sentiment d'appartenance à la classe moyenne inférieure (54 % + 4 points)</i></p> <p><i>Sentiment d'appartenance à la classe populaire (54 % + 4 points)</i></p> <p><i>Pas de satisfaction sur sa vie (54 % + 4 points)</i></p> <p><b>Au chômage (58 % + 8 points)</b></p> <p><b>Vit en Bourgogne-France-Comté (55 %, + 5 points)</b></p> <p><b>Vit en Provence-Alpes, Côtes d'Azur ou en Corse</b></p> <p><b>Vit en Hauts-de-France (54 %, + 4 points)</b></p> <p><b>Vit en Bretagne (54 %, + 4 points)</b></p> <p><b>Vit en Grand Est (53 %, + 3 points)</b></p>
<b>Impuissance (42 %)</b>	<b>Déclin (40 %)</b>
<p><b>Sentiment d'appartenance à la catégorie des défavorisés (53 % + 11 points)</b></p> <p><i>Sentiment d'appartenance à la catégorie des privilégiés (47 % + 5 points)</i></p> <p><i>Pas de confiance en son avenir (47 % + 5 points)</i></p> <p><i>Sentiment d'appartenance à la classe moyenne inférieure (46 % + 4 points)</i></p> <p><i>Sentiment de déclassement (46 % + 4 points)</i></p> <p><i>Pas de satisfaction sur sa vie (46 % + 4 points)</i></p> <p><b>Famille monoparentale (50 % + 8 points)</b></p> <p><b>Au chômage (48 % + 6 points)</b></p> <p><b>Vit en Bourgogne-Franche-Comté (48 %, + 6 points)</b></p> <p><b>Vit en Grand Est (46 %, + 4 points)</b></p> <p><b>Hommes (44 % + 4 points / femmes)</b></p>	<p><b>Sentiment d'appartenance à la catégorie des défavorisés (45 % + 5 points)</b></p> <p><i>Sentiment de déclassement (44 % + 4 points)</i></p> <p><i>Pas de confiance en son avenir (44 % + 4 points)</i></p> <p><i>S'impose des restrictions budgétaires (44 % + 4 points)</i></p> <p><i>Sentiment d'appartenance à la classe populaire (43 % + 3 points)</i></p> <p><b>Vit en Bourgogne-Franche-Comté (48 %, + 8 points)</b></p> <p><b>Vit en Centre -Val de Loire (46 %, + 6 points)</b></p> <p><b>Vit en Nouvelle-Aquitaine (46 %, + 6 points)</b></p>

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant accepté de s'exprimer sur cette question (Effectifs de 3 999 à 4 054 suivant l'item)

Note de lecture : les éléments en italique distinguent les questions d'opinion des variables sociodémographiques classiques, les éléments en gras signalent les écarts importants (plus de 6 points) par rapport à la moyenne.

**Les jeunes satisfaits de leur vie, confiants dans leur avenir, s'estimant privilégiés, aisés ou membres de la classe moyenne supérieure** sont plus prompts que les autres à associer l'Union européenne à des **mots positifs**. Les jeunes résidant à **La Réunion, en Guadeloupe, en Martinique ou en Guyane** ont une image bien plus positive de l'Union européenne que la moyenne des jeunes : l'ensemble des mots positifs est plus cité par ces jeunes (Tableau 14). Les jeunes résidant en **Île-de-France**, bien que plus réservés que leurs homologues ultramarins, associent également beaucoup plus de termes positifs à l'Union européenne (3 mots sur 6) que la moyenne des jeunes.

**TABLEAU 12. PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE ET OPINIONS DES JEUNES ESTIMANT LE PLUS QUE DES MOTS À CONNOTATION POSITIVE CORRESPONDENT BIEN À L'UNION EUROPÉENNE (EN %)**

<p style="text-align: center;"><b>Culture (58 %)</b></p> <p><b>Vit en outre-mer (77 %, + 19 points)</b>                      Bac ou plus (62 %, + 4 points)                      Femmes (60 %, + 5 points / hommes)                      Vit en Île-de-France (61 %, + 3 points)                      Vit en Nouvelle Aquitaine (61 %, + 3 points)  <b>Sentiment que son avis compte (64 %, + 6 points)</b>  <i>Sentiment d'appartenance à la classe moyenne supérieure (63 % + 5 points)</i>  <i>En couple sans enfants (61 %, + 3 points)</i>  <i>Confiance en son avenir (61 %, + 3 points)</i>  <i>Satisfait de sa vie (61 %, + 3 points)</i></p>	<p style="text-align: center;"><b>Paix (47 %)</b></p> <p><b>Vit en outre-mer (55 %, + 8 points)</b>  <b>Vit en Île-de-France (55 %, + 8 points)</b>  <b>Étudiants (54 %, + 7 points)</b>  <b>Hommes (53 % + 12 points / femmes)</b>  <b>Bac ou plus (53 % + 6 points)</b>                      Résident d'une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus (52 % + 5 points)                      Célibataire (50 % + 3 points)  <b>Sentiment d'appartenance à la classe moyenne supérieure (58 % + 11 points)</b>  <b>Sentiment d'appartenance à la catégorie des privilégiés (54 % + 7 points)</b>  <b>Ne s'impose pas de restrictions budgétaires (53 % + 6 points)</b>  <i>Satisfait de sa vie (52 % + 5 points)</i>  <i>Sentiment que son avis compte (51 % + 4 points)</i>  <i>Sentiment d'ascension sociale (51 % + 4 points)</i>  <i>Confiance en son avenir (51 % + 4 points)</i>  <i>Sentiment d'appartenance à la catégorie des gens aisés (50 % + 3 points)</i></p>
<p style="text-align: center;"><b>Démocratie (42 %)</b></p> <p><b>Vit en Île-de-France (51 %, + 9 points)</b>  <b>Vit en outre-mer (50 %, + 8 points)</b>  <b>Bac ou plus (49 % + 7 points)</b>                      Vit chez ses parents (47 % + 5 points)                      Résident d'une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus (47 % + 5 points)                      Étudiants (53 % + 4 points)                      Célibataire (46 % + 4 points)  <b>Sentiment d'appartenance à la classe moyenne supérieure (55 % + 13 points)</b>  <b>à la catégorie des privilégiés (53 % + 11 points) à la catégorie des gens aisés (50 % + 8 points)</b>  <b>Ne s'impose pas de restriction budgétaire (50 % + 8 points)</b>  <b>Satisfait de sa vie (48 % + 6 points)</b>  <i>Sentiment de stabilité sociale (46 % + 4 points)</i>  <i>Confiance dans son avenir (47 % + 5 points)</i>  <i>Sentiment que son avis compte (47 % + 5 points)</i></p>	<p style="text-align: center;"><b>Coopération (39 %)</b></p> <p><b>Vit en outre-mer (56 %, + 18 points)</b>  <b>Vit en Île-de-France (45 %, + 6 points)</b>  <b>Étudiants (45 % + 6 points)</b>                      Bac ou plus (43 %, + 4 points)                      Résident d'une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus (42 % + 3 points)                      Célibataire (42 % + 3 points)  <b>Sentiment d'appartenance à la catégorie des gens aisés (47 % + 8 points) à la classe moyenne supérieure (47 % + 8 points)</b>  <b>Ne s'impose pas de restriction budgétaire (45 % + 6 points)</b>  <i>Sentiment que son avis compte (44 % + 5 points)</i>  <i>Sentiment d'appartenance à la catégorie des privilégiés (42 % + 3 points)</i>  <i>Confiance dans son avenir (42 % + 3 points)</i>  <i>Satisfait de sa vie (42 % + 3 points)</i></p>
<p style="text-align: center;"><b>Solidarité (35 %)</b></p> <p><b>Vit en outre-mer (53 % + 18 points)</b>  <b>Étudiants (42 % + 7 points)</b>                      Vit en Île de France (39 %, + 4 points)                      Vit chez ses parents (39 % + 4 points)  <b>Sentiment d'appartenance à la classe moyenne supérieure (41 % + 6 points)</b>  <i>Sentiment que son avis compte (40 % + 5 points)</i>  <i>Ne s'imposant pas de restriction budgétaire (40 % + 5 points)</i>  <i>Sentiment d'appartenance à la catégorie des gens aisés (39 % + 4 points)</i>  <i>Confiance dans son avenir (39 % + 4 points)</i>  <i>Satisfait de sa vie (39 % + 4 points)</i></p>	<p style="text-align: center;"><b>Prosperité (25 %)</b></p> <p><b>Vit en outre-mer (50 %, + 25 points) Étudiants (31 % + 6 points)</b>  <b>Hommes (30 % + 10 points / femmes)</b>                      Vit chez ses parents (29 % + 4 points)  <b>Sentiment d'appartenance à la catégorie des gens aisés (41 % + 16 points) à la catégorie des privilégiés (40 % + 15 points) à la classe moyenne supérieure (33 % + 8 points)</b>  <i>Confiance en son avenir (30 % + 5 points)</i>  <i>Sentiment que son avis compte (31 % + 5 points)</i>  <i>Ne s'impose pas de restrictions budgétaires (30 % + 5 points)</i>  <i>Satisfait de sa vie (29 % + 4 points)</i></p>

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant accepté de s'exprimer sur cette question (Effectifs de 3 999 à 4 054 suivant l'item).

Note de lecture : les éléments en italique distinguent les questions d'opinion des variables sociodémographiques classiques, les éléments en gras signalent les écarts importants (plus de 6 points) par rapport à la moyenne.

Deux termes, « **capitalisme** » et « **mobilité** », possèdent des connotations ambiguës, dépendant fortement des opinions des jeunes sur ces sujets. Ils **sont jugés bien correspondre à l'Union européenne par des jeunes plutôt optimistes à l'égard de leur vie** (Tableau 15). 54 % des jeunes estimant appartenir à la catégorie des privilégiés (+ 5 points) et 54 % de ceux estimant appartenir à la classe moyenne supérieure (+ 5 points) pensent que le mot « capitalisme » correspond bien à l'Union européenne. 64 % des personnes estimant être de la classe moyenne supérieure (+ 10 points) jugent que le mot « mobilité » convient à l'Union européenne. Ces deux termes sont également plus cités par les jeunes vivant en outre-mer comme correspondant bien à l'Union européenne.

**TABLEAU 13. PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE ET OPINIONS DES JEUNES ESTIMANT LE PLUS QUE LES MOTS « CAPITALISME » ET « MOBILITÉ » CORRESPONDENT BIEN À L'UNION EUROPÉENNE (EN %)**

Capitalisme (49 %)	Mobilité (54 %)
<i>Vit à l'outre-mer (58 %, + 9 points)</i>	<b>Vit en outre-mer (74 %, + 20 points)</b>
<i>Vit en Île de France (58 %, + 9 points)</i>	<b>Bac ou plus (60 %, + 6 points)</b>
<i>Vit en Bretagne (52 %, + 3 points)</i>	<i>Vit en Île-de-France (59 %, + 5 points)</i>
<b>Hommes (52 %, + 6 points / femmes)</b>	<i>Vit en Auvergne-Rhône-Alpes (59 %, + 5 points)</i>
<i>Bac ou plus (54 %, + 5 points)</i>	<i>Étudiants (57 %, + 3 points)</i>
<i>Résident d'une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus (54 % + 5 points)</i>	<i>Résident d'une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus (59 % + 5 points)</i>
<i>Sentiment d'appartenance à la catégorie des privilégiés (54 % + 5 points)</i>	<b>Sentiment d'appartenance à la classe moyenne supérieure (64 % + 10 points)</b>
<i>Sentiment d'appartenance à la classe moyenne supérieure (54 % + 5 points)</i>	<i>Sentiment que son avis compte (57 % + 3 points)</i>
	<i>S'impose des restrictions (58 % + 4 points)</i>

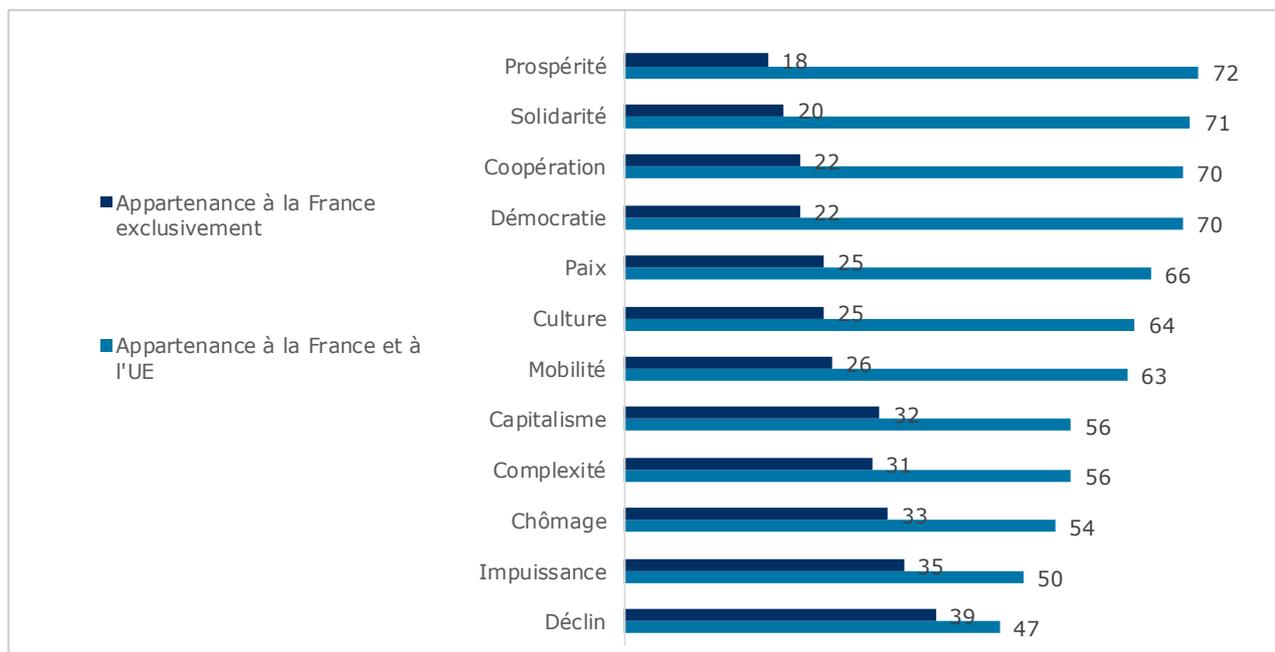
Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant accepté de s'exprimer sur cette question (Effectifs de 3 999 à 4 054 suivant l'item).

Note de lecture : les éléments en italique distinguent les questions d'opinion des variables sociodémographiques classiques, les éléments en gras signalent les écarts importants (plus de 6 points) par rapport à la moyenne.

**Le positionnement plus général à l'égard de l'Union européenne** a un lien avec le registre sémantique d'évocation (Graphique 81). Les jeunes associent l'Union européenne à la culture (65 %, + 9 points), à la **démocratie** (70 %, + 16 points), à la **coopération** (70 %, + 16 points), à la solidarité (71 %, + 17 points), à la **paix** (66 %, + 10 points) et à la **mobilité** (63 %, + 7 points) se sentent plus souvent **citoyens européens et français à la fois** et parviennent plus facilement à se positionner sur ces questions de valeurs européennes. Les termes de **mobilité et de capitalisme semblent plutôt être perçus négativement** par les jeunes : leurs taux de citation sont assez proches de ceux des notions clairement négatives, à la fois chez les jeunes les plus attachés à l'Europe et parmi ceux qui en sont plus distants.

**GRAPHIQUE 79. RELATIONS ENTRE LES SENTIMENTS D'APPARTENANCE CITOYENNE À LA FRANCE ET À L'UNION EUROPEENNE, L'OPINION SUR LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE ET L'IMPRESSION QUE DES MOTS CORRESPONDENT BIEN À L'UNION EUROPEENNE (EN %)**

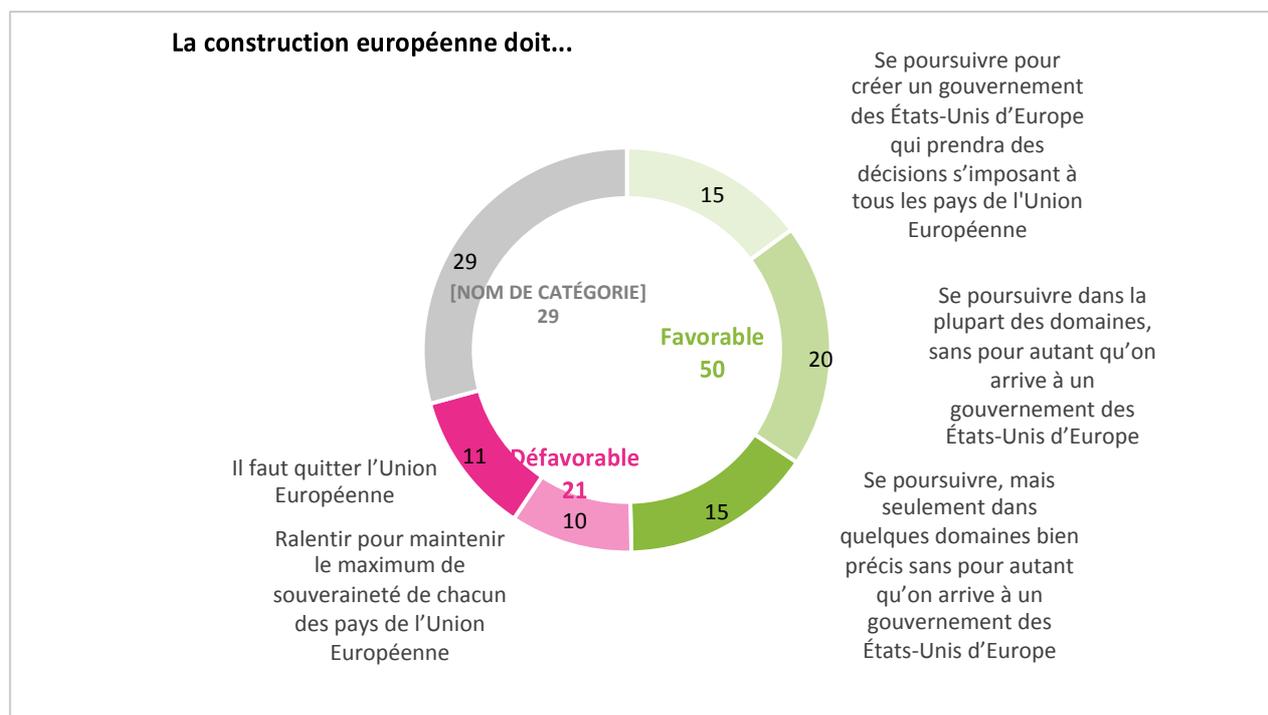


Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant accepté de s'exprimer sur ces questions (Effectifs : 4184 « citoyen français » / 4170 « citoyen européen »).

### 5.3. Un jeune sur deux pense que la construction européenne doit se poursuivre

GRAPHIQUE 80. DE LAQUELLE DE CES OPINIONS SUR LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE VOUS SENTEZ-VOUS LE PLUS PROCHE ? (EN %)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant accepté de s'exprimer sur cette question (Effectifs : 3 855).

**Les jeunes sont divisés sur l'avenir à donner à la construction européenne** (Graphique 82). Parmi ceux acceptant de s'exprimer sur le sujet, **29 % ignorent quelle option retenir** parmi celles leur étant proposées. L'opinion la plus partagée, évoquée par 20 % des jeunes, est celle d'une **poursuite** de la construction européenne dans « la plupart des domaines » (20 %), sans fédéralisme. 15 % des jeunes soutiennent une construction plus poussée, avec la création d'un gouvernement « des États-Unis d'Europe », et 15 % une construction plus restreinte, centrée sur quelques domaines en particulier. Enfin, la volonté d'accorder la priorité à la souveraineté nationale, que ce soit en ralentissant la construction européenne (10 %) ou en quittant l'Union européenne (10 %) est plus minoritaire.

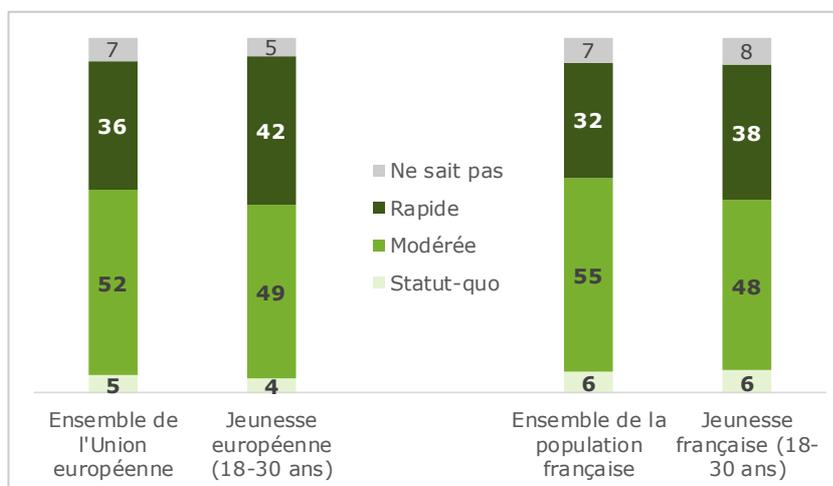
**Au total, un jeune sur deux (50 %) est donc favorable à la poursuite de la construction européenne, à des degrés divers, tandis qu'un jeune sur cinq (21 %) s'y déclare défavorable.** 29 % des jeunes ignorent quelle suite y donner (Graphique 82).

Les données de la Commission européenne semblent converger avec ces constats d'une jeunesse française partagée sur la construction européenne : la jeunesse française s'affiche plus **frileuse que la jeunesse européenne à l'égard de la volonté d'un fédéralisme**. Appelés à choisir parmi plusieurs propositions celle qui décrirait le mieux le « futur idéal de l'Union européenne », seuls 19 % des Français choisissent « un véritable gouvernement pour l'ensemble de l'Union européenne » (soit un taux proche de celui observé pour la moyenne des Européens [18 %]). Les jeunes Européens sont dans l'ensemble plus

favorables à ce futur que l'ensemble des Européens (21 %), les jeunes Français se démarquent par une plus grande frilosité (15 %) <sup>14</sup>.

La jeunesse française est **réservée sur le rythme à donner à la construction européenne** (Graphique 83). Dans le cadre de l'Eurobaromètre Standard 90.3, les jeunes Français âgés de 18 à 30 ans révèlent une volonté d'intégration avec un rythme plutôt modéré (48 %). Ils s'inscrivent à cet égard dans la lignée de leurs compatriotes des autres pays membres, 49 % des jeunes Européens sont du même avis, même si la présence d'europhiles « pressés » est plus importante chez les jeunes que dans les autres classes d'âge.

**GRAPHIQUE 81. VITESSE PRÉFÉRÉE POUR LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE (EN %)**



Source : Eurobaromètre 90.3, novembre 2018

Champ : Ensemble de la population de 15 ans et plus résidant dans l'un des 28 États membres de l'Union européenne.

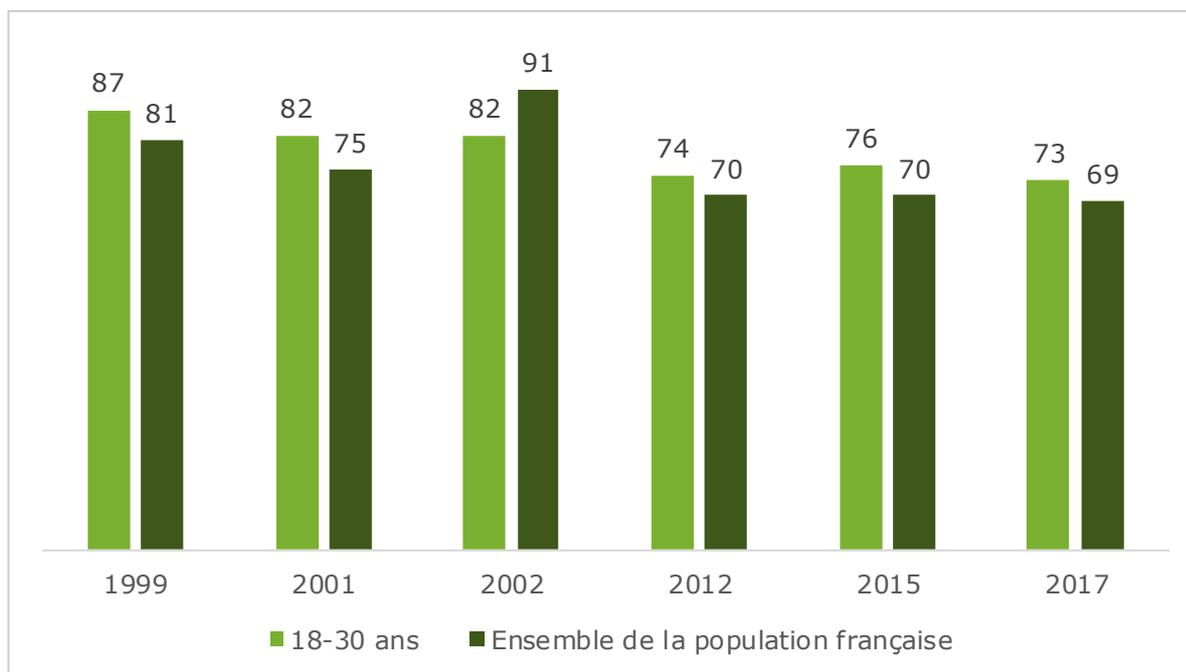
L'enquête Conditions de vie du CREDOC révèle que **les jeunes Français suivent de très près les opinions de la population française moyenne. Le soutien à la construction européenne <sup>15</sup> s'érode au fil du temps** (Graphique 84), que ce soit pour la population française dans son ensemble (de 81 % en 1999 à 69 % en 2017, soit - 18 points de pourcentage) ou plus spécifiquement pour les jeunes (de 87 % en 1999 à 73 % en 2017 soit - 14 points de pourcentage). L'année 2002 fait figure d'exception avec une très large adhésion de l'ensemble de la population à l'idée d'une poursuite de la construction européenne (91 %). Cela s'explique par l'actualité de cette année-là : la mise en circulation au premier janvier des billets et pièces libellés en euros et l'officialisation, le 28 février, de l'euro comme seule monnaie, mais aussi la perspective de l'adhésion de dix nouveaux pays dès le début de l'année 2004, confirmée par les recommandations de la Commission européenne du 9 octobre <sup>16</sup>.

<sup>14</sup> Commission européenne, « Future of Europe, Climate Change and Europeans attitudes towards Internet security », *Eurobaromètre* n°90.2, 2018 (données de républication).

<sup>15</sup> Ces données mesurées dans l'enquête Conditions de vie sont obtenues à partir d'une question proche de celle proposée dans le baromètre DJEPVA, mais, conçue à la fin des années 90, la question n'offrait pas la modalité de réponse « sortie de l'UE », expliquant les différentiels observés.

<sup>16</sup> EUROPA, L'histoire de l'Union européenne, 2002.

**GRAPHIQUE 82. L'OPINION FAVORABLE DES JEUNES PAR RAPPORT À LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE SUIVANT CELLE DE L'ENSEMBLE DES FRANÇAIS (EN %)**

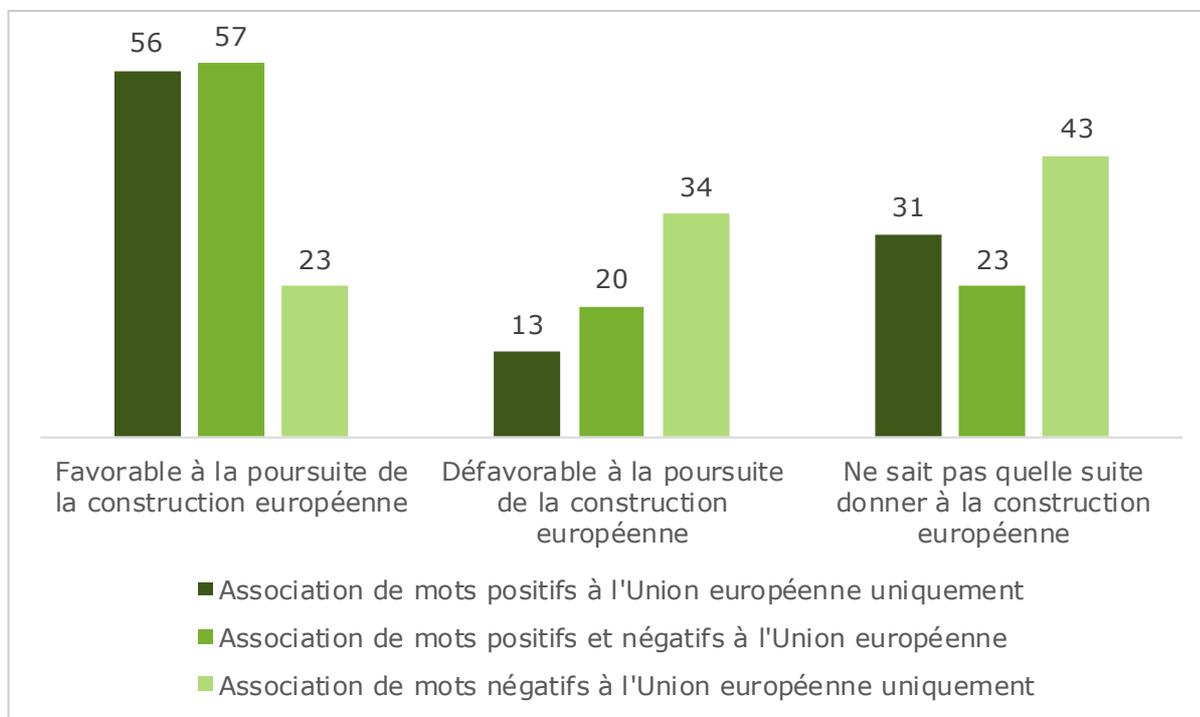


Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations, 1999, 2001, 2002, 2012, 2015, 2017.

Champ : Ensemble de la population se prononçant sur la suite à donner à la construction européenne – Total « Favorable à la poursuite de la construction européenne » (« Il faut poursuivre la construction européenne pour arriver, d'ici quelques années, à un gouvernement des États-Unis d'Europe qui pourra prendre des décisions s'imposant à tous les pays de la Communauté européenne » / « Il faut que l'Europe continue à se construire dans la plupart des domaines, sans pour autant qu'on arrive à un gouvernement des États-Unis d'Europe » / « Il faut que l'Europe continue à se construire, mais seulement dans quelques domaines bien précis (monnaie, politique étrangère, défense...) »)

**Le positionnement par rapport à la construction européenne est indissociable des valeurs véhiculées par l'Union européenne.** Les jeunes associant uniquement l'Union européenne à des termes positifs sont ainsi, de manière attendue, davantage en faveur d'une poursuite de la construction européenne que les jeunes lui associant exclusivement des termes négatifs. Percevoir l'Union européenne de manière très positive ou très négative ne signifie pourtant pas nécessairement savoir quelle évolution lui faire connaître : 31 % des jeunes n'associent que du positif à l'Union européenne et 43 % de ceux ne lui associant que du négatif **ignorent quelle suite** donner à la construction européenne (Graphique 85).

**GRAPHIQUE 83. POSITIONNEMENT PAR RAPPORT À LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE SELON LA NATURE DES MOTS ASSOCIÉS À L'UNION EUROPÉENNE (EN %)**

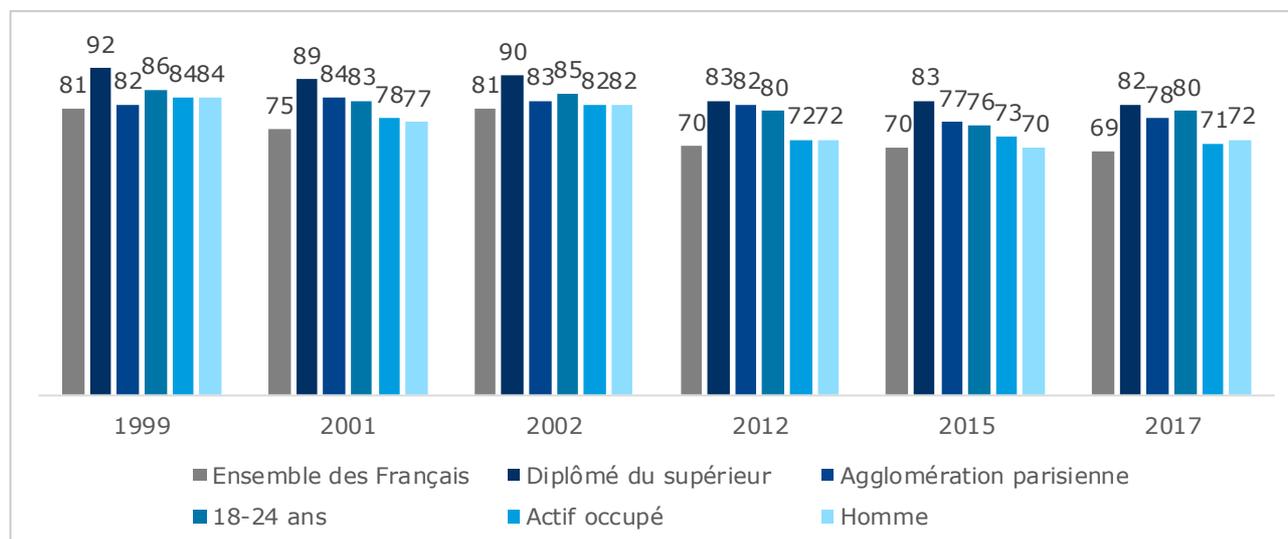


Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant accepté de s'exprimer sur ces questions.

L'étude des caractéristiques sociodémographiques révèle à nouveau **une fracture très nette entre une jeunesse diplômée, en étude ou en emploi, urbaine, favorable à la poursuite de la construction européenne**, d'une part et une jeunesse **moins diplômée, au chômage ou inactive sans poursuivre d'études et plus rurale, défavorable à la poursuite de la construction européenne ou dans l'incapacité de se prononcer** sur le sujet d'autre part (Graphique 87).

Les jeunes détenteurs d'un niveau de diplôme égal ou supérieur au baccalauréat (56 %, + 6 points), ceux en emploi (53 %, + 3 points), les étudiants ne travaillant pas (57 %, + 7 points) et les jeunes résidant dans des unités urbaines de 200 000 habitants ou plus (55 %, + 5 points) sont ainsi plus nombreux qu'en moyenne parmi les jeunes émettant des opinions favorables à l'égard de la construction européenne. Sur une longue période, **le même phénomène s'observe en population générale** : de 1999 à 2017, les diplômés du supérieur, les actifs occupés, les habitants de l'agglomération parisienne et les 18-24 ans sont presque systématiquement les catégories de la population plus favorables à la poursuite de la construction européenne (Graphique 87).

**GRAPHIQUE 84. CATÉGORIES DE LA POPULATION FRANÇAISE LES PLUS FAVORABLES À LA POURSUITE DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE (EN %)**

Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations, 1999, 2001, 2002, 2012, 2015, 2017

Champ : Ensemble de la population se prononçant sur la suite à donner à la construction européenne – Total « Favorable à la poursuite de la construction européenne » (« Il faut poursuivre la construction européenne pour arriver, d'ici quelques années, à un gouvernement des États-Unis d'Europe qui pourra prendre des décisions s'imposant à tous les pays de la Communauté Européenne » / « Il faut que l'Europe continue à se construire dans la plupart des domaines, sans pour autant qu'on arrive à un gouvernement des États-Unis d'Europe » / « Il faut que l'Europe continue à se construire, mais seulement dans quelques domaines bien précis (monnaie, politique étrangère, défense...) »).

Au sein de la jeunesse, les 25-30 ans (25 %, + 4 points), les jeunes dont le niveau de diplôme est inférieur au baccalauréat (26 %, + 5 points), les chômeurs (25 %, + 4 points) et les jeunes en invalidité, maladie ou inactifs sans recherche d'activité (27 %, + 6 points) sont eux plus nombreux à s'opposer à la poursuite de la construction européenne. L'enquête Conditions de vie et Aspirations révèle des résultats comparables de 1999 à 2017 sur l'ensemble de la population française et les catégories les plus âgées de la population (60-69 ans et 70 ans et plus).

Le regard porté sur la construction européenne est ainsi **très lié à la situation personnelle** :

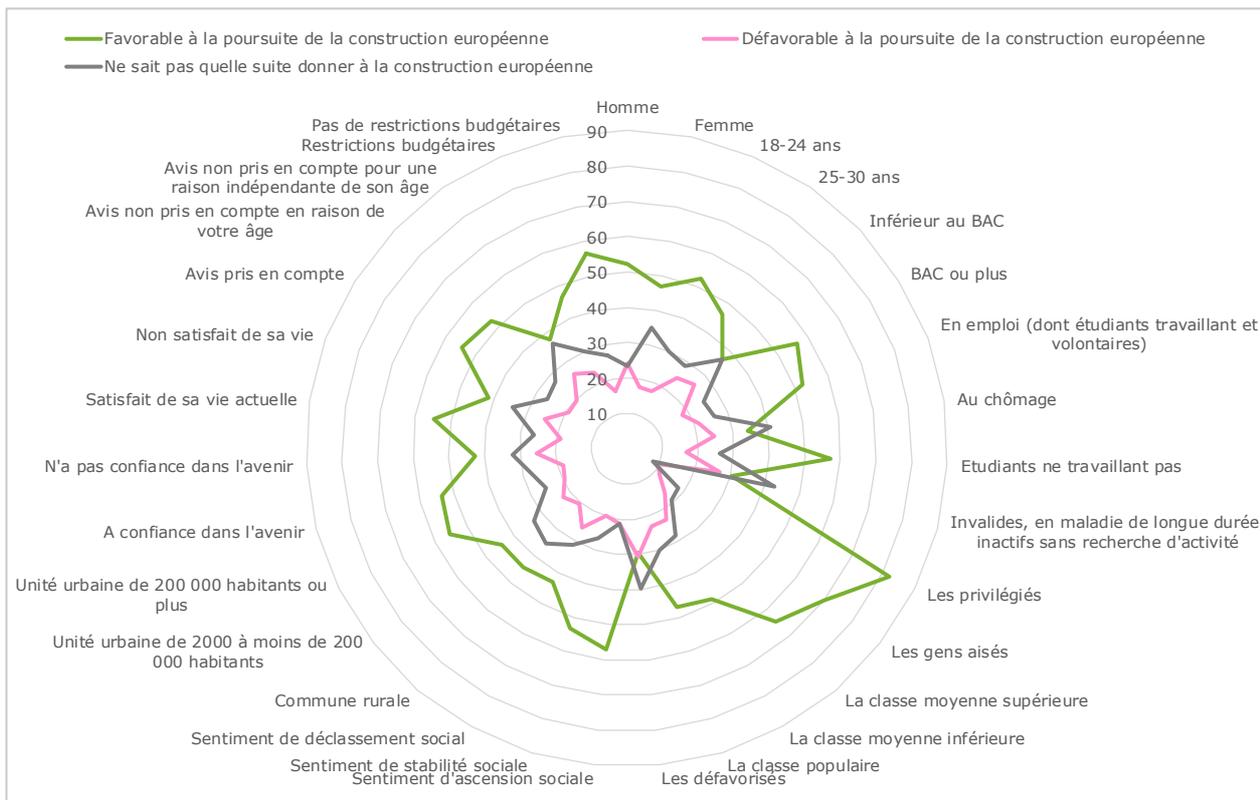
Les jeunes ayant le sentiment d'appartenir à la catégorie des « privilégiés » (82 %, + 32 points), des « gens aisés » (70 %, + 20 points) et à la classe moyenne supérieure (64 %, + 14 points), les jeunes ayant le sentiment d'avoir connu une ascension sociale depuis leur enfance (57 %, + 7 points) ou d'être restés dans une catégorie sociale similaire à celle de leur enfance (53 %, + 3 points), ne s'imposant pas de restriction budgétaire (56 %, + 6 points), confiants dans leur avenir (54 %, + 4 points), satisfaits de leur vie (55 %, + 5 points) et ayant l'impression que leur avis compte (55 %, + 5 points) sont davantage **pro-européens**.

En miroir, les jeunes ayant le sentiment d'appartenir à la catégorie des défavorisées (31 %, + 10 points), d'avoir connu un déclassement social depuis leur enfance (26 %, + 5 points), méfiants envers leur avenir (25 %, + 4 points), non satisfaits de leur vie (24 %, + 3 points) et éprouvant l'impression que leur avis n'est pas écouté pour des raisons indépendantes de leur âge (26 %) sont plus **réfractaires à la construction européenne**.

Les jeunes déclarant **ne pas savoir quelle suite donner à la construction européenne** ont un profil très similaire à celui des jeunes lui étant **réfractaires** : les femmes (35 %, + 6 points), les jeunes dont le niveau de diplôme est inférieur au baccalauréat (37 %, + 8 points), au chômage (41 %, + 12 points), en situation d'invalidité, de maladie de longue durée, sans recherche d'activité (43 %, + 14 points), les jeunes résidant

dans des communes rurales (35 %, + 6 points) ou dans des unités urbaines de 2000 à moins de 200 000 habitants (33 %, + 4 points) sont plus nombreux à indiquer ne pas savoir répondre. On y retrouve une surreprésentation des jeunes ayant le sentiment d'appartenir à la catégorie des « défavorisés » (40 %, + 11 points), n'ayant pas confiance dans leur avenir (32 %, + 3 points), non satisfaits de leur vie (34 %, + 5 points) et ayant le sentiment que leur avis ne compte pas dans les espaces qu'ils fréquentent pour une raison autre que leur âge (36 %, + 7 points).

**GRAPHIQUE 85. POSITIONNEMENT PAR RAPPORT À LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE SELON DES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET LES OPINIONS À L'ÉGARD DE SA VIE (EN %)**

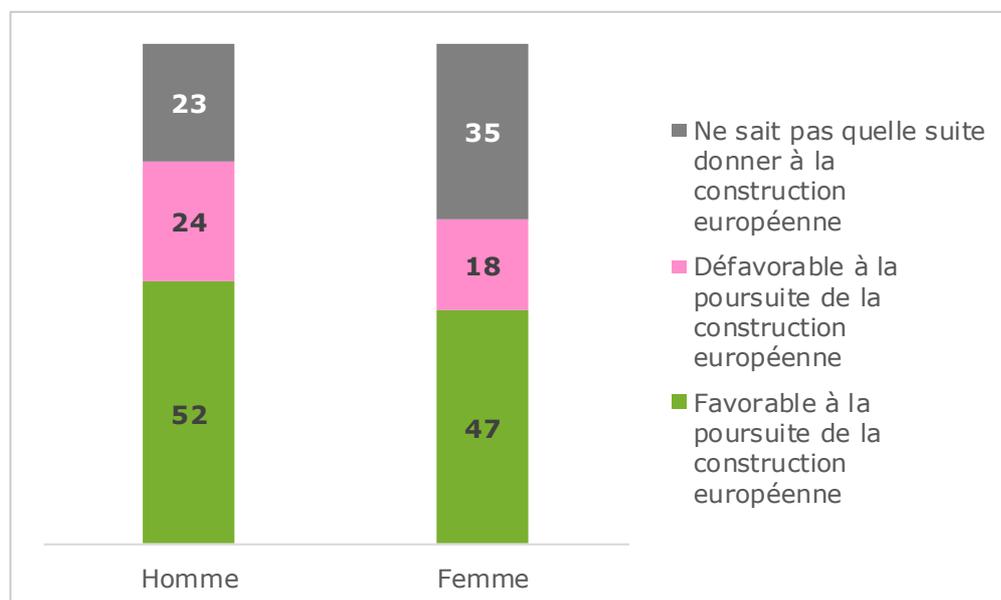


Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant accepté de s'exprimer sur cette question (Effectifs : 3 855).

Le positionnement à l'égard de l'Union européenne et de sa construction varie sensiblement **selon le sexe** (Graphique 88). **Les hommes se prononcent plus** sur le sujet que les femmes (77 % contre 65 %), qu'ils soient en faveur d'une poursuite de la construction européenne (52 % contre 47 % de femmes) ou non (24 % contre 18 % de femmes).

GRAPHIQUE 86. POSITIONNEMENT PAR RAPPORT À LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE SELON LE SEXE (EN %)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

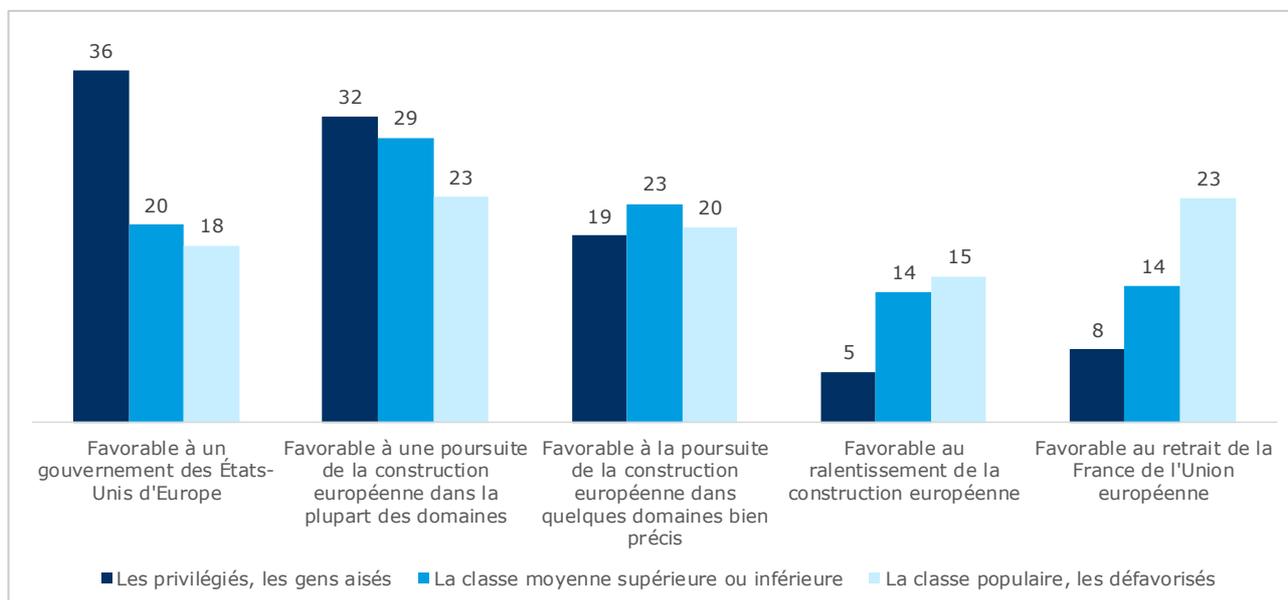
Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant accepté de s'exprimer sur cette question (Effectifs : 3 855).

**Des disparités régionales sont à l'œuvre.** Les jeunes résidant en Île-de-France (57 %, + 7 points) sont plus favorables à la poursuite de la construction européenne tandis que les jeunes ultramarins (33 %, + 12 points), résidant en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse (29 %, + 8 points), dans les Pays de la Loire (25 %, + 4 points) et en Bourgogne-Franche-Comté (24 %, + 3 points) y sont plus réfractaires qu'en moyenne et que les habitants de Hauts-de-France (35 %, + 6 points), du Centre-Val de Loire (33 %, + 4 points), de Bourgogne-France-Comté (33 %, + 4 points), de Normandie (33 %, + 4 points), de Bretagne (33 %, + 4 points) ou d'Auvergne-Rhône-Alpes (33 %, + 4 points) se prononcent moins sur le sujet.

**Une régression logistique révèle cette fois une incidence, bien que faible, toutes choses égales par ailleurs, de la région de résidence sur la probabilité d'être favorable à la construction européenne.** Vivre dans le sud-est de la France, en Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, joue négativement sur ce positionnement à l'égard de l'Union européenne. **L'âge et le statut familial** apparaissent aussi quelque peu significatifs (significativité comprise entre 1 % et 5 %). Toutefois, d'autres variables, comme le sexe, le niveau de diplôme, la situation d'activité et le lieu de résidence, sont bien plus significatives (Tableau 27).

Dans le détail, le degré d'adhésion au fédéralisme ou de rejet total de la construction européenne varie surtout selon **l'auto-positionnement des jeunes dans la société** (Graphique 89). Plus ils se sentent appartenir à des catégories privilégiées ou aisées, plus ils favorisent la création d'États-Unis d'Europe ou la poursuite de la construction européenne dans de nombreux domaines. Les jeunes se percevant davantage comme membres de la classe moyenne sont plus modérés dans cette construction tandis que ceux s'estimant très en difficulté sont les plus **souverainistes**.

**GRAPHIQUE 87. DEGRÉ DE FÉDÉRALISME OU DE SOUVERAINISME SELON LA PERCEPTION DE SON POSITIONNEMENT DANS LA SOCIÉTÉ (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant accepté de s'exprimer sur cette question (Effectifs : 3855).

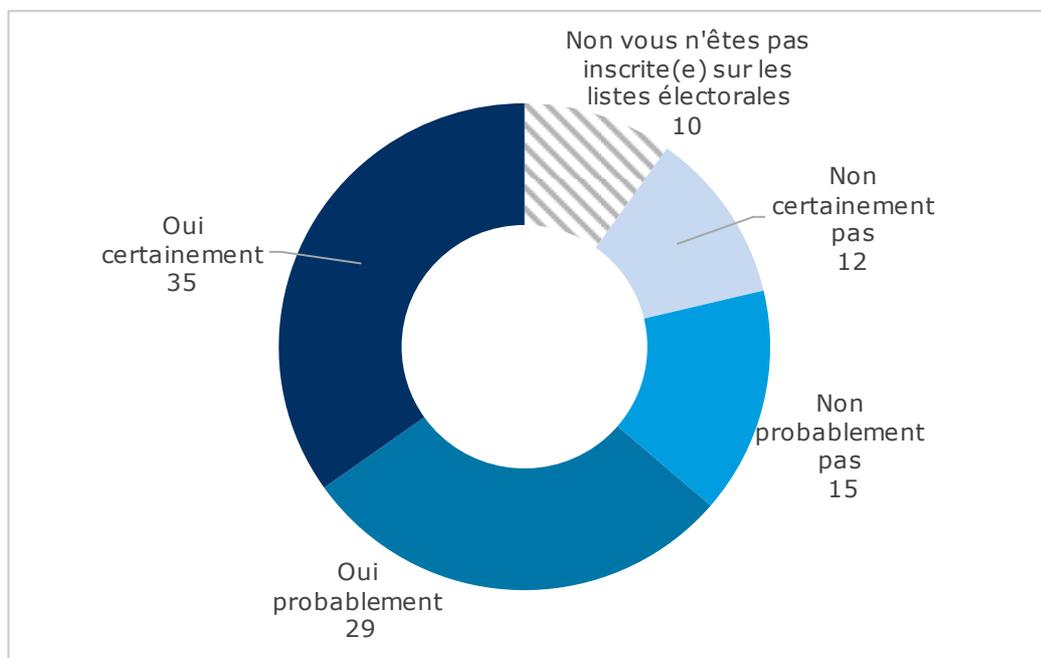
**Chez les partisans d'un retrait de la France de l'Union européenne, la sensation d'être défavorisé au sein de la société se double de critères objectifs, comme un faible niveau de diplôme ou une situation d'activité plus précaire :**

- les jeunes dont le niveau de diplôme est inférieur au baccalauréat (17 %, + 6 points) ;
- les jeunes au chômage (15 %, + 4 points) ;
- les jeunes en situation d'invalidité, de maladie de longue durée, sans recherche d'activité (20 %, + 9 points).

Cette position est également particulièrement défendue par les jeunes vivant en Provence-Alpes-Côte d'Azur (17 %, + 6 points).

## 5.4. Un tiers des jeunes est sûr d'aller voter aux prochaines élections européennes

GRAPHIQUE 88. CETTE ANNÉE, AVEZ-VOUS L'INTENTION D'ALLER VOTER AUX PROCHAINES ÉLECTIONS EUROPÉENNES ? (EN %)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes citoyens européens âgés de 18 à 30 ans ayant accepté de s'exprimer sur cette question (Effectifs : 3 942).

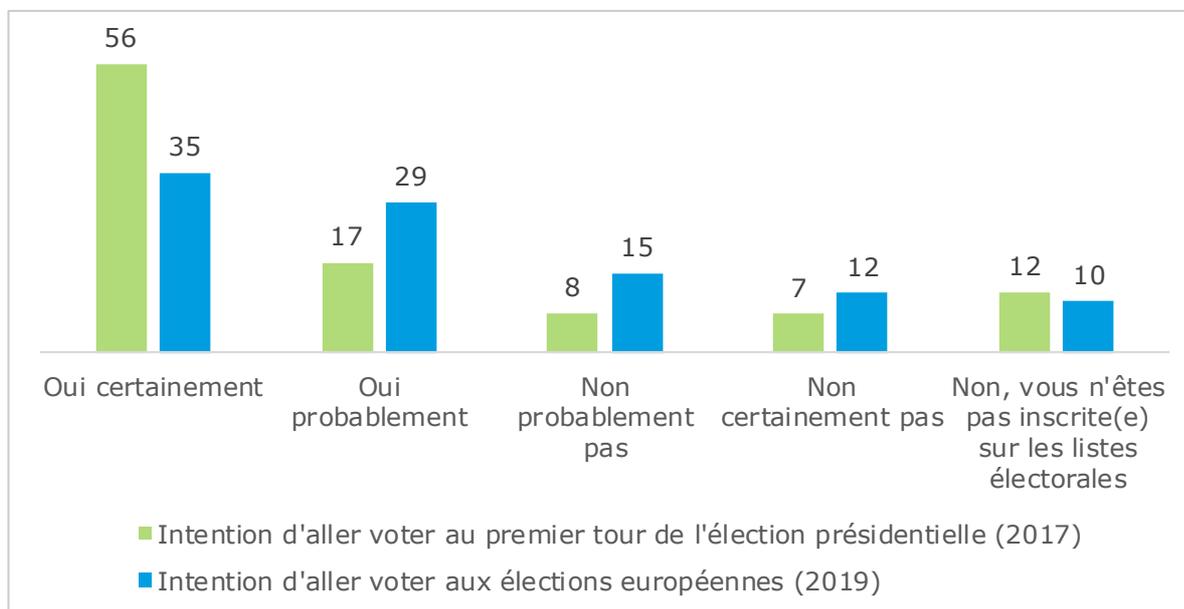
Plus de la moitié des jeunes âgés de 18 à 30 ans<sup>17</sup> (64 %) ont fait part de leur intention d'aller voter aux prochaines élections européennes de mai 2019 à deux mois des élections, dont 35 % avec certitude (Graphique 90).

Les élections européennes sont moins engageantes pour la population française que les élections nationales. Seuls 25 % des inscrits se sont abstenus au premier tour de l'élection présidentielle de 2017 contre 49 % aux élections européennes. Il s'agit traditionnellement du scrutin pour lequel les jeunes se déplacent le moins dans les bureaux de vote. Interrogés en février 2017 sur leurs intentions de vote au premier tour de l'élection présidentielle, 73 % des jeunes Français de moins de 30 ans avaient signalé leur volonté d'aller voter, dont 56 % de manière certaine<sup>18</sup>, soit bien plus que pour les élections européennes (Graphique 91).

<sup>17</sup> Qui ont le droit de voter car étant de citoyenneté européenne, et qui ont accepté de s'exprimer sur cette question.

<sup>18</sup> CRÉDOC et INJEP pour la DJEPVA, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2017.

**GRAPHIQUE 89. INTENTIONS DE VOTE AU PREMIER TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2017 ET AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 2019 (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2017 et 2019.

Champ 2017 : Ensemble des jeunes citoyens français âgés de 18 à 30 ans (Effectifs : 4 428) / Champ 2019 : Ensemble des jeunes citoyens européens âgés de 18 à 30 ans ayant accepté de s'exprimer sur cette question (Effectifs : 3 942).

### **Le niveau de diplôme, le statut d'activité, le statut familial et la région d'habitation sont en lien avec les intentions de vote aux élections européennes.**

Les personnes diplômées au moins du niveau baccalauréat, en emploi sont ainsi les plus certaines d'aller voter à deux mois de l'échéance, tandis que les moins diplômées et les personnes sans emploi, en études, invalides, malades de longue durée ou sans recherche d'activité sont les plus certaines de ne pas voter et les moins inscrites sur les listes électorales (Figure 5). **Les jeunes les moins bien insérés sont en outre les moins bien informés en amont de la tenue d'élections européennes** : près de 25 % des jeunes de 18 à 25 ans en recherche d'emploi ignoraient que des élections européennes auraient lieu à un mois à peine du scrutin<sup>19</sup>.

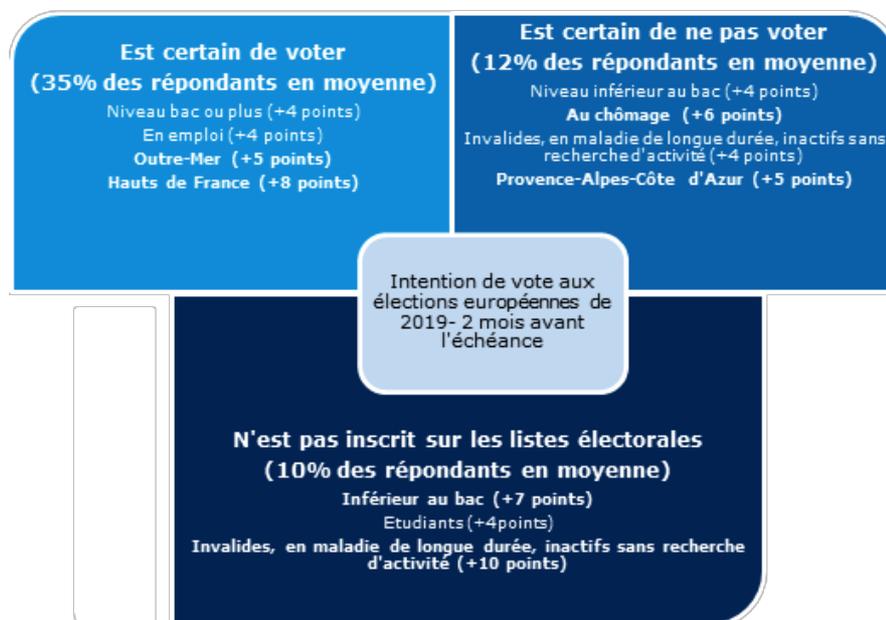
Ces disparités ne sont pas symptomatiques de la jeunesse et se retrouvent également dans **les intentions de vote en population générale**, les catégories socioprofessionnelles supérieures étant plus disposées à voter que les catégories socioprofessionnelles inférieures<sup>20</sup>.

**En outre, ce clivage n'est pas non plus réservé à ce scrutin.** Ces profils de jeunes sont grandement similaires à ceux repérés en 2017 à la veille des élections présidentielles (Figure 6). Un clivage s'observait également entre les plus diplômés, les personnes en emploi, du côté des aspirants électeurs, et les moins diplômés et chômeurs, du côté des aspirants abstentionnistes. Les étudiants étaient également plus présents parmi les jeunes non inscrits sur les listes.

<sup>19</sup> IFOP pour ANACEJ et Les jeunes Européens France, *Les jeunes et les élections européennes de 2019*, 2019.

<sup>20</sup> Opinionway, Tilder, *Les Échos*, Radio Classique, *Eurotrack*, vague 8, 23/05/2019.

FIGURE 5. INTENTIONS DE VOTE AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES SELON LES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

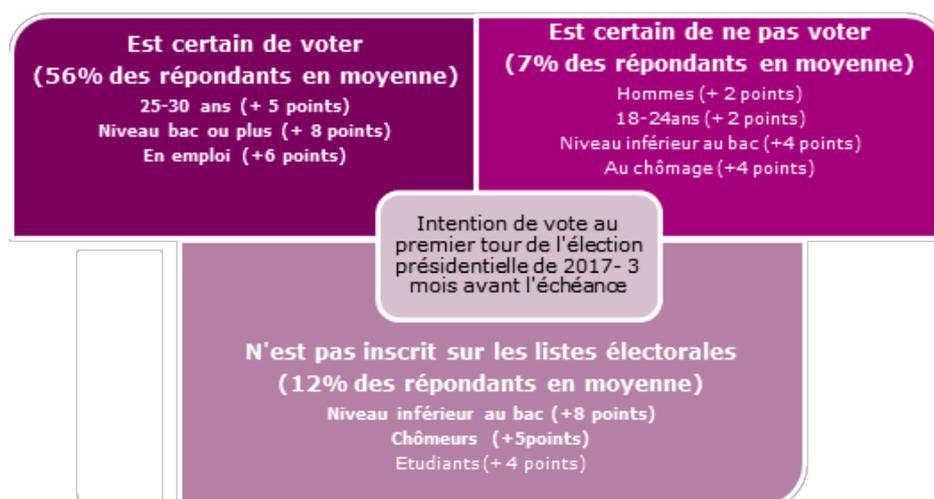


Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes citoyens âgés de 18 à 30 ans ayant accepté de s'exprimer sur cette question (Effectifs : 3 942).

Note de lecture : Le schéma ci-dessus met en évidence les catégories de population ayant tendance, plus que la moyenne de la population, à citer une des modalités de réponses proposées. Ainsi, les jeunes détenteurs d'un niveau de diplôme supérieur ou équivalent au baccalauréat déclarent plus souvent (+ 4 points par rapport à la moyenne) être certains de voter aux élections européennes de 2019 à deux mois de l'échéance.

FIGURE 6. INTENTIONS DE VOTE AU PREMIER TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE SELON LES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2017.

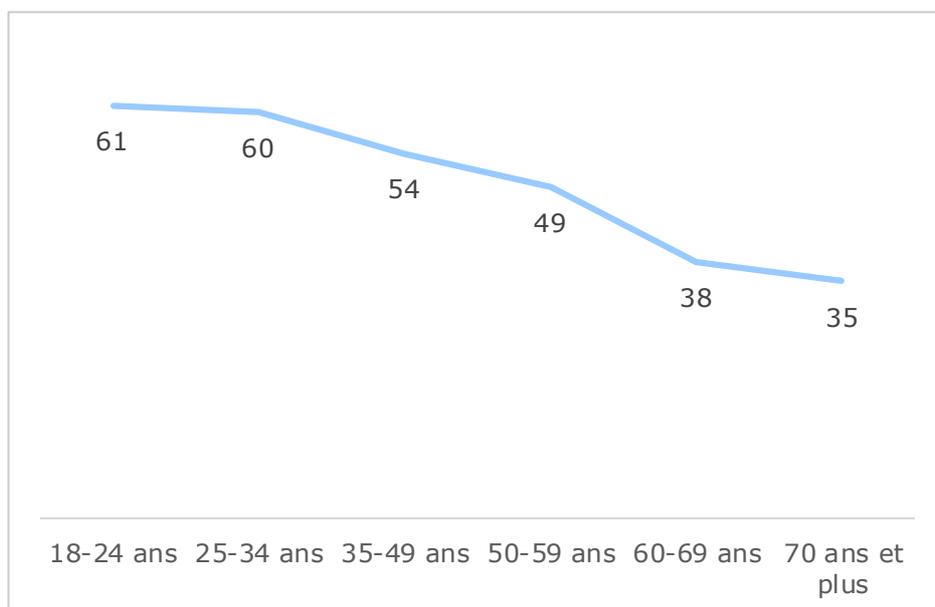
Champ : Ensemble des jeunes citoyens âgés de 18 à 30 ans (Effectifs : 4 428).

Note de lecture : Le schéma ci-dessus met en évidence les catégories de population ayant tendance, plus que la moyenne de la population, à citer une des modalités de réponses proposées. Ainsi, les jeunes âgés de 25-30 ans déclarent plus souvent (+ 6 points par rapport à la moyenne) être certains de voter au premier tour de l'élection présidentielle de 2017 à trois mois de l'échéance.

Le profil des jeunes les plus certains d'aller voter aux élections européennes est proche de celui plus général des aspirants électeurs (« oui certainement » / « Oui, probablement »). Une analyse toutes choses égales par ailleurs (Tableau 28) montre encore une fois **l'influence du niveau de diplôme, du statut d'activité et particulièrement du fait d'être au chômage ou en inactifs non étudiants**. Elle révèle aussi une incidence territoriale positive, notamment le fait de vivre dans les Hauts-de-France ou en Occitanie, dans la probabilité d'aller voter. L'âge, bien que moins significatif (significativité comprise entre 1 % et 5 %), apparaît également comme un facteur déterminant, les 25-30 ans se déclarant davantage prêts à aller voter, toutes choses égales par ailleurs.

À partir des sondages menés **après l'élection, les jeunes se sont plus abstenus que leurs aînés**<sup>21</sup> : 61 % des 18-24 ans et 60 % des 25-34 ans se seraient abstenus aux élections européennes contre 35 % des 70 ans et plus (Graphique 92).

**GRAPHIQUE 90. TAUX D'ABSTENTION DÉCLARÉ AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 2019 SELON LA CLASSE D'ÂGE (EN %)**



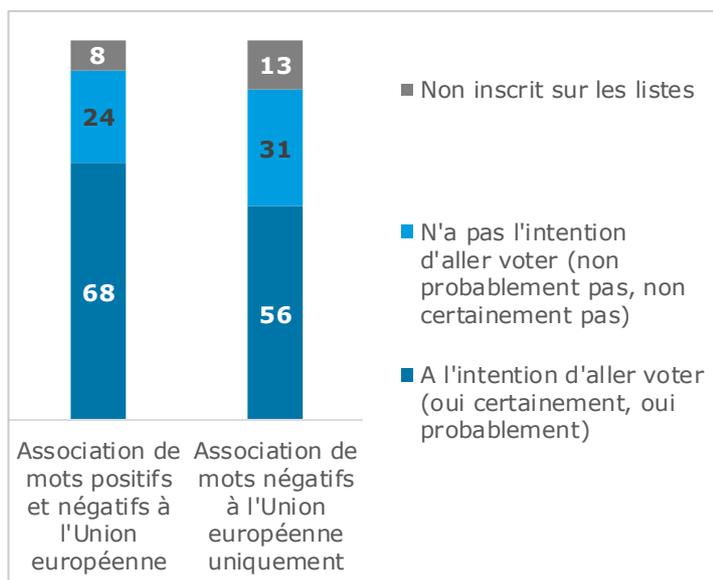
Source : IPSOS, SOPRA STERIA, 2019.

Champ : Personnes âgées de 18 ans et plus résidant en France.

L'abstention semble dénoter une **distance, voire un rejet**, vis-à-vis de l'Union européenne et ses échéances électorales. En effet, les personnes portant un regard acerbe (en associant à l'Union européenne des mots négatifs uniquement) à **l'égard de l'Union européenne déclaraient, deux mois avant le scrutin, de plus faibles intentions de vote et étaient moins souvent inscrites sur les listes électorales** (Graphique 93).

<sup>21</sup> IPSOS, SOPRA STERIA pour France Télévisions et Radiofrance, *Sociologie des électorats et profil des abstentionnistes*, 2019.

**GRAPHIQUE 91. INTENTIONS DE VOTE AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES SELON LES MOTS ASSOCIÉS À L'UNION EUROPÉENNE (EN %)**

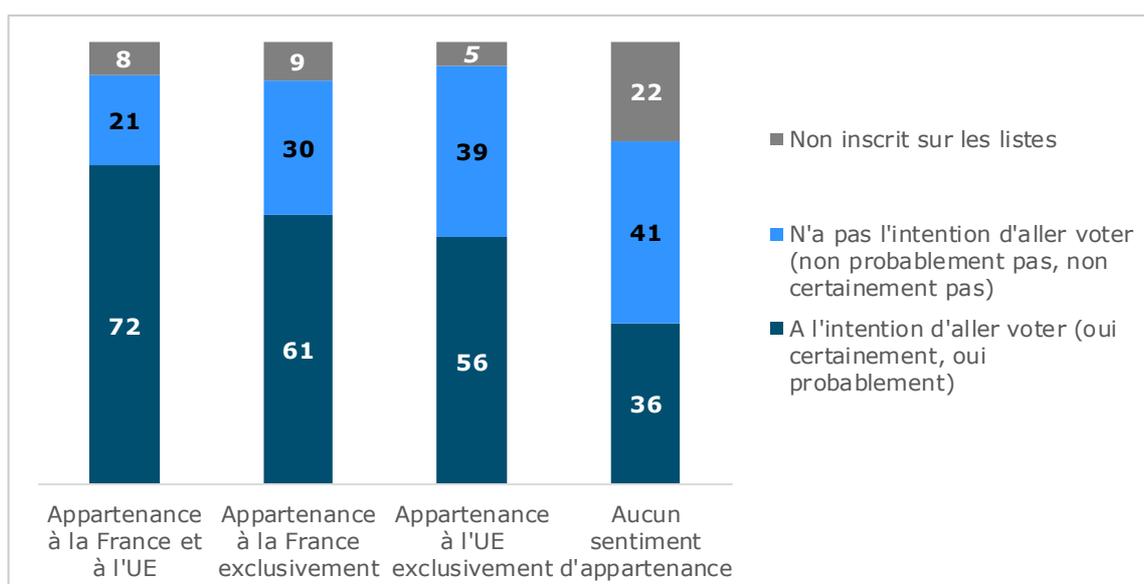


Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes citoyens européens âgés de 18 à 30 ans ayant accepté de s'exprimer sur cette question (Effectifs : 3 942).

L'absence de sentiment **d'affiliation citoyenne** joue également sur le désir de vote. Les jeunes affichant un sentiment d'appartenance à la fois à l'Europe et à la France étaient les plus certains d'aller voter. À l'autre bout, les jeunes sans attaches territoriales et citoyennes réelles s'en désintéressaient.

**GRAPHIQUE 92. SENTIMENT D'APPARTENANCE EN VOTE (EN %)**



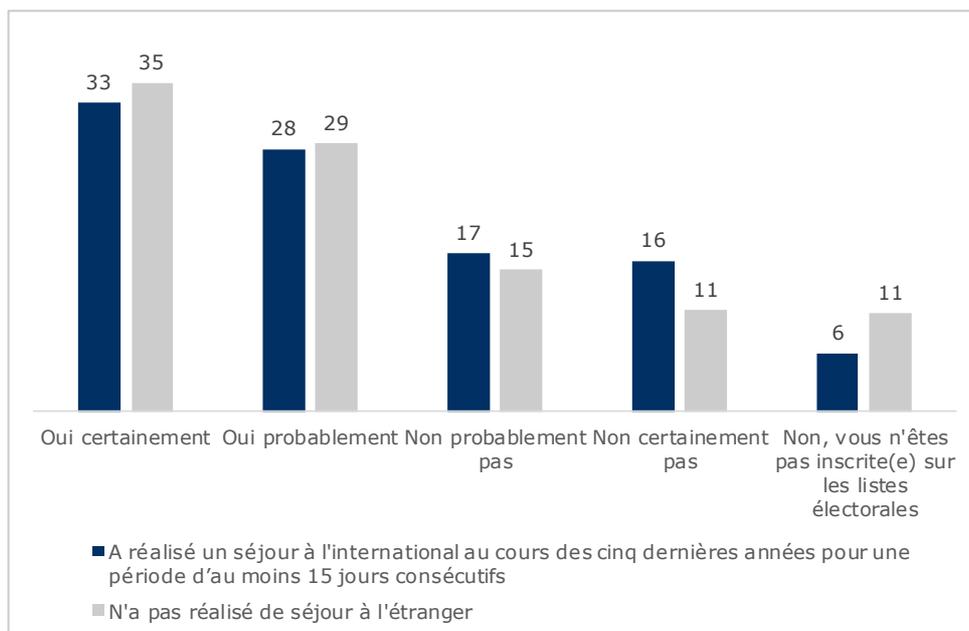
Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes citoyens européens âgés de 18 à 30 ans ayant accepté de s'exprimer sur cette question (Effectifs : 3 942).

La question de l'impact des autres dispositifs de mobilité internationale sur l'intérêt des jeunes pour l'Union européenne pourrait également se poser, de même que celui, plus général, de l'ouverture sur le monde par

le voyage. Parmi les jeunes métropolitains, **avoir réalisé un séjour international au cours des cinq dernières années ne conduit pas nécessairement à une intention de vote plus certaine** (Graphique 95). On note toutefois que les jeunes ayant connu un épisode de mobilité sont plus souvent inscrits sur les listes électorales que les autres (6 % contre 11 %).

**GRAPHIQUE 93. INTENTIONS DE VOTE EN FONCTION DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

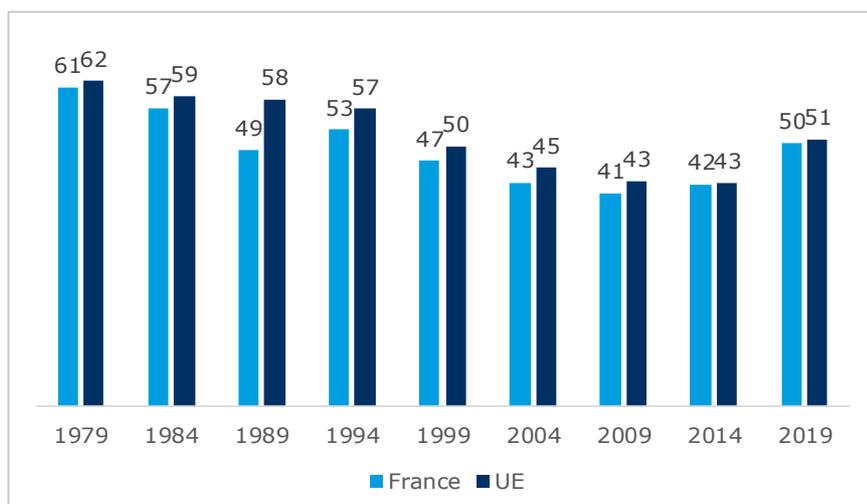
Champ : Ensemble des jeunes citoyens européens âgés de 18 à 30 ans résidant en France métropolitaine ayant accepté de s'exprimer sur cette question (Effectifs : 3 814).

Malgré la distance des jeunes à l'égard des élections européennes, le vote est perçu par eux comme **l'une des manières les plus efficaces de participer à la vie publique dans l'Union européenne**. En 2014, 59 % des jeunes Français âgés de 16 à 30 ans privilégiaient ainsi le vote à des élections européennes (contre 44 % des jeunes Européens du même âge) parmi d'autres modes de participation ; le second mode de participation préféré étant alors l'adhésion à des associations et des organisations non gouvernementales (46 % des jeunes Français contre 23 % des jeunes Européens)<sup>22</sup>.

Et à la lumière du déroulé des élections européennes de 2019, **on constate un accroissement de la participation électorale aux élections européennes dans l'ensemble des pays membres** (Graphique 96). La France ne fait pas figure d'exception avec une participation de 8 points supérieure à celle observée en 2014.

<sup>22</sup> Parlement européen, « La jeunesse européenne en 2014 » *Flash Eurobaromètre du Parlement européen*, EP EB395, 2014.

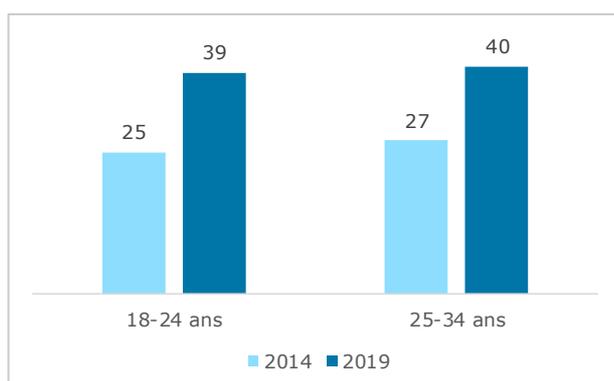
**GRAPHIQUE 94. PARTICIPATION ÉLECTORALE AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 1979 A 2019 (EN %)**



Source : Parlement européen et Kantar, 1979-2019

Les jeunes Français ont aussi créé la surprise avec un **rebond de leur participation** aux élections européennes. Le vote de 18-24 ans a ainsi progressé de 14 points par rapport à 2014, celui des 25-34 ans grimant de 13 points. Doit-on y voir un effet des efforts inédits déployés par des associations<sup>23</sup> pour les encourager au vote ? Un intérêt plus grand dans une période marquée par les conséquences du Brexit ? Ou une traduction dans les urnes des valeurs des jeunes : à partir des données de l'enquête « European Value Survey » Laurent Lardeux explique en effet que « les 18-29 ans constituent le groupe d'âge où la confiance en l'Europe est la plus forte (+ 7,5 % par rapport à la moyenne), celui dans lequel s'expriment le moins des craintes à l'égard de l'Union européenne (- 4,5 points) et celui qui souhaite le plus la poursuite du processus d'élargissement de l'Union (+ 6,5 points)<sup>24</sup> ».

**GRAPHIQUE 95. ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DES JEUNES ENTRE 2014 ET 2019 (EN %)**



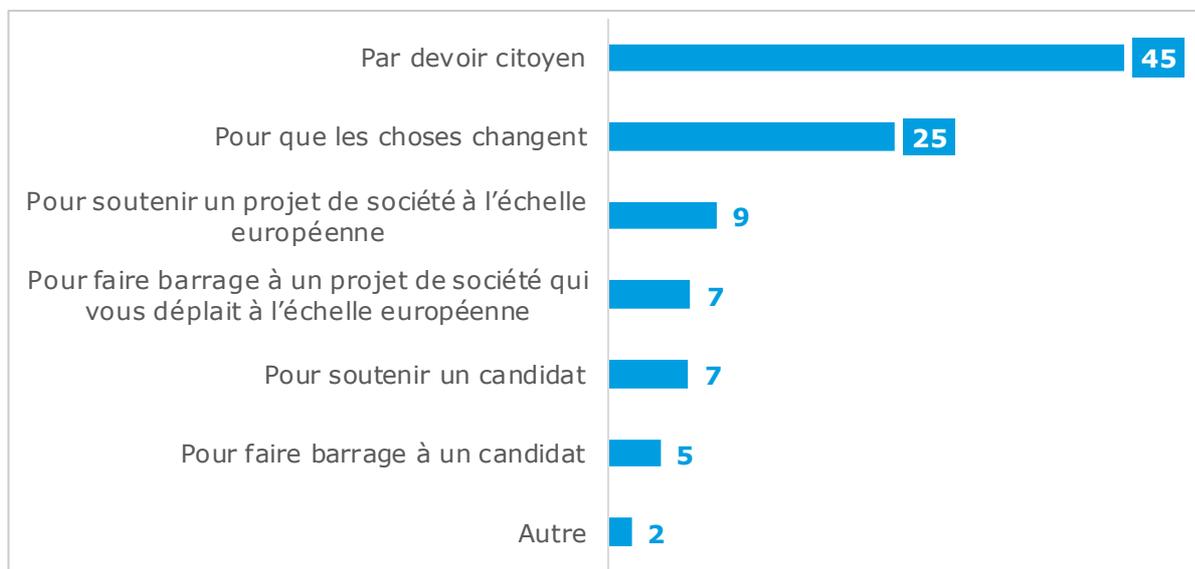
Source : IPSOS, SOPRA STERIA, 2019. Champ : Personnes âgées de 18 ans et plus résidant en France

<sup>23</sup> Comme les initiatives suivantes : campagne « Rock the eurovote 2019 » de l'association Européen sans frontières (ESF) en coopération avec l'OFAJ et le Mouvement européen France ; campagne « Les jeunes (re)font l'Europe ! » et site « Bouscule la politique » du Forum français de la jeunesse (FFJ), campagne « #MonVoteMonEurope » de l'association des Jeunes Européens ; site inspiré de Tinder de l'association et coordination de la rencontre transnationale « Spread the vote » par l'association Vote&Vous ou encore plateforme interne de la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE).

<sup>24</sup> Lardeux, Laurent, « Des élections locales aux élections européennes : pour une lecture plus nuancée de la participation des jeunes », *Jeunesses : études et synthèses*, n°27, 2015.

## 5.5. Le devoir citoyen est en tête des motivations de vote

GRAPHIQUE 96. QUELLE EST VOTRE PRINCIPALE MOTIVATION À ALLER VOTER AUX PROCHAINES ÉLECTIONS EUROPÉENNES ? (EN %)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

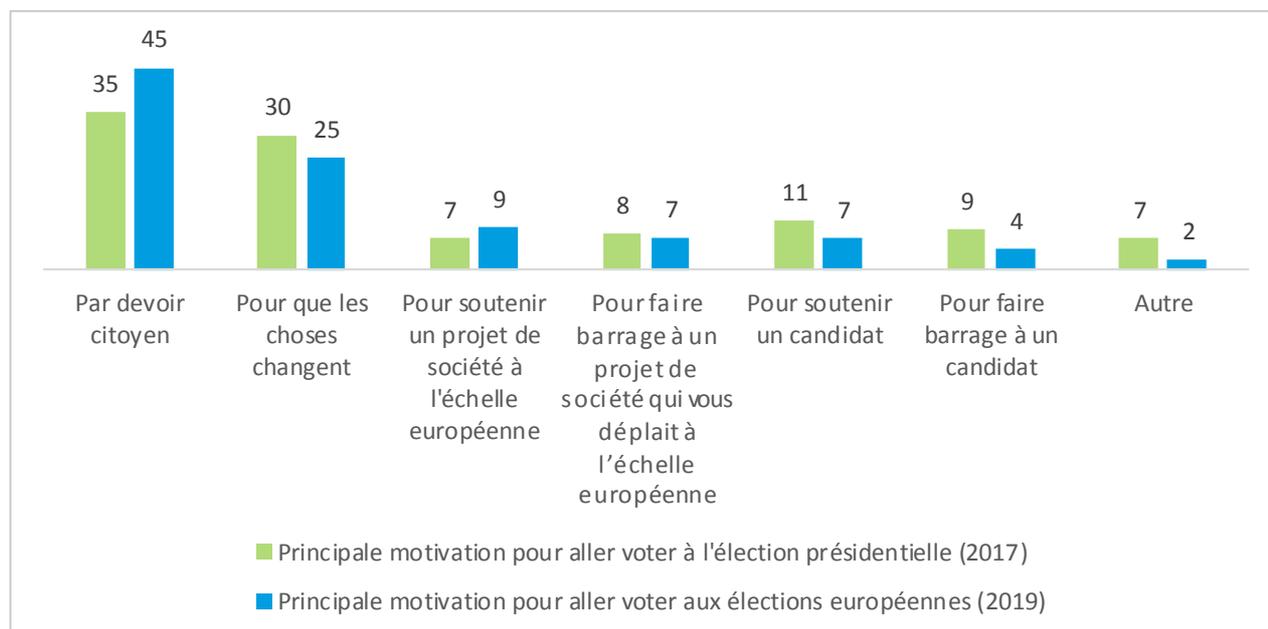
Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant déclaré aller voter aux prochaines élections européennes, « Oui certainement », « Oui probablement » et ayant accepté de répondre à cette question (Effectifs : 2 051).

Autre signe de la distance aux élections européennes, **près d'un jeune aspirant électeur sur deux (45 %) déclare envisager de voter par devoir citoyen**. Cette motivation de vote arrive loin devant les autres. Seul un quart des jeunes (25 %) a l'espoir que son vote aura un impact « pour que les choses changent ». 9 % des jeunes pensent voter pour soutenir un projet de société à l'échelle européenne tandis que 7 % souhaitent plutôt faire barrage à un projet leur déplaisant. Enfin, le soutien (7 %) ou l'opposition (7 %) à un candidat apparaît comme très marginal dans la décision d'aller voter.

La hiérarchie des principales motivations de vote aux élections européennes est proche de celle donnée par les jeunes en 2017 trois mois **avant la présidentielle**<sup>25</sup>. Le devoir citoyen était alors également en tête des motivations, mais l'idée d'un scrutin pouvant faire changer les choses, en seconde position, était bien plus partagée. Le positionnement face à un candidat, en sa faveur ou à son encontre, occupait également une place un peu plus importante que le positionnement face à un projet de société (Graphique 99). Plus que l'élection présidentielle, les élections européennes paraissent entrer en résonance avec l'idée d'un devoir de participation démocratique pour partie déconnecté d'attentes à l'égard de sa vie quotidienne. La personnalité des candidats y apparaît en outre moins déterminante que leur projet de société en lui-même.

<sup>25</sup> CRÉDOC et INJEP pour la DJEPVA, *Baromètre DJEPVA sur la jeunesse*, 2017.

**GRAPHIQUE 97. COMPARAISON DES MOTIVATIONS DE VOTE À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2017 ET AUX EUROPÉENNES DE 2019 (EN %)**



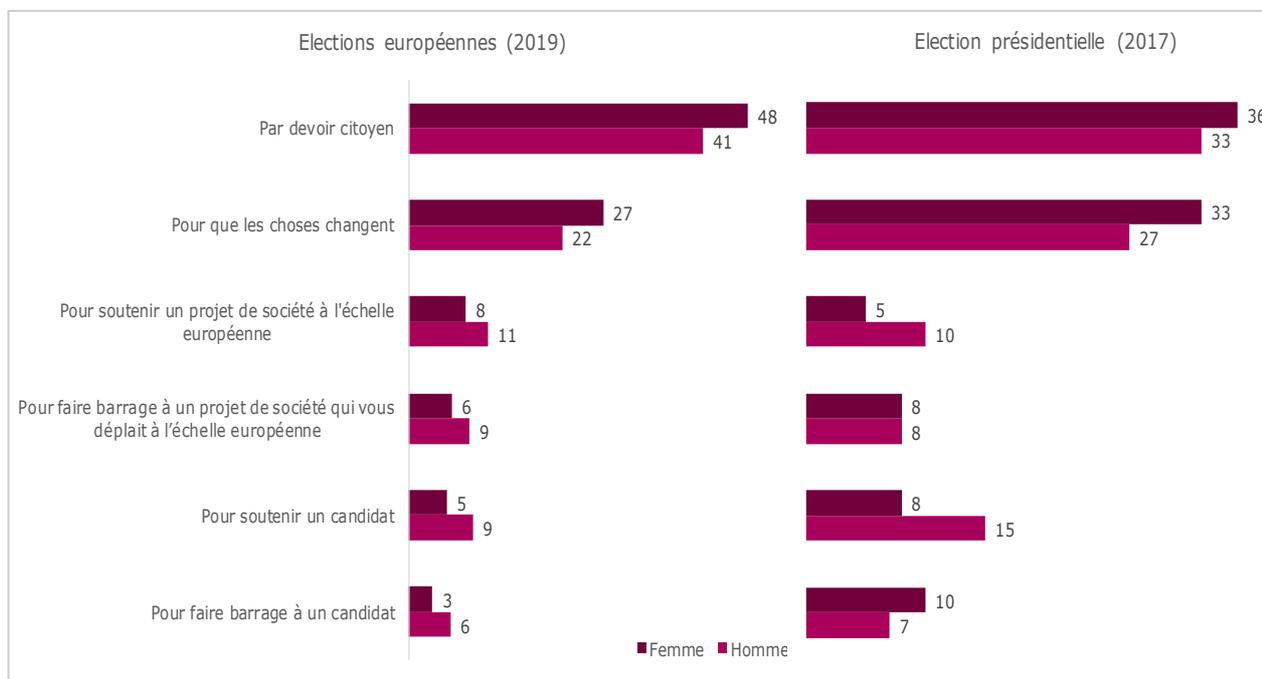
Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ 2017 : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant déclaré aller voter à l'élection présidentielle à trois mois de l'échéance, « Oui certainement », « Oui probablement » (Effectifs : 2179) / Champ 2019 : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant déclaré aller voter aux élections européennes à deux mois de l'échéance, « Oui certainement », « Oui probablement » et ayant accepté de répondre à cette question (Effectifs : 2 051).

L'étude des profils sociodémographiques des jeunes avait, en 2017, conclu à un impact du sexe, du niveau d'instruction et de statut d'activité mais aussi du degré d'aisance budgétaire des jeunes sur les motivations de vote invoquées pour l'élection présidentielle. **Ces composantes se retrouvent en 2019 pour les élections européennes** (voir Tableau 16).

À l'image de la présidentielle, les hommes sont aussi un peu plus nombreux à afficher une conviction politique, c'est-à-dire à motiver leur vote par le soutien à un candidat ou à un projet de société. Dans le cadre des européennes, ils font également plus souvent barrage à un candidat ou à un projet de société. Les jeunes femmes placent davantage le devoir citoyen et l'envie de faire évoluer les choses au cœur de leur vote, comme elles le faisaient déjà en 2017 pour l'élection présidentielle (Graphique 100).

**GRAPHIQUE 98. COMPARAISON DES MOTIVATIONS DE VOTE À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2017 ET AUX EUROPÉENNES DE 2019 SELON LE SEXE (EN %)**



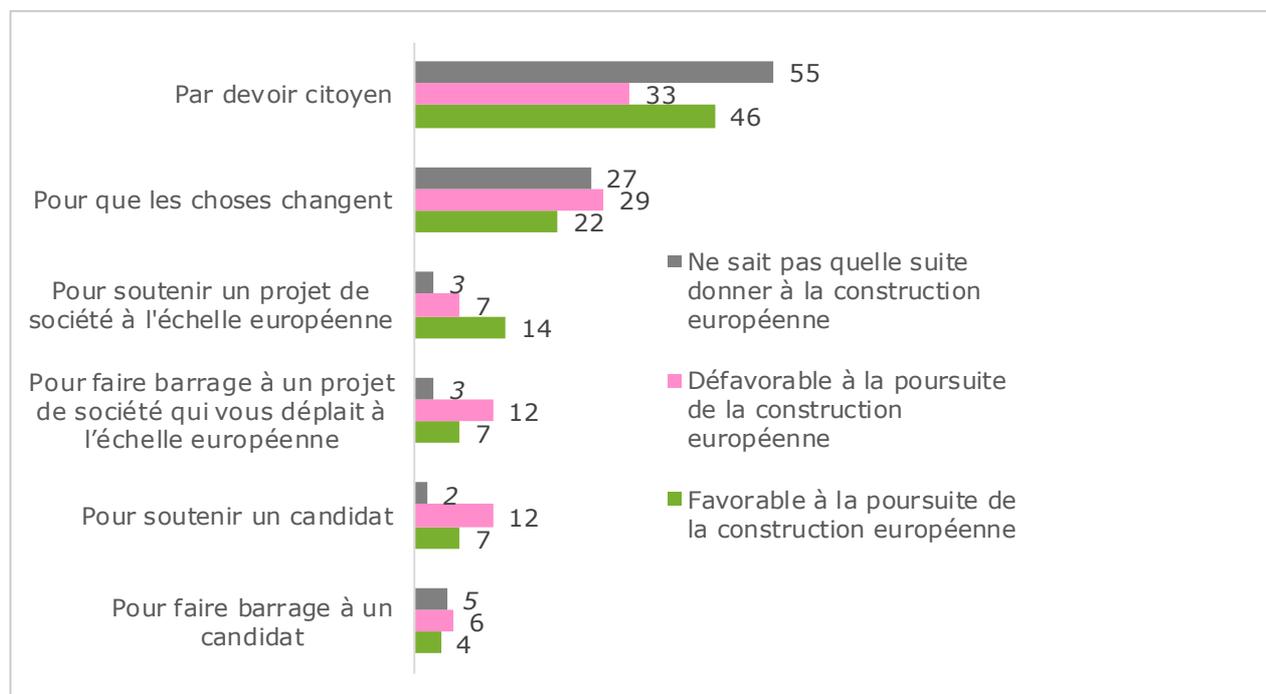
Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ 2017 : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant déclaré aller voter à l'élection présidentielle à trois mois de l'échéance, « Oui certainement », « Oui probablement » (Effectifs : 2 179) / Champ 2019 : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant déclaré aller voter aux élections européennes à deux mois de l'échéance, « Oui certainement », « Oui probablement » et ayant accepté de répondre à cette question (Effectifs : 2051).

Autre exception, en 2019, les familles monoparentales sont bien plus nombreuses que les autres à envisager de voter pour que les choses bougent (37 %, + 12 points), de même que les couples avec enfants (+ 6 points).

La notion de **devoir citoyen** est plus particulièrement évoquée par les personnes les plus **perdues** concernant la construction européenne, ne sachant pas quelle serait la direction la plus souhaitable à donner (Graphique 101 et Tableau 16).

**GRAPHIQUE 99. COMPARAISON DES MOTIVATIONS DE VOTE AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 2019 SELON L'OPINION SUR LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant déclaré aller voter aux élections européennes à deux mois de l'échéance, « Oui certainement », « Oui probablement » et ayant accepté de répondre à cette question (Effectifs : 2 051).

Note de lecture : les chiffres en italique signalent de faibles effectifs.

Les jeunes ne portant pas l'Union européenne dans leur cœur (association de mots négatifs, faible sentiment de citoyenneté, volonté de ralentir la construction européenne) adoptent des motivations de vote spécifiques : ils citent davantage **l'envie que les choses changent, de faire barrage à un projet de société et de soutenir un candidat particulier**. À l'inverse, les jeunes témoignant un attachement à l'Union européenne (association de mots positifs, sentiment de citoyenneté européenne, favorables à la poursuite de la construction européenne) privilégient le soutien à un projet de société à l'échelle européenne. Les jeunes plus neutres au sujet de l'Union européenne (association de mots mixtes, sentiment de citoyenneté européenne et française, ignorance sur la suite à donner à la construction européenne) sont quant à eux prioritairement motivés par le devoir citoyen, révélant qu'intention de vote et opinion marquée à l'égard de l'Union européenne ne vont pas forcément de pair.

Ces différents éléments dessinent le portrait d'une jeunesse plurielle, entre intégration socioéconomique et soutien à un projet européen, sentiment de délaissement, envie de faire barrage à l'Union européenne et incertitude sur son propre positionnement. L'analyse des motivations de vote en regard **des motivations et des formes de l'engagement bénévole** confirme cette dimension (Tableau 16). Les jeunes sensibles aux sollicitations institutionnelles et à un engagement « utile » en termes de compétences et de lien social sont motivés par un devoir citoyen tandis que les jeunes sensibles à un engagement bénévole plus **idéologique** (défense d'une cause, envie d'action concrète), s'impliquant politiquement par des manifestations ou des concertations, votent davantage pour soutenir ou faire barrage à un projet de société.

**TABLEAU 14. PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE, POSITIONNEMENT À L'ÉGARD DE LA VIE, DE L'UNION EUROPÉENNE ET DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES ASPIRANTS ÉLECTEURS SELON LA MOTIVATION DE VOTE (EN %)**

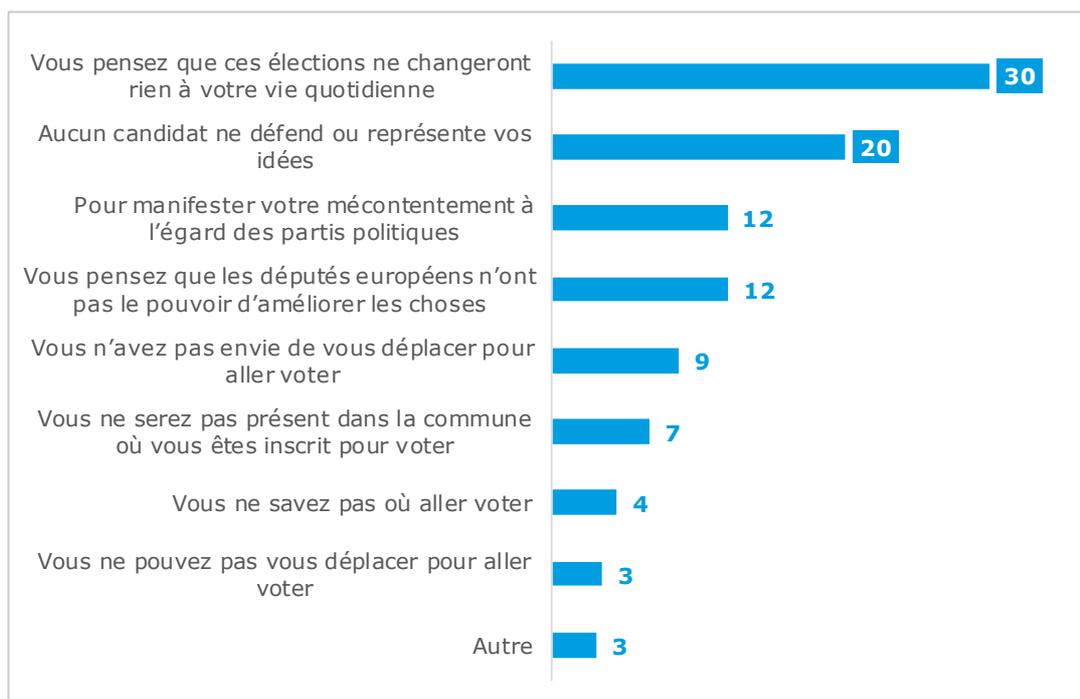
<p><b>Par devoir citoyen (45 %)</b></p> <p><b>Vit en Bretagne (60 % ; + 10 points)</b>  <b>Vit dans les Pays de la Loire (52 % ; + 7 points)</b>                  Vit en Normandie (50 % ; + 5 points)                  Vit dans les Hauts de France (50 % ; + 5 points)                  Diplômés de niveau baccalauréat ou de l'enseignement supérieur (50 % ; + 5 points)                  Femmes (48 % ; + 3 points)                  Étudiants (49 % ; + 4 points)                  Célibataire (49 % ; + 4 points).                  Vit en Bourgogne-Franche-Comté (49 % ; + 4 points)  <i>Ne s'impose pas de restriction budgétaire (49 % ; + 4 points)</i>  <b>Ne sait pas quelle suite donner à la construction européenne (55 % ; + 10 points)</b>  <i>49 % des jeunes se sentant à la fois citoyens français et européens (49 % ; + 4 points).</i>  <i>Engagement bénévole comme moyen de développer des compétences (48 % ; + 3 points)</i>  <i>Engagement bénévole comme moyen de tisser des liens avec d'autres personnes (48 % ; + 3 points)</i>  <i>Engagement bénévole motivé par les sollicitations de leur mairie, école, hôpital, (49 % ; + 4 points)</i>  <i>Engagement bénévole motivé par les sollicitations d'une association (48 % ; + 3 points)</i></p>	<p><b>Pour que les choses changent (25 %)</b></p> <p><b>En famille monoparentale (37 % ; + 12 points)</b>  <b>Vit en outre-mer (37 % ; + 12 points)</b>  <b>Vit en Grand Est (32 % ; + 7 points)</b>                  Niveau de diplôme inférieur au baccalauréat (31 % ; + 6 points),                  Couples avec enfants (31 % ; + 6 points)                  Chômeurs (30 % ; + 5 points)                  Vit en Normandie (30 % ; + 5 points)                  Invalide, malade de longue durée ou sans recherche d'activité (29 % ; + 4 points)                  Vit en Centre-Val-de Loire (29 % ; + 4 points)                  A manifesté dans les douze derniers mois (28 % ; + 3 points)  <i>Insatisfait de sa vie (29 % ; + 4 points)</i>  <i>Inquiet à propos de son propre avenir (28 % ; + 3 points)</i>  <b>N'associe que des mots négatifs à l'Union européenne (35 % ; + 10 points)</b>  <i>Défavorable défavorables à la poursuite de la construction européenne (29 % ; + 4 points).</i>  <i>Se sent citoyen français mais pas citoyen européen (29 % ; + 4 points)</i>  <i>Ne se sent ni citoyen français ni citoyen européen (28 % ; + 3 points)</i>  <i>Engagement bénévole mobilité par du temps libre (28 % ; + 3 points).</i></p>	<p><b>Pour soutenir un projet de société à l'échelle européenne (9 %)</b></p> <p>A réalisé un <b>séjour à l'étranger</b> au cours des cinq dernières années (13 % ; + 4 points).                  A participé à une <b>concertation publique</b> au cours des douze derniers mois (14 % ; + 5 points)                  Vit dans une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus (12 % ; + 3 points)  <i>Sentiment d'ascension sociale depuis l'enfance (13 % ; + 4 points)</i>  <i>Ne s'impose pas de restrictions budgétaires (12 % ; + 3 points).</i>  <i>Satisfaits de sa vie (12 % ; + 3 points)</i>  <i>Confiants dans son propre avenir (12 % ; + 3 points).</i>  <i>Favorable à la poursuite de la construction européenne (14 % ; + 5 points)</i>  <i>Se sent citoyen français et citoyen européen (12 % ; + 3 points)</i>  <i>Engagement motivé par la défense d'une cause, de convictions (13 % ; + 4 points)</i>  <i>Engagement motivé par l'envie d'agir de façon concrète (12 % ; + 3 points)</i></p>
<p><b>Pour faire barrage à un projet de société qui vous déplaît à l'échelle européenne (7 %)</b></p> <p><b>A manifesté dans les douze derniers mois (13 % ; + 6 points)</b>  <b>A participé à une concertation publique au cours des douze derniers mois (13 % ; + 6 points)</b>                  A réalisé un séjour à l'étranger au cours des cinq dernières années (10 % ; + 3 points).  <b>N'associe que des mots négatifs à l'Union européenne (13 % ; + 6 points)</b>  <b>Défavorable à la poursuite de la construction européenne (12 % ; + 5 points)</b>  <i>Se sent citoyen français mais pas citoyen européen (10 % ; + 3 points)</i>  <i>Engagement motivé par l'envie d'agir de façon concrète (10 % ; + 3 points)</i></p>	<p><b>Pour soutenir un candidat (7 %)</b></p> <p>Donne de son temps bénévolement (10 % ; + 3 points).  <i>Défavorable à la poursuite de la construction européenne (12 % ; + 5 points)</i>  <i>Engagement bénévole motivé par l'accès à des activités ou des services (10 % ; + 3 points).</i></p>	<p><b>Pour faire barrage à un candidat (5 %)</b></p> <p>Absence d'écarts marqués par rapport à la moyenne des jeunes</p>

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant déclaré aller voter aux élections européennes à deux mois de l'échéance, « Oui certainement », « Oui probablement » et ayant accepté de répondre à cette question (Effectifs :2051)

Note de lecture : les éléments en italique distinguent les questions d'opinion des variables sociodémographiques classiques, les éléments en gras signalent les écarts importants (plus de 6 points) par rapport à la moyenne.

## 5.6. L'impression d'une déconnexion des élections par rapport à sa vie quotidienne et ses idées est la principale source d'abstention

GRAPHIQUE 100. POUR QUELLE RAISON PRINCIPALE N'ÊTES-VOUS PAS CERTAIN D'ALLER VOTER AUX PROCHAINES ÉLECTIONS EUROPÉENNES ? (EN %)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant déclaré ne pas aller voter aux prochaines élections européennes, « Non certainement pas », « Non probablement pas » et ayant accepté de répondre à cette question (Effectifs : 1 010).

**Les raisons de désertir l'isoloir sont d'abord idéologiques** : le manque d'effets perçus des élections sur sa vie quotidienne (30 %), le sentiment qu'aucun candidat ne représente ses idées (20 %) et, en arrière-fond, le mécontentement à l'égard des partis politiques (12 %) ainsi que l'opinion que « les députés européens n'ont pas le pouvoir d'améliorer les choses » (12 %). Le manque d'envie n'est invoqué que par moins d'un jeune sur dix (9 %).

Les raisons plus **pratiques d'abstention**, liées aux modalités de déplacement le jour même de l'élection, sont **bien moins citées**, que ce soit l'ignorance de l'emplacement du bureau de vote (4 %) ou l'impossibilité de se déplacer (3 %). L'absence de la commune d'inscription concerne 7 % des jeunes et pourrait correspondre à un phénomène de mal-inscription, en augmentation<sup>26</sup> et qui aurait concerné 15 % des inscrits en France, en 2014.

3 % des jeunes évoquent d'autres raisons d'abstention. Invités à détailler ces raisons, ils invoquent des raisons diverses parmi lesquelles figurent **le manque d'information** ou de compréhension des modalités

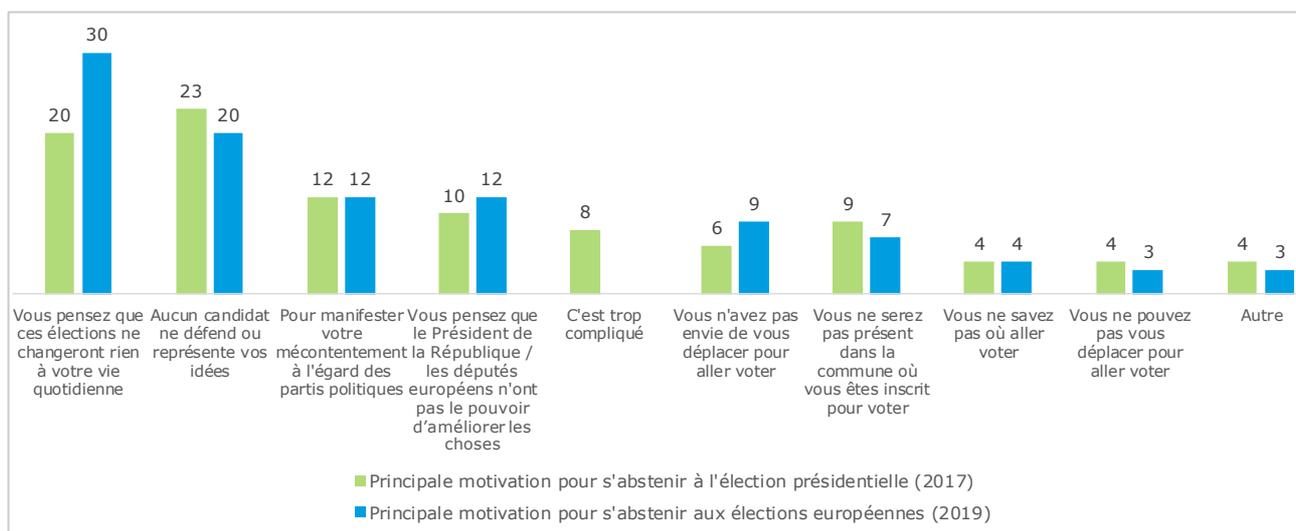
<sup>26</sup> Lardeux, Laurent, « Des élections locales aux élections européennes : pour une lecture plus nuancée de la participation des jeunes », *Jeunesses : études et synthèses*, n°27, 2015.

de vote (1 %), **le manque de confiance** dans le système de représentation par le vote (1 %) et **le manque d'intérêt pour ce scrutin** en particulier, qui s'apparente au manque d'envie de se déplacer ce jour-là (1 %).

Une enquête révèle une hiérarchie des causes d'abstention très similaire dans **l'ensemble de la population française**<sup>27</sup>. Invitées à mentionner non pas une mais deux raisons à leur abstention, les personnes estimant qu'elles n'iraient pas voter ont d'abord cité l'idée que **les élections ne changeront rien à leur vie quotidienne** (40 %), suivi du **mécontentement à l'égard du système politique** (32 %). L'idée d'un vote sans effet sur le quotidien prédomine donc dans l'ensemble de la population française.

**Les causes d'abstention, au sein de la jeunesse, sont très similaires quel que soit le scrutin.** La hiérarchie entre causes idéologiques et pratiques d'abstention se retrouvait déjà en 2017, à trois mois de l'élection présidentielle (Graphique 103).

**GRAPHIQUE 101. COMPARAISON DES RAISONS D'ABSTENTION AUX ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE DE 2017 ET EUROPÉENNES DE 2019 (EN %) (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019, 2017.

Champ 2017 : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant déclaré ne pas aller voter à l'élection présidentielle à trois mois de l'échéance, « Non certainement pas », « Non probablement pas » (Effectifs : 2 179) et ayant répondu à la question posée (Effectifs : 1 420) / Champ 2019 : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant déclaré ne pas aller voter aux élections européennes à deux mois de l'échéance, « Non certainement pas », « Non probablement pas » et ayant accepté de répondre à cette question (Effectifs : 1 010).

La première raison de l'abstention était alors le manque de représentativité des candidats plutôt que l'idée que les élections ne changent rien à la vie quotidienne. **Cette idée d'absence d'impact concret du scrutin est bien plus présente pour les élections européennes (30 %) que pour la présidentielle (20 %, - 10 points).** L'idée de la représentation de ses idées par un candidat en particulier est moins prégnante pour les élections européennes (20 % vs 23 %, soit - 3 points), ce qui peut en partie s'expliquer par le **mode de scrutin** lui-même ; celle que les élus n'ont pas le réel pouvoir « d'améliorer les choses » est un peu plus répandue pour les députés européens (12 %) que pour le président de la République (10 %, - 2 points).

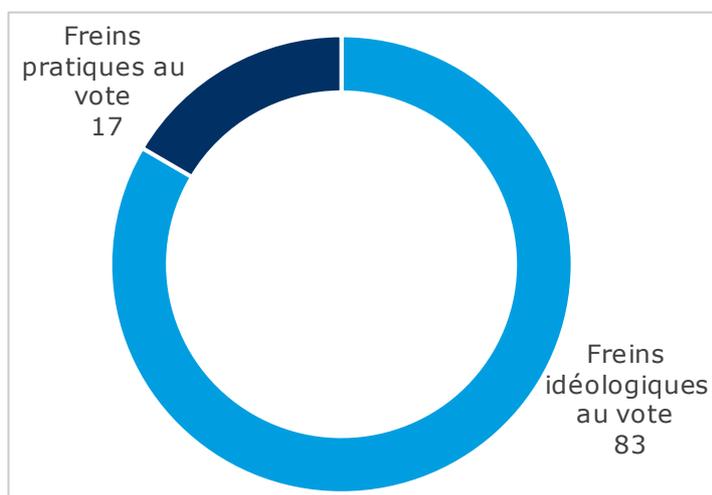
Afin de caractériser plus finement le profil des jeunes selon leur évocation de causes idéologiques ou pratiques à leur abstention, un indicateur synthétique a été construit (Graphique 104) :

<sup>27</sup> IPSOS, SOPRA STERIA pour France Télévisions et Radiofrance, *Sociologie des électors et profil des abstentionnistes*, 2019.

- **Les causes suivantes ont été qualifiées de causes idéologiques :** « Vous pensez que ces élections ne changeront rien à votre vie quotidienne » ; « Pour manifester votre mécontentement à l'égard des partis politiques » ; « Vous pensez que les députés européens n'ont pas le pouvoir d'améliorer les choses, « Aucun candidat ne défend ou représente vos idées »
- **Les causes suivantes ont été qualifiées de causes pratiques :** « Vous ne savez pas où aller voter » ; « Vous ne serez pas présent dans la commune où vous êtes inscrit pour voter » ; « Vous ne pouvez pas vous déplacer pour aller voter »
- **Les causes « autres » et « Vous n'avez pas envie de vous déplacer pour aller voter »** n'ont pas été reclassées en raison de leur caractère potentiellement idéologique et pratique à la fois.

Ce regroupement révèle que **des causes idéologiques sont avancées par 83 % des jeunes boudant les urnes**, les causes pratiques n'étant citées que par 17 % d'entre eux.

GRAPHIQUE 102. NATURE DES MOTIFS D'ABSTENTION INVOQUÉS (EN %)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant déclaré ne pas aller voter aux prochaines élections européennes, « Non certainement pas », « Non probablement pas » et ayant accepté de répondre à cette question (Effectifs : 1 010).

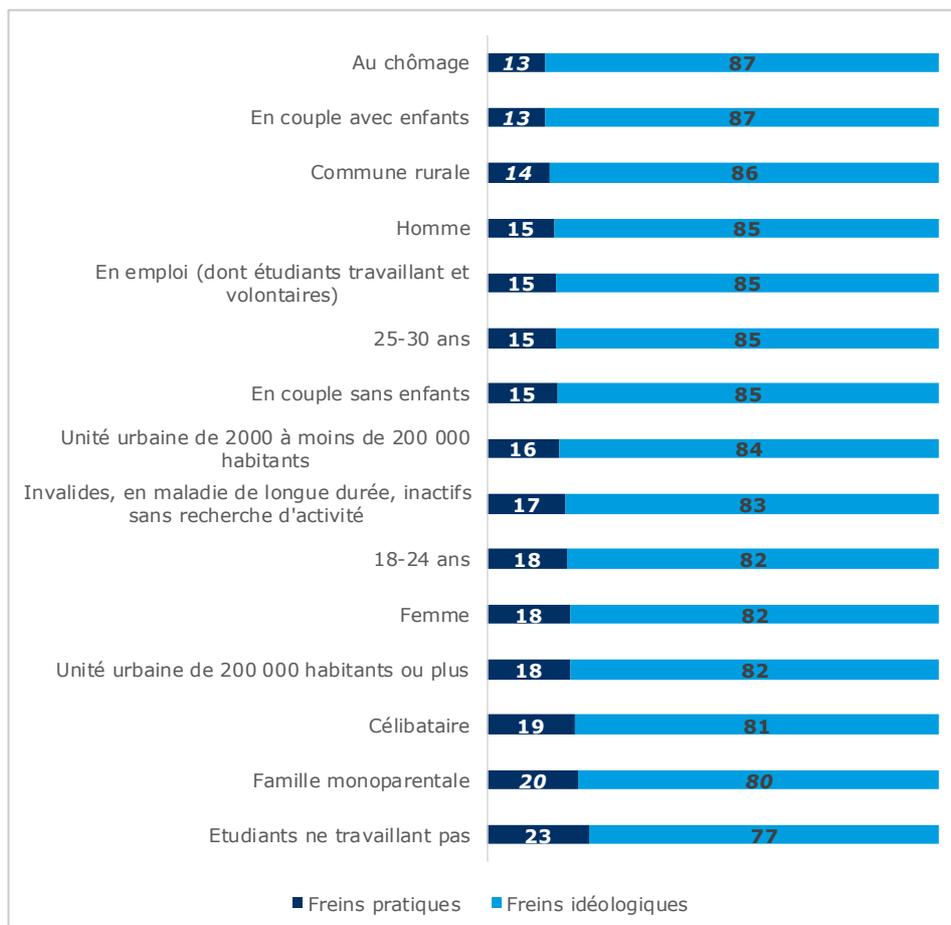
L'analyse des profils des jeunes aspirants abstentionnistes à l'élection présidentielle en 2017 avait confirmé que l'abstention était davantage synonyme de défiance à l'égard des figures politiques traditionnelles (partis, hommes et femmes politiques)<sup>28</sup> que de manque d'intérêt pour le scrutin. L'idée que l'intérêt pour la politique n'est pas forcément conditionné à une participation électorale était alors révélée par la mise en avant de causes d'abstention idéologiques, notamment **le manque de représentativité des candidats**, par les jeunes signant des pétitions ou défendant des causes sur Internet ainsi que par les jeunes prêts à devenir bénévoles, pour qui ces formes de représentations paraissaient constituer des alternatives à l'engagement par le vote. Cette raison était également plus citée par les jeunes diplômés de niveau baccalauréat ou de l'enseignement supérieur.

L'abstention aux élections européennes semble découler de problématiques pour partie différentes, et en particulier de la conviction **d'une absence de conséquences sur sa vie quotidienne**. Au niveau sociodémographique, le niveau de diplôme n'est plus en lien avec la nature des raisons invoquées pour ne

<sup>28</sup> Bruter Michael., Clary Anne-Julie, *Les jeunes et le vote. Rapport d'enquête*, ANACEJ, Paris, 2014..

pas voter aux européennes. Le sexe, l'âge, le statut d'activité et le lieu de vie sont des caractéristiques plus clivantes. Ainsi, les hommes, les personnes âgées de 25 à 30 ans, les chômeurs, les parents d'enfants et les habitants de communes rurales favorisent des raisons idéologiques, tandis que les femmes, les 18-24 ans et les étudiants motivent davantage leur abstention par des raisons pratiques (Graphique 105).

**GRAPHIQUE 103. NATURE DES MOTIFS D'ABSTENTION INVOQUÉS SELON LE SEXE, L'ÂGE, LE STATUT D'ACTIVITÉ, LE STATUT FAMILIAL ET LE LIEU DE RÉSIDENCE (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant déclaré ne pas aller voter aux prochaines élections européennes, « Non certainement pas », « Non probablement pas » et ayant accepté de répondre à cette question (Effectifs : 1 010).

La vision portée sur sa propre vie, sur l'Union européenne et sur les bienfaits d'un engagement est au cœur de la nature de l'abstention aux élections européennes. Le rapport à l'engagement est à ce titre singulièrement différent de celui repéré pour l'élection présidentielle. **Contrairement à l'élection présidentielle, l'abstention pour motif idéologique ne semble pas découler d'une frustration à l'égard d'une absence de représentativité et d'une aspiration à une plus grande participation individuelle à la vie de la cité. Les jeunes projetant de s'abstenir aux européennes pour des raisons idéologiques ne souhaitent pas plus devenir bénévoles qu'en moyenne et ne s'engagent pas plus que les autres jeunes, y compris sur Internet par la signature de pétitions ou la défense de causes. 86 % des jeunes abstentionnistes sans activité bénévole (+ 3 points) ne souhaitent d'ailleurs pas aller voter pour une raison idéologique. Les**

jeunes abstentionnistes bénévoles sont eux plus nombreux à évoquer une raison pratique, peut-être parce que leur besoin de représentation est déjà comblé par leur engagement sous une autre forme.

L'abstention révèle à nouveau ici une fragmentation de la jeunesse. **Les abstentionnistes pour des raisons pratiques regroupent de fait des profils de jeunes plutôt épanouis dans leur vie** : les jeunes estimant appartenir à la catégorie des « privilégiés », des « gens aisés » ou à la « classe moyenne supérieure » (26 %, + 9 points), satisfaits de leur vie (21 %, + 4 points) ou ne s'imposant pas de restrictions budgétaires (20 %, + 3 points) y sont plus représentés. Les jeunes engagés bénévolement ou aspirants bénévoles pragmatiques, avec l'ambition de valoriser cette expérience dans un cadre professionnel ou de formation (25 %, + 8 points), et les jeunes partis à l'étranger au cours des cinq dernières années se rangent également plus souvent derrière ces freins pratiques au vote (25 %, + 8 points). C'est aussi le cas des jeunes favorables à la poursuite de la construction européenne (24 %, + 7 points). On pourrait ainsi voir dans leur abstention l'un des effets de la **mal-inscription**, qui pénalise de fait les jeunes les plus mobiles, restés inscrits à leurs anciennes adresses<sup>29</sup>.

**Les abstentionnistes pour des raisons idéologiques rassemblent au contraire des profils de jeunes beaucoup plus en pessimistes et en retrait**, manifestant leur refus de s'engager malgré des aspirations personnelles et opposés à l'Union européenne (Tableau 17).

**TABLEAU 15. RAPPORT À LA VIE, À L'ENGAGEMENT ET À L'UNION EUROPÉENNE DES JEUNES ABSTENTIONNISTES POUR DES RAISONS IDÉOLOGIQUES**

Pessimisme/sentiment de discrimination	<p>Les jeunes n'étant pas satisfaits de leur vie (89 %, + 6 points).</p> <p>Les jeunes n'ayant pas confiance dans leur avenir (87 %, + 4 points).</p> <p>Les jeunes estimant que leur avis ne compte pas pour une raison autre que l'âge (86 %, + 3 points).</p>
Caractère réfractaire à l'engagement ou engagement idéologique, incité	<p>Les jeunes certains de ne pas aller voter (86 %, + 3 points),</p> <p>Les jeunes estimant qu'aucune raison ne pourrait les amener à s'engager (93 %, + 10 points),</p> <p>Parmi les jeunes disposés à s'engager ou s'engageant déjà, ceux privilégiant une envie d'agir concrète (86 %, + 3 points), la défense d'une cause, de convictions (86 %, + 3 points) ou qui perçoivent leur engagement comme une réponse à des sollicitations d'une mairie, école, hôpital (89 %, + 6 points) ou d'une association (86 %, + 3 points)</p>
Rapport négatif à l'Union européenne	<p>Les jeunes ignorant quelle suite donner à la construction européenne (90 %, + 7 points),</p> <p>Les jeunes défavorables à la construction européenne (87 %, + 4 points),</p> <p>Les jeunes n'associant que des mots à connotation négative à l'Union européenne (88 %, + 5 points)</p> <p>Les jeunes se sentant citoyens français sans se sentir Européens (87 %, + 4 points)</p>

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

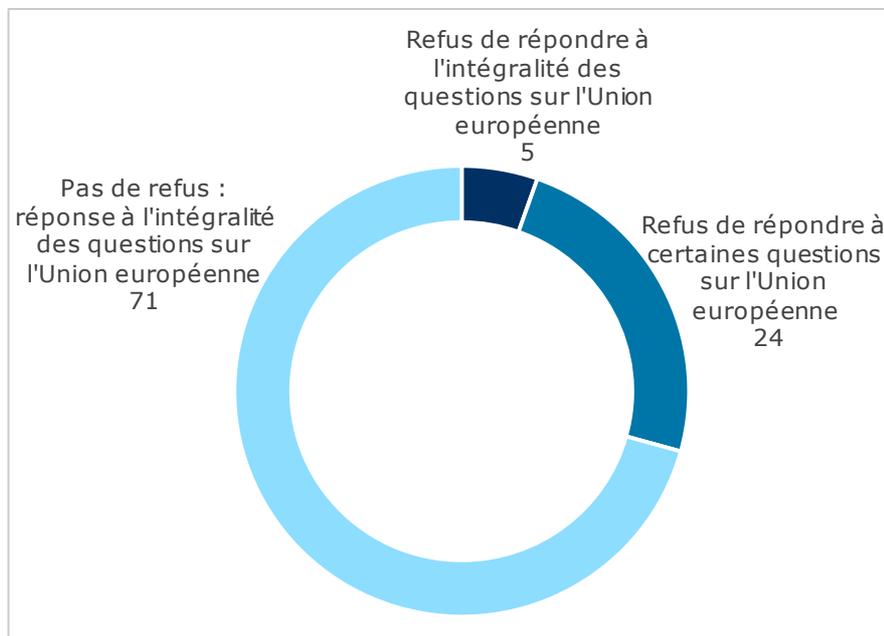
<sup>29</sup> Lardeux, Laurent, « Des élections locales aux élections européennes : pour une lecture plus nuancée de la participation des jeunes », *Jeunesses : études et synthèses*, n°27, 2015.

Une enquête réalisée par l'IFOP propose des pistes pour **favoriser la participation électorale** auprès des 18-25 ans qui envisagent l'abstention<sup>30</sup>. Toutefois, peu des propositions suggérées sont appréciées par les profils sociodémographiques les plus enclins à invoquer des raisons idéologiques à leur abstention, comme les personnes au chômage ou résidant dans des communes rurales. La « prise en compte du vote blanc » est ainsi bien moins populaire auprès des jeunes en recherche d'emploi (- 6 points), la « compréhension du fonctionnement de l'Union européenne » et « une campagne donnant la parole à des candidats d'autres pays européens » séduisent peu les habitants des communes rurales (- 5 points et - 9 points respectivement). Seule l'idée qu'une « **personne âgée de moins de 30 ans conduise l'une des listes en compétition** » paraît intéresser ces profils autant ou davantage que la moyenne des jeunes : 40 % des hommes, 49 % des jeunes au chômage et 41 % des résidents de communes rurales contre 41 % des jeunes de 18-25 ans en moyenne.

## 5.7. Le refus de répondre aux questions portant sur l'Union européenne, reflet d'une distance pour une fraction de la jeunesse

Les jeunes répondants du baromètre DJEPVA sur la jeunesse avaient le choix de répondre ou non à tout ou partie des questions politiques sur l'Union européenne (Graphique 106).

GRAPHIQUE 104. POSITIONNEMENT À L'ÉGARD DE LA RÉPONSE À DES QUESTIONS POLITIQUES SUR L'UNION EUROPÉENNE (EN %)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans

<sup>30</sup> IFOP pour ANACEJ et LES JEUNES EUROPEENS FRANCE, *Les jeunes et les élections européennes de 2019*, 2019.

**71 % des jeunes ont accepté de répondre à l'ensemble des questions sur l'Union européenne.** Il s'agit un peu plus souvent de jeunes âgés de 25 à 30 ans (76 %, + 5 points), diplômés de niveau baccalauréat ou de l'enseignement supérieur (76 %, + 5 points), en emploi (75 %, + 4 points), considérant appartenir à la classe moyenne supérieure (78 %, + 7 points) ou inférieure (75 %, + 4 points), ayant connu un « déclassement » social depuis l'enfance (77 %, + 6 points). Les jeunes satisfaits de leur vie (75 %, + 4 points) et estimant que leur avis compte dans les espaces qu'ils fréquentent (75 %, + 4 points) ont aussi plus souvent répondu à toutes les questions sur l'Union européenne.

**24 % des jeunes ont été plus sélectifs dans leurs réponses, en refusant de s'exprimer sur certaines questions :** les jeunes dont le niveau de diplôme est inférieur au baccalauréat (30 %, + 6 points), les jeunes en situation d'invalidité, de maladie de longue durée ou sans recherche d'activité (31 %, + 7 points), les jeunes vivant principalement chez leurs parents (27 %, + 3 points), les parents de familles monoparentales (32 %, + 8 points), les jeunes n'ayant pas confiance en l'avenir (27 %, + 3 points), mais aussi les jeunes considérant appartenir aux « privilégiés » ou aux « gens aisés » (33 %, + 9 points). La question sur la construction européenne est celle qui a engendré le plus de refus de répondre, cette modalité étant groupée avec celle « ne se prononce pas » (Effectifs : 416 « refuse de répondre/ne se prononce pas »).

**Le refus de répondre à au moins une question sur l'Union européenne témoigne d'une certaine prise de distance à l'égard de ces institutions.** Parmi ceux s'exprimant sur ces questions, seuls 40 % des jeunes n'ayant pas répondu à au moins une des questions sur l'Union européenne ont ainsi l'intention de voter, 29 % se déclarent favorables à une poursuite de la construction européenne et 47 % se sentent Européens, soit chaque fois moins qu'en moyenne.

**Le refus de répondre à toutes les questions sur l'Union européenne est plus répandu parmi les répondants les moins installés dans la vie active et les plus jeunes :** les jeunes âgés de 18 à 24 ans (8 %, + 3 points), les jeunes dont le niveau de diplôme est inférieur au baccalauréat (10 %, + 5 points) et les inactifs (étudiants, invalides, malades de longue durée, jeunes sans recherche d'emploi) (8 %, + 3 points) sont plus nombreux qu'en moyenne à avoir choisi cette option.



## VI. Des pratiques culturelles individuelles de créativité amateurs et des pratiques numériques

*Remarque : Cette partie porte uniquement sur les jeunes métropolitains*

**La place accordée à la culture en France est forte, notamment par rapport à ses voisins européens.** Selon l'Eurobaromètre spécial sur les valeurs culturelles des Européens de 2007<sup>1</sup>, 88 % des Français pensent que la culture est importante pour eux personnellement contre 77 % des habitants de l'Union européenne. En outre, 80 % des Français déclarent pratiquer au moins une activité culturelle contre 72 % des habitants de l'Union européenne.

La place des **loisirs** est, quant à elle, **sous-dimensionnée** dans l'Hexagone, par rapport à des pays européens comparables<sup>2</sup> que ce soit en termes de place **symbolique** accordée aux loisirs, de **temps passé, de pratiques et de budget consacré**. Elle a toutefois eu tendance à progresser ces dernières années, suivant en cela la pente naturelle observée dans de nombreux pays à niveau de richesse comparable. En termes de budget par exemple, le poste culture et loisirs tend à occuper **une part croissante dans le budget** des ménages français sur une longue période : le pourcentage est passé de 6,5 % en 1959 à 8,1 % en 2012. Les **dépenses** liées à la **culture et aux loisirs** sont en France en 2017 en **augmentation** par rapport aux années précédentes, que ce soit pour les services culturels (+ 2,7 % en volume), les services récréatifs et sportifs (+ 2,2 %) ou encore les activités créatives, artistiques et spectacles (+ 6,9 %), en plein développement. Cette hausse est liée pour partie à l'augmentation des pratiques numériques, mais elle recouvre également un haut niveau de fréquentation des cinémas ou la hausse de la délivrance de licences sportives par exemple<sup>3</sup>.

Quel est le rapport des jeunes à la culture ? Sylvie Octobre<sup>4</sup> explique que celui-ci est souvent dépeint sous forme de **stéréotypes** parfois dénués de fondements : « Les jeunes générations sont affublées de noms étranges : digital natives, génération C (comme communicante), Y (comme « why » mais aussi comme l'image des écouteurs plantés dans les oreilles et du fil qui relie au lecteur portable) ou Z, et désormais Alpha (dénomination qui exprime bien à la fois la fascination et la peur qu'elles provoquent). Au-delà de ce que l'énumération alphabétique suggère de manque de structuration et d'assise intellectuelle de ces dénominations, on peut relever que les comportements culturels (communiquer, créer, etc.), les dispositifs technologiques (le numérique) et les valeurs qui y sont supposément attachées (collaboratif, horizontalité, intelligence collective, voire démocratie) sont structurants dans ces représentations vernaculaires sur les jeunes. »

Le baromètre DJEPVA de la jeunesse tente ici d'apporter quelques données sur le rapport des 18-30 ans à la culture et de replacer celles-ci plus généralement par rapport à d'autres pratiques, aspirations, et goûts en matière de temps libre. Sans prétendre à définir ici la notion de culture, nous nous bornerons à rappeler en préambule que, tout du moins du point de vue des représentations de la population, le spectre d'activités ainsi visé est très large. Ainsi, lorsqu'on interroge nos concitoyens sur les activités entrant selon

<sup>1</sup> Commission européenne, « European cultural values », *Eurobaromètre Spécial* n°278, 2007.

<sup>2</sup> Bigot Régis, Daudey Emilie, Hoibian Sandra, *La société des loisirs dans l'ombre de la valeur travail*, CREDOC/Cahier de recherche, CREDOC, n°305, 2013.

<sup>3</sup> INSEE, « 6.4 Culture – Loisirs – Sports », in *Tableaux de l'économie française*, INSEE, 2019.

<sup>4</sup> Octobre Sylvie, « Pratiques culturelles des jeunes et stéréotypes », *Hermès, La Revue*, n° 83, 2019, p. 238-242.

eux dans le périmètre de la culture, les Français défendent une **vision plutôt extensive** de la culture, où de très nombreuses activités sont intégrées<sup>5</sup>. La visite des musées, la science, les voyages, la cuisine, le théâtre, la presse, la musique classique, les romans ou la pratique d'un instrument de musique font, dans tous les cas, partie de la culture. Le cirque, les bandes dessinées, les cultures urbaines (rap, hip-hop, graffiti, etc.) méritent aussi leur place dans le champ de la culture. Seules deux activités étaient, en 2015, considérées comme en dehors du champ culturel : la télé réalité et les jeux vidéo.

## 6.1. Pour occuper leur temps libre, les jeunes privilégient la sociabilité, le numérique et le sport

GRAPHIQUE 105. D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE, COMMENT AIMEZ-VOUS OCCUPER VOTRE TEMPS LIBRE... ? (EN %)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant en France métropolitaine

Près de la moitié des jeunes (45 %) privilégient le fait de passer du temps avec leurs proches (famille, amis) durant leur temps libre (Graphique 107), loin devant toutes les autres activités proposées, et en rupture avec la représentation répandue de jeunes isolés devant des écrans. **Le lien social** est donc une dimension très importante chez les jeunes. Ils rejoignent en cela nos concitoyens en général qui, avec le temps, lui accordent **une place grandissante** : 40 % des Français considéraient ainsi « les amis et les relations » comme un domaine de la vie très important en 1990, ils sont aujourd'hui 53 % en 2018 selon la

<sup>5</sup> Guy Jean-Michel, « Les représentations de la culture dans la population française », *Culture études*, n°1, 2016, p. 1-16.

dernière vague de l'enquête sur les valeurs<sup>6</sup>. Les Français aspirent très fortement à créer du lien avec autrui<sup>7</sup> et contrairement aux représentations très vivaces ; les liens ne diminuent pas nécessairement sur une longue période, mais changent de forme : ils deviennent **plus souples, plus choisis** et évoluent notamment en liaison avec les pratiques numériques.

Passer du **temps sur Internet** (27 %) arrive en deuxième position des pratiques considérées comme agréables par les 18-30 ans pour occuper leur temps libre. Les jeunes, plus technophiles et équipés que la moyenne<sup>8</sup>, mobilisent en effet **plus particulièrement Internet pour des usages de loisirs**, à la frontière d'ailleurs avec le lien social, compte tenu de leur engouement pour les réseaux sociaux. Le différentiel d'usage est en effet beaucoup plus important pour des pratiques comme le visionnage de vidéos en ligne, l'écoute de musique que, par exemple, pour la recherche d'informations sur la santé.

**TABLEAU 16. COMPARATIF DES ACTIVITÉS SUR INTERNET DES JEUNES ET DE LA MOYENNE DE FRANÇAIS**

	18-24 ans	Ensemble des Français	Différentiel
Consacre plus de 3 heures hebdomadaires à regarder des vidéos, des films ou d'autres programmes audiovisuels sur internet	73	33	40 pts
A écouté ou téléchargé de la musique, au cours des 12 derniers mois (2016)	91	51	40 pts
A participé, au cours des 12 derniers mois, à des réseaux sociaux	93	59	34 pts
A effectué, dans les 12 derniers mois, des achats par internet	84	61	23 pts
A suivi l'actualité en ligne en cours des 12 derniers mois (2016)	79	59	20 pts
Dispose d'un abonnement permettant de regarder des VOD, de séries ou des films en illimité : Netflix, OCS Go, Zive, CanalPlay, Amazon Prime Vidéo	44	25	19 pts
A accompli une démarche administrative sur internet au cours des douze derniers mois	74	65	9 pts
Chercher des informations sur sa santé ou celle d'un proche	53	50	3 pts

Source : Baromètre du numérique, CREDOC 2018

Les **activités physiques ou sportives** (26 %) sont ensuite les occupations les plus répandues. Sur ce plan également, les **jeunes se distinguent fortement de la moyenne des Français** : 84 % des 15-24 ans ont pratiqué une activité sportive au cours des 12 derniers mois (66 % en moyenne)<sup>9</sup> qu'ils pratiquent de plus

<sup>6</sup> Bréchon Pierre, Gonthier Frédéric, Astor Sandrine (dir.), *La France des valeurs. Quarante ans d'évolutions*, Presses universitaires de Grenoble, 2019.

<sup>7</sup> Hoibian, *Les Français en quête de lien social*, CREDOC/Collection des rapports n°292, juin 2013

<sup>8</sup> CRÉDOC pour l'ARCEP, le CGE et l'Agence du Numérique, *Le baromètre du numérique*, 2018.

<sup>9</sup> Croutte Patricia, Jörg, Müller J., *Baromètre national des pratiques sportives 2018*, Baromètre réalisé par le CREDOC sous la direction de Hoibian S. pour l'INJEP et le ministère des sports, INJEP Notes & rapports/Rapport d'étude, 2018.

en plus en dehors des institutions et associations, à l'horaire qui leur convient de manière souple et autonome<sup>10</sup>.

18 % des jeunes déclarent ensuite profiter de leur temps libre pour faire des **sorties culturelles**, comme aller au cinéma, au théâtre, au musée, tandis que 17 % indiquent apprécier **se reposer** sans rien faire de précis. 14 % des jeunes aiment **s'occuper de leur domicile**, bricoler ou jardiner, durant leur temps libre, soit tout autant (14 %) que les jeunes appréciant de regarder la **télévision** (activité qui peut se pratiquer en direct, en replay ou en streaming). Un peu plus d'un jeune sur dix préfère se consacrer à sa culture, au développement de ses **connaissances** générales (11 %) ou à la réalisation **d'activités artistiques** (11 %), comme la musique, la peinture, la danse, l'écriture. La pratique d'activités de **création numérique en ligne, comme un blog, un site, une vidéo**, ne concerne que 6 % des jeunes. 5 % seulement des jeunes préfèrent profiter de ces moments pour suivre des cours ou chercher à améliorer leur **situation scolaire** ou professionnelle.

La hiérarchie observée ici rejoint celle notée lors de la dernière enquête sur les pratiques culturelles des Français, réalisée en 2008. 27 % des jeunes âgés de 20 à 24 ans déclaraient qu'ils aimeraient, s'ils « avaient plus de temps », avoir des activités dans le champ culturel et artistique<sup>11</sup>. Soit une appétence pour les pratiques culturelles **moins importante que pour les pratiques sportives** (qui rassemblait 40 % des réponses)<sup>12</sup>.

**Le faible attachement à la télévision de cette génération de jeunes** apparaissait déjà dès leur adolescence grâce aux analyses longitudinales réalisées par le ministère de la culture : regarder la télévision était alors une des activités les plus pratiquées par ces jeunes avant 15 ans, mais aussi une de celles auxquelles ils se déclaraient le moins attachés. Passé l'âge de 15 ans, le temps dévolu à la télévision a fortement reculé **au profit du temps consacré au numérique**<sup>13</sup>.

Au-delà de ces préférences affichées en matière de temps libre, les 18-30 ans regardent en effet moins la télévision actuellement que leurs aînés et passent plus de temps sur Internet (Graphique 108). Le recul du temps passé devant la télévision est en outre à l'œuvre dès le plus jeune âge : en 2018, les enfants de 4 à 14 ans ne regardent plus la télévision que 1 heure 39 par jour en moyenne contre 2 heures 18 en 2011<sup>14</sup>.

<sup>10</sup> Müller Jörg, « Les jeunes aiment le sport... de préférence sans contrainte », *Consommations et modes de vie*, n°297, 2018.

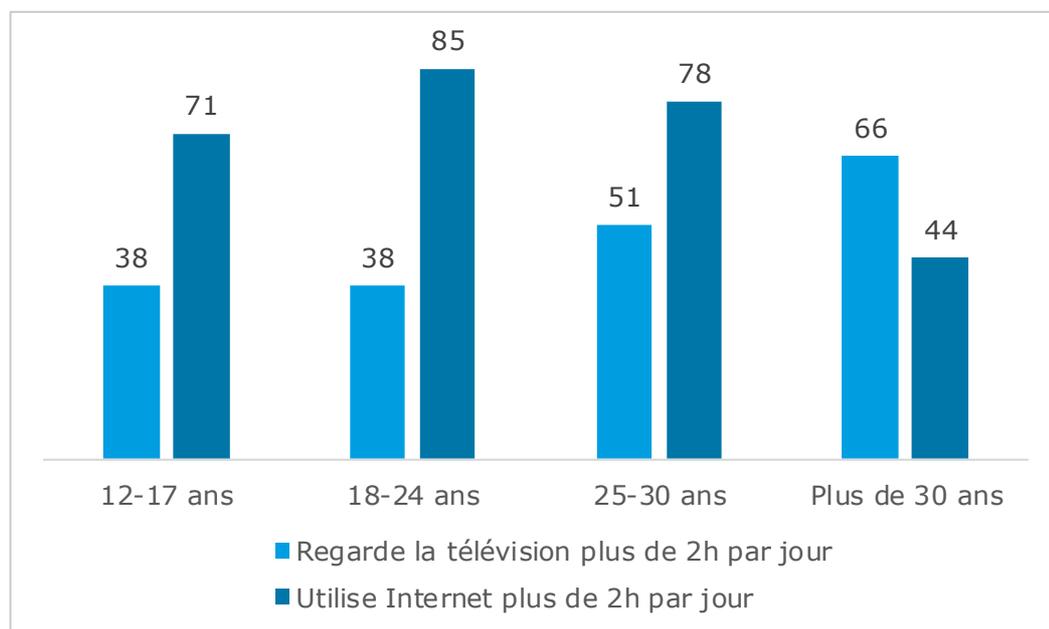
<sup>11</sup> 17 % des jeunes de 20 à 24 ans déclarant vouloir pratiquer des activités artistiques et 10 % se « cultiver ».

<sup>12</sup> DEPS, Ministère de la culture et de la communication, *Les pratiques culturelles des Français*, 2008.

<sup>13</sup> Mercklé Pierre, Octobre Sylvie, « La stratification sociale des pratiques numériques des adolescents », *RESET* n°1, 2012.

<sup>14</sup> Données Médiamétrie/ DEPS, Ministère de la culture et de la communication, 2019.

GRAPHIQUE 106. FRÉQUENCE D'UTILISATION D'INTERNET ET DE LA TÉLÉVISION SELON L'ÂGE (EN %)



Source : CGE, ARCEP, Agence du Numérique, CRÉDOC, Baromètre du numérique, 2018

Champ : Ensemble de la population âgée de 12 ans et plus résidant en France métropolitaine.

Les jeunes sont aussi équipés de moins de téléviseurs, y compris pour les plus âgés d'entre eux : en 2018, 34 % des 25-30 ans en ont plus d'un (contre 42 % de la population française) et 11 % d'entre eux n'en ont même aucun (contre 5 % des Français en moyenne). Ces tendances se renforcent dans la durée, une part croissante du temps des jeunes étant dévolue aux loisirs numériques<sup>15</sup>.

**Une analyse des différentes occupations selon le profil sociodémographique** (Tableau 19) révèle une nette répartition selon le sexe, cohérente avec celles déjà repérées sur les domaines d'engagement bénévoles : les jeunes hommes préfèrent se consacrer aux activités physiques ou sportives (33 %, + 7 points par rapport à la moyenne), au surf sur Internet (33 %, + 5 points) et aux activités de création numérique (9 %, + 3 points) tandis que les femmes privilégient le temps passé avec leurs proches (52 %, + 7 points) ou les sorties culturelles (22 %, + 4 points). Ces résultats concordent avec les analyses longitudinales réalisées par le ministère de la culture entre 2002 et 2008 auprès d'enfants nés en 1991, âgés aujourd'hui de 28 ans : durant leur adolescence, les jeunes garçons manifestaient déjà un attachement plus fort pour le sport tandis que les jeunes filles privilégiaient les pratiques artistiques<sup>16</sup>.

<sup>15</sup> CRÉDOC pour l'ARCEP, le CGE et l'Agence du numérique, *Le baromètre du numérique*, 2018 ; Ricroch Layla, Roumier Benoît, « Depuis 11 ans, moins de tâches ménagères, plus d'Internet », *INSEE Première*, n°1377, 2011.

<sup>16</sup> Mercklé Pierre, Octobre Sylvie, « La stratification sociale des pratiques numériques des adolescents », *RESET*, n°1, 2012.

## ENCADRÉ 6. DE MULTIPLES FACTEURS À L'ORIGINE DE LA MOINDRE PRATIQUE PHYSIQUE OU SPORTIVE DES JEUNES FEMMES

« À l'adolescence, la pratique physique ou sportive en dehors de la sphère scolaire se fait plus rare que pendant l'enfance, en particulier chez les filles. Les raisons qu'elles évoquent sont multiples : **lassitude** (l'activité choisie quelques années plus tôt ne plaît plus ou est jugée trop exigeante), manque de temps, difficultés de transport ou insatisfactions liées à l'ambiance (Moreau *et al.*, 2002 ; Davaisse, 2006). Les jeunes filles peuvent aussi être découragées par un **manque d'offre** ou de **créneaux horaires** attrayants (Commissariat général à la stratégie et à la prospective - CGSP, 2014). Nombre d'entre elles se détournent donc du sport au profit d'autres activités plus culturelles ou artistiques (Donnat, 2005).

Vers 25-30 ans, période de la vie où se conjuguent souvent entrée sur le marché du travail et constitution d'une famille, la pratique sportive féminine peut être contrainte par un **manque de temps**. En effet, les femmes continuent de consacrer en moyenne plus de temps que les hommes aux tâches ménagères et parentales (Ricroch, 2012 ; Brousse, 2015).

De plus, malgré des améliorations récentes, le sport féminin bénéficie d'une **faible couverture médiatique** : moins de 20 % du volume horaire des retransmissions sportives télévisuelles en 2016 (Conseil supérieur de l'audiovisuel, 2017). Or, une forte exposition médiatique d'un évènement sportif, qui plus est lorsqu'elle est associée à de bonnes performances de la part des sportifs (en particulier français), est susceptible de générer un engouement pour la pratique sportive. »

Source : François Gleizes, Émilie Pénicaut, « Pratiques physiques ou sportives des femmes et des hommes : des rapprochements mais aussi des différences qui persistent », *INSEE Première*, n° 1675, novembre 2017.

Les préférences en termes d'occupation de temps libre changent également en fonction de **l'âge et de la composition familiale**, les plus jeunes préférant les activités numériques tandis que les plus âgés et en famille préfèrent le temps passé avec leurs proches, consacré à leur domicile. **Le fait d'avoir un enfant conduit à nettement privilégier le temps passé avec ses proches** (56 %, + 11 points) et le temps consacré à son domicile (22 %, + 8 points), mais vivre avec ses parents n'encourage pas le choix d'une sociabilité avec ses proches (36 %, - 9 points) ou à s'occuper du logement (7 %, - 7 points). Les jeunes vivant avec leurs parents se déclarent davantage intéressés par le temps passé sur Internet (36 %, + 8 points), la réalisation d'activités physiques ou sportives (30 %, + 4 points) et la création numérique (9 %, + 3 points).

**Les occupations audiovisuelles ont le vent en poupe parmi les moins diplômés.** Parmi les jeunes dont le niveau de diplôme est inférieur au baccalauréat, 32 % aiment passer leur temps sur Internet (+ 4 points par rapport à la moyenne), 17 % à regarder la télévision (+ 3 points) et 9 % à pratiquer des activités de création numérique (+ 3 points).

**Le surf sur Internet (32 %, + 4 points) et le visionnage de la télévision (18 %, + 4 points)** suscitent également l'adhésion des jeunes **au chômage**. Les jeunes en emploi leur préfèrent le temps passé avec des proches (48 %, + 3 points). Les étudiants, s'ils affectionnent bien plus Internet que les autres (37 %, + 9 points), délaissent en revanche la télévision (11 %, - 3 points) et valorisent les activités physiques ou sportives (32 %, + 6 points) ainsi que la recherche d'une amélioration de leur situation scolaire ou professionnelle (9 %, + 4 points). Les autres jeunes inactifs (invalides, malades de longue durée, sans recherche d'activité) sont les plus prompts à mettre en avant des activités artistiques (14 %, + 3 points).

**La perspective de se reposer, de ne rien faire de précis est appréciée presque uniformément au sein de la jeunesse.** Cette manière de passer son temps libre est autant appréciée par les jeunes avec ou sans enfants, vivant ou non chez leurs parents, diplômés ou pas, en activité ou non et quel que soit l'âge. Seules les femmes (19 %) la citent plus que les hommes (15 %). Cette oisiveté n'est pas nécessairement exclusive ; les jeunes qui ont déclaré « ne rien faire, se reposer » peuvent par ailleurs passer du temps avec leurs

proches (familles, amis) pour un tiers d'entre eux, sur internet (19 %) ou pratiquer une activité physique et sportive (10 %).

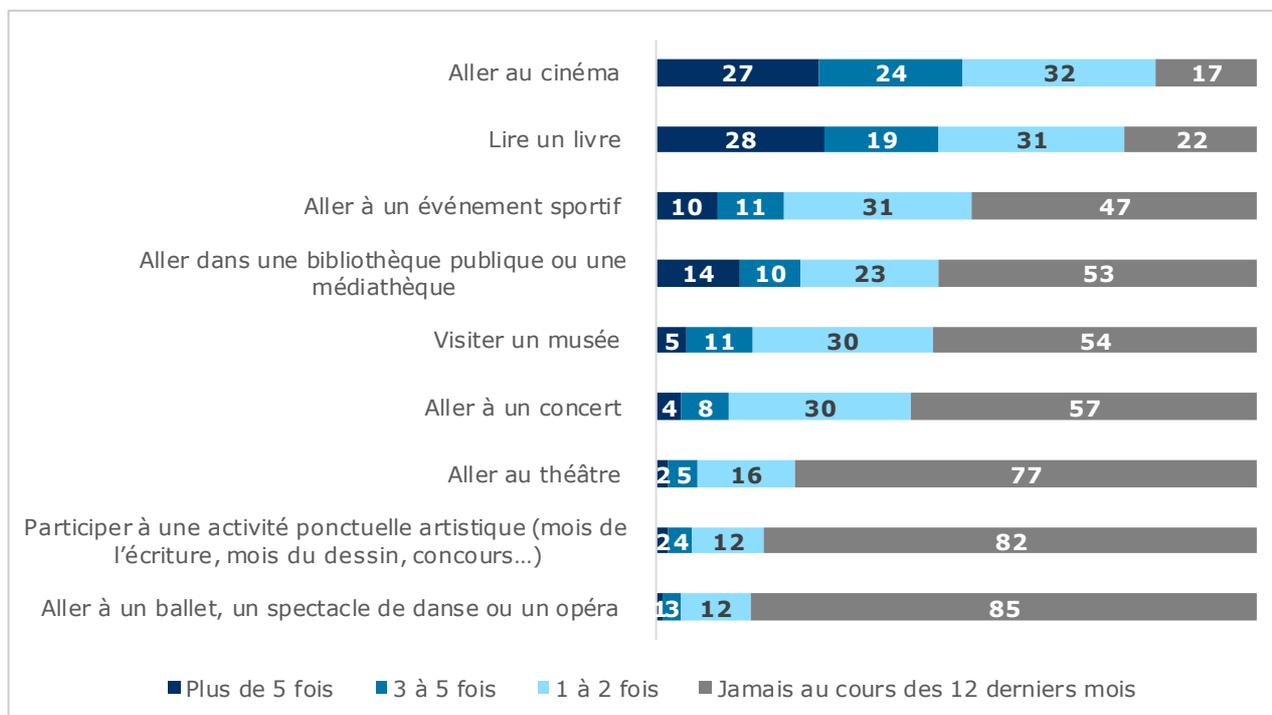
**TABLEAU 17. ACTIVITÉS PRÉFÉRÉES DU TEMPS LIBRE SELON LE PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES JEUNES**

<p><b>Passer du temps avec ses proches (45 %)</b>                      Les jeunes ayant des enfants (56 %)                      Les habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes (53 %)                      Les femmes (52 %)                      Les 25-30 ans (50 %)                      Les jeunes ne vivant pas avec leurs parents (50 %)                      Les jeunes en couple (50 %)                      Les habitants de Nouvelle-Aquitaine (49 %)                      Les jeunes en emploi (48 %)</p>	<p><b>Passer du temps sur Internet (28 %)</b>                      Les étudiants (37 %)                      Les jeunes vivant chez leurs parents (36 %)                      Les 18-24 ans (34 %)                      Les hommes (33 %)                      Les habitants d'Île-de-France (33 %)                      Les jeunes avec un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat (32 %)                      Les jeunes au chômage (32 %)                      Les habitants de Bourgogne-Franche-Comté (31 %)</p>	<p><b>Pratiquer des activités physiques ou sportives (26 %)</b>                      Les hommes (33 %)                      Les étudiants (32 %)                      Les habitants de Centre-Val de Loire (31 %)                      Les jeunes vivant chez leurs parents (30 %)</p>	<p><b>Faire des sorties culturelles (18 %)</b>                      Les femmes (22 %)                      Les habitants d'Île-de-France (22 %)</p>	<p><b>Vous reposer, ne rien faire de précis (17 %)</b>                      Les habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes (21 %)                      Les habitants de Bourgogne-Franche-Comté (20 %)                      Les femmes (19 %)</p>
<p><b>Regarder la télévision (14 %)</b>                      Les habitants du Grand Est (21 %)                      Les jeunes au chômage (18 %)                      Les habitants de Normandie (18 %)                      Les jeunes avec un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat (17 %)                      Les jeunes ayant des enfants (17 %)</p>	<p><b>Vous occuper de votre domicile (14 %)</b>                      Les habitants des communes rurales (25 %)                      Les jeunes ayant des enfants (22 %)                      Les 25-30 ans (19 %)                      Les habitants de Grand Est (19 %)                      Les habitants de Nouvelle-Aquitaine (19 %)                      Les jeunes en couple (18 %)                      Les jeunes ne vivant pas chez leurs parents (18 %)                      Les propriétaires ou accédant à la propriété (18 %)                      Les habitants de Centre-Val de Loire (18 %)                      Les habitants de Bourgogne-Franche-Comté (18 %)                      Les habitants de Normandie (18 %)                      Les habitants des Pays de la Loire (17 %)</p>	<p><b>Vous cultiver, développer vos connaissances générales (11 %)</b>                      Les habitants de Normandie (16 %)</p>	<p><b>Pratiquer des activités de création numérique en ligne (6 %)</b>                      Les hommes (9 %)                      Les jeunes avec un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat (9 %)                      Les jeunes vivant chez leurs parents (9 %)                      Les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse (9 %)</p>	<p><b>Suivre des cours chercher à améliorer votre situation scolaire ou professionnelle (5 %)</b>                      Les étudiants (9 %)</p>

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

## 6.2. La lecture et le cinéma sont les activités culturelles « classiques » les plus répandues auprès des jeunes

GRAPHIQUE 107. AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS, COMBIEN DE FOIS AVEZ-VOUS PRATiqué LES ACTIVITÉS SUIVANTES... ? (EN %)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant en France métropolitaine.

Lorsqu'on se penche sur les pratiques culturelles « classiques » – au sens où l'individu est placé en situation essentiellement de récepteur, spectateur, visiteur, lecteur –, **le cinéma et la lecture sont, toutes fréquences confondues, les activités les plus pratiquées par les jeunes** parmi toutes celles proposées : 83 % des jeunes sont allés au cinéma au moins une fois au cours des 12 derniers mois et 78 % ont lu un livre (Graphique 109). Plus d'un jeune sur deux (53 %) s'est rendu à au moins un événement sportif au cours de l'année. La visite d'une bibliothèque publique ou d'une médiathèque (47 %), d'un musée (46 %) ou le fait d'assister à un concert (43 %) sont ensuite un peu moins fréquents. Un quart des jeunes se sont rendus au théâtre (23 %) ou ont participé à une activité artistique ponctuelle (18 %). La fréquentation d'un spectacle de danse, d'un ballet ou d'un opéra est la moins partagée : seuls 16 % des jeunes étaient concernés.

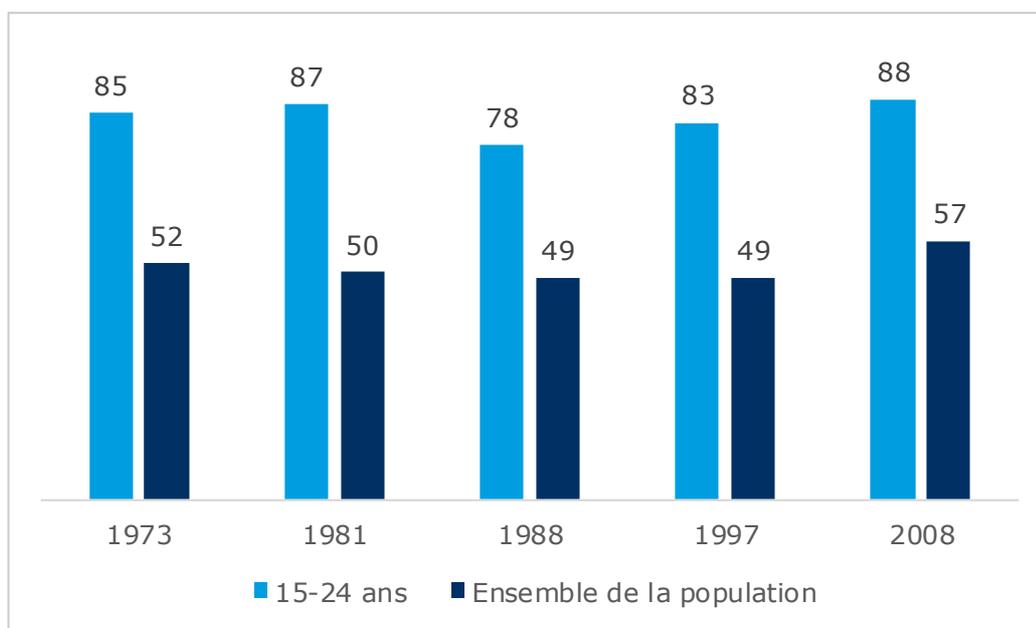
**La plupart des activités proposées ne sont réalisées qu'une à deux fois dans l'année par leurs jeunes pratiquants.** La lecture et la fréquentation des cinémas font à nouveau figure d'exceptions, 28 % des jeunes ayant lu des livres cinq fois ou plus dans l'année et 27 % des jeunes s'étant rendus au cinéma cinq fois ou plus.

**Se rendre au cinéma est un incontournable des activités culturelles des jeunes depuis plusieurs décennies.** En 1964 déjà, le CRÉDOC notait que le cinéma, s'il attirait à tout âge, était particulièrement populaire auprès des « adolescents »<sup>17</sup>. Les enquêtes Pratiques culturelles des Français de 1973 à 2008

<sup>17</sup> Enquête CRÉDOC 1964 citée dans CRÉDOC, *Consommation – Annales du CRÉDOC*, 1970, n°1.

révèlent bien que cette sortie est depuis longtemps privilégiée par les plus jeunes par rapport au reste de la population (Graphique 110). Les moins de 30 ans consacrent de longue date<sup>18</sup> une partie importante de leur budget aux sorties au cinéma.

**GRAPHIQUE 108. ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION D'UNE SALLE DE CINÉMA SELON L'ÂGE (EN %)**



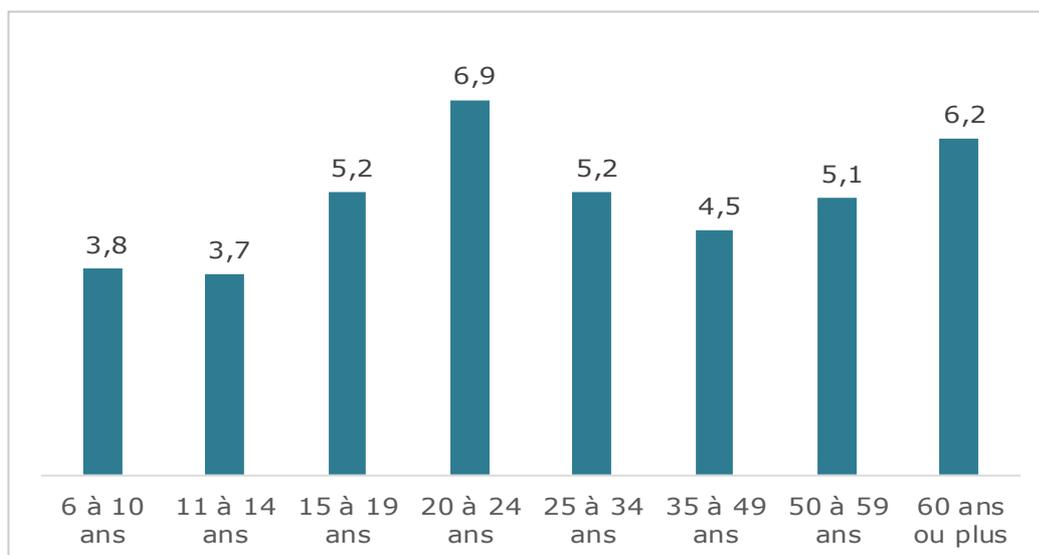
Source : Enquête Pratiques culturelles des Français, 2008 - DEPS ministère de la culture et de la communication.  
Champ : Ensemble des Français âgés de 15 ans et plus résidant en France métropolitaine.

L'enquête Conditions de vie et Aspirations du CREDOC rend aussi compte de ces différences entre jeunes et population française. En 2019, 82 % des 18-30 ans déclaraient se rendre au cinéma contre 74 % des Français en moyenne. Outre le fait de se rendre au cinéma, les jeunes tendent également à s'y rendre **plus souvent dans l'année que leurs aînés**. Ainsi, selon les données du Centre national du cinéma et de l'image animée sur l'évolution du public des salles de cinéma<sup>19</sup>, le nombre moyen annuel d'entrées au cinéma par individu est le plus élevé auprès des jeunes de 20 à 24 ans (6,9 entrées en moyenne), devant les 60 ans et plus (Graphique 111).

<sup>18</sup> Voir par exemple Maresca, Bruno, "Faites provision de temps libre", *l'utopie de la civilisation loisirs*, CREDOC/Cahier de recherche, n°162, CRÉDOC, 2001.

<sup>19</sup> Centre national du cinéma et de l'image animée ; *L'évolution du public des salles de cinéma*, 2014.

GRAPHIQUE 109. NOMBRE MOYEN ANNUEL D'ENTRÉES AU CINÉMA PAR INDIVIDU (EN %)



Source : Centre national du cinéma et de l'image animée ; L'évolution du public des salles de cinéma, 2014.

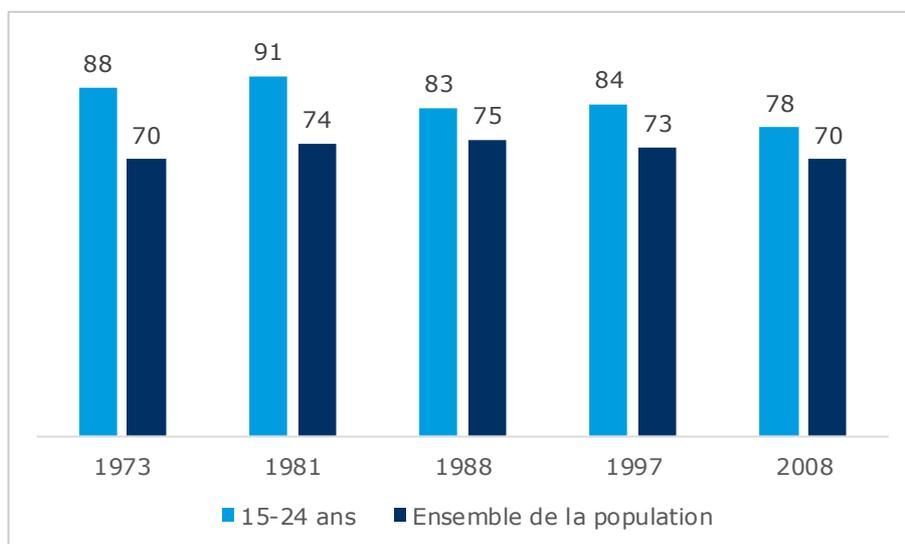
Champ : Ensemble des personnes âgées de 6 ans ou plus résidant en France métropolitaine.

À l'image du cinéma, la lecture est depuis plusieurs décennies une activité culturelle fortement pratiquée par la jeunesse, bien qu'elle ait diminué entre 1973 et 2008, passant de 88 % à 78 % de jeunes lecteurs. Les écarts entre les jeunes âgés de 15 à 24 ans et la moyenne des Français paraissent toutefois se réduire, passant de 18 points en 1973 à 8 points d'écart en 2008 (Graphique 112)<sup>20</sup>. Cette pratique de la lecture ne se limite pas, comme on pourrait le supposer, à la lecture scolaire. D'après une enquête de 2018 du Centre national du livre (CNL)<sup>21</sup>, 54 % des jeunes de 15 à 25 ans lisent des livres pour les études ou le travail, mais **81 % d'entre eux lisent des livres dans le cadre de leurs loisirs, pour leur goût personnel**, avec une moyenne de 9,3 livres pour le plaisir dans l'année. Les jeunes lisent essentiellement de la fiction (78 %), en premier lieu des romans (57 %), mais aussi des mangas (33 %), des albums de BD (29 %), etc.

<sup>20</sup> La proportion de lecteurs dans l'enquête Pratiques culturelles des Français, 2008, est mesurée à partir du nombre de livres lus au cours des 12 derniers mois (y compris pendant les vacances). Cela exclut les journaux, revues, magazines et livres scolaires des enfants et les livres lus aux enfants.

<sup>21</sup> Vincent Gérard, Vaysettes Armelle, *Les jeunes adultes et la lecture*, IPSOS pour le CNL, 2018.

GRAPHIQUE 110. ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DE JEUNES LECTEURS (EN %)



Source : Enquête Pratiques culturelles des Français, 2008 - DEPS ministère de la Culture et de la Communication

Champ : Ensemble des Français âgés de 15 ans et plus résidant en France métropolitaine.

La fréquentation des médiathèques et bibliothèques est également plus caractéristique de la jeunesse. En 2019, 51 % des jeunes de 18 à 30 ans interrogés dans le cadre de l'enquête Conditions de vie et Aspirations<sup>22</sup> déclaraient s'y rendre ne serait-ce qu'exceptionnellement, contre 42 % de l'ensemble de la population.

Les jeunes déclarent également plus souvent avoir visité un musée que l'ensemble des Français. En 2018, 39 % des Français indiquaient ainsi avoir visité un musée durant l'année (soit 7 points de moins que les 18-30 ans interrogés dans le cadre du baromètre)<sup>23</sup>. L'année 2018 marque en outre une **progression de la part des 18-24 ans** visitant des lieux de patrimoine (+ 4 points pour les monuments et + 5 points pour les musées ou expositions) qui **devient la catégorie d'âge au plus fort taux de visite**, sans doute en lien avec la plus grande accessibilité financière de ces lieux pour un public jeune et le type d'offre proposé. Les 18-24 ans sont en effet particulièrement amateurs de certains événements de plus en plus souvent organisés dans des musées ou des monuments : en 2018, 36 % d'entre eux se disent attirés par les « **soirées festives au sein des musées et des monuments** », 35 % par des spectacles, concerts et performances et 25 % par des « **activités ponctuelles qui font vivre de nouvelles expériences** »<sup>24</sup>.

Au-delà de la catégorie même du type de programmation, certains lieux leur plaisent plus que d'autres. S'ils visitent tous les types de musées (beaux-arts, art moderne ou contemporain, photographie...), il semble que l'appétence soit plus marquée que leurs aînés pour les **musées d'histoire naturelle, de sciences, techniques et industrie**. 21 % des 18-24 ans déclaraient avoir visité un musée de ce type en 2014 contre 14 % des Français en moyenne<sup>25</sup>.

<sup>22</sup> CRÉDOC, Enquête Conditions de vie et aspirations, 2019, vague d'hiver.

<sup>23</sup> Hoibian Sandra, Mésenge Anne-Laure, Millot Charlotte, Lallement Emmanuelle, Dezellus Joséphine, Stevanovic Jasmina, « La visite des musées, expositions et monuments en 2018 », *Note de synthèse*, n°27, 2019.

<sup>24</sup> Hoibian Sandra, Mésenge Anne-Laure, Berhuet Solen, Millot Charlotte, *La visite des musées, expositions et monuments*, 2019. Rapport d'étude réalisé à la demande de la direction générale des patrimoines, département de la politique des publics (DGP)

<sup>25</sup> Bigot Régis, Hoibian Sandra, Müller Jörg, *Les visites du patrimoine culturel et la question de la gratuité*, CREDOC/Collection des rapports, n°326, 2016.

En 2019, le profil sociodémographique des jeunes interrogés dans le cadre du baromètre DJEPVA sur la jeunesse est très **similaire d'une pratique à une autre**. Le fait d'avoir un **niveau de diplôme élevé, d'être en situation d'études ou professionnelle, de vivre en zone urbaine, l'absence de contraintes financières** sont des situations connues pour favoriser les sorties culturelles en général comme l'a abondamment démontré la littérature depuis plusieurs décennies<sup>26</sup>. En particulier **le niveau social** a un effet sur **une différenciation des pratiques de culture et de loisirs** aussi bien de manière **globale**<sup>27</sup> qu'en termes de **type de pratiques investies**<sup>28</sup>, **de variété et d'intensité** de ces pratiques<sup>29</sup>, ou de « **légitimité** » des pratiques considérées comme culturelles. Dès la fin des années 1970, Pierre Bourdieu voyait dans la définition de la culture un **symptôme de l'emprise** de certaines classes sociales sur d'autres. Dans *La distinction* (1979), l'auteur soutient que les goûts et les pratiques culturelles des catégories populaires sont dominés par la conscience de leur illégitimité et sont définis en creux par une rhétorique de l'écart à la norme de la culture définie par les groupes aisés (par exemple, musique classique, opéra, théâtre sont à l'époque valorisés tandis que la BD ou le cinéma sont jugés comme des arts secondaires). Des enquêtes récentes menées par le CRÉDOC montrent cependant que certaines pratiques (la visite de monuments) attirent un **plus large public** qu'on ne le pense<sup>30</sup>. Et la distinction entre catégories modestes et aisées tend aujourd'hui à s'opérer davantage sur la capacité à avoir des pratiques « omnivores » et éclectiques<sup>31</sup> (lire des mangas tout aussi bien qu'aller à des concerts classiques) que par rapport à une vision élitiste et « savante » de la culture.

Cette différenciation se retrouve parmi les jeunes<sup>32</sup> en 2019 :

- **Selon le niveau de diplôme** : Les personnes dont le niveau de diplôme est supérieur ou équivalent au baccalauréat pratiquent davantage l'ensemble des activités proposées, quelle que soit la fréquence, à l'exception des activités artistiques ponctuelles (17 % des diplômés d'un bac ou plus vs 20 % des moins diplômés). Les écarts avec les moins diplômés sont particulièrement importants en termes de fréquentation de musée (19 points), de lecture (17 points) de cinéma (14 points), de concert (11 points) ou encore de bibliothèque publique et médiathèque (11 points).
- **Selon le statut d'activité** : Les personnes étudiantes ou en emploi sont également davantage à pratiquer ces activités que la moyenne des jeunes. Ces deux catégories se rendent plus souvent au cinéma (+ 5 points pour les étudiants ; + 3 points pour les personnes en emploi), aux événements sportifs (+ 7 points pour les étudiants ; + 3 points pour les personnes en emploi) et aux musées (+ 8 points pour les étudiants ; + 4 points pour les personnes en emploi). Les étudiants sont en outre de plus grands lecteurs, lisant des livres (+ 5 points) et se rendant également davantage dans les

<sup>26</sup> Donnat Olivier, Cogneau Daniel Cogneau. *Les pratiques culturelles des Français. 1973-1989*, La Découverte/La Documentation française, 1990 ; Donnat Olivier. *Les pratiques culturelles des Français. Enquête 1997*, La Documentation française, 1998 ; Donnat Olivier. *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique*, La Découverte, 2009.

<sup>27</sup> Donnat Olivier, « La stratification sociale des pratiques culturelles et son évolution 1973-1997 », *Revue Française de Sociologie*, volume 1, n°40, 1999 ; Ferrand, Laure, James, Samuel, Kerivel, Aude, « Les enjeux de l'éducation artistique et culturelle : entre légitimation des acteurs et sensibilisation aux inégalités sociales », *Analyses & synthèses*, n°22, 2019.

<sup>28</sup> Lehalle Evelyne, Mironer, Lucien. *Musées et visiteurs, un observatoire permanent des publics*, Direction des musées de France, 1993 ; Mercklé Pierre. *Sociologie des réseaux sociaux*, La Découverte, 3<sup>e</sup> édition, 2004.

<sup>29</sup> Maresca, Bruno, Tardieu, Pierre Et Géraud, Sophie *Occupation du temps libre, une norme de consommation inégalement partagée*, CRÉDOC/Cahier de recherche, n°210, 2004.

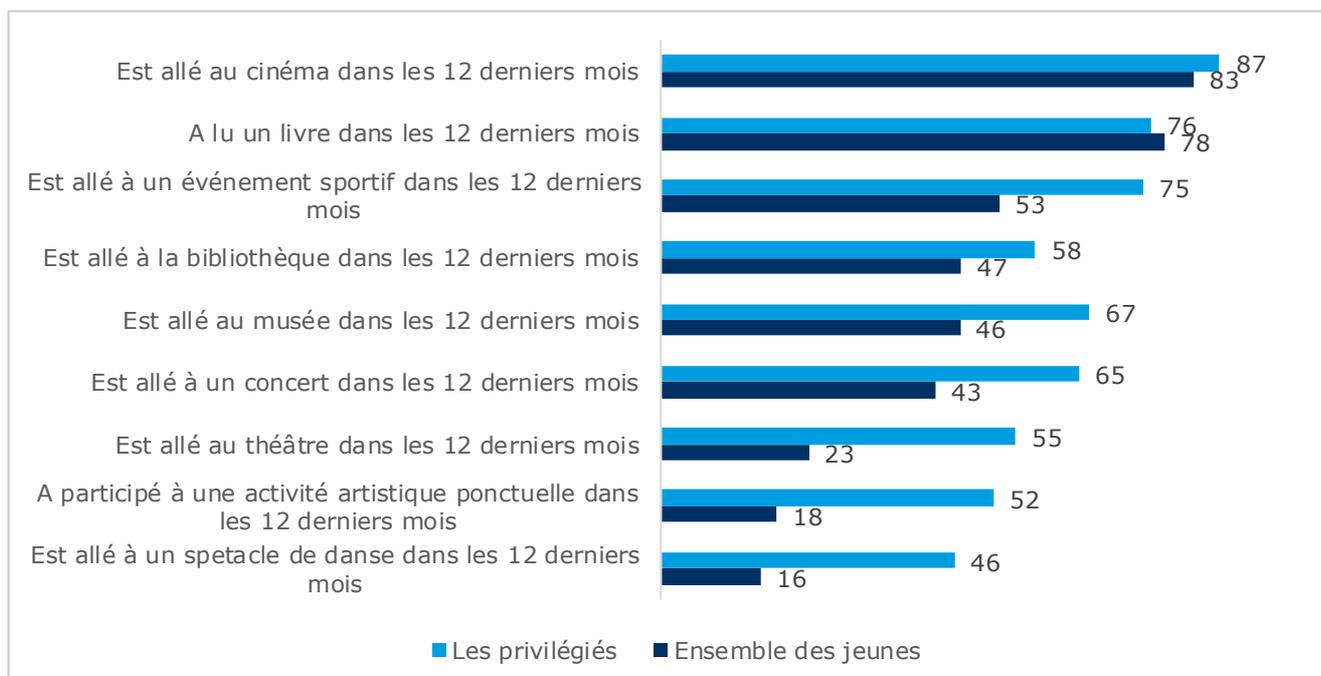
<sup>30</sup> Bigot Régis, Daudey Emilie, Hoibian Sandra, Muller Jörg, *La visite des musées, des expositions et des monuments*, CRÉDOC/Collection des rapports n°281, juin 2012.

<sup>31</sup> Coulangeon Philippe, *Métamorphoses de la distinction*, Grasset 2011 ; Coulangeon Philippe, Duval Julien, *Trente ans après La Distinction de Pierre Bourdieu*, La Découverte, 2013.

<sup>32</sup> Voir par exemple, Tavan Chloé, « Les pratiques culturelles : le rôle des habitudes prises dans l'enfance », *INSEE Première*, n°883, 2003.

- bibliothèques publiques et médiathèques (+ 9 points), et de plus grands amateurs de théâtre (+ 5 points). Les jeunes en emploi se rendent quant à eux un peu plus à des concerts (+ 4 points).
- **Selon le lieu d'habitation** : Les jeunes vivant dans des unités urbaines de 200 000 habitants ou plus sont également plus prompts que la moyenne des jeunes à s'être rendus au cinéma (+ 3 points), au théâtre (+ 5 points), à un événement sportif (+ 3 points), à une bibliothèque publique ou médiathèque (+ 5 points), au musée (+ 6 points) ou encore à avoir lu un livre (+ 4 points). Cette spécificité n'est pas étonnante, les lieux culturels étant fortement implantés en aire urbaine. Ainsi, en 2013, 52 % des emplois principaux de salariés dans la culture étaient localisés en Île-de-France et 29 % à Paris intra-muros<sup>33</sup>.
  - **Selon la perception de son budget** : L'absence de restriction budgétaire apparaît comme une autre dimension clé de la mise en œuvre de ces pratiques. Les personnes déclarant ne pas de se restreindre en matière de budget sont davantage allées au cinéma (+ 3 points), au théâtre (+ 6 points), à un événement sportif (+ 6 points), à un concert (+ 5 points), dans une bibliothèque publique ou une médiathèque (+ 4 points) ou dans un musée (+ 7 points) que la moyenne des jeunes.
  - **Selon la perception de sa catégorie sociale** : Le positionnement ressenti des jeunes dans la société a un lien manifeste avec les activités exercées (Graphique 113). Les jeunes se sentant privilégiés ou aisés pratiquent davantage que la moyenne des jeunes l'ensemble des activités, à l'exception de la lecture (- 2 points par rapport à la moyenne). Le phénomène est plus marqué encore auprès des jeunes ayant l'impression d'avoir vécu une ascension sociale depuis leur enfance (Graphique 114). Ces derniers investissent davantage toutes les activités quelles qu'elles soient.

**GRAPHIQUE 111. SORTIES CULTURELLES SELON LE POSITIONNEMENT SOCIAL PERÇU (EN %)**

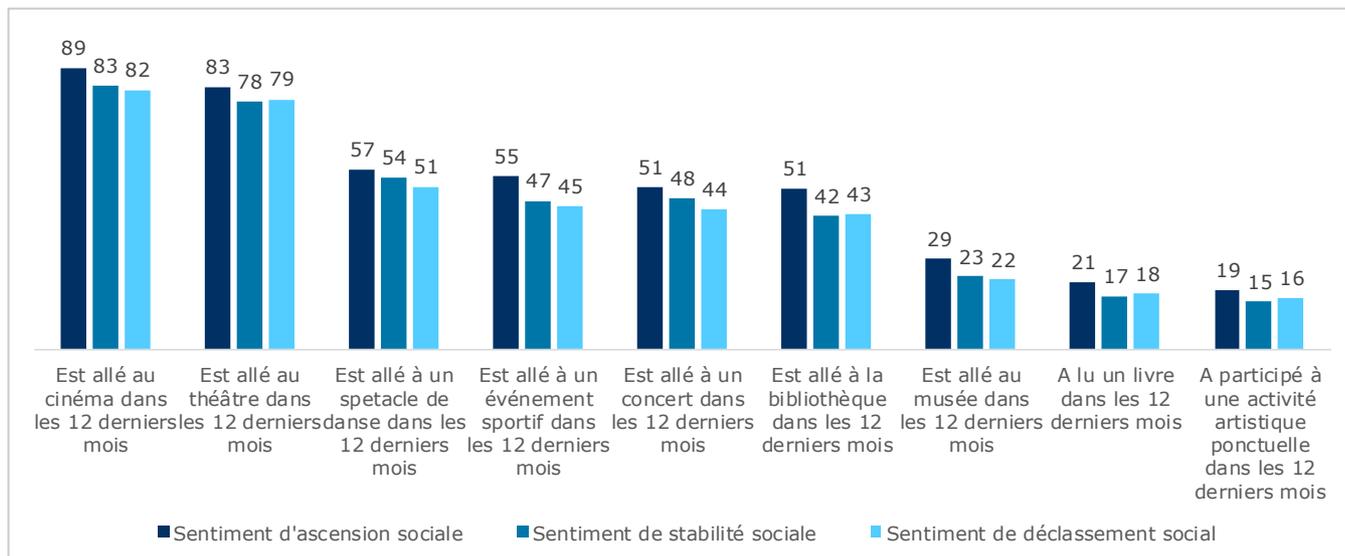


Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019

<sup>33</sup> Bisault Laurent, Picard Tristan, « La culture : une activité capitale », *INSEE Première*, n°1644, 2017.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant en France métropolitaine

**GRAPHIQUE 112. SORTIES CULTURELLES SELON LA MOBILITÉ SOCIALE PERÇUE (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant en France métropolitaine.

**Des disparités régionales sont à l'œuvre.** En cohérence avec le plus grand taux d'équipement dans cette région<sup>34</sup>, les habitants d'Île-de-France réalisent bel et bien davantage la plupart des activités culturelles proposées comme la sortie au théâtre (+ 9 points), au musée (+ 7 points), au spectacle de danse (+ 6 points) ou au cinéma (+ 5 points) et la lecture (+ 5 points). Les jeunes franciliens pratiquent le reste des activités à un niveau identique (concerts) ou proche de la moyenne (+ 2 points pour la bibliothèque, la médiathèque et les activités artistiques ponctuelles, - 1 point pour l'évènement sportif). Ces activités attirent davantage les jeunes d'autres régions. Ainsi, les habitants de Nouvelle-Aquitaine (+ 5 points), de Bretagne (+ 5 points) et de Centre-Val de Loire (+ 6 points) sont plus nombreux à s'être rendus à un **événement sportif** ; les jeunes de Bretagne (+ 8 points), de Nouvelle-Aquitaine (+ 5 points) et de Grand Est (+ 3 points) à un **concert**, les jeunes des Pays de la Loire (+ 6 points) dans une bibliothèque ou une médiathèque.

Le taux d'équipement n'explique cependant pas tout. La région Centre-Val de Loire est la dixième région française en termes de nombre de musées (65) comme de monuments historiques classés et inscrits (2 696<sup>35</sup>). Pourtant, les jeunes de **Centre-Val de Loire** déclarent également plus de sorties au musée que la moyenne des jeunes (+ 5 points). De même, leurs voisins des Pays de la Loire se rendent plus au cinéma (+ 4 points), la région ne comptant pourtant qu'un nombre limité de salles (126 contre 157 en France métropolitaine en moyenne<sup>36</sup>). Ils se rendent également plus au théâtre (+ 3 points). Les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Corse attestent quant à eux d'une plus grande fréquentation des spectacles de danse (+ 4 points). Enfin, les Néo-Aquitains lisent plus (+ 4 points) et pratiquent davantage d'activités artistiques ponctuelles (+ 3 points). Derrière ces disparités, les activités les plus citées par les

<sup>34</sup> Bisault Laurent, Picard Tristan, « La culture : une activité capitale », *INSEE Première*, n°1644, 2017.

<sup>35</sup> Données DEPS, 2014, consultables sur le site Internet de l'Insee : [www.insee.fr/fr/statistiques/2012657](http://www.insee.fr/fr/statistiques/2012657)

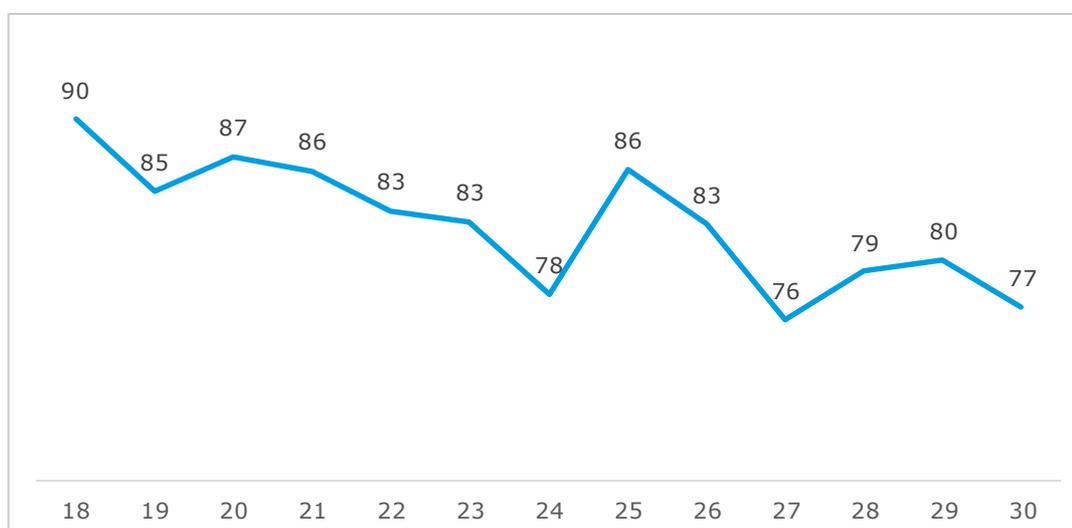
<sup>36</sup> Données CNC 2017, consultables sur le site Internet data.gouv : [www.data.gouv.fr/fr/datasets/geographie-du-cinema-equipement-et-frequentation/](http://www.data.gouv.fr/fr/datasets/geographie-du-cinema-equipement-et-frequentation/)

jeunes restent cependant similaires d'une région à une autre : le cinéma, la lecture, les événements sportifs et la fréquentation des bibliothèques ou médiathèques.

D'autres variables sociodémographiques n'ont en revanche qu'une faible incidence sur ces sorties culturelles :

- **L'âge** : il n'a une incidence, comme il a déjà été montré, que sur les **sorties à la bibliothèque ou à la médiathèque**. Ces différences apparaissent non seulement entre la jeunesse et le reste de la population mais également au sein des 18-30 ans. Ainsi 90 % des jeunes métropolitains âgés de 18 ans ont déclaré s'être rendus au cinéma au moins une fois au cours des 12 derniers mois contre 77 % de ceux âgés de 30 ans (Graphique 115). Un pic de fréquentation est observable à l'âge de 25 ans, peut-être en lien avec la fin de certains tarifs préférentiels auxquels ils peuvent prétendre.

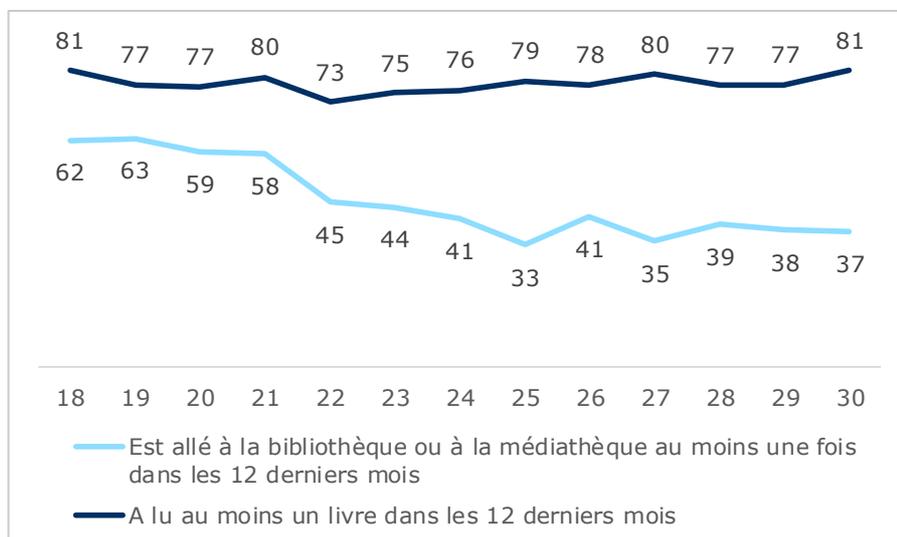
**GRAPHIQUE 113. FRÉQUENTATION D'UN CINÉMA SELON L'ÂGE DU JEUNE (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant en France métropolitaine.

Si les jeunes de 30 ans lisent autant que leurs cadets, ils se rendent moins souvent à la bibliothèque ou à la médiathèque (-25 points par rapport aux jeunes de 18 ans) [Graphique 116].

**GRAPHIQUE 114. FRÉQUENTATION D'UNE MÉDIATHÈQUE, D'UNE BIBLIOTHÈQUE, ET LECTURE SELON L'ÂGE DU JEUNE (EN %)**

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019

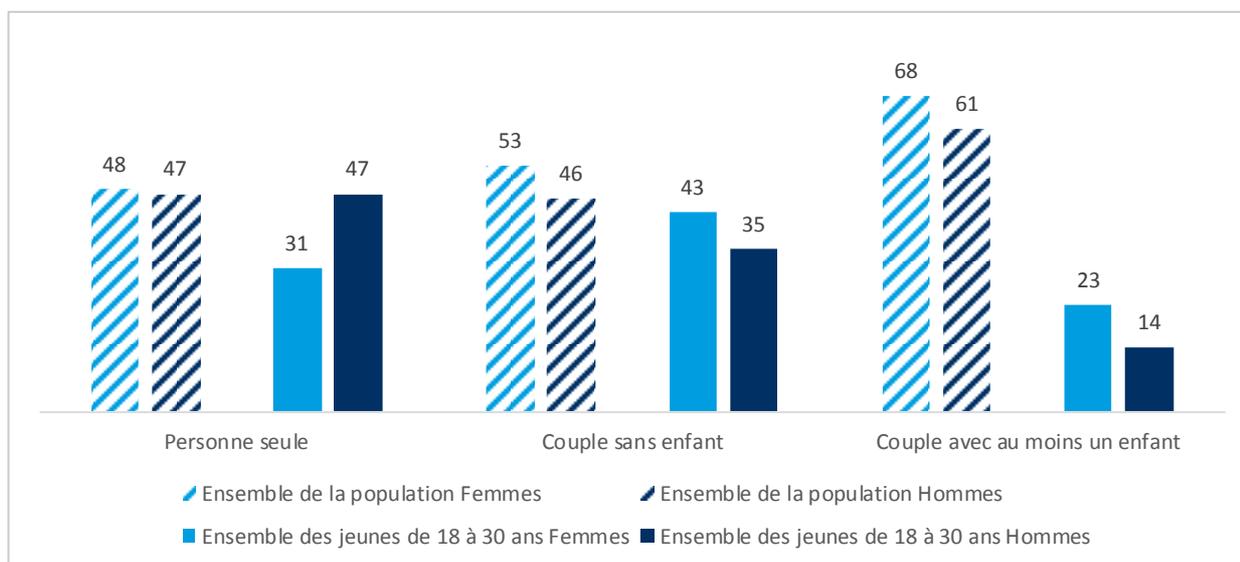
Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant en France métropolitaine.

- Le sexe a également une influence sur quelques pratiques.** Les hommes déclarent davantage s'être rendus à des événements sportifs (63 %, + 10 points par rapport à la moyenne) et avoir participé à une activité artistique ponctuelle (22 %, + 4 points par rapport à la moyenne). Les **femmes** apprécient davantage la **lecture** que les hommes (41 % contre 29 %), elles liraient davantage sur papier (87 % contre 79 %), et dans des genres différents, prolongeant les disparités culturelles selon le sexe<sup>37</sup>. On note par ailleurs une différence selon l'origine sociale : 77 % des femmes ayant le niveau brevet des collèges déclarent avoir lu au moins un livre au cours des 12 derniers mois contre 90 % pour celles ayant atteint le niveau supérieur au bac. D'autre part, les femmes se déclarant appartenir aux classes sociales privilégiées sont également plus nombreuses à pratiquer la lecture que celles des catégories sociales défavorisées (respectivement 86 % contre 79 %). L'origine sociale joue également pour les hommes qui déclarent apprécier la lecture.
- La situation familiale : son impact est ciblé.** Les jeunes avec enfants se rendent davantage à des spectacles de danse (20 %, + 4 points) ou participent à des activités artistiques ponctuelles (23 %, + 5 points) tandis que ceux n'ayant pas d'enfants se rendent davantage au cinéma (86 %, + 3 points).

Des données de l'INSEE de 2015 sur les sorties culturelles selon **la situation familiale et le sexe** révèlent toutefois l'impact de ces deux critères conjugués (Graphique 117). Ainsi les femmes en couple avec ou sans enfants favorisent les sorties au **cinéma** par rapport aux hommes dans la même configuration, que ce soit au sein de la population générale ou au sein de la jeunesse. Parmi les jeunes de 18 à 30 ans, les jeunes hommes célibataires sont plus nombreux à se rendre au cinéma que les jeunes femmes célibataires (16 points d'écart).

<sup>37</sup> Vincent Gérard, Armelle Vaysettes, « Les jeunes adultes et la lecture », IPSOS pour le CNL, 2018

GRAPHIQUE 115. FRÉQUENTATION D'UN CINÉMA SELON L'ÂGE ET LE SEXE (EN %)



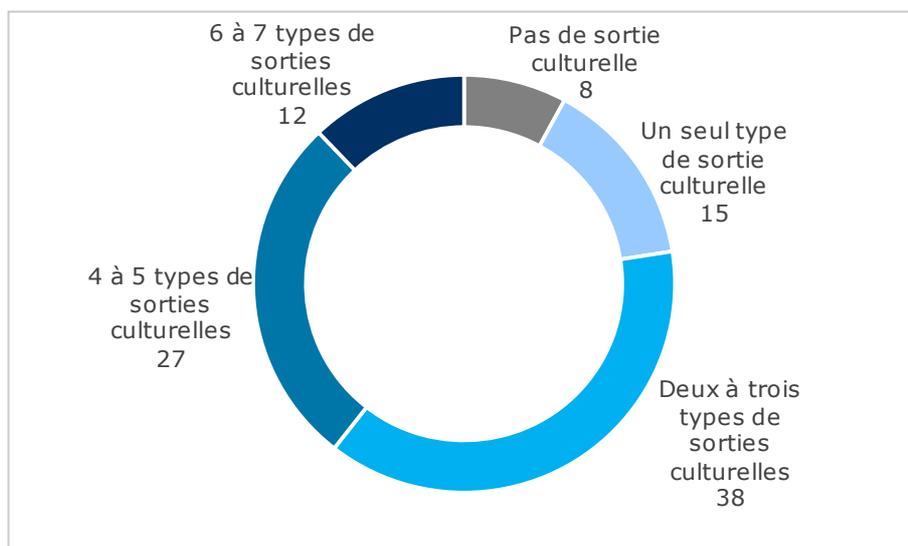
Source : INSEE, enquête SRCV-Silc. 2015 / INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des individus âgés de 16 ans ou plus résidant en France métropolitaine (INSEE) / Ensemble des jeunes de 18 à 30 ans résidant en France métropolitaine (Baromètre DJEPVA sur la jeunesse).

Afin de différencier les jeunes s'emparant de tous les types de sorties de ceux plus modérés dans leur choix d'activité, **un indicateur a été réalisé sur les sorties culturelles, sans tenir compte de la lecture ou des activités artistiques ponctuelles qui ne constituent pas des « sorties »** (Graphique 118).

12 % des jeunes interrogés sont ainsi extrêmement actifs en matière de sorties culturelles puisqu'ils se saisissent de 6 à 7 types de sorties différents. 27 % en réalisent 4 à 5 types et 38 % de 2 à 3 types. 15 % des jeunes n'ont réalisé qu'un seul type de sortie culturelle, quelle que soit la fréquence de cette sortie. Enfin, 8 % des jeunes n'ont réalisé aucune des sorties culturelles mentionnées au cours des 12 derniers mois. Parmi ces derniers sont surreprésentés les jeunes dont le niveau de diplôme est inférieur au bac (+ 7 points), plus particulièrement les non-diplômés (+ 15 %), les jeunes au chômage (+ 6 points) et autres inactifs (+ 20 %), les couples avec enfants (+ 6 points), les jeunes se déclarant appartenir aux classes sociales défavorisées (+ 8 points).

GRAPHIQUE 116. DIVERSITÉ DES SORTIES CULTURELLES (EN %)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes de 18 à 30 ans résidant en France métropolitaine.

**La diversité des sorties est plus forte parmi les jeunes les mieux installés socio-économiquement.** Les jeunes les plus diplômés se sont dans l'ensemble saisis d'un plus grand nombre de sorties différentes : 14 % ont réalisé 6 à 7 types de sorties culturelles différentes contre 10 % des jeunes dont le niveau de diplôme est inférieur au baccalauréat et 31 % 4 à 5 types de sorties culturelles contre 21 % des moins diplômés. À l'inverse, 15 % de ceux qui sont peu diplômés n'ont investi aucun type de sortie culturelle (contre 4 % des diplômés du bac ou plus) et 18 % n'ont réalisé qu'un type de sortie. Cette répartition s'observe aussi suivant le niveau d'activité avec d'un côté, les jeunes au chômage et ceux en invalidité, maladie ou sans recherche d'activité, qui ont peu fait varier leurs sorties et, de l'autre, des étudiants ne travaillant pas par ailleurs, qui ont eu le loisir d'en réaliser un très grand nombre.

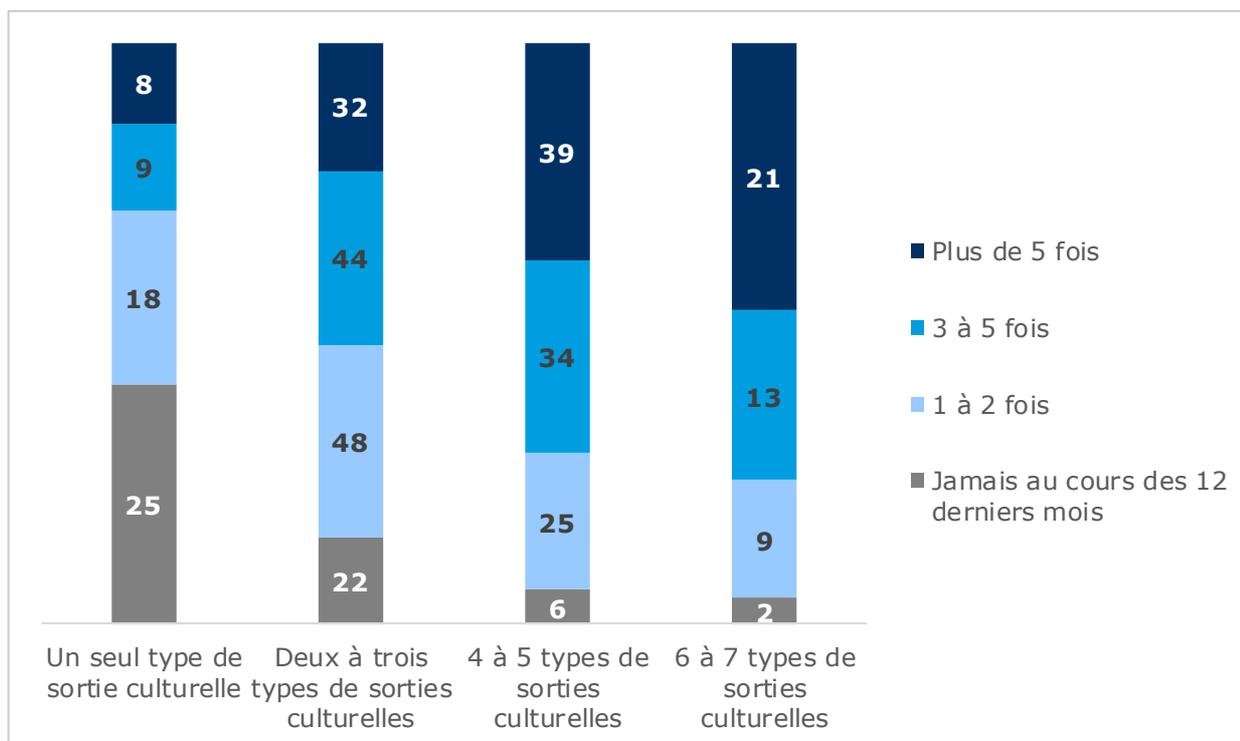
Une analyse toutes choses égales par ailleurs (Tableau 29) confirme ces résultats. La probabilité de **n'avoir effectué aucune sortie culturelle est plus grande chez les jeunes dont le niveau de diplôme est inférieur au baccalauréat<sup>38</sup>, en invalidité, maladie de longue durée ou sans activité** et n'en recherchant pas, ainsi que chez les membres d'une **famille monoparentale**. Les habitants des **communes rurales** et d'unité urbaine de 2000 à moins de 200 000 habitants sont également plus concernés par l'absence de sortie culturelle.

L'impact du niveau socioéconomique sur la diversité des sorties culturelles n'est pas nouveau. Des travaux<sup>39</sup> ont montré qu'en population générale, ce niveau socio-économique avait non seulement **un impact sur la variété des sorties effectuées mais également sur leur intensité**, ce qui se vérifie en 2019 parmi les jeunes métropolitains de 18 à 30 ans interrogés (Graphique 119). Ainsi, 21 % des jeunes s'étant rendus au cinéma cinq fois ou plus dans l'année ont réalisé 6 à 7 types de sorties culturelles au total ; ils ne sont que 9 % parmi les jeunes à s'être rendus une à deux fois au cinéma durant ce laps de temps.

<sup>38</sup> D'après les travaux de Chloé Tavan, les contraintes scolaires joueraient en outre davantage que celles financières. Voir Tavan Chloé, « Les pratiques culturelles : le rôle des habitudes prises dans l'enfance », *INSEE Première*, n° 883, 2003.

<sup>39</sup> Degenne Alain, Lebeaux Marie Odile, Marry Catherine, « Les usages du temps : cumuls d'activités et rythmes de vie », *Économie et Statistique*, n° 352-353, 2002 ; Maresca Bruno, Tardieu Pierre, Géraud Sophie, Occupation du temps libre, une norme de consommation inégalement partagée, CREDOC/Cahier de recherche, n°210, CREDOC, 2004.

**GRAPHIQUE 117. VARIÉTÉ DES PRATIQUES SELON LE NOMBRE DE SORTIES AU CINÉMA DANS L'ANNÉE ÉCOULÉE (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

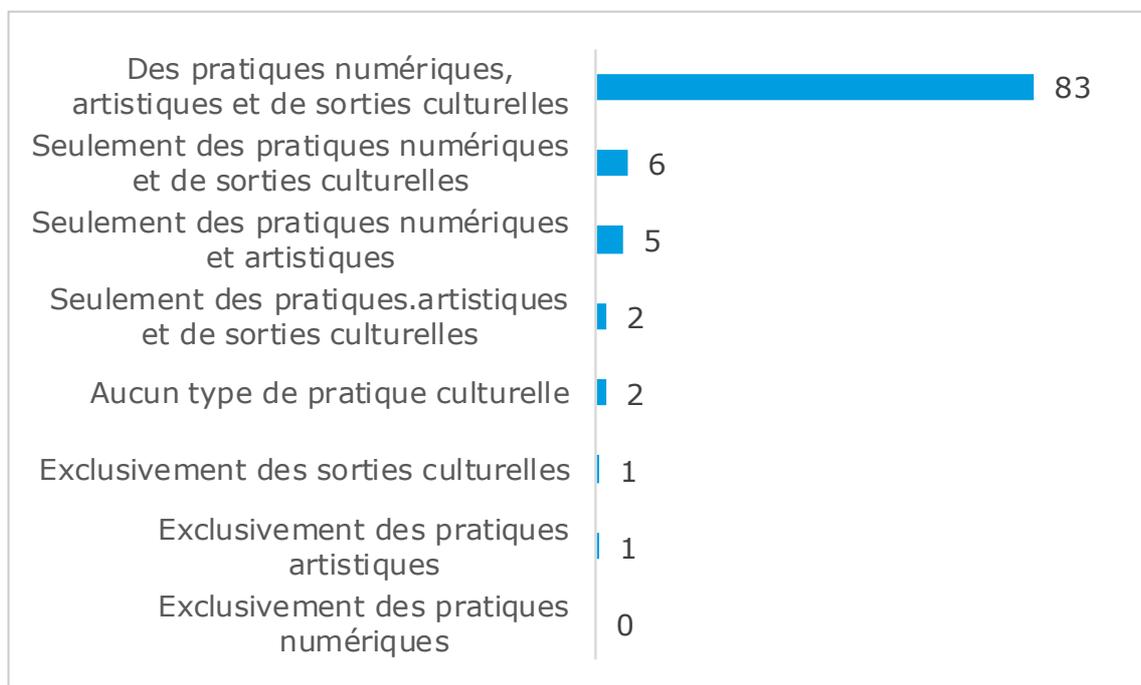
Champ : Ensemble des jeunes de 18 à 30 ans résidant en France métropolitaine.

Le **lieu de résidence** a également un impact sur cette intensité de sorties. Si habiter en commune rurale ne prédispose pas nécessairement à réaliser un nombre plus réduit de sorties, la vie dans une grande ville encourage à profiter de sorties plus diversifiées en raison du plus grand nombre **d'équipements disponibles**<sup>40</sup>. 15 % des habitants d'une unité urbaine de 200 000 habitants ont réalisé entre 6 et 7 types de sorties culturelles au cours des douze derniers mois contre 12 % des jeunes en moyenne.

Malgré ces clivages sociodémographiques, les jeunes pratiquent dans leur ensemble une grande diversité d'activités culturelles. Au total, 83 % des jeunes métropolitains réalisent au moins une activité artistique, une activité numérique et une sortie culturelle parmi celles proposées (Graphique 120).

<sup>40</sup> Bisault, Laurent, Picard, Tristan, « La culture : une activité capitale », *INSEE Première*, n°1644.

GRAPHIQUE 118. CUMUL DES ACTIVITÉS ARTISTIQUES, CULTURELLES ET NUMÉRIQUES PROPOSÉES (EN %)



INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

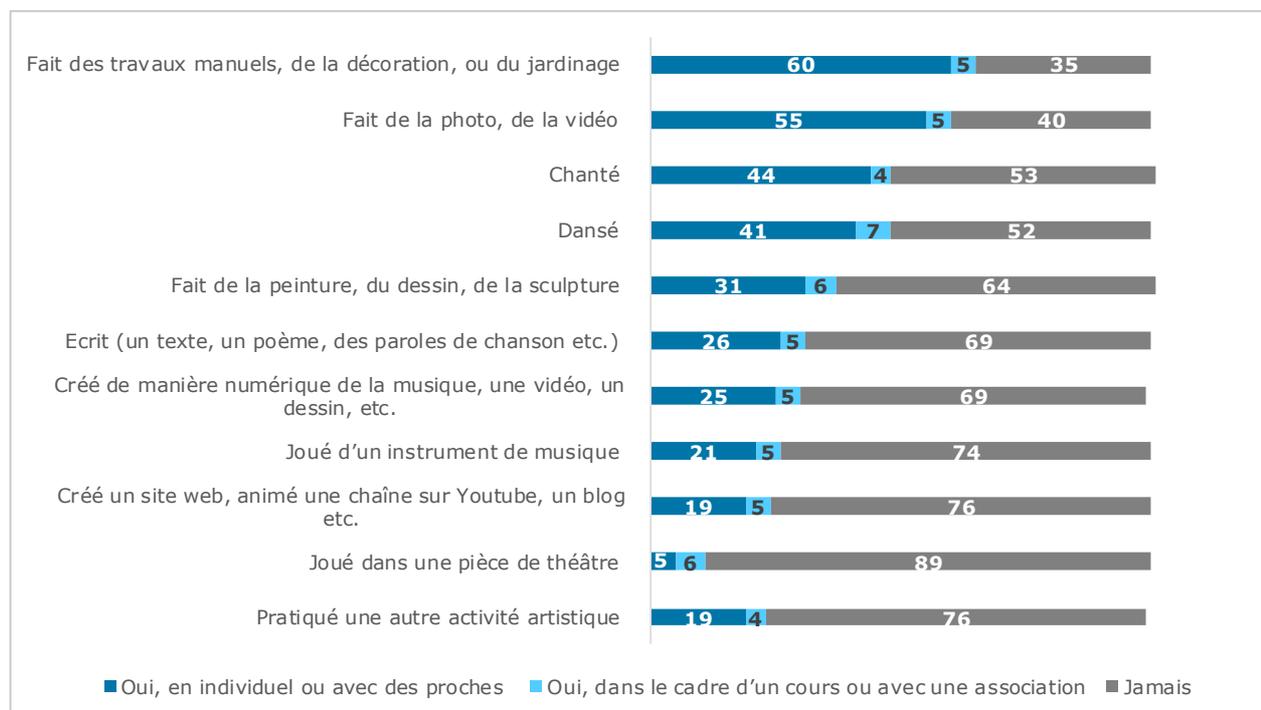
Ensemble des jeunes de 18 à 30 ans résidant en France métropolitaine.

### 6.3. Neuf jeunes sur dix pratiquent une activité artistique créative

Nous avons cherché à compléter le tableau des pratiques culturelles des jeunes en intégrant des activités qui mobilisent l'individu et lui demandent une participation active et créative.

La **pratique de travaux manuels, de décoration ou de jardinage** est l'activité la plus partagée par les jeunes (Graphique 121). 65 % d'entre eux indiquent la pratiquer, dont 5 % dans le cadre d'un cours ou d'une association. La réalisation de **photos et de vidéos** est ensuite la plus répandue, 55 % des jeunes l'effectuant seuls ou avec des proches et 5 % dans le cadre d'un cours ou d'une association. Le **chant** (48 %) et la **danse** (48 %) sont réalisés par un peu moins de la moitié des jeunes.

**GRAPHIQUE 119. VOICI UNE SÉRIE D'ACTIVITÉS ARTISTIQUES. AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS, QUELLES SONT TOUTES CELLES QUE VOUS AVEZ PRATIQUÉES ET DE QUELLE FAÇON... ? (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

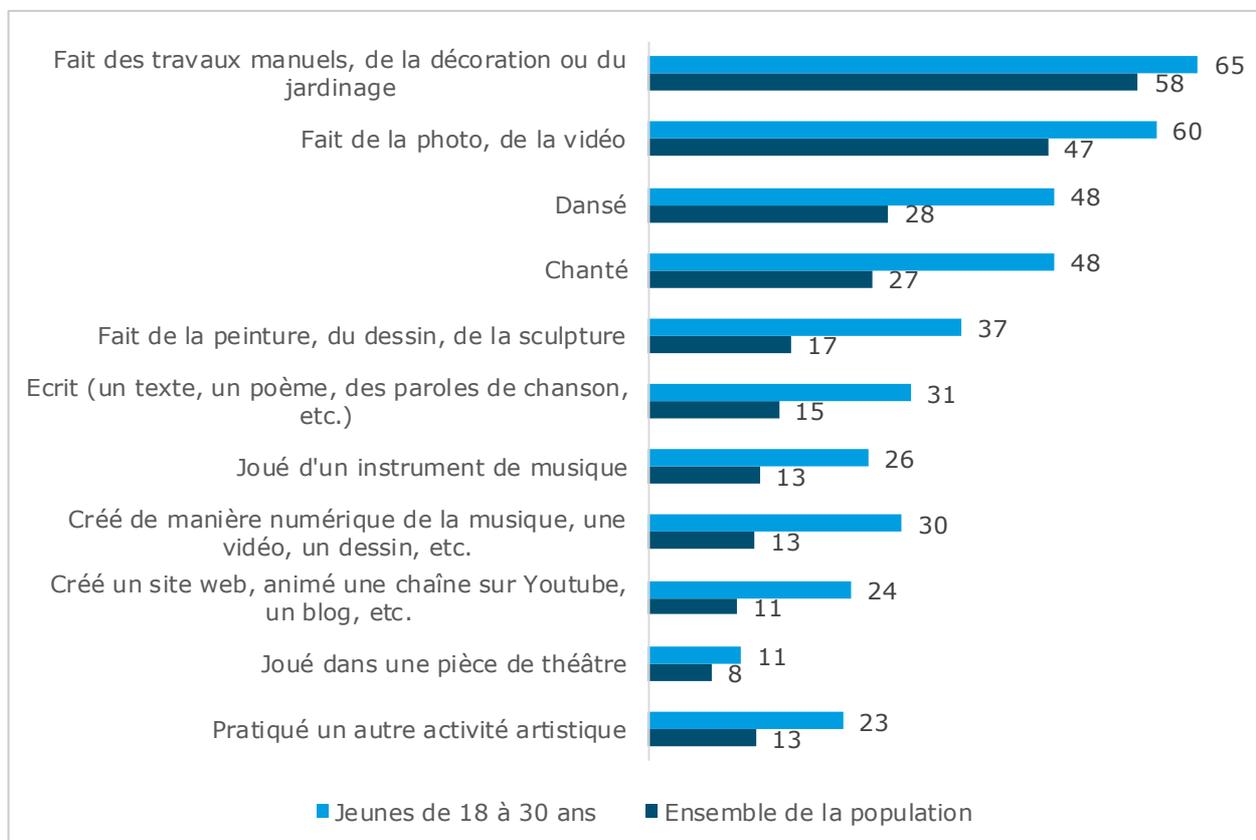
Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant en France métropolitaine.

Avec 7 % de pratiques dans le cadre d'un cours ou d'une association, la **danse** est l'activité artistique des jeunes la plus **encadrée**. Un peu plus du tiers des jeunes (37 %) ont aussi fait de la **peinture**, du dessin ou de la sculpture dans les douze mois précédant l'enquête, dont 6 % de manière formalisée. Les autres activités artistiques concernent moins d'un tiers des jeunes mais méritent attention, car elles nécessitent une forte **implication personnelle que ce soit l'écriture (31 %), la création numérique (30 %), la pratique d'un instrument de musique (26 %) ou la création, l'animation d'un site Internet (24 %)**. La pratique théâtrale est la plus élitiste : elle ne concerne que 11 % des jeunes dont plus de la moitié (6 %) déclarent jouer dans le cadre d'un cours ou d'une association. Enfin, 23 % des jeunes indiquent avoir réalisé une activité artistique d'une autre sorte.

Dans le cadre du dispositif d'enquête permanent bi-annuel du CRÉDOC, Conditions de vie et Aspirations, la même question a été posée à l'ensemble des Français. Les activités artistiques les plus pratiquées par les jeunes **font écho à celles plus généralement pratiquées au sein de la population française**. La hiérarchie des pratiques mises en œuvre par la population est presque identique à celles des jeunes : les travaux manuels, la photographie ou la vidéo, la danse, le chant et la peinture, le dessin, la sculpture occupent les premiers rangs des activités les plus adoptées.

Les résultats révèlent que les jeunes font montre **d'un plus grand investissement de ces activités artistiques**, quelles qu'elles soient (Graphique 122). Les écarts les plus forts par rapport à l'ensemble de la population ne portent pas, comme on aurait pu le penser, sur la création numérique (17 points d'écart) ou l'animation sur Internet (14 points) mais sur des **activités artistiques créatives** : le chant (22 points d'écart), la **danse** (20 points d'écart) ou encore la **peinture, le dessin, la sculpture** (20 points d'écart).

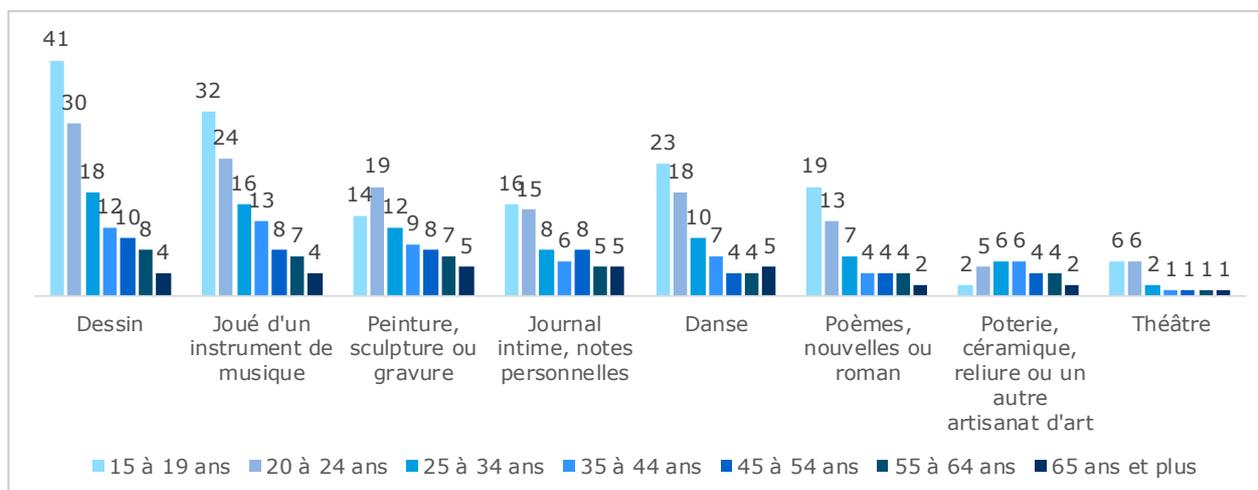
**GRAPHIQUE 120. COMPARAISON ENTRE LE NIVEAU DE PRATIQUES ARTISTIQUES DES JEUNES ET CELUI DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019 (jeunes de 18 à 30 ans) / CREDOC, Conditions de vie et Aspirations, 2019 (ensemble des Français)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant en France métropolitaine / Ensemble des Français de 15 ans et plus résidant en France métropolitaine.

La dernière enquête Pratiques culturelles des Français du département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) du ministère de la culture et de la communication, confirme cette **plus grande appétence des jeunes français pour les pratiques culturelles amateurs** (Graphique 123). À titre d'exemple, en 2008, 32 % des 15-19 ans, 24 % des 20 à 24 ans ou encore 16 % des 25-34 ans avaient joué d'un instrument de musique au cours des douze derniers mois contre 12 % des Français.

**GRAPHIQUE 121. LES ACTIVITÉS ARTISTIQUES SONT PLUS RÉPANDUES AUPRÈS DES ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES (EN %)**

Source : Enquête Pratiques culturelles des Français, 2008 - DEPS ministère de la culture et de la communication.

Champ : Ensemble des Français de 15 ans et plus résidant en France métropolitaine.

En termes de **création de contenu numérique**, une enquête réalisée dans le cadre du Forum d'Avignon en 2012<sup>41</sup> révèle que **les jeunes Français âgés de 15 à 25 ans ne sont pas très différents de leurs homologues étatsuniens, allemands, coréens ou encore indiens** : ils privilégient le contenu d'images et de photographies tout comme eux. En revanche, ils affectionnent un peu plus la création de musique que la création de vidéo et n'écrivent que plus rarement des livres sur Internet.

**Les jeunes interrogés ne s'engagent pas dans les mêmes domaines artistiques selon leur profil sociodémographique.**

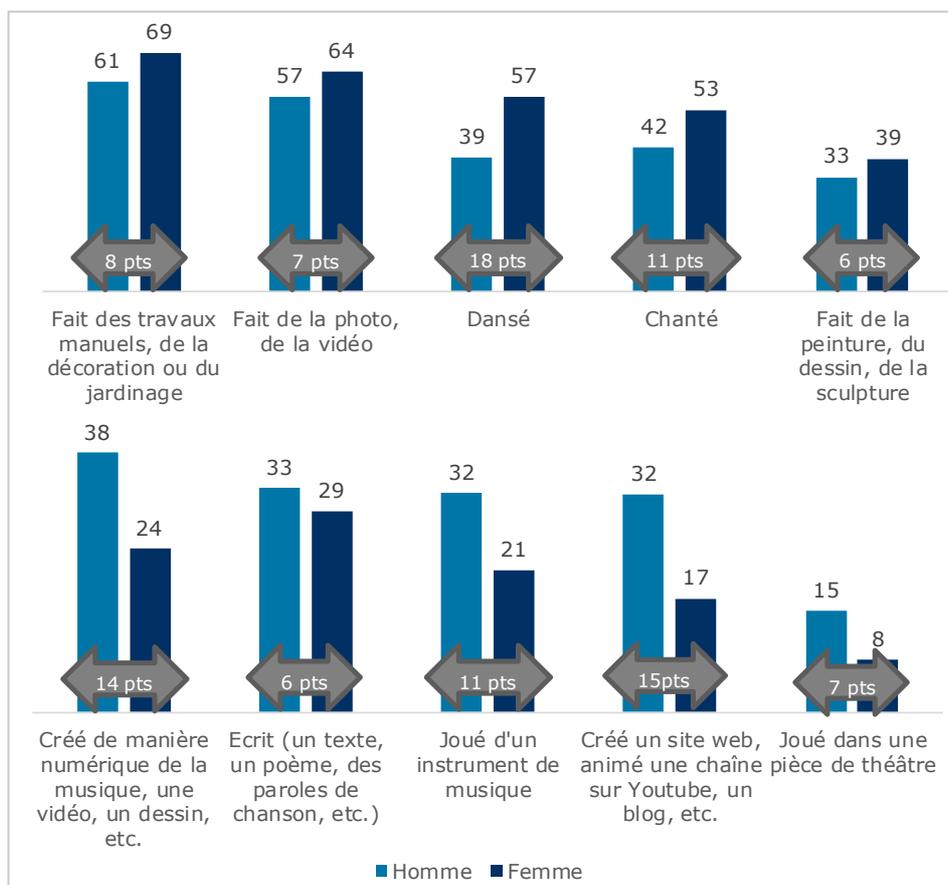
La différenciation des activités culturelles selon le sexe, induite par la socialisation et déjà bien connue de la littérature, semble être encore à l'œuvre au sein de la jeunesse, en 2019<sup>42</sup>. En effet, le **sexe est un premier marqueur fort de différenciation sur toutes les activités proposées** (Graphique 124). Les femmes sont surreprésentées dans la pratique d'activités liées au logement, à la décoration (travaux manuels, photo) mais aussi dans le chant, la danse, la peinture, le dessin, la sculpture, tandis que les hommes sont davantage investis dans les activités artistiques numériques, dans l'écriture, la pratique d'un instrument et la représentation théâtrale.

Les écarts les plus marqués portent sur la pratique de la danse (18 points d'écart), la création d'un site web ou l'animation d'une chaîne *Youtube*, d'un blog (15 points) et la création de manière numérique de musique, vidéo ou dessin (14 points).

<sup>41</sup> L'Atelier conseil et stratégie numérique, *Nouvelles générations et culture numérique*, Forum d'Avignon, 2012.

<sup>42</sup> Voir par exemple : Mennesson Christine, « Socialisation familiale et investissement des filles et des garçons dans les pratiques culturelles et sportives associatives », *Réseaux*, n°168-169, 2011, p. 87-110.

GRAPHIQUE 122. RÉALISATION DE PRATIQUES ARTISTIQUES SUIVANT LE SEXE (EN %)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant en France métropolitaine.

**Le statut d'activité** est également fortement en lien avec leurs activités, de même que **leur âge**. Les **étudiants, les plus jeunes**, les personnes vivant avec leurs parents sont davantage représentés pour la plupart des activités artistiques. À l'inverse, les plus âgés, ne vivant plus chez leurs parents et en emploi se concentrent sur des activités plus manuelles, ancrées dans le quotidien, et investissent moins les champs artistiques :

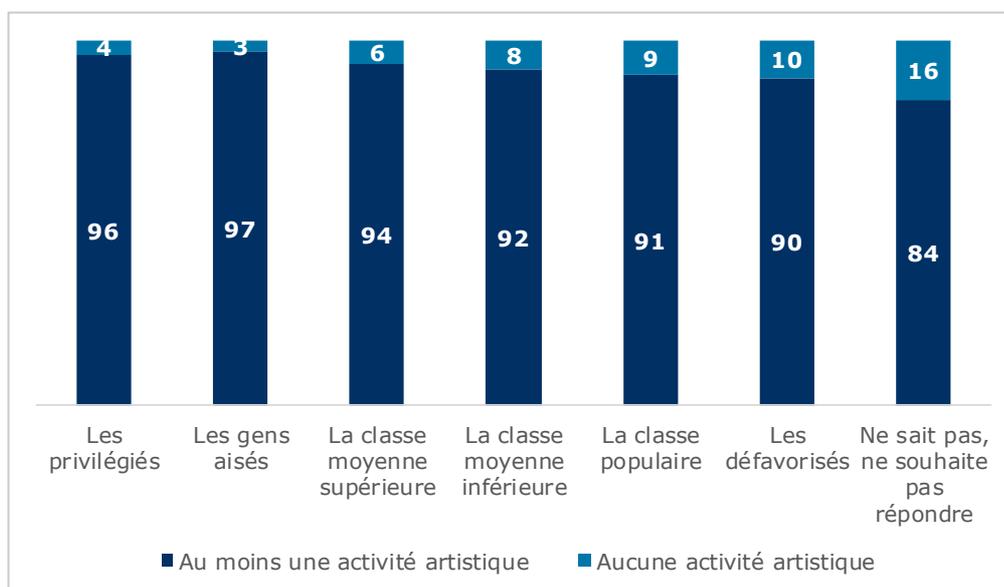
- Les étudiants pratiquent ainsi plus souvent que les autres un instrument de musique, le chant, le théâtre et l'écriture, les activités numériques. Ces activités sont aussi plus pratiquées par les 18-24 ans (hormis le théâtre) et les personnes vivant principalement chez leurs parents (hormis le chant).
- Les autres jeunes inactifs (hors études) sont plus adeptes de peinture, de dessin ou de sculpture que les autres : 43 % d'entre eux en ont fait contre 36 % des jeunes en moyenne.
- Les personnes en emploi sont plus promptes à réaliser des travaux manuels, de bricolage et de décoration, de même que les personnes ne vivant pas chez leurs parents et les 25-30 ans. Le fait d'être propriétaire ou accédant à la propriété apparaît en effet déterminant dans la réalisation de ces travaux : 71 % des propriétaires et accédants ont déclaré en avoir réalisé contre 65 % des jeunes en moyenne. Ces activités manuelles sont également plus pratiquées par les habitants des communes rurales, où ces statuts d'occupation sont plus fréquents.

**Le statut familial** encourage la pratique de certaines activités plutôt que d'autres. Les parents déclarent ainsi plus souvent avoir joué d'un instrument, chanté, dansé, joué dans une pièce, peint, dessiné ou

sculpté, fait de la sculpture, réalisé des activités numériques ou encore des travaux manuels, probablement avec leurs enfants.

Quelle que soit la forme adoptée, les activités artistiques sont davantage pratiquées par les personnes s'identifiant à des catégories « privilégiées » ou « aisées » : 96 % des personnes déclarant appartenir à la catégorie des « privilégiés » et 97 % de celles déclarant appartenir à la catégorie des « gens aisés » ont réalisé au moins une pratique artistique au cours des douze derniers mois, que ce soit de manière individuelle, avec des proches ou par dans le cadre d'un cours ou avec une association (Graphique 125).

**GRAPHIQUE 123. PRATIQUE D'UNE ACTIVITÉ ARTISTIQUE SELON L'AUTO-POSITIONNEMENT SOCIAL DU JEUNE REpondant (EN %)**

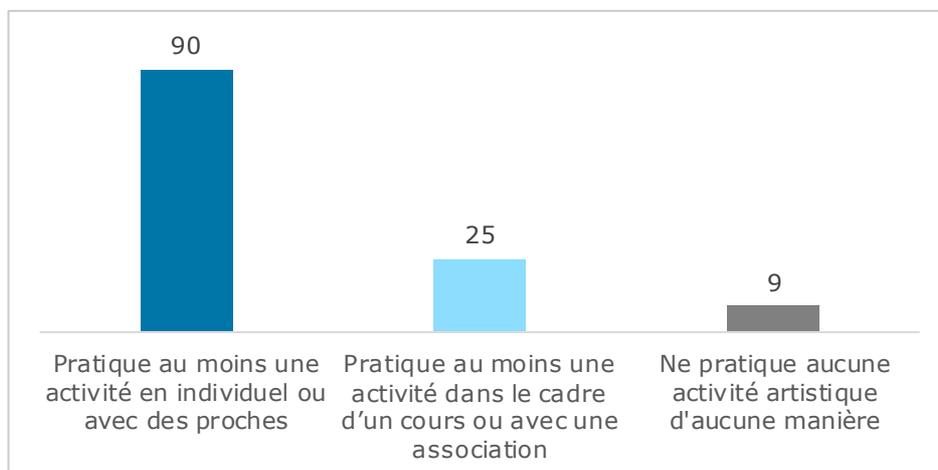


Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant en France métropolitaine.

Fait notable, **le niveau de diplôme a un faible impact sur le type d'activité artistique pratiquée**. Seules les activités numériques et la danse sont pratiquées différemment, les jeunes ayant un niveau inférieur au baccalauréat plébiscitant les activités numériques tandis que les plus diplômés dansent davantage. De même, **les Franciliens**, bien qu'ils disposent de nombreuses infrastructures de loisirs et culturelles, **ne se distinguent pas** par des activités artistiques plus importantes dans tous les domaines. Ils pratiquent cependant plus qu'en moyenne l'écriture (+ 5 points), un instrument de musique (+ 4 points), le théâtre (+ 3 points) et la danse (+ 3 points). Les pratiques amateurs constituent une **porte d'entrée très intéressante** dans les pratiques culturelles en ce qu'elles attirent des publics de manière moins segmentée que les autres.

Au total, **90 %** des jeunes ont pratiqué au moins une activité artistique **seuls ou avec des proches au cours des douze derniers mois** (Graphique 126). Les jeunes témoignent ici encore de leur plus grande fibre artistique. Dans l'ensemble de la population, si cette pratique informelle demeure la plus courante, elle ne concerne que 73 % des Français (- 17 points).

**GRAPHIQUE 124. PROPORTION DE JEUNES SELON LA FORME DE PARTICIPATION À UNE PRATIQUE CULTURELLE (EN %)**

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant en France métropolitaine.

Le profil sociodémographique des jeunes pratiquant des activités artistiques en individuel ou avec des proches varie légèrement selon **le nombre de pratiques réalisées**.

**Un grand nombre de pratiques, cinq ou plus, est davantage mis en avant par les jeunes estimant appartenir à des catégories de la population « privilégiées »** (43 %, + 13 points de pourcentage) ou « aisées » (37 %, + 7 points de pourcentage). Il est également plus répandu parmi les jeunes inactifs, hors étudiants : 35 % des jeunes invalides, en maladie de longue durée ou encore sans activité professionnelle et n'en recherchant pas déclarent exercer cinq pratiques ou plus en individuel ou avec des proches.

Les jeunes estimant actuellement **appartenir à une catégorie aisée de la population** (37 % contre 33 % en moyenne) sont aussi plus représentés parmi ceux réalisant trois à quatre pratiques en individuel.

En marge de cette omniprésence des pratiques informelles, **un quart des jeunes (25 %) ont pratiqué des activités artistiques dans le cadre d'un cours ou d'une association**. L'écart avec l'ensemble des Français se réduit ici puisque 17 % d'entre eux sont également passés par un cours ou une association pour leurs activités artistiques au cours des douze derniers mois, soit 8 points d'écart<sup>43</sup>.

Cette approche des activités artistiques attire davantage **les jeunes vivant chez leurs parents après avoir déjà décohabité** (+ 14 points de pourcentage par rapport à la moyenne). Il en va par exemple ainsi du fait de **jouer d'un instrument de musique** : 8 % des jeunes vivant chez leurs parents jouent d'un instrument dans le cadre d'un cours ou d'une association, soit + 3 points par rapport à la moyenne des jeunes. Cette activité concerne 10 % des jeunes vivant actuellement chez leurs parents après avoir déjà vécu dans un logement indépendant (soit + 5 points). Toutes les activités sont concernées à l'exception de la peinture, du dessin, de la sculpture et de la danse. Cette dernière activité mobilise davantage les jeunes parents : 10 % des jeunes ayant des enfants ont réalisé cette activité dans le cadre d'un cours ou d'une association, soit + 3 points par rapport à la moyenne.

<sup>43</sup> CRÉDOC, Enquête Conditions de vie et aspirations, 2019, vague d'hiver

**La perception d'une appartenance sociale favorisée est ici aussi très fortement en lien avec le fait de réaliser une ou plusieurs activités grâce à des cours ou à une association** : 62 % des jeunes estimant appartenir aux « privilégiés » ont suivi au moins un cours, de même que 48 % de ceux s'estimant « aisés » et 31 % de ceux se décrivant comme appartenant à la « classe moyenne supérieure ». Par comparaison, seuls 17 % des jeunes se sentant « défavorisés » ont suivi au moins un cours. Au-delà de ce positionnement social subjectif, les plus adeptes de ces pratiques culturelles formalisées sont les hommes (30 % d'entre eux ont suivi au moins un cours), les 18-24 ans (31 %), les étudiants sans activité professionnelle (36 %), les jeunes vivant principalement chez leurs parents (32 %) et au sein de cette catégorie, les jeunes ayant déjà décohabité par le passé (39 %). Les personnes avec enfants (29 %) sont également dans ce cas de figure.

**Seuls 9 % des jeunes déclarent n'avoir pratiqué aucune activité culturelle, que ce soit dans un cadre formalisé ou non, contre 21 % des Français<sup>44</sup>**. Ces jeunes non-pratiquants se distinguent peu des autres sur le plan sociodémographique hormis en regard du statut d'activité : 14 % des jeunes inactifs non-étudiants (invalides, malades de longue durée, inactifs sans occupation et n'en recherchant pas...) ne pratiquent aucune activité artistique. Les jeunes refusant ou n'étant pas en mesure de se positionner au sein d'une catégorie sociale (16 %, soit + 7 points de pourcentage) sont également surreprésentés au sein des non-pratiquants.

La réalisation d'une régression logistique révèle que, toutes choses égales par ailleurs, **être en famille monoparentale, en couple sans ou avec enfants, résider en commune rurale** et, de manière moins significative, être étudiant sans activité professionnelle limite la réalisation d'une pratique artistique en amateur, quel qu'en soit le mode ou le type (Tableau 30).

## 6.4. La moitié des jeunes découvre principalement de nouveaux biens culturels sur les réseaux sociaux

La numérisation de la société n'a pas seulement un effet sur les contenus et les supports culturels, elle imprime également une **marque sur la légitimité des acteurs** à définir ce qui entre dans le champ de la culture ou non et à produire des biens culturels. Plusieurs travaux ont en effet montré en particulier chez les jeunes<sup>45</sup> la montée en puissance de ce que l'on pourrait appeler « une société de pairs ». Alors que pendant longtemps la parole publique était l'apanage d'institutions, de figures d'autorités ou de personnes ayant pour mission de la relayer (médias, syndicats, partis politiques...), internet favorise une prise de **parole directe sans intermédiaire**. Dominique Cardon va même plus loin : « L'autorité du statut, en tant que telle, n'y reçoit qu'une très faible légitimité quand elle ne fait pas l'objet d'une mise en suspens délibéré ou d'une contestation implicite. La présupposition d'égalité sur internet [...] vise à n'évaluer et à ne hiérarchiser les personnes qu'à partir de ce qu'elles font, produisent et disent, et non à partir de ce qu'elles sont<sup>46</sup>. ». L'interactivité, le web dit « participatif » ou « collaboratif » (ou « 2.0 »), valorise, en partie, la parole d'inconnus, voire d'anonymes. Les vidéos de « youtubers » inconnus du grand public au départ sont visionnées par des millions d'internautes. Les posts d'individus sur Twitter créent l'information. La **subjectivité de la parole** occupe une place plus importante. Alors que les journalistes et les experts

<sup>44</sup> CRÉDOC, Enquête Conditions de vie et aspirations, 2019, vague d'hiver.

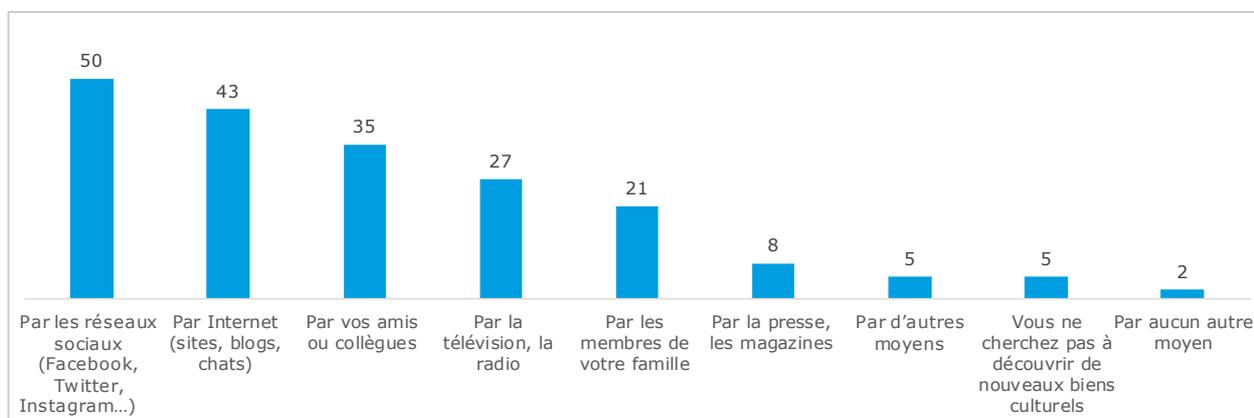
<sup>45</sup> Sandra Hoibian, « Les jeunes et les technologies de l'information et de la communication », in *Les jeunes d'aujourd'hui, quelle société pour demain ?*, Cahier de recherche du CRÉDOC n°292, décembre 2012.

<sup>46</sup> Cette citation est issue d'une présentation à la table ronde « Internet et nouveau démocratique » (avec Daniel Bournoux et Patrice Flichy), animée par Caroline Broué au forum « Réinventer la démocratie » (organisé par La République des idées à Grenoble le 9 mai 2009). <https://laviedesidees.fr/Vertus-democratiques-de-l-Internet.html>

revendiquaient une certaine neutralité, un certain recul, l'essor des blogs et commentaires sur internet se nourrit au contraire d'une subjectivité assumée. Mais les réseaux sociaux sont aussi un outil de veille plus « classique » qui permet aux jeunes de se tenir informés des actualités du moment (institutions publiques, presse, activités culturelles, etc.).

**Les réseaux sociaux** sont ainsi aujourd'hui **le principal vecteur de découverte de biens culturels (50 %) suivis des sites, blogs et chats sur Internet (43 %)** [Graphique 127]. La **transmission par les pairs** paraît aujourd'hui cohabiter avec les vecteurs numériques. Parmi les deux modes de découverte qu'ils doivent citer, 40 % des jeunes choisissent un mode de découverte numérique (réseaux sociaux, Internet) et un mode de découverte impliquant **les pairs** (famille, amis, collègues).

**GRAPHIQUE 125. COMMENT DÉCOUVREZ-VOUS DE NOUVEAUX BIENS CULTURELS (MUSIQUE, PHOTOS, VIDÉOS, JEUX, LIVRES) ? EN PREMIER ? EN SECOND ? (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant en France métropolitaine.

La place d'Internet et des réseaux sociaux tient évidemment à la génération interrogée : la totalité de l'échantillon se compose d'« enfants du numérique » ou *digital natives*, nés entre 1989 et 2001<sup>47</sup>. La période récente a vu l'émergence de la culture du numérique en parallèle à la mise en place d'une « **culture de la chambre**<sup>48</sup> », c'est-à-dire à l'appropriation d'un espace propre par les adolescents, voire pré-adolescents<sup>49</sup>, fortement influencée par ces nouvelles technologies. Le numérique permet toutefois de développer **ses particularités** propres, à la fois en s'affranchissant de l'influence de ses parents et de ses pairs<sup>50</sup> et **en se rapprochant d'autres groupes sociaux**<sup>51</sup>. Il offre ainsi une occasion supplémentaire de **se construire en tant qu'individu à part entière**<sup>52</sup> dans le contexte d'une société mouvante<sup>53</sup>, liquide, où

<sup>47</sup> Prensky Mark, « Digital Natives, Digital Immigrants », *On the Horizon*, n°5, vol. 9, 2001.

<sup>48</sup> Glevarec Hervé, *La culture de la chambre. Préadolescence et culture contemporaine dans l'espace familial*, Paris, La Documentation française, 2010.

<sup>49</sup> Singly (de) François, *Les Adonaissants*, Paris, Armand Colin, 2006.

<sup>50</sup> Martin Olivier, « L'Internet des 10-20 ans. Une ressource pour une communication autonome », *Réseaux*, n° 123, 2004, p. 25-58.

<sup>51</sup> Metton Céline, « Les usages de l'Internet par les collégiens, explorer les mondes sociaux depuis le domicile », *Réseaux*, n° 123, 2004, p. 59-84 ; Fluckiger Cédric, « La sociabilité juvénile instrumentée. L'appropriation des blogs par un groupe de collégiens », *Réseaux*, n° 138, 2006, p. 109-138.

<sup>52</sup> Singly (de) François, *Les Adonaissants*, Armand Colin, 2006.

<sup>53</sup> Bauman Zygmunt, *Liquid Modernity*, Polity Press, 2000.

les codes identitaires traditionnels sont en retrait. Cependant, il est important de rappeler, comme le mentionne Claire Balleys<sup>54</sup>, que « si la majorité des adolescents a aujourd'hui accès à Internet en France, gérer son identité en ligne, maîtriser les paramètres de confidentialité, appréhender l'univers technologie dans sa logique et son fonctionnement restent des compétences inégalement distribuées ».

Les **médias audiovisuels** plus traditionnels (télévision, radio) renseignent 27 % des jeunes tandis que la presse papier, les magazines n'ont qu'un rôle limité (8 %). Plus d'un tiers des jeunes (35 %) découvrent aussi des biens culturels par l'intermédiaire de leurs amis ou de leurs collègues, les membres de leur **famille** (21 %) intervenant moins souvent. La sociologie montre en effet qu'aujourd'hui, **la transmission d'une génération à une autre** s'opère aujourd'hui moins sur le modèle de l'inculcation et plus de **l'orientation**<sup>55</sup>. Dans les familles les plus aisées, le modèle de « l'orientation personnelle » prime sur le modèle « positionnel », plus populaire<sup>56</sup>, et encourage une « **individualisation négociée**<sup>57</sup> » reposant sur le mimétisme et non la copie du modèle parental<sup>56</sup>. À partir de la fin de l'adolescence, **l'influence des parents recule devant l'influence des pairs**<sup>58</sup>, phénomène qui s'observait d'ailleurs déjà avant l'avènement du numérique<sup>59</sup>. Autre institution socialisatrice traditionnelle, « l'école » pâtit d'ailleurs également de ce retrait<sup>60</sup>.

Enfin, 5 % des jeunes déclarent recourir à d'autres moyens et 5 % ne pas chercher à découvrir de nouveaux biens culturels. 2 % des jeunes indiquent ne pas découvrir les biens culturels par plus d'un biais.

En 2012, dans le cadre du forum d'Avignon<sup>61</sup>, une question similaire avait été posée auprès des 500 jeunes Français, Allemands, États-Uniens, Indiens et Sud-Coréens (Graphique 128). Il n'était pas demandé aux jeunes répondants de hiérarchiser les deux modes de découverte principaux mais d'indiquer si oui ou non, ils avaient fréquemment recours à ce biais. Si la famille reste un vecteur important pour tous les pays, **les réseaux sociaux et Internet semblent avoir pris de l'ampleur en France entre 2012 et 2019** tandis que la télévision et la radio sont en recul. La presse et les magazines restent les modes de découverte les moins privilégiés par les jeunes.

<sup>54</sup> Balleys Claire, *Socialisation adolescente et usages du numérique. Synthèse de la revue de littérature*, Rapport d'étude INJEP, 2017.

<sup>55</sup> Octobre Sylvie, « Les horizons culturels des jeunes », *La culture des élèves : enjeux et questions*, n°163, 2008.

<sup>56</sup> Bernstein Basil, *Langage et classes sociales*, Paris, Minuit, 1975

<sup>57</sup> Fluckiger Cédric, « Les collégiens et la transmission familiale d'un capital informatique », *Agora*, n°46, 2007, p. 32-42.

<sup>58</sup> Pasquier Dominique *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Paris, Autrement, 2005.

<sup>59</sup> Mercklé Pierre, Octobre Sylvie, « La stratification sociale des pratiques numériques des adolescents », *RESET*, n°1, 2012.

<sup>60</sup> Galland Olivier « Les jeunes et la société : des visions contrastées de l'avenir » in Stellingher Anna, Wintrebert Raphaël (dir.) *Les jeunes face à leur avenir*, Fondation pour l'innovation politique, 2008.

<sup>61</sup> L'Atelier conseil et stratégie numérique, *Nouvelles générations et culture numérique*, Forum d'Avignon, 2012.

GRAPHIQUE 126. MODE DE DÉCOUVERTE DE BIENS CULTURELS PRIVILEGIÉ SELON LE PAYS DE RÉSIDENCE

Rang	États-Unis- Forum Avignon 2012	Allemagne- Forum Avignon 2012	France – Forum Avignon 2012	France – Baromètre DJEPVA sur la jeunesse
1	Famille, amis, collègues	Famille, amis, collègues	Famille, amis, collègues	Famille, amis, collègues / Réseaux sociaux <i>ex aequo</i>
2	Internet	Réseaux sociaux	Télévision, radio	Internet
3	Télévision, radio	Télévision, radio	Réseaux sociaux	Télévision, radio
4	Réseaux sociaux	Internet	Internet	Presse, magazines
5	Presse, magazines	Presse, magazines	Presse, magazines	

Source : L'Atelier conseil et stratégie numérique, *Nouvelles générations et culture numérique*, Forum d'Avignon, 2012.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant en France métropolitaine

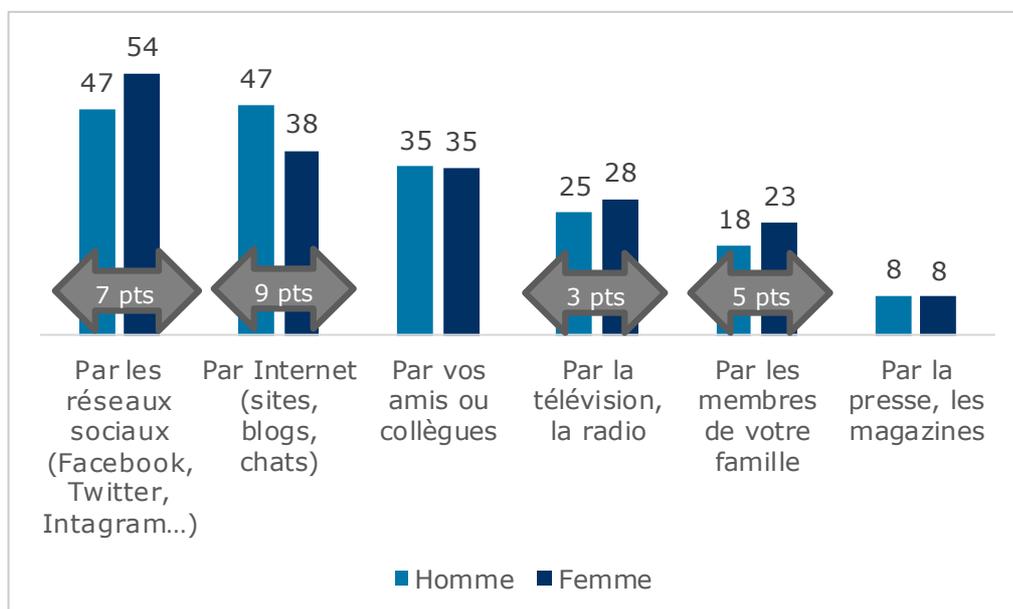
Note de lecture : Les rangs calculés témoignent de l'ordre de l'importance du recours aux items proposés pour découvrir des nouveaux biens culturels. Pour le Forum d'Avignon, ce rang se base sur les usages qualifiés de fréquents par les jeunes répondants.

La découverte des biens culturels s'opère différemment selon le profil sociodémographique et notamment :

- **Le sexe** : encore une fois, hommes et femmes ont une approche différente de la culture (Graphique 129). Si les deux mobilisent tout autant leurs amis et collègues (35 %) et la presse (8 %), les femmes ont davantage recours aux membres de leur famille (23 % contre 18 % des hommes) et à la télévision, la radio (28 % contre 25 % des hommes). **L'usage d'Internet est également différencié** : les femmes découvrent davantage des biens culturels par les réseaux sociaux (54 % contre 47 % des hommes), sans doute parce qu'elles y sont un peu plus présentes (60 % en moyenne chez les femmes tous âges confondus contre 57 % chez les hommes – Baromètre du numérique 2018) et également en lien avec leur plus grande mobilisation de leurs amis et collègues puisqu'elles ont tendance, plus que les hommes, à faire des réseaux sociaux une « transposition quasi à l'identique du cercle de relations nouées dans la "vie réelle"<sup>62</sup> ». Sur Internet, les hommes préfèrent eux recourir à des canaux **plus anonymes** comme les sites, blogs ou chat (47 % des hommes contre 38 % des femmes), également probablement en lien avec leur approche plus mesurée des réseaux sociaux et l'attention qu'ils portent au respect de leur vie privée<sup>65</sup>.

<sup>62</sup> Bigot Régis, Crouette Patricia, Hoibian Sandra, Müller Jörg, *Veux-tu être mon ami ? L'évolution du lien social à l'heure du numérique*, CRÉDOC/Cahier de recherche, n°312, 2014, p. 7.

GRAPHIQUE 127. MODE DE DÉCOUVERTE DE BIENS CULTURELS SELON LE SEXE (EN %)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant en France métropolitaine.

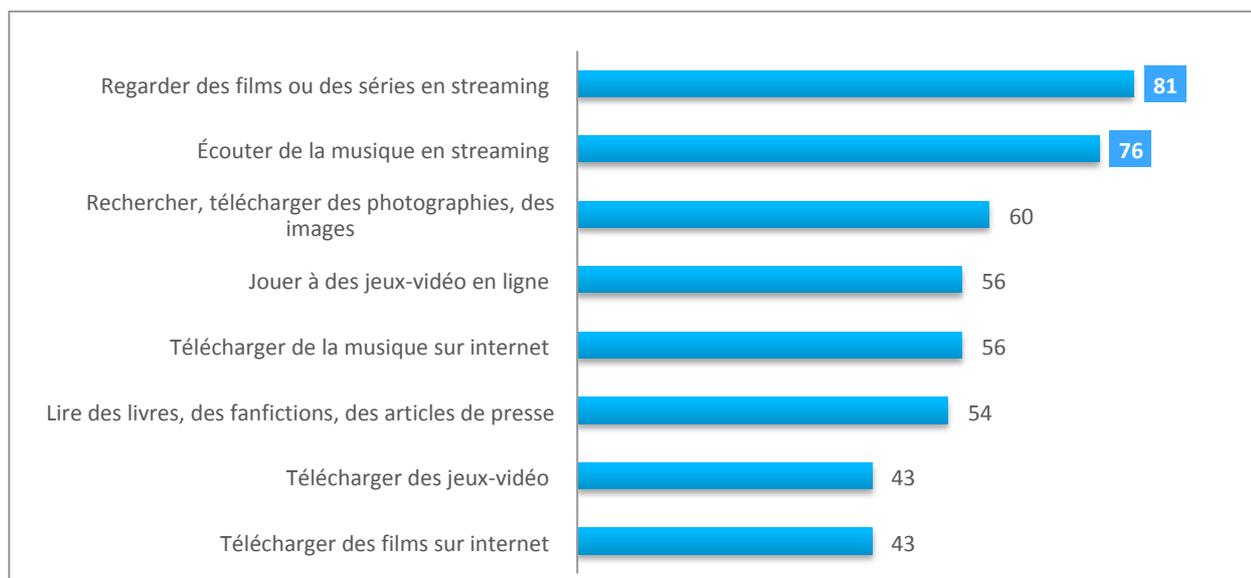
- L'âge** : les 18-24 ans mobilisent davantage les réseaux sociaux que leurs aînés (53 % contre 47 % des 25-30 ans) mais également Internet en général (44 % contre 41 %) ainsi que leurs amis et collègues (37 % contre 32 %). Les 25-30 ans sont eux plus prompts à découvrir de nouveaux biens culturels grâce à la télévision (31 % contre 23 % des 18-24 ans), un média ayant davantage marqué leur enfance que leurs cadets<sup>63</sup>.
- Le rapport à la famille** : le fait de vivre chez ses parents ne prédispose pas à mentionner le cercle familial comme mode de découverte des biens culturels. Au contraire, les jeunes vivant principalement chez leurs parents mentionnent peu ce biais (18 %, - 3 points par rapport à la moyenne), et davantage les réseaux sociaux (47 %, + 3 points par rapport à la moyenne). Avoir un enfant conduit à mobiliser davantage ce cercle familial (27 %, + 6 points par rapport à la moyenne) mais aussi la télévision (33 %, + 6 points), et la presse, les magazines (12 %, + 4 points).
- Le niveau de diplôme** : les **moins diplômés** (52 % des peu diplômés contre 49 % des jeunes plus diplômés), dont on sait qu'ils utilisent les réseaux sociaux pour nouer des relations avec des personnes qu'ils n'ont jamais rencontrées par ailleurs et compenser ainsi une sociabilité plus étroite<sup>64</sup>, découvrent, de fait, davantage de biens culturels par ce biais. **Les plus diplômés leur préfèrent un réseau physique** (découverte par les collègues et amis pour 37 % des titulaires du bac et plus contre 32 % des moins diplômés ; découverte par la famille pour 22 % des titulaires du et plus contre 18 % des moins diplômés). Diplômés comme non-diplômés font en revanche tout autant usage de la télévision (27 % de découvertes par ce biais quel que soit le niveau de diplôme) ou d'Internet en général (42 % pour les jeunes dont le niveau de diplôme est inférieur au bac vs 43 % de ceux dont le niveau de diplôme est supérieur) pour découvrir de nouveaux biens culturels.

<sup>63</sup> Mercklé Pierre, Octobre Sylvie, « La stratification sociale des pratiques numériques des adolescents », *RESET*, n°1, 2012.

<sup>64</sup> Bigot Régis, Crouette Patricia, Hoibian Sandra, Müller Jörg, « Veux-tu être mon ami ? » *L'évolution du lien social à l'heure du numérique*, CREDOC/Cahier de recherche, n°312, 2014, p9 et 51.

## 6.5. La consommation de films, de séries et de musique en streaming est au cœur des activités culturelles des jeunes sur Internet

GRAPHIQUE 128. PARMIS LES UTILISATIONS SUIVANTES, QUELLES SONT TOUTES CELLES QUE VOUS AVEZ FAITES AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS SUR INTERNET ? (EN %)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant en France métropolitaine

Interrogés sur leurs utilisations d'Internet (qu'il s'agisse d'offres légales ou illégales), **81 % des jeunes déclarent regarder des films ou des séries en streaming et 76 % écouter de la musique en streaming** (Graphique 130). Derrière cet engouement pour le streaming, le téléchargement reste important pour les images et **photographies/images** (60 %) mais aussi pour la **musique** (56 %). Le **téléchargement des jeux vidéo et le téléchargement des films**, sont plus minoritaires mais concernent une part importante des jeunes (43 %). Le **jeu en ligne** (56 %) et la **lecture sur Internet de livres, de fanfictions ou d'articles de presse** (54 %) concernent plus d'un jeune sur deux.

Cette question, déjà posée en 2012 dans le cadre du baromètre du numérique<sup>65</sup>, témoigne des **évolutions rapides à l'œuvre aussi bien au sein de la jeunesse que sur la toile**. Toutes les pratiques progressent, en particulier les pratiques de streaming, poussées par l'essor de sites spécialisés sur ces thématiques. En 2012, seuls 49 % des 18-30 ans indiquaient regarder des films ou des séries en streaming sur Internet (- 40 points par rapport à 2019) et 61 % écoutaient de la musique par ce biais (- 15 points par rapport à 2019).

La progression du téléchargement de films (+ 12 points) et de musique (+ 16 points) en parallèle de la consolidation des plateformes de streaming officielles, pourrait être en lien avec l'amélioration de la **qualité de connexion** sur cette période, même si l'édition 2018 du baromètre du numérique note que tous les internautes n'ont pas encore une qualité de connexion qu'ils jugent suffisante pour regarder ou

<sup>65</sup> CREDOC pour l'ARCEP, le CGE et l'Agence du Numérique, *Le baromètre du numérique*, 2018.

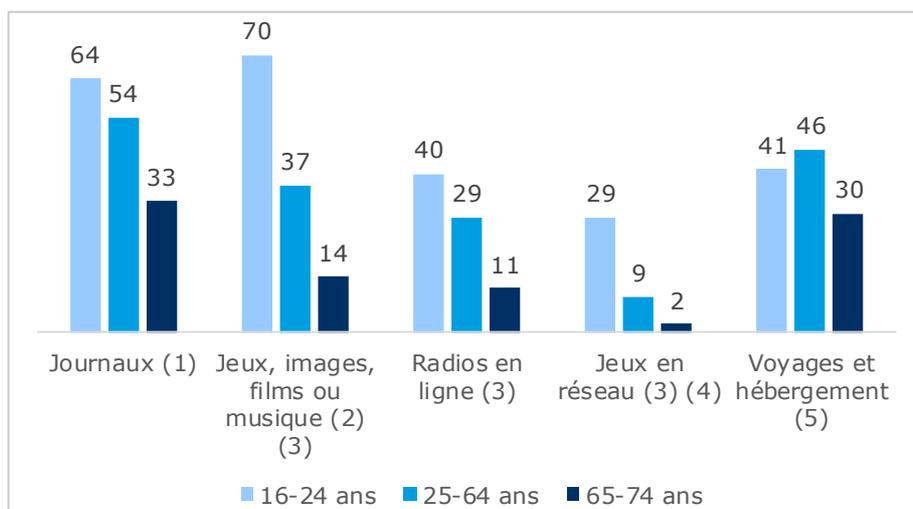
télécharger des films, vidéos, séries sur Internet : 62 % des Français sont dans ce cas. Signe de leur appétence pour ce type de pratique numérique, cette critique est particulièrement vive de la part des plus jeunes : 77 % des 12-17 ans, 79 % des 18-24 ans et 76 % des 25-30 ans s'en font l'écho contre seulement 56 % des plus de 30 ans.

La **hiérarchie des pratiques culturelles des internautes**, tous âges confondus, est très similaire à celle des jeunes : la consommation de musique et de clips arrive en première place (56 % des internautes en 2018), suivie de celle de vidéos, de films (49 %) ainsi que de séries télévisées (43 %), et les évolutions dans le nombre d'internautes concernés par ces pratiques ont été tout aussi rapides qu'au sein de la seule jeunesse<sup>66</sup>.

Le développement d'une palette d'activités numériques a lieu dès le primaire et s'accroît **progressivement jusqu'à l'âge adulte** à mesure que l'adolescent développe des réseaux de sociabilité, qu'il est incité à aller rechercher des informations pour son travail scolaire ou acquiert une plus grande autonomie financière<sup>67</sup>.

**À l'âge adulte, plus les Français sont jeunes, plus ils pratiquent d'activités différentes sur Internet.** Les données d'Eurostat sur l'usage d'Internet pour les loisirs selon l'âge en 2017 rendent compte de l'investissement plus systématique des différents usages numériques par les jeunes de 16 à 24 ans (Graphique 131).

**GRAPHIQUE 129. DES USAGES NUMÉRIQUES DE LOISIRS PLUS DIVERSIFIÉS CHEZ LES PLUS JEUNES**



Source : Eurostat (extraction du 26 juin 2018), EU-TIC. Champ : Ensemble des particuliers âgés de 16 ans et plus résidant en France

(1) : pour lire des sites d'actualités en ligne/journaux/magazines d'information. (2) : pour lire/télécharger des jeux, des images, des films ou de la musique. (3) : données 2014. (4) : pour jouer à des jeux en réseau avec d'autres personnes. (5) : pour accéder à des services relatifs aux voyages et à l'hébergement.

Les résultats du présent baromètre rendent également compte de **cette plus grande appétence des plus jeunes dans les loisirs numériques**. Les **18-24 ans** sont en effet les plus impliqués dans le numérique. Ils réalisent plus souvent que leurs aînés toutes les activités proposées à l'exception de la lecture de livres, de fanfictions et d'articles, plus mobilisée par les 25-30 ans (56 %). Cette activité reste toutefois majoritaire

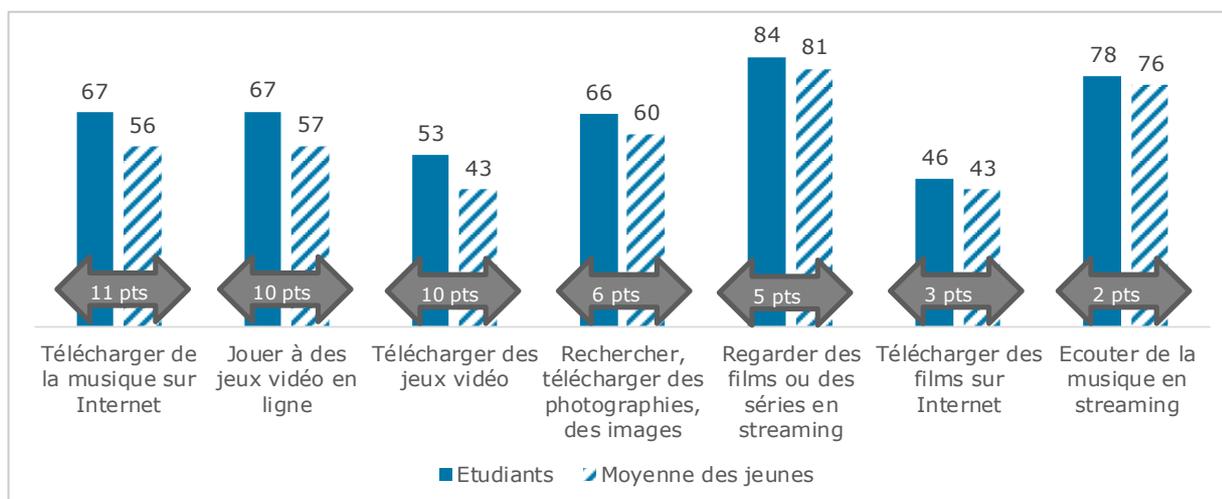
<sup>66</sup> DEPS, Ministère de la culture, *Chiffres clés 2019 : Statistiques de la culture et de la communication*, Presses de Sciences-Po, 2019.

<sup>67</sup> Kredens Elodie, Fontar Barbara. *Comprendre le comportement des enfants sur Internet pour les prévenir des dangers*, Fréquence écoles, Fondation pour l'enfance, 2010.

au sein des 18-24 ans (52 %). Une césure semble ainsi s'opérer au sein de la jeunesse. L'exemple du **jeu vidéo** est à cet égard l'un des plus révélateurs : si près de neuf jeunes sur dix sont joueurs sur internet en 2017 (95 % des 10-14 ans, 92 % des 15-18 ans et 91 % 19-24 ans), ils sont nettement moins nombreux parmi les 25-34 ans (avec 73 %, soit une proportion proche des 35-44 ans (70 %) <sup>68</sup>.

Quelles que soient les activités, **les étudiants sont plus nombreux à les pratiquer que la moyenne des jeunes**, particulièrement pour le téléchargement de musique, le jeu et le téléchargement de jeux vidéo (Graphique 132).

**GRAPHIQUE 130. USAGES INTERNET PRÉFÉRÉS PAR LES ÉTUDIANTS (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant en France métropolitaine

Le niveau de diplôme modifie également les pratiques réalisées, les plus diplômés étant plus lecteurs et à la recherche de contenus tandis que les moins privilégiés privilégient des usages de loisirs (Tableau 20).

**TABLEAU 18. PRATIQUES NUMÉRIQUES SUR INTERNET EN FONCTION DU NIVEAU DE DIPLOME (EN %)**

Pratiques plus souvent citées par les jeunes dont le niveau de diplôme inférieur au baccalauréat	Pratiques plus souvent citées par les jeunes dont le niveau de diplôme équivalent ou supérieur au baccalauréat
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Jeux vidéo</b> que ce soit en termes de pratiques de jeu (66 % contre 57 % en moyenne) ou de téléchargements (53 % contre 43 % en moyenne).</li> <li>- <b>Téléchargement de musique</b> (60 % contre 56 % en moyenne) plutôt que d'écoute de musique en streaming (72 % contre 76 % en moyenne).</li> </ul> <p>S'ils téléchargent autant de films que les autres jeunes (43 %), ils en regardent moins en streaming (77 % contre 81 %).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Lecture de livres</b>, de fanfictions et d'articles de presse (61 % contre 54 % en moyenne).</li> <li>- Recherche et téléchargement de <b>photographies</b> (63 % contre 60 % en moyenne).</li> </ul>

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant en France métropolitaine.

<sup>68</sup> Données SELL-Médiamétrie, 2018 / DEPS, Ministère de la Culture, 2019

**La distinction selon le sexe** pourrait être plus importante encore que l'origine sociale des jeunes répondants<sup>69</sup>. La plupart des activités réalisées sur Internet sont plus mobilisées par **les hommes que par les femmes**. Cela s'avère particulièrement vrai en matière de **jeux vidéo** : 73 % des jeunes hommes utilisent Internet pour jouer à des jeux vidéo en ligne (contre 40 % des femmes, soit un écart de 33 points) et 58 % pour télécharger des jeux vidéo (contre 28 % de femmes soit un écart de 30 points). L'enquête Pratiques culturelles des Français révélait déjà ces écarts en 2008 pour les jeux vidéo, tous supports confondus : si les jeunes, quel que soit leur sexe, jouaient plus aux jeux vidéo que la moyenne, un écart de 20 points séparait les pratiques des femmes de 15 à 30 ans (65 % de pratique de jeux vidéo au cours des douze derniers mois) de celles des hommes du même âge (85 %).

Les hommes téléchargent également davantage de **musique** (62 % contre 50 % de femmes, soit 12 points d'écart) et des films (48 % contre 38 % de femmes soit 10 points d'écart). L'usage du streaming est moins clivant. Si les hommes écoutent un peu plus de musique en streaming (78 % contre 73 % de femmes), ils regardent tout autant de films et de séries en streaming que les femmes (81 % contre 80 % de femmes).

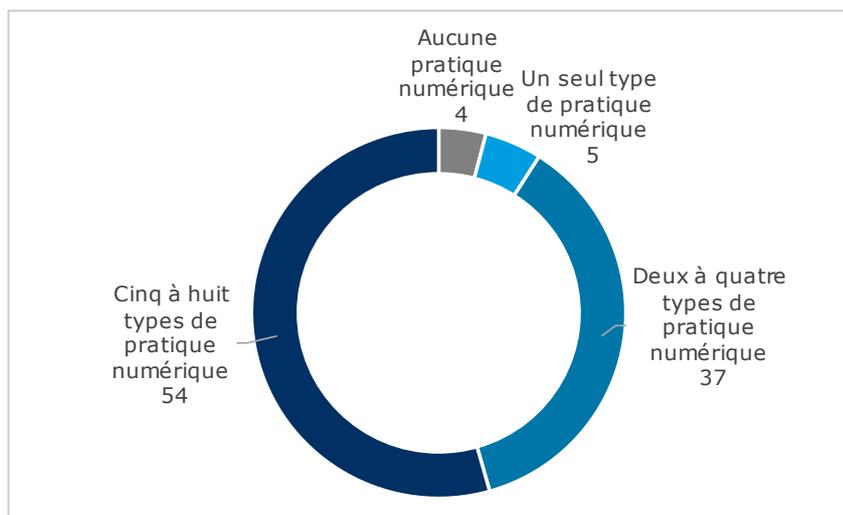
De leur côté, les **femmes** indiquent un peu plus souvent rechercher et télécharger des **photographies** (62 % contre 58 % des hommes), sans doute en lien avec leur appétence pour ce domaine artistique : 78 % des femmes pratiquant la photographie ou la vidéo dans le cadre d'un cours ou d'une association et 70 % de celles la pratiquant hors cadre (seules ou avec des proches) utilisent Internet pour recherche et télécharger des photographies ou des images. Les femmes lisent également bien plus de livres, de fanfictions, d'articles que leurs homologues masculins (59 % contre 50 % des hommes).

**Le statut familial** (être en couple, avoir des enfants) est **peu en lien avec les utilisations d'Internet**. Seul le fait d'être célibataire est synonyme d'un usage plus marqué : 60 % des célibataires téléchargent de la musique contre 56 % en moyenne. Le fait de vivre chez ses parents est également associé à un plus grand recours aux téléchargements musicaux (64 %, + 8 points), mais aussi au téléchargement de jeux vidéo (69 %), au jeu en ligne (54 %) et à la recherche et au téléchargement de photographies (63 %).

**Les jeunes multiplient les pratiques numériques culturelles** : plus d'un jeune sur deux (54 %) en réalise cinq à huit types différents (Graphique 133).

<sup>69</sup> Mercklé Pierre, Octobre Sylvie, « La stratification sociale des pratiques numériques des adolescents », *RESET*, n° 1, 2012.

GRAPHIQUE 131. COMPTEUR DU NOMBRE DE PRATIQUES NUMÉRIQUES RÉALISÉES PAR LES JEUNES (EN %)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant en France métropolitaine.

On retrouve les profils les plus attachés à l'usage du numérique parmi les jeunes mettant en œuvre une plus grande **variété** de pratiques sur Internet. Ainsi, 62 % des **hommes** réalisent cinq à huit pratiques numériques (contre 47 % des femmes), 62 % des **18-24 ans** (contre 46 % des 25-30 ans) et 63 % des jeunes vivant chez leurs parents (contre 50 % des jeunes en logement autonome). Une analyse toutes choses égales par ailleurs (Tableau 31) ne fait que confirmer cette incidence du sexe et de l'âge. Elle révèle également que le fait **d'être au chômage ou de poursuivre des études encourage cette diversité de pratiques numériques**.

**Seuls 4 % des jeunes ne déclarent aucune activité culturelle numérique.** Une régression logistique révèle que, toutes choses égales par ailleurs, avoir un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat et vivre dans une petite commune limite la diversité des activités numériques (Tableau 32).

**Le temps consacré au numérique n'entame pas nécessairement le temps consacré à d'autres activités culturelles ou artistiques.** Au contraire, les ordinateurs, tablettes et smartphones rendent possible la transition rapide entre différentes activités (photographie, films, sociabilité, lecture, écriture, écoute de musique, visionnage de films, séries ou vidéos, etc.), voire la multi-activité, là où les médias traditionnels (télévision, radio, journaux) polarisaient les usages<sup>70</sup>. Le **numérique modifie le rapport au temps**<sup>71</sup> en permettant notamment aux jeunes de s'affranchir des « programmations » télévisées et radiophoniques classiques et de **jongler** entre plusieurs activités en même temps, quitte à entrer en conflit avec des temps institutionnels<sup>72</sup>. Le rapport à la **possession** évolue également avec le streaming et, en général, le contenu directement disponible gratuitement en ligne<sup>73</sup>, de nombreux biens « culturels » étant stockés

<sup>70</sup> Mercklé Pierre, Octobre Sylvie, « La stratification sociale des pratiques numériques des adolescents », *RESET*, n° 1, 2012.

<sup>71</sup> Gauthier Madeleine, Boily Claire, Duval Luce, « Les modes de vie et les pratiques culturelles des jeunes : homogénéisation de la culture et individualisation des pratiques », *Loisir et Société*, n° 2, vol. 24, 2001, p. 431-451.

<sup>72</sup> Gallez Sarah, Lobet-Maris Claire, « Les jeunes sur Internet : se construire un autre chez-soi », *Communication*, n° 2, vol. 28, 2011.

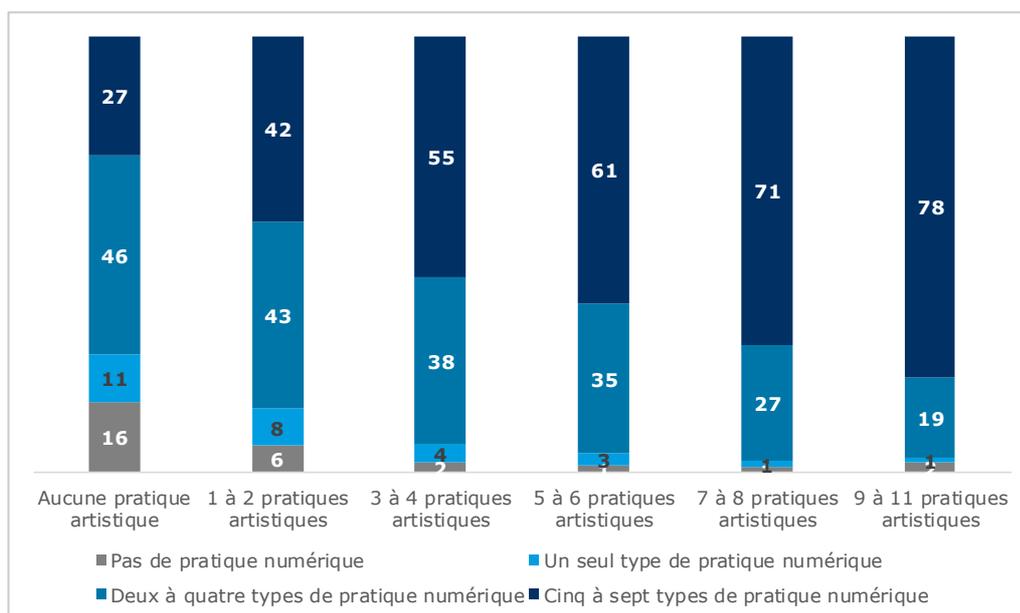
<sup>73</sup> Octobre, Sylvie, « Les horizons culturels des jeunes », *La culture des élèves : enjeux et questions*, n° 163, 2008.

dans le *cloud*. Le numérique favoriserait ainsi les jeunes à adopter une **consommation « omnivore »**<sup>74</sup> des biens et services culturels<sup>74</sup>.

**Les plus friands de pratiques culturelles numériques sont aussi ceux ayant le plus de pratiques non numériques** (Graphique 134). Comme le pressentaient Olivier Donnat et Florence Lévy en 2007<sup>75</sup>, s'il existe bien une sorte de **phénomène de substitution des modes de découverte** de nouveaux biens culturels en faveur du numérique et au détriment des médias traditionnelles, **le numérique paraît absorber, voire nourrir, plus que concurrencer** les pratiques non numériques. Dans son édition 2019 des *Chiffres-clés de la culture*, le département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) du ministère de la culture note d'ailleurs en ce sens : « En moins de dix ans, les modes d'accès à la culture et les usages ont été bouleversés. Amplifiée par les technologies, une formidable hybridation des contenus culturels est à l'œuvre, brouillant les frontières entre domaines et registres culturels, ainsi qu'entre les formes savantes et populaires. Exemple paradigmatique de ce phénomène : le clip tourné par JayZ et Beyoncé au Louvre en 2018 [...] associe culture savante (le musée des Beaux-arts) et culture populaire (deux stars du R'n'B) pour donner lieu à un clip mêlant les esthétiques et s'affranchissant des codes du bon goût culturel, vu à plusieurs millions d'exemplaires sur YouTube, formidable accélérateur de notoriété parmi les plus jeunes<sup>76</sup>. »

Ainsi 78 % des jeunes réalisant neuf à onze activités artistiques, réalisent aussi entre cinq à sept activités sur Internet. À l'opposé, les jeunes sans activité artistique ont des activités numériques plus limitées : seuls 27 % d'entre eux investissent tout l'éventail proposé.

**GRAPHIQUE 132. NOMBRE D'ACTIVITÉS ARTISTIQUES RÉALISÉES SELON LE NOMBRE DE PRATIQUES NUMÉRIQUES (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant en France métropolitaine.

<sup>74</sup> Peterson Richard, Kern Robert « Changing highbrow taste : From snob to omnivore », *American Sociological Review*, vol. 61, n° 5, 1996, p. 900-907 ; Donnat Olivier, *Les Français face à la culture : de l'exclusion à l'éclectisme*, La Découverte, 1994.

<sup>75</sup> Donnat Olivier, Lévy Florence, « Approche générationnelle des pratiques culturelles et médiatiques », *Culture prospective*, n°3, 2007.

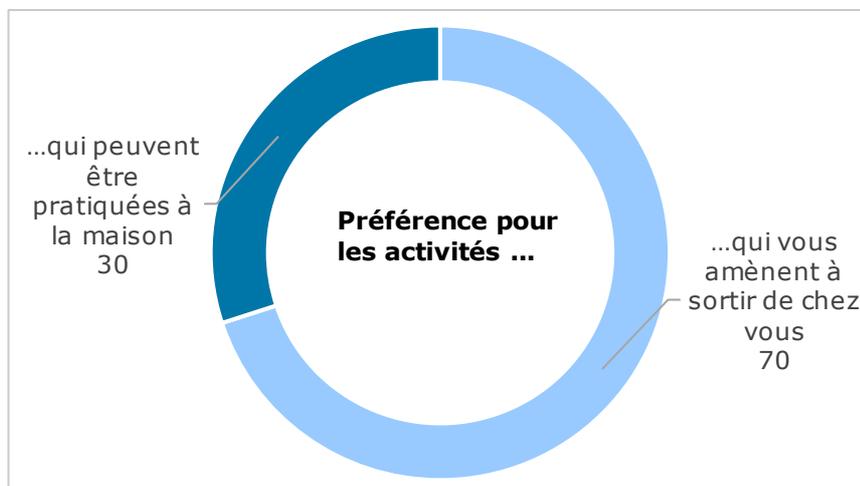
<sup>76</sup> DEPS, Ministère de la culture, *Chiffres clés 2019 : Statistiques de la culture et de la communication*, Presses de Sciences-Po, 2019.

Les résultats du baromètre confirment les résultats de travaux sur le rapport entre culture et numérique entrepris depuis les années 2000<sup>77</sup> : s'il constitue bien une caractéristique commune de cette génération de jeunes, **le numérique ne gomme pas** plus qu'à ses débuts les différences d'appartenance sociale et de genre à l'œuvre au sein de la jeunesse, et ce tout particulièrement dans le domaine culturel.

Dans ce domaine, un autre risque menace, celui de **s'enfermer dans un « entre-soi »** insufflé par les créateurs de contenus ou, comme l'indique le ministère de la culture, pour lequel il s'agit de l'une des raisons d'être du pass culture : « Avec le numérique, enfin, la culture est de moins en moins une économie de prototype : le traitement des données massives par les éditeurs de contenus permet de réduire les risques, basculant de plus en plus vers une offre ciblée en fonction des goûts et consommations des internautes, au risque de les enfermer dans un univers uniformisé conçu pour eux et paradoxalement de les priver de la diversité offerte. C'est notamment pour lutter contre ce risque d'uniformisation que le passe Culture, expérimenté depuis début 2019 auprès d'un échantillon de jeunes âgés de 18 ans, a un rôle fondamental à jouer pour que l'accès à la culture ne soit pas le privilège des plus éduqués<sup>78</sup>. »

## 6.6. Seuls 30 % des jeunes préfèrent les activités de loisirs pouvant être pratiquées à la maison

GRAPHIQUE 133. D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE, POUR VOS LOISIRS, PRÉFÉREZ-VOUS PLUTÔT DES ACTIVITÉS... ? (EN %)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant en France métropolitaine

Malgré leur attachement à Internet pour découvrir de nouveaux biens culturels et l'intensité de leurs pratiques culturelles par ce biais, **sept jeunes sur dix déclarent préférer les activités de loisirs qui les amènent à sortir de chez eux (70 %) plutôt que les activités de loisirs pouvant être pratiquées à la**

<sup>77</sup> De Smedt Thierry, Klein Annabelle, Romain Lysiane, *Internet et les jeunes*, Média Animation, 2002 ; Mercklé Pierre, Octobre Sylvie, « La stratification sociale des pratiques numériques des adolescents », *RESET*, n°1, 2012 ; Gallez Sarah, Lobet-Maris Claire, « Les jeunes sur Internet. Se construire un autre chez-soi », *Communication*, n°2, vol. 28, 2011 ; Hersent Jean-François, « Les pratiques culturelles adolescentes », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n°3, 2003, p. 12-21.

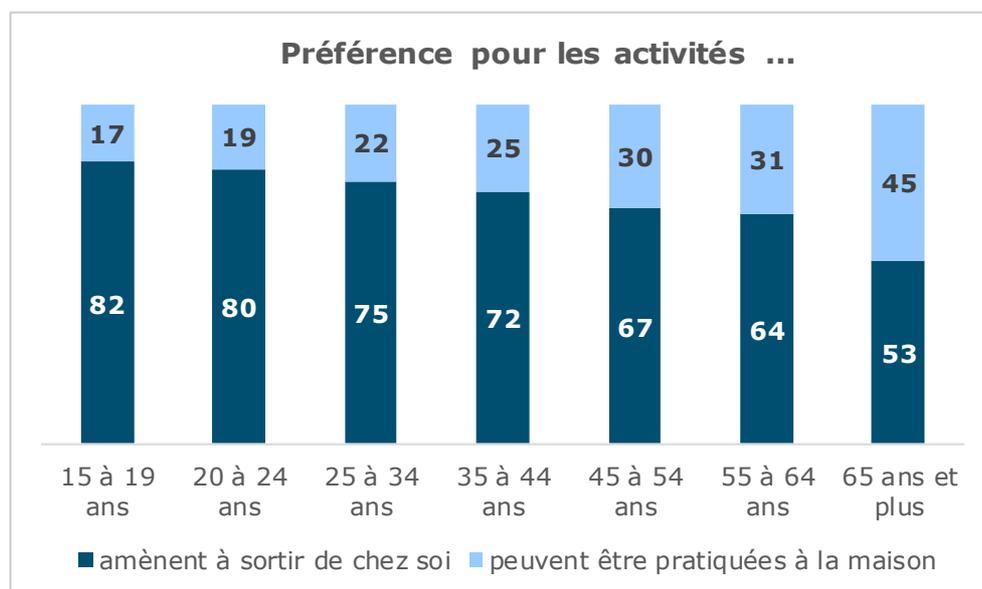
<sup>78</sup> DEPS, Ministère de la culture, *Chiffres clés 2019 : Statistiques de la culture et de la communication*, Presses de Sciences-Po, 2019.

**maison (30 %)** [Graphique 135]. Cette préférence vient conforter l'idée d'une complémentarité entre pratiques culturelles numériques et pratiques culturelles non numériques.

Il semble que la numérisation de la société n'ait en cela pas bouleversé en profondeur **une tendance de fond**. En effet, l'appétence pour les loisirs extérieurs des jeunes était déjà mesurée en 2008 par l'enquête Pratiques culturelles des Français du DEPS<sup>79</sup>. Les jeunes de 2019 sont toutefois un peu **plus casaniers** que leurs homologues de 2008 : 80 % des 20-24 ans préféraient alors les activités pratiquées à l'extérieur contre 70 % des 20-24 ans interrogés en 2019, dans le cadre de cette édition du baromètre DJEPVA pour la jeunesse.

**Avec l'âge vient une aspiration grandissante au repli sur son foyer**. En 2008, si 68 % de l'ensemble des Français déclaraient préférer sortir de chez eux, seuls 53 % des 65 ans et plus étaient dans ce cas (Graphique 136).

**GRAPHIQUE 134. L'APPÉTENCE POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS EXTÉRIEURES AU DOMICILE S'ÉRODE AVEC L'ÂGE (EN %)**



Source : Enquête Pratiques culturelles des Français, 2008 - DEPS ministère de la culture et de la communication.

Champ : Ensemble des Français de 15 ans et plus résidant en France métropolitaine.

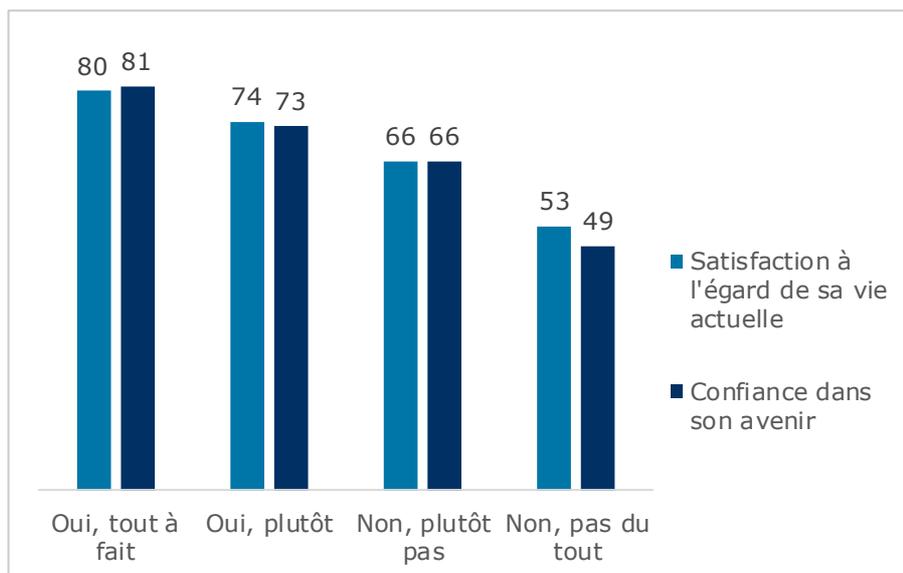
À l'échelle de la jeunesse cependant, aucun effet d'âge n'est observable en 2019. Le baromètre ne révèle pas plus d'impact du sexe ou du niveau de diplôme sur cette envie de loisirs extérieurs. Elle est en revanche **prédominante parmi les personnes en emploi** : 74 % des jeunes en emploi préfèrent ces activités hors de leur domicile contre 68 % des étudiants, 64 % des chômeurs. 58 % des jeunes en invalidité, en maladie de longue durée, sans activité et n'en recherchant pas sont en outre dans ce cas, probablement en lien avec leur situation de santé. 75 % des parents d'enfants préfèrent aussi sortir plutôt que rester chez eux, de même que 73 % des jeunes en couple.

Cette préférence pour les activités chez soi ou les activités à l'extérieur de son domicile est en lien avec un **positionnement plus général à l'égard de la société et de sa vie** : plus les jeunes considèrent

<sup>79</sup> DEPS, Ministère de la culture et de la communication, Enquête Pratiques culturelles des Français 2008 : [www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/](http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/)

appartenir à une catégorie de la population privilégiée, plus ils sont satisfaits de leur vie, plus ils sont confiants en leur avenir, plus ils préféreront les activités d'extérieur. À l'inverse, les jeunes ayant l'impression que leur avis n'est pas pris en compte dans les espaces qu'ils fréquentent, se considérant comme défavorisés, peu satisfaits de leur vie et peu confiants dans leur avenir préféreront rester chez eux (Graphique 137). S'imposer des restrictions budgétaires n'est pas lié au fait de pratiquer des activités à domicile ou à l'extérieur.

**GRAPHIQUE 135. PRÉFÉRENCE POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS EXTÉRIEURES AU DOMICILE SELON LA SATISFACTION À L'ÉGARD DE SA VIE ET LA CONFIANCE DANS SON AVENIR (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant en France métropolitaine.

## 6.7. Le coût et le manque de temps sont les deux principaux obstacles aux sorties culturelles des jeunes

GRAPHIQUE 136. PARMIS LA LISTE SUIVANTE, QUELLES SONT TOUTES LES RAISONS QUI VOUS EMPÊCHENT D'ACCÉDER À LA CULTURE OU DE PARTICIPER À DES ACTIVITÉS CULTURELLES À L'EXTÉRIEUR DE CHEZ VOUS ? (EN %)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

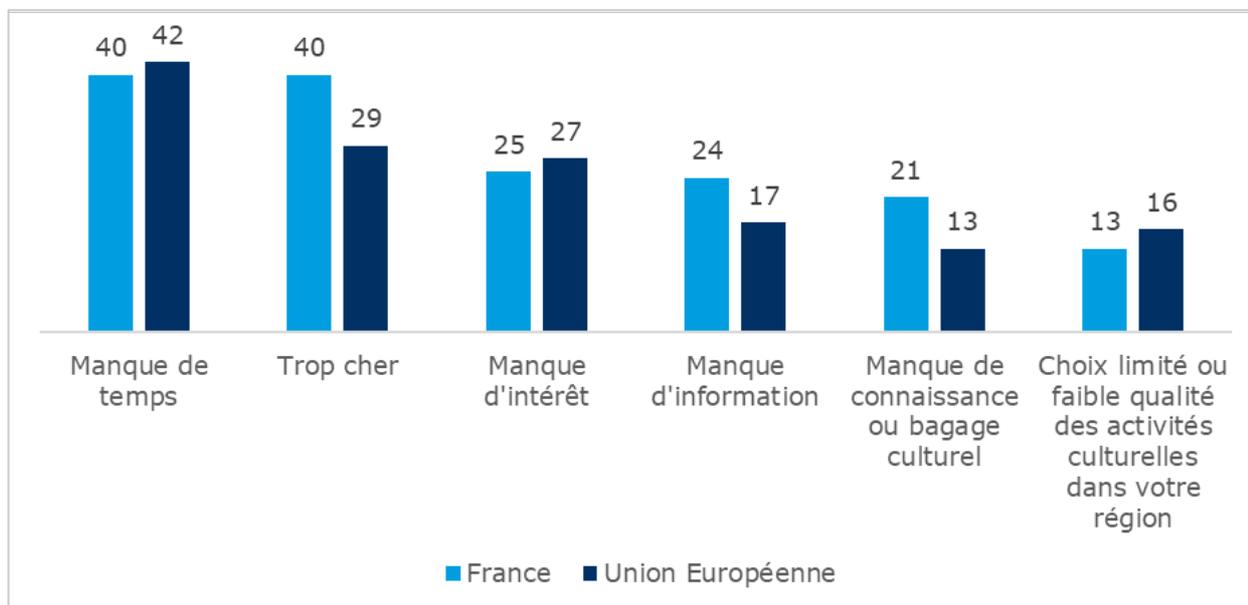
Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant en France métropolitaine

Pour la moitié des jeunes (50 %), le coût est l'une des raisons principales qui les empêchent d'accéder à la culture (Graphique 138). Le manque de temps est également fréquemment cité (43 %). Un quart des jeunes mentionnent des contraintes de déplacement (25 %) ou un manque d'intérêt (23 %). Seuls 17 % font état d'une offre d'activités culturelles non adaptée à leurs goûts, à leurs envies, 16 % évoquent un manque d'information et 10 % une offre d'activités culturelles trop limitée. Enfin, la peur de se rendre dans un univers non familier freine un peu plus d'un jeune sur dix (11 %). Pour 7 % des jeunes en revanche, aucune raison invoquée ne constitue un frein et 4 % estiment qu'un autre type de raison est à l'œuvre.

L'eurobaromètre de 2007 sur les valeurs culturelles des Européens<sup>80</sup> révèle une hiérarchie dans les freins à la culture très similaire : le manque de temps, le coût et le manque d'intérêt figurent parmi les éléments les plus cités par les Européens comme par l'ensemble des Français (Graphique 139).

<sup>80</sup> Commission européenne, « European Cultural Values », *Eurobaromètre Spécial*, n°278, 2007.

**GRAPHIQUE 137. CERTAINES PERSONNES ONT DES DIFFICULTÉS POUR ACCÉDER À LA CULTURE OU POUR PARTICIPER À DES ACTIVITÉS CULTURELLES. PARMI LES RAISONS SUIVANTES, LESQUELLES SERAIENT LES PRINCIPALES BARRIÈRES POUR VOUS ? (EN %)**



Source : Commission européenne, « European Cultural Values », *Eurobaromètre Spécial*, n°278, 2007.

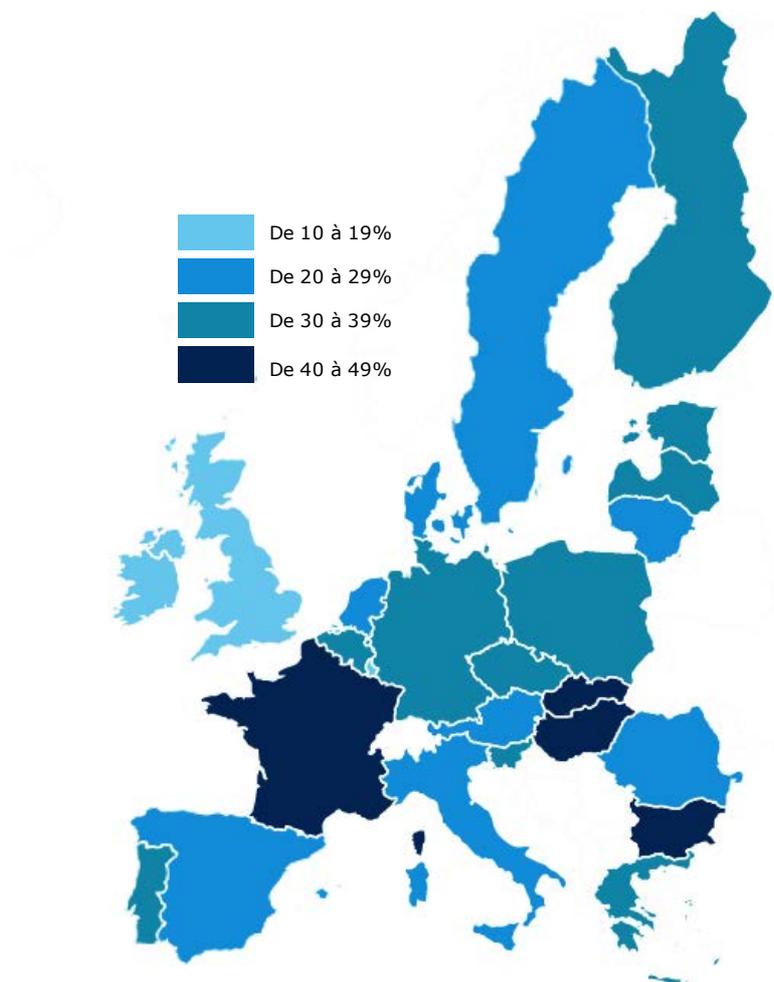
Champ : Ensemble des personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans l'un des 27 États-membres<sup>81</sup>

**Le coût semble toutefois tenir une place toute singulière pour les Français par rapport à leurs voisins européens** : 40 % des Français y font référence contre 29 % des Européens en moyenne (Figure 7). Seuls les Hongrois (49 %) Slovaques (45 %) et les Bulgares (45 %) considèrent davantage le coût comme un frein à l'accès à la culture.

Les pays voisins de la France privilégient d'autres motifs en première position des freins à la culture et plus particulièrement le manque de temps. C'est le cas des Espagnols (49 %), des Italiens (41 %) des Britanniques (38 %) ou encore des Allemands (38 %). Les Belges adoptent quant à eux un positionnement différent et unique en Europe à l'égard de la culture en affichant en première position leur manque d'intérêt pour cette thématique (47 %).

<sup>81</sup> Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Irlande, Italie, Grèce, Hollande, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovénie, Slovaquie et Suède.

FIGURE 7. PROPORTION DE RÉSIDENTS NATIONAUX ESTIMANT QUE L'ACCÈS À LA CULTURE EST « TROP CHER » (EN %)



Source : Commission européenne, « European Cultural Values », *Eurobaromètre Spécial*, n°278, 2007.

Champ : Ensemble des personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans l'un des 27 États-membres

**Le coût apparaît bel et bien comme un facteur de renoncement à la culture chez les jeunes.** C'est notamment le cas pour **les visites patrimoniales**. Ainsi, en 2016, près d'un quart des personnes âgées de 25 à 39 ans (24 %) ont renoncé au moins une fois à visiter une exposition, un musée ou un monument dans l'année écoulée par ce que « c'était trop cher » contre 19 % des Français en moyenne. **Les plus jeunes sont également les moins informés de la gratuité le premier dimanche du mois pour les collections permanentes des musées et monuments nationaux** : 61 % des 18-24 ans et 52 % des 25-39 ans n'en avaient jamais entendu parler en 2016 contre 45 % des Français en moyenne. Toutefois, lorsqu'ils connaissent l'existence de ce dispositif, les jeunes sont plus nombreux à s'en emparer. 41 % des 18-24 ans et 39 % des 25-39 ans le font contre 36 % des Français en moyenne. Un clivage social s'opère entre ceux plus diplômés, plus aisés, informés du dispositif et s'en emparant d'un côté, et ceux moins diplômés, moins aisés, ignorant cette possibilité, de l'autre<sup>82</sup>. **Les mesures de gratuité pèsent fortement dans le choix des jeunes de se rendre ou non dans un lieu culturel lorsqu'ils y trouvent un intérêt.** En 2008, lors

<sup>82</sup> Bigot Régis, Hoibia, Sandra, Müller Jörg, *Les visites du patrimoine culturel et la question de la gratuité*, CREDOC/Collection des rapports, n°326, 2016.

de la mise en place de nocturnes gratuites, 63 % des 18-25 ans ayant bénéficié de cette mesure déclaraient qu'ils ne « seraient pas venus sans la gratuité<sup>83</sup> ».

**Cette distinction entre une jeunesse plus intégrée d'un point de vue socio-économique, plus optimiste, et une jeunesse plus en retrait et plus pessimiste s'opère plus généralement dans la nature des freins à la culture invoqués par les jeunes.**

Les femmes évoquent davantage le coût (59 %, + 9 points par rapport à la moyenne), de même que les personnes âgées de 25 à 30 ans (54 %, + 4 points), détentrices d'un baccalauréat ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur (54 %, + 4 points), et les couples sans enfants (54 %, + 4 points).

Le coût de la culture ou de l'accès à la culture est aussi surtout évoqué par les jeunes dans une situation d'activité ou familiale précaire : ainsi, 59 % des jeunes au chômage (+ 9 points) ainsi que 57 % des jeunes en situation d'invalidité, maladie de longue durée ou ne recherchant aucune activité (+ 7 points) et 58 % des jeunes célibataires avec des enfants (+ 8 points) le mentionnent.

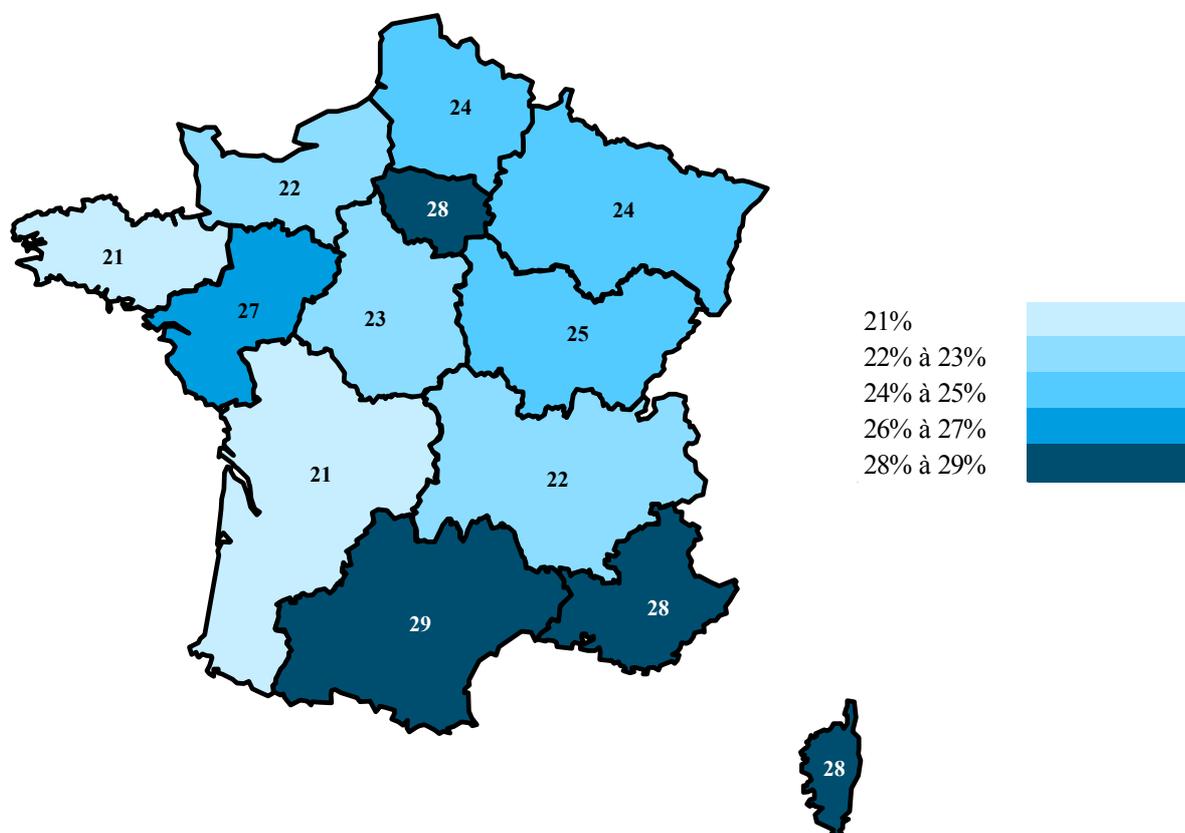
Il est d'autant plus évoqué que les jeunes jugent sévèrement leur niveau de vie ainsi que leur parcours : 65 % des jeunes se considérant comme défavorisés l'évoquent (+ 15 points), de même que 60 % de ceux considérant appartenir à la classe populaire (+ 10 points) et 56 % de ceux considérant appartenir à la classe moyenne inférieure (+ 6 points). 60 % des jeunes estimant avoir connu un phénomène de « déclassement » social depuis leur enfance la citent aussi (+ 10 points). Sans surprise, 60 % des jeunes parlant de coût s'imposent des restrictions (+ 10 points). 57 % des jeunes non satisfaits de la vie actuelle (+ 7 points) et 59 % des jeunes n'ayant pas confiance dans leur avenir (+ 9 points) citent également le coût comme un frein à la culture.

**Les jeunes invoquant ce frein n'en sont pas moins en demande de pratiques culturelles ou artistiques :** 58 % des jeunes aimant pratiquer des activités artistiques (+ 8 points), 55 % de ceux aimant développer leurs connaissances générales, se cultiver, 55 % de ceux aimant s'occuper de leur domicile et 54 % de ceux aimant faire des sorties culturelles durant leur temps libre (+ 4 points) mentionnent cette idée de coût.

**La mention de contraintes de déplacement est aussi associée à un profil plus en difficulté et qui pourtant affectionne les activités artistiques :** 34 % des jeunes aimant pratiquer des activités artistiques durant leur temps libre sont concernés, soit + 9 points par rapport à la moyenne des jeunes. Les jeunes s'identifiant à la « classe populaire » (29 %, + 4 points) ou à la catégorie des « défavorisés » (31 % + 6 points) et n'ayant pas confiance en leur avenir (29 %, + 4 points) font plus référence à ces contraintes. De manière attendue, 30 % des jeunes en situation d'invalidité, en maladie de longue durée et inactifs sans recherche d'activité (+ 5 points) citent davantage ce frein à leur accès à la culture. Les étudiants ne travaillant pas (29 %, + 4 points) sont aussi un peu plus nombreux à les mentionner. Ces contraintes de déplacement sont également plus évoquées par les résidents des communes rurales : 30 % d'entre eux les citent (+ 5 points). Elles touchent de nombreux territoires (Figure 8) : si 29 % des Occitans et 28 % des habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur en font état, c'est également le cas de 28 % des jeunes Franciliens.

<sup>83</sup> Maresca Bruno, « La nocturne gratuite, un bon plan pour les jeunes et pour les musées », *Consommation et Modes de vie*, n°215, 2008.

FIGURE 8. PROPORTION DE JEUNES CITANT LES CONTRAINTES DE DÉPLACEMENT COMME UN FREIN À LA CULTURE SELON LEUR RÉGION (EN %)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Champ : Ensemble des personnes âgées de 18 ans à 30 ans résidant en France métropolitaine.

20 % des jeunes estimant appartenir à la « classe populaire » (+ 3 points) font référence à **un manque d'information**, un item par ailleurs cité de manière assez uniforme dans les autres catégories sociodémographiques.

Les jeunes en situation d'invalidité, de maladie de longue durée ou sans recherche d'activité sont plus nombreux à estimer qu'un autre frein est à l'œuvre dans leur cas (11 %, + 7 points) ou qu'aucun des freins cités n'est pertinent (10 %, + 3 points). Les jeunes dont le niveau de diplôme est inférieur au baccalauréat sont également plus nombreux à rejeter l'ensemble des freins invoqués (11 %, + 3 points).

D'autres freins concernent des jeunes dans des situations plus favorables.

Le manque de temps est ainsi évoqué par des catégories de jeunes plus épanouies. 49 % des jeunes satisfaits de leur vie (+ 6 points) et 48 % de ceux confiants dans leur avenir (+ 5 points). Ces catégories sont également moins sujettes à la précarité. 48 % des jeunes ayant un niveau de diplôme équivalent ou supérieur au baccalauréat (+ 5 points) la mettent en avant, tout comme 47 % des jeunes en emploi (+ 4 points) et surtout 50 % des jeunes étudiants sans activité professionnelle en parallèle (+ 7 points). Les jeunes considérant appartenir aux classes moyennes supérieures (52 %, + 9 points) comme inférieures (48 %, + 5 points) et ceux estimant n'avoir connu ni phénomène de déclassement ni phénomène d'ascension sociale (47 %, + 4 points) la mentionnent également davantage que la moyenne. Les jeunes

urbains, résidant dans des unités urbaines de 200 000 habitants ou plus (46 %, + 3 points), y sont également légèrement plus sensibles.

L'enquête Conditions de vie et Aspiration révèle que **la frustration par rapport au temps disponible pour réaliser des activités n'est pas nouvelle et étonnamment stable dans le temps, alors que dans la même période le temps libre** (défini comme les temps de loisirs, de semi-loisirs tels le bricolage, le jardinage, le soin aux enfants, et les temps de sociabilité et de repas) **progresses<sup>84</sup> de + 48 min** sur une journée moyenne entre 1986-2010, selon l'enquête Emploi du temps de l'INSEE. Le désir de temps libre est, d'une certaine façon, infini. Les évolutions de la société ont transformé les modes de vie, les attentes de chacun et, par là même, le regard porté sur son temps libre. Sur le long terme, la catégorie des 60 ans et plus reste la classe d'âge la plus satisfaite de son temps libre extérieur, tandis que celle des 25-59 ans est moins satisfaite. **Cette insatisfaction gagne toutefois les plus jeunes.** En 2019, les 18-24 ans aimeraient un peu plus de temps pour des activités extérieures que leurs homologues de 1979 (+ 5 points d'évolution). Cette aspiration s'inscrit dans un désir de vie plus **intense<sup>85</sup>**.

**Les catégories de jeunes suivantes, consacrant déjà leur temps libre à des activités culturelles, sportives ou bénévoles, citent ainsi plus souvent le manque de temps comme frein à la culture :**

- Les jeunes appréciant la pratique d'activités physiques ou sportives durant leur temps libre (50 %, + 7 points)
- Les jeunes appréciant de passer du temps avec leurs proches durant leur temps libre (48 %, + 5 points)
- Les jeunes appréciant les sorties culturelles durant leur temps libre (47 %, + 4 points)
- Les jeunes participant aux activités d'une association (47 %, + 4 points)
- Les jeunes donnant leur temps bénévolement (46 %, + 3 points).

Les jeunes passant leur temps libre sur Internet (37 %, - 6 points) ou devant la télévision (38 %, - 5 points) citent en revanche moins souvent ce type de frein.

**Le manque d'intérêt est aussi davantage abordé par des jeunes profitant d'une situation personnelle plus stable :** 29 % des étudiants sans activité professionnelle (+ 6 points), 27 % des jeunes vivant chez leurs parents (+ 4 points) et, parmi eux, 30 % de ceux n'ayant jamais décohabité (+ 7 points) ainsi que 28 % des jeunes déclarant ne pas s'imposer de restrictions budgétaires (+ 5 points) font état de ce manque d'intérêt. Les jeunes s'identifiant comme appartenant à des catégories aisées de la population (26 %, + 3 points) ou à la classe moyenne supérieure (28 %, + 5 points) citent ce frein. 29 % des hommes (+ 6 points) et 27 % des célibataires sans enfants (+ 4 points) sont également dans ce cas de figure. De fait, ce frein est plus cité par les personnes ne démontrant pas d'appétence manifeste pour les sorties culturelles (17 %, - 6 points) ou les activités artistiques classiques (17 %, - 6 points) pour occuper leur temps libre et préférant surfer sur Internet (33 %, + 10 points), se reposer, ne rien faire de précis (31 %, + 8 points) ou se consacrer à de la création numérique (28 %, + 5 points).

**Les jeunes qui se considèrent privilégiés et aisés** mentionnent plus souvent **une offre d'activités culturelles non adaptée à leurs goûts et à leurs envies** (respectivement 20 % et 21 %, contre 17 % en

<sup>84</sup> L'enquête Conditions de vie et aspirations du CRÉDOC montre qu'en 2019, 46 % des Français estiment ne pas avoir le temps de participer à des activités extérieures (hors travail et activités domestiques) contre 48 % en 1979.

<sup>85</sup> Bigot Régis, Daudey Emilie, Hoibian Sandra, *La société des loisirs dans l'ombre de la valeur travail*, CREDOC/Cahier de recherche, CREDOC, n°305, 2013.

moyenne), étant habitués sans doute dès leur plus jeune âge à participer à des activités culturelles à l'extérieur de chez eux.

**L'idée d'une offre d'activités culturelles trop limitée**, qui concerne 10 % des jeunes, **est plus souvent défendue par les jeunes vivant en milieu rural**, 12 % contre 8 % dans les agglomérations de 200 000 habitants et plus. **Les jeunes se considérant comme privilégiés (15 %) ou aisés (13 %)**, de même que **les jeunes estimant avoir connu une « ascension » sociale** par rapport à leur enfance (13 %) citent également plus ce frein. On remarque enfin que **les jeunes revenus vivre auprès de leurs parents après avoir décohabité le mentionnent plus souvent (14 %)**. Leur domicile précédent occupé dans le cadre de leur formation ou d'un emploi leur permettait sans doute un accès plus grand et plus autonome à ce type d'activités.

**La peur de se rendre dans un univers non familier est autant mise en avant par toutes les catégories de jeunes, sans distinction sociodémographique ou de positionnement sur sa vie**, alors même qu'on aurait pu s'attendre à des phénomènes d'autocensure de la part de certains jeunes<sup>86</sup>.

---

<sup>86</sup> Lahire Bernard, *La culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi*, La Découverte, 2016. Voir aussi, pour des exemples de témoignages de jeunes : Raybaud, Alice, « "Je ne connaissais rien, c'était humiliant" : le grand malaise de la culture générale », *Le Monde*, 22/05/2019 (édition en ligne).



# Annexes

## 1. Questionnaire

Légende pour la lecture des modifications apportées au questionnaire  
par rapport à la version précédente

Aucun surlignage : questions conservées à l'identique

Surlignage jaune : modifications par rapport à 2018

Surlignage vert : Hors DOM

Surlignage rose : nouvelles questions

### CARACTERISTIQUES DE LA PERSONNE INTERROGEE

Bonjour et bienvenue ! Commençons par quelques questions pour mieux vous connaître.

[A tous] SEXE

**Q1** Vous êtes...

- |                   |   |
|-------------------|---|
| . Un homme .....  | 1 |
| . Une femme ..... | 2 |

[A tous] AGE

**Q2** Quel est votre âge ? Si <18 ou >30 alors FIN

    |    |    ans

IPSOS (un institut d'études indépendant) a été mandaté par la DJEPVA (Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative) pour la réalisation d'une étude concernant les opinions et les modes de vie des jeunes de 18 à 30 ans.

L'étude permettra de mieux comprendre leurs conditions de vie dans un ensemble de domaines : loisirs, logement, regard sur l'avenir... Elle comporte aussi des questions politiques sur les formes de participation citoyenne et l'Union Européenne. Vous aurez la possibilité de refuser d'y répondre.

Votre participation à cette étude est strictement volontaire et peut s'arrêter librement à tout moment. L'étude sera conduite dans le respect du code de déontologie Market Research Society (MRS) des sociétés d'étude de marché. Vos réponses seront utilisées uniquement dans le cadre de l'étude.

Votre avis compte ! Exprimez-vous au travers de cette enquête !

- 1) J'accepte de répondre à des questions politiques sur les formes de participation citoyenne et l'Union Européenne
- 2) Je refuse de répondre à des questions politiques sur les formes de participation citoyenne et l'Union Européenne

[A tous] DIPLOME

**Q3** Quel est le diplôme le plus élevé que vous avez obtenu ?

- |  |   |
|--|---|
| . Aucun diplôme .....  | 1 |
| . BEPC, Brevet des collèges .....  | 2 |
| . CAP, BEP ou équivalent .....   | 3 |
| . BAC général, technologique, professionnel ou équivalent .....              | 4 |
| . Bac + 2 (Deug, DUT, BTS, ...) .....  | 5 |
| . Bac + 3 (Licence, ...) .....   | 6 |
| . Bac + 4 (Maîtrise, Master 1, ...) .....                                    | 7 |
| . Bac + 5 et plus (DEA, DESS, Master 2, grandes écoles, doctorat, ...) ..... | 8 |

[A tous] ZEAT – REG22 – REG13 – UU - DEPT

- Q4** Quel est votre code postal ?  
**Q5** Quel est le nom de votre commune de résidence ?  
 Si vous avez plusieurs domiciles, il s'agit de votre domicile principal ou celui où vous résidez le plus souvent

Recode : ZEAT ; région ; département ; rural / 2 000 à moins de 200 000 hab / 200 000 et plus

[A tous] EXERCEPRO

- Q6** Exercez-vous ou avez-vous déjà exercé un emploi rémunéré ?
- |             |   |
|-------------|---|
| . Oui ..... | 1 |
| . Non ..... | 2 |

[A tous] SITUACT

- Q7** Poser l'item 1 que si Q6=1 Quelle est votre situation actuelle ? Vous êtes ...  
 (Si vous êtes en congés maladie de courte durée ou en congé-maternité, déclarez votre situation principale)  
 (Une seule réponse possible)
- |  |   |
|--|---|
| . En emploi .....  | 1 |
| . Étudiant ou élève, sans activité professionnelle.....  | 2 |
| . Étudiant ou élève qui travaille, y compris en alternance.....  | 3 |
| . Au chômage.....  | 4 |
| . Sans activité et vous ne recherchez pas d'emploi.....  | 5 |
| . Invalide ou malade de longue durée .....   | 6 |
| . Volontaire (service civique, service volontaire européen (SVE), volontariat humanitaire de solidarité internationale (VSI), ..)..... | 7 |

[SI SITUACT=1,3] SITUEMP1 – SITUEMP3

- Q8** Si Q7=1 ou 3 Et plus précisément, concernant votre situation actuelle, êtes-vous :  
 (Plusieurs choix possible)
- |  |   |
|--|---|
| . À votre compte .....   | 1 |
| . Salarié en contrat à durée indéterminée (CDI, hors contrat aidé) .....                       | 2 |
| . Salarié en contrat à durée déterminée (CDD, hors contrat aidé) .....                         | 3 |
| . Salarié en intérim.....  | 4 |
| . Salarié en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).....              | 5 |
| . Salarié en contrat aidé (emploi d'avenir, contrat unique d'insertion (CUI), contrat starter) | 6 |

[SI SITUACT=1,3] NBHEURES

- Q9** Si Q7=1 ou 3 Combien d'heures par semaine travaillez-vous ? Si cela varie d'une semaine à l'autre, dans ce cas veuillez indiquer le nombre d'heures travaillées en moyenne par semaine
- Heures / semaine

[SI EXERCEPRO=1] PCSDET - PCS8

- Q10** si Erreur ! Source du renvoi introuvable.-1 Quelle est votre profession actuelle ou, si vous ne travaillez plus, quelle était la dernière profession que vous avez exercée ?  
 Recode PCS

[A tous] CLASSES0

- Q11** À laquelle des catégories suivantes avez-vous le sentiment d'appartenir ?  
 (Une seule réponse)
- |                                    |   |
|------------------------------------|---|
| Les privilégiés .....              | 1 |
| Les gens aisés .....               | 2 |
| La classe moyenne supérieure ..... | 3 |
| La classe moyenne inférieure ..... | 4 |
| La classe populaire .....          | 5 |
| Les défavorisés .....              | 6 |
| Ne sait pas .....                  | 7 |

[A tous] CLASSEET

**Q12 Et durant votre enfance ?**

*(Une seule réponse)*

- |                                    |   |
|------------------------------------|---|
| Les privilégiés .....              | 1 |
| Les gens aisés .....               | 2 |
| La classe moyenne supérieure ..... | 3 |
| La classe moyenne inférieure ..... | 4 |
| La classe populaire .....          | 5 |
| Les défavorisés .....              | 6 |
| Ne sait pas .....                  | 7 |

[A TOUS] NBPERS

**Q13 Combien de personnes au total vivent habituellement dans votre logement, y compris vous-même ?**

*Si vous vivez dans plusieurs logements, merci de prendre en compte votre logement principal ou celui dans lequel vous résidez le plus souvent*

--	--

[A TOUS] ENFANTS

**Q14 Êtes-vous parent d'un ou plusieurs enfants ?**

- |  |   |
|--|---|
| . Oui, et au moins un de vos enfants vit avec vous (y compris en garde alternée) ..... | 1 |
| . Oui, mais aucun de vos enfants ne vit pas avec vous .....                            | 2 |
| . Non .....  | 3 |

[Si NBPERS>1 – Si NBPERS=1 alors mettre VITPARENTS=2] VITPARENTS

**Q15 Si Q13>1 Vivez-vous principalement chez vos parents ?**

- |             |   |
|-------------|---|
| . Oui ..... | 1 |
| . Non ..... | 2 |

[Si VITPARENTS=1] INDEPLOG

**Q16 Avez-vous déjà habité un logement indépendant de celui de vos parents ?** Nous entendons par logement indépendant un logement que vos parents n'habitent pas.

*(Une seule réponse)*

- |           |   |
|-----------|---|
| Oui ..... | 1 |
| Non ..... | 2 |

[A TOUS] COUPLE

**Q17 Êtes-vous actuellement en couple ?**

*(Une seule réponse)*

- |   |   |
|---|---|
| . Oui, avec une personne qui vit dans le logement .....       | 1 |
| . Oui, avec une personne qui ne vit pas dans le logement..... | 2 |
| . Non .....   | 3 |

[A TOUS] STATLOG2

**Q18 Si Q15=1 Votre foyer occupe-il le logement en tant que...**

**Si Q15=2 Occupez-vous votre logement en tant que...**

- |  |   |
|--|---|
| . Propriétaire ou accédant à la propriété.....   | 1 |
| . Locataire ou sous-locataire d'un logement social (HLM).....  | 2 |
| . Locataire ou sous-locataire d'un logement appartenant à un propriétaire privé ou un bailleur privé ..... | 3 |
| . Colocataire dans un logement social ou appartenant à un bailleur privé .....                             | 4 |
| . Logé dans un foyer, une résidence universitaire, un hôtel meublé.....                                    | 5 |
| . Logé gratuitement.....   | 6 |

ENGAGEMENT

Merci pour vos premières réponses ! Parlons à présent des activités associatives et des causes pour lesquelles vous seriez éventuellement prêts à vous engager.

**BENEVOLAT**

[A TOUS] ASSO\_ON

**Q19** Faites-vous partie, ou participez-vous aux activités d'une association (sportive, culturelle, de loisir, de jeunes, humanitaire, politique...)?

- Oui .....1
- Non .....2

[A TOUS] FREQASSO

**Q20** À quelle fréquence donnez-vous bénévolement de votre temps au sein d'une association ou d'une autre organisation : parti politique, syndicat, etc. ?

*(Une seule réponse)*

- . Quelques heures chaque semaine tout au long de l'année ..... 1
- . Quelques heures chaque mois, tout au long de l'année ..... 2
- . A une période précise de l'année ou à l'occasion d'un événement ..... 3
- . Moins souvent ..... 4
- . Jamais ..... 5

SI FREQASSO in (1, 2 ou 3) DOMASSO1—DOMASSO13

**Q21** Dans quel(s) domaine(s) donnez-vous bénévolement de votre temps au sein d'une association ou d'une autre organisation ?

*(Plusieurs réponses possibles, rotation des items sauf « un autre domaine »)*

- . La culture ou les loisirs ..... 1
- . L'action humanitaire et l'aide au développement ..... 2
- . L'insertion, l'emploi, la formation ..... 3
- . L'environnement ..... 4
- . Le domaine social, la solidarité ..... 5
- . Le patrimoine ..... 6
- . Le sport ..... 7
- . La jeunesse et l'éducation ..... 8
- . La santé, la recherche médicale, l'aide aux malades ..... 9
- . L'intervention d'urgence en cas de crise (catastrophe naturelle) ..... 10
- . La lutte contre les discriminations (racisme, homophobie, antisémitisme, etc.) ..... 11
- . La paix dans le monde ..... 12
- . Un autre domaine ..... 13

A tous] RAISBENE  
NEW

\*Observatoire de l'engagement des jeunes\*

**Q22** Quelles sont les raisons qui pourraient vous amener à vous engager bénévolement ? (jeunes non bénévoles) /  
Quelles sont les raisons de votre engagement bénévole ? (jeunes bénévoles)

*(Plusieurs réponses possibles, rotation aléatoire des items)*

- . Un sujet qui vous touche personnellement ..... 1
- . Une disponibilité dans votre emploi du temps ..... 2
- . Un événement majeur ou de graves difficultés (catastrophe naturelle, crise économique/, 3  
sanitaire) .....
- . Être utile à la société et agir pour les autres ..... 4
- . Acquérir et développer des compétences ..... 5
- . Une envie d'agir de façon concrète ..... 6
- . La possibilité de valoriser cette expérience sur le marché du travail ou au cours de vos études (collège, lycée, université) ..... 7
- . L'encouragement de votre entourage ou l'engagement en compagnie d'un proche ..... 8
- . Une envie d'être reconnu(e), d'avoir la reconnaissance des autres ..... 9
- . Les sollicitations de votre mairie, école, hôpital ..... 10
- . Les sollicitations d'une association ..... 11
- . La défense d'une cause, de convictions ..... 12
- . La possibilité de tisser des liens avec d'autres personnes ..... 13
- . L'accès à des activités ou des services ..... 14

- . Aucune de ces raisons..... 15
- . Vous ne savez pas ..... 16

[SI FREQASSO=5] BENEVOLE

**Q23** Si Q20 Erreur ! Source du renvoi introuvable.=5 Seriez-vous prêt à devenir bénévole pour une cause ?  
(Une seule réponse)

- . Oui certainement ..... 1
- . Oui probablement ..... 2
- . Non probablement pas ..... 3
- . Non certainement pas ..... 4

À TOUS FREINBENEVO

**Q24** [Si Q18=1, 2, 3 ou 4] Si vous ne donnez pas plus de votre temps bénévolement au sein d'une association ou d'une autre organisation c'est avant tout :

[Si Q22=1 ou 2] Si vous ne donnez pas de votre temps bénévolement au sein d'une association ou d'une autre organisation c'est avant tout :

[Si Q22=3 ou 4] Si vous ne souhaitez pas devenir bénévole, c'est avant tout :

(rotation aléatoire sauf dernier item, Une seule réponse)

- . Parce que ça ne sert à rien..... 1
- . Parce que vous n'avez pas le temps..... 2
- . Pour vous consacrer un peu plus à vos proches..... 3
- . Parce que vous auriez besoin d'aide vous-même..... 4
- . Parce que les autres ne vous aident pas non plus..... 5
- . Parce que vous pensez ne pas avoir les qualités requises ..... 6
- . Parce que l'occasion ne s'est pas présentée..... 7
- . Pour une autre raison, veuillez préciser / \_\_\_\_\_ / ..... 8

SI FREQASSO in (1,2,3) APPBENEVO

NEW

**Q25** Estimez-vous que votre engagement bénévole vous permet ou vous a permis d'apprendre à... ?

(Plusieurs réponses possibles, rotation aléatoire des items)

- . Avoir plus confiance en vous ..... 1
- . Développer des savoirs techniques ou spécifiques (langues, informatique, etc.) ..... 2
- . Tester votre appétence ou vos compétences pour un secteur d'activités ..... 3
- . Connaître le fonctionnement de certaines institutions ..... 4
- . Savoir mieux communiquer avec les autres (vous exprimer, coopérer, gérer les conflits etc.) ..... 5
- . Faire face à des situations nouvelles, vous adapter ..... 6
- . Vous sentir utile ..... 7
- . Développer votre sens de l'organisation ..... 8
- . Un autre type de compétence ..... 9
- . Aucune compétence ..... 10
- . Vous ne savez pas ..... 11

CULTURE, LOISIRS

[A tous] \* DEPS Pratiques culturelles des Français \* EXTMAIS

NEW

**Q26** D'une manière générale pour vos loisirs, préférez-vous plutôt des activités... ?

- . Qui vous amènent à sortir de chez vous..... 1
- . Qui peuvent être pratiquées à la maison ..... 2
- . Ne sait pas ..... 3

[A tous] TPSLIBR

NEW

**Q27** D'une manière générale, comment aimez-vous occuper votre temps libre ? En premier ? Et en second ?

(Aléatoire, deux réponses possibles)

- |  | Premier | Second |
|--|---------|--------|
| . Vous reposer, ne rien faire de précis.....   | 1       | 2      |
| . Suivre des cours, chercher à améliorer votre situation scolaire ou professionnelle .....     | 1       | 2      |
| . Découvrir ou pratiquer des activités physiques ou sportives.....                             | 1       | 2      |
| . Découvrir ou pratiquer des activités artistiques (musique, peinture, danse, écriture.....)   | 1       | 2      |
| . Découvrir ou pratiquer des activités culturelles (lire, aller au cinéma, au théâtre.....)    | 1       | 2      |
| . Découvrir ou pratiquer des activités de création numérique en ligne (blog, site, vidéo.....) | 1       | 2      |
| . Passer du temps sur Internet.....  | 1       | 2      |
| . Regarder la télévision.....  | 1       | 2      |
| . Vous cultiver, développer vos connaissances générales.....                                   | 1       | 2      |
| . Passer du temps avec vos proches (famille, amis).....  | 1       | 2      |
| . Vous occuper de votre domicile (bricolage, jardinage.....)                                   | 1       | 2      |
| . Autre.....   | 1       | 2      |
| . Ne se prononce pas.....  | 1       | 2      |

[A TOUS] \*CDV PH41\* ARTIST01-ARTIST11

NEW

**Q28** Voici une série d'activités artistiques. Au cours des 12 derniers mois, quelles sont toutes celles que vous avez pratiqué et de quelle façon ... ?

(Rotation aléatoire des items – Une réponse par ligne)

- |  | Oui, dans le cadre d'un cours ou avec une association | Oui, en individuel ou avec des proches | Non |
|--|---|--|-----|
| . Joué d'un instrument de musique .....                                    | 1   | 2                                      | 3   |
| . Chanté .....   | 1   | 2                                      | 3   |
| . Joué dans une pièce de théâtre .....                                     | 1   | 2                                      | 3   |
| . Dansé .....  | 1   | 2                                      | 3   |
| . Écrit (un texte, un poème, des paroles de chanson etc.) .....            | 1   | 2                                      | 3   |
| . Fait des travaux manuels, de la décoration, ou du jardinage .....        | 1   | 2                                      | 3   |
| . Fait de la photo, de la vidéo .....                                      | 1   | 2                                      | 3   |
| . Fait de la peinture, du dessin, de la sculpture .....                    | 1   | 2                                      | 3   |
| . Créé un site web, animé une chaîne sur Youtube, un blog etc.....         | 1   | 2                                      | 3   |
| . Créé de manière numérique de la musique, une vidéo, un dessin, etc. .... | 1   | 2                                      | 3   |
| . Pratiqué une autre activité artistique .....                             | 1   | 2                                      | 3   |

[A tous] \*European Cultural Values -EB64\* FREQCINE-FREQTHEA- FREQBAL  
 NEW FREQSPOR- FREQCONC- FREQBIBL  
 FREQMUSE- FREQLIVR-FREQPONC

**Q29** Au cours des 12 derniers mois, combien de fois ... ?  
 (Une réponse par ligne, rotation aléatoire)

	Jamais au cours des 12 derniers mois	1 à 2 fois	3 à 5 fois	Plus de 5 fois	Nsp
. Êtes-vous allé(e) au cinéma.....	1	2	3	4	5
. Êtes-vous allé(e) au théâtre.....	1	2	3	4	5
. Êtes-vous allé(e) à un ballet, un spectacle de danse ou un opéra.....	1	2	3	4	5
. Êtes-vous allé(e) à un événement sportif.....	1	2	3	4	5
. Êtes-vous allé(e) à un concert.....	1	2	3	4	5
. Êtes-vous allé(e) dans une bibliothèque publique ou une médiathèque.....	1	2	3	4	5
. Avez-vous visité un musée.....	1	2	3	4	5
. Avez-vous lu un livre.....	1	2	3	4	5
. Avez-vous participé à une activité ponctuelle artistique (mois de l'écriture, mois du dessin, concours..).....	1	2	3	4	5

[A tous] WHYDIFAR  
 NEW

**Q30** Parmi la liste suivante, quelles sont toutes les raisons qui vous empêchent d'accéder à la culture ou de participer à des activités culturelles à l'extérieur de chez vous ?  
 (Plusieurs réponses possibles, rotation aléatoire)

. Le manque d'intérêt.....	1
. Le manque de temps.....	2
. Le coût.....	3
. Les contraintes de déplacement.....	3
. Le manque d'information.....	4
. Une offre d'activités culturelles trop limitée.....	5
. Une offre d'activités culturelles non adaptée à vos goûts, à vos envies.....	6
. La peur de vous rendre dans un univers qui ne vous est pas familier.....	7
. Autre.....	8
. Aucune de ces raisons.....	9
. Ne sait pas.....	10

[A tous] \* Enquête Forum d'Avignon 2012 \* CULTDEC1-CULTDEC2  
 NEW

**Q31** Comment découvrez-vous de nouveaux biens culturels (musique, photos, vidéos, jeux, livres) ?  
 (Deux réponses possibles)

	Premier	Second
. Par les membres de votre famille.....	1	2
. Par vos amis ou collègues.....	1	2
. Par Internet (sites, blogs, chats).....	1	2
. Par la télévision, la radio.....	1	2
. Par les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram...).....	1	2
. Par la presse, les magazines.....	1	2
. Par d'autres moyens.....	1	2

[A tous] \* CGE ARCEP \* PRATNET1-PRATNET8  
NEW

**Q32** Parmi les utilisations suivantes, quelles sont toutes celles que vous avez pratiquées, au cours des douze derniers mois, sur internet ?  
(Une réponse par ligne)

	Oui	Non
. Regarder des films ou des séries en streaming.....	1	2
. Ecouter de la musique en streaming.....	1	2
. Télécharger de la musique sur internet.....	1	2
. Télécharger des films sur internet.....	1	2
. Jouer à des jeux vidéo en ligne.....	1	2
. Télécharger des jeux vidéo.....	1	2
. Lire des livres, des fanfictions, des articles de presse. ....	1	2
. Rechercher, télécharger des photographies, des images .....	1	2

**MOBILITES INTERNATIONALES => Hors DOM**

Parlons maintenant de vos expériences éventuelles de mobilité internationale, en dehors des vacances.

[A TOUS] EXPA1 -- EXPA8

**Q33** Au cours des 5 dernières années, en dehors des vacances, êtes-vous parti(e), pour une période d'au moins 15 jours consécutifs, à l'étranger pour ...  
(8 réponses possibles sauf si dernier item)

- . Poursuivre vos études ..... 1
- . Faire un stage de fin d'études ..... 2
- . Faire un stage professionnel ..... 3
- . Faire une mission professionnelle dans le cadre de votre travail ..... 4
- . Rechercher un emploi ..... 5
- . Occuper un emploi..... 6
- . Effectuer une mission de bénévolat ou de volontariat ..... 7
- . Une autre raison en dehors des vacances ..... 8
- . Vous n'êtes pas parti à l'étranger pour une période d'au moins quinze jours au cours des cinq dernières années (en dehors des vacances) ..... 9

SI EXPA1 –EXPA2 1 à 8 Vague 2017 PROEXPA1 – PROEXPA2

**Q34** Aux personnes parties à l'étranger pour une période d'au moins quinze jours au cours des cinq dernières années

**Vous êtes parti(e) à l'étranger pour une période d'au moins 15 jours consécutifs, cette expérience vous a-t-elle principalement permis :**

(Rotation aléatoire, Classez les deux réponses - deuxième réponse différente de la première)

	En 1 <sup>er</sup>	En 2 <sup>ème</sup>
. De trouver un emploi plus facilement.....	1	1
. De trouver un emploi qui répond mieux à vos aspirations.....	2	2
. De mieux maîtriser les langues étrangères.....	3	3
. De vous faire des amis, des connaissances.....	4	4
. D'accéder à votre retour à une formation (dans une école, une université, un centre de formation).....	5	5
. De préciser votre projet professionnel.....	6	6
. De créer votre entreprise.....	7	7
. De créer une association ou de vous investir dans un projet associatif.....	8	8
. De développer vos compétences techniques.....	9	9
. De développer vos capacités d'adaptation.....	10	10
. Autre chose.....	11	11
. Cette expérience ne vous a rien apporté.....	12	12

[Si EXPA1 <> 9] RECOEXPA1 – RECOEXPA4

**Q35** Aux personnes parties à l'étranger pour une période d'au moins quinze jours au cours des cinq dernières années

**Avez-vous bénéficié d'une reconnaissance des acquis de votre expérience de mobilité internationale ?**

*(Plusieurs réponses possibles sauf si 5 ou 6)*

- Oui, au travers de la validation de crédits dans votre cursus de formation (équivalence ECTS / ECVET) ..... 1
- Oui, au travers d'une valorisation des acquis de l'expérience (VAE) ..... 2
- Oui, au travers de la délivrance d'un certificat (Youth Pass, EuroPass, ...) ..... 3
- Oui, par un autre moyen ..... 4
- Non, mais vous auriez aimé que votre expérience soit reconnue ..... 5
- Non, et cette reconnaissance n'est pas utile pour vous ..... 6

[A tous] INCITEXP1- INCITEXP

**Q36** **Qu'est-ce qui pourrait vous inciter à aller vivre pendant une période de quelques mois à l'étranger ?**

*(Rotation aléatoire sauf deux derniers items, deuxième réponse différente de la première – si item 10 en 1<sup>er</sup> rien mettre en 2<sup>nd</sup>)*

	<b>En 1<sup>er</sup></b>	<b>En 2<sup>e</sup></b>
. Bénéficier d'une aide financière, d'une bourse.....	1	1
. Pouvoir faire un stage intensif en langues étrangères avant de partir.....	2	2
. Avoir une structure d'accueil sur place, une personne à qui vous adresser.....	3	3
. Avoir un congé sabbatique (congé sans solde si vous êtes en emploi).....	4	4
. Être mis en relation avec des employeurs à l'étranger avant d'y aller, avoir accès à des offres d'emploi, de stage.....	5	5
. Etre accompagné(e) dans des démarches administratives	6	6
. Avoir l'occasion de poursuivre vos études.....	7	7
. Un logement sur place.....	8	8
. Autre raison.....	9	9
. Rien ne vous inciterait à aller vivre à l'étranger.....	10	10

**ACCES AUX DROITS SOCIAUX**

Nous allons maintenant parler des aides et des prestations sociales.

**RECOURS/NON RECOURS**

[A TOUS]

NONRECS

**Q37** Au cours des douze derniers mois, y a-t-il des dispositifs, allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels vous pouviez prétendre et dont vous n'avez pas bénéficié ?

- . Oui ..... 1
- . Non ..... 2
- . Vous ne savez pas..... 3

[A TOUS]

WHYNONRECS

**Q38** Si Q37-1 La dernière fois que c'est arrivé, pour quelle raison principale n'avez-vous pas bénéficié des dispositifs, allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels vous pouviez prétendre ?

Si Q37-2 ou 3 Pour quelle raison principale pensez-vous que certaines personnes ne bénéficient pas des dispositifs, allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels elles peuvent prétendre ?

(Une seule réponse – randomiser les réponses 1 à 8)

- . Par crainte d'être perçu comme un assisté..... 1
- . Par manque d'information sur les aides, les personnes à qui s'adresser ..... 2
- . Par découragement devant l'ampleur ou la complexité des démarches à suivre ..... 3
- . Par volonté de se débrouiller tout seul ..... 4
- . Pour ne pas subir de conséquences négatives (perte d'autres droits, obligation de payer des impôts, problèmes administratifs, obligation de rendre des comptes, etc.) ..... 5
- . Parce que les difficultés sont perçues comme passagères ..... 6
- . Parce que la demande d'aide n'a pas abouti ..... 7
- . Parce l'aide n'a pas été proposée ..... 8
- . Pour une autre raison, veuillez préciser / \_\_\_\_\_ / ..... 9

**CONNAISSANCE DES DISPOSITIFS**

[A TOUS]

NOTOGJ – NOTORSA – NOTOCMU – NOTOAAH –  
 NOTOLOGb – NOTOACS – NOTOBOURSE –  
 NOTOPRIM –  
 NEW : NOTOCAUT – NOTOSOC

**Q39** Avez-vous entendu parler des prestations et dispositifs suivants ?

(Rotation aléatoire des items)

- |   | Oui | Non |
|---|-----|-----|
| . La Garantie Jeunes.....   | 1   | 2   |
| . Le revenu de solidarité active (RSA).....   | 1   | 2   |
| . La couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C).....   | 1   | 2   |
| . L'allocation pour les adultes handicapés (AAH).....   | 1   | 2   |
| . Les aides financières au logement (comme par exemple les allocations logement- APL, ou le fonds solidarité logement, ...) | 1   | 2   |
| . Les dispositifs de caution (comme par exemple Visale, Loca-Pass, Mobili-Jeune, ou caution locative étudiante-CLE.....     | 1   | 2   |
| . L'offre sociale de logement (comme par exemple les Foyers de jeunes travailleurs, ou les Résidences sociales, ...)        | 1   | 2   |
| . L'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS) ou « chèque-santé ».....  | 1   | 2   |
| . La bourse sur critères sociaux.....   | 1   | 2   |
| . La prime d'activité.....  | 1   | 2   |

ATTENTES/MESURES/PRESTATIONS POUR LES JEUNES

[A TOUS] AIDEPP1 – AIDEPP2

**Q40** Quels seraient les deux principaux domaines dans lesquels vous souhaiteriez que les pouvoirs publics vous aident davantage ?

(Rotation aléatoire des items 1 à 7- 2 réponses possibles sauf si dernier item)

- . Pour payer votre loyer, vos factures d'énergie ou de communication, vos courses alimentaires..... 1
- . Pour payer des soins médicaux..... 2
- . Pour payer des activités sportives, de loisirs ou culturelles..... 3
- . Accéder à un logement..... 4
- . Trouver un emploi..... 5
- . Définir votre orientation ou votre projet professionnel..... 6
- . Être informé(e) sur vos droits..... 7
- . Un autre domaine..... 8
- . Vous n'avez pas besoin d'être davantage aidé par les pouvoirs publics..... 9

ASPIRATIONS

Parlons à présent de vos aspirations

[A TOUS] AVISb

**Q41** Pensez-vous que votre avis compte au sein des espaces dans lesquels vous évoluez (entreprise, école, université, association, club de loisir ou de sport, ...)?

- . Oui, plutôt..... 1
- . Non, plutôt pas, et c'est surtout en raison de votre âge..... 2
- . Non, plutôt pas, et c'est surtout pour une raison indépendante de votre âge..... 3

[A TOUS] SATISVIE

**Q42** De manière générale, votre vie actuelle correspond-elle à vos attentes ?

- Oui tout à fait..... 1
- Oui, plutôt..... 2
- Non, plutôt pas..... 3
- Non, pas du tout..... 4

[A TOUS] AVENIR

**Q43** Comment voyez-vous votre avenir dans les trois ans qui viennent ?

- Vous êtes très confiant..... 1
- Vous êtes plutôt confiant..... 2
- Vous êtes plutôt inquiet..... 3
- Vous êtes très inquiet..... 4

[A TOUS] ESPRIT

**Q44** Quel mot (ou phrase courte) décrit le mieux votre état d'esprit actuel ?

(Question ouverte, limitée à 25 caractères)

/-----/

CITOYENNETE

Nous allons aborder maintenant le thème de la participation à la vie publique

[A tous] PETITION – GREVE – CONCERT  
NEW PARTPOL-TPSBENEV - AUTRPART

**Q45** Au cours des douze derniers mois, avez-vous ?  
(Citez un à un - Une réponse par ligne)

	Oui	Non	Ne se prononce pas
. Signé une pétition ou défendu une cause sur internet, un blog, un réseau social .	1	2	3
. Participé à une manifestation, une grève ou occupé des lieux .....	1	2	3
. Participé à une concertation publique .....	1	2	3
. Adhéré ou renouvelé votre adhésion à un parti politique .....	1	2	3
. Donné de votre temps bénévolement dans un groupe ou une association.....	1	2	3
. Participé à la vie publique sous une autre forme .....	1	2	3

[Si AUTRPART=1] PARTELSE  
NEW

**Q46** Sous quelle autre forme avez-vous participé à la vie publique ?

/...../

UNION EUROPEENNE

[A tous] VOTE2019  
NEW

**Q47** Cette année, avez-vous l'intention d'aller voter aux prochaines élections européennes ?  
(Une seule réponse)

. Oui certainement.....	1
. Oui probablement .....	2
. Non probablement pas .....	3
. Non certainement pas .....	4
. Non, vous n'avez pas le droit de voter (vous n'êtes pas de citoyenneté européenne).....	5
. Non, vous n'êtes pas inscrite(e) sur les listes électorales .....	6

[Si VOTE2019 = 1 ou 2] MOTIEURO  
NEW

**Q48** Quelle est votre principale motivation à aller voter aux prochaines élections européennes ?  
(Aléatoire - Une seule réponse possible - rotation aléatoire)

Par devoir citoyen.....	1
Pour soutenir un candidat .....	2
Pour soutenir un projet de société à l'échelle européenne.....	3
Pour faire barrage à un candidat .....	4
Pour faire barrage à un projet de société qui vous déplaît à l'échelle européenne.....	5
Pour que les choses changent.....	6
Autre.....	7

[Si VOTE2019 = 3 ou 4] FREIEURO  
NEW

**Q49** Pour quelle raison principale n'êtes-vous pas certain d'aller voter aux prochaines élections européennes ?

(Aléatoire - Une seule réponse possible)

- . Vous pensez que ces élections ne changeront rien à votre vie quotidienne ..... 1
- . Pour manifester votre mécontentement à l'égard des partis politiques ..... 2
- . Vous pensez que les députés européens n'ont pas le pouvoir d'améliorer les choses ..... 3
- . Aucun candidat ne défend ou représente vos idées ..... 4
- . Vous ne savez pas où aller voter..... 5
- . Vous ne serez pas présent dans la commune où vous êtes inscrit pour voter ..... 6
- . Vous n'avez pas envie de vous déplacer pour aller voter..... 7
- . Vous ne pouvez pas vous déplacer pour aller voter..... 8
- . Autre, veuillez préciser / \_\_\_\_\_ / ..... 9
- . Ne se prononce pas..... 10

[A tous] CDV OPIEUROP  
PH37

**Q50** De laquelle de ces opinions sur la construction européenne vous sentez-vous le plus proche ? La construction européenne..

(Une seule réponse possible)

- . Doit se poursuivre pour créer un gouvernement des États-Unis d'Europe qui prendra des décisions s'imposant à tous les pays de l'Union Européenne ..... 1
- . Doit continuer à se construire dans la plupart des domaines, sans pour autant qu'on arrive à un gouvernement des États-Unis d'Europe ..... 2
- . Doit continuer à se construire, mais seulement dans quelques domaines bien précis sans pour autant qu'on arrive à un gouvernement des États-Unis d'Europe ..... 3
- . Doit ralentir pour maintenir le maximum de souveraineté de chacun des pays de l'Union Européenne ..... 4
- . Il faut quitter l'Union Européenne ..... 5
- . Ne sait pas ..... 6
- . Ne se prononce pas ..... 7

[A tous] Fondapol, 2011 UEVAL1-UEVAL12  
NEW

**Q51** Je vais vous citer différents mots. Pour chacun d'entre eux, pouvez-vous me dire s'il correspond bien à l'Union européenne ou si au contraire vous pensez qu'il correspond mal à l'Union européenne : ?

(Une réponse par ligne, rotation aléatoire)

- . Complexité.....
- . Culture.....
- . Démocratie.....
- . Capitalisme.....
- . Coopération.....
- . Chômage.....
- . Solidarité.....
- . Déclin.....
- . Impuissance.....
- . Prospérité.....
- . Paix.....
- . Mobilité.....

Correspond bien	Correspond mal	Sans opinion
1	2	3
1	2	3
1	2	3
1	2	3
1	2	3
1	2	3
1	2	3
1	2	3
1	2	3
1	2	3
1	2	3
1	2	3

[A tous] Fondapol 2011 FRCIT0Y-UECIT0Y  
NEW

**Q52** Vous personnellement, vous sentez-vous ... ?  
(Une réponse par ligne, rotation aléatoire)

	Oui, tout à fait	Oui, plutôt	Non, plutôt pas	Non, pas du tout	Sans opinion / non concerné	Refuse de répondre
. Citoyen français.....	1	2	3	4	5	6
. Citoyen européen.....	1	2	3	4	5	6

**RESSOURCES**

Merci ! le questionnaire est presque terminé. Pour pouvoir analyser les résultats de cette enquête, nous avons besoin d'avoir quelques renseignements sur vos revenus et vos dépenses. Ils resteront bien sûr tout à fait confidentiels et anonymes. Sachez que vous avez la possibilité de ne pas y répondre.

Pour répondre à la question qui va suivre sur vos revenus nets mensuels, veuillez prendre en compte, pour tous les membres de votre foyer, toutes les rentrées d'argent : salaires, retraites, allocations chômage, primes, prestations sociales (allocations familiales, aide au logement, RSA...), pension d'invalidité, revenus du capital ... Il s'agit des revenus nets, avant impôts.

[A tous] REV\_TR

À combien s'élèvent par mois les revenus nets avant impôts de l'ensemble des membres de votre foyer (les vôtres, ceux de vos parents si vous vivez avec eux...) ?

. Moins de 500 € par mois.....	1
. De 500 à 999€ par mois.....	2
. De 1000 à 1199€ par mois.....	3
. De 1200 à 1699€ par mois.....	4
. De 1700€ à 2199€ par mois.....	5
. De 2200€ à 2999€ par mois.....	6
. De 3000€ à 3999€ par mois.....	7
. 4000€ et plus par mois.....	8
. Ne sait pas.....	9
. Ne souhaite pas répondre.....	10

[A tous] RESTRICT

**Q53** Est-ce que vous ou votre foyer êtes obligé de vous imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de votre budget ?

. Oui.....	1
. Non.....	2
. Ne souhaite pas répondre.....	3

[Si RESTRICT = 1]

RE\_MEDI - RE\_VOIT - RE\_EQUI  
RE\_ALIM - RE\_VAC - RE\_HABI - RE\_LOG -  
RE\_ENF - RE\_TABAL - RE\_WEB

**Q54** Parmi les postes de dépenses suivants, quels sont tous ceux pour lesquels vous ou votre foyer, vous vous imposez régulièrement des restrictions ? (Aléatoire - Une réponse par ligne)

	Oui	Non	Nsp
. Soins médicaux.....	1	2	3
. Transports (voiture, deux-roues, transports en communs).....	1	2	3
. Achat d'équipement ménager.....	1	2	3
. Alimentation.....	1	2	3
. Vacances et loisirs.....	1	2	3
. Habillement.....	1	2	3
. Logement.....	1	2	3
. Dépenses pour les enfants.....	1	2	3
. Tabac, boisson.....	1	2	3
. Téléphone, internet, matériel électronique et informatique.....	1	2	3

Merci beaucoup pour votre participation à cette enquête.

## 2. Régressions logistiques

TABLEAU 19 : REGRESSION LOGISTIQUE – SATISFACTION A L'EGARD DE SA VIE ACTUELLE

Variable	Modalité	Paramètre estimé de la régression logistique	
		Estimation	Pr > khi-2
Sexe	Homme	0,2045	***
	Femme	Réf.	
Age	25-30 ans	0,1015	
	18-24 ans	Réf.	
Diplôme	Inférieur au bac	-0,4883	***
	Bac ou plus	Réf.	
Situation d'activité	Invalides, en maladie de longue durée, inactifs sans recherche d'activité	-0,7251	***
	Au chômage	-1,1765	***
	Etudiant ne travaillant pas	0,2460	**
	En emploi (dont étudiants travaillant et volontaires)	Réf.	
Situation familiale	Famille monoparentale	0,7075	***
	En couple sans enfants	-0,2217	
	En couple avec enfants	0,4095	***
	Célibataire	Réf.	
Taille d'unité urbaine	Commune rurale	0,1125	
	Unité urbaine de 2000 à moins de 200 000 habitants	0,0227	
	Unité urbaine de 200 000 habitants ou plus	Réf.	
Région	Centre-Val de Loire	-0,4102	**
	Bourgogne-Franche-Comté	-0,3936	**
	Normandie	-0,2669	
	Hauts-de-France	-0,3382	
	Grand Est	-0,4199	***
	Pays de la Loire	-0,1633	
	Bretagne	-0,2060	
	Nouvelle-Aquitaine	-0,0965	
	Occitanie	0,1175	
	Auvergne-Rhône-Alpes	-0,0691	
	Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse	-0,4059	***
Île de France	Réf.		

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019

Paramètre estimé pour la constante (situation de référence) : -3,6288.

Guide de lecture : un coefficient de signe positif (resp. Négatif), statistiquement significatif, indique que le facteur accroît (resp. réduit) la probabilité d'être satisfait à l'égard de sa vie actuelle.

\*\*\* : significatif au seuil de 1 % ; \*\* : significatif au seuil de 5 % ; \* : significatif au seuil de 10 % ; réf : catégorie de référence, NS : non significatif.

TABLEAU 20 : REGRESSION LOGISTIQUE – CONFIANCE DANS L'AVENIR

		Paramètre estimé de la régression logistique	
		Estimation	Pr > khi-2
<b>Sexe</b>	Homme	0.5204	***
	Femme	Réf.	
<b>Age</b>	18-24 ans	Réf.	
	25-30 ans	0.0248	
<b>Diplôme</b>	Inférieur au bac	-0.3730	***
	Bac ou plus	Réf.	
<b>Situation d'activité</b>	Invalides, en maladie de longue durée, inactifs sans recherche d'activité	-0.4358	***
	Au chômage	-0.5932	***
	Etudiant ne travaillant pas	0.1931	**
	En emploi (dont étudiants travaillant et volontaires)	Réf.	
<b>Situation familiale</b>	Famille monoparentale	0.4919	***
	En couple sans enfants	0.1935	
	En couple avec enfants	0.3755	***
	Célibataire	Réf.	
<b>Taille d'unité urbaine</b>	Commune rurale	-0.1627	*
	Unité urbaine de 2000 à moins de 200 000 habitants	-0.1084	
	Unité urbaine de 200 000 habitants ou plus	Réf.	
<b>Région</b>	Centre-Val de Loire	-0.2480	
	Bourgogne-Franche-Comté	-0.3591	**
	Normandie	-0.4675	***
	Hauts-de-France	-0.2324	*
	Grand Est	-0.0489	
	Pays de la Loire	0.0329	
	Bretagne	0.3500	**
	Nouvelle-Aquitaine	-0.2020	
	Occitanie	-0.0821	
	Auvergne-Rhône-Alpes	-0.0032	
	Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse	-0.3018	**
	Île de France	Réf.	

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019

Paramètre estimé pour la constante (situation de référence) : -3.6288.

Guide de lecture : un coefficient de signe positif (resp. Négatif), statistiquement significatif, indique que le facteur accroît (resp. réduit) la probabilité d'avoir confiance dans l'avenir.

\*\*\* : significatif au seuil de 1 % ; \*\* : significatif au seuil de 5 % ; \* : significatif au seuil de 10 % ; réf : catégorie de référence, NS : non significatif.

TABLEAU 21 : REGRESSION LOGISTIQUE – ÉTAT D'ESPRIT NEGATIF

		Paramètre estimé de la régression logistique	
		Estimation	Pr > khi-2
<b>Sexe</b>	Homme	-0,5435	***
	Femme	Réf.	
<b>Age</b>	18-24 ans	Réf.	
	25-30 ans	0,0756	*
<b>Diplôme</b>	Inférieur au bac	0,0987	**
	Bac ou plus	Réf.	
<b>Situation d'activité</b>	Invalides, en maladie de longue durée, inactifs sans recherche d'activité	0,2420	***
	Au chômage	0,5814	***
	Etudiant ne travaillant pas	-0,0178	
	En emploi (dont étudiants travaillant et volontaires)	Réf.	
<b>Situation familiale</b>	Famille monoparentale	-0,4729	***
	En couple sans enfants	-0,2748	**
	En couple avec enfants	-0,2058	***
	Célibataire	Réf.	
<b>Taille d'unité urbaine</b>	Commune rurale	-0,0099	
	Unité urbaine de 2000 à moins de 200 000 habitants	0,0875	**
	Unité urbaine de 200 000 habitants ou plus	Réf.	
<b>Région</b>	Centre-Val de Loire	0,0456	
	Bourgogne-Franche-Comté	0,1522	
	Normandie	0,1614	*
	Hauts-de-France	0,0324	
	Grand Est	-0,0375	
	Pays de la Loire	0,0091	
	Bretagne	0,0705	
	Nouvelle-Aquitaine	-0,0197	
	Occitanie	0,0018	
	Auvergne-Rhône-Alpes	0,0190	
	Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse	0,0785	
	Île de France	Réf.	
<b>Année</b>	Année 2017	0,0511	
	Année 2018	-0,3141	***
	Année 2019	Réf.	

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2017, 2018 et 2019

Paramètre estimé pour la constante (situation de référence) : -3,6288.

Guide de lecture : un coefficient de signe positif (resp. Négatif), statistiquement significatif, indique que le facteur accroît (resp. réduit) la probabilité de déclarer un état d'esprit négatif.

\*\*\* : significatif au seuil de 1 % ; \*\* : significatif au seuil de 5 % ; \* : significatif au seuil de 10 % ; réf : catégorie de référence, NS : non significatif.

**TABLEAU 22 : REGRESSION LOGISTIQUE – PRISE EN COMPTE DE SON AVIS  
DANS LES ESPACES QU'ON FREQUENTE**

		Paramètre estimé de la régression logistique	
		Estimation	Pr > khi-2
Sexe	Homme	0,3676	***
	Femme	Réf.	
Age	18-24 ans	Réf.	
	25-30 ans	0,1438	*
Diplôme	Inférieur au bac	-0,2321	***
	Bac ou plus	Réf.	
Situation d'activité	Invalides, en maladie de longue durée, inactifs sans recherche d'activité	-0,5118	
	Au chômage	-0,5380	***
	Etudiant ne travaillant pas	-0,0673	
	En emploi (dont étudiants travaillant et volontaires)	Réf.	
Situation familiale	Famille monoparentale	0,2796	***
	En couple sans enfants	-0,1040	
	En couple avec enfants	0,0508	
	Célibataire	Réf.	
Taille d'unité urbaine	Commune rurale	0,0584	
	Unité urbaine de 2000 à moins de 200 000 habitants	-0,0321	
	Unité urbaine de 200 000 habitants ou plus	Réf.	
Région	Centre-Val de Loire	0,5382	***
	Bourgogne-Franche-Comté	0,1225	
	Normandie	-0,1032	
	Hauts-de-France	0,0380	
	Grand Est	-0,1615	
	Pays de la Loire	0,1950	
	Bretagne	0,2994	*
	Nouvelle-Aquitaine	0,0998	
	Occitanie	0,1805	
	Auvergne-Rhône-Alpes	0,0928	
	Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse	0,2786	**
	Île de France	Réf.	

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019

Paramètre estimé pour la constante (situation de référence) : -3,6288.

Guide de lecture : un coefficient de signe positif (resp. Négatif), statistiquement significatif, indique que le facteur accroît (resp. réduit) la probabilité d'avoir le sentiment que son avis est pris en compte dans les espaces fréquentés.

\*\*\* : significatif au seuil de 1 % ; \*\* : significatif au seuil de 5 % ; \* : significatif au seuil de 10 % ; réf : catégorie de référence, NS : non significatif.

TABLEAU 23 : REGRESSION LOGISTIQUE – EN EMPLOI LORS DE L'ENQUETE

		Paramètre estimé de la régression logistique	
		Estimation	Pr > khi-2
<b>Age</b>	18-24 ans	-0.1878	***
	25-30 ans	réf.	
<b>Sexe</b>	Femme	-0.3007	***
	Homme	réf.	
<b>Taille d'unité urbaine</b>	Commune rural	0.3269	***
	Unité urbaine de 2000 à moins de 200 000 habitants	réf.	
	Unité urbaine de 200 000 habitants ou plus	-0.0606	
<b>Diplôme</b>	Brevet des collèges maximum	-1.1703	***
	CAP, BEP ou équivalent	-0.1687	
	Bac. ou équivalent	0.2909	**
	Supérieur au baccalauréat	Réf.	
<b>Mobilité internationale</b>	A fait un séjour à l'étranger	-0.0097	
	N'a pas fait de séjour à l'étranger	Réf.	
<b>Catégorie sociale</b>	Catégorie inférieure (moyenne inf, populaire, défavorisée)	-0.4323	***
	Catégorie supérieure (privilegié, aisé, moyenne sup)	réf.	

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Paramètre estimé pour la constante (situation de référence) : -3.6288.

Guide de lecture : un coefficient de signe positif (resp. Négatif), statistiquement significatif, indique que le facteur accroît (resp. réduit) la probabilité d'être en emploi lors de l'enquête.

\*\*\* : significatif au seuil de 1 % ; \*\* : significatif au seuil de 5 % ; \* : significatif au seuil de 10 % ; réf : catégorie de référence, NS : non significatif.

TABLEAU 24 : REGRESSION LOGISTIQUE – ASSOCIATION EXCLUSIVE DE MOTS NEGATIFS AVEC L'UNION EUROPEENNE

		Paramètre estimé de la régression logistique	
		Estimation	Pr > khi-2
<b>Sexe</b>	Homme	-0,1394	
	Femme	Réf.	
<b>Age</b>	18-24 ans	Réf.	
	25-30 ans	-0,0316	
<b>Diplôme</b>	Inférieur au bac	0,5920	***
	Bac ou plus	Réf.	
<b>Situation d'activité</b>	Invalides, en maladie de longue durée, inactifs sans recherche d'activité	0,6105	***
	Au chômage	0,3642	**
	Etudiant ne travaillant pas	-0,4205	**
	En emploi (dont étudiants travaillant et volontaires)	Réf.	
<b>Situation familiale</b>	Famille monoparentale	0,1308	
	En couple sans enfants	0,7814	***
	En couple avec enfants	0,1604	
	Célibataire	Réf.	
<b>Taille d'unité urbaine</b>	Commune rurale	0,1248	
	Unité urbaine de 2000 à moins de 200 000 habitants	0,1897	
	Unité urbaine de 200 000 habitants ou plus	Réf.	
<b>Région</b>	Centre-Val de Loire	0,2748	
	Bourgogne-Franche-Comté	0,4543	.
	Normandie	0,1091	
	Hauts-de-France	0,1489	
	Grand Est	-0,0024	
	Pays de la Loire	0,3665	
	Bretagne	0,2469	
	Nouvelle-Aquitaine	0,3639	.
	Occitanie	0,0445	
	Auvergne-Rhône-Alpes	-0,0307	
	Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse	0,2827	
	Île de France	Réf.	

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019

Note de lecture : Les jeunes ultramarins se positionnant négativement face à l'Union européenne étant fort peu nombreux (6 personnes), leurs résultats n'apparaissent pas dans ce tableau.

Paramètre estimé pour la constante (situation de référence) : -3,6288.

Guide de lecture : un coefficient de signe positif (resp. Négatif), statistiquement significatif, indique que le facteur accroît (resp. réduit) la probabilité d'associer de manière exclusive des mots négatifs avec l'Union européenne.

\*\*\* : significatif au seuil de 1 % ; \*\* : significatif au seuil de 5 % ; \* : significatif au seuil de 10 % ; réf : catégorie de référence, NS : non significatif.

TABLEAU 25 : REGRESSION LOGISTIQUE – POSITIONNEMENT FAVORABLE A L'UNION EUROPEENNE

		Paramètre estimé de la régression logistique	
		Estimation	Pr > khi-2
Sexe	Homme	0,3746	***
	Femme	Réf.	
Age	25-30 ans	-0.2091	**
	18-24 ans	Réf.	
Diplôme	Inférieur au bac	-0.8340	***
	Bac ou plus	Réf.	
Situation d'activité	Invalides, en maladie de longue durée, inactifs sans recherche d'activité	-0.5721	***
	Au chômage	-0.5945	***
	Etudiant ne travaillant pas	0.0823	
	En emploi (dont étudiants travaillant et volontaires)	Réf.	
Situation familiale	Famille monoparentale	0.2232	**
	En couple sans enfants	0.4431	**
	En couple avec enfants	0.0799	
	Célibataire	Réf.	
Taille d'unité urbaine	Commune rurale	-0.2680	**
	Unité urbaine de 2000 à moins de 200 000 habitants	-0.3036	***
	Unité urbaine de 200 000 habitants ou plus	Réf.	
Région	Centre-Val de Loire	-0.2727	
	Bourgogne-Franche-Comté	-0.4349	**
	Normandie	-0.3247	*
	Hauts-de-France	-0.1965	
	Grand Est	-0.1674	
	Pays de la Loire	-0.3138	*
	Bretagne	0.0302	
	Nouvelle-Aquitaine	-0.0053	
	Occitanie	-0.0754	
	Auvergne-Rhône-Alpes	-0.2812	**
	Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse	-0.3351	**
	Île de France	Réf.	

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019

Paramètre estimé pour la constante (situation de référence) : -3.6288.

Guide de lecture : un coefficient de signe positif (resp. Négatif), statistiquement significatif, indique que le facteur accroît (resp. réduit) la probabilité de se montrer favorable à l'Union européenne.

\*\*\* : significatif au seuil de 1 % ; \*\* : significatif au seuil de 5 % ; \* : significatif au seuil de 10 % ; réf : catégorie de référence, NS : non significatif.

TABLEAU 26 : REGRESSION LOGISTIQUE – INTENTION D'ALLER VOTER AUX ELECTIONS EUROPEENNES

		Paramètre estimé de la régression logistique	
		Estimation	Pr > khi-2
Sexe	Homme	-0,1239	*
	Femme	Réf.	
Age	25-30 ans	0,2253	**
	18-24 ans	Réf.	
Diplôme	Inférieur au bac	-0,6908	***
	Bac ou plus	Réf.	
Situation d'activité	Invalides, en maladie de longue durée, inactifs sans recherche d'activité	-0,3891	**
	Au chômage	-0,4614	***
	Etudiant ne travaillant pas	-0,0998	
	En emploi (dont étudiants travaillant et volontaires)	Réf.	
Situation familiale	Famille monoparentale	0,0509	
	En couple sans enfants	0,1403	
	En couple avec enfants	0,2143	**
	Célibataire	Réf.	
Taille d'unité urbaine	Commune rurale	-0,0555	
	Unité urbaine de 2000 à moins de 200 000 habitants	0,0018	
	Unité urbaine de 200 000 habitants ou plus	Réf.	
Région	Centre-Val de Loire	-0,0372	
	Bourgogne-Franche-Comté	0,0931	
	Normandie	0,1726	
	Hauts-de-France	0,6415	***
	Grand Est	0,2947	**
	Pays de la Loire	0,2996	*
	Bretagne	0,3595	**
	Nouvelle-Aquitaine	0,2221	
	Occitanie	0,4113	***
	Auvergne-Rhône-Alpes	0,3049	**
	Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse	-0,0103	
Île de France	Réf.		

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Paramètre estimé pour la constante (situation de référence) : -3,6288.

Guide de lecture : un coefficient de signe positif (resp. Négatif), statistiquement significatif, indique que le facteur accroît (resp. réduit) la probabilité d'avoir l'intention de voter aux élections européennes.

\*\*\* : significatif au seuil de 1 % ; \*\* : significatif au seuil de 5 % ; \* : significatif au seuil de 10 % ; réf : catégorie de référence, NS : non significatif.

TABLEAU 27 : REGRESSION LOGISTIQUE – SORTIES CULTURELLES

		Paramètre estimé de la régression logistique	
		Estimation	Pr > Khi-2
<b>Sexe</b>	Homme	-0,0395	
	Femme	Réf.	
<b>Age</b>	25-30 ans	-0,3030	**
	18-24 ans	Réf.	
<b>Diplôme</b>	Inférieur au bac	-1,1052	***
	Bac ou plus	Réf.	
<b>Situation d'activité</b>	Invalides, en maladie de longue durée, inactifs sans recherche d'activité	-1,3389	***
	Au chômage	-0,7160	***
	Etudiant ne travaillant pas	0,4031	**
	En emploi (dont étudiants travaillant et volontaires)	Réf.	
<b>Situation familiale</b>	Famille monoparentale	-0,4759	***
	En couple sans enfants	-0,1531	
	En couple avec enfants	0,1935	
	Célibataire	Réf.	
<b>Taille d'unité urbaine</b>	Commune rurale	-0,4251	**
	Unité urbaine de 2000 à moins de 200 000 habitants	-0,3336	**
	Unité urbaine de 200 000 habitants ou plus	Réf.	

INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019

Paramètre estimé pour la constante (situation de référence) : -3,6288.

Guide de lecture : un coefficient de signe positif (resp. Négatif), statistiquement significatif, indique que le facteur accroît (resp. réduit) la probabilité d'avoir réalisé des sorties culturelles

\*\*\* : significatif au seuil de 1 % ; \*\* : significatif au seuil de 5 % ; \* : significatif au seuil de 10 % ; réf : catégorie de référence, NS : non significatif.

TABLEAU 28 : REGRESSION LOGISTIQUE – ACTIVITES ARTISTIQUES EN AMATEUR

		Paramètre estimé de la régression logistique	
		Estimation	Pr > khi-2
<b>Sexe</b>	Homme	0,1018	
	Femme	Réf.	
<b>Age</b>	25-30 ans	0,4173	***
	18-24 ans	Réf.	
<b>Diplôme</b>	Inférieur au bac	0,2559	**
	Bac ou plus	Réf.	
<b>Situation d'activité</b>	Invalides, en maladie de longue durée, inactifs sans recherche d'activité	0,4741	**
	Au chômage	-0,0150	
	Etudiant ne travaillant pas	-0,3686	**
	En emploi (dont étudiants travaillant et volontaires)	Réf.	
<b>Situation familiale</b>	Famille monoparentale	-1,0879	***
	En couple sans enfants	-1,4018	***
	En couple avec enfants	-0,5141	***
	Célibataire	Réf.	
<b>Taille d'unité urbaine</b>	Commune rurale	-0,4698	**
	Unité urbaine de 2000 à moins de 200 000 habitants	0,0201	
	Unité urbaine de 200 000 habitants ou plus	Réf.	

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019

Paramètre estimé pour la constante (situation de référence) : -3,6288.

Guide de lecture : un coefficient de signe positif (resp. Négatif), statistiquement significatif, indique que le facteur accroît (resp. réduit) la probabilité d'avoir des pratiques artistiques amateur.

\*\*\* : significatif au seuil de 1 % ; \*\* : significatif au seuil de 5 % ; \* : significatif au seuil de 10 % ; réf : catégorie de référence, NS : non significatif.

**TABLEAU 29 : REGRESSION LOGISTIQUE – ACTIVITES NUMERIQUES : A REALISE ENTRE CINQ ET HUIT ACTIVITES NUMERIQUES DIFFERENTES**

		Paramètre estimé de la régression logistique	
		Estimation	Pr > Khi-2
<b>Sexe</b>	Homme	0,5752	***
	Femme	Réf.	
<b>Age</b>	25-30 ans	-0,4577	***
	18-24 ans	Réf.	
<b>Diplôme</b>	Inférieur au bac	-0,1183	*
	Bac ou plus	Réf.	
<b>Situation d'activité</b>	Invalides, en maladie de longue durée, inactifs sans recherche d'activité	-0,2895	**
	Au chômage	0,3167	***
	Etudiant ne travaillant pas	0,3411	***
	En emploi (dont étudiants travaillant et volontaires)	Réf.	
<b>Situation familiale</b>	Famille monoparentale	0,1823	**
	En couple sans enfants	0,0002	
	En couple avec enfants	0,1801	**
	Célibataire	Réf.	
<b>Taille d'unité urbaine</b>	Commune rurale	-0,0543	
	Unité urbaine de 2000 à moins de 200 000 habitants	-0,0810	
	Unité urbaine de 200 000 habitants ou plus	Réf.	

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019

Paramètre estimé pour la constante (situation de référence) : -3,6288.

Guide de lecture : un coefficient de signe positif (resp. Négatif), statistiquement significatif, indique que le facteur accroît (resp. réduit) la probabilité d'avoir réalisé entre cinq et huit activités numériques différentes.

\*\*\* : significatif au seuil de 1 % ; \*\* : significatif au seuil de 5 % ; \* : significatif au seuil de 10 % ; réf : catégorie de référence, NS : non significatif.

**TABLEAU 30 : REGRESSION LOGISTIQUE – ACTIVITES NUMERIQUES : A REALISE AU MOINS UNE ACTIVITE NUMERIQUE**

		Paramètre estimé de la régression logistique	
		Estimation	Pr > Khi-2
<b>Sexe</b>	Homme	0,2782	*
	Femme	Réf.	
<b>Age</b>	25-30 ans	-0,4146	**
	18-24 ans	Réf.	
<b>Diplôme</b>	Inférieur au bac	-0,7846	***
	Bac ou plus	Réf.	
<b>Situation d'activité</b>	Invalides, en maladie de longue durée, inactifs sans recherche d'activité	0,1091	
	Au chômage	0,1157	
	Etudiant ne travaillant pas	0,5280	**
	En emploi (dont étudiants travaillant et volontaires)	Réf.	
<b>Situation familiale</b>	Famille monoparentale	-0,1302	
	En couple sans enfants	0,8616	
	En couple avec enfants	0,0005	
	Célibataire	Réf.	
<b>Taille d'unité urbaine</b>	Commune rurale	-0,4266	**
	Unité urbaine de 2000 à moins de 200 000 habitants	-0,4688	**
	Unité urbaine de 200 000 habitants ou plus	Réf.	

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019

Paramètre estimé pour la constante (situation de référence) : -3,6288.

Guide de lecture : un coefficient de signe positif (resp. Négatif), statistiquement significatif, indique que le facteur accroît (resp. réduit) la probabilité d'avoir réalisé au moins une pratique numérique.

\*\*\* : significatif au seuil de 1 % ; \*\* : significatif au seuil de 5 % ; \* : significatif au seuil de 10 % ; réf : catégorie de référence, NS : non significatif.

### 3. Analyse des corrélations (bivariées) entre les différents domaines et motivations d'engagement des jeunes (en %)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse 2019, Champ : Jeunes âgés de 18 à 30 ans bénévoles

\*\* : La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral). \* : La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral).

## BAROMÈTRE DJEPVA SUR LA JEUNESSE 2019

À la demande de la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) et avec l'appui de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) a réalisé début 2019 la quatrième édition du baromètre DJEPVA sur la jeunesse, une enquête nationale auprès de 4 500 jeunes de métropole et d'outre-mer, âgés de 18 à 30 ans. Ce dispositif est adossé à l'enquête permanente du CREDOC sur les Conditions de vie et aspirations des Français, qui existe depuis 1978 et permet de resituer les analyses portant sur les jeunes sur des données de contexte général, et de comparer certains des résultats à ceux observés dans d'autres tranches d'âge.

Plusieurs thèmes ont été abordés dans cette quatrième vague :

- Les **aspirations** : l'état d'esprit actuel, la satisfaction vis-à-vis de la vie actuelle et les perspectives futures.
- La **culture**, les **loisirs** : les formes d'occupation du temps libre, les activités artistiques pratiquées, la fréquentation d'équipements culturels, les freins à la culture, les modes d'information sur des produits culturels et les types de loisirs réalisés sur Internet
- L'**accès aux droits sociaux et aux soins** : le non-recours aux droits sociaux, les motifs de non-recours, la connaissance d'une sélection de dispositifs sociaux et les attentes d'aides des pouvoirs publics.
- La **mobilité** et l'**expérience internationale** : les départs à l'étranger (hors vacances) au cours des cinq dernières années, les apports de ce séjour à l'étranger, les éléments qui pourraient inciter les jeunes à aller vivre à l'étranger pendant une période et la reconnaissance des acquis de l'expérience de mobilité.
- L'**engagement citoyen** : l'adhésion associative, l'engagement bénévole, les freins et leviers à l'engagement bénévole, mais aussi les différentes formes de participation à la vie publique au cours des douze mois précédant l'enquête, la volonté de participer aux élections européennes de 2019, les raisons de cette participation ou abstention escomptée, les valeurs associées à l'Union européenne ainsi que le sentiment de citoyenneté français et européen.

Certains des thèmes ont déjà été abordés lors des trois premières vagues du baromètre. Par conséquent chaque fois que cela est possible, les réponses sont présentées en évolution.